

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

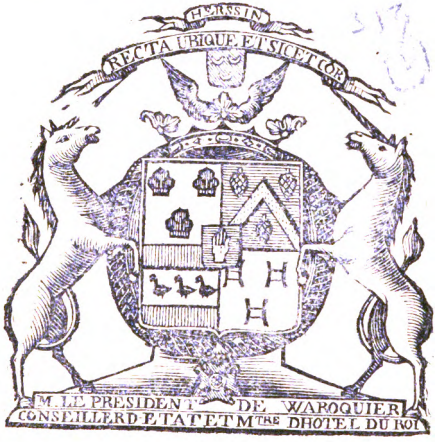
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 08753080 8

Digitized by Google



Digitized by Google


Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
AVRIL 1724.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

MDCC. XXIV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

April-

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
335137
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
1905

AVIS.

L'ADRESSE *generale pour toutes choſes eſt à* M. MOREAU, *Commis au Mercure, chez M. le Commiſſaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

Le prix eſt de 30. ſols.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIE' AU ROY.
AVRIL 1724.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LA VOLUPTE' PHILOSOPHIQUE.

ODE.

LOin, prévention ridicule,
Dont le vulguaire eſt entêté,
Oſons prononcer ſans ſcrupule,
Le nom charmant de volupté :
Envain le Portique en murmure,

Digitized by Google

Bravons son injuste censure,
Dont la rigueur n'a rien d'humain,
Volupté, douce enchantereſſe,
Du Temple où regne la ſageſſe,
Daigne nous frayer le chemin.

Interprete de la nature,
Qui lui revela ſes ſecrets,
Aux mortels jadis Epicure,
Découvrit tes divins attraits ;
Seul il dévoila le myſtere,
Qu'aux yeux du préjugé vulgaire,
Cachoient des dehors impoſteurs :
Tu parûs, ton éclat ſuprême,
De tes plus fiers ennemis même,
Te fit de zelez ſectateurs.

De faux ſages ſans te connoître,
Oſeront-ils te condamner ?
Qu'ils apprennent de ce grand maître
L'art heureux de te diſcerner.
Bien-tôt une lumiere pure,
Sçaura confondre l'impoſture.

Qui

Qui leur rend ton nom odieux :
Tel après les plus noirs orages,
Phœbus triomphe des nuages,
Qui le déroboient à nos yeux.

D'une rivale criminelle,
Qui de ton nom se pare envain,
Ce vrai sage épris d'un beau zele,
Sçût nous découvrir le venin.
L'une, dit-il, toûjours severe,
Du vice implacable adversaire,
Au souverain bien nous conduit :
L'autre aussi funeste qu'infame,
Détruit le corps, abrutit l'ame
Des insensez qu'elle séduit.

Toi seule aux vertus heroïques,
Excite nos timides cœurs.
Et par tes leçons énergiques,
Des obstacles les rends vainqueurs,
Ainsi du jeune fils d'Ulisse,
Une divinité propice,
Conduisoit autrefois les pas :

Digitized by Google

Et par des secours invisibles,
Dans les travaux les plus penibles,
Lui faisoit trouver des appas.

L'homme noblement mercenaire,
Guidé par un instinct secret,
Se propose un juste salaire,
Qui suit toûjours le bien qu'il fait.
C'est cette volupté flateuse,
Qui d'une action vertueuse
Récompense un cœur genereux,
Et dont la douceur innocente,
Des plaisirs que le crime enfante,
Ignore les remords affreux.

J'apperçois la fiere Bellone :
Que de guerriers suivent ses pas !
Mais quelle Déesse leur donne,
Ce noble mépris du trépas ?
Est-ce toi, volupté charmante,
Dont le doux espoir les enchante
Dans les plus perilleux travaux ?
Oüi, toi seule au sein des allarmes,

Leurs

Leur caches les cruelles armes,
De l'impitoyable Atropos.

Chere compagne de la gloire,
C'eſt toi que le Heros pourſuit;
Tu ſçais couronner la victoire,
Toi ſeule en eſt le digne fruit.
Sous differens noms déguiſée,
Tu ſçais de nôtre ame abuſée
Mouvoir les differens reſſorts:
Et de cette ardeur magnanime,
Qui l'encourage, qui l'anime,
Soutenir les heureux efforts.

Un cœur genereux ſe ſignale,
Par le nombre de ſes bienfaits,
Je vois une main liberale
Prévenir même les ſouhaits.
Si de cette vertu divine
Je développe l'origine,
C'eſt un intereſt glorieux:
Heureux principe, inſtinct ſublime,
D'un amour propre legitime,
Qui trompe les vulgaires yeux.

Digitized by Google

Loin des jeux dans la ſolitude,
Quel mortel vois-je ſe cacher?
Aux travaux d'une longue étude,
Quels charmes ont ſçû l'attacher.
Un doux plaiſir naît de ſes veilles,
Sage nature tes merveilles,
Pour lui n'ont plus d'obſcurité;
Avec les Dieux même il partage,
Le délicieux avantage
De joüir de la verité.

Dans une pauvreté Cyrique,
Celui-ci met tout ſon bonheur,
D'une temperance ſtoïque,
Cet autre cherit la rigueur.
Du tendre amour bravant les armes,
Il en eſt qui trouvent des charmes,
A tiranniſer leurs deſirs:
Ainſi triomphant de ſoi-même,
L'homme fait ſon plaiſir ſuprême,
Du mépris des plus doux plaiſirs.

Reine

Regne à jamais, sous ton empire :
Daigne soumettre tous les cœurs,
Volupté, tout ce qui respire,
Eprouve tes attraits vainqueurs.
La vertu te doit les hommages,
Des vrais Heros, & des vrais sages,
Que tu sçais ranger sous sa loi,
Sans rougir, je prends ta défense,
Sois toi-même la récompense
De ceux qui combattent pour toi.

Par M. de Chalamont de la Visclede.

SUITE de l'examen de la Réponse du R. P. Bouillard, à la Dissertation sur les Figures du Portail de S. Germain des Prez, dont la premiere partie est dans le Mercure precedent.

MAis j'ai à répondre encore à ce sçavant homme sur plusieurs faits dépendans des deux questions precedentes * qu'il a aussi relevez, & que j'en ai

* *L'une est sur la signification des Figures du Portail de S. Germain, & l'autre sur leur antiquité.*

Digitized by Google

ſeparez pour ne pas embaraſſer la diſpute.

1. Il demande, s'il eſt croyable que l'Egliſe de S. Germain eut été ſans Portail juſqu'à Charlemagne, ſous lequel je bâtis celui d'aujourd'hui, & s'il y en avoit un, dit-il, pourquoi le détruire?

Je réponds, que certainement il y en avoit un, & que S. Gregoire de Tours en fait mention au chapitre 90. du Livre de la Gloire des Confeſſeurs; mais qu'il étoit placé au midi, comme je l'ai fait voir, & qu'ainſi ce n'étoit pas le Portail de la Tour, lequel regarde le couchant: qu'au ſurplus bien des raiſons peuvent faire renouveller un Portail; qu'on n'eſt point ſurpris à Paris de voir que celui de S. Gervais ſoit moins ancien que cette Egliſe, & qu'on ne le ſeroit pas non plus, quand on bâtiroit auſſi un frontiſpice moderne en la place du vieux Portail de l'Egliſe de Sainte Geneviéve, qui eſt ſi vilain. Mais que cela ne ſe ſera point fait à S. Germain, ſi comme j'ai montré qu'il eſt poſſible, la Tour n'eſt pas plus ancienne que l'Egliſe.

2. Le P. Boüillard me taxe de caprice, ſur ce que je conteſte la grande antiquité du Portail de S. Germain, pendant que je parois admettre celle du Portail de N. D. de Neſle la Repoſte, dont les Figures repreſentent auſſi Sainte Clotilde, & ſes rois fils. Mais

Digitized by Google

Mais mon défaut n'eſt pas d'être trop credule ; n'ai-je pas obſervé dans la Diſſertation, page 902. que le pied d'oye que cette Reine a à ce dernier Portail eſt une Fable. Ainſi plus on aura été éloigné de la naiſſance de cette Fable, & plus on aura été capable de la repreſenter comme une Hiſtoire à la Porte d'une Egliſe. Il me ſemble même peu certain que Sainte Clotilde ſoit la Fondatrice de ce Monaſtere dès qu'on n'a que cette Figure, & la tradition pour preuve d'un fait ſi reculé. Le P. Mabillon dit dans ſes Annales, t. 1. p. 51. qu'on y garde un Diplome de l'Empereur Lothaire, qui y paſſe pour être de Clotaire I. fils de cette Princeſſe, & peut-être n'en aura-t'il pas fallu davantage pour faire imaginer, qu'elle auroit fondé la maiſon avec le ſecours de ſes trois fils, & pour les repreſenter tous au Portail. Comme il y a d'anciennes familles, qui chimeriſent de bonne-foi ſur leur origine ; il y a auſſi d'anciennes Egliſes qui les imitent.

3. J'ai dit que ce n'eſt point la coutume de mettre aux Portes des Egliſes des parens des Fondateurs, qui ſeroient morts avant la fondation, parce qu'on n'y place que des bienfaicteurs, & j'ai ajoûté que c'eſt ſeulement à ce titre qu'on voit une longue ſuite de Rois au

Digitized by Google

frontiſpice de Nôtre-Dame de Paris.

L'Hiſtorien de S. Germain remarque, que je ſerois embaraſſé de prouver que tous ces Monarques euſſent fait des liberalitez à cette Egliſe. Mais n'en eſt-on pas certain, dès qu'elle a été ſous leur Empire? La conceſſion ou la confirmation du moindre privilege n'eſt-elle pas une grace? & peut-on ſuppoſer qu'il y ait eu aucun Roi, dont elle n'ait reçû au moins quelque ſemblable bien-fait? Il convenoit donc parfaitement à l'Egliſe mere de la Ville regnante d'orner ſon Portail des Figures de ſes Rois, juſqu'au temps qu'on le bâtiſſoit pour faire gloire de leur protection, qu'elle avoit reſſentie plus qu'aucune autre, & pour apprendre à leurs ſucceſſeurs, quand ils viennent adorer Dieu dans cet auguſte Temple, l'obligation qu'ils ont de continuer à la favoriſer d'une maniere ſinguliere.

D'autre part l'habile Benedictin veut qu'on puiſſe regarder comme bienfaicteurs de l'Egliſe de S. Germain les pere, mere & freres du Fondateur, quoique morts avant la fondation, parce qu'ils ne faiſoient enſemble qu'une famille, ce qui eſt une idée qui lui eſt particuliere. On diſoit bien que les enfans participoient au merite des fondations de leurs peres & meres, après la mort deſquels ils les trou-

Digitized by Google

troubloient souvent, & c'est pourquoi on avoit grand soin de les leur faire approuver, quelques jeunes qu'ils fussent; mais je n'avois encore entendu dire à personne que des peres & meres participassent à l'honneur des Fondations faites par leurs enfans depuis leur decès. Pour moi, s'il est vrai que Clovis, Sainte Clotilde, Thierry & Clodomir soient representez au Portail de S. Germain, je croirai, qu'ils y seront seulement pour relever davantage le Fondateur, en faisant voir qu'il étoit fils & frere d'autres grands Rois.

4. Je puis m'être exprimé trop fortement, en disant que Pepin avoit eu place à ce Portail comme *amplificateur ou restaurateur* du Monastere, quoique j'aye en cela parlé comme le Moine Helgaud, qui selon la coutume des courtisans a fait honneur au Roi Robert du bâtiment de l'Eglise de S. Germain, qui est neanmoins dû à l'Abbé Morard, ce Monarque y ayant seulement contribué par ses largesses. Ce fut pareillement l'Abbé Lantfroy, qui durant près de douze ans rétablit ce Monastere, sous la protection de Pepin, * il concerta avec ce Prince la

* *Substituto in regno Pipino.... Lantfredus absolvitur, qui reversus annis fere* XII *in restauratione Monasterii.... occupatur Hist. translat. S. Germani.*

translation du corps de S. Germain, qui devoit être d'une grande ressource pour cette restauration ; car on sçait combien la liberalité des grands & des petits se déployoit à de telles fêtes, & celle de Pepin, qui fut toute royale en cette occasion par la donation qu'il fit du Domaine de Palaiseau, dût être un puissant aiguillon pour les y engager.

5. Le P. Boüillard ne comprend pas, comment je ne me tiens point pleinement assuré sur la tradition de l'Abbaye de S. Germain, & une inscription moderne, que le tombeau original qu'on croit être de Fredegonde, soit veritablement de cette fameuse Reine, ni parconsequent que la Couronne des Rois de France fut deslors semblable à celle qu'on voit à ce Tombeau. Il avouë pourtant que le P. Daniel en doute aussi. Il dit qu'on n'oublie point les sepultures des Rois & des Reines ; mais cependant il y en a plusieurs inconnuës ; il ajoûte qu'on n'a jusqu'ici découvert que quatre Reines inhumées à S. Germain, mais on pourra en déterrer encore d'autres ; car les Moines de la Congregation de Saint Maur, si vifs à conserver, & à éclaircir les antiquitez des Monasteres qu'ils possedent, n'ont pas toûjours été dans celui-là, & après tant de révolutions, qui y

sont

Digitized by Google

sont survenuës par les ravages des barbares, les guerres civiles, les incendies, la corruption des mœurs, la ruine des bâtimens, & leur renouvellement, ils ne doivent point être surpris si j'apprehende qu'on ne soit tombé dans quelque mépriſe pour des tombeaux, qui n'avoient point d'inſcription, & dont pluſieurs pouvoient avoir été changez de place.

Une inſcription recente ſuffira-t'elle ſeule alors pour me raſſeurer contre cette crainte? & les traditions des Maiſons Religieuſes n'en font-elles pas hazarder quelquefois aſſez legerement? Les Cordeliers de Sées ſe flatent que leur Convent eſt du temps même de S. François, & on lit depuis 50. ans à leur porte qu'il a été fondé par les Rois Philippe Auguſte, Loüis VIII. & S. Loüis. Cependant en 1450. ces Religieux ne ſe diſoient que de la fondation de ce dernier Monarque, qui en 1259. les gratifia d'une des pointes de la Sainte Couronne d'Epine, qui y eſt toûjours en grande veneration, & il eſt clair par leurs titres qu'ils ne s'établirent dans cette Ville qu'après l'an 1240. On voit auſſi aux Jacobins d'Argentan une inſcription d'environ cent ans pour faire foi, que Charles III. Comte d'Alençon, & depuis Arche-

Digitized by Google

chevêque de Lyon prit l'habit de Saint Dominique dans cette maiſon, quoiqu'il ſoit certain que ce fut dans celle des Jacobins de Paris, laquelle ce Prince préfera, à cauſe que ſon pere, tué à la bataille de Crecy en 1346. y étoit enterré, comme les Sainte Marthe l'ont remarqué.

Pour me prouver que la Couronne ornée de quatre fleurs-de-lys, qu'on voit au tombeau en queſtion, étoit en uſage au VI. ſiecle, il n'y a qu'à me citer d'autres Couronnes fleuronnées de ce temps-là; car que ce ſoient des Fleurs-de-Lys, ou d'autres Fleurs, cela eſt indifferent pour moi, qui ſuis perſuadé que les Rois de France n'ont pris les Lys pour partage, que lorſqu'ils en ont compoſé leurs armoiries, ce qu'on attribuë avec aſſez de vrai-ſemblance à Loüis le jeune, au nom duquel celui de cette Fleur faiſoit alluſion, & encore n'affecterent-ils point dès ce temps-là de les mettre auſſi toûjours à leur Couronne, puiſque celle de S. Loüis au Portail des Quinze-vingt, & celle de la Reine Clemence, femme de Loüis Hutin a ſon tombeau dans les Jacobins, ont de grands Fleurons aſſez differens des Fleurs-de-Lys. Il eſt certain qu'on ne rencontre que fort tard des Couronnes fleuronnées ſur les ſceaux, & ſur les monnoyes des Rois.

Digitized by Google

A l'égard des Figures du Portail de S. Germain, ce n'eſt pas la forme des Couronnes ſeules qui m'arrête, c'eſt encore plus celle de la mitre, ſur laquelle le P. Boüillard a gardé le ſilence, & qui eſt auſſi differente de celle que Saint Amand a dans les Annales du P. Mabillon, t. 1. p. 528. quoique fort poſterieure au temps de S. Germain, qu'elle eſt ſemblable aux mitres d'aujourd'hui. Cet Hiſtorien a l'avantage de demeurer avec le très-ſçavant Pere de Montfaucon, qui ramaſſe tout ce qu'on connoît de monumens profanes & Eccleſiaſtiques, dont il donne un immenſe Recüeil, il peut ſçavoir de lui, s'il a vû de pareilles mitres, qui fuſſent indubitablement du ſiecle dont il s'agit, & à rapporter ſon témoignage, car je ne cherche nullement à chicanner.

6. La déciſion de l'article ſuivant eſt bien plus facile, puiſque je n'ai qu'à m'expliquer plus clairement ſur ce que j'ai dit que S. Germain n'eſt devenu Patron de la grande Egliſe de l'Abbaye, que depuis l'an 754. auquel ſon corps y fut tranſporté. Je parois *excuſable* au P. Boüillard *de ne ſçavoir pas à fond l'Hiſtoire* de ce Monaſtere. Il remarque que S. Germain fut honoré comme Saint dès après ſa mort, que la grande Egliſe fut bien-

Digitized by Google

bien-tôt auſſi appellée de ſon nom, & qu'il ne ſe fit point de Dedicace de cette Egliſe, lors de la tranſlation de ſes Reliques, ce qui auroit été neceſſaire pour qu'il en fut devenu Patron.

Mais ſi c'eſt-là ce que j'ignorois de l'Hiſtoire de l'Abbaye, aſſurément je n'en étoit gueres moins inſtruit que ſon Hiſtorien même, & comment a-t'il ſuppoſé que je ne ſçavois pas que S. Germain fut honoré dès après ſa mort ? puiſque j'ai rapporté page 905. la donation que fit Berticran, ſon diſciple, pour meriter qu'il intercedât pour lui auprès de Dieu, *& ipſe ſanctus Pontifex pro meis facinoribus deprecari dignetur.* Quand je n'aurois pas lû dans les Originaux les paſſages qui prouvent que la grande Egliſe portoit quelquefois le nom de S. Germain, avant la tranſlation du corps de ce Saint, Je les aurois du moins toûjours vûs dans le ſupplement de la Diplomatique, pages 24. & 25. & dans l'*Egliſe de Paris Vengée*, pages 54. & ſuivantes, où ils ſont rapportez ; car je liſois avec plaiſir tout ce qui ſe publioit dans la diſpute d'entre le P. Germon & le P. Mabillon ſur la Diplomatique, témoin la Diſſertation manuſcrite que le P. le Long a indiquée dans ſa Bibliotheque Hiſtorique de France, n. 12407. où j'ai tâché de prouver

Digitized by Google

prouver que le Docte Jesuite doutoit trop, & que le sçavant Benedictin ne doutoit pas assez, qui est à quoi des personnes fort sensées ont volontiers souscrit. Témoin encore une lettre imprimée dans les Memoires de Trevoux du mois de Mars 1716. & dans l'Histoire du Diocèse d'Evreux. où je crois avoir démontré pour l'éclaircissement de l'Histoire de Normandie, que les Lettres de Hugues Archevêque de Roüen, & de Gilles Evêque d'Evreux au Pape Alexandre III. que le sçavant P. Constant, qui étoit entré dans la contestation contre le P. Germon, prétendoit supposées, sont très-sinceres. Mais il est vrai, que nonobstant que je fusse informé de toutes ces circonstances, je ne laissois pas de croire, comme je fais encore, que S. Germain n'étoit pas deslors regardé comme Patron de la grande Eglise.

Les noms de lieu dépendent des peuples, & il étoit fort naturel qu'ils donnassent le nom de S. Germain au Monastere, où ils l'alloient honorer, qu'ainsi ils disent l'*Abbaye de S. Germain*, *l'Eglise de S. Germain.* Mais cela ne changeoit pas l'état des choses, & ne faisoit pas que le Saint fut déja le Patron d'une Eglise, où il n'étoit pas particulierement honoré, il devoit l'être seulement de la petite

petite Egliſe contiguë où ſon corps repoſoit, & où il recevoit les hommages des fideles, ainſi ſelon cette idée il ne devint Patron de la grande Egliſe que lorſqu'on l'en eut mis auſſi en poſſeſſion par la tranſlation de ſes Reliques, qui dès ce moment l'en rendirent comme le principal Patron. Du reſte comme j'ai attaché à cette tranſlation l'honneur d'être Patron de cette Egliſe, ſans parler d'aucune nouvelle Dedicace, il étoit, ce ſemble, aiſé de voir que j'en faiſois Saint Germain ſimplement Patron de devotion, qui eſt neanmoins la maniere de l'être la plus puiſſante, parce qu'elle eſt fondée ſur la pieté du peuple, qui ne manque point de donner toûjours la préference aux Saints, qui ſont l'objet particulier de ſon culte, comme on le voit encore à Paris à l'égard de Sainte Geneviéve, & je n'avois garde de prétendre qu'il en fut même déja le Patron titulaire, ſçachant bien que cette prérogative appartenoit à S. Vincent.

SON

SONNET de M. D*** de Châlons en Champagne.

Sur un pecheur qui commence à se convertir.

SEigneur qui connoissez la grandeur de ma peine,
De mon cœur agité calmez les mouvemens,
Un malheureux penchant vers le crime m'entraîne,
Un juste effroi succede à mes égaremens.

Vous seul pouvez briser une fatale chaîne,
D'un tendre amour pour vous fixez les sentimens,
Un partage odieux vous outrage, & me gêne.
Changez en saints regrets le trouble que je sens.

Eloignez-vous, plaisirs, je déteste vos charmes,
Par vous du Ciel vengeur, j'irrite le courroux.
Un pecheur est en proye, aux remords, aux allarmes.

N'offensons plus un Dieu tout puissant & jaloux,

Etei-

Digitized by Google

Teignons promptement par des torrens de
larmes,
Les feux que sa justice allume contre nous.

REPONSE des Auteurs du Mercure, à la Dame, dont il est parlé dans celui du mois de Mars dernier, p. 428.

VOus nous faites l'honneur, Madame, de nous prier de vous *expliquer toutes les différences qu'il y a entre une Idylle, & une Eglogue.* Il faut d'abord vous avoüer que jusqu'à present nous n'avons pas beaucoup senti ces differences, persuadez que les pieces qui portent ce nom parmi nous ont le même objet, & qu'elles veulent être traitées de la même maniere. Nous voyons aussi que deux de nos maîtres n'ont point distingué l'une de l'aûtre, & qu'ils les ont confonduës sous un même nom. Vous sçavez, Madame, l'idée que M. Despreaux nous donne de cette espece de Poëme, dont il décrit en ces termes le caractere.

* Telle qu'une Bergere, au plus beau jour
de fête,
De superbes rubis ne pare point sa tête,

* *Art Poëtique, Chant II.*

Et

Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens.
Telle aimable en son air, mais humble dans son stile,
Doit éclater sans pompe une élegante *Idylle*.

Et quelques vers après, en parlant d'un Poëte qui n'a pas du talent pour l'Idylle, il dit pour marquer son égarement.

Et follement pompeux, dans sa verve indiscrette,
Au milieu d'une *Eglogue* entonne la trompette.

Pour marquer le défaut opposé, il nous dit presque tout de suite.

On diroit que Ronsard sur ses *pipeaux rustiques*,
Vient encor fredonner ses *Idylles* Gothiques.

Ainsi, Madame, nulle difference entre l'Eglogue & l'Idylle, selon M. Despreaux, dans un ouvrage tel que son Art Poëtique, ce qui est ici à remarquer.

Le P. Rapin qui a écrit après lui ne les distingue pas davantage : l'*Eglogue*, dit-il, dans le XXVII. Art. de ses Réflexions sur la Poëtique, *est le plus considerable des petits Poëmes ; c'est une image de*

de la vie des Bergers, &c. de sorte que son caractere doit être simple, son esprit aisé. Le veritable de l'Eglogue est la simplicité, la pudeur & la modestie... Les modeles qu'on doit se proposer pour bien écrire en ce genre de Poësie, sont Theocrite & Virgile... Moschus & Bion, qui ont écrit en ce genre de vers, ont aussi de grandes beautez, & même de grandes délicatesses dans leurs Idylles.... Les Espagnols, comme Loüis de Gongora, le Camoens, sont peu naturels dans leurs Pastorales, dans leurs Idylles, & dans leurs Eglogues. Vous nous direz peut-être que ces derniers termes semblent marquer quelque difference ; mais au fonds elle n'est que dans l'expression ; en effet, plusieurs Poëtes François, Italiens, & Espagnols ont donné indistinctement, tantôt le nom d'Idylle, tantôt celui d'Eclogue à leurs Poësies Pastorales ; de sorte, Madame, que jusqu'à present vôtre question pourroit bien ne nous paroître qu'une question de nom, fondée sur deux differens mots Grecs, tels que sont Idylle, & Eglogue, ausquels il semble qu'on ait affecté de donner une même signification dans nôtre Langue.

Mais ce ne seroit pas assez répondre à l'honneur que vous nous faites, que de nous en tenir à cette espece de décision : un

un esprit comme le vôtre n'y trouveroit pas son compte. Avoüons plutôt que les deux Auteurs, que nous venons de citer, pressez par les bornes qu'ils s'étoient prescrites chacun dans son genre de composition, ne se sont pas mis en peine d'entrer dans cet examen, qui roule principalement sur la grammaire, & que le premier n'eut pas pû traiter agreablement en vers.

Vous n'y perdrez cependant rien, Madame, & graces à l'érudition de M. l'Abbé Fraguier, vous allez être entierement satisfaite sur cette matiere. Cet illustre Académicien fit il y a quelques années une *Dissertation sur l'Eclogue*, « ce qu'il regarda comme une espece de délassement convenable dans le temps des « vacations, & pour la campagne, où l'on « cherche, dit-il, à mettre des amusemens à la place des études serieuses. « Heureux & sçavant amusement, dont la lecture en pleine assemblée Académique fut fort applaudie, & qui est encore goûtée tous les jours par les amateurs de la Poësie Pastorale, dans le II. Tome des Memoires de Litterature tirez des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, où cette Dissertion se trouve imprimée.

Nous avons, dit ce sçavant Abbé, «

Digitized by Google

» car c'eſt lui qui va nous inſtruire à » fonds, dans la Langue Françoiſe, plus » d'un mot pour ſignifier la Poëſie Paſto» rale, & nous employons preſque in» differemment dans cette acception le » mot d'*Eclogue*, & celui d'*Idylle*. Ce » qu'il y a de bizarre dans l'uſage, c'eſt » qu'aucun de ces deux mots ne ſignifie » par lui-même, & dans ſon origine ce » qu'on lui fait ſignifier. Le mot d'*Idylle* » eſt un terme diminutif pris de la Lan» gue Grecque, & ne ſignifie en ſoi » qu'un ouvrage d'une étenduë media» cre, ſans en ſpecifier le ſujet, qui dé» pend de la volonté de l'Auteur. Le mot » d'*Eclogue* eſt tout Grec. Le Latin l'a » adopté, & ſoit en Grec, ſoit en Latin, » il ne ſignifie autre choſe qu'un choix, » un triage, & il ne s'applique pas ſeu» lement à des pieces de Poëſie, il s'é» tend à toutes les choſes que l'on choiſit » par préference pour les mettre à part, » comme les plus précieuſes. On le dit » des ouvrages de Proſe, comme des ou» vrages de Poëſie, dans le même ſens, » & on le dit de toute eſpece de Poëſie; » juſques-là que les anciens l'ont em» ployé en parlant des Oeuvres d'Horace, » & tout recemment on vient de les » réimprimer en Angleterre, ſous le » titre d'*Eclogues* d'Horace, conformément

Digitized by Google

ment à l'ancien usage de ce mot Grec « &
& Latin. Servius est peut-être le pre- «
mier qui lui ait donné en Latin le sens «
que nous lui donnons en François, & «
qui ait appellé Eclogues, les Idylles «
bucoliques de Theocrite. «

Le mot d'*Idylle* est moins déterminé «
à la Poësie Pastorale que celui d'*Eclo-* «
gue. Les Odes de Pindare ont pour titre «
εἴδος, qui est le primitif d'εἰδύλλιον, «
dont nous avons fait *Idylle*. Theocrite a «
composé des Poësies Pastorales, qu'il «
avoit apparemment intitulées Βουκολικά, «
mot que l'on trouve souvent employé «
dans ses ouvrages. Servius remarque «
qu'il a composé dix Eclogues, & c'est, «
sans doute, de ces Eclogues que veut «
parler Quintilien, lorsqu'il dit que «
Theocrite est admirable en son genre, «
mais que sa Muse toute champêtre, & «
toute pastorale, redoute non-seulement «
la gravité du barreau, mais même le «
commerce de la Ville. *Admirabilis in* «
suo genere Theocritus, sed Musa illa «
rustica & pastoralis non forum modo, «
verum etiam urbem reformidat. Ce juge- «
ment de Quintilien ne peut pas regar- «
der les autres Poësies de Theocrite. «
Elles faisoient un corps d'environ «
vingt pieces, de la même étenduë à peu «
près, que les dix Eclogues, pour parler «

Digitized by Google

» comme Servius. Elles étoient compri-
» ſes ſous le titre de εἰδύλλια, *Idylles.*
» Dans la ſuite des temps les Grammai-
» riens qui ont recueilli les ouvrages de
» Theocrite, & qui d'ailleurs ont fait de
» grands changemens dans les titres des
» livres anciens, ont renfermé toutes ces
» differentes pieces ſous un titre com-
» mun, & les ont toutes nommées *Idyl-*
» *les*, εἰδύλλια. Et comme la plus belle,
» & la plus précieuſe partie de ce Re-
» cüeil étoit celle qui contenoit les Bu-
» coliques, ou les pieces Paſtorales, &
» que l'on ne connoiſſoit plus les ouvra-
» ges de Theocrite, que ſous le nom
» d'*Idylles* de Theocrite, l'uſage de nôtre
» Langue ſemble avoir reſtraint ce mot
» à la Poëſie Paſtorale, & aux Bucoli-
» ques. Il faut dire la même choſe du mot,
» *Eclogue*, dont la ſignification vague, &
» indéterminée par elle-même, a été en-
» core plus reſtrainte parmi nous aux
» Poëſies Paſtorales, & n'a conſervé
» dans nôtre Langue que cette unique
» acception, quoique les mots d'*Idylle* &
» d'*Eclogue* n'ayent jamais été employez
» par Theocrite, ni par Virgile. Nous
» devons donc ces deux mots aux Gram-
» mairiens Grecs ou Latins. Car les dix
» pieces de Virgile qu'on nomme *Eclo-*
» *gues*, ne ſont pas toutes de pieces Paſ-
tora-

Digitized by Google

torales. *Sed est sciendum*, dit Servius, « *septem Eclogas esse mere rusticas, quas* « *Theocritus decem habet.* Ainsi en Fran- « çois les termes d'*Idylle* & d'*Eclogue* « sont demeurez aux Poësies champêtres, « à peu près comme le mot de Poësie, qui « dans la Langue Grecque signifie en ge- « neral quelque ouvrage que ce soit, a « été déterminé par l'usage au plus riche « ouvrage de l'imagination, que par ex- « cellence nous appellons *Poësie* après les « Grecs & les Latins, qui nomment Poëte « celui qui réüssit dans cette espece d'ou- « vrage, d'un mot qui dans l'acception « generale du terme Grec, veut dire sim- « plement un ouvrier, Ποιητής. Ainsi le « terme d'amour qui a pour objet tout ce « qui est desirable, a été déterminé à si- « gnifier ce sentiment qui porte l'homme « & tous les animaux à la multiplication « de leur espece, & qui suivant la re- « marque de Platon, a sa racine dans un « desir de l'immortalité. «

Cependant pour parler avec quel- « que précision, je crois que parmi nous « le mot *Idylle*, qui n'a point été reçû « dans le Latin a plus retenu de son an- « cienne signification, que le mot *Eclo-* « *gue* n'en a retenu de la sienne, puis- « qu'Eclogue ne se dit en François que « de la Poësie Pastorale, au lieu qu'on »

Digitized by Google

» pourroit nommer Idylle toute petite » piece de Poëſie qui n'auroit que fort » peu de raport avec le genre Paſtoral. » Je me ſervirai donc ici du mot d'Eclo- » gue dans l'acception qui eſt purement » de nôtre Langue, pour ſignifier un » Poëme Bucolique ou Paſtoral, & je » dirai, par exemple, après Servius, que » Theocrite a fait dix *Eclogues*, à la dif- » ference d'environ vingt autres pieces » que je nommerai *Idylles*.

Vous conviendrez, ſans doute, Madame, que vôtre queſtion eſt déja toute éclaircie par ce que je viens de vous rapporter, & qu'il falloit pour cela un peu de diſcuſſion, & d'une auſſi bonne main, ſur la valeur, l'abus, & la fixation des termes d'Eclogue & d'Idylle, dont il ſemble que juſqu'ici on n'a pas aſſez bién démêlé la nature & la difference. Nous comptons auſſi que vous excuſerez, en faveur d'un tel éclairciſſement, quelques mots des Langues ſçavantes, qu'il étoit impoſſible à l'habile Auteur de ne pas employer. Nous ſçavons d'ailleurs que ces Langues ne vous ſont pas tout-à-fait étrangeres.

Nous pourrions au reſte en demeurer à ce Préliminaire de la Diſſertation, & finir ici cette Lettre; mais nous croyons que vous nous ſçaurez encore plus de gré,

Digitized by Google

té, si nous ajoûtons quelques autres endroits qui suivent ce que vous venez de voir, & qui ont rapport à la question qu'il vous a plû, Madame, de nous proposer.

L'Eclogue est une espece de Poëme « dramatique, où le Poëte introduit des « Acteurs sur une scene, & les fait par- « ler. De cette définition l'Auteur tire le plan, & tout l'ordre de sa Dissertation. Car il examine avec l'étenduë convenable. 1° Le lieu de la scene. 2° Les « Acteurs. 3° Les choses qui se passent, « & qui se disent sur la scene, & enfin « le stile, & la maniere dont elles se disent, &c. «

L'ancienne Tragedie, selon Aristote, « n'admettoit qu'un seul Acteur. Eschyle « en ajoûta un second, & Sophocle en introduisit un 3e. L'Eclogue a conservé ces « trois états des pieces dramatiques. Un « seul Berger fait une Eclogue : souvent « l'Eclogue en admet deux ; un troisiéme « y peut avoir place comme le juge des « deux autres. C'est ainsi que Theocrite « & Virgile en ont usé dans leurs pieces « Bucoliques..... «

Quoiqu'en disent les Grammairiens, « la seconde Idylle de Theocrite, qui « roule toute sur une passion effrenée, « n'est point une Eclogue ; ce n'est point «

» un Poëme Bucolique..... Je ſuis per-
» ſuadé qu'il n'a ſongé à rien moins qu'à
» faire une Idylle ruſtique, ou une Eclo-
» gue, quand il a compoſé cette piece,
» &c.

» Il faut avoüer que la Poëſie Bucoli-
» que eſt renfermée dans des limitez aſſez
» étroites..... Les Chanſons des Bergers
» ſont bien moins ſuſceptibles de varieté.
» Je dis de cette varieté qui puiſſe plaire,
» & qu'il n'engage le Poëte dans aucun
» des écüeils que j'ai marquez..... C'eſt
» peut-être pour cette raiſon que les
» grands maîtres ont fait un ſi petit nom-
» bre d'Eclogues. Les Critiques n'en
» comptent que dix dans le Recüeil de
» Theocrite, & que ſept dans celui de
» Virgile..... J'ai déja oſé dire ma penſée
» ſur quelques endroits du *Tityre*, qui
» eſt la premiere Eclogue, & du *Mœris*,
» qui eſt la IX^e & l'on ne doit pas mettre
» au rang des Eclogues, ni *Pollion*, ni
» le *ſilence*. Ce ſont de pures Idylles,
» &c.

» De tout ceci il réſulte que d'environ
» trente pieces que nous avons de Theo-
» crite, ſous le titre d'*Idylles*, & de dix
» que nous avons de Virgile, ſous le titre
» d'*Eclogues*, à peine y a-t'il en tout huit
» ou dix Eclogues qu'on puiſſe nommer
» ainſi, ſuivant l'acception Françoiſe de

ce

Digitized by Google

ce mot. Il y en a bien moins encore dans « les Auteurs modernes. «

L'Auteur après avoir dit que le ſtile du Poëme Bucolique doit être proportionné aux ſujets qui ont place dans l'Eclogue, ſtile qui ne doit point être trop concis, l'Eclogue recevant avec grace des Deſcriptions étenduës, & un détail même de petites choſes, finit ſa Diſſertation, qui nous paroît en ſon genre une piece achevée, en diſant qu'il n'a ſongé, en la compoſant, qu'à nous donner une idée diſtincte de ce qu'on appelle préciſement Poëſie Bucolique, Poëſie Paſtorale, ou Eclogue, trois termes differens, qui ne ſignifient, dit-il, qu'une même choſe.

Après ces éclairciſſemens ajoûtez à vos propres lumieres, il ne nous reſte plus, Madame, qu'à vous exhorter de ſuivre vôtre genie, & le goût que vôtre ſéjour à la campagne vous a donné pour la Poëſie Paſtorale. Ce que nous avons vû de vôtre façon nous fait penſer que vous pouvez y réüſſir, & que vous ne prendrez point le change ſur cet agreable ſujet. « Car pour ceux qui croyent avoir « fait une Eclogue, dit le ſçavant Auteur de la Diſſertation, « lorſque dans une jolie piece de vers, à laquelle ils don- « nent ce titre, ils ont ingenieuſement dé- «

» mêlé les mysteres du cœur, & manié » avec fineſſe les ſentimens, & les ma- » ximes de la galanterie la plus délicate, » ils ont beau nommer Bergers les per- » ſonnages qu'ils introduiſent ſur la ſce- » ne, ils n'ont point fait une Eclogue, » ils n'ont point rempli leur titre; non » plus qu'un Peintre, qui ayant promis » un païſage ruſtique, nous offriroit un » Tableau, où il auroit peint avec ſoin » les jardins de Marli, ne rempliroit » point ce qu'il auroit promis.

Nous finirons avec cette réflexion du maître qui a ſi bien connu le ſujet que nous traitons, & tout-à-fait prevenus en vôtre faveur, nous vous aſſurons, Madame, que nous ſommes avec reſpect, &c.

A Paris ce 26. Mars 1724.

L'IM-

Digitized by Google

A M. DE LA VISCLEDE,

Sur ce qu'il avoit remporté les deux prix à l'Académie Françoise.

LA Visclede, honneur de nos jours,
Toi, qui fais revivre en Provence,
La gloire de nos Troubadours,
Et par de sublimes discours,
Viens de charmer toute la France,
Souffre qu'avec de foibles sons,
Un rimeur peu connu des neuf sçavantes Fées,
Ose mêler sa voix à celle des Orphées,
Dont les immortelles chansons,
Celebrent à l'envi tes glorieux trophées.

Par une faveur d'Apollon,
La plus rare & la plus parfaite,
Tu joins l'Orateur au Poëte,
Aussi dans le sacré vallon,
Vit-on jamais victoire plus complette.
Des doctes Sœurs maint nourrisson,
Envieux de telle conquête,

Digitized by Google

En a je crois martel en tête ;
Mais quand les juges d'Hilicon,
Ces dispensateurs de la gloire,
T'ont decerné l'honneur de la victoire,
Il faut baisser le pavillon,
Et voir sans murmurer qu'au Temple de memoire,
Parmi les noms fameux on ait placé ton nom.
Il est beau de brûler d'une si noble envie ;
Pour moi qui vas formant des projets moins altiers,
Je suis content de voir qu'un brin de tes lauriers,
Se répand sur nôtre patrie.

Par M. d'Estienne Blegier.

REPONSE.

De M. de la Visclede aux vers precedens.

CHer favori de Melpomene,
Qui sur le double Mont guide toûjours tes pas,
D'Estienne, dont l'heureuse veine
Fait l'ornement de ces climats :

Que

Que ne te dois-je point ? ton éloquente lyre,
Prodigue en ma faveur ſes ſons les plus touchans.
Aux ſentimens que cet honneur m'inſpire,
Mon cœur à peine peut ſuffire,
Et comment par ſes foibles chants,
Ma Muſe pourroit-elle aujourd'hui les décrire ?

Qu'il eſt doux de ſe voir loüé,
Par un genie heureux dont maint écrit ſublime
Des ſçavantes Sœurs avoüé,
Attire du public la loüange unanime.
Auſſi je l'avoüerai tu n'as que trop flatté,
Une ſecrette vanité,
Dont mon eſprit à peine à ſe défendre,
Lorſque l'encens eſt ſi bien aprêté,
On s'y laiſſe aiſément ſurprendre ;
Mais malgré de tes vers le charme ſéducteur,
Malgré leur tour ſubtil, & leur délicateſſe,
Je ſçaurai me dire ſans ceſſe,
Que je ne dois ton éloge flatteur
Qu'à l'excès de ta politeſſe.

Que ne puis-je, à mon tour, par de nobles efforts,

Des

Des Troubadours chanter le Coriphée ?
Que n'ai-je pour répondre à tes charmans
accords,
La voix & la Lyre d'Orphée ?
Mais plutôt que d'oſer te loüer foiblement,
Je dois t'admirer & me taire,
Tes vers que chacun lit avec empreſſement,
Feront ce que les miens jamais ne ſçauroient
faire.

Digitized by Google

LA PROVENCE.

ODE.

(A) JE fuis le penchant qui m'entraîne ;
Qu'aux pays qu'arrose la Seine,
D'autres prodiguent leur encens,
Conduit par la reconnoiſſance,
Je viens aux lieux de ma naiſſance,
Conſacrer mes plus doux accens.

Pourrois-tu, Dieu de l'harmonie,
Ne pas ſeconder mon genie
Dans un ſi glorieux projet ?
Non, ſans doute, non. La Provence
De ta favorable influence,
A toûjours reſſenti l'effet.

Par tout les rimes meſurées,
Des mortels étoient ignorées,
On n'en connoiſſoit point le prix ;

(A) *Cette Ode a été faite à l'occaſion de quelques vers, où l'on traitoit la Provence de climat groſſier.*

Du-

Du Dieu des vers faveur sublime,
Les premiers sons qu'orna la rime !
Durance, (A) tu les entendis.

Des neuf Sœurs ce climat fertile,
Fut toûjours le plus cher azile,
Et reçût toûjours leurs faveurs.
Paris de ton fameux Parnasse,
Plus d'une fois à nôtre audace,
Tu vis remporter les honneurs.

Que de favoris de Bellone,
De Pallas, du fils de Latone,
As-tu produit, climat heureux ?
Tu nous donnes, rival d'Athénes,
D'où sortirent les Demosthenes,
Des Orateurs aussi grands qu'eux.

L'un (B) par ses éloges funebres,
Sçait des Heros les plus celebres,
Faire à jamais vivre le nom.
L'autre (C) par de nouvelles graces,

(A) *Riviere qui passe en Provence.*
(B) *Flechier, Evêques de Nimes.*
(C) *L. P. Massillon, Evêque de Clermont.*

Fait

Digitized by Google

Fait ſur ſes glorieuſes traces,
La commune admiration.

Quel autre (A) vois-je encor paroître?
Aix, dans tes murs tu le vis naître,
Sa gloire vole en mille lieux,
Son éloquence brille, éclate,
Sur lui d'une cour délicate,
Il ſçait attirer tous les yeux.

Mais quel Philoſophe s'avance,
La Raiſon & l'Experience,
Ne l'abandonnerent jamais.
C'eſt Gaſſendi: de la nature,
Plus grand, plus ſage qu'Epicure,
Il dévelope les ſecrets.

D'Auteurs une troupe ſçavante,
A mes yeux ici ſe preſente,
Formons pour eux de nouveaux ſons.
Mais non, ſans mes vers leurs ouvrages,
Les garantiront des outrages,
Des injurieuſes ſaiſons.

(A) *Le P. Gaillard, Jeſuite.*

C'eſt

C'eſt-là que leur nom plus durable,
Malgré la Parque inexorable,
A jamais ſera reſpecté.
Et c'eſt-là qu'avec leur memoire,
Heureuſe Provence, ta gloire
Trouvera l'Immortalité.

LETTRE écrite par l'Imprimeur de la nouvelle édition de Villon, au ſujet de celle qui ſe trouve inſerée dans le Mercure de Fevrier, qui contient une Critique des Notes qui accompagnent l'édition de Villon.

VOus me faites beaucoup d'honneur, Monſieur, en me louant ſur les attentions qui ſont de mon reſſort, & que j'ai employées pour donner une édition de quelques-uns de nos Poëtes du moyen âge; mais j'oſe prendre la liberté de vous dire que vous ne rendez pas aſſez de juſtice à l'Auteur des Notes qui ſe trouvent répanduës dans le Villon: s'il étoit connu de vous, les ouvrages importans qui ſont ſortis de ſa plume, ſon caractere reſpectable, vous auroient ſans doute déterminé à prendre plus

Digitized by Google

plus de menagemens. Je n'entre point dans la discussion de vôtre Critique, que les connoisseurs, après vôtre debut, s'attendoient à trouver plus étenduë; les Poëfies de Villon vous presentoient une belle carriere, & l'on auroit profité de vos remarques avec plaisir; mais, Monsieur, cela n'est pas de ma competence, je suis engagé dans une profession qui exercée dans toutes ses parties me demande tout entier.

Trouvez bon que je me serve de l'occasion pour rendre compte au public de ma conduite dans l'impression de nos Poëtes du moyen âge, qui ont paru depuis quelque temps. Si l'Auteur des nouvelles Litteraires du Journal des Sçavans me fait l'honneur de jetter les yeux sur cette Lettre, il reconnoîtra que ce n'est pas entierement nôtre faute si nous n'avons pas travaillé suivant ses idées. Je ne dissimulerai pas que l'empressement du public à rassembler à grands frais ces petits volumes, souvent déchirez, en desordre, presque toûjours sans propreté. Cet empressement, dis-je, & leur extrême rareté sont les motifs qui m'ont déterminé à prendre la résolution de les réimprimer il y a plus de six années. Mais ayant consulté des personnes intelligentes, on me fit comprendre que je donne-

Digitized by Google

donnerois un grand relief à mes éditions si je les mettois entre les mains d'habiles Editeurs, & si je les procurois avec des Notes critiques. Je vous avouë que mon premier mouvement fut de me livrer à une idée, dont l'execution me paroiſſoit tout-à-fait propre à rendre mes éditions recommandables. Je me figurois que répandu par mon commerce dans le monde ſçavant, je n'aurois aucune peine à trouver des perſonnes qui ſe feroient un plaiſir de ſe prêter à ce travail. Mes amis les plus clairvoyans ne tarderent pas à me faire revenir de mon préjugé; ils me firent appercevoir que le nombre de ceux qui étoient verſez dans ce genre de Litterature n'étoit pas conſiderable, qu'il falloit neceſſairement poſſeder de longue main nos anciens Auteurs des XIV. XV. & XVI. ſiecles, être rompu dans la lecture des Hiſtoriens, Poëtes, & autres Ecrivains de ces mêmes ſiecles, ſans quoi il ſeroit impoſſible de ſortir avec honneur de ce travail; ils ajoûtoient que les éditions de nos anciens Poëtes étoient étrangement défigurées dans les plus anciennes éditions, comme dans celles qui les avoient ſuivies: qu'il ne s'y rencontroit aucune ortographe, ſur laquelle on pût établir quelque choſe de ſolide: que la verſification, & même la ponc-

Digitized by Google

ponctuation étoient encore plus en desordre ; ainsi qu'il ne falloit me livrer, & m'engager avec aucun Editeur qu'à bonnes enseignes. En effet, plusieurs années se sont passées à essayer de déterrer quelqu'un en état de donner nos Poëtes du moyen âge, & qui en même temps ne se trouvât point engagé dans d'autres travaux Litteraires : & c'étoit-là, Monsieur, le point essentiel ; car vous ne doutez pas qu'il ne se trouve à Paris des personnes très-capables d'executer une entreprise de cette nature. Cependant Martial d'Auvergne, Pathelin, Villon, Coquillard, Cretin, Jean Marot, &c. étoient tous les jours recherché avec un empressement inexprimable par une infinité d'honnêtes gens de toutes sortes de conditions. Dès qu'il s'en presentoit quelqu'un dans les ventes publiques, il étoit enlevé sur le champ à des prix exhorbitans. La circonstance, je vous l'avouë, me parut favorable ; je n'avois rien à me reprocher, mes amis sçavoient les démarches que j'avois faites pour procurer des Editeurs aux éditions que je projettois : je crus que je pourrois risquer de donner enfin ces Poëtes, en prenant les mesures necessaires pour les rendre conformes aux plus exactes éditions qui nous en restent. C'est l'unique chose à quoi l'on s'est attaché,

ché, & à quoi l'on s'eſt engagé. On n'a rien épargné pour y réüſſir, comme il ſera aiſé de s'en convaincre, en conferant les anciennes avec les nouvelles éditions : ces dernieres ont même l'avantage inconteſtable d'être plus amples que les precedentes, puiſque l'on a ramaſſé çà & là tout ce que l'on a pû trouver, appartenant aux mêmes ouvrages ; par exemple, il y a un très-grand nombre d'éditions de Villon, où les Repuës franches, le Franc Archier de Baignolet, & le Dialogue de Malepaye & Baillevent ne ſe trouvent pas : nous avons tiré des Oeuvres de Molinet quelques Pieces de Cretin, qui ne ſont dans aucunes des éditions de ce Poëte : on trouvera dans le Coquillart differentes Pieces qui lui ſont attribuées dans une édition Gottique fort rare, qui n'ont été inſerées dans aucunes des éditions de ce Poëte. Enfin, j'oſe vous dire que l'on n'a rien épargné pour perfectionner ces nouvelles éditions ſur le plan que j'ai eu l'honneur de vous expoſer. Telles ſont les diſpoſitions où j'étois, Monſieur, & je travaillois ſuivant ces idées, lorſqu'à un retour de vacances, la perſonne dont j'ai eu l'honneur de vous parler au commencement de ma Lettre, m'envoya un cahier de Notes ſur Villon. Je les fis voir ſeparement du texte à quel-

Digitized by Google

quelques amis, ils ne les trouverent pas si fort indignes de voir le jour, & je puis même vous assurer que depuis vôtre censure ces mêmes personnes ont persisté à reconnoître qu'il y a dans ces Notes des choses curieuses & recherchées. Voilà un compte fidele de ma conduite, que je crois que je serois encore obligé de tenir, si je me trouvois dans le même cas. Sur la fin de vôtre Lettre vous souhaitez que l'édition du Roman de la Rose, que nous ayons promise, soit executée avec soin : puisque vous avez du goût, comme vous le témoignez dans vôtre Lettre, pour ce genre de Litterature, nous vous invitons à nous seconder ; nous ne serons point méconnoissans, vous trouverez même de l'ouvrage preparé, ouvrage qui ne fait pas beaucoup d'honneur, & qui coûte beaucoup : c'est une copie très-exactement revûë, & collationnée d'après un Mſ. des plus anciens ; les connoisseurs estiment qu'il pourroit être du temps du dernier Auteur du Roman de la Rose. Outre le secours de cette copie, qui doit être la base de nôtre édition, les marges de ce Mſ. sont remplies de differentes leçons tirées de plusieurs anciens Mſſ. Vous trouverez dans ce Poëme dequoi exercer une vaste Critique : vous sçavez mieux que

nous

Digitized by Google

nous que le ſtile des Auteurs du Roman de la Roſe eſt très-different de celui de nos Auteurs du XV. & XVI. ſiecle, c'eſt un pays tout nouveau, & les connoiſſeurs diſent qu'il faut avoir beaucoup lû de nos anciens Poëtes Mſſ. dont le nombre eſt plus grand qu'on ne croit; de plus ils ajoûtent que c'eſt un pays où il faut marcher ſans guide. Le ſeul Dictionnaire de Borel eſt ce que nous avons ſur cette matiere: ce Livre eſt très-peu de choſe, l'Auteur a travaillé ſans ſecours, ſans application, & ſans goût pour le genre de Litterature en queſtion, uniquement pour faire un volume in-quarto. Je ſuis, Monſieur, &c.

****

ODE ſur le mot, Duel, *employé dans des vers, comme une ſyllabe. Par un Membre de la Societé des Belles-Lettres de Châlons ſur Marne.*

QUelle fatale inquiétude,
Me pourſuit & me fait la loi.
Je me livre à l'incertitude,
A peine helas! ſçais-je pourquoi:
Une Diphtongue ridicule,
Eſt la ſource de mon ſcrupule,

De

De ma gayeté ſuſpend le cours,
Une ſyllabe m'embarraſſe,
Pour juſtifier mon audace,
A qui pourrai-je avoir recours ?

Düel, par un barbare uſage,
Ne fera pas Düel, ou Duel;
Je ne rime pas davantage,
Si l'on eſt auſſi ponctuel,
Fiel eſt ſyllabe pour l'oreille,
Miel a la cadence pareille,
Pour vingt autres l'on eſt d'accord;
Duel compoſé de quatre lettres,
Choque les loix des Geometres,
S'il n'eſt réduit au même ſort.

Oüi, conſultons la ſeule oreille,
Ce n'eſt qu'à ſa déciſion,
Qu'aujourd'hui Phœbus me conſeille
De ſoumettre la queſtion.
Duel, prononcé comme ſyllabe,
Rendroit-il un ſon plus arabe,
Que lorſqu'on le prononce en deux ?
Je n'y ſens point de repugnance,

Digitized by Google

Sous l'une, & sous l'autre cadence,
Ce mot peut faire un vers heureux.

En trissyllabe téméraire,
Jadis on vit marcher (1) payement,
L'usage aujourd'hui plus sévere
(2) Veut qu'il soit d'un pied seulement.
Qu'hier à l'oreille étoit rude,
Quand courant avec promptitude,
On le prononçoit brusquement;
Deux (3) Auteurs du terme, Liere,
Font une mesure contraire,
Et le scandent differemment.

Le mot, (4) fuir, celui de Poëte,
Selon le besoin d'un Rimeur,
Font que la mesure est parfaite,
Par plus, ou par moins de longueur;
Et par un même privilege,
Oüi s'étend, ou bien s'abrege,

(1) *Mainard.*
(2) *Sarrazin, Corneille, & Moliere.*
(3) *S. Amand & Corneille.*
(4) *Corneille le fait de deux syllabes, & M. de Fontenelle d'une seule.*

Sui-

Digitized by Google

Suivant l'exigence des mots.
Diſſyllabe deſagreable,
Düel, n'eſt-il invariable,
Que pour alterer mon repos?

Quoi par une licence heureuſe,
La ſyllabe chez les Latins,
Fut ou bréve, ou longue, ou douteuſe,
Et leur ſervit à pluſieurs fins.
Et les François dans la Diphtongue,
D'une cadence bréve ou longue,
N'auront jamais la liberté;
Periſſe la loi tirannique,
Qui ſoumit l'ordre Poëtique
A pareille captivité.

Digitized by Google

LETTRE à M. Couſtelier, où l'on répond à celle qui lui a été addreſſée dans le Mercure de France (Fevrier 1724.) au ſujet de ſon Edition de Catulle, Tibulle & Properce, vol. in 4°, à Paris 1723.

JE vous ſuis obligé, Monſieur, de m'avoir procuré la lecture de l'article du Mercure de France, qui regarde vôtre Edition de Catulle, &c. Le Critique vous rend juſtice, en loüant, comme il fait, la beauté des caracteres, & la netteté de l'impreſſion. En effet, vous n'avez rien negligé de ce qui pouvoit rendre parfaite cette Edition, qui de ce côté-là ne cede à aucune de celles qui ont paru juſqu'ici. Il ne fait pas le même jugement de l'Editeur. Il voudroit qu'il eut chargé le texte de bonnes Notes, & d'un plus grand nombre de diverſes leçons. Il ſent ſans doute que ce ſecours ne lui ſeroit pas inutile. Comme vôtre deſſein n'a été que de donner un bon texte, je ne ſçais ſi vous ſuivez les conſeils qu'il s'ingere de vous donner pour les autres Poëtes Latins, dont vous meditez l'impreſſion.

Je

Digitized by Google

Je n'ai trouvé que le premier point de sa Critique, qui merite quelque réponse. En lisant ses autres corrections, je me suis souvenu de ce pauvre petit Diable de Papefiguiere, *lequel ne sçavoit ne tonner, ne grêler, fors seulement le persil & les choux, &c. Rabelais, l. 4. ch. 45.* Si ses observations sur Tibulle & Properce, sur lesquels il n'a fait que jetter les yeux, ne sont pas mieux fondées, vous ne devez pas craindre qu'elles fassent tomber vôtre Edition. Je vais le suivre pied à pied.

D'abord il trouve mauvais le retranchement de trois Pieces, qu'on lit sous le nom de Catulle dans les Priapées (*Lusus in Priapum*) dans cet ordre,

Ego hæc, ego arte fabricata rustica, &c.

Hunc ego, juvenes, locum, villulamque pulchrum, &c.

Hunc lucum tibi dedico, consecroque, Priape, &c.

Ordre qui est renversé dans les Editions qui les ont conservées, où la derniere tient le premier rang, & la premiere est placée après les deux autres. Ce qui l'aigrit davantage, c'est que dans la Preface on n'ait point averti de cette suppression. L'Editeur croit l'avoir assez

Digitized by Google

dit par ces mots. *Ego verò sic statuebam, nisi ubi mendum haud dubium esset, nulli lectioni inhærendum quæ non Mss. alicujus fide fulciretur.* Ces Pieces ne se trouvant point dans les Mss. comme le Critique le confesse de bonne foi, ne doit-il pas assez sentir de lui-même la raison de cette omission ?

Mais, dit-il, Terentianus Maurus nous a conservé ces quatre vers,

Hunc lucum tibi dedico, consecroque, Priape,
Qua domus tua Lampsaci est, quaque silva, Priape;
Nam te præcipuè in suis urbibus colit ora
Hellespontia, cæteris ostreosior oris.

Puis il ajoûte, *& similes plures sic conscripsisse Catullum scimus.* D'où le Critique conclut que les deux autres Pieces sont aussi de Catulle, parce qu'elles se trouvent sous son nom dans les Priapées. Il appuye son raisonnement sur l'autorité de Muret, dont voici les paroles: *Quoniam autem Terentianus admonet Rectorum Deo cecinisse Catullum hujus generis versus, extantque inter Virgiliana nos casus nonnulli, quos eruditi homines Catullo tribuunt, & nos quoque numquam aliter credidimus; adscripsimus eos, tam ut, quasi postliminio, ad auctorem re-*

deant

deant ſuum, tum ut curſim à nobis non-nulla in eis, quæ catcros fugere, adnotentur.

A quoi je répons que Terentianus Maurus n'ayant rapporté que ces quatre vers, ſon autorité ne conclud rien en faveur des deux autres Pieces, que Muret a inſerées le premier dans ſon Edition ſur une pure conjecture, ſans être appuyé ſur les Mſſ. de Catulle, ni ſur les plus anciennes Editions, où l'on ne trouve aucune de ces trois Pieces.

Il s'agit maintenant de voir ſi l'autorité de Terentianus Maurus doit faire adopter comme de Catulle ces quatre vers qui ont paru indignes de ce Poëte à tant d'excellens Critiques, qui ou les ont tout à fait rejettez de leurs Editions, ou les ont marquez en caracteres differens, placez à la fin, faiſant aſſez connoître par là qu'il les regardoient *tanquam ſpurios.*

Terentianus Maurus poſterieur à Catulle, puiſqu'il vivoit ſous Trajan, ne peut-il pas avoir ſuivi l'erreur populaire qui lui attribuoit ces quatre vers? Le Dialogue des Orateurs ne ſe trouve-t'il pas en des Mſſ. ſous le nom, & à la fin des Oeuvres de Quintillien, & en d'autres ſous celui de Tacite? Il eſt cependant très-certain qu'il n'y a qu'un des deux qui en ſoit l'Auteur, & peut-être

Digitized by Google

n'eſt-ce ni l'un ni l'autre. Ne voyons-nous pas de nos jours donner des ouvrages, ſoit en Proſe, ſoit en Vers à des perſonnes qui n'ont jamais penſé à les compoſer ? Clement Marot ſe plaint amerement dans ſon Epître à Eſtienne Dolet, qui ſe lit à la tête de ſes Oeuvres, qu'on lui attribuoit des vers indignes de lui, & qu'on les avoit imprimez ailleurs ſous ſon nom. Nous voyons de même à la fin des Oeuvres de François Villon in 16. chez Galiot du Pré 1532, & dans les Editions poſterieures, *les Repues franches*; *le Monologue du Franc Archier de Baignollet*; *le Dialogue de Mallepaye, & de Baillevent*; que les bons connoiſſeurs ſçavent n'être point de lui, mais de ſes Diſciples. N'a-t'il pas pû ſe faire de même, que, du temps de Terentianus Maurus, ces quatre vers ſe ſoient lûs ſous le nom de Catulle ? comme nous voyons aujourd'hui en pluſieurs anciens Mſſ. des morceaux de differens Auteurs, confondus ſans diſtinction ſous un même titre.

D'ailleurs ces quatre vers ſont ſi peu de choſe pour la penſée, & le ſtile en eſt tellement au-deſſous de Catulle, que cette raiſon ſeule ſuffit, pour les laiſſer dans l'*Appendix Virgilii*, où ils ont été rangez anciennement, comme dans leur place naturelle, entre les autres ouvrages,

Digitized by Google

ges, dont les Auteurs sont douteux. L'autorité des Mſſ. est la seule qu'on doit suivre, & la seule que l'Editeur s'est proposée, *nisi ubi mendum haud dubium esset.*

Achille Stace qui étoit bien fourni des Mſſ. de Catulle, ne dit pas un mot de ces trois Pieces. Aussi ne les y avoit-il pas trouvées, & il n'a pas crû devoir preferer l'autorité de Terentianus Maurus à ces respectables originaux.

Quant à Joseph Scaliger, il n'est pas difficile de deviner quels motifs l'ont empêché de donner ces pieces dans son Edition de Catulle, &c. quoiqu'il les eut données dans son *Appendix Virgilii* en 1573. C'est uniquement parce qu'il les avoit publiées à leur place, entre les ouvrages dont les Auteurs sont suspects, c'est, dis-je, par cette raison qu'il n'a eu garde de les donner à Catulle. En cela il a été suivi dans l'Edition d'Angleterre, in 4.° 1702. & c'est pour cela aussi qu'Isaac Vossius, quoique hardi Critique, a jugé à propos de les rejetter à la fin dans son Edition, ne croyant pas que l'autorité de Terentianus Maurus, qui cite ces quatre vers, fût suffisante, pour leur donner un juste droit de naturalité.

Peut-être, dit le Critique, que *la coutume de les inserer n'étant point établie,*

Digitized by Google

Scaliger ne croyoit pas cela autrement ne-ceſſaire.

On lui pourroit dire, *diſtingue tempora, & concordabis ſcripturas.* L'Edition de Muret in 8° à Veniſe, chez Paul Manuce eſt de 1554. une autre chez Plantin in 16 en 1560. une troiſiéme à Veniſe in 8° en 1562. où ſe trouvent d'après Muret ces trois Pieces, ſans mettre en ligne de compte les Editions que je ne connois pas. C'en étoit aſſez pour mettre Joſeph Scaliger en droit de ſuivre cette coûtume dans les deux Editions qu'il a données, l'une en 1577. & l'autre en 1600. s'il eut eu aſſez peu de Critique pour le faire. On pourroit faire ici un raiſonnement démonſtratif. Joſeph Scaliger a mis ces trois Pieces dans l'*Appendix Virgilii* en 1573. comme dans leur place naturelle entre les ouvrages, dont les Auteurs ſont ſuſpects, & les a omiſes dans ſes deux Editions de Catulle en 1577. & 1600. Donc il n'a pas crû que ces Pieces fuſſent veritablement de cet Auteur.

C'en eſt trop, Monſieur, pour un convaleſcent, & je devrois en reſter là, pour ne point alterer vôtre ſanté. Je ne puis cependant me diſpenſer de dire quelque choſe à la décharge de l'Editeur, ſur les leçons qu'il a reçûes dans le texte, ſur les

jonc-

Digitized by Google

jonctions qu'il a suivies d'après Joseph Scaliger.

Il lui reproche d'abord la jonction de la 56. Epigramme, page 34.

Bononiensis Rufa Rufulum fallat, &c.

Avec celle qui la suit, & qui en d'autres Editions en est separée, & commence ainsi :

Num te leæna montibus Libystinis, &c.

Il faut se fermer les yeux, pour ne pas appercevoir que cette derniere est une suite de la premiere. Achille Stace l'avoit reconnu avant Joseph Scaliger. Voici ses paroles : *Mihi verò finis Epigrammatis (BONONIENSIS RUFA, &c.) deesse videtur, & ejus quod sequitur (NUM TE LEÆNA, &c.) principium.* Qui ne voit pas d'une simple lecture que ces vers,

Num te leæna montibus Libystinis,
Aut scylla latrans infima inguinum parte,
Tam mente durâ procreavit, ac tetrâ,
Ut supplicis vocem in novissimo casu
Contemptam haberes? ô nimis fero corde!

Qui ne voit pas, dis-je, que ces vers sont un reproche à Rufa sur sa cruauté, parce qu'elle faisoit languir Rufulus, & que par-

Digitized by Google

conſequent le mot *fellat* eſt une leçon corrompuë qui jette le Poëte dans une contradiction manifeſte, car en introduiſant *fellat* dans le texte, le Poëte peut-il dire à Ruſa, *ô nimis fero corde!* Auſſi Palladius Fuſcus ſubſtituë *fallit* à *fellat*. Joſeph Scaliger s'explique ainſi ſur ce mot, *hîc ſpurci homines verbum ſpurcum ſubſtituerunt; in quo non ſolùm eos reprehendo, ſed etiam quod eorum temeritate, quâ hunc locum contaminarùnt, ex uno epigrammate duo non integra facta ſunt.* Si le Critique ne veut pas en croire Scaliger, contre lequel il paroît animé, il faut eſperer que l'autorité de Palladius Fuſcus, qui change *fellat* en *fallit*, mot qui fait le même ſens que *fallat*, lui fera trouver la jonction ſupportable, & s'il y regarde de près, abſolument neceſſaire.

Mais voici une autre jonction d'après Joſeph Scaliger, laquelle paroît *inepte* au Critique, qui ſoutient qu'il l'a faite *aveuglement*. C'eſt à la page 82. epigr. 88. qui eſt jointe à celle qui dans les autres Editions la ſuit. La voici,

Nil nimium ſtudeo, Cæſar, tibi velle placere,
Nec ſcire utrùm ſis albus, an ater homo.
Mentula machatur, machatur mentula certe,
Hoc eſt quod dicunt, ipſa olera olla legit.

Cet

Cet homme si clairvoyant ne sçauroit concevoir le rapport des deux derniers vers aux deux premiers. Ce proverbe, *ipsa olera olla legit*, répond admirablement bien au second vers du premier Distique, *nec scire utrùm sis albus an ater homo.* Achille Stace en a si bien senti la liaison qu'il a dit sur ce premier Distique détaché du dernier, *sunt qui desiderari putent cæteros versus hujus epigrammatis.* Catulle fit cette Epigramme, pour reprocher à Jules-Cesar ses adulteres & ses débauches, comme nous l'apprend Quintilien, liv. XI. de ses Institutions. *Negat*, inquit, *se magni facere aliquis Poëtarum, utrùm Cæsar ater, an albus homo sit.* Les anciennes Editions de Parthenius n'ont fait de ces quatre vers qu'une seule Epigramme, & au lieu d'*ater* il a substitué *alter*, en quoi il s'est trompé. La matiere de ces vers ne souffre pas qu'on s'y étende davantage.

Il reste à répondre à trois minuties, & à une legere correction faite par le changement de trois lettres dans un vers tout-à-fait défiguré; de laquelle l'Editeur a averti de bonne-foi à la marge.

1°. Pag. 17. epigr. 26. où Catulle reproche à Jules-Cesar ses profusions à l'égard de Mamurra.

Quis

Quis hoc poteſt videre ? quis poteſt pati ?
Niſi impudicus, & vorax, & aleo ?
Mamurram habere, quod comata Gallia,
Habebat uncti, & ultima Britannia, &c.

L'Editeur a préferé dans le texte *aleo*, qui ſe lit en pluſieurs Editions, entr'autres en celle de Palladius Fuſcus, à *Helluo*, qu'on trouve en d'autres. Sa raiſon eſt que le mot *aleo* encherit ſur *helluo*, c'eſt-à-dire, un homme, *qui vorando conſumpſit. Nam*, dit Palladius Fuſcus, *nihil aliud eſt* helluari, *quam immoderato ſumptu bona ſua conſumere ; unde helluones dicuntur voraces.* Le Poëte auroit donc dit deux fois la même choſe, & même l'auroit repeté une troiſiéme fois, puiſqu'il dit plus bas dans la même Epigramme, *an parum helluatus es* ? D'ailleurs le Poëte reproche à Ceſar d'avoir dépenſé pour Mamurra *ducenties aut trecenties :* ce qui revient à 882353. écus d'or ou environ. Il eſt difficile que le jeu n'entrât pas dans une dépenſe auſſi énorme. Si l'Editeur eut mis *helluo* dans le texte, le Critique eut eu un beau champ pour s'égayer, & pour faire valoir *aleo.*

2° Il chicane l'Editeur ſur le mot *Salaputium*, page 31. Epigr. 50. dont le der-

dernier vers est, *Dii magni Salaputium disertum!* en parlant de Calvus qui étoit de la plus petite taille, mais mordant, & caustique à l'excès. Le Critique voudroit que l'Editeur eut mis ou *Solopachium*, ou *Sophocion*, ou *Salopygium*, mots employez par plusieurs Commentateurs, & demande s'il n'est pas problématique: après cela lequel des deux il faut préferer, ou du mot *Salaputium*, ou *Salicippium*. Ce dernier a son sens, & exprime bien la petitesse de Calvus, *Salicippium*, comme qui diroit *Saliens in cippum*, ce qu'il étoit obligé de faire afin d'être vû de ses Auditeurs. Mais outre que ce mot ne se trouve point dans les bons vocabulaires, *Salaputium*, qui se trouve dans le Trésor de Robert Estienne, cité d'après Catulle, dit la même chose, & exprime de plus le stile vif, aigre, & mordant de Calvus. Voici les termes de Robert Estienne au mot *Salapusius*: *quo nomine dictus est Calvus, Catulli familiaris, tanquam puer, ob staturam puerilem, plenus salis & oratoriæ mordacitatis.* D'ailleurs *Salaputium* est la leçon de toutes les anciennes Editions que Joseph Scaliger a conservée. Je n'ose trop appuyer sur son autorité que le Critique traite d'*inepte*; mais il la recevra peut-être, étant soutenuë de celle de Robert Estienne.

Digitized by Google

3° Il rejette *Tappone*, page 86. Epigr. 98. & aime mieux *Caupone*. Il n'y auroit eu aucune raiſon de changer ce dernier mot qui fait un bon ſens, s'il étoit appuyé ſur les Mſſ. Mais tous ont *Tappone* & *Tapone*. Achille Stace cite pour ces deux leçons les Mſſ. de Maffée & de Zanchus, & celui de Padouë pour *Tripone*, d'où il conjecture qu'on pourroit lire *turpi ore*. Joſeph Scaliger dit qu'il a lû à Plaiſance une ancienne Inſcription, avec le mot *Tappo*. *In veteri Inſcriptione Plancentiæ legi*; *C. VALERIUS TAPPO*. Tite-Live, cité par le même, parle au l. 38. de Valerius Tappus. D'où il conclud, *Tappones*, *familia Romæ ingente Valeria*. C'eſt donc à un ami de Tappon, qui vouloit mettre mal Catulle dans l'eſprit de Leſbie, que s'adreſſe cette Epigramme. *Iſte igitur Tappo*, dit Joſeph Scaliger, *cum iſto inſuſurrabat Leſbiæ neſcio quæ, quibus ſuſpicionem illi faceret Catullum alio tranſtuliſſe calorem ſuum*. Voici la Piece qui conſiſte en quatre vers :

Credis me potuiſſe meæ maledicere vitæ,
Ambobus mihi quæ carior eſt oculis?
Non potui, nec, ſi poſſem, tam perditè amarem;
Sed tu cum Tappone omnia monſtra facis.

Omnia

Digitized by Google

Omnia monstra facis, peut se prendre en deux sens, ce qui rend la pensée plus vive. Les Grecs disent en un seul mot τερατογραφεῖν, τερατολογεῖν, τερατοποιεῖν.

Nous voici enfin arrivez au terme. Le Critique triomphe sur ce dernier endroit qui est à la page 76. Epigr. 72. Voici le vers :

Quia tu animum obstirmas usque, instrictumque reducis ?

Le mot *instrictum* qu'il appelle une correction tirée par les cheveux, est cité dans les meilleurs Dictionnaires, entr'autres dans celui de Robert Estienne d'après Catulle. C'est ce qui a déterminé l'Editeur à s'en servir. Le vers est tout-à-fait défiguré dans les Mss. Voici précisément comme il y est écrit :

Qui tu animum affirmas atque instinctoque reducis.

Il a marqué de bonne-foi à la marge, qu'on lit diversement ce vers dans les Editions, *hic versus in Mss. corruptissimus variè legitur. Ita nos, tribus litteris immutatis emendavimus.* Le Critique en convient lui-même. Mais il prétend que *pour avoir un bon guide, l'Editeur n'avoit qu'à suivre Isaac Vossius plutôt que de s'égarer.* Or le sens de Vossius qui corrige ainsi ce vers :

Quin

Digitized by Google

Quin tu animum affirmas, atque istinc te reducis?

Est précisément le même que celui de l'Editeur, qui y fait un moindre changement. Comment donc le Critique peut-il dire *que trois lettres gâtent ce vers*? Catulle se parlant à lui-même, se reproche sa foiblesse, & se dit qu'il devroit se défaire, *se dépestrer* de sa passion : ce qu'expriment admirablement bien ces mots *instrictumque reducis*? Il ne s'est donc pas plus égaré qu'Isaac Vossius, dont il trouve l'*expression très-Catullienne*; & si l'Editeur eut suivi cette leçon, le Critique n'eut manqué de trouver à redire à la dureté de ce vers Spondaïque, où il y a même une licence au mot *reducis*.

Voilà, Monsieur, mes réflexions sur cette Critique. Je vous les envoye, pour en faire tel usage qu'il vous plaira. Ceux qui lisent les anciens Poëtes Latins se contentent de les effleurer sans les approfondir. Ils blâment tout ce qui n'est pas de leur goût, & souvent ce qu'ils n'entendent pas assez, soit faute de lumieres, soit qu'ils ne veüillent pas s'en donner la peine. Je regarderai toûjours comme téméraire quiconque prétendra s'élever contre un Critique tel que Joseph Scaliger. Il se trouva autrefois un homme qui osa

Digitized by Google

osa dire qu'Hercule étoit un lâche. Ce fanfaron a-t'il fait perdre pour cela l'opinion qu'on a toûjours eue de la valeur de ce destructeur de monstres ? Le Critique ne réüssira pas mieux à détruire la réputation de Joseph Scaliger, établie dans l'esprit du public par tant d'excellens ouvrages qui sont sortis de sa plume. Si vous parvenez à connoître cet Auteur des Observations sur vôtre Catulle, &c. vous pourriez lui proposer la révision de Lucrece que vous songez à réimprimer ; ce seroit la pierre de touche, & le paralelle de Lucrece & de Catulle, du côté de la difficulté, est assez égal. Comme il est amateur de bonnes tables, il trouveroit un secours déja preparé par celle que nous a donnée Giphanius dans son Edition, chez Plantin en 1566. Je suis, Monsieur, &c.

VERS presentez à Madame..... le Lundi de Pâques par son Cuisinier, sur l'air: Réveillez-vous, belle Endormie.

ENfin, Comtesse toute aimable,
Voici le bon temps revenu,
Bœuf & Mouton sont sur la table,
Féves & Pois ont disparu.

Carpes, Brochets, Harangs, Sardines,
Ont cessé de nous infecter,
La chair parfume nos Cuisines,
Et nous va tous ressusciter.

A ce retour de la Marmite,
Qui va sauver tant de mourans,
Souffrez que je vous felicite,
Vous qui n'aimez pas les harangs.

Les beaux jours, les fleurs, la verdure,
Le Printemps, & tous ses appas,
Reparent bien moins la nature,
Que le doux retour des jours gras.

Quoi,

Digitized by Google

Quoiqu'aux bois le nouveau feüillage,
Charme les yeux du Campaghard,
Il aime mieux sur son potage,
Voir fumer un morceau de lard.

Aujourd'hui la joye est extrême,
De voir reverdir tous les champs;
Mais le Printemps dans le Carême
Nous sembloit un maigre Printemps.

Cependant, charmante Comtesse,
Quand tout le monde est satisfait,
Parmi la commune allegresse,
Il vous reste un certain regret.

Le fin Cuisinier qui vous traite,
A beau vous faire des ragouts,
La chere n'est jamais complette,
Pendant l'absence d'un époux.

LET-

Digitized by Google

LETTRE Critique sur le Tréſor Britannique de Nicolas-François Haym, & Explication d'une Medaille d'Homere, rapportée dans le II. volume de ce Tréſor. Par M. de la R....

IL le faut avoüer, Monſieur, ce n'eſt pas ſeulement en France qu'on cultive les Sciences, & la belle Litterature, preſque toute l'Europe eſt aujourd'hui ſçavante, & l'émulation a autant de part à cette diſpoſition, que la qualité des eſprits des differentes Nations qui la compoſent. Depuis le rétabliſſement des Sciences ſous le Regne de François I. nous avons donné l'exemple, & des modeles en tout genre d'érudition : qui ſçait ſi nous ne ſerons pas un jour ſurpaſſez en pluſieurs choſes par nos voiſins ? Quoiqu'il en ſoit il faut reconnoître de bonne-foi que nous n'en avons point de plus ſtudieux, & qui portent plus loin leurs recherches, ſingulierement pour tout ce qui regarde l'antiquité, que les Anglois. L'ouvrage que vous ne connoiſſez encore que par le titre, qui eſt ici très-rare, & dont vous voulez que je vous rende compte, en eſt, Monſieur, une bonne preuve. L'Auteur, Romain

Digitized by Google

Romain d'origine, Musicien de profession, & ayant du talent pour le dessein, passe en Angleterre, se fixe à Londres, en visite les plus riches Cabinets, étudie particulierement l'Antique, dessine, grave, & décrit les monumens les plus singuliers : devenu tout Anglois, son goût s'accroît par la lecture des Antiquaires, & par la frequentation des habiles gens, il devient lui-même connoisseur, & bon Antiquaire, il conçoit & execute enfin le beau dessein, qui fait le sujet de l'ouvrage, dont j'ai à vous entretenir.

En voici d'abord le titre general qui n'est pas exact dans vôtre Lettre. IL TESORO BRITANNICO. Ce titre paroît seul dans un frontispice, orné de figures symboliques d'une belle graveure, & il est suivi à la seconde page de cet autre titre, qui appartient proprement à la premiere partie de l'ouvrage. *Del Tesoro Britannico, parte prima. O vero il Museo nummario. Ove si contengono le Medalie Greche è Latine in ogni Metallo & forma, non prima publicate. Delineate & Descritte da Nicola Francesco Haym, Romano, volume primo. In Londra per Giacob Tonson, à spese dell' Autore* 1719. 4° pag. 291, compris les Prefaces.

On a souvent donné le nom imposant de Trésor à des Recüeils beaucoup moins im-

importans, & qui ne contenoient rien de fort précieux. L'ouvrage au contraire dont il est ici question, merite ce titre à toutes sortes d'égards; M. Haym ayant entrepris de publier ce que les plus riches, & les plus curieux Seigneurs, & d'autres sçavans Anglois, ont recüeilli de plus rare, & de plus instructif en tout genre d'Antiquité Grecque & Romaine. Voici dans quel ordre il se propose de faire paroître les IV. parties, où les Cabinets, dont ce Tréſor sera composé.

La I. nommée IL MUMMARIO, ou le Medailler contiendra trois volumes in 4.° ou même davantage.

La II. sous le titre de GEMMARIO, traitera des pierres précieuses antiques, gravées en creux, en relief, &c.

La III. appellée STATUARIO, renfermera tout ce qui concerne les Statuës de Marbre, & de Bronze, les Busles, & les Bas-reliefs antiques, &c.

La IV. & derniere intitulée VARIO, contiendra les Poids, les Bagues & Anneaux, les Instrumens des Sacrifices, les Lampes, les Lacrimatoires, & les Inscriptions des Tombeaux, &c.

Voilà, Monsieur, dequoi former un ouvrage d'une grande étenduë; mais l'Auteur qui ne cherche point, dit-il, à multiplier les volumes, promet de ne donner

Digitized by Google

donner seulement de toutes ces choses, que ce qui n'a pas encore été gravé, & dont les Auteurs imprimez n'ont fait aucune mention, choisissant encore dans les Monumens de cette espece les plus singuliers, & ceux dont le public éclairé pourra retirer plus de lumiere & de profit : le tout exactement, & briévement décrit, & accompagné des Remarques necessaires.

M. Haym avouë, que pour executer un si grand projet, il a eu besoin de plus d'un Mécene. Il travailla d'abord sous les auspices de Mylord, Comte d'Halifax, à qui il étoit particulierement attaché. La mort ayant enlevé ce Seigneur, il le retrouva dans le Mylord, Comte de Carnarvon, à qui l'Auteur dédie par une belle Epître les prémices de son travail, c'est-à-dire, le premier volume de son *Museo Nummario*. Les autres Seigneurs Anglois qui aiment l'Antique, & qui possedent des Cabinets, sont nommez à mesure qu'on rapporte les monumens qui en sont tirez. Enfin, il rend aux Auteurs des differentes Nations, & aux particuliers qui l'ont aidé de leurs lumieres, toute la justice qui leur est dûë. Il distingue particulierement le sçavant M. Masson, qui ayant visité presque tous les Cabinets de l'Europe, &

 posse-

Digitized by Google

poſſedant lui-même de très-belles choſes, a fait part à l'Auteur de ſes Remarques, qui ſont ſouvent miſes en œuvre dans le *Medailler*, & qui ſentent ordinairement une érudition peu commune.

Telle eſt la diſpoſition generale de tout l'ouvrage, l'Auteur promet de faire ſes efforts pour donner tous les ans un volume pareil à celui dont je vous ai rapporté le titre : promeſſe qui rend déja M. Haym redevable à la Republique des Lettres, puiſque nous n'avons encore vû que deux volumes de ce beau Recüeil, imprimez le 1. en 1719. & le 2. en 1720. & c'eſt, Monſieur, de ces deux volumes qui regardent les Medailles, dont j'ai à vous rendre un compte ſommaire, en attendant la publication de ceux qui doivent ſuivre.

Voici dans quel ordre les Medailles y ſont rapportées, & cet ordre ſera le même juſqu'à la fin du Medailler. Les Medailles des Rois, des Heros, & des peuples de la Grece ſont au commencement de chaque volume. Elles ſont ſuivies des Conſulaires, & celles-ci des Imperiales Latines & Greeques, qui n'ont point encore paru, depuis Jules Ceſar juſqu'à Juſtinien. Ainſi on trouvera dans cette nouvelle collection tout ce que l'Auteur a vû de Medailles rares,

Digitized by Google

ges, dont Mezzabarbe, & M. Vaillant n'ont point parlé; celles dont très-peu d'Antiquaires ont fait mention, & singulierement celles qui peuvent éclairer les sçavans dans l'Hiſtoire, ou dans la Cronologie. M. Haym décrit, & explique avec l'étenduë convenable chaque Medaille qu'il rapporte, & qu'il a pris la peine de deſſiner lui-même avec une ſcrupuleuſe exactitude, obſervant d'en marquer juſqu'aux défauts, ce qui eſt parfaitement imité par la graveure, qui eſt très-belle, & accompagnée d'une impreſſion magnifique. C'eſt ſeulement dommage qu'on ait employé d'auſſi mediocre papier, ce qui pourra changer dans la ſuite.

Entrons dans le premier de ces deux volumes. Il preſente d'abord cent têtes de Rois de Syrie, avec des revers ſinguliers & differens des Medailles, qui ſont rapportées par M. Vaillant dans ſon Hiſtoire des Seleucides. Elles commencent par Seleucus Nicator, le premier de ces Rois, & finiſſent à Antiochus XIII. Epifane, ſurnommé auſſi Philopator, Callinique, Aſiatique, & de Comagene.

De ces cent Medailles, l'une des plus belles & des plus curieuſes, à mon gré, c'eſt celle de Tigranes, Roi d'Arménie, qui fut auſſi Roi de Syrie, par une révo-

Digitized by Google

lution rapportée dans cet ouvrage ; on y voit sur le revers ces trois lettres ΠΑΡ, qui marquent, ou une époque, ou quelqu'autre mystere d'antiquité. Elle appartient à M. Sadler, & c'est la 98. du Recüeil dont nous parlons.

Dix Medailles de Rois de Comagene, & sept ou huit Medailles Phéniciennes sont à la suite de celles des Rois de Syrie. Quoiqu'on ne puisse guéres que conjecturer sur des têtes, & des revers bizares, accompagnez de caracteres, vraisemblablement Phéniciens, aujourd'hui inconnus, & indéchiffrable, M. Haym ne laisse pas de faire paroître là-dessus de l'érudition, en fortifiant ses conjectures par des réflexions solides, & par l'autorité de quelques autres Medailles de cette espece, citant singulierement celles du Cabinet de M. de Boze, Intendant du Cabinet du Roi, aussi riche Antiquaire, que bon Antiquaire, & qui se fait un plaisir d'être utile aux sçavans par une genereuse communication de ce qu'il possede de plus rare.

La suite des Hommes Illustres faisant la seconde partie de ce volume, commence à Lycurgue, le Legislateur, & finit à un Roi des Parthes, & à propos de Roi des Parthes, une très-belle & rare Medaille de cette suite, qui porte une

Digitized by Google

une tête de Jupiter, est si nous en croyons M. Haym, de Tiridate, frere d'Arsace, Roi des Parthes, l'un & l'autre celebres dans l'Histoire. Elle est du Cabinet de M. Kemp.

On voit dans la même suite des personnages recommandables en tout genre, une Medaille assez singuliere, dont l'original appartient à Mylord, Comte de Winchilsea. C'est une tête de femme couverte d'un voile, sans aucune inscription: nôtre Auteur ne balance pas à croire que c'est l'illustre Sappho, femme celebre dans la Grece, & Poëte Lyrique du premier ordre, se déterminant surtout par la comparaison de quelques autres pareils monumens qu'il a vûs, & qui appartiennent incontestablement à Sappho.

Cependant comme il y a eu, selon quelques Auteurs, deux femmes celebres de ce même nom de Sappho, l'une & l'autre de l'Isle de Lesbos, mais nées en differentes Villes, qui ont fait frapper des Medailles, sur lesquelles on voit une pareille tête, la conjecture de M. Haym peut avoir ses difficultez. Je pourrai, Monsieur, vous entretenir un jour là-dessus plus au long, en vous parlant de deux autres Medailles de Sappho, & d'une autre tête de la même personne,

Digitized by Google

gravée sur un Saphir que je viens de voir dans le petit Journal Litteraire de Veniſe, intitulé *Galleria di Minerva*, &c. à la tête d'un Extrait de Diſſertation, dans laquelle nôtre Auteur eſt cité sur la Medaille en queſtion, & fort honorablement traité.

Un grand Medaillon de Salluſte l'Hiſtorien, du Cabinet de M. Wren, entre auſſi dans cette claſſe; quoique M. Haym reconnoiſſe, avec ſa franchiſe ordinaire, qu'il eſt d'un aſſez mauvais travail, & qu'il eſt déja rapporté dans le Tréſor de Patin.

Les Medailles des Villes & des peuples de la Grece viennent enſuite, & tiennent un eſpace conſiderable, à cauſe principalement des Medailles & des Monnoyes d'Athénes, qui ſont ici en grand nombre, quoique la plûpart rares & ſingulieres. Celles des Villes & des peuples particuliers de l'Attique ſont à la fin, & preſentent auſſi des choſes peu communes, & qu'on trouve fort rarement ailleurs.

L'Empire Romain termine ce premier volume, par une ſuite d'environ cinquante Medailles, ou Medaillons d'élite, Grecs & Latins qui commencent par Jules-Ceſar, & finiſſent par Carauſius. Les Medailles de ce dernier rapportées

au

Digitized by Google

au nombre de six, sont assez rares. On peut dire qu'elles appartiennent de droit aux Antiquaires Anglois ; car comme vous le sçavez, Monsieur, Carausius, après avoir usurpé l'Empire sous Diocletien, regna particulierement en Angleterre, où l'on lui frappa des Medailles avec des Types aussi recherchez, & des Inscriptions aussi flateuses, qu'on en ait jamais fait pour les veritables, & les meilleurs Empereurs. *Spectate veni : Renovat. Romæ : Spes Publica : Principi Juventutis :* sont des Legendes de cette espece, & on les trouve sur les Medailles, dont nous venons de parler. Cette derniere en argent, *Principi Juventutis*, du Cabinet de Mylord Devonshire, embarrasse fort M. Haym, n'y trouvant aucune raison de convenance, ce qui l'oblige de croire que Carausius pouvoit avoir un fils ou un neveu, dont les Historiens n'ont fait aucune mention, auquel ce titre doit être rapporté. L'habile Antiquaire n'a pas fait réflexion qu'on voit des choses encore plus outrées, & moins convenables sur les Medailles de plusieurs Tyrans, & que le mystere qu'il cherche à découvrir, n'est autre chose qu'un excès de bassesse de la part des peuples, & de flaterie de la part de ceux qui avoient favorisé l'usurpation, & qui avoient interest de la soutenir.

Digitized by Google

Vous n'ignorez pas auſſi que malgré ces belles diſpoſitions, Carauſius fut détrôné, & perdit la vie, par le même Alectus qu'il avoit comblé de bienfaits, & d'honneur. Alectus regna donc à ſon tour en Angleterre, je n'ai jamais vû qu'une de ſes Medailles en petit bronze, avec un revers qui égale au moins en flaterie celles de Carauſius. Elles ſont d'une extrême rareté, & M. Haym n'en rapporte point. Il indique ſeulement deux Medailles d'or de ces deux Tyrans, qu'il croit uniques, l'une de Carauſius du Cabinet de Mylord, Comte de Pembroke, & l'autre d'Alectus de Milord, Comte de Briſtow.

Quoique ce premier volume puiſſe paroître conſidérable par les monumens qu'il renferme, vous pouvez, Monſieur, vous attendre que le ſecond, dont il me reſte à vous parler ſera encore plus rempli, & en general plus curieux que le précedent. M. Haym nous l'a declaré, & s'y eſt engagé lui-même dans ſa premiere Preface : on trouvera, dit-il, dans le volume ſuivant quantité de Medailles tirées de la collection du Duc de Devonshire, l'une des plus belles & des plus nombreuſes d'Angleterre, & de celle du Comte de Pembroke, qui étoit à la campagne avec ſon tréſor, lorſque l'Auteur

Digitized by Google

teur travailloit au premier volume. On voit d'ailleurs dans la même Préface que M. Haym se propose de donner aussi les Medailles Puniques, les Toscanes, les Phéniciennes, les Persanes, &c.

Je crains cependant, Monsieur, que ma Lettre ne passe déja les bornes que je dois me prescrire pour ménager vôtre attention; elle s'est insensiblement allongée plus que je ne pensois; ainsi je crois qu'il est à propos de renvoyer à un autre fois ce que j'ai à vous dire de ce second volume, & en particulier sur la Medaille d'Homere, qui y est rapportée. Tout cela ensemble merite bien d'être traité separément, & ce sera le sujet d'une seconde Lettre, que vous n'attendrez pas long-temps.

Je finis celle-ci en souhaitant que dans tous les pays, où l'on cultive les Lettres, on forme, & on execute un projet semblable à celui dont nous venons de parler, & singulierement en France, qui renferme dans le seul Cabinet du Roi, sans parler de ceux des Princes, des Seigneurs, & de divers particuliers, des Trésors encore plus riches que ceux que l'Angleterre nous étale. En attendant, chaque curieux du moins devroit faire graver ce qu'il a de plus singulier en fait de Medailles: par ce moyen on parviendroit

Digitized by Google

enfin à avoir une Histoire generale, & un corps complet de toutes les Medailles antiques, projet que Morel avoit fort avancé, & dont l'execution ne devroit pas se faire attendre si long-temps.

M. Lebret, Premier Président du Parlement de Provence, Intendant de Justice, & du Commerce dans la même Province, a déja concouru à ce loüable dessein, & il a donné un exemple qui merite d'être suivi. Ce Magistrat, dont le Cabinet est un des plus riches qui soient en France, qui connoît parfaitement les raretez qu'il possede, & qui en fait usage, a fait graver depuis peu plus de cent Medailles singulieres, qui n'avoient jamais été publiées, ou qui étoient fort peu connuës : ce qui est capable d'exciter parmi les Antiquaires d'un certain nom, une noble émulation qui pourra tourner au plus grand avantage de la République des Lettres. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, le 21. Mars 1724.

Digitized by Google

A la Dame, qui dans le Mercure a pris le nom de *Minervete.*

SONNET sur les Bouts-rimez proposez.

QUittez la coëffe, Iris, & prenez le *Chapeau*,
La Mothe auprès de vous n'eſt qu'un *Lanturelure*,
Les ſœurs qui du Parnaſſe habitent le *Coupeau*,
Viendront bien-tôt de vous prendre la *Tablature*;

Des beaux eſprits de Tours vous menez le *Troupeau*,
Vous êtes des beautez comme la *Miniature*,
Tout le monde vous ſuit comme on fait le *Drapeau*,
Et vous faites aux cœurs aimable *Egratignure*.

C'eſt ainſi que chacun vous met ſur le *Tapis*,
Une foule d'Amans à vos pieds *Accroupis*,
Soupirent devant vous d'un ton de *Chanterele*.

Celui-ci comme un mort paroît *Défiguré*,
L'autre ſe plaint tout haut que vous l'avez *Bourré*,
Mais chacun fait ſerment de vous être *Fidele*.

Digitized by Google

PREMIERE ENIGME.

DAns le bois je prends ma naiſſance,
Sans ſçavoir, & ſans connoiſſance,
J'apprends ce que j'ignore, & ce qu'on ne ſçait pas,
Juſte comme un compas,
Je prête mon ſecours pour rendre la juſtice,
Et malgré cela, la police,
Me fait ſouffrir le fer, me fait ſouffrir le feu,
Mais c'eſt encor trop peu,
Pour me rendre parfaite,
On me met par quartier avant que je ſois faite.

G...

SECONDE ENIGME.

AU milieu des douceurs d'un champêtre ſéjour,
Où ſans craindre l'ennui, l'on trouve le ſilence,
Une auguſte Princeſſe honora ma naiſſance,
Me donnant à la fois mon nom & ſon amour.

A

Digitized by Google

A tes vives ardeurs, été, je dois le jour,
J'osai pour les braver exposer mon enfance,
Mon corps foible & leger sentoit leur violence,
Lorsqu'il fallut partir pour paroître à la Cour.

Je suivis ma Princesse avec reconnoissance;
Chacun applaudissoit dans son impatience,
A ma naissance heureuse autant qu'à son retour.

De mes rivaux naissans la jalouse espérance,
Rendit mon nom fameux dans le sein de la France,
Et sans me le ravir ils l'eurent à leur tour.

TROISIE'ME ENIGME.

LEs Chasseurs se font une joye,
Ou plutôt ont la passion,
D'alterer leur santé, leur constitution,
Pour venir à bout de leur proye;
Moi, plus tranquille avec raison,
J'attends patiemment, sans nulle émotion,
Celle que le bonheur m'envoye,
Mais lorsque je la vois brusquement je prens feu,

Aussi

Digitized by Google

Auſſi je ne l'épargne gueres,
Et dans mes pattes meurtrieres,
Elle voit que ce n'eſt point jeu,
Le Manant me ſouffre ſans peine,
D'autres en me voyant ſentent quelque friſſon.
J'ai pour coup d'œil une petite plaine,
Et je trouve dans moi toute ma region.

Le vrai mot des Enigmes du mois dernier eſt le *Bouïs*; le *Gratte-Cul*, & la lettre *N*.

BONS MOTS, &c.

UN Magiſtrat du premier ordre, qui avoit rendu un ſervice ſignalé à un riche particulier, vit arriver chez lui, quelques jours après, un homme qui lui preſenta de ſa part deux beaux flacons de vermeil doré, & d'une bonne capacité. Je ſçai ce que c'eſt, dit le Magiſtrat, ſans s'émouvoir, & ayant fait appeller ſon Maître-d'Hôtel, il lui dit: rempliſſez ces flacons de mon meilleur vin, & qu'on les porte chez Monſieur un tel, puis ſe tournant vers celui qui avoit preſenté les flacons: dites-lui, s'il vous plaît,

Digitized by Google

plaît, qu'il ne l'épargne pas tant qu'il le trouvera bon.

Tantum valent, quantum sonant, repartit un Curé vif & petulent, à un de ses Paroissiens qui se plaignoit du bruit des Cloches, & qui lui recitoit cette Epigramme contre les Carillonneurs.

Persecuteurs du genre humain,
Qui sonnez sans misericorde,
Que n'ayez-vous au cou la corde,
Que vous tenez dedans la main.

Benserade venoit de disputer avec le Cardinal..... dans le moment que cette Eminence reçût le Courier qui lui apportoit le Bonnet. Parbleu, j'étois bien fou, dit-il, de quereller avec un homme qui avoit la tête si près du Bonnet.

Le Comte de Gondemar, Grand d'Espagne, qui avoit été Ambassadeur en Angleterre, revint à Madrid avec le Chevalier Cottington. Il mena un jour ce Seigneur Anglois, voir la belle maison du Connétable de Castille, dont le Concierge après leur avoir montré les appartemens, & ce qu'il y avoit de plus curieux à voir, leur presenta encore plusieurs bassins remplis de fruits. Le Comte fit en sortant de grands complimens à ce Con-

Digitized by Google

Concierge, sans lui rien donner, & dit au Chevalier, qui lui demanda s'il ne falloit pas donner quelque chose à cet homme : si vous avez une pistole, donnez-la lui, & vous le payerez à l'Angloise, comme je viens de le payer à l'Espagnole.

Un Cadet de Gascogne arrivant à Paris, & voulant avoir un Valet, en arrêta un à quinze écus de gages, & lui demanda un répondant. Je vous en donnerai un, lui répondit le Valet ; mais il faudra que vous ayez aussi la bonté de me donner un répondant pour mes gages.

Les Parthes ayant envoyé de Seleucie, leur Ville Capitale, faire un compliment fort fier à Marcus Crassus : allez, dit ce Capitaine à l'Ambassadeur, allez dire aux Parthes que je leur répondrai dans Seleucie.

Un Bossu s'étant mocqué de Leon de Bisance, qui avoit la vûë fort courte : tu portes sur ton dos, lui dit-il, la vengeance du reproche que tu fais à mes yeux.

Un Avocat Toulousain se trouvant à Paris en consultation, sur une matiere très-importante, & sur laquelle il dit son sentiment avec beaucoup de liberté ; une personne de distinction, interessée dans l'affaire, crût voir la perte de son procès

procés dans le sentiment de l'Avocat, & ne pouvant se contenir, lui dit quelques paroles aigres, finissant par ces mots : Je crois qu'il n'y a pas l'ombre du bon sens passé la Loire : j'en conviens, Monsieur, repliqua l'Avocat, reste à sçavoir si c'est en deçà, ou en delà de cette riviere.

Un homme fort arrangé, & qui vivoit frugalement, vit arriver chez lui, comme il s'alloit mettre à table, un de ses amis qui venoit lui demander à dîner. Vous soyez le bien venu, lui dit-il, en venant ainsi sans m'avertir, vous dînerez avec moi : une autrefois si vous voulez bien me le faire sçavoir, ou venir de meilleure heure, je dînerai avec vous.

Un Voyageur peu éclairé, & assez crédule, ayant fait imprimer la Relation de ses voyages ; un grand Prince qui l'avoit lûë avec attention, lui dit un jour il y a bien des erreurs, pour ne pas dire des menteries, dans vôtre Livre : Monseigneur, répondit le Voyageur, pour toutes les choses que je n'ai pas vûës par moi-même, je me contente de dire, on m'a dit, & c'est de ces choses-là dont vôtre Alteſſe S. veut parler : oüi, reprit le Prince ; mais *on m'a dit*, se trouve presque à chaque page.

Un Bourgeois de la petite Ville de.....

en

en Bourgogne, ayant fait quelques emplettes chez un Marchand, à un prix très-exorbitant; ce Bourgeois fit rencontre quelques jours après de ce même Marchand, qui lui dit: Monsieur, je vous donne le bon jour; le Bourgeois le regardant d'un air refroigné, lui répondit: ah! tu me donnes le bon jour; si tu pouvois me le vendre, tu ne me le donnerois pas.

CHANSON.

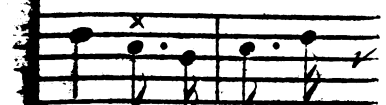
VOle, heureux Papillon, vole au gré de tes vœux;
De fleurs en fleurs vole sans cesse;
Tu recommences d'être heureux,
Dès qu'un nouveau desir te presse.

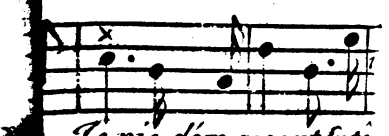
Je ris d'un amant entêté,
D'une vaine perseverance,
Ses feux sont sans vivacité,
Et son amour sans violence;
Le bien qu'on possede n'est rien,
Celui qu'on desire est le vrai bien.

COU-

Digitized by Google







THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

COUPLETS du Menuet noté, *sur une jeune personne, âgée de 7. ans.*

PEtite Brunette,
Qui toute jeunette,
Sçais déja charmer;
Ta mine est si fine,
Que chacun devine
Qu'il faudra t'aimer.

Lors à certain âge,
Tu feras usage,
De tes yeux vainqueurs;
Ta mere est si belle,
Tu sçauras comme elle
Captiver les cœurs.

Les ris, la jeunesse,
Te suivront sans cesse
Dans tes plus beaux jours;
A ta destinée,
Le Dieu d'Hymenée
Joindra les amours.

Ces

Ces paroles sont de M. M. de M. & la Musique est de M. B. de M.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

SUITE de l'Extrait du Poëme de la Ligue ou Henry IV.

LE sixiéme chant contient une fiction agréable & sublime. S. Loüis descend de la voute des Cieux, & apparoît en songe au nouveau Roi; il lui met sur la tête son Diadême, & après lui avoir donné d'admirables leçons pour regner glorieusement, il le transporte dans un Globe Celeste, où le Poëte imagine, que résident les ames, qui doivent un jour séjourner dans les corps humains.

C'est-là que le très-haut forme à sa ressemblance,
Ces esprits immortels, enfans de son essence,
Qui soudain répandus dans les mondes divers,
Vont animer les corps & peupler l'Univers.

C'est-là aussi qu'après la mort nos ames retournent pour y être jugées par un arbitre souverain qui voit tout, connoît tout,

Digitized by Google

tout, & d'un seul de ses regards absout ou punit.

Les portes des Enfers s'ouvrent, Saint Loüis fait voir à Henri ce lieu terrible, séjour de l'orgüeil, de la perfidie, de l'avarice, de la haine, de l'envie, du mensonge, de l'hipocrisie, du faux zele. Ces monstres paroissent consternez à la vûë de Henri, aux yeux duquel s'offre d'abord l'assassin de Henri III. tenant encore en main le funeste poignard, dont l'arma le fanatisme des liqueurs. Il le voit expiant son crime dans les tortures. Il apperçoit dans le même lieu ces Tyrans cruels, ennemis de la justice & de la verité, & auprès d'eux ces fleaux du monde, ces conquerans sanguinaires que le vulgaire appelle Heros, & que Dieu ne distingue point des Tyrans.

Devant eux sont couchez tous ces Rois fainéans,
Sur un Trône avilli fantômes impuissans.
Henri voit près des Rois leurs insolens Ministres,
Il remarque sur tout ces conseillers sinistres,
Qui des mœurs & des loix avares corrupteurs,
De Themis & de Mars ont vendu les honneurs,

Qui

Qui mirent les premiers à d'indignes encheres,
L'ineſtimable prix des vertus de nos peres.

Le ſujet revolté, le lâche adulateur, le Juge inique, le Delateur infame, ceux même, qui nourris dans le ſein de la molleſſe, n'ont eu pour tout vice qu'un cœur foible, tous ſouffrent des peines proportionnées & équitables. Henri frappé de ces objets fait ſur ces châtimens horribles une réflexion triſte, ſur laquelle il ſeroit juſte auſſi d'en faire une autre, pour juſtifier la conduite de Dieu dans la punition des méchans.

Cependant l'un & l'autre quittent ces lieux funeſtes, & s'avancent vers ces lieux fortunez où réſide l'innocence. Ce n'eſt plus l'affreuſe obſcurité des enfers, c'eſt une clarté immortelle. Le Paradis eſt ici dépeint avec tous ſes charmes. Là regnent *Clovis*, *Charlemagne*, *Loüis XII.* & d'*Amboiſe*, ſon fidele Miniſtre. On voyoit plus loin ces guerriers, vengeurs de leur patrie, qui ont péri pour ſa défenſe : la *Tremoille*, *Cliſſon*, *Montmorenci*, *de Foix*, *du Gueſclin*, *Dunois*, & l'illuſtre *Amazone*, qui ſauva la France. *Antoine de Navarre* s'offre alors aux yeux de ſon fils. Le Heros veut l'embraſſer, mais cette ombre ſi chere lui échape ; cependant il lui parle, & elle l'entend.

Enfin

Digitized by Google

Enfin S. Loüis conduit Henri au Temple des Destins. Cette idée heureuse fournit une description prophétique des évenemens les plus considerables, arrivez depuis la mort de Henri le Grand; les triomphes de Loüis XIII. moins grand que son pere, & que son fils : la gloire de *Loüis XIV.* environné de *Condé*, de *Turenne*, de *Catinat*, de *Vauban*, de *Luxembourg*, & de *Villars.*

A travers mille feux je vois Condé paroître,
Tour à tour la terreur, & l'appui de son maître
Turenne de Condé le genereux rival,
. . . . . .
Regardez dans Denain l'audacieux Villars,
Disputant le tonnerre à l'aigle des Cesars.
Arbitre de la paix, que la victoire amene,
Digne appui de son Roi, digne rival d'Eugene.

On voit ensuite les portraits des deux grands Ministres, *Richelieu* & *Mazarin*, & leur paralelle. S. Loüis montre à Henri *Philippe d'Orleans*, Regent de France qu'il peint ainsi.

Il unit les talens d'un sujet & d'un maître,
Il n'est pas Roi, mon fils, mais il enseigne à l'être.

Loüis de Bourgogne, pere de Loüis XV. est

eſt en cet endroit repreſenté ſelon l'exacte verité, & avec les couleurs les plus belles. L'éloge de Loüis XV. eſt auſſi ſans exageration & ſans flaterie. Ce jeune Prince décore parfaitement le Palais du Deſtin.

Le ſeptiéme chant repreſente d'abord la joye folle des liqueurs, au bruit de la mort de Henri III. & d'un autre côté l'inquiétude du Roi d'Eſpagne ſur cet évenement, qui réüniſſant l'armée Royale ſous un chef infatigable, renverſe ſes projets, & affoiblit ſes eſperances. Cependant *Egmond* par ſes ordres accourt des bords de l'Eſcaut ſur les rives de la Seine avec ce ſecours; Mayenne croit bien-tôt dompter Henri. C'eſt ici qu'eſt décrite la celebre bataille d'Ivry, qui eſt un des beaux morceaux du Poëme, & où tout eſt ſi lié, qu'il nous eſt impoſſible d'en rien extraire. Les batailles d'Alexandre n'ont jamais eu plus d'expreſſion dans les Tableaux de le Brun. Le vieux *Dailli* qui dans le combat tuë ſon fils ſans le connoître; Egmond qui périt de la main de Henri; ce Monarque qui ſauve la vie à *Biron*, enveloppé de toutes parts; la défaite entiere, & la fuite de Mayenne; la clemence du vainqueur, tout cela forme une Image de combat, & une Poëſie, dont nous n'avons point d'exemple de-

Digitized by Google

depuis Homere, Virgile & le Taſſe.

Cependant la Diſcorde fremit de rage, deſeſperant de vaincre Henri par ſes armes, elle forme le projet de le vaincre par les plaiſirs; elle part & vole ſur un char teint de ſang, & conduit par la haine, envelopée d'un nuage épais, qui fait pâlir la lumiere, elle va trouver l'Amour pour l'engager à percer de ſes fleches le cœur de Henri.

Le huitiéme chant commence par une peinture allegorique du Palais de l'Amour, dans laquelle l'Amour eſt preſenté ſous deux faces toutes differentes l'une de l'autre. Voici la premiere:

Sur les bords fortunez de l'antique Idalie,
Lieux où finit l'Europe, & commence l'Aſie.
S'éleve un vieux Palais reſpecté par les temps;
La nature en poſa les premiers fondemens.
Et l'art ornant depuis ſa ſimple architecture,
Par ſes travaux hardis ſurpaſſa la nature.
Là tous les champs voiſins peuplez de mirtes verds,
N'ont jamais reſſenti l'outrage des Hyvers,
Par tout on voit meurir, par tout on voit éclore,
Et les fruits de Pomone, & les preſens de Flore.

Digitized by Google

Et la terre n'attend pour donner ses moissons,
Ni les vœux des humains, ni l'ordre des saisons.

Voilà ce qui ne regarde que le Temple de l'Amour ; mais voici ce qui concerne l'Amour même, considéré par le bon endroit. Le Poëte dit en parlant des Amans :

Chaque jour on les voit le front paré de fleurs,
De leur aimable maître implorer les faveurs.
Et dans l'art dangereux de plaire & de séduire,
Dans son Temple à l'envi s'empresser de s'instruire,
La flateuse esperance au front toûjours serain,
A l'Autel de leur Dieu les conduit par la main :
Près du Temple sacré les graces demi nuës,
Accordent à leurs voix leurs danses ingenuës :
La molle volupté sur un lit de gazons,
Satisfaite & tranquille écoute leurs chansons.
On voit à ses côtez les mysteres en silence,
Les ressus attirans, les soins, la complaisance,
Les plaisirs amoureux, & les tendres desirs,
Plus doux, plus séduisans encor que les plaisirs.

Voici la seconde face de l'Amour tout opposée à la premiere.

De

De ce Temple fameux, telle eſt l'aimable entrée ;

Mais lorſqu'en avançant ſous la voute ſacrée,

On porte au ſanctuaire un pas audacieux,

Quel ſpectacle funeſte épouvante les yeux!

Ce n'eſt plus des plaiſirs la troupe aimable & tendre ;

Leurs concerts amoureux ne s'y font plus entendre,

Les plaintes, les dégoûts, l'imprudence, la peur,

Font de ce beau ſéjour un ſéjour plein d'horreur :

La ſombre jalouſie au teint pâle & livide,

Suit d'un pied chancellant le ſoupçon qui la guide,

La haine & le couroux répandant leur venin,

Marchant devant ſes pas un poignard à la main ;

La malice les voit, & d'un ſouris perfide,

Applaudit en paſſant à leur troupe homicide,

Le repentir les ſuit déteſtant leurs fureurs,

Et baiſſe en ſoupirant ſes yeux moüillez de pleurs.

C'eſt dans ce Palais que la Diſcorde va trouver l'Amour. Elle le fait ſouvenir des

Digitized by Google

Heros qu'il a soumis à sa puissance ; d'*Hercule*, de *Marc-Antoine*, & lui dit :

Henri le reste à vaincre après tant de guerriers,
Dans ses superbes mains va flétrir ses lauriers.

L'Amour precedé des jeux & des graces, & porté sur l'aîle des zephirs, vole aussi-tôt vers les campagnes d'Ivry, & menage l'entrevûë de Henri & de *Gabrielle d'Estrées*. Cet endroit est traité avec toute la délicatesse possible. Cependant le vertueux *Sulli* s'apperçoit de la nouvelle foiblesse de son maître.

Non moins prudent ami, que Philosophe austere,
Sulli sçût l'art heureux de reprendre & de plaire,
Des solides vertus rigoureux sectateurs,
Favori de son maître, & jamais son flateur.

Henri lût sur son triste visage sa propre honte. Je t'ai vû, lui dit-il, & tu me rends à moi-même. Je reprends la vertu dont l'Amour m'a dépoüillé. Henri, même en condamnant ses pleurs, en versoit encore :

Entraîné par Sulli, par l'amour attiré,
Il s'éloigne, il revient, il part desesperé.

Ainsi finit le huitiéme chant que quel-

ques

ques-uns mettent au-dessus de tous les autres.

Les momens que Henri avoit perdus dans la molleſſe furent des momens précieux pour ſes ennemis; ils voulurent en profiter. Déja ils parloient en vainqueurs. Les Ligueurs réſolurent de ſe choiſir un Roi; ils crûrent qu'il falloit ébloüir le peuple par l'idée d'un Trône imaginaire. Les Etats s'aſſemblent, ce ne ſont ni les Pairs, ni les Députez de nos Parlemens qui y paroiſſent; les Lys n'ornerent point cet indigne Tribunal.

On voit ici le diſcours éloquent & courageux d'*Aubrai* qui reproche aux Ligueurs leurs crimes, & leurs projets rebelles. Mais voici que tout à coup on entend un bruit confus: aux armes, l'ennemi approche. C'étoit l'armée de Henri qui venoit inveſtir Paris. Ce ſiege le plus memorable qu'on liſe dans l'Hiſtoire, & plus rempli d'horreurs que celui de Jeruſalem, eſt dépeint ſelon l'exacte verité, & avec des traits effroyables. Sans le ſecours de la fiction tout y étonne, & la Poëſie n'y a d'autre part que la force de ſes expreſſions.

Le Roi eſt touché de l'état déplorable de cette malheureuſe Ville. L'impreſſion que fait ſur ſon cœur la mort de tant d'hommes qui periſſent par la faim, lui

Digitized by Google

fait verser des larmes. Ses sentimens admirables que le Poëte exprime, en font aussi verser à tous les lecteurs un peu sensibles. Henri se résout de donner du secours & des vivres à ses miserables sujets, que l'esprit de rebellion aveugloit.

Quel est de ces mourans l'étonnement extrême,
Leur cruel ennemi vient les nourrir lui-même.

Le peuple touché de cette grace commençoit déja à benir le nom de Henri. Les chefs de la Ligue traiterent de foiblesse, & les bienfaits du Roi, & la reconnoissance des sujets; de sorte que quelques-uns se reprocherent de lui devoir la vie. Le Poëte feint ici que Saint-Loüis, protecteur de Henri intercede pour lui, afin de calmer les troubles, & de le rendre tranquille possesseur de son Royaume. S. Loüis s'approche du Trône Dieu.

Au milieu des clartez du feu pur & durable,
Dieu mit avant les temps son Trône inébranlable;
Le Ciel est sous ses pieds; de mille astres divers,
Le cours toûjours reglé l'annonce à l'Univers.
La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis & separez compolent son essence.

Ces

Digitized by Google

Ces deux derniers vers expriment heureusement le Mystere de la Trinité. S. Louis soutient si bien la cause de Henri, & parle si éloquemment à Dieu, qu'il le touche & le persuade. Aussi-tôt la verité descend du haut des Cieux dans la tente de Henri, qui renonce à l'erreur, abjure l'heresie, & cet obstacle fatal étant levé, il entre triomphant dans Paris, dont le siege & la prise, selon la regle de l'Unité, est le sujet du Poëme.

Quelques-uns ont trouvé qu'il finissoit trop brusquement, que la conclusion n'en étoit pas assez bien menagée, que la réduction de Paris, & la soumission des Ligueurs étoit foiblement exprimée; que le Poëte pouvoit décrire l'entrée triomphante de Henri, tous les Seigneurs de la Ligue accourans de toutes parts, pour meriter leur pardon, & qu'il devoit avancer, par un anachronisme permis, la paix generale, & sur tout la reconciliation du Duc de Mayenne. On prétend encore que l'Auteur auroit dû ne point oublier le *Duc de Parme* qui joüa un si grand rôle dans la guerre de la Ligue. On reproche aussi au Poëme un petit nombre d'expressions & de rimes negligées. Ces défauts legers prouvent au Public que M. de Voltaire n'a point mis la derniere main à son ouvrage, & il sera

Digitized by Google

sans doute un jour plus parfait.

ARREST BURLESQUE, donné en la Grand'Chambre du Parnasse, en faveur de la Tragedie d'*Inès de Castro*. *A Paris, chez la veuve Guillaume, Quay des Augustins* 1724. *brochure de* 15. *pages.*

Ce petit ouvrage commence par une Lettre pleine d'esprit & de bonnes remarques, & qui sert comme de Preface à l'Arrest. Nous ne nous y arrêterons point; mais nous ne retrancherons rien de cet ingenieux Arrest; il nous paroît trop propre à égayer nos Lecteurs. Le voici:

VEU par la Cour la Requête presentée par les Syndics, Manans & Habitans de la Communauté du Parterre, tant en leurs noms que comme Tuteurs & Défenseurs de la Tragedie intitulée, *Inès de Castro*: contenant, que depuis environ six mois, la nommée Critique, fille procedante sous l'autorité de certains Quidams factieux prenant les surnoms de Grands-Maîtres, Enquêteurs, Réformateurs, Examinateurs, & Censeurs des productions de l'esprit, aux Sieges generaux des Caffez à Paris, se seroit mise en état d'expulser la Tragedie du Theatre François, dont elle est en paisible possession dès le 6. Avril 1723. & auroit publié contr'elle plusieurs livres, traitez,

Digitized by Google

tez, dissertations, raisonnemens, lettres, épigrammes; & libelles diffamatoires, voulant assujettir ladite Tragedie à subir en son tribunal, l'examen de sa conduite, ce qui seroit directement opposé aux loix, us, & coûtume de ladite communauté qui l'a jugée reguliere, & qui n'est comptable qu'à la Cour de ses opinions; que même sans l'aveu de ladite communauté, elle auroit entrepris de réformer plusieurs choses en, & au dedans de ladite piece, ayant ôté à Constance, l'un des personnages, la prérogative d'aimer un Prince dont elle n'est point aimée, laquelle prérogative elle auroit reçûë de la liberalité de son pere, & de son bon gré, & par une procedure nulle de toute nullité auroit prétendu substituer au lieu & place dudit amour une haine commune, & conforme à la nature. Comme aussi de rendre ladite Constance sensible à l'affront ignominieux résultant du mépris, & de l'indifference de D. Pedre, avec plein pouvoir de s'en venger impunément, n'ayant aucuns droits, ni titres pour faire lesdites innovations, que la raison, l'usage, & les regles de l'art, dont le témoignage n'a jamais été reçû dans ladite communauté quand un Ouvrage a sçû lui plaire; auroit aussi attenté ladite Critique par une entreprise inoüie

d'attribuer trop de cruauté à Alphonſe ; & prétendu que la condamnation par lui prononcée contre ſon fils étoit précipitée & irréguliere dans la forme, en ce que la plûpart des Juges n'ont pas été entendus, dans le fond, en ce qu'elle eſt intervenuë ſur la déſobéiſſance de D. Pedre, & non ſur ſa révolte, nonobſtant l'allegation portée dans le premier acte, par laquelle il appert que ledit Alphonſe ſur le ſoupçon de la déſobéiſſance de ſon fils n'eſt point diſpoſé à operer ſa ruine. Plus par un attentat, & voye de fait énorme contre l'honneur, ſe ſeroit ingerée de déſaprouver l'aveu fait par D. Pedre de ſon attachement pour ſa femme, quoique procedant des ſentimens de ſon ame, & du mouvement de ſon cœur ; & deſirant ladite Critique augmenter les fonctions des Acteurs de ladite Piece préciſément, & dans la ſeule vûë de multiplier ſes écritures, auroit prétendu que l'Envoyé à Alphonſe doit s'immiſcer de ſon autorité privée, & ſans être porteur de procuration, à faire compliment ſur le mariage de l'Infant ; ce qui ſeroit non-ſeulement irrégulier, mais abuſif & déraiſonnable, auroit auſſi deſaprouvé la ſage invention d'une loi ignorée juſqu'à nos jours, même de Juſtinien, de ſes devanciers, & de ſes ayans cauſe, pour le bien public,

&

Digitized by Google

& contre l'hymen clandestin.

Et enfin par un effet de sa mauvaise volonté auroit conclu à ce que les termes de *confonde encore*, *le précipiter*, & autres de pareille nature soient rayez, & biffez de ladite Piece, & non contente d'avoir taxé ladite Tragedie d'une conduite contraire aux mœurs, & à la vraisemblance, auroit par un surcroît de vexations tenté de faire connoître, que la plûpart des Vers qui la composent sont durs, plats, prosaïques, pleins de solecismes, & de barbarismes, ce qui seroit une insulte à la délicatesse de ladite communauté qui les a toûjours trouvé conformes à l'ordonnance de Malherbe, *tit. commune de la Poësie, art. 1. des Vers Alexandrins.*

Nonobstant quoi & malgré les plaintes, & oppositions réiterées par les Auteurs des productions intitulées : Réponse à Monsieur *** sur les sentimens du Spectateur François : Réflexions faites par M *** sur les sentimens dudit Spectateur : Réponse à l'Auteur des Paradoxes Litteraires par Monsieur **** & autres zelez défenseurs de ladite Tragedie ; ladite Critique n'auroit pas laissé de continuer ses poursuites, ayant eu la hardiesse de séduire, & engager dans son parti même des particuliers de ladite

Digitized by Google

communauté, dont plusieurs au grand scandale du corps, se seroient rendus à ses démonstrations, ce qui est d'une exemple très-dangereux, & ne peut avoir été fait que par mauvaises voyes, & subtilitez de raisonnemens. Auroit encore par un nouvel attentat, & sous une autre couleur entrepris de diffamer, & de bannir du Theatre les récits, les confidences, les fureurs, les vengeances, les oracles, les reconnoissances, & autres êtres imaginaires, ce qui porteroit un préjudice notable, & causeroit la totale subversion du Poëme dramatique, dont ils sont tous le mystere, & qui tire d'eux toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la Cour pourvû.

Veu ladite Requête, la Tragedie intitulée, Inès de Castro, le libelle intitulé sentimens d'un Spectateur François sur la nouvelle Tragedie d'Inès de Castro, les réflexions, & la réponse faites à l'Auteur desdits sentimens, la Comedie appellée Agnès de Chaillot, la Lettre d'un Gentilhomme de Province à un de ses amis au sujet de ladite Tragedie, les Libelles intitulez Paradoxes, & Antiparadoxes Litteraires, la réponse auxdits Paradoxes, le Secretaire du Parnasse, les Considerations Philosophiques sur le succès de ladite Tragedie, même l'examen

Digitized by Google

men ou l'inventaire desdites pieces avec les inductions qui en ont été tirées, veu aussi les pieces signifiées au public par le Mercure de France, les huit Octobre, huit Novembre, huit Decembre 1723. & huit Janvier 1724. & autres pieces attachées à ladite Requête, signée *Sottineau*, Procureur de ladite Communauté : oüi le rapport du Conseiller Commis, & tout considéré.

LA COUR ayant égard à ladite Requête a maintenu & gardé, maintient & garde ladite Tragedie, intitulée Inès de Castro, en la pleine & paisible possession & joüissance du Theatre François ; ordonne qu'elle sera joüée, admirée, & applaudie par les habitans & Communauté du Parterre, sans que pour ce ils soient tenus de l'examiner, ni même d'avoir la connoissance requise pour ledit examen, & sur le fond du contenu en icelle, les renvoyent aux representations ; enjoint à Constance de continuer d'aimer D. Pedre, à toute personne de quelque condition, profession, & caballes qu'elles soient de croire son personnage, dans la nature, & dans la vrai-semblance ; nonobstant toutes experiences, usage, & coûtume à ce contraires, ordonne pareillement qu'Alfonse sur les opinions partagées des Grands, prononcera la condamna-

damnation de son fils, sans pour ce être reputé cruel, ni sortir du tendre caractere de pere; ordonne que D. Pedre declarera hautement son inclination pour Inès, & ne fera aucun scrupule d'exposer sa maîtresse à être livrée & abandonnée à sa plus dangereuse ennemie; défend à la Critique, & à ses adherans, de traiter à l'avenir l'Ambassadeur de passe-volant, sous peine de réparation publique; ordonne que la loi établie le 6. Avril 1723. sera enregistrée au Greffe de la Cour, pour être executée selon sa forme & teneur; rétablit les termes *de confonde encore, le précipiter*, & autres de pareille nature dans leur bonne fame & renommée; fait défenses à toutes personnes de les trouver équivoques, comme aussi de faire connoître que les Vers de ladite Tragedie sont plats, & prosaïques; à peine d'être reputées pertubatrices de l'admiration publique; remet les fureurs, les vengeances, les oracles, les reconnoissances, & autres Etres imaginaires en tel & semblable état qu'ils étoient auparavant les attentats de ladite Critique; donne acte aux Acteurs des écritures intitulées, Réponse à Monsieur *** sur les sentimens du Spectateur François, Réflexions faites par Monsieur *** sur les sentimens dudit Spectateur, Réponse

ponſe à l'Auteur des Paradoxes Litteraires, par Monſieur **** de leur oppoſition au bon ſens.

Enjoint à tous particuliers de la Communauté du Parterre qui ont été ſéduits & entraînez par ladite Critique, de ſe réünir inceſſamment à leur corps, ordonne qu'à ce faire, ils ſeront contraints par toutes voyes dûës & raiſonnables, même contre leurs propres connoiſſances : ordonne au ſurplus à tous les particuliers de ladite Communauté de juger des Pieces comme ils ont accoûtumé, & de ſe ſervir pour raiſon de ce, de tels raiſonnemens qu'ils aviſeront bon être, & aux Auteurs Modernes, & autres leurs Suppoſts de leur prêter main-forte, & courir ſus aux contrevenants, à peine d'être privez du droit d'aſſiſter aux premieres Repreſentations des nouvelles pieces, & afin qu'à l'avenir il n'y ſoit contrevenu, a banni à perpetuité ladite critique du Parterre, lui fait défenſes d'y entrer, troubler, ni inquieter ladite Tragedie en la poſſeſſion & joüiſſance du Theatre, à peine d'être declarée partiſanne des regles, & de la verité : & à cet effet ſera le preſent Arreſt lû & publié au Parterre, à la premiere Repreſentation qui ſera faite de la Tragedie intitulée, Inès de Caſtro, & affiché dans tous les Caffez, &

par

Digitized by Google

par tout où besoin sera. Fait le 30. Février 1724. Collationné avec paraphe.

Jean-Baptiste Cusson, Imprimeur-Libraire à Nancy, vient d'imprimer une feüille volante, dont voici le précis.

Histoire Ecclesiastique & Civile de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus memorable dans l'Archevêché de Tréves, & dans les Evêchez de Metz, Toul & Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la mort de Charles V. Duc de Lorraine, arrivée en 1690. Le tout enrichi de Cartes Geographiques, Plans de Villes & d'Eglises, Monnoyes, Portraits, &c. avec les Pieces justificatives à la fin, 3. vol. in-fol. *Par le R. P. D. Augustin Calmet, Abbé de S. Leopod de Nancy.*

Cet Ouvrage, que l'on annonça au Public au mois de Mai 1723. & pour lequel on a déja reçû quelques Souscriptions, n'est pas un Ouvrage en idée, ou simplement projetté & ébauché; il est entierement achevé, & prêt à mettre sous la presse.

Quoiqu'on ne promette ici qu'une Histoire de Lorraine, le lecteur ne laissera pas d'y trouver bien des choses qui regardent l'Empire Romain, la France, l'Alle-

Digitized by Google

l'Allemagne, & les Provinces voisines : en sorte qu'avec ce seul Ouvrage, il pourra se passer de plusieurs livres, qui traitent des Peuples & des Etats dont nous venons de parler. Les Romains ayant fait la conquête de ce Pays, y dominerent pendant environ six cens ans. Quelques-uns de leurs Empereurs ont fait leur demeure à Tréves; ces frontieres ont été illustrées par la presence, & par les Armes de leurs plus grands Capitaines. Aux Romains succederent les François, qui donnerent à Metz les Rois d'Austrasie; & aux François, depuis la décadence de la Maison de Charlemagne, les Empereurs d'Allemagne depuis Conrad. En même temps on vit les premiers Ducs de Lorraine établis par ces Empereurs; à ces premiers Ducs succederent les Ducs de Lorraine hereditaires, depuis Gerard d'Alsace jusqu'aujourd'hui. Cette succession d'Empereurs, de Rois d'Austrasie, & de Ducs de Lorraine, forme un des plus beaux & des plus riches sujets d'Histoire que l'on puisse souhaiter; & la varieté infinie des grands évenemens qu'elle renferme, fait paroître ici tour à tour sur la scene ce qu'il y a de plus illustre & de plus glorieux dans l'Europe.

Il est inutile de parler ici de l'Auteur.

Digitized by Google

Il est connu par quantité d'autres Ouvrages. Outre son inclination particuliere, & l'amour de la Patrie, qui l'ont porté à étudier dans les sources l'Histoire de son Pays, il s'y est encore trouvé fortement animé par les exhortations des premiers Personnages de l'Etat : mais ce qui l'a déterminé à entreprendre ce travail si long & si penible, ç'ont été les ordres de son Altesse Royale, qui lui a témoigné il y a quelques années, & qui lui a encore repeté depuis, qu'elle souhaitoit qu'il s'y appliquât, & qu'il s'efforçât de produire enfin quelque chose de plus, que les Essais d'Histoire de Lorraine que l'on a vû paroître jusqu'ici.

L'Ouvrage sera partagé en trois gros volumes in-folio, contenant 250. feüilles, c'est-à-dire 1000. pages environ chacun. J. B. Cusson, Imprimeur-Libraire de S. A. R. à Nancy, cy-devant Imprimeur-Libraire de Paris, en commence actuellement l'Impression, qui sera achevée au dernier Decembre 1725. Le prix des trois volumes en feüilles, sera pour les Souscrivans de 51. liv. argent ou valeur de France, dont la moitié se payera en souscrivant, & l'autre moitié à la délivrance de l'Ouvrage entier. Ceux qui n'auront pas souscrit, les payeront 75. liv. sans aucune diminution. On recevra

les

Digitized by Google

les Souscriptions ; sçavoir, à Nancy, chez J. B. Cusson, & à Paris, chez Jacques Vincent, Imprimeur-Libraire, ruë & vis-à-vis l'Eglise S. Severin, qui remettront à chaque Souscrivant une Reconnoissance, signée dudit Cusson.

HISTOIRE de l'Abbaye de S. Germain des Prez, contenant la vie des Abbez qui l'ont gouvernée depuis sa fondation ; les Hommes Illustres qu'elle a donnez à l'Eglise & à l'Etat ; les privileges accordez par les Souverains Pontifes, & par les Evêques ; les dons des Rois, des Princes, & des autres bienfaicteurs. Avec la description de l'Eglise, des Tombeaux, & de tout ce qu'elle contient de remarquable. Le tout justifié par des titres autentiques, & enrichie de plans & de figures. *Par Dom Jacques Boüillard, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. A Paris, chez Gregoire Dupuis, ruë S. Jacques* 1724. *in-folio de* 328. *pages pour l'Histoire, &* 188. *pour les preuves.*

OBSERVATIONS sur la formation du Poulet, ou les divers changemens qui arrivent à l'œuf, à mesure qu'il est couvé, sont exactement expliquez, & representez en figures. *Par M. Antoine-Maï-*

Maître-Jean, Chirurgien du Roi, à Meri-sur-Seine. A Paris, chez L. d'Houri, ruë de la Harpe 1722. in 12. de 326. pages.

FABLES de M. le Brun, diviſées en cinq livres. *A Paris, chez G. Saugrain, au Palais 1722. in 12. de 336. pages.*

DISCOURS ſur l'éloquence, avec des Réflexions préliminaires ſur le même ſujet. *A Paris, chez Eſtienne, ruë Saint Jacques 1723. in 12. diviſé en deux parties de plus de 300. pages. Par M. J. B. Van Koski Paleologue, natif de Conſtantinople.*

LETTRE DE CONSOLATION à une Dame de qualité, ſur la mort de ſon Directeur. *Par M. l'Abbé Richard. A Paris, chez F. Barrois, ruë de la Harpe 1723. brochure in 12. de 40. pages.*

HISTOIRE COMIQUE du Roi des Maſques, chapitre unique, où l'on verra ſa naiſſance, ſa vie, & ſon trépas Bachique. *A Paris, chez Gonichon, au Pont S. Michel.* Petite brochure, dont tout le plaiſant eſt renfermé dans le titre, ſuppoſé qu'il le ſoit.

Digitized by Google

HISTOIRE ROMAINE, depuis la fondation de Rome, enrichie de Notes Historiques, Geographiques, & Critiques; de Gravûres en Taille-douce, de Cartes Geographiques, & de plusieurs Medailles. Proposée par Souscriptions.

Le Pere Catrou, Jesuite qui a entrepris de nous donner cette Histoire, & qui est déja connu par plus d'un ouvrage, s'est étudié pour l'interest de ceux qui la liront, à soutenir par l'élegance & la noblesse de l'élocution, toute la grandeur & la dignité de son sujet. Son premier soin a été d'animer ses portraits sans les outrer, de garder la ressemblance des caracteres dans la peinture qu'il fait des Heros de l'ancienne Rome, de plaire à l'esprit par l'amenité & les graces de la diction, de suspendre l'attention de son lecteur, & de la rappeller sans cesse par l'importance des évenemens, par l'attente des dénoüemens qu'il prepare, par la nouveauté, & par la rapidité des objets qu'il fait succeder les uns aux autres dans le fil de ses narrations. L'Auteur s'est appliqué sur tout à disposer nettement les faits, & avec toute l'exactitude qu'on a droit d'attendre d'un Historien. Les personnes des deux sexes, & de toutes les conditions auront à profiter d'une lecture qui les instruira en

Digitized by Google

en les occupant agréablement ; les politiques y trouvèront des modeles de raffinement, les Generaux d'Armée des instructions pour les campemens, pour l'ordre des Batailles, pour les Sieges de Villes, pour les stratagêmes de guerres. Les Jurisconsultes, une sagesse infinie dans l'établissement du droit Romain, & une subtilité surprenante dans l'interpretation des Loix. Les sçavans y reconnoîtront tout le fond de cette érudition profane qui fait le merite & l'honneur des Académies de Litterature ; cette Histoire, en un mot, fournira aux personnes de tous les états de quoi cultiver l'esprit & former les mœurs.

Ce qu'on avance ici n'est point une de ces promesses que des Auteurs pleins de leur sujet font quelquefois sans tenir parole ; le seul préjugé qu'on a eu dans tous les temps en faveur de l'Histoire Romaine annonce d'avance tout ce qu'on doit attendre de celle qu'on se dispose à mettre au jour, elle paroîtra encore plus interessante si l'on considere les liaisons qu'elle a avec l'Histoire de la plus grande partie des Nations de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique.

Afin qu'on n'ait rien à desirer dans un Ouvrage de cette importance, on l'ornera de Gravûres en Taille-douce, de plu-

Digitized by Google

plusieurs Cartes Geographiques, entre autres de l'ancien Latium, de l'Italie antique, & de l'Empire Romain dans toute son étenduë. Ces Cartes representeront ces vastes Pays où Rome si petite en son origine porta ses conquêtes. L'arrangement des Legions Romaines, leurs armes, leurs habillemens, leur maniere de combattre, leurs campemens, leurs Machines de guerre, le plan des principales batailles, l'appareil des anciens Triomphes. Enfin ce qu'on jugera de plus curieux & de plus important dans les Usages, les Coûtumes & la Religion des Romains sera figuré aux yeux pour en faciliter l'intelligence. On y ajoûtera quelques plans de l'ancienne Rome telle qu'elle fut sous Romulus & dans ses divers accroissemens. Les plus somptueux édifices qui décorerent cette grande Ville auront aussi leurs planches particulieres.

Comme les Medailles ne sont pas quelquefois inutiles à l'Histoire, on en donnera les Types gravez d'après les originaux avec leur explication; en cela nous aurons moins égard à donner à l'ouvrage un ornement superflu qu'un assortiment necessaire.

Cette Histoire sera enrichie de notes sçavantes qui comprendront ce qu'il y a

de

Digitized by Google

de plus curieux & de plus recherché en fait d'érudition. Elles seront employées, sur-tout à rapprocher la Geographie ancienne de la moderne, à concilier les recits differens des Ecrivains Grecs ou Latins, à rendre raison de la preference qu'on a donnée à certains Auteurs sur d'autres ; en un mot, à rassembler avec précision ce que la Critique a répandu dans mille volumes sur les Usages, les Loix, la Milice, la Religion, &c. des anciens Romains.

Ces Notes seront au bas de chaque page, & répondront exactement au Texte pour la commodité des lecteurs. Afin qu'elles soient au goût de tout le monde elles seront courtes & dégagées de ces vains amas d'observations hors d'œuvre qui fatiguent l'esprit, & le rebutent en lui faisant perdre de vûë le principal objet.

L'Histoire des Rois & de la République Romaine contiendra douze volumes in 4°. On a choisi cette forme comme la plus commode, & la plus conforme au goût des Lecteurs. Le corps de l'Histoire sera en caractere de *gros Romain*, & les Notes en *Cicero* à deux colomnes au bas de chaque page. On donnera les quatre premiers volumes à la fin de la presente année, & ainsi consecutivement quatre autres

Digitized by Google

autres volumes au moins chaque année jusqu'à la fin de l'Histoire des Rois & de la République Romaine.

Le Pere Catrou s'est associé le Pere Roüillé, Jesuite, l'un des Auteurs du Journal de Trevoux, déja connu par plusieurs ouvrages, pour travailler de concert avec lui. Comme les deux Auteurs se sont réünis dans le dessein de remplir dans toute son étenduë le projet qu'ils ont formé d'une Histoire Romaine aussi complette qu'elle le puisse être, ils ne s'en tiendront pas seulement à l'Histoire des Rois & de la République, ils promettent qu'elle sera suivie de l'Histoire de l'Empire Romain, à commencer depuis Auguste jusqu'au de-là de l'Histoire Bysantine. Et pour la seureté du Public celui des deux Auteurs qui viendroit à manquer sera remplacé par un autre Jesuite jusqu'à la consommation entiere de l'ouvrage. Ainsi l'on peut compter qu'on n'aura point vû de corps d'Histoire plus étendu & plus interessant.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

Cet Ouvrage sera imprimé avec grand soin sur du papier fin d'Auvergne, toutes les Figures, Cartes, Vignettes, Medailles, & autres Planches seront gravées par les plus habiles Maîtres.

Digitized by Google

Pour la satisfaction de ceux qui voudront souscrire, on donnera les quatre premiers Tomes à la fin de la presente année 1724. & ainsi consecutivement, & sans interruption jusqu'à la fin de l'Ouvrage.

Les Souscriptions pour les douze volumes, en petit papier, seront de 90. liv. dont on payera seulement 20. livres en souscrivant, pareille somme de 20. livres en retirant les quatre premiers volumes, 25. livres en retirant quatre autres volumes, & pareille somme de 25. livres en retirant les quatre derniers volumes.

Les Souscriptions pour cet Ouvrage, en grand papier, seront de 150. livres, dont il en sera payé 40. livres en souscrivant, 40. livres en retirant les quatre premiers tomes, pareille somme de 40. livres en retirant quatre autres volumes, & les 30. livres restans en retirant les quatre derniers volumes.

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront chaque Exemplaire de petit papier, en feüille, 130. livres, & chaque Exemplaire, de grand papier, 220. livres.

Les Souscriptions seront ouvertes depuis le premier de ce mois jusqu'à la fin de Juillet 1724. On en délivrera les reconnoissances.

A Paris, chez Jacques Rollin, Quay des

Digitized by Google

des Augustins, à la descente du Pont Saint Michel. Jean-Baptiste Delespine, & Jean-Baptiste Coignard, fils, ruë Saint Jacques. Et à Lyon, chez la veuve d'Antoine Boudet, Libraire, ruë Merciere.

SUITE du Secretaire du Parnasse, *par le Poëte sans Fard*, seconde partie. Brochure in 8° de 46. pages, sans compter le Privilege, & l'ample Approbation du sieur Abbé Richard, Chanoine de Sainte Opportune.

Ce petit Ouvrage paroît avoir été entrepris, uniquement pour donner des loüanges outrées, & pour dire des injures grossieres, aux personnes qui le meritent le moins; aussi a-t'il été supprimé par Monseigneur le Garde des Sceaux, qui après avoir revoqué le censeur du livre, a fait lacerer le Privilege, qui avoit été obtenu sur son approbation.

CANTATES FRANÇOISES à voix seule, composées *par M. Guedon de Presle*, Ordinaire de la Musique de la Chambre & Chapelle du Roy, livre premier. *A Paris, chez l'Auteur, Place S. Eustache, au coin de la ruë du Four, & chez Boivin, ruë S. Honoré, à la Regle d'Or* 1724. *in-folio de* 48. *pages.* Le prix est de 5. liv. en blanc.

Digitized by Google

On vient de donner au public deux Tables qui peuvent être d'une grande commodité pour les negocians, par la justesse, & par l'ordre avec lesquels elles sont construites. L'une de ces Tables fait voir le raport des aunages des lieux de l'Europe, où le commerce est établie, avec l'aune de Paris, & l'autre fait connoître la portion qu'ont avec la livre de Paris les poids des mêmes lieux. Ces Tables qui sont proprement gravées se trouvent chez *Boivin, Marchand, rue Saint Honoré, à la Regle d'Or, & chez Mortain, sur le Pont Nôtre-Dame, à l'Enseigne des Belles Estampes.*

Dans l'Assemblée du Mercredi 5e de ce mois de l'Académie Royale des Sciences, M. Nicole, Associé Mécanicien, fut élû à la place de Pensionnaire Mécanicien, vacante par la démission de M. Jaugeon, & il prit séance dans la même Académie, en cette qualité, le Samedi suivant.

Le 7. Mars 1724. mourut à la Fléche Jacques Leloyer, fils & neveu de Jacques & Jean Leloyer, deux hommes qui ont eu dans leur temps plus de merite que de réputation. Jean, aîné de Jacques avoit cependant été Secretaire du Cardinal de Retz,

Digitized by Google

Retz, auprès de qui il n'auroit pas manqué d'occasions de se faire connoître, mais il quitta son service de bonne heure,

Et mutas agitare in glorius artes,

Maluit.

Il revint en Anjou, dont on lui proposa de faire la Carte, ce qu'il executa très-heureusement, conjointement avec son frere. Cette Carte que feu M. Sauveur, Eleve de Jacques, dont nous allons ler, préferoit à toutes celles que is avons, reparut il y a environ 20. ans sous le nom de Defer, qui bien qu'il n'y eut d'autre part que de l'avoir calquée, ne laisse à l'Auteur que l'honneur de lui avoir fourni des Memoires. Jacques Leloyer, mort à la Fléche au mois d'Octobre 1704. âgé de près de 80. ans, fit les fonctions d'Ingenieur au commencement de la Majorité de Loüis XIV. dans un temps où cette qualité n'étant pas si commune qu'elle l'est aujourd'hui auroit pû lui devenir utile, si plus soucieux de sa liberté que de sa fortune, il n'eut mieux aimé employer ses talens à se faire des amis dans le sein de sa Province, qu'à les exercer sur la frontiere aux dépens des ennemis de l'Etat. Quoiqu'il sçût fort bien pour le temps toutes les parties des Mathématiques, il se ré-

Digitized by Google

duisit à la Geographie, & à l'Arpentage dont il fit sa profession & son plaisir. A la connoissance qu'il avoit des lieux pour leur position, il en joignoit une fort étenduë des Fiefs, & des anciens Titres des Maisons les plus illustres de l'Anjou & des Provinces limitrophes, & il passa presque toute sa vie à regler entre elles les differends qu'elles avoient à ce sujet. Mais comme il étoit ennemi du faste, & bien éloigné de se prévaloir des services qu'il rendoit aux plus grands Seigneurs du Royaume, M. Colbert lui-même ne pût le tirer de l'obscurité à laquelle il s'étoit dévoüé. Il reçût quelques ordres de ce Ministre, les executa; & laissant en arriere les salaires avec les esperances, il revint à ses exercices accoutumez. Il s'occupoit alors au Censif d'une petite Baronie, appartenante à M. le Prince, à qui il étoit attaché, plus par zele que par interest. C'est le seul ouvrage ou le seul chef d'œuvre qui soit demeuré de lui dans les Archives de M. le Duc, si l'on en excepte une Carte d'Anjou beaucoup plus détaillée, & plus ample que la premiere qu'il avoit dessinée lui-même, avec une propreté qui répondoit parfaitement à l'exactitude de ses recherches. Cette Carte ne parvint point à Henri-Jules de Bourbon, Premier Prince

Digitized by Google

ce du Sang, à qui elle étoit dédiée. Elle fut interceptée dans l'envoi. Il faut espérer que la restitution s'en fera quelque jour au public, à la faveur de quelque changement dans l'étiquette. Le sieur Jacques Leloyer qui a donné lieu à cet article, est mort sans postérité. Il n'avoit qu'une sœur, mariée avec M. Morabin, ancien Conseiller au Présidial de la Fléche, & mere de M. Morabin, connu par ses Traductions, & par quelques autres ouvrages. En sorte que cette branche des Leloyer, divisée depuis près de 100. ans, d'avec celle des Leloyer d'Haillé, dont étoit le fameux Pierre Leloyer, Conseiller au Présidial d'Angers, mort en 1636. est éteinte, Jean Leloyer n'ayant pareillement laissé de son mariage avec une Damlle de Bretagne qu'un fils dont il n'est sorti que des filles.

M. Butterfield, Ingenieur du Roi pour les Instrumens de Mathématique, qu'il construisoit avec une justesse admirable, sur-tout les Grands Quarts de Cercle, si utiles à l'Astronomie, aussi renommé en France que dans les Pays Etrangers, mourut à Paris le 28. du mois passé, âgé de 89. ans.

On a imprimé ici à *Leyde*, avec privilege,

Digitized by Google

vilege, & on vend actuellement chez Pierre Vander Aa les cinq premiers vol. du 10. Tome du *Thesaurus Antiquitatum Italiæ, Neapolis, Siciliæ*, &c. *ex consilio & cum Præfatione Petri Burmanni, folio, cum figuris :* on trouve dans ces 5. vol. une collection très-curieuse des plus celebres Auteurs qui ont décrit la Geographie, & les Histoires Sacrées & Profanes du Royaume de Sicile On a presentement achevé, & on vend 32. vol. de cet ouvrage. Huit volumes qui en font partie, contiennent les plus rares Auteurs des Antiquitez, des Medailles, & des Descriptions des Villes de Sicile, de Sardaigne, de Corse, de Malthe, &c. Le prix des 32. vol. est de 295. florins, en petit papier, & de 395. florins, en grand papier.

On mande de Turin qu'un Allemand, natif d'Hanover, s'est engagé au service du Roi de Sardaigne, qui lui accorde des appointemens pour avoir la direction des Mines des Montagnes des Alpes, où l'on prétend qu'il y en a de très-abondantes, non-seulement de plomb & de fer, mais encore d'argent, outre quelques veines d'or ; comme aussi une grande quantité de Cristal, d'Alun, de Soufre, une espèce d'Indigo, &c.

On

Digitized by Google

On apprend du même endroit que la terre s'eſt ouverte avec grand bruit dans un lieu ſitué à deux milles de San Germano, dans la terre de Labour, & qu'il s'y eſt formé un Lac aſſez profond pour faire diſparoître tous les arbres qui étoient dans cet endroit-là.

On apprend de Liſbonne que le Roi de Portugal a accordé à M. Merveilleux, Suiſſe de Nation, des Lettres Patentes pour parcourir toutes les parties du Royaume, & faire la deſcription des Plantes, des Foſſilles, des Inſectes, & de tout ce qui peut ſervir à l'Hiſtoire naturelle. S. M. lui donne des appointemens très-conſiderables pour faciliter ſes recherches, & pour le payement des Deſſinateurs, & des autres perſonnes qui l'accompagnent dans ſon voyage.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LEs Comediens Italiens donnerent le 23. du mois passé la premiere representation d'une Parodie, qui a pour titre, *Amadis le cadet.*

Ce n'est que pour satisfaire à nos engagemens que nous inserons ici un Extrait de cette Piece.

Ce genre de Comedie est si peu instructif, qu'il seroit à souhaiter que le public achevât de s'en dégoûter. Les écumeurs de Theatre y perdroient beaucoup ; mais le bon goût auroit un ennemi de moins. Qu'on nous pardonne cette petite digression, nous ne pousserons pas nos réflexions plus loin, & pour revenir à nôtre Extrait, nous l'allons faire le plus succinctement qu'il nous sera possible, pour la commodité du lecteur, qui seroit peut-être ennuyé de trouver ici l'Opera d'*Amadis de Grece*, Scene par Scene, & réduit à un Acte. En effet, le Parodieur a suivi l'Auteur pied à pied, aux Fêtes près, dont il a peut être prétendu faire voir l'inutilité en les retranchant. Il ne donne qu'une idée de la premiere, pour nous faire sentir que dans l'Opera, Amadis

Digitized by Google

dis n'a pas dû s'arrêter à voir danſer, & à entendre chanter des Bergers, lorſqu'il pouvoit beaucoup mieux employer ſon temps à la délivrance de Nicquée, & à la ſuite. Tout le monde eſt convenu que les défauts d'Amadis l'aîné, y ſont critiquez avec aſſez de juſteſſe, mais on avoüe en même temps que la forme n'a pas répondu au fond. Les Vaudevilles anciens avoient de l'agrément dans les pieces qu'on repreſentoit ſur les Theatres des Foires. Les ſpectateurs ſe prêtoient à la neceſſité, où les Auteurs étoient réduits de ne pouvoir faire parler autrement leurs Acteurs; mais le Theatre Italien ayant plus de liberté, on exige quelque choſe de plus que des Airs de Pont-neuf, avec leſquels on a été bercé. Il ſe peut faire qu'il s'en trouve quelques-uns qui nous paroiſſent nouveaux, par la maniere dont ils ſont amenez ou placez, mais cela arrive ſi rarement que l'ennui prévaut infiniment au plaiſir. Voilà tout ce que nous avons à dire au ſujet d'Amadis le cadet. Toute la difference qu'il y a entre l'Opera & la Parodie, pour le fond de l'action, c'eſt que dans l'Opera Meliſſe ſe tuë, pour ne pas ſurvivre au bonheur de ſa Rivale; au lieu que dans la Parodie, elle ne croit pouvoir mieux ſe venger, qu'en mariant

Digitized by Google

Amadis avec Nicquée ; ce qui donne lieu au Vaudeville qui roule sur les desagrémens du mariage. On a joüé cette Piece tous les jours sans interruption, pour mettre à profit le peu de temps qui restoit jusqu'à la clôture des Theatres.

Le premier de ce mois, jour de la clôture des autres Theatres, on a donné sur celui des Danseurs de Corde de la Foire S. Germain, la premiere representation d'une Piece en un Acte, qui a pour titre *les Vacances des Theatres*. En voici un Extrait. Le Palefrenier du Parnasse ouvre la Scene, tenant une étrille d'une main & une brosse de l'autre. Il se prepare à panser les nouveaux Pegases qui doivent assortir les écuries d'Apollon. Il fait une Scene avec Thalie, qui ne sert qu'à l'exposition du sujet. Thalie se retire pour aller recevoir des visites qu'elle attend, & laisse le Palefrenier vacquer à l'emploi qu'Apollon lui a donné. Le premier qui se presente au Palefrenier du Parnasse, c'est l'*Impatient*. Il vient tout botté, comme il a paru sur le Theatre François. Il se fait connoître à diverses brusqueries qui lui échappent, & qui donnent lieu au Palefrenier de lui dire que son caractere est outré, & qu'il est plus brutal qu'Impatient. L'*Impatient* se retire après avoir reçû quelques coups d'étrille,

&

Digitized by Google

& fait place à un Auteur Sexagenaire qui ne produit d'autre titre que d'avoir fait un *Essai d'Ode* à la loüange d'une autre Auteur. Le Palefrenier le raille de commencer si tard son apprentissage. Il témoigne son étonnement, & crie au miracle, de voir qu'un Auteur en loüe un autre; mais il est encore bien plus surpris d'apprendre que l'Auteur loüé a lâché des Epigrammes contre celui qui le loüe. A l'Auteur Sexagenaire succede *Inès* qui outre deux enfans de sa façon, qu'une nourrice tient entre ses bras, en porte un troisiéme dans ses flancs. *Nitetis* qui survient, lui fait des complimens ironiques sur sa nouvelle grosseſſe, & l'appelle la prolifique Inès. Cette derniere lui dit que ce n'est pas une chose si surprenante que d'avoir eu trois enfans. Nitetis lui répond qu'elle en est bien au septiéme, puisqu'elle en a eu deux sur le Theatre François, quatre sur le Theatre Italien, & qu'elle est encore grosse. Elles se reprochent reciproquement leurs défauts. Inès blâme Nitetis d'être trop vertueuse, & Nitetis blâme Inès de l'être trop peu; des injures on en vient aux coups; les deux Princesses se tignonent, au grand plaisir du Palefrenier & des Spectateurs Forains, à qui ces sortes de Scenes ne sont jamais desagréables. A

Inès

Digitized by Google

Inès & à Nitetis succede le *Prince travesti*, à qui le Palefrenier reproche son stile, qu'il prétend être tout des plus obscurs, à cause des Idées metaphysiques, dont il est par tout assaisonné. *Mariane* vient après ; elle conte la malheureuse Histoire de sa vie, dont la durée a été si courte. Le Palefrenier lui dit qu'elle auroit vêcu plus long temps si elle avoit été plus raisonnable, & de-là il prend occasion de lui mettre devant les yeux sa mauvaise conduite ; il lui reproche sa liaison équivoque avec Varus, & son peu de complaisance pour Herode, à qui elle a osé dire en face qu'elle ne sçauroit l'aimer. Mariane étrillée fait place à l'*Ami de tout le monde*, qui n'est pas mieux traité. De toutes les Pieces qu'on a données pendant l'Hyver, il ne manque que les *Anonymes* qui n'ont osé se presenter ; le Palefrenier d'Apollon dit qu'ils ont bien fait de ne point venir, & qu'il auroit employé contre cette Piece, non l'étrille, mais la fourche à fumier. Thalie & sa suite viennent faire le divertissement de cette petite Comedie. Les couplets roulent sur l'étrille, &c.

Les Theatres ayant été fermez pendant trois semaines, à l'occasion des Fêtes de Pâques, ils furent r'ouverts le Lundi 24. de ce mois ; sçavoir, le Thea-

tre

tre François par la Tragedie de *Polieucte*, l'Académie Royale par l'Opera d'*Amadis de Grece*, & le Theatre Italien par la Comedie d'*Arlequin Esope*.

NOUVELLES ETRANGERES.

Turquie.

LE Can des Tartares a mandé à la Porte que les troupes Russiennes commençoient à faire quelques mouvemens dans l'Ukraine, & le long des bords du Tanaïs; le Grand Visir a requis le Résident du Czar d'en écrire à sa Cour. Malgré ces mouvemens il y a lieu de croire que la paix ne sera pas alteré entre ces deux Puissances.

La plûpart des Generaux qui doivent commander les troupes Ottomanes du côté du Boristene, sont déja partis pour se rendre à leur destination; les bagages du Grand Visir ne partiront pas pourtant jusqu'à nouvel ordre. Les frequens couriers qu'on reçoit de ces pays-là confirment les heureux progrès des armes du Grand Seigneur.

Ibrahim Bacha a déja pris possession de Provinces considerables, le Bacha de Babilone

Digitized by Google

bilone s'eſt auſſi emparé des Provinces de Tauris & de Caramanie.

Le deux Mars, l'aînée des trois Princeſſes, filles du Grand Seigneur, accompagnée des quatre Princes ſes freres, du Grand Viſir, du Mufti, & des Bachas, Réſidens à Conſtantinople, & des autres Grands Officiers de l'Empire Ottoman, ſe rendit avec un cortege de 20. Caroſſes à ſix Chevaux au Palais du Grand Chambellan, ſon Epoux, qui la reçût avec de grandes marques d'affection, & qui en faveur de ſon mariage a été fait *Niſangi-Bacha*, ou Garde des Sceaux. La Princeſſe, ſuivie de cette magnifique cavalcade, étoit dans un Caroſſe à ſix Chevaux. La ſeconde Princeſſe mariée au fils du Grand Viſir qui a été honoré du titre *Moſip-Bacha*, ou favori du Grand Seigneur, ſera auſſi conduite chez ſon Epoux avec les mêmes ceremonies, qui ſeront pareillement obſervées à l'égard de la troiſiéme Princeſſe qui a épouſé le fils du Bacha de Damas.

On écrit de Conſtantinople que l'Uſurpateur Mirimamouth a formé un corps de 40000. hommes, avec lequel il a pris la route de Caſbin. On aſſure que la Porte offre de donner deux millions d'écus à l'Empereur de Ruſſie, à condition qu'il abandonne ſes conquêtes en Perſe.

Et

Digitized by Google

Et le bruit s'eſt répandu, que les Rebelles de Perſe étoient tellement reſſerrez dans un défilé par l'armée Ottomane, qu'on comptoit recevoir inceſſamment des nouvelles de leur défaite, & peut-être de la priſe de leur Chef.

Ruſſie.

ON fait de nouvelles levées de Soldats pour en former vingt bataillons de ſept cens hommes chacun, & les ordres ſont donnez pour équiper la Flote, tant dans le Port de Peterſbourg, que dans celui de Cronſloot.

On a élevé à Moſcou trois Arcs de Triomphe pour l'entrée ſolemnelle de la Czarine. Le premier eſt fait aux dépens de la Ville; le ſecond aux frais des Boyards, & le dernier par les negocians. On dreſſe une Eſtrade fort élevée dans l'Egliſe Metropolitaine, avec un Trône magnifique, pour la ceremonie du Couronnement de cette Princeſſe.

Pologne.

LE Roi a envoyé ordre au Grand General de l'armée de la Couronne de faire avancer quelques Compagnies d'Infanterie & de Cavalerie du côté des frontieres de l'Empire Ottoman, afin de ne laiſſer paſſer aucun voyageur ſans un certifi-

Digitized by Google

certificat de santé du Bacha de Choczin.

Il y a presentement douze Compagnies Polonoises dans les environs de Leopold, où l'on a commencé de former des Ligues pour empêcher la communication du mal contagieux.

Suede.

ON débite ici que le Traité d'alliance entre le Roi & Sa Majesté Czarienne est conclu, & qu'on le met actuellement au net.

Les ordres de Sa Majesté ont été expediez depuis quelques jours pour équiper à Carlsteroon une Escadre de douze Vaisseaux de Guerre, de cinq Fregates, & de cinq Brûlots qui seront en état de mettre à la voile vers le 15. du mois de Mai prochain.

Le Traité d'alliance conclu entre le Roi & le Czar a été rendu public, les principaux articles concernent le Commerce, & on y a joint un Reglement pour les droits d'entrée & de sortie dans les deux Etats. On va travailler presentement à terminer les differends de cette Couronne avec la Pologne.

Allez

Allemagne.

L'Empereur a envoyé des ordres à tous les Commandans des Villes frontieres de Hongrie & de Tranſilvanie de ne laiſſer paſſer aucun voyageur, ni aucunes Marchandiſes venant d'Albanie, & des autres Provinces voiſines ſans certificat de ſanté.

On fait au Palais tous les préparatifs neceſſaires pour les couches de l'Imperatrice qui eſt près de ſon terme. Toutes les perſonnes qui ont droit d'être preſentes à ſon accouchement ont été averties, & on a arrêté ſept nourrices pour choiſir celle qui conviendra, lorſque Sa Majeſté Imperiale ſera accouchée.

Comme la Cour de Vienne eſt perſuadée qu'il n'y aura point de rupture entre le Czar & le Grand Seigneur, elle prend toutes les précautions neceſſaires pour la ſeureté des frontieres, & on a donné des ordres pour augmenter les fortifications de Belgrade, dans la crainte que les Turcs ayant raſſemblé un grand nombre de troupes ne vouluſſent s'en ſervir pour recouvrer les Places qu'ils ont été contraint de ceder par le Traité de Paſſarowits.

La Cour a fait remettre à Auſbourg des ſommes conſiderables, qui doivent être

Digitized by Google

être employées avec les deux cens mille florins qui y sont déja à retirer des mains des Comtes de Fugger. La Seigneurie de Weissenhorn, dépendante du Comté de Kirchberg, hipothequé en 1567. par l'Empereur Maximilien I. à Jacques Fugger pour une somme d'argent qui n'a pas encore été payée.

L'Empereur a choisi le Comte de Kaunits, Capitaine General de Moravie pour son Ambassadeur extraordinaire auprès du Sacré College.

Grande-Bretagne.

LA plus grande partie des biens saisis des derniers Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud, est venduë, & les differentes adjudications qui en ont été faites montent déja à 1436261. livres sterlin.

Le 20. Mars le Marquis de Pozzobuens, Ambassadeur d'Espagne eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il lui fait part de l'avenement à la Couronne du Roi Loüis I.

Un Messager d'Etat a saisi dans une maison particuliere un coffre appartenant au Duc d'Ormont, & rempli de papiers de consequence, entre autres de sa Commission de Capitaine General, & de ses instructions signées par la feuë Reine

Digitized by Google

Reine Anne pour agir avec l'armée qu'il commandoit en Flandres.

L'Archevêque d'Yorch, l'Evêque de Chester, le Duc de Warthon, le Lord Nord-Gray, & quinze autres Seigneurs du parti opposé à la Cour ont fait des protestations contre le Bill, passé pour punir les mutins & déserteurs, à cause que par cet Acte le Parlement continuë d'entretenir les quatre mille hommes d'augmentation qui furent accordez au Roi l'année derniere par raport à la conspiration.

Hollande, & Pays-bas.

LE bruit court que les Etats Generaux augmenteront considerablement leur Escadre de la Mediterranée, & que M. de Vaudermeer leur Ambassadeur à la Cour d'Espagne ont aussi chargé d'engager Sa Majesté Catholique à renforcer aussi celle que commande le Marquis de Mari, afin d'obliger la Regence d'Alger à consentir à la signature du Traité de paix qui lui a été proposé avec la République.

Les Etats de Hollande & de West-friſe ont donné leur consentement à l'augmentation des troupes de la République sur le pied de dix hommes par Compagnie.

Digitized by Google

On écrit de Liege que le nouvel Evêque y a reçû depuis peu de la Cour de Vienne l'Acte d'investiture des Fiefs dépendans de son Evêché.

Portugal.

L'A Flotte de la Baye de Tous les Saints est entrée dans le Port de Lisbone, avec quelques Vaisseaux de Fernanbuc, & un autre de Goa. Elle a mis quatre-vingt-neuf jours à faire le trajet, & le bruit court que sa charge en matieres d'or & d'argent est beaucoup plus considerable que la précedente, & que le reste de sa Cargaison consiste en dix mille caisses de Sucre, & neuf mille rouleaux de Tabac de Bresil.

On apprend des Indes Orientales que l'on y jouïssoit presentement d'une tranquillité parfaite par la sage conduite du Viceroi François Joseph de San-Payo qui avoit déterminé tous les Princes voisins de Goa à vivre en bonne intelligence avec les Portugais.

Espagne.

LA maniere de traiter les affaires avec les Ministres Etrangers qui s'étoient adressez jusqu'à present au Secretaire d'Etat de ce département, ayant été changée depuis quelques jours, le Roi a nommé

Digitized by Google

nommé le Président de Castille pour traiter avec le Maréchal de Tessé qui est à Madrid de la part du Roi très-Chrétien ; le Marquis de Valero pour conferer avec le Nonce du Pape, l'Archevêque de Tolede pour recevoir les Memoires de l'Ambassadeur de Venise, le Grand Inquisiteur pour ceux du Ministre de Portugal, le Marquis de Lede pour ceux de l'Ambassadeur d'Angleterre, & dont Michel-François Guerra pour ceux du Ministre du Czar.

Le 16. Mars Don Joseph, Don Ignace & Don Baltasar de Guevara Vasconcellos, fils & neveu de Don Alphant de Guevara de Vasconcellos, Gouverneur de Melille sur la côte d'Afrique, presenterent au Roi plusieurs Drapeaux & Etendarts de l'Alcaïde Taxar, Commandant pour les Maures dans la Province de Gareta, lesquels furent pris le 27. du mois de Fevrier dernier dans le Fort de S. François par un détachement de cinquante Soldats Espagnols, commandez par le Capitaine Don Antoine de Villabra.

Italie.

ON mande de *Turin* que le Senat a fait publier une interpretation de quelques articles des nouvelles Ordonnances

Digitized by Google

nances qui ne pouvoient se mettre en pratique, si on les avoit executées, conformément à leur énoncé, & que le bruit qui s'étoit répandu de la marche des troupes Imperiales vers le Milanès ne s'étoit pas confirmé ; ce n'étoient que des recruës pour les Regimens qui sont dans ces quartiers, qui en passant ont donné lieu à ces fausses nouvelles.

On écrit de Venise que le Provediteur General de la Mer avoit interrompu tout commerce avec les Isles de Rante, de Cefalonie, & de Sainte Maure, à cause du mal contagieux qui continuë de ravager la Morée & Naples de Romanie.

Les Lettres de *Naples* portent que le Mont Etna en Sicile avoit vomi depuis peu beaucoup de feu & de matieres bitumineuses qui avoient causé des dommages considerables dans tous les lieux circonvoisins.

On apprend de *Rome* que le cinq Mars le Pape ayant pris une medecine, dont les effets lui causerent une descente d'intestins, la réduction ne peut s'en faire que par une très-longue operation qui lui causa des douleurs très-aiguës. L'inflammation survint bien-tôt avec une très-grosse fiévre, & le soir Sa Sainteté reçût le Viatique. Le lendemain 6. après midi étant plus tranquille Elle signa, à la sollici-

Digitized by Google

sollicitation de M. l'Abbé de Tencin, chargé des affaires du Roi très-Chrétien; la dispense pour le mariage de la Princesse Doüairiere de Turenne avec le Comte d'Auvergne, son beau-frere. Le sept le Pape s'affoiblissant de plus en plus tomba en agonie, & mourut à l'entrée de la nuit, après avoir donné toutes les marques les plus édifiantes de la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu, en presence du Cardinal Conti, Grand Penitencier, du Maître du Palais, du Prédicateur ordinaire du Sacré College, du R. Pere Flaminio Cesaro, Confesseur de Sa Sainteté & de tous les Generaux d'Ordre.

Le Pape se nommoit Michel Conti. Il étoit né le 15. Mai 1655. de Charles Conti, Duc de Poli qui avoit épousé une sœur du Duc Muti. Le Pape Alexandre VIII. l'avoit choisi au mois d'Avril 1690. pour porter au Doge de Venise le Bonnet & l'Epée que Sa Sainteté avoit benis le jour de Noël précedent. Ensuite il fut fait Gouverneur de Viterbe, & nommé par le Pape Innocent XII. Nonce auprès des Cantons Suisses Catholiques. Au mois de Mai 1695. il avoit été Sacré Archevêque titulaire de Tarse. Il fut Nonce à la Cour de Portugal en 1698. le Pape Clement XI. l'avoit fait

Digitized by Google

Cardinal le 7. Juin 1707. & lui avoit donné en 1712. l'Evêché de Viterbe dont il s'étoit demis au mois de Mars 1719. & le 8. Mai 1721. il avoit été élû Pape. Pendant son Pontificat il n'a fait que trois Cardinaux, le Cardinal Conti, son frere, feu le Cardinal Dubois, & le Cardinal Alexandre Albani, neveu de son prédecesseur. Dans sa maladie il n'a point voulu faire de promotion, quoiqu'il en ait été très-fort sollicité, il laisse quatre lieux vacans dans le Sacré College.

Le son de la Cloche du Capitole annonça, suivant la coutume, la nouvelle de la mort du Pape au peuple; & la reconnoissance de son corps ayant été faite le huit au matin, par le Cardinal Annibal Albani Camerlingue de la Sainte Eglise, en presence des Clercs de la Chambre & des Cameriers, M. Doria, Maître de la Chambre du feu Pape, remit l'anneau du Pescheur entre les mains de ce Cardinal qui retourna à son Palais, accompagné de la Garde Suisse. Le même jour le corps du Pape ayant été ouvert & embaumé, fut revêtu de ses habits pontificaux, la Mitre en tête, un Calice dans les mains, & en cet état il fut exposé sous un Dais, dans une Chapelle ardente, où les Penitenciers de l'Eglise de

Saint

Digitized by Google

Saint Pierre reciterent des Prieres jusqu'au neuf au soir qu'il fut porté de Montecavallo à la Chapelle de Sixte du Palais du Vatican dans l'ordre qui suit. Les Chevaux-Legers, une partie des Suisses de la Garde ayant à leur tête M. Phiffer leur Lieutenant, les Officiers du Palais un flambeau de cire blanche à la main, les Estaffiers de Sa Sainteté, & le reste de la Garde Suisse, l'Abbé Chezzi, l'un des Maîtres des Ceremonies à cheval devant le corps du Pape, qui étoit porté dans une Litiere ouverte, au milieu des Penitenciers de l'Eglise de S. Pierre, tenant des cierges à la main, & psalmodiant à basse voix. M. del Giudice, Majordome du Pape, venoit après le corps dans un Carosse de Sa Sainteté, qui étoit suivi de sept pieces de canon, gardées par des Suisses, & par d'autres Soldats, un détachement de Chevaux-Legers fermoit la marche. Le huit & le neuf on celebra des Services solemnels pour le repos de l'ame de Sa Sainteté dans toutes les Eglises de Rome, & le dix on commença les Prieres accoutumées pour obtenir du Ciel un successeur qui puisse remplir le Saint Siege aussi dignement que le Pape défunt. Le même jour dix, les Cardinaux Tanara, del Giudice, Paulucci, Barberin, Corsini, Acquaviva, Gualterio,

Digitized by Google

Vallemani, Fabroni, Annibal Albani, Zondodari, Tolomei, Scotti, Nicolas Spinola, Spinola de Sainte Agnès, Pereira, Salerno, Cienfuegos, Conti, Pamphile, Ottoboni, Imperiale, Altieri, Colonne, Orighi, Olivieri, Alberoni, & Alexandre Albani qui étoient à Rome, s'assemblerent pour la premiere fois dans la Salle Ducale, où le Cardinal Camerlingue rompit l'Anneau du Pescheur, & le Sceau de plomb de la Chancellerie Apostolique; on lût ensuite les Constitutions des Papes, Gregoire X. Jules II. Pie IV. Gregoire XV. & Urbain VIII. concernant l'élection du Pape. M. Alexandre Falconieri, Gouverneur de Rome ayant été introduit, fut confirmé dans les fonctions de cette Charge. M. Maffée Farselti, Protonotaire Apostolique participant, fut nommé Gouverneur du Conclave. M. Jacques Amadori Florentin fut chargé de faire l'Oraison funebre du feu Pape, & M. François Bianchini de prêcher sur l'élection de son successeur, le jour que les Cardinaux entreront au Conclave, dont la construction doit être faite, sous les ordres des Cardinaux Barberini, Zondodari, & Altieri; après la Congregation, le Sacré College se rendit à la Chapelle de Sixte, où le corps du feu Pape étoit exposé, & ils y assiste-

assisterent aux Prieres chantées par les Musiciens de la Chapelle. Ensuite les Chanoines de S. Pierre vinrent & transporterent le corps dans l'Eglise de Saint Pierre, où ils l'exposerent les pieds hors la grille ; là le *Libera* fut chanté par la Musique, & l'absolution donnée par l'Archevêque de Mira, Vicaire de l'Eglise.

Le onze Mars, le Cardinal Barberin, Evêque de Palestrine, celebra dans l'Eglise de S. Pierre la premiere Messe de *Requiem* pour les obseques du Pape qui doivent durer neuf jours. Ensuite ce Cardinal fit l'absoute. Après la Messe les Cardinaux s'assemblerent pour la seconde fois dans la Sacristie, ils étoient au nombre de vingt-deux. Les Cardinaux Barberin, Zondodari & Altieri, chargez de la construction des Cellules du Conclave firent leur rapport. M. Farselti, Gouverneur du Conclave & du Bourg prêta serment en cette qualité. Les Conservateurs du peuple Romain prêterent le serment d'obédience, & le Cardinal Cienfuegos chargé des affaires de l'Empereur, le Cardinal Acquaviva, chargé de celles du Roi d'Espagne, & l'Abbé de Tencin, chargé des affaires du Roi très-Chrétien, eurent successivement audience du Sacré College. Après l'avoir complimenté sur la mort du feu Pape, ils l'exhorterent de

Digitized by Google

faire choix d'un successeur capable de remplir dignement la place de celui qu'on vient de perdre.

Le 12. le Cardinal Acquaviva celebra la seconde Messe de *Requiem*, & 23. Cardinaux composerent la Congregation qui suivit ; on élût pour Confesseur du Conclave le R. Pere Antoine Seraphin Gamarda, Dominicain, Prieur du Monastere de Sainte Marie sur la Minerve.

Le soir du même jour on mit dans un cercüeil de Cyprès le corps du feu Pape ; les Cardinaux de Sainte Agnès, Pereira, Conti, Olivieri, & Alexandre Albani, assisterent à cette ceremonie, Don Jerôme Colonne, Maître du Palais de Sa Sainteté déposa dans le même cercüeil trois bourses de velours cramoisi brodées d'or, dans l'une desquelles il y avoit vingt Medailles d'or, dans l'autre vingt Medailles d'argent, & dans la troisiéme vingt Medailles de bronze, toutes ayant d'un côté le portrait de Sa Sainteté, & au revers les époques des principales actions de sa vie ; ensuite on ferma le cercüeil, & on le remit aux Chanoines de l'Eglise de S. Pierre qui s'en chargerent par un Acte en forme pour l'inhumer dans une niche, située près le mur mitoyen de la Chapelle du Crucifix, & de celle de S. Nicolas de Bari, où est déposé

Digitized by Google

déposé le corps de la feuë Reine de Suede. L'inscription qui fut attachée sur le cercüeil contient le nom du Pape, son âge, le jour de sa mort, & les années de son Pontificat.

Le 13. la troisiéme Messe des obséques fut celebrée par le Cardinal Fabroni; vingt-cinq Cardinaux y assisterent, & s'étant assemblez pour la quatriéme fois ils élurent M. Jean-Baptiste Nucatini, & M. Jean Tomassi pour premier & second Medecin du Conclave; M. Victor Massini pour Chirurgien. Après ces élections ils donnerent audience à l'Ambassadeur de Portugal, au Cardinal Annibal Albani au nom du Roi de Pologne, & au Cardinal Gualterio, Protecteur des Catholiques d'Angleterre.

Le 14. la quatriéme Messe fut celebrée par le Cardinal Annibal Albani Camerlingue: les Cardinaux s'assemblerent pour la cinquiéme fois, & le Cardinal Alexandre Albani, comme le dernier des Cardinaux Diacres, tira au sort les soixante-dix Cellules du Conclave. M. Capelli, Ambassadeur de la République de Venise, & le Bailly Spinola, Ambassadeur de la Religion de Malthe eurent ensuite audience du Sacré College.

Le 15. le Cardinal Scotti celebra la cinquiéme Messe, & la Congregation

Digitized by Google

qui suivit proceda à l'élection des Officiers Subalternes du Conclave.

Le 16. la sixiéme Messe fut celebrée par le Cardinal Zondodari, & la Congregation permit aux Cardinaux indisposez de faire entrer avec eux au Conclave un Conclaviste de plus qu'il n'est permis par les Reglemens.

Le Cardinal Bussi celebra la septiéme Messe des obseques, ensuite il marcha precedé de la Croix, & au milieu des Cardinaux del Giudice, Paulucci, Barberin & Acquaviva, vers le Catafalque qui a été dressé au milieu de l'Eglise de Saint Pierre pour le Service solemnel qui doit être celebré le neuviéme jour des obseques du feu Pape. Ces Cardinaux y firent les encensemens usitez, le Celebrant fit aussi les quatre absoutes ordinaires, qui furent suivies d'une cinquiéme, appellée *Majoris potentiæ* dans le Ceremonial Romain. Les Cardinaux sont entrez au Conclave le 20. Mars.

Le feu Pape a donné avant que de mourir deux cens écus de pension sur l'Evêché d'Osmir au Cardinal Conti, & trois cens à la Sacristie de l'Eglise Cathedrale de Viterbe. Quarante écus de pension à chacun des Cameriers qui ont été auprès de lui pendant qu'il étoit Cardinal. Cinquante écus aussi de pension à chacun de ses

Digitized by Google

ſes Medecins. Cent cinquante à ſon Confeſſeur qui eſt de l'Ordre des Freres Mineurs, & qui a obtenu de Sa Sainteté, quelques jours avant ſa mort, un Bref qui lui permet de ſe retirer dans le Convent du S. Eſprit *Inſaxia*.

Le 5. on avoit reçû un Courier dépêché de Vienne qui apportoit la ratification de l'Empereur pour le Traité qui concerne la reſtitution de Comacchio.

Le 18. de ce mois le Cardinal Nicolas Spinola celebra la huitiéme Meſſe des obſéques du feu Pape. La neuviéme & derniere ayant été celebrée le 19. par le Cardinal de Sainte Agnès, le ſieur Jacques Amadori, Auditeur du Camerlingue, prononça l'Oraiſon funebre en preſence du Sacré College, du Chevalier de S. George, de la Princeſſe Clementine Sobieska, ſon épouſe, & des differens ordres de Prélature. Lorſqu'elle fut finie, le Cardinal Celebrant accompagné des Cardinaux Tolomei, Patrizii, Pereira & Salerno, fit les cinq abſoutes ordinaires auprès du Catafalque qui étoit compoſé d'une Piramide élevée de cent Palmes, & poſée ſur une baze quarrée, dont les quatre faces étoient chargées d'Inſcriptions à la loüange du feu Pape. Le haut de la Piramide étoit terminé par un Aigle échiqueté d'or & de ſable qui

Digitized by Google

ſervoit de Cimier aux Armes de Sa Sainteté. Aux quatre coins du Piedeſtal, il y avoit des Anges dorez, tenant d'une main des Cartouches, & de l'autre des Fanaux, & près d'eux les Trophées ordinaires du Souverain Pontife, dont le Portrait étoit repreſenté dans un grand Medaillon placé ſur la face de la Pirami-de qui regardoit la principale Porte de l'Egliſe de S. Pierre. Ce Catafalque avoit été élevé ſur les deſſeins du ſieur Philippe Barigioni, fameux Architecte de cette Ville, auquel il a fait beaucoup d'honneur.

Le 20. le Cardinal Tanara, Doyen du Sacré College, étant indiſpoſé, le Cardinal del Giudice celebra en ſa place la Meſſe du S. Eſprit, à laquelle ſe trouverent 30. Cardinaux, le ſieur Farſetti, Gouverneur du Conclave, & les differens Ordres de Prélature. Après la Meſſe le ſieur Franſçois Bianchini, Chanoine de l'Egliſe de Sainte Marie Majeure, ayant fait une exhortation Latine ſur la prochaine élection du Pape, les Cardinaux ſe rendirent en Proceſſion au Conclave, & ils entrerent dans la Chapelle Pauline, où l'Hymne, *Veni Creator*, fut chantée par les Muſiciens de la Chapelle. Les Cardinaux s'étant enſuite enfermez dans la même Chapelle, ils firent faire par

Digitized by Google

par le Secretaire du Conſiſtoire la lecture des Bulles qui reglent la maniere dont doit être faite l'élection du Pape, & ils jurerent tous de les obſerver exactement. Le plus grand nombre des Cardinaux demeura dans le Conclave, & les autres qui avoient encore quelques Ordres à donner, retournerent à leurs Palais, & revinrent ſur le ſoir s'enfermer dans le Conclave, qui demeura ouvert ce jour-là juſqu'à minuit, pour donner le temps aux Ambaſſadeurs & Miniſtres des Princes, & à toute la Nobleſſe de les viſiter de Cellule en Cellule. Le Prince Don Auguſte Chigi, Maréchal hereditaire du Conclave, ſe rendit vers les cinq heures après-midi à ſon appartement du Vatican, qui eſt ſitué près du Conclave, dont il a ſoin d'ouvrir & de fermer la porte toutes les fois qu'un Cardinal ſe preſente pour s'y enfermer avec les autres. En vertu de la Bulle de Gregoire X. qui fut publiée le 17. par les ordres du Cardinal Vicaire, on commença le 21. les Prieres de quarante heures dans l'Egliſe de S. Jean de Latran, dans celle de S. Marcel, & dans celle de S. François de Paule, & elles ſeront continuées ſucceſſivement dans les autres Egliſes pour demander à Dieu l'Election d'un S. Pontife.

Digitized by Google

MORTS, BAPTESMES & Mariages des Pays Etrangers.

MR le Comte Guillaume de Sinzendorff, Marquis de Caravaggio, fils du Comte de Sinzendorff, Grand Chancelier de l'Empereur, a épouſé à Grats en Allemagne la Princeſſe d'Ekemberg, heritiere de cette Maiſon.

Charles-François-Philippe-Antoine-Joſeph, ſeul fils du Prince heréditaire de Sultſbach eſt mort depuis quelques jours de la petite verole chez l'Electeur Palatin, ſon ayeul maternel, il étoit entré dans la ſeptiéme année de ſon âge.

Erneſt Frideric, Duc de Saxe-Eisfeld-Hilperrhauſen eſt mort à Francfort, âgé de quarante-trois ans. Il avoit été Major General dans les troupes de la République de Hollande, & il l'étoit au jour de ſa mort dans celles de l'Empereur.

On a ſigné à Liſbone les articles du mariage de Don Joſeph de Vaſconcellos de Souſa, fils aîné du Comte de Calheta, Maître de la Garderobe du Roi de Portugal, qui eſt actuellement à Paris, avec Donna Marie de Noronha, fille aînée du Comte de Villaverde.

Le

Digitized by Google

Le 27. Mars Don Jean Manuel de Coſta, fils & heritier de Don Rodrigue de Coſta, cy-devant Viceroi des Indes, épouſa à Liſbone Dona Anne de Moſcoſo, Dame-d'Honneur de la Reine, & fille aînée de Ayrés de Saldanha de Albuquerque, actuellement Gouverneur de la Province du Rio de Janeiro.

Dona Françoiſe Toralto y Arragon, Ducheſſe de la Palate, veuve de Don Michel de Navarre, Viceroy du Perou, eſt morte à Madrid, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

On a reçû avis que l'Imperatrice étoit accouchée d'une Archiducheſſe, le 5. de ce mois à 5. heures du ſoir.

La Princeſſe Doüairiere d'Anhalt-Zerbſt, eſt morte le 31. du mois dernier, dans la 71e année de ſon âge. Elle étoit fille du Duc Auguſte de Saxe-Halle.

JOUR-

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS.

PREMIERE PIERRE posée au nom de S. A. S. M. le Duc, au nouveau Bâtiment de l'Eglise de Saint Sulpice.

LE 6. de ce mois le nouveau Bâtiment de l'Eglise de S. Sulpice donna occasion à un Spectacle public aussi magnifique qu'édifiant. Ce fut la ceremonie d'une premiere Pierre, posée par S. A. S. M. le Comte de Clermont, au nom & pour S. A. S. M. le Duc de Bourbon, son frere. Les affaires de l'Etat, dont M. le Duc est chargé, ne lui permirent pas de venir lui-même, quelqu'affection qu'il ait pour sa Paroisse, dont il s'est declaré le Protecteur. Voici l'ordre de cette ceremonie.

M. le Contrôleur General des Finances, premier Marguillier d'Honneur, M. de Chattraire de S. Agnan, second Marguillier, tous les Marguilliers en charge, les anciens Marguilliers avec les Notables de la Paroisse, se rendirent chez M. le Curé sur les dix heures du matin; ils y trouverent beaucoup de personnes de

Digitized by Google

de la premiere qualité, disposées à recevoir M. le Comte de Clermont à la descente de son Carosse. Ce Prince arriva de Versailles sur les onze heures. Il trouva à son arrivée toutes les ruës, & les avenuës de l'Eglise & du Presbytere, gardées par un détachement de cent Cavaliers du Guet à Cheval, avec leurs habits uniformes, & ayant l'épée haute. Les environs du nouveau Bâtiment & du Presbytere étoient encore gardez par un autre détachement du Guet à pied. S. A. S. étant descenduë de Carosse, alla d'abord se reposer dans la grande salle du Presbytere, il se fit dans ce moment une décharge de quantité de Boëtes, envoyées de l'Arsenal. Il s'étoit fait dès le grand matin une pareille décharge comme pour annoncer cette Fête.

Le Prince étant dans la salle, M. le Curé se rendit à l'Eglise pour recevoir S. A. S. à la tête de son Clergé, composé de près de 300. Ecclesiastiques. Peu de temps après, M. le Comte de Clermont, accompagné de plusieurs Prélats, de quantité de Seigneurs & de personnes de distinction, arriva à la Porte de l'Eglise, au son de toutes les Cloches. M. le Curé le reçût en Chappe, & après lui avoir presenté l'Eau-benite, & la Croix à baiser, il le complimenta en ces termes.

MON-

Digitized by Google

MONSEIGNEUR,

» La presence de V. A. S. comble nos » desirs & nos esperances. C'est un gage » précieux que l'Auguste Prince qui gou- » verne la France, nous donne en ce » jour de sa protection, & un présage » heureux qui nous annonce la perfection » de ce Saint Edifice. Ce grand Prince » en se proposant la gloire de Dieu, & » celle du Roi pour l'objet de son minis- » tere, prend le moyen le plus sûr pour » rendre son nom immortel, & V. A. S. » en donnant une marque si sensible de » sa pieté, grave dans les cœurs du peu- » ple immense qui la contemple, le sou- » venir éternel d'un jour qui fait nôtre » félicité.

Quand le Prince entra dans l'Eglise, on entendit le bruit d'un grand nombre de Tambours & de Timbales, & le son de quantité de Trompettes, de Hautbois, de Flutes, & d'autres instrumens qui étoient répandus de tous côtez. Les ouvriers du Bâtiment au nombre de 400. étoient rangez sur deux lignes, tenant chacun à la main ou sur l'épaule, les instrumens de son travail.

S. A. S. fut ainsi conduite jusqu'au milieu

Digitized by Google

milieu du Chœur où elle trouva un Prie-Dieu couvert d'un tapis de velours cramoisis à frange d'or, un carreau, & un fauteüil de même devant le grand Autel, où elle entendit la Messe avec beaucoup de pieté. On chanta à cette Messe un Motet nouveau de M. de Clairambaut, qui fut executé par d'excellens Musiciens.

Après la Messe on marcha dans le même ordre pour aller à l'endroit du nouveau Bâtiment où l'on devoit poser la premiere Pierre. C'est au troisiéme pillier de la Nef à main droite; le Clergé precedoit au son de tous les Instrumens de Musique. S. A. S. marchoit, accompagnée de M. le Curé, de M. le Contrôleur General, de M. le Lieutenant General de Police, & de toutes les personnes de distinction, dont on a déja parlé. Entre le Clergé & le Prince marchoit M. Oppenor, Surintendant des Bâtimens de feu S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, lequel après avoir donné des preuves de sa capacité, tant à Rome qu'en France, donne encore ses soins, ses desseins & ses Conseils à M. le Curé, pour la conduite de son Bâtiment. Il étoit accompagné de deux Gentilhommes, amis de M. le Curé, dont l'un portoit entre ses mains un grand bassin d'argent, sur lequel

Digitized by Google

quel étoient rangées par ordre les Medailles qui devoient être mises sous la premiere Pierre, au nombre de quatorze, & l'autre portoit la boëte de bois de Cedre, dans laquelle on les a renfermées.

Lorsqu'on fut arrivé aux fondemens de ce troisiéme pillier, M. le Curé presenta à S. A. S. ces Medailles; la premier d'or du Roi, ensuite six autres d'argent, & six de brenze, toutes du Roi Loüis XV. dont le Regne naissant produit déja de si grandes choses. Enfin une grande Medaille d'or de S. A. S. M. le Duc que l'on voit ici gravé. Il y a d'un côté la tête du Prince dans une parfaite ressemblance, & d'un travail exquis, avec cette Legende, LUDOVICUS, HENRICUS, DUX BORBONIUS, & de l'autre une Couronne d'Olivier, dans le milieu de laquelle est cette Inscription, INGENTI POPULO INGENTIA PARAT M. DCC. XXIV. qu'on peut expliquer ainsi; *il dispose pour un peuple immense un vaste & superbe édifice.*

S. A. S. ayant reçû des mains de M. le Curé ces Medailles, les mit dans la boëte de Cedre qu'il lui presenta. Il y avoit sur la boëte une lame de Cuivre, qui contenoit cette Inscription, *au nom du Pere & du Fils & du S. Esprit, l'an 1724. le 6. Avril S. A. S. Loüis-Henri, Duc*

Digitized by Google

Duc de Bourbon, Prince de Condé a posé cette premiere Pierre, S. A. S. Loüis de Bourbon Condé, Comte de Clermont, son frere, a fait les honneurs de la ceremonie. Cette boëte de Cedre fut mise dans une autre boëte de plomb, & le Prince les mit ensemble sous la premiere Pierre. M. Oppenor presenta ensuite à S. A. S. une truelle d'argent avec du mortier, dont le Prince scella la premiere Pierre, & il la frapa trois fois d'un marteau d'argent qui lui fut pareillement presenté par M. Oppenor.

La ceremonie étant achevée, le Prince fit, par M. l'Abbé de Borzac, Premier Aumônier de S. A. S. M. le Duc, ses liberalitez qui furent fort grandes, tant aux ouvriers du bâtiment qu'à plus de 500. pauvres qui étoient accourus : il fit part aussi des charitez de S. A. S. aux pauvres malades de la Paroisse, à qui il envoya une somme considerable.

Le Prince remonta en Caroſſe aux acclamations d'un peuple infini. S. A. S. fut accompagnée jusqu'à l'Hôtel de Condé par la troupe de Cavalerie, dont on a parlé cy-devant, au bruit des boëtes qui firent de nouvelles décharges, & au son de tous les instrumens, & de toutes les Cloches.

M. d'Ombreval, Maître des Requêtes,

Digitized by Google

tes, & Lieutenant General de Police, fit admirer en tout, le bel ordre qu'il avoit procuré à cette ceremonie, donnant en même temps des preuves de son zele pour l'ordre public, & de son attachement particulier pour S. A. S. Il dîna au Presbytere chez M. le Curé, avec plusieurs personnes qualifiées qui avoient assisté à la ceremonie. Après le dîner on tint l'assemblée des Dames de la Charité de la Paroisse, dont S. A. S. Madame la Ducheſſe est superieure. M. l'Abbé Cheret, Prédicateur du Carême, fit une belle & touchante exhortation; on donna ensuite la benediction du très-Saint Sacrement, & cette belle journée fut terminée par un grand feu d'artifice très-bien entendu, qui fut tiré vers les huit heures du soir.

Il étoit de l'invention du sieur Morel, Artificier du Roi, & composé de cent pots à feu, de 50. doubles Marquises, & de trois douzaines de grosses fusées d'honneur, qui furent suivies de six trompes, remplies de saucissons, de Lezardes, & d'autres artifices recherchez. Ce brillant spectacle finit par une grande girande, dont tout le peuple parut charmé.

COPIE

Digitized by Google


LUDOVICUS HENRICUS DUX BORBONIUS.
INGENTI POPULO
INGENTIA PARAT
M.DCC.XXIV.

Digitized by Google

COPIE DE LA LETTRE écrite par M. le Contrôleur General, à Mrs les Intendants des Provinces, le 4 Avril 1724.

M

La diminution que le Roy vient d'accorder sur les Especes par son Arrest du 27 du mois passé, faisant à present une difference d'un tiers de la valeur à laquelle elles étoient au mois de Juillet de l'année derniere, il est juste que le public se ressente du benefice de cette diminution par celle du prix des Marchandises & des Denrées; jusques à present les diminutions n'avoient pas produit les effets qu'on en auroit dû esperer, parce que les Marchands & Ouvriers qui prévoyoient qu'il pourroit y en avoir de subsequentes, se servoient de ce prétexte pour augmenter les prix au lieu de les diminuer; mais comme ces diminutions mettent les Especes sur un pied où elles demeureront long-temps, si elles n'y restent pas même pour toûjours; le Public n'ayant par consequent plus à craindre de diminutions, quant à present, toutes choses doivent prendre un état de consistance qui remette le prix des Denrées & des journées d'Ouvriers sur le pied qu'il étoit avant que la circulation forcée par le Papier, & ensuite par la crainte de la perte sur les Especes, les ait portées aux prix excessifs auxquels elles sont aujourd'hui: Je dois vous faire observer à cet égard que les Especes ont été mises à 60. liv.

liv. le Marc d'Argent, par l'Edit du mois de May 1718, & que cependant, quoiqu'elles fussent à un prix fort haut, les Marchandises & les Denrées n'avoient point eu une augmentation sensible, & que tout étoit à un prix très-raisonnable jusqu'au mois de Decembre 1719 qu'elles ont commencé à augmenter jusqu'à l'excès où elles sont aujourd'hui; en sorte que actuellement que les Especes sont diminuées d'un sixiéme de ce qu'elles étoient en 1718, toutes choses sont encore au triple de ce qu'elles étoient dans ce temps-là, ce qui doit operer que la diminution, (qui dans la seule proportion de la valeur de la Monnoye au mois de Juillet dernier, avec celle d'aujourd'hui, devoit être d'un tiers sur les Marchandises, Denrées & journées d'Ouvriers,) doit être infiniment plus considerable, eu égard aux autres circonstances qui avoient causé cette augmentation & qui ne subsistent plus quant à present.

Mais comme on ne peut parvenir à cette diminution que par une attention generale sur toutes les parties, & qui soit également suivie dans toutes les Provinces du Royaume, l'intention du Roy & de S. A. S. est que vous y donniez une application toute particuliere, comme à celle de toutes les affaires qui vous sont confiées qui interesse le plus essentiellement le bien general de l'Etat; vous devez pour cet effet parler ou faire parler de votre part à tous les Marchands qui debitent les matieres premieres, pour les engager à diminuer d'abord au moins d'un tiers le prix de leurs Marchandises, afin que les Fabriquans & les Ouvriers qui les achetent d'eux puissent diminuer à proportion le prix de leurs ouvrages: Un des principaux objets dans ces sortes de matieres sont les Fers qui se vendent dans les Forges

Digitized by Google

ges à un prix excessif au delà de toute proportion ; vous aurez d'autant plus de facilité à y mettre ordre, que le grand débit de ces Fers qui se faisoit en pays étranger à un prix très avantageux par rapport à la difference des Especes, s'y vendra un tiers de moins à present sur le pied que nos Especes sont aujourd'hui; la cherté des Voitures causée par la disette de Fourages, ayant aussi beaucoup influé sur le prix de ces matieres, la disposition favorable de cette année doit encore les faire diminuer.

Après avoir donné votre attention aux matieres premieres, vous prendrez des mesures avec tous les Chefs des Manufactures & les principaux Fabriquans de votre Département, pour les obliger aussi à baisser dans la même proportion le prix de leurs Ouvrages, les matieres premieres qu'ils tireront du pays étranger leur coûtant un tiers de moins, qu'elles ne coûtoient auparavant ; & celles qu'ils tireront de la France, étant aussi diminuées par vos soins, ils doivent être en état de diminuer leurs Ouvrages dans la même proportion : Il faut encore pour y parvenir, obliger les Ouvriers qu'ils employent à diminuer aussi le prix de leurs journées, & reprimer par des punitions severes les cabales qui pourroient être faites parmi les Ouvriers pour ne point diminuer le prix de leurs journées. Quelques exemples de severité les rangeront aisément à leur devoir, & j'en viens de faire l'experience à Paris dans un cas tout semblable par rapport aux Ouvriers en soye. Vous devez ensuite porter votre attention sur les Marchands en détail pour qu'ils diminuent aussi leurs Marchandises dans la même proportion. L'objection qu'ils feront, sans doute, que les Marchandises, qu'ils ont à present en Magazin, leur reviennent à un prix

plus

Digitized by Google

plus cher, ne doit être d'aucune consideration. ils se sont indemnisez par avance de la perte des Especes par les prix excessifs auxquels ils ont vendu depuis quelque temps, & ils doivent essuyer même la diminution sur le fonds de leurs Boutiques, que les Particuliers qui ont de l'argent comptant, & qui ont des biens fonds, ont pareillement essuyée sur la valeur numeraire de leur capital; ceux qui peuvent devoir en pais étranger n'y perdent rien, puis qu'ils s'acquittent à un tiers de benefice: Et à l'égard de ceux qui peuvent devoir dans le Royaume, outre qu'il y en a peu de ce nombre, puis qu'ils ont vendu avant la diminution jusqu'à concurrence de ce qu'ils devoient, la plûpart des Billets & Lettres de Change entre Negocians étant faites depuis long-temps sur le pied des Especes au cours du jour de la datte desdites Lettres), ils trouvent le même benefice en les payant en monnoye de cours d'à-present. Tout ce que je vous observe dans cette Lettre sont des premieres vûës generales auxquelles vous pourrez ajoûter ce que vous jugerez à propos, eu égard à la situation particuliere du commerce dans votre Département.

Je vous prie de m'écrire regulierement toutes les quinzaines, & de m'informer exactement & en détail des mesures que vous aurez prises par rapport à ces differents objets, & de me marquer le succès qu'elles auront & les obstacles que vous y aurez pû rencontrer, pour y pourvoir, s'il est necessaire.

Le Roy & S. A. S. ont cette affaire extrêmement à cœur, & vous ne pouvez mieux leur faire votre Cour qu'en y donnant tous vos soins, & la suivant avec la derniere exactitude: Vous rendrez ma Lettre publique dans l'étenduë de votre Département, & en envoyerez

Digitized by Google

rez des copies à tous vos Subdelegnez, afin que les Marchands en soient bien informez, & qu'ils puissent se conformer aux intentions de Sa Majesté & de S. A. S. Je suis, &c.

LE Roy a ordonné d'envoyer jusqu'à Strasbourg un détachement de Sa Maison avec des Carosses pour y recevoir en son nom la Princesse de Bade, future épouse de M. le Duc d'Orleans.

M. Paris du Vernay a été instalé dans son employ de Syndic General de la Compagnie des Indes.

Le 2 Avril, le Roy prit le grand deuil pour la mort de la Duchesse de Savoye Douairiere, bis-ayeule de Sa Majesté, & le onze au matin les Princes du Sang lui rendirent leurs respects en ceremonie à l'occasion de cette mort. Le Roy étoit en habit & en grand manteau violet & en rabat. Les Seigneurs de la Cour en grand manteau de deuil s'aquitterent aussi de ce devoir. Le même jour au matin le Nonce du Pape eut une audiance du Roy, & lui fit des complimens de condoleance sur la mort de cette Princesse. Il y fut conduit par le Comte de Meslay, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit en grand manteau de deuil. Le Duc de Bethune, Capitaine des Gardes du Corps en grand manteau de deuil, reçut le Nonce à l'en-

Digitized by Google

trée de la Salle des Gardes du Corps qui étoient sous les armes. Les Princes du Sang & les Officiers qui sont auprès du Roy dans cette occasion étoient aussi en grand manteau de deuil.

Les Ambassadeurs d'Espagne, de Venise, d'Hollande & de Malthe, tous en grand manteau de deuil, eurent une semblable audiance avec les mêmes ceremonies.

Les Envoyez de Hesse-Cassel, de Parme, de Lorraine & de Wirtemberg, conduits par le Comte de Meslay, eurent séparement audience de Sa Majesté. Ils étoient aussi en grand manteau de deuil.

Le Parlement eut audience du Roy sur le même sujet. M. de Novion premier Président, porta la parole. La Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, la Cour des Monnoyes & le Corps de Ville, firent leurs complimens à Sa Majesté à leur rang. Les Chefs de ces Compagnies porterent la parole.

L'après midi du même jour le Grand Conseil s'aquitta du même devoir, ayant à sa tête M. de Verthamon, premier Président, qui porta la parole.

Ensuite l'Université eut audience du Roy, ainsi que l'Academie Françoise. Le Comte de Morville, Secretaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangeres

Digitized by Google

geres, porta la parole au nom de l'Académie, dont il est Directeur. Le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, les presenta tous à l'audience de Sa Majesté, & ils y furent conduits par le Marquis de Dreux, grand Maître des ceremonies & M. Desgranges, Maître des ceremonies. Le soir le Roy reçut les complimens des Princesses du Sang & des Dames de la Cour qui étoient en grand habit de deuil.

Le Comte d'Argenson, Chancelier, Gardes des Sceaux de Monsieur le Duc d'Orleans, partit le 30 du mois passé pour Rastat, où il doit complimenter la Princesse de Bade de la part de M. le Duc d'Orleans, & regler les articles du Contrat de mariage.

Le Bourbon, Vaisseau de la Compagnie des Indes, est arrivé au Port-Louis avec une tres-riche cargaison. On attend deux autres Vaisseaux que celui-ci a laissé derriere, qui sont aussi richement chargez.

Le 9 de ce mois, le Roy courut le Cerf dans la Forêt de saint Germain en Laye, pour la derniere fois, c'est à dire, jusques à ce que les Biches ayent mis bas.

Le 5 de ce mois, le Parlement, la Chambre des Comptes & les autres Cours superieures furent avertis par Lettre de cachet d'aller complimenter le Roy, sur la mort de Madame, la Duchesse Douai-

Digitized by Google

riere de Savoye, bis-ayeule de Sa Majesté.

Le dernier du mois passé M. Jean-Baptiste-Loüis Cherré, âgé de dix-huit ans & quelques mois, fut reçuë Maître des Comptes, avec dispense. Il est d'une des meilleurs familles de Robe originaires du pays Chartrain; son ayeul fut Maître des Comptes & mourut Conseiller d'Etat; son pere fut aussi Maître des Comptes.

M. Hebert d'Orgemont, un des douze Regisseurs des nouveaux droits, qui avoit disparu, a été trouvé noyé auprès du Pont de Mantes.

Le Duc de Charrost, cy-devant Gouverneur du Roy, a cedé son Duché & Pairie au Marquis d'Ancenis son fils, qui a pris le nom de Duc de Bethune.

Le Cardinal de Gêvres a obtenu du Roy de ne point aller à Rome pour l'élection du Pape futur, à cause de sa mauvaise santé.

Le 31 du mois passé le Roy voulut bien honorer de sa Presence la reception du sieur Rousseau dans la Compagnie des Maîtres en fait d'Armes; l'aspirant est fils du sieur Rousseau, Maître d'Armes de la grande & de la petite Ecurie, & des Page; de la Chambre. Il est prépose pour avoir l'honneur de montrer cette exercice à Sa Majesté. Le pere de ce dernier ayant

Digitized by Google

aussi eu l'honneur de montrer à Monsieur le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin de France, pere du Roy. Sa Majesté se rendit pour cela dans une Salle de la grande Ecurie, accompagnée des Princes & de toute Sa Cour. Le jeune aspirant fit divers assauts contre trois Maîtres, & montra tant d'adresse & d'habileté que le Roy en parût satisfait. Le jeune homme fut en même temps applaudi de toute l'assemblée. Et après que sa Majesté se fut retirée, il prêta le serment accoûtumé, entre les mains du Procureur du Roy du Châtelet. La ceremonie fut terminée par un grand repas, donné chez le sieur Rousseau pere, à tous les Maîtres qui avoient assisté à cette réception, & à plusieurs autres personnes qui s'y sont trouvées. Le nouveau Maître fit present de dix Jettons d'argent à chacun des principaux Officiers & aux anciens de la Compagnie des Maîtres d'Armes. On y voit d'un côté le Buste de Louis XIV. avec cette inscription: *Ludi Magnus Rex.* Et de l'autre les Armes de cette Compagnie qui leur ont été accordées par nos Rois; sçavoir, deux épées d'argent passées en sautoirs & accompagnées de quatre Fleurs de Lys d'or sur un champ d'azurs, avec cette légende: *La Compagnie des Maîtres en fait d'Armes de Paris.* Et au bas M. DCC. VI. Année en la-

Digitized by Google

quelle le feu Roy permit que les Maîtres d'Armes fissent fraper des Jettons, &c. Le Cartouche est orné de divers trophées & d'autres figures symboliques.

Le Jeudy saint, 13 de ce mois, le Roy entendit à Versailles, dans la grande Salle des Gardes du Château, le Sermon de la Cene, de l'Abbé du Rosay, Théologal de Soissons; après quoi l'Evêque de Metz, premier Aumônier, fit l'absoute. Sa Majesté lava ensuite les pieds à douze pauvres & les servit à table. Le Duc de Bourbon, grand Maître de la Maison du Roy, à la tête des Maîtres d'Hôtel, précedoit le service. Les plats furent portez par le Duc d'Orleans, le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, le Prince de Conti, le Comte de Toulouze & les principaux Officiers de Sa Majesté; ensuite le Roy se rendit à la Chapelle où il entendit la grande Messe & assista à la Procession. L'après midi Sa Majesté entendit les Tenebres qui furent chantées par la Musique.

Le lendemain jour du Vendredy saint, le Roy entendit le Sermon de la Passion, du pere Raphaël de Paris, Capucin. Sa Majesté assista ensuite à l'Office, & alla à l'Adoration de la Croix. L'après-midi, le Roy entendit l'Office des Tenebres.

Le Samedi saint, le Roy revêtu du grand Collier de l'Ordre du saint Esprit

&

Digitized by Google

& accompagné du Duc d'Orleans, se rendit en ceremonie à l'Eglise de la Paroisse, où il communia par les mains de l'Evêque de Metz, Premier Aumônier. S. M. étant revenuë au Château y toucha un grand nombre de malades.

Le jour de Pâques, le Roi accompagné du Duc d'Orleans & du Comte de Toulouse, se rendit dans la Chapelle du Château, où il entendit la Messe celebrée pontificalement par l'Evêque de Metz, & chantée par la Musique. Le même Prélat officia aux Vêpres l'après-midi, où S. M. assista après avoir entendu le Sermon du P. Raphaël.

La Compagnie des Indes donne avis au public d'une seconde Partie de Loterie viagere. Nous avons donné le plan de la premiere Partie dans nôtre dernier Journal. Elle a été tirée le 20. Avril.

La même Compagnie donne avis d'une seconde Partie de Loterie d'Ecus, qui sera tirée le 10. May, & dont nous avons aussi donné le plan, laquelle a été tirée le 10. Avril.

Le 23. de ce mois les Députez des Etats d'Artois eurent audience du Roi, étant presentez par le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la Province, & par le Marquis de la Vrilliere, Ministre & Secretaire d'Etat. La Députation étoit compo-

Digitized by Google

sée de l'Abbé Quatré de la Vieville, Prevost de l'Eglise Cathedrale d'Arras, qui porta la parole, du Marquis de Lillers, & de M. Denis, Echevin de la Ville d'Arras. Ces Députez furent conduits à l'audience du Roi, avec les ceremonies accoutumées, par le Marquis de Brezé, Grand-Maître des Ceremonies, & par M. des Granges, Maître des Ceremonies.

ON donne avis au Public qu'un particulier, à Paris, demeurant rue Ticquetonne dans la maison de M. de la Beaune, Maître des Comptes, a d'excellens remedes pour guerir des Paralisies & Rhumatismes gouteux; voici les cures qu'il a faites, de trois Paralitiques qui sont fort connues, certifiées par les malades mêmes, & attestées par Baptiste, & son Confrere, Notaire, rue Saint Honoré.

Au mois de Mars 1723. a été guéri la fille du sieur Dupuy, Marchand de Vin, demeurant rue S. Nicaise, affligée depuis trois ans & sept mois d'une si cruelle Paralisie que l'on étoit obligé de la porter, parce qu'elle ne pouvoit en aucune façon se tenir sur les pieds, ayant la jambe & les genoüils sans mouvemens,

&

& soudez avec les cuisses ; les nerfs de derriere les jambes, nommez les fléchisseurs, racourcis de trois doigts, ce qui avoit retiré & courbé les muscles & la plante des pieds avec des roideurs si extraordinaires, qu'il n'étoit pas possible de les faire mouvoir ; elle étoit enfin declarée incurable par plusieurs Medecins de la Faculté de Paris qui l'avoient vûë, & neanmoins ledit particulier l'a fait marcher, & elle marche presentement comme si elle n'avoit jamais été Paralitique.

Le Marquis de Briqueville, Mestre de Camp d'Infanterie, fils aîné du Marquis de la Luzerne, demeurant ruë de l'Université, Paralitique depuis quatre ans des deux jambes, avoit les nerfs fléchisseurs retirez sous les genoüils d'environ trois doigts, les muscles, la plante & les doigts des pieds courbez en dessous, roides & sans mouvement, beaucoup d'humeurs petrifiées & durcies aux deux pieds, de sorte qu'il ne les pouvoit mettre à terre ni marcher, ayant fait quantité de remedes, pris les eaux de Bourbon & de Barege l'espace de trois années consecutives sans soulagement. M. Maréchal, Premier Chirurgien du Roi, informé de la cure cy-dessus, lui a conseillé de se mettre entre les mains de ce

Digitized by Google

même particulier, lequel l'a fait marcher, de sorte qu'il a été cet Automne dernier à la chasse à pied pendant plusieurs mois.

Au mois de Juillet de la même année 1723. le sieur Chevance, Avocat, demeurant rue de la Monnoye, Paralitique depuis huit années sans pouvoir marcher, même avec des Bequilles, marche à present seul avec deux cannes.

BÉNEFICES DONNEZ.

L'Abbaye de Prebenoît, Ordre de Cîteaux, Diocése de Limoges, vacante par le decès du sieur Bosc, dernier titulaire, a été donnée au sieur Jacques-François Mercier, Clerc tonsuré du Diocése de Paris.

Le Prieuré Regulier de S. Exarche de Floisy, Ordre de S. Benoît, Diocése de Roüen, vacant par le decès de Dom Guillaume Robin, à Dom Loüis Ferdinand de Breget, Religieux profès de l'Ordre de Cluny.

Le Prieuré d'Espagnac au Diocése de Tulle, vacant par le decès du sieur Rabeuf, Curé de Troissy, au sieur Jean Martin Loix.

L'Ab-

Digitized by Google

L'Abbaye de S. Martin d'Epernay, Ordre de Saint Augustin, Diocése de Rheims, vacante par la démission de M. Henry-Augustin le Pileur, ancien Evêque de Saintes, au sieur Charles de Forcia, Clerc tonsuré du Diocése de Paris, à la charge de deux mille cinq cens livres de pension annuelle & viagere, à prendre sur les revenus de ladite Abbaye pour ledit sieur le Pileur.

L'Evêché de Langres, vacant par le decès de Mre de Clermont-Tonnerre, a été donnée à M. Pierre de Pardaillan de Gondrin Dantin, Comte & Chanoine de Strasbourg.

L'Abbaye de la Mercy-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocése de Poitiers, vacante par le decès du sieur de l'Hôpital, au sieur de Mousty.

MARIAGES, MORTS, &c.

Mr Talon, Avocat General, épousa le 6. de ce mois, Madlle Chauvelin, niéce du Président à Mortier de ce nom.

Le 30. du mois passé mourut à Paris, sans avoir pris d'alliance, Demlle Loüise de Meaux du Fouilloux, sœur de feu la

Digitized by Google

Marquise d'Alluye, dans sa 81e année.

Le 7. de ce mois mourut aussi à Paris, âgé de 57. ans M. Guy du Sevril, Chevalier, Comte dudit lieu, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel, Premier Président du Parlement de Navarre.

Le 15. Dame Marie-Anne-Charlotte d'Authont, veuve de Yves, Marquis de Crequi, Lieutenant General des Armées du Roi, âgée de 59. ans.

Le 20. Dame Catherine-Renée de Jaucourt, de Villarnoult, Dame Baronne de la Foreſt ſur Saivre, la Boutarliere, Reteliere, Villarnoult, Rouvray, Auſſon, Buſſiere, &c. veuve de M. Charles, Comte du Bellay, Seigneur de Benais-les-Buarz, la Pallu, &c. âgée de 55. ans.

M. Langlée, Evêque de Boulogne, Abbé de S. Lo, eſt mort dans ſon Diocéſe.

Dame Marguerite-Henriette de la Briffe, quatriéme femme de M. Cardin le Bret, Comte de Selles en Berry, Seigneur de Pantin, Conſeiller d'Etat, Premier Préſident du Parlement de Provence, Intendant de cette Province, & du commerce du Levant, mourut à Aix le 17. de l'autre mois, âgée de 29. ans. Elle étoit fille de feu M. Arnaud de la Briffe,

Digitized by Google

Briſſe, Procureur General du Parlement de Paris, & de Dame Bonne de Barillon, ſa ſeconde femme. Elle avoit été mariée en 1712.

M. Boivin l'aîné, Avocat en Parlement, penſionnaire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, mourut ſubitement dans la Bibliotheque du Roi, où il demeuroit, Mercredi au ſoir 19. de ce mois, commençant ſa 76e année. Il avoit fait ſes Pâques le Dimanche précedant à ſa Paroiſſe, & avoit entendu la Meſſe le Lundi & le Mardi aux Petits Peres.

M. Jean-François-Gabriel de Henin-Lietar, Archevêque d'Ambrun, mourut à Paris le 26. de ce mois. Il avoit été Evêque d'Alais avant que d'être nommé à cet Archevêché.

M. Loüis de Bourbon, Comte de Buſſet, eſt mort depuis peu dans ſon Château de Buſſet en Auvergne.

Le mariage du Comte de S. Florentin, Secretaire d'Etat, fils du Marquis de la Vrilliere, Miniſtre & Secretaire d'Etat, avec la fille du Comte de Platen, Grand Chambellan du Roi d'Angleterre, & Grand-Maître des Poſtes hereditaire, a été conclud, & doit ſe faire inceſſamment.

LET-

Digitized by Google

LETTRES PATENTES, ARRESTS, &c.

ARREST du Conseil d'Etat Privé du Roi, qui ordonne que les Arrests & Reglemens concernant la Librairie & Imprimerie, seront executez, & en consequence fait défenses aux sieurs Longet de Saint Jean, Raulet & tous autres, de vendre, distribuer ni faire à l'avenir commerce de Livres, sous quelque prétexte que ce soit; condamne Sa Majesté lesdits sieurs Longet de Saint Jean & Raulet solidairement aux dépens envers lesdits Libraires & Imprimeurs de Chaalons, du 7. Septembre 1723.

DECLARATION du Roy du 4. Janvier, Pour la Réunion au Domaine du Duché de Vendôme.

ARREST du 8. Janv. par lequel S. M. renouvelle les dispositions des Anciennes Ordonnances & Reglemens; concernant les comptables & notamment celles de l'Edit du mois de Juin 1716. & de la déclaration du 10. du même mois, authorise les modeles qui ont été dressez pour les Journaux qui doivent être tenus par les premiers Generaux, Principaux & particuliers de l'extraordinaire des Guerres, & prescrit ce qu'ils doivent observer pour l'enregistrement des parties de recette

&

Digitized by Google

& dépense, à faire par eux sous les ordres du Secretaire d'Etat, ayant le departement de la Guerre, & pour toutes les operations qui y sont relatives.

ARREST du 18. Janvier, qui nomme des Commissaires pour proceder à la liquidation des Offices d'Essayeurs & Controleurs des ouvrages d'Orfévrerie, supprimez par Edit du mois de May 1723.

ARREST du même jour, qui ordonne que toutes les Etoffes qui seront fabriquées ou apportées en la Ville de Troyes, seront marquées de la marque ordinaire dans la Halle aux Draps, tous les jours; sçavoir, en Esté depuis huit heures du matin jusqu'à dix; & en Hyver depuis neuf heures du matin jusqu'à onze. Fait défenses d'en marquer à d'autres heures. Et ordonne que le Grand Garde de la Communauté des Marchands de ladite Ville de Troyes soit destitué de toutes ses fonctions en ladite qualité; & qu'il soit incessamment procedé à l'Election d'un autre Grand Garde en sa place, en la maniere accoûtumée.

ARREST du 24. Janvier, par lequel Sa Majesté ordonne que les Payeurs des Rentes de l'Hostel de Ville de Paris, payeront les arrerages desdites Rentes des six premiers mois de l'année derniere 1723. à ceux desdits Rentiers qui ne les ont pas encore reçûs, sans les obliger de rapporter les Quittances qu'ils devoient representer de leur Capitation suivant l'Arrest du 15. Decembre 1722. Sa Majesté voulant bien les en dispenser pour cette fois seulement. Veut & ordonne Sa Majesté

jesté qu'il ne soit fait aucun payement des six derniers mois de ladite année 1723. qu'à ceux qui rapporteront lesdites Quittances conformement audit Arrest, & que l'on ne puisse aussi payer les six premiers mois de la presente année, qu'à ceux qui rapporteront les Quittances de leur Capitation de l'année 1723.

DECLARATION du Roy, Portant Etablissement d'une Caisse commune des fonds provenans des Recettes générales des Domaines & Bois Donnée à Versailles le même jour. Registrée en Parlement.

ARREST du même jour, Qui proroge jusqu'au 15. du mois d'Avril prochain, le délay accordé aux Pourvûs & Proprietaires des Offices & Droits supprimez, pour faire proceder à la liquidation desdits Offices & Droits; & jusqu'au premier May pour recevoir leur remboursement.

DECLARATION du Roi, concernant les Offices Municipaux de la Province de Languedoc, donnée à Versailles le 25. Janvier 1724.

ARREST du même jour, Qui ordonne que dans le courant du mois de Fevrier prochain, les particuliers ausquels il reste dû des arrerages des anciennnes Rentes du Clergé de France, compris dans les Estats fournis au Tresor Royal par les Payeurs d'icelles, en execution de l'Arrest du 30. Aoust dernier, seront tenus de recevoir du Garde du Trésor Royal les billets de liquidation appartenant aus-

Digitized by Google

susdits Rentiers & à luy remis par lesdits Payeurs ; & que ceux desdits Rentiers qui n'auront pas retiré lesdits billets au premier Mars aussi prochain, en demeureront déchûs sans en pouvoir rien répeter contre le Clergé, ni contre les Payeurs desdites Rentes.

ARREST du même jour, qui permet aux Capitaines generaux prépoſez pour la Regie du privilege des ventes excluſives du Tabac & du Caffé, de faire des viſites dans les maiſons des Eccleſiaſtiques, Nobles, Bourgeois & autres, pour y faire la recherche des faux Tabacs & Caffez, ſans permiſſion.

ARREST du même jour, portant Reglement pour la Police ſur les Ports & Quays, & dans les Chantiers de la ville de Paris, pour la vente & le débit du Bois à bruſler.

LETTRES Patentes ſur Arreſt données à Verſailles le 17. Janvier ; qui renvoyent au Grand-Conſeil tous les Procez & contestations nées & à naître au ſujet de l'execution des Brevets de joyeux Avenement accordés par le feu Roy, ou par Sa Majeſté, dans les Pays-bas.

ARREST du 1. Février, portant nouveau Reglement, pour empêcher l'Entrée, l'Uſage & le Port des étoffes des Indes, de la Chine & du Levant ; & fixe les Récompenſes accordées aux Employés des Fermes, ſur les Saiſies qui ſeront faites deſdites Etoffes, &c.

ARREST du même jour, qui accorde à la Compagnie des Indes l'exemption des droits d'Oc-

d'Octrois, Locaux, de Tarif, de peages, paſſages & barrages, ſur tous les Cafez qu'elle fera entrer, ſortir ou traverſer le Royaume pour la proviſion de ſes Bureaux.

ARREST du premier Fevrier, portant reglement pour les Toiles à voiles qui ſe fabriquent dans l'Evêché de Rennes en Bretagne.

ARREST du même jour, qui regle la forme de proceder pardevant les ſieurs Commiſſaires du Conſeil, dans les conteſtations au ſujet des negociations des Actions de la Compagnie des Indes.

LETTRES Patentes ſur Arreſt, concernant les anciens & nouveaux cinq ſols, & jauge & courtage, données à Verſailles le 3. Février 1721. regiſtrées en la Cour des Aydes le 30. Mars 1724.

ARREST du même jour, qui fixe le prix des anciennes Eſpeces & Matieres d'or & d'argent.

ARREST du même jour, pour la diminution des Eſpeces & Matieres d'or & d'argent, & en conſequence ordonne, qu'à compter du jour de la publication du preſent Arreſt, les Loüis d'Or qui ont actuellement cours pour vingt-ſept livres, n'auront plus cours que pour vingt-quatre livres piece, les doubles & demis, & les Matieres d'or à proportion; & que les Ecus qui ont actuellement cours pour ſix livres dix-huit ſols, n'auront plus cours que pour ſix livres trois ſols piece, les

de-

demis, quarts & autres Especes & Matieres d'argent à proportion.

ARREST du 8. Fevrier, portant confiscation au profit de Martin Girard, des soixante-quinze demi-Queuës, & un demi Muid de Vin, saisis sur les trente Particuliers Habitans des Paroisses d'Olainville, la Roche & Leuville, pour avoir fait enlever leurs Vendanges sur les Territoires d'Arpajon, cy-devant Chastres, & Linois, sans en avoir fait declaration, & acquitté les droits d'Inspecteurs des Boissons; & condamne lesdits Particuliers chacun en 300 liv. d'amende, &c.

ORDONNANCE du Roi, du même jour, portant que tous les Officiers, Mariniers & Matelots François, qui ont quitté les Bâtimens sur lesquels ils servoient, & sont restez dans les Pays Etrangers, seront tenus de revenir dans le Royaume dans une année, à compter du jour de la publication de ladite Ordonnance; & qu'à faute de ce, ils seront punis comme déserteurs du Royaume & des Classes.

ORDONNANCE du Roi, du même jour, portant Amnistie en faveur des Officiers, Mariniers & Matelots François déserteurs, à condition qu'ils reviendront dans le Royaume dans un an.

ARREST de la Cour de Parlement du 10. Février, qui fait défenses à toutes personnes de frequenter les Cabarets & Caffez pendant la nuit & autres heures indues, & pendant le service divin.

AR-

Digitized by Google

ARREST du 15. Fevrier, portant Reglement pour les fonctions de Greffiers des Roles des Tailles, créez & rétablis par l'Edit du mois d'Aoust 1722.

ARREST du 15. Février, par lequel Sa Majesté ordonne, qu'il sera établi dans sa bonne Ville de Paris quatre Etaux; Sçavoir, un à la Place Maubert, un au petit Marché derriere les Enfans Rouges, un au bout de la ruë Montorgueil, & le quatriéme à la Boucherie de son Hôtel Royal des Invalides; dans lesquels lieux il sera délivré du Bœuf, Veau & Mouton sur le pied de sept sols la livre desdites trois sortes ensemble, & dans la Boucherie des Invalides six sols six deniers la livre, en payant seulement par les acheteurs six deniers par livre de droits d'entrée: & ce à commencer le Samedi 19. du present mois.

ARREST du 15. Février, par lequel Sa Majesté accorde à la Compagnie des Indes, ses Syndics & Directeurs, le Privilege exclusif de faire dans l'étenduë du Royaume differentes Loteries, pour les Lots en être payez, soit en argent comptant, ou en Actions ou Dixiémes d'Action, dans le cas où la Recette en aura été faite en cette nature d'Effets; soit en Rentes Viageres assignées sur les fonds de la Compagnie, que les Syndics & Directeurs en son nom, pourront constituer tant au profit des Sujets de Sa Majesté, que des Etrangers, sur le pied de Dix pour Cent du produit de la Recette en argent des Loteries pour Rentes Viageres, sans que lesdites Rentes Viageres puissent être retranchées ou saisies, sous quelque pretexte que ce soit. Veut neanmoins Sa Majesté que les Loteries qui sont actuellement ou-

Digitized by Google

ouvertes en vertu des differens Privileges particuliers par Elle accordez, subsistent jusqu'à la fin des termes portez par lesdits Privileges: Permet Sa Majesté aux Syndics & Directeurs de la Compagnie des Indes, de prélever au profit de ladite Compagnie, sur le total de la Recette des Loteries qu'ils feront, le Benefice qui sera reglé par les deliberations des Assemblées d'administration, dont la teneur sera rendue publique; Et de destiner les fonds qui proviendront de la Recette des Loteries en Rentes Viageres, à prêter sans aucune préference aux Actionnaires & non à autres, les sommes qui sont convenuës par les deliberations des Assemblées d'administration, en déposant par eux des Actions à la Compagnie pour sûreté des prêts, avec leurs Billets payables à ordre dans des termes fixes; Sa Majesté authorisant ladite Compagnie à prendre jusqu'à Six pour Cent par an pour l'interest des sommes qu'elle prêtera aux Actionnaires; le tout en la forme & maniere qui sera reglée par les deliberations desdites Assemblées d'administration.

ARREST du même jour, par lequel Sa Majesté permet à la Compagnie des Indes, ses Syndics & Directeurs stipulans pour elle, de convertir librement, au gré des Actionnaires, en Rentes purement viageres, ou viageres par forme de Tontine, avec accroissement aux survivans, le nombre d'Actions qui sera reglé par déliberations des Assemblées d'administration de la Compagnie, qui seront renduës publiques à cet égard; Et d'en passer par lesdits Syndics & Directeurs audit nom, les Contrats de constitution, tant au profit des Sujets de Sa Majesté, que des Etrangers qui voudront ac-

acquerir lesdites Rentes, sans que les arrerages d'icelles puissent être retranchez ni saisis sous quelque pretexte que ce soit, ou puisse être, & aux autres clauses & conditions qui seront portées par les déliberations desdites Assemblées d'administration. Fait au Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le quinzieme jour de Fevrier mil sept cent vingt-quatre. *Signé* Phelypeaux.

ARREST du même jour, qui proroge jusqu'au 15. Avril 1724. le délay accordé aux Officiers pour faire proceder à la liquidation des sommes par eux payées pour le rachat du Prest & Annuel; passé lequel temps les proprietaires seront déchûs de toute liquidation & de tout remboursement.

ARREST du 16. dudit mois, qui défend aux habitans du Vicomté de Turenne, d'ensemencer, cultiver, fabriquer, vendre & débiter aucuns Tabacs. Et ordonne à ceux desdits habitans qui auront des Tabacs en Feuilles, en Corde, en Poudre, ou autrement fabriquez, d'en faire leurs declarations en la forme qui leur sera prescrite, dans un mois du jour de la publication du present Arrest.

ARREST du 22. Fevrier, portant Reglement pour les Officiers Municipaux dans la Ville de Laon.

DECLARATION du Roi, du 22. Fevrier, enregistrée en la Cour des Aydes, le 20. Mars, portant défenses de se servir des Eaux de la Mer, de celles des Sources & Puits salez, pour quelques salaisons que ce soit, sans permission du Fermier.

DE-

DECLARATION du Roi, du même jour, concernant les impositions du Clergé.

ARREST du même jour, qui commet le sieur Plessarz, Bourgeois de Paris, pour faire la Regie des revenus des biens des Religionnaires, Refractaires aux ordres du Roi, dans toutes les Provinces & Generalitez du Royaume.

ARREST du même jour, portant revocation des sieurs Boucher & le Petit, & qui commet le sieur Marchal pour remplir seul les fonctions des Econômes-Séquestres, & de leurs Contrôleurs supprimez, & payer les Pensions & Gratifications accordées aux Ministres, & autres nouveaux Convertis.

ARREST du même jour, qui commet le sieur Horreau pour Caissier de la Caisse commune des Domaines & Bois; le sieur de Soligny pour Contrôleur, & choisit les sieurs du Mahy & de Cloroy pour Administrateurs.

DECLARATION du Roi, concernant les Maréchaussées, donnée à Versailles le 26. Fevrier 1724. enregistrée au Grand Conseil du Roi, le 3. Avril.

LETTRES Patentes sur Arrest, concernant la Jurisdiction Prevostale en Provence, données à Versailles le [illegible]. Fevrier 1724.

LETTRES Patentes, pour continuer pendant trois années la perception des quatre sols pour livres sur les droits des Fermes. Données à Versailles le 27. Fevrier 1724. Registrées en Parlement le 13. Mars 1724.

AR-

Digitized by Google

ARREST du 1. Mars, qui proroge jusqu'au premier May prochain la diminution du quart des Droits d'Entrées sur les Foins qui arriveront à Paris tant par eau que par terre.

ORDONNANCE du Roy du 3. Mars, Portant défenses à toutes personnes de prendre la qualité d'Officiers militaires, sans Commission de Sa Majesté; & injonction à tous les Officiers de ses Troupes qui séjourneront à Paris, de s'y faire enregistrer au Bureau de la Guerre.

DECLARATION du Roy, concernant la punition des Voleurs. Donnée à Versailles le 4. Mars 1724. & Registrée en Parlement le 13. Mars.

ARREST du 7. Mars, qui ordonne que dans le premier Juin prochain, pour toute préfixion & délay; tous les Interressez aux Traitez d'affaires extraordinaires, dont les Cautions sont en avance envers Sa Majesté par l'arresté de leurs Comptes, seront tenus d'en recevoir le Rembourssement en Quittances de Finance au Denier Cinquante; sinon qu'ils en demeureront déchûs.

ARREST du 7. Mars, qui ordonne que les Juges Royaux demeureront par provision en possession de la Juriſdiction contentieuse des Econômats.

ARREST du même jour, qui ordonne que les quatorze cens Pieces de Vin; ensemble les douze Batteaux, (évaluez à la somme de 6000. liv.) saisis sur le nommé Chenil, passant par le Canal de Nemours, sans être porteur d'ac-

Digitized by Google

requit des Droits de Courtiers-Jaugeurs, demeureront confisquez au profit de Martin Girard ; condamne ledit Chenil en 200. liv. d'amende ; & en outre en celle de 500. livres, pour les menaces, injures & rebellion par lui faites au Commis, &c.

ARREST du même jour, qui confisque au profit de Martin Girard, les trente-quatre Batteaux chargez de quatre mille cent vingt & une Pieces, & trois cens quatre-vingt quarteaux de Vin, passans par le Canal de Nemours, sur les nommez Antoine Drot, Antoine Guillier, Philibert Ruë & Claude-Loüis Bonnart, tous Voituriers par Eau de Digouin & de Rouanne, le tout évalué à 14500. liv. & condamne lesdits Voituriers chacun en 200. livres d'amende, pour n'avoir pas payé les droits de Courtiers-Jaugeurs.

ARREST du même jour, qui ordonne que l'Inspecteur des Manufactures du département d'Amiens, assisté d'un Officier de Police de ladite Ville, se transportera tant à Villers que dans les lieux circonvoisins, pour apposer sur les Serges qui s'y fabriquent, & qui sont actuellement sur les métiers, une marque de grace, telle qui sera désignée par le sieur Intendant de la Generalité d'Amiens, & en consequence permet aux Fabriquans desdits lieux, de vendre les Serges qui seront ainsi marquées, pendant six mois, à compter du jour de la publication de l'Arrest.

ARREST du même jour, qui ordonne que les Etamines virées double Soye, qui seront fabriquées à l'avenir, seront de dix-huit à vingt Buhots sur trente-sept à trente-huit portées,

la trame de Laine d'Angleterre naturelle, & la chaîne de fil de Turcoin.

ORDONNANCE du Roy du 11. Mars, par laquelle Sa Majesté ordonne aux Commandans des Brigades prépoſées pour la garde des environs de Paris, de faire arreſter les mandians & vagabons qui ſe retirent dans les Fermes & ſur les chemins. Et de les conduire à l'Hôpital pour y eſtre traitez comme les mandians arreſtez dans Paris : Fait déffenſes auſdits mandians & vagabons de s'attrouper ſur quelque pretexte que ce ſoit ; Et aux habitans des Bourgs & Villages, Fermiers, Hôtelliers & Cabartiers, de leur donner retraite, à peine de cent livres d'amende.

ARREST du 18. Mars, par lequel Sa Majeſté ordonne que le troiſiéme Eſtat de diſtribution arreſté le même jour en ſon Conſeil, ſera executé ſelon ſa forme & teneur ; En conſequence que les porteurs des Billets compris dans ledit Eſtat, ſeront tenus de ſe repreſenter dans quinzaine du jour & datte du preſent Arreſt, pour recevoir le payement deſdits Billets ; même que ceux dont les Billets ont été compris dans les deux precedens Eſtats de diſtribution des 30. Decembre 1722. & 17. Juillet dernier, & qui ont negligé d'en recevoir le payement, ſeront tenus de le faire dans le même délay, à peine contre ceux qui ne ſe preſenteront pas dans ledit temps, de ſupporter les diminutions qui pourroient ſurvenir ſur les Eſpeces deſtinées à leur payement. Veut Sa Majeſté conformément audit Arreſt du 17. Juillet dernier, que tous les Billets qui n'ont point été repreſentez juſqu'à ce jour, ſoient & demeurent nuls & de nulle valeur.

AR-

Digitized by Google

ARREST du 19. dudit mois, en faveur de la Caisse de Credit des Vins, établie à Paris dans la Halle au Vin.

ARREST du 26. Mars, qui condamne un Receveur des Aydes aux peines portées par la Declaration du 7. Decembre 1723. pour avoir introduit des deniers étrangers dans sa Caisse.

ARREST du 27. Mars, publié le 4. Avril, pour la diminution des Especes & Matieres d'Or & d'Argent, & des Especes de Cuivre & de Billon, par lequel le Roi ordonne qu'à compter du jour de la publication de l'Arrest, les Loüis d'Or qui ont actuellement cours pour vingt-quatre livres, n'auront plus cours que pour vingt livres piece, les doubles & demis à proportion; le marc d'or fin ou de vingt-quatre Carats ne sera plus reçû dans les Hôtels des Monnoyes que pour huit cens une livre seize sols quatre deniers, quatre onziémes; & celui des anciens Loüis d'Or, à sept cens trente-cinq livres; les Ecus qui ont actuellement cours pour six livres trois sols, n'auront plus cours que pour cinq livres piece, les demis & autres diminutions à proportion; le marc d'argent fin de douze deniers ne sera pareillement plus reçû aux Hôtels des Monnoyes que pour cinquante trois livres neuf sols onze deniers, un onziéme; le marc des Ecus des anciennes fabrications, à quarante-neuf livres; & les autres matieres d'or & d'argent à proportion. Ordonne Sa Majesté qu'à compter dudit jour de la publication du present Arrest, les pieces dites de trente deniers, qui ont actuellement cours pour trois sols, n'auront plus cours que pour vingt-sept deniers; les sols ou douzains qui

Digitized by Google

ont actuellement cours pour deux sols, n'auront plus cours que pour dix-huit deniers; les sols de cuivre de douze deniers, dont la fabrication a été ordonnée par Edit du mois de May 1719. & qui ont actuellement cours pour seize deniers, n'auront plus cours que pour douze deniers, les diminutions à proportion; & les Liards qui ont actuellement cours pour-quatre deniers, seront réduits à trois deniers piece.

SENTENCE du Lieutenant General de Police, du 28. Mars 1724. qui fait défenses à tous Maçons, Couvreurs & autres de mettre des Paniers, Manequins, & autres ustanciles de matiere combustible sur le Faiste des Cheminées; & enjoint aux Proprietaires & Principaux Locataires de les faire ôter dans huitaine, à peine d'amende contre les uns & les autres, & d'être responsables des dommages que les incendies pourroient causer.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du premier de ce mois, portant confirmation en faveur du Marquis de Grave, de tous les droits attachez à son Marquisat, près de Montpellier, & declarant que les terres qui composent ledit Marquisat, ne doivent point être compriſes dans les réserves de chasse, que pourroient prétendre les Gouverneurs ou Commandans de Languedoc.

ARREST du 4. Avril, qui ordonne que les Proprietaires des Certificats de Liquidation, déposez & cachetez le 29. Fevrier dernier dans les differens Bureaux indiquez pour leurs débouchez, seront tenus de se transporter dans quinzaine, du jour de la publication du pre-

Digitized by Google

preſent Arreſt, aux Bureaux dans leſquels ils ont été dépoſez, pour être preſens à l'ouverture & verification des Paquets, & leur être délivré des Recepiſſez par les Caiſſiers; & que ledit temps paſſé leſdits Paquets ſeront ouverts par les dépoſitaires, en preſence des Commiſſaires qui ſeront députez à cet effet.

ARREST du même jour, qui ordonne que par tels des Notaires du Châtelet de Paris, que voudront choiſir les Proprietaires des Taxations attribuées à ceux qui auroient dû être pourvûs des Offices de Treſoriers-Payeurs des Appointemens, Penſions, Gratifications & menus Dons de Sa Majeſté, réünis aux Offices de Gardes du Tréſor Royal; ſera fait mention ſur les Quittances de Finance deſdites Taxations de la réduction d'icelles, du denier quinze au denier quarante, ordonnée par Arreſt du 11. Octobre 1723.

Digitized by Google

SUPPLEMENT.

DISCOURS au Roy de M. de Cailly Dalpech, Avocat General de la Cour des Aydes, sur la mort de Madame Royale.

SIRE,

Conduits par notre devoir aux pieds du Trône de Votre Majesté pour y parler de votre juste douleur, nous en redoutons les aproches. Comme vos fidelles sujets, nous sommes vivement touchez de la perte d'une vertueuse Princesse, qui coûte des regrets à un Maître digne de nos hommages & de notre amour. La durée de votre regne est l'unique objet de nos désirs. Sans cesse nous redoublons nos vœux pour votre conservation : Elle seule peut assurer la felicité de vos peuples, qui voyant avec admiration les fruits glorieux d'une naissance heureuse, & de cette noble éducation d'où partent les talens & les vertus dont les Rois vos ancêtres ont sçu faire usage pour parvenir à l'immortalité.

DIS-

Digitized by Google

DISCOURS de M. Dagoumer, Recteur de l'Université.

AU ROY.

SIRE,

Le motif qui engage l'Université, votre Fille aînée, à remercier continuellement le Seigneur des graces qu'il nous fait en conservant les jours de V.M. si précieux à vos peuples & à toute l'Europe, ce même motif l'engage pareillement à implorer sa misericorde pour feuë Madame Royale, votre auguſtiſte bis-ayeulle, & à le prier de ne point entrer en jugement avec Elle.

De quoy ne sommes nous pas redevables à cette vertueuſe Princeſſe ? Ce fut Elle, Sire, qui sçut faire servir la Guerre la plus vive & les deſſeins les mieux concertez contre nous, au bonheur de votre Auguſte Maiſon, & à la gloire de celle de Savoye. Pourrions-nous oublier que ce fut de ſes mains & par ſes conſeils que la France & l'Eſpagne reçûrent des Adelaïdes & des Loüiſes pour leur donner des Rois ?

Digitized by Google

Non, Sire, le present qu'on nous fit n'étoit que trop magnifique. Adelaïde disparut, & votre auguste pere trop sensible à cette perte la suivit dans le tombeau.

Recteur alors, & témoins de ce triste spectacle, que les larmes de Loüis le Grand rendoient encore plus lugubre, que pus-je lui dire de plus consolant? ce fut, Sire, de faire esperer à ce Heros très-Chrétien le bonheur dont nous joüissons, que vous seriez semblable au Prince que nous venions de perdre.

Nos vœux ont été exaucez : les avantages que nous retirons des conseils de Madame Royale nous dédommagent, & au-delà de nos afflictions passées. Sages conseils ! évenemens plus que surprenants ! Loüis XV. & Loüis I. ses arriere petit-fils à l'âge de Salomon, & doüez de sa sagesse, vous tenez les Rênes du Gouvernement des deux plus grands Empires de l'Univers : Victor Amedée, vôtre ayeul, soutient avec dignité, & avec magnificence le titre suprême de Majesté qu'il meritoit depuis si long-temps : une paix durable, & universelle a succedé à un feu qui embrasoit toute l'Europe, & que nulle force humaine ne pouvoit éteindre. Madame Royale les a vûs ces évenemens ; & il semble que la Providence les ait avancez, & qu'elle ait ajoûté à ses jours pour lui rendre

Digitized by Google

preſente toute l'élevation, & toute la gloire de ſa poſterité. Ah! Sire, c'eſt ainſi que le tout-puiſſant benit les projets que forme l'amour de la verité, & de la juſtice ſoutenu de la bonté du cœur. C'eſt ainſi que ſont benis ceux qui craignent le Seigneur.

Le 19. de ce mois le Roi nomma M. de Montholon, Conſeiller au Grand Conſeil, à la place de Premier Preſident du Parlement de Pau, vacante par la mort de M. de Fenoüille, arrivée à Paris le 7. de ce mois. Il prêta le ſerment de fidelité entre les mains du Roi le 25. C'eſt le 2e de ce nom qui a été tiré de cette Compagnie, pour être élevé à la dignité de Premier Preſident. Charles-François de Montholon qui étoit de ce corps, fut fait Premier Preſident du Parlement de Roüen en 1691. C'eſt à lui que M. de Pontcarré a ſuccedé.

On ſçait aſſez combien la Maiſon des Montholon eſt illuſtre par ſon ancienneté, & par les grands hommes qu'elle a donnez à l'Etat. Il faut remonter aux ſiecles les plus reculez pour en découvrir la ſource. On y voit un Cardinal dès le milieu du 13e ſiecle; un Secretaire d'Etat ſous Philippes le Hardi; un Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem

Digitized by Google

dans le commencement du 15^e siecle, qui rendit de grands services à la Religion sous le grand Maître Pierre d'Aubusson, son oncle maternel.

Jusques-là cette Maison n'avoit jamais suivi d'autre parti, que celui de l'épée, ou de l'Eglise. Ce fut Nicolas II. du nom, qui le premier prit celui de la Robbe au milieu du 15^e siecle, suivant le conseil de Jean de Ganai, Chancelier de France, son cousin germain.

Mais autant que ces grands hommes avoient servi l'état dans la profession des armes, autant se rendirent-ils recommandables dans l'exercice de la justice, & devinrent dignes des premieres places de la Robbe. On y trouve des Avocats Generaux, des Conseillers, & des Presidens aux Parlemens de Dijon & de Paris; des Conseillers d'Etat, & deux Gardes des Sceaux, l'un sous François I. & l'autre sous Henri III.

Mezerai en parlant du premier Garde des Sceaux se croit obligé de rendre justice en même temps à toute sa famille. Voici ses propres termes. *Le Roi donna les Sceaux à François de Montholon, Président au Parlement, personnage d'une probité que l'on peut appeller rare, & qui a toujours été hereditaire dans sa famille.*

M. de Montholon, aujourd'hui Premier

Digitized by Google

nier Président du Parlement de Pau a épousé Mad^lle Marguerite Catherine le Doulx de Melleville, d'une ancienne famille de la Robbe, fille de feu M. le Doulx de Melleville, Conseiller de la Grand'Chambre, arriere-petite-fille de M. le Doulx de Melleville, Maître des Requêtes, d'un merite distingué, qui fut envoyé par le Roi Loüis XIII. à la Rochelle, pour faire le traité fameux qui termina la querelle des Huguenots.

On mande de Vienne que l'Imperatrice ayant accouché heureusement d'une Archiduchesse, le 5. de ce mois à sept heures du soir, la ceremonie du Baptême se fit le lendemain dans la salle des Chevaliers du Palais de l'Empereur, vers les 8. heures du soir. La jeune Archiduchesse fut tenuë sur les fonds par l'Imperatrice Doüairiere, & par le Prince Emanuel de Savoye, qui representoit le Roi de Pologne, en qualité de son Ambassadeur. M. Grimaldi, Nonce Apostolique, assisté de quatre Prélats, fit la ceremonie, & nomma l'enfant Marie-Amelie, Caroline-Loüise-Ludomille-Anne.

Les Lettres de Rome marquent que les Cardinaux entrez au Conclave sont au nombre de 43.

M. André Cornaro, cy-devant Ambassadeur ordinaire de Venise, a la Cour

Digitized by Google

de Rome, & M. Daniel Bragadino, qui l'eſt actuellement en Eſpagne, ont été nommez par le Senat pour ſe rendre à Madrid, en qualité d'Ambaſſadeurs extraordinaires de la République, afin de complimenter le Roi d'Eſpagne ſur ſon avenement à la Couronne.

Le 2. de ce mois on celebra à Varſovie un Service ſolemnel, pour le repos de l'ame du feu Pape, auquel le Roi de Pologne aſſiſta avec toute la Cour.

On a eu avis de Conſtantinople que le Grand Seigneur avoit donné des ordres pour faire revenir des frontieres de Perſe une partie de ſes troupes, & que le bruit couroit que S. H. avoit deſſein de les employer contre les Venitiens, ſous prétexte que la République a fait lever dans ſes places du Levant, des droits plus conſiderables que de coutume.

On a appris par la voye de Gennes que les Algeriens ayant réſolu d'armer pluſieurs Vaiſſeaux pour courir ſur tous les Vaiſſeaux Marchands, ſans diſtinction, le Bey inſtruit de leur deſſein s'y étoit oppoſé ſuivant l'intention du Grand Seigneur, mais que le peuple s'étoit revolté contre lui, s'étoit ſaiſi de ſa perſonne, & l'avoit maſſacré. Des Lettres de Marſeille ajoûtent en confirmant cette nouvelle, que M. d'Andrezel, nommé

par

Digitized by Google

par le Roi pour succeder au Marquis de Bonnac, dans l'Ambassade de Constantinople, devoit aller à Alger avec quatre Vaisseaux de guerre.

Explication de la troisiéme Enigme du mois de Fevrier dernier.

A Fronte, à tergo progressûs atque regressûs,
Usum habeo solus. Quid opus jam dicere *Cancrum.*

SONNET par un Partisan de la belle Provençale.

JE ne puis le ceder à la Juppe, au *Chapeau*,
Encor des Bouts-rimez, je dis *Lanturelure*,
Et sans avoir monté sur le double *Coupeau*,
Je sçaurai leur donner bien de la *Tablature*.

De tous leurs Partisans je crains peu le *Trompeau*,
J'espere dans mes vers les peindre en *Mignature*,
Et qui ne suivra pas le Provençal *Drapeau*,
N'en sera pas exempt pour une *Egratigneure*.

Digitized by Google

Il me semble de voir à l'entour d'un *Tapis*,
Comme petits Lapins ces Rimeurs *Accroupis*,
Du Luth du Dieu des Vers toucher la *Chanterelle*.

Apollon est par eux toûjours *Défiguré*:
Que je voudrois qu'on eut une fois bien *Bourré*,
De tous ces Bouts-rimez le Sectateur *Fidele*!

AUTRE Sonnet par un défenseur des Bouts-rimez.

JE ne suis d'Appollon, qu'un vrai Frere *Chapeau*;
Quand je veux l'invoquer, il dit *Lanturelure*:
Je ne vais qu'en tremblant sur son sacré *Coupeau*,
Il m'y donne toûjours bien de la *Tablature*.

Ah! s'il vouloit m'admettre à suivre son *Troupeau*,
Mes ouvrages seroient comme une *Mignature*,
Et je serois exempt sous son vainqueur *Drapeau*,
Des coups de la satire & de l'*Egratignure*.

Quoi-

Quoiqu'il en soit, de Peuple, une table, un *Tapis*,
Je ris de mes rivaux sur Parnasse *Accrupis*;
Peuvent-ils mieux que moi toucher sa *Chanterelle*?

Je ne crains point par eux d'être *Défiguré*,
Ni par la Provençale Honny, Battu, *Bourré*;
Je veux être à jamais aux Bouts-rimez *Fidele*.

---

*A Madame la Marquise de *** en lui envoyant de la Musique.*

DEesse, car quel nom vous convient davantage?
D'un favorable accüeil recevez mon ouvrage,
Et que peut un mortel vous offrir ici bas,
Qui ne soit au-dessous de vos divins appas?
Non, la seule beauté n'est pas vôtre partage:
L'esprit exquis & doux est de vôtre appanage,
Et le cœur à bon droit plus vanté que l'esprit,
De ses traits chéris l'embellit.
Daignez de mes respects prendre ce foible gage,
A vous le presenter vôtre talent m'engage,
La Musique vous plaît, vôtre agreable voix,
Qu'à

Digitized by Google

Qu'accompagne la main avec art, avec grace,
Pourroit comme jadis le Chantre de la Thrace,
Emouvoir à son gré les rochers & les bois,
Oüi, vous renouvellez ces antiques merveilles,
Je n'offre, je le sçai, que d'inutiles sons,
Mais enfin vôtre voix si touchante & si belle,
Peut immortaliser mes timides chansons.

QUATRAIN à une belle Dame, mais déja âgée, qui se plaignoit la veille du jour de sa Fête, que les fleurs ne naissoient plus pour elle, envoyé avec un bouquet de Jasmin & d'Oeillets au mois de Decembre dernier.

LA Beauté que le temps croit avoir effacée,
Ne vous doit point coûter de pleurs;
De ces fleurs, belle Iris, la saison est passée,
Ce sont pourtant de belles fleurs.

Digitized by Google

RONDEAU en Bouts-rimez.

Provençale
Cabale
Ajuſtée
Exploitée
Dédale.

Bucephale
Signale
Tenter.

Cephale
Omphale.

Garottée
Marmottée
Scandale.

Digitized by Google

NOus venons de recevoir, avec la nouvelle de la proclamation du Roi d'Espagne, faite dans la Ville de Barcelonne, une Medaille d'argent, frappée à cette occasion, qui nous paroît digne de l'attention publique. On y voit d'un côté la tête de ce Prince, & sur le Revers des Symboles qui caracterisent très-heureusement son avenement à la Couronne, par l'abdication du Roi, son pere : le peu de temps qui nous reste ne nous a pas permis de la faire graver pour le Mercure de ce mois-ci. Elle paroîtra sans faute dans celui du mois prochain, avec son explication, & le détail que nous attendons, de ce qui s'est passé au sujet de cette proclamation.

Le Mardi 25. de ce mois, & le lendemain 26. les Académies Royales des Belles Lettres & des Sciences, tinrent leurs Assemblées publiques, dans lesquelles plusieurs membres de ces illustres Corps, lûrent des Dissertations sçavantes & curieuses sur diverses matieres ; on en donnera des Extraits dans le prochain Mercure.

Le

Digitized by Google

Le sieur Lionnet, qui a le Secret d'une Pomade excellente & éprouvée, composée de Remedes chimiques pour guerir les Hémoroïdes, tant internes qu'externes, dont on est soulagé en moins de vingt-quatre heures; & qui guerit aussi toutes sortes de Dartres vives, ayant obtenu la Permission de la débiter pour en aider ceux qui sont incommodez de ces Maladies, dont il a gueri nombre de Personnes de distinction, avertit le Public que les Pots seront cachetez de son Cachet, & qu'ils seront de cinquante sols.

L'on donnera avec lesdits Pots, la maniere de s'en servir.

Cette Pomade se conserve plusieurs années. Ceux qui en auront besoin dans les Provinces, pourront écrire audit sieur Lionnet, qui leur fera tenir par la poste la quantité de Pots qu'ils souhaiteront, qui leur seront rendus francs de port.

Il demeure à Paris, ruë Saint Denis, proche S. Sauveur, à l'Epée Couronnée, au coin de la ruë Thevenot.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France du mois d'avril*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 3. May 1724.

HARDION.

TABLE

Des Principales Matieres.

PIECES FUGITIVES. La volupté Philosophique. Ode. 607
Suite de l'examen de la Réponse sur les Figures du Portail de Saint Germain des Prez. 613
Sonnet. 615
Réponse des Auteurs du Mercure à Made *** sur les differences qu'il y a entre l'Idylle & l'Eglogue. 626
Vers à M. de la Visclede. 639
Réponse de M. de la Visclede. 641
La Provence, Ode. 643
Lettre de l'Imprimeur de l'Edition de Villon, servant de réponse à la criti-

Digitized by Google

que de ce Livre, &c. 646
Ode, sur le mot Duel. 652
Lettre à M. Coustelier sur son Edition de Catulle, &c. 656
Vers presentez à Mad^e.... par son Cuisinier. 672
Lettre Critique sur le Tréſor Britannique, & Explication d'une Medaille d'Homere. 674
Sonnet à Minervette. 687
Enigmes. 688
Bons mots. 690
Chanſons. 694
Nouvelles Litteraires, ſuite de l'Extrait du Poëme de la Ligue. 696
Arreſt Burleſque ſur Inès. 708
Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile de Lorraine. 716
Hiſtoire Romaine, par Souſcription, &c. 721
Suite du Secretaire du Parnaſſe, &c. 727
Morts de M^rs Leloyer & Butterfield. 728
Spectacles, Amadis le cadet, Extrait. 734
Nouvelles Etrangeres de Turquie, &c. 739
Morts & Mariages, &c. 760
Journal de Paris, premiere Pierre poſée à S. Sulpice, par M. le Duc, & Medaille gravée, &c. 762

Digitized by Google

Lettre de M. le Contrôleur General aux Intendans, pour faire diminuer les Marchandises & les denrées. 769
Benefices donnez. 782
Mariages, Morts. 783
Article des Arrests, Declarations, &c. 786
Supplement, Discours au Roi, &c. 802
Explication d'Enigme. 809
Sonnets en Bouts-rimez. *ibid.*
Autre Sonnet. 810
Vers à Madame *** 811
Quatrain à une Dame. 812
Bouts-rimez à remplir, Rondeau. 813

Erratа de Mars.

PAge 452. ligne 5. un, ôtez ce mot.

Page 468. ligne 10. Senadon, *lisez* Sanadon.

Page 527. à la fin de l'article qui regarde la Medaille, *ajoûtez*: cette Medaille a été frapée particulierement pour marquer la majorité du Roi.

Digitized by Google

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 612. ligne 11. Cirique, *lisez* Cinique.
Page 613. ligne 7. ſa, *lisez* ta.
Page 676. ligne 13. Mummario, *lisez* Nummario.
Page 704. ligne 3. le, *lisez* te.
Page 744. ligne 19. Pozzo-buens, *lisez* Pozzo-bueno.
Page 748. ligne 12. Rante, *lisez* Zante.

L'Air noté doit regarder la page 694
La Medaille gravée doit regarder la page 766

Digitized by Google

LISTE DES LIBRAIRES qui débitent le Mercure dans les Provinces du Royaume.

Toulouse, *chez* la veuve Tene.
Bordeaux, *chez* la Veuve Labottiere & fils.
Et *chez* Charles Labottiere, l'aînée, vis-à-vis la Bourse.
Bordeaux, *chez* Chapui, fils, au Palais.
Nantes, *chez* Julien Maillard, & chez du Vergea.
Rennes, *chez* Vatar.
Blois, *chez* Masson.
Tours, *chez* Gripon.
Rouen, *chez* la Veuve Herault.
Châlons-sur-Marne; *chez* Seneuze.
Amiens, *chez* François, & *chez* Godard.
Arras, *chez* C. Duchamp.
Saint Malo, *chez* la Mare.
Poitiers, *chez* Faucon.
Xaintes, *chez* Delpech.
Orleans, *chez* Rouzeau.
La Rochelle, *chez* Desbordes.
Angers, *chez* Fourneau.
Caën, *chez* Cavelier.
Le Mans, *chez* Pequineau.
Chartres, *chez* Feltil.
Troye, *chez* Boüillerot.
Rheims, *chez* Godard.
Lyon, *chez* la veuve Armil.
Beauvais, *chez* Courtois
Lille, *chez* Danel.
Versailles, *chez* Pigeon.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

MAY 1724.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M DCC. XXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choſes eſt à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commiſſaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

Le prix eſt de 30. ſols.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIE' AU ROY.
MAY 1724.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LE CHAGRIN.

ODE.

QUel trouble de mon cœur s'empare ?
A regret je vois la clarté,
Mon esprit se confond, s'égare,
Des plus noirs soucis agité,

Digitized by Google

La paix fuit, envain je l'appelle :
D'une inquiétude mortelle
L'horreur me pourſuit en tous lieux ;
Loin de calmer ſa violence,
Mon inutile réſiſtance
Aigrit ſes accès odieux.

Quelle eſt la ſource empoiſonnée
De cette maligne vapeur ?
Mon ame à ſe nuire obſtinée,
Fait-elle ſon propre malheur ?
Mon corps, déplorable machine,
De la bile qui le domine,
A-t'il infecté mon eſprit ?
Eſt-ce de ce qui m'environne ?
Que naît le chagrin qui m'étonne,
Et le venin qui le nourrit ?

Mais pour m'accabler tout conſpire,
Contre moi tout eſt déchaîné,
L'homme dès l'inſtant qu'il reſpire,
D'ennemis eſt environné.
Sur les jours que Clotho lui file,

L

La cruelle Alecto distile,
Le fiel de ses serpens affreux.
Juste effet d'un Arrest celeste,
Les Dieux sçavent l'abus funeste,
Qu'il eut fait d'un sort plus heureux.

Du mortel ennuis qui le presse,
Rien ne bornera-t'il le cours ?
Honneurs, plaisirs, gloire, richesse,
Courez, volez à son secours.
Hâtez-vous, pompeuses idoles;
Quoi ! par des promesses frivoles,
Séduisez-vous vos sectateurs,
Du chagrin l'implacable rage,
Seroit-elle aussi le partage
De vos lâches adorateurs ?

Paroissez, vous que la fortune,
Semble accabler sous ses bienfaits;
Une inquiétude importune
Ne vous trouble-t'elle jamais ?
Je vois vôtre cœur toûjours vuide,
Au soin d'un bonheur insipide,
Rongé par ses bizarres vœux :

Digitized by Google

Vos trésors chaque jour augmentent,
Mais les noirs soucis qu'ils enfantent,
N'augmentent-ils pas avec eux ?

Chers favoris de la victoire,
D'honneurs toûjours plus alterez,
Fut-il jamais assez de gloire,
Pour vos desirs immoderez ?
Vainqueur du couchant à l'Aurore
Pour d'autres conquêtes encore,
Alexandre soupirera :
Et si des Dieux la main feconde,
Pour lui seul crée un nouveau monde,
Un troisiéme lui manquera.

Mais les plaisirs sçauront peut-être,
Du chagrin bannir les horreurs,
Leurs charmes puissans feront naître,
Un heureux calme dans nos cœurs.
Idée agreable & trompeuse,
Ainsi par une erreur flateuse,
L'espoir du plaisir nous séduit,
Goûtons-le : bien-tôt mille allarmes

Succe-

Digitized by Google

Succederont à ces faux charmes,
Que la poſſeſſion détruit.

Telle une ſçavante impoſture,
A nos yeux, que l'art a ſurpris,
Offre une riante peinture,
Dont l'éloignement fait le prix.
Approchons: cette riche image,
N'eſt plus qu'un confus aſſemblage,
De bizarres, d'informes traits.
La vûë à l'inſtant détrompée,
D'une erreur trop tôt diſſipée,
Regrette les frêles attraits.

Pour cacher le poids de ſes chaînes,
L'Amour les pare en vain de fleurs,
Ses eſclaves par mille peines,
Achetent ſes moindres faveurs:
Craintes, dépits cruels, ombrages,
Mortels ſoupçons, jalouſes rages,
Nuit & jour vous les tourmentez,
Si quelques plaiſirs les amuſent,

Digitized by Google

Valent-ils la paix qu'ils refuſent,
A leurs cœurs ſans ceſſe agitez.

Le Démon du jeu ſe preſente,
Je ſçai, dit-il, charmer l'ennui;
Mais quelle troupe menaçante,
Quels monſtres marchent après lui?
Les vains remords, la pâle envie,
La Diſcorde aux forfaits hardie,
Sur ſes traces ſement l'horreur,
A l'ennui lorſqu'il nous arrache,
C'eſt pour nous livrer ſans relâche,
Aux noirs tranſports de la fureur.

Pour adoucir nôtre miſere,
Parcourons cent divers climats.
Que vois-je? l'affreuſe Megere
S'attache par tout à nos pas.
Du Nord juſques au rivage more,
Je fuis l'ennui qui me dévore,
Partout je le porte avec moi.
Mon ame peſante à ſoi-même,

Digitized by Google

S'évite avec un soin extrême,
Et se retrouve malgré soi.

Dans de sublimes connoissances
Mettrai-je ma felicité ?
Plus d'ennui si dans les sciences
Je découvre la verité.
Mais nous n'en connoissons que l'ombre ;
Les Dieux sous un nuage sombre,
Nous cachent cet unique bien.
Pour tout fruit d'une longue étude,
J'acquiers la triste certitude,
Que je ne sçaurai jamais rien.

Lumiere, à qui toute autre cede;
Esprit, dont chacun est jaloux,
Don fatal à qui te possede,
De quel usage est tu pour nous ?
Industrieux pour ta ruine,
Ta subtilité t'assassine
En te découvrant tous tes maux,
Et si les destins favorables,

Digitized by Google

Te délivroient des veritables,
Tu ſçaurois en former de faux.

Nous livrerons-nous ſans ſcrupule
Aux plus honteux déreglemens ?
A l'abrutiſſante crapule,
Donnerons-nous tous nos momens ?
Dieux ! à ces fatales délices,
Quels troubles, quels juſtes ſupplices !
Pour nous punir ſuccederont !
O, que la raiſon outragée,
Par nos remords eſt bien vangée,
Du tort que nos excès lui font.

Mais cette raiſon ſi vantée,
Cette auguſte fille des Dieux,
Sçait-elle d'une ame agitée,
Bannir des ſoucis odieux ?
Toûjours à nos deſirs contraire,
La cruelle ne nous éclaire,
Que pour mieux nous inquieter,
Guide de nos erreurs complice,

Elle

Elle montre le précipice,
Sans enseigner à l'éviter.

Des destins & de la nature
Subissons l'Arrest rigoureux,
Par un audacieux murmure
Nous nous rendons plus malheureux;
Fille de l'aveugle imprudence,
Nôtre inutile impatience
De nos maux est le plus cuisant,
Et pour nôtre cœur trop sensible,
Il n'est point d'ennui plus terrible,
Que le desir d'en être exempt.

C'est ainsi que de sa misere,
L'homme artisan infortuné,
Nourrit l'implacable vipere,
Qui ronge son cœur mutiné;
C'est ainsi que les Dieux punissent,
Les insensez qui se roidissent
Contre leurs decrets souverains,
Et font servir à leur vangeance

Digitized by Google

La téméraire réſiſtance,
Qu'ils oppoſent à leurs deſſeins.

M. Chalamont de la Viſclede.

FIN de l'Examen de la Réponſe du R. P. Boüillard, à la Diſſertation ſur les Figures du Portail de Saint Germain des Prez.

IL ne reſte plus qu'un ſeul fait, ſur lequel j'aie encore à me juſtifier, & je l'ai reſervé pour le dernier, parce qu'il demande plus de diſcuſſion, & que c'eſt celui pour lequel le P. Boüillard ſe montre plus content de lui-même dans ſa Réponſe. Je ne me plaindrai point de ce qu'il m'attribuë, page 297 un raiſonnement auquel je ne penſai jamais. Il me fait dire qu'il n'y avoit point de Portail à l'Egliſe de l'Abbaye, *parce qu'elle ne fut achevée que par Clotaire*, ce qui aſſurément n'eſt pas concluant, & j'ai ſeulement marqué, page 898. que ce Monarque avoit merité d'être repreſenté au Portail de l'Egliſe, *à cauſe que c'eſt lui qui acheva de bâtir l'Abbaye, à laquelle Childebert n'avoit pû mettre la derniere main.*

Digitized by Google

main, sur quoi j'ai cité la vie de Saint Droctovée, par Gislemar, & l'Histoire interpolée d'Aimoin.

L'habile Historien témoigne qu'il est fâché *d'être obligé de dire que je n'ai bien lû ni l'un ni l'autre* ouvrage, parce qu'on n'y trouve pas un mot de ce que je rapporte ; qu'il y est dit au contraire que l'Eglise de S. Germain étoit toute construite à la mort de Childebert, & que si j'ai vû quelques autres actes de Saint Droctovée que ceux qui sont imprimez, il me prie de les lui indiquer.

Si j'avois tort, je dirois par compensation pour soutenir la raillerie de mon censeur, que ces *autres actes* sont entre ses mains, & que ce sont ceux même, à la fin desquels il a trouvé ce qu'il a écrit, page 265. que *Milon* élû Evêque de Beauvais en 1217. qu'on croit avoir été seulement de la Maison de Châtillon, & de la branche de Nantueil, étoit de la Maison Royale de *Dreux*, & frere du fameux *Philippe de Dreux*, Evêque de la même Ville, son prédecesseur ; lequel par respect pour son caractere, qui lui défendoit l'usage du glaive, se servoit au moins d'une massuë dans les combats ; car c'est-là une anecdote, dont on lui a toute l'obligation, nul *Milon de Dreux* n'ayant

n'ayant encore paru dans la Genealogie de la Maiſon de France.

Mais je réponds ſerieuſement. Je ſuis à mon tour mortifié d'être contraint de lui repreſenter, que je n'ai lû dans mes deux garents que ce qu'il y a lû lui-même, que j'ai ſeulement fait ſur leurs textes des réflexions differentes des ſiennes, & que je ſuis ſurpris, qu'il ne ſe ſoit pas apperçû, qu'en cela je n'ai même & penſé & parlé que d'après le P. Ruinart, qu'il reconnoît avoir *examiné ſi exactement* les Antiquitez de l'Abbaye de Saint Germain. *Si je ſuis capable de bien juger*, dit ce ſçavant homme dans ſon *Egliſe de Paris vangée*, page 35. il s'enſuit des paroles de Clotaire, rapportées par l'Interpolateur d'Aimoin, que ce fut ce Prince qui *acheva ce Monaſtere*, dont il fit dédier l'Egliſe, qu'il dota, & où il établit le premier Abbé. *Sed utcumque vertantur hæc Chlotarii verba, quæ ex Interpolatore retulimus, manifeſtè indicant*, ſi benè judico, *Monaſterium Vincentianum quod Childebertus inchoaverat, immò & fere perfecerat*, à Chlotario Rege omninò abſolutum *fuiſſe*. Et ai-je avancé quelque choſe de plus ?

Mais il y a encore bien d'autres raiſons pour appuyer ce ſentiment. C'eſt que de l'aveu du P. Boüillard le Monaſtere

Digitized by Google

tere ne fut commencé qu'en 556. & qu'il eſt certain par la Chronique de Marius, que Childebert mourut dès 558. & après avoir très-long-temps langui dans ſon lit, comme le dit S. Gregoire de Tours, ce qui le rendoit peu capable de finir un bâtiment de cette importance. *Cum diutiſſimè apud Pariſius lectulo decubuiſſet.* C'eſt que de quelque vivacité qu'eût été ce Monarque, il n'auroit pû conſommer en deux ans l'ouvrage de la ſeule Egliſe, telle que l'Hiſtorien de S. Germain l'a décrit après Giſlemar, à moins qu'on n'eut alors le ſecret de jetter les plus merveilleux édifices en moule. Car cette Egliſe qui étoit *ſoutenuë par des colomnes de marbre, avoit ſon toit couvert de lames de cuivre doré, ſon lambris orné de peintures & de dorures, ſes murailles décorées auſſi de diverſes peintures, & ſon pavé compoſé de toute ſorte de petites pierres de rapport.* C'eſt que Childebert dit lui-même dans la Chartre originale de fondation, donnée quelques jours avant ſa mort, & qui eſt non-ſeulement dans l'Interpolateur d'Aimoin, mais auſſi à la tête des preuves de l'Hiſtoire de l'Abbaye de S. Germain, qu'il l'avoit commencée du conſentement des Evêques, & qu'il la bâtiſſoit actuellement, *conſenſu Epiſcoporum cœpi conſtruere templum...*

Digitized by Google

plum..... ad ipsum templum, quod nos ædificamus, deserviat. C'est que quoique Gislemar assure que la dedicace de cette Eglise se fit le jour même de la mort de Childebert, il la met pourtant en 559. un an entier après cette mort, ce qui fait croire qu'il avoit trouvé cette date préciſe dans quelque acte; c'est que l'Interpolateur n'oblige en aucun endroit à supposer que cette dedicace & cette mort soient des mêmes jour & an: c'est qu'Usuard, Moine de S. Germain qui les place au même jour 23. Decembre dans son Martyrologe, & qui par là pourroit bien avoir donné lieu à l'erreur de Gislemar, n'autorise point non plus à les mettre dans la même année, comme le P. Mabillon en convient dans ses Annales, t. 1. p. 135. C'est enfin qu'Ultrogothe, femme de Childebert, & ses deux filles assisterent à cette dedicace, selon l'Interpolateur, qui dit que Clotaire l'avoit concertée avec elles, & qu'il est contre toute vrai-semblance, que ces Princesses s'y fussent trouvées, si la ceremonie s'étoit faite le jour même, qu'elles venoient de perdre ce qu'elles avoient de plus cher au monde; outre qu'elles furent exilées par Clotaire, dès que Childebert fut mort, ainsi qu'on l'apprend de Saint Gregoire de Tours,

Digitized by Google

Tours ; ce qui montre bien qu'il n'y avoit alors aucune bonne intelligence entre elles & lui. Après cet éclairciſſement aurai-je encore beſoin de manuſcrits pour ma juſtification ?

Cependant je ne nie pas qu'il n'y ait auſſi de très-fortes preuves pour croire avec le P. Boüillard, que le Monaſtere, & principalement l'Egliſe furent achevez du vivant de Childebert, mais c'eſt en les faiſant commencer beaucoup plutôt, & comme le bon ſens, & toutes les convenances ſont pour cette opinion, je n'aurois pas même balancé à la ſuivre, ſi ce n'eſt qu'on y eſt forcé de rejetter, comme ſuppoſée la Chartre originale de Childebert que je viens de citer, ainſi qu'ont fait le fameux Docteur Launoy, & après lui les ſçavans PP. le Cointe & Dubois de l'Oratoire, celui-là dans les Annales Eccleſiaſtiques de France, & celui-ci dans l'Hiſtoire de l'Egliſe de Paris : mais j'avoue que je n'en ai pas eu la hardieſſe, en voyant avec quelle confiance le P. Mabillon a mépriſé leurs raiſons, quoique cette confiance me parut bien plus propre à me perſuader de ce que j'ai déja dit, que ce grand homme ne doutoit pas aſſez, qu'à me convaincre de la bonté du titre.

Childebert y dit qu'il bâtit l'Abbaye par

par le conseil de S. Germain, Evêque de Paris, qui ne fut mis sur le siege de cette Eglise qu'en 555. & Fortunat contemporain de ce Prince marque qu'il alloit souvent prier dans l'Eglise de ce Monastere, où il eut sa sepulture.

Hinc iter ejus erat, cum limina sancta petebat....

Antea nam vicibus loca sancta tenebat amatus.

Or ayant été très long-temps allité avant que de mourir en 558. ne s'ensuit-il pas que cette Eglise étoit au moins achevée dès 557. S. Gregoire de Tours en donne la même idée, livre 4. c. 20. & l'Anonime qui écrivoit sous Thierry au 7e siecle, assure au tome 1. de Duchesne, page 708. que ce Monarque l'avoit commencée au retour de la guerre d'Espagne, qu'il fit en 542. & d'où il apporta la tunique du Martyr S. Vincent, dont il la vouloit enrichir. *Childebertus vero Parisius veniens Ecclesiam in honore B. Vincentii Martyris ædificavit.* Gislemar ajoûte qu'il se *hâta même* de la construire; ce qui est d'autant plus vrai-semblable qu'il l'est peu, qu'il eut differé quatorze ans à executer un tel dessein. *Ecclesiam acceleravit construere propensius.* De plus Aimoin veut que Childebert

Digitized by Google

bert ait fait lui-même dedier cette Eglise, ce qu'il auroit fait ou en 546. ou en 557. le Dimanche 23. Decembre, une pareille ceremonie se faisant ordinairement un jour de Fête ; & on ne trouve pas le même avantage à placer cette Dedicace après sa mort en 558. ou en 559. puisque le 23. Decembre en ces années-là tomboit au Lundi & au Mardi. Presque tous ces passages sont rapportez par l'Historien de S. Germain, page 7. & 298.

Le Diplome de Childebert est encore suspect, & parce qu'il y reconnoît avoir entrepris sa fondation du consentement des *François*, & des *Neustrasiens*, comme si les *Neustrasiens* n'avoient pas été aussi des *François*, outre que le terme de *Neustrasiens* ne se trouve point encore dans les Auteurs de ce temps-là, & parce que ce Prince y parle comme s'il eut été en pleine santé, quoiqu'il fut tout proche de sa fin après une très-longue maladie, & qu'il s'agit d'un établissement qu'il faisoit pour la remission de ses pechez, où il lui convenoit bien de témoigner la pressante necessité, où il étoit de se rendre par de bonnes œuvres digne de la misericorde du Seigneur, devant qui il se voyoit sur le point de paroître.

Le P. Mabillon se contente de répondre, que ce sont-là toutes minuties qui ne

Digitized by Google

ne ſont pas recevables contre un acte qui ſe ſoutient par ſa ſeule forme. * Mais de quelle autorité peut être cette forme ſeule pour ceux qui ont vû d'anciens titres faux avec leurs ſceaux ? & ce ſçavant homme n'a-t'il pas lui-même aſſuré dans ſa Diplomatique, pages 22. & ſuivantes, qu'on a fait de faux titres dans tous les temps.

Je ne ſuis pas auſſi plus touché de l'obſervation que le P. Bouillard a faite, page 298. pour mon inſtruction particuliere, au ſujet de la Dedicace de l'Egliſe du Monaſtere qui ſe fit du vivant de Childebert, ſelon Aimoin. Voici les paroles de cet ancien, qui ſont au livre 2. chapitre 20. de ſon Hiſtoire. *Verum Childebertus acceptam B. Vincentii ſtolam parrhiſius defert, edificatamque ſolo tenus Baſilicam nomine ejuſdem ſancti Levitæ ac Martyris dedicari fecit, in qua non minimam vaſorum partem, quæ eum à Toleto aſportaſſe ſupra memoravimus cum capſis Evangeliorum, cruces quoque mirifici operis, aliaque devotus excellentiſſima contulit munera.* Mon obligeant Cenſeur *veut bien*, par grace *me faire re-*

* *Nihil moror effutias quaſdam quas Critici recentiores in hoc Diploma objiciunt, quod ſua ſe auctoritate vindicat contra id genus minutias.* Annal. Mab. t. 1. p. 137.

marquer

marquer que cette Dedicace *ne fut qu'une simple benediction des fondemens, lorsqu'ils commençoient à paroître hors de terre, & semblable à celle qui se fait des premieres pierres* des fondemens des Egliſes d'aujourd'hui. Et ſa raiſon eſt qu'Aimoin reconnoît au 29. chapitre du même livre, que l'Egliſe de l'Abbaye fut dediée après la mort de ce Monarque. Mais en cela je ne puis lui ſçavoir gré que de ſa bonne volonté; car au ſurplus l'avertiſſement qu'il me donne, fait voir qu'il a encore ici peu entendu ſon Auteur, & je ne veux là-deſſus d'autre Juge contre lui que le ſçavant P. Martenne, ſon confrere, dont on a un excellent Recüeil des anciens Rits de l'Egliſe. On n'y trouve nulle part, qu'on dediât les Egliſes, *lorſqu'elles commençoient à paroître hors de terre*, & moins encore qu'on y déposât dès ce moment-là les Reliques, les Livres des Evangiles, & les Vaſes ſacrez, comme fit Childebert.

En effet, les mots *ædificatamque ſolo tenus Baſilicam* d'Aimoin ne ſignifient pas en cet endroit (du moins à mon ſens) une Egliſe qui *commence à ſortir de terre*: mais une Egliſe entierement bâtie depuis le *ſol*, ou la terre qui la ſoutient, & dès les fondemens, *ſolo tenus*, étant-là pour

pour *à fundamentis*. * Ce qui l'a trompé est, qu'il n'a point fait attention que c'est le veritable Aimoin qui a parlé de la Dedicace du temps de Childebert, & que c'est seulement son Interpolateur qui a rapporté la Dedicace faite après la mort de ce Prince sous Clotaire. Or puisqu'Aimoin n'a fait mention que d'une Dedicace, & que celle-la fut accompagnée d'un magnifique present de Vases, de Livres, de Croix, & d'autres ornemens necessaires pour le service Divin, peut-on jamais l'expliquer autrement que d'une veritable consecration? & est on en aucune façon obligé de concilier en cela cet Historien avec son Interpolateur, comme si celui-ci avoit été infaillible dans les additions qu'il lui faisoit adopter? c'est ce qui est bien éloigné de ce que les Critiques en pensent.

Au reste, la Chartre originale de Childebert n'est pas la seule des preuves de l'Histoire de l'Abbaye de S. Germain, sur laquelle je ne m'accorderois pas avec l'Auteur. On y trouve encore, pages 24. & 25. deux Chartres originales du Roi Robert d'une même fausse date; sçavoir

* *Destructam solo tenus Basilicam*, ne signifieroit-il pas aussi *une Eglise détruite jusqu'au sol*, jusqu'aux fondemens inclusivement?

do

Digitized by Google

de l'année 1030. de J. C. & de la 39e de ce Monarque, qui étoit alors en sa 43e année. si on comptoit son regne depuis que Hugues, son pere, l'eut fait couronner le 1. Janvier 988. ou seulement dans sa 34. ou 35e année, si on ne le comptoit que depuis la mort de son pere, arrivée le 24. Octobre 996. C'est ce que le P. Mabillon a aussi observé dans ses Annales, t. 4. p. 368. en rejettant une pareille date d'une autre Chartre, qui est de 1031. en la 40 année de ce Prince, qui étoit déja dans sa 44e. Enfin le privilege original de S. Germain, qui est à la page 2. de ces preuves, & par lequel ce Saint exempte l'Abbaye de la jurisdiction Episcopale, ne me paroît pas plus soutenable qu'au même M. de Launoy, & aux autres sçavans hommes qui l'ont aussi attaqué.

Il me seroit même aisé de fortifier encore beaucoup leurs raisons, par le moyen de la vie de S. Droctovée, & de montrer que si le P. Boüillard assure, page 7. que le P. Quatremaires a *pleinement refuté* le premier d'entre eux, ce n'est que parce qu'il n'a pas lui-même *pleinement* compris les difficultez insurmontables de cet acte. Mais je ne veux point chercher de nouvelle contestation avec lui. Je suis bien aise au contraire, pour

finir

Digitized by Google

finir plus agreablement celle-ci de pouvoir lui témoigner que j'ai été fort sensible à sa politesse, d'avoir feint de ne me pas connoître. Car persuadé, comme il est, que sa Réponse m'accable, il a bien veu que ce seroit toûjours pour moi une diminution de confusion, de n'en pas recevoir les coups à découvert. Il est pourtant vrai que j'ai eu une fois l'honneur de me trouver avec lui, & qu'il me dit qu'il croyoit que je voudrois bien qu'il me refutât, si je ne le convainquois point. Je lui répondis que je l'en supplioisme même, & de le faire le plus fortement qu'il pourroit. C'est-là à quoi il n'a pas manqué, & je lui réiteré avec joye la même priere pour cette replique-ci. Graces à Dieu je suis de ceux qui regardent leurs erreurs comme heureuses, quand un adversaire les leur fait appercevoir, quelque perte qu'ils puissent y faire de l'estime du public; parce qu'il les tire de l'ignorance, ce qui les dédommage toûjours avec usure. L'habile Historien de S. Germain est sans doute dans la même disposition, & ainsi nous dirons l'un & l'autre, comme S. Augustin, que nous ne combattons point pour acquerir de la gloire, mais uniquement pour trouver la verité, qui est la seule chose qu'on doit chercher dans les disputes Lit

terair

eraires. *Non de gloria comparanda, sed de invenienda veritate certamus.* Contrà Academ. l. 3. n. 30.

SONNET A IRIS.

LE Docteur Lanternon sous son vaste *Chapeau*,
Dira que ses discours sont des *Lanturelure*,
Gâcon regentera sur le sacré *Coupeau*,
Et Couprin haïra Musique & *Tablature*.

Les Loups pourront garder tour à tour un *Troupeau*,
Un Tripot passera pour belle *Mignature*,
L'Officier valeureux quittera son *Drapeau*,
Et les Chats ne feront jamais d'*Egratigneure*.

On verra le Sultan sans Serrail, ni *Tapis*,
Des Singes sans sauter, ou sans être *Accroupis*
Des Violons parfaits touchez sans *Chanterelle*.

Un buveur ivre mort, pâle, *Défiguré*,
Sortir d'un cabaret sans s'être bien *Bourré*,
Lorsque je cesserai de vous être *Fidele*.

Digitized by Google

RE'PONSE de Loüis Premier, Roy d'Eſpagne, à la Lettre de Philippe V. ſon pere.

MONSIEUR,

Après avoir admiré avec toute l'Eſpagne cette action heroïque, dont tout le monde eſt ravi d'étonnement, & l'effort magnanime que vous avez fait ſur vous-même, pour fouler aux pieds les grandeurs de la terre, & renoncer à tout ce que l'ambition a de plus doux & de plus éclatant; je ne ſçai, quand je viens à réflechir ſur les raiſons qui vous y ont engagé, ſi j'ai plus lieu de me réjoüir que de craindre; je n'ignore pas que rien n'eſt plus glorieux que de regner ſur des peuples innombrables; mais je ne ſçai pas moins les obligations que m'impoſe ce rang ſuprême, auquel tant de devoirs indiſpenſables ſont attachez. Toutes les fois que je viens à faire attention aux pieux motifs qui vous ont porté à vous décharger du peſant fardeau de la Royauté, je tremble de me voir expoſé dans un âge ſi tendre & ſans experience ſur une

Digitized by Google

une mer aussi orageuse que celle où je me trouve embarqué.

Bien loin de me laisser ébloüir par l'éclat fastueux d'une Couronne, j'en sens le poids, & j'en connois toutes les obligations. Je sçai que Dieu en nous mettant au-dessus des autres hommes, nous remet le pouvoir suprême entre les mains, moins pour leur commander que pour les défendre en cas de besoin & les protéger. Nous ne sommes pas moins leurs peres que leurs Souverains; nous devons les regarder moins comme nos Sujets que comme nos enfans, & nous devons plutôt songer à regner sur eux par l'amour que par la crainte; puisque la veritable gloire des Rois consiste à être aimé de leurs Sujets, & qu'ils ne sçauroient s'élever de trophées plus magnifiques que dans leurs cœurs.

Je vais donc employer tous mes soins à marcher sur vos augustes traces, & à vous imiter autant que je le pourrai, non-seulement en ce qui concerne le gouvernement de ces vastes Etats dont vous m'avez laissé la conduite, mais encore pour ce qui regarde cette Majesté suprême pour qui vous avez tout quitté, & qui meriteroit seule nos soins & toutes nos attentions.

Je ferai tous mes efforts pour me ren-

dre digne du nom que je porte, & pour ne point démentir ces pieux sentimens que vous m'avez toûjours inspiré. Je sçai que le premier & le plus grand des devoirs d'un Roi est sa Religion, qu'il doit non-seulement professer ouvertement, mais encore proteger & étendre autant qu'il est en son pouvoir; j'aurai continuellement devant les yeux l'exemple de ces Grands Rois nos Ayeux, dont vous m'avez si souvent parlé; leur conduite servira toûjours de regle à mes actions, je me conformerai autant que je pourrai à ces illustres modeles, & leur zele pour nôtre sainte Religion sera pour moi un miroir fidele sur lequel j'aurai toûjours soin de me conformer.

Persuadé que les Rois sont responsables devant Dieu des crimes que commettent leurs Sujets par les mauvais exemples qu'ils leur donnent, & qu'étant plus élevez que les autres hommes, ils ont plus de comptes à rendre à Sa Majesté divine; j'ai encore besoin de toute vôtre sagesse pour me conduire dans une carriere si difficile. Je ne suis point assez aveuglé par l'amour propre, pour me croire assez ferme pour ne point broncher dans un sentier si épineux, où à peine l'experience la plus consommée peut suffire; j'attends toute ma gloire & tout

Digitized by Google

tout mon luſtre de la prudence de vos conſeils, & de ceux de cette illuſtre Princeſſe, qui après avoir partagé avec vous le poids de la Couronne, a voulu être compagne de vôtre retraite. Je la regarderai toute ma vie comme ma veritable mere, & j'aurai pour elle les mêmes ſentimens & la même veneration que ſi j'en avois reçû la naiſſance.

Je n'aurai pas moins d'égards pour les Princes, mes freres; je ſçai à quoi l'honneur & la nature m'engagent à leur ſujet. Si vos bontez & le droit de la naiſſance ont mis quelque difference entre eux & moi, la tendreſſe que j'ai toûjours eue pour eux me les fera regarder en frere plutôt qu'en Roi; cette même union qui a été juſqu'ici entre nous regnera toûjours.

Si après toutes les bontez que vous avez eues pour moi, & les marques éclatantes que vous m'en avez données, il me reſte encore des vœux à faire pour le bonheur de mes Sujets, & pour ma propre ſatisfaction, c'eſt d'avoir la conſolation de vous poſſeder long-temps, & de vous entendre dire un jour que vous ne vous repentez point d'avoir cedé un Sceptre à un fils que vos ſoins avoient rendu digne de le porter. Quelle joye ne ſeroit-ce point pour un fils, qui après

Digitized by Google

Dieu n'aime que vous, qui vous voyoit ſans envie porter une Couronne, à laquelle il n'auroit voulu ſucceder qu'après pluſieurs ſiecles, & dont les ſouhaits les plus ardens ne tendent qu'à meriter de plus en plus cette tendreſſe, dont vous lui avez donné la marque la plus éclatante.

Plût au Ciel qu'après avoir marché quelque temps ſur vos traces, détrompé comme vous des vaines grandeurs de la terre, & penetré de leur néant, je puiſſe vous imiter juſques dans vôtre retraite, & préferer des biens réels & ſolides à des honneurs paſſagers & periſſables.

Signé, LOUIS.

Du Palais de S. Ildephonſe, ce 22. Fevrier 1724.

SON-

Digitized by Google

SONNET sur les rimes proposées.

L'Ambitieux Prélat n'aſpire qu'au *Chapeau* ;
Le Grivois plus content chante un *Lanturelure* ;
Le Poëte eſt guindé ſur le ſacré *Coupeau*,
Et le compoſiteur rebat ſa *Tablature*.

Là le Berger oiſif fait paître ſon *Troupeau*,
L'Amant d'Iris abſent baiſe ſa *Mignature*,
Ici le guerrier court à l'aſpect d'un *Drapeau*,
Plus loin pleure un enfant pour une *Egratignure*.

Une Pipe à la main ſur de riches *Tapis*,
Les peuples d'Orient ſont ſans ceſſe *Accroupis*,
Le François danſe au ſon que rend la *Chanterelle*.

Tel a le port charmant, tel eſt *Défiguré*,
L'un moiſſonne le champ que l'autre à la *Bourré*,
Des contraſtes humains, c'eſt le Tableau *Fidele*.

Digitized by Google

LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure sur la Tragedie d'Heraclius.

J'Ai lû avec plaisir, Messieurs, la Dissertation Critique sur la Tragedie d'Heraclius, inserée dans les Mercures de Fevrier & de Mars 1724. l'Auteur y fait des réflexions judicieuses & agréables, il prend en main le flambeau de la Critique, & s'en sert avec prudence. Il rend la justice qui est dûë aux beautez sublimes qui sont répanduës dans les ouvrages de Pierre Corneille. Mais il la rend avec discernement sans tomber dans une admiration servile des endroits foibles qui s'y peuvent rencontrer. L'Auteur de la Dissertation ne nous tient pas cependant la promesse qu'il fait de decider si le sujet de cette Tragedie a été traité par Calderon avant Corneille, ou au contraire, pendant que la maniere dont les deux Tragedies Espagnole & Françoise sont traitées, ne laisse aucun lieu de douter que l'un des deux Auteurs a pris quelque chose de l'autre.

Cette question me semble facile à decider, & je suis persuadé que Calderon a fait paroître sa piece avant celle de Corneille,

Digitized by Google

neille, que ce dernier doit à l'Eſpagnol, ſinon le plan entier de ſa Tragedie, au moins l'idée de ſon ſujet, enfin que Corneille a imité des morceaux entiers de Calderon, lorſqu'il a trouvé lieu de les accommoder à ſon ſujet.

Ce tiſſu de puerilitez dont la Piece Eſpagnole eſt remplie, (comme nôtre Critique l'a fort bien dit,) ſont des preuves manifeſtes de ſa priorité en ordre de datte. Il n'eſt pas vrai-ſemblable que Calderon eut défiguré de la ſorte un ſujet auſſi beau, s'il avoit eu devant les yeux l'ouvrage de nôtre Poëte François. Au contraire, il eſt naturel que Corneille frappé des grandes idées que faiſoit naître un ſujet ſuſceptible par lui-même du pathetique ſublime qui caracteriſe la Tragedie, s'en eſt emparé, l'a purgé de ce merveilleux ſurnaturel qui revolte l'eſprit, a retenu le fonds principal avec les noms de Phocas, d'Heraclius, de Leonce, & de Maurice, a écarté les évenemens qui tiennent plus du ſonge que de la réalité, pour en ſubſtituer d'autres plus vrai-ſemblables, & former en un mot une Fable reguliere, ſinon en toutes ſes parties, au moins dans le plus grand nombre.

Je trouve dans l'une & l'autre Piece des morceaux brillans abſolument ſem-

Digitized by Google

blables. Il paroît impossible même que des pensées si conformes soient venuës en même temps à deux Auteurs differens, & qu'ils se soient exprimez en des termes si semblables, sans que l'un ait vû l'ouvrage de l'autre. Je me contenterai d'en rapporter deux exemples.

Dans la Piece Espagnole, c'est Astolphe qui seul a connoissance du destin des deux Princes, dont la confusion fait le nœud de la Piece. Phocas cherche à les connoître, & pour y parvenir menace Astolphe de le faire mourir, s'il ne lui révele quel est le veritable fils de Maurice. Astolphe se mocquant de ses vaines menaces, lui répond :

Assi quédara el secreto,
En seguridad mayor,
Que los secretos un muerto,
Es qui en los guarda meior.

Dans la Piece Françoise Leontine qui se trouve dans une situation pareille à celle d'Astolphe, dans la Scene 3e du 4e Acte s'exprime ainsi :

Tandis qu'autour des deux, tu perdras ton étude,
Mon ame joüira de ton inquiétude,

Je

Je rirai de ta peine, ou si tu m'en punis,
Tu perdras avec moi le secret de ton fils.

Je ne sçais si Calderon n'emporte pas ici le prix pour la vivacité, & l'étenduë de l'expression, pendant que Corneille a l'avantage d'avoir placé ces vers plus heureusement dans la bouche de Leontine, qui produit cette pensée d'elle-même, sans y être forcée par les menaces presentes du Tyran.

Venons à un autre morceau.

Phocas outré de l'incertitude où il se trouve pour reconnoître son fils, & piqué au vif de l'empressement des deux Princes à se dire fils de Maurice, fait cette exclamation chez Calderon.

Ha venturoso Mauricio!
Ha infeliz Phocas! qui en viò
Que para reynar, no quiera,
Ser hijo de mi valor,
Uno, y que querian del tuyo,
Ser lo, para morir, dos?

La même situation se trouve Scene 2e de l'Acte 4e de Corneille, où Phocas dit,

Helas! je ne puis voir qui des deux est mon fils,
Et je vois que tous deux ils sont mes ennemis,

Digitized by Google

En ce piteux état quel conseil dois-je suivre ?
J'ai craint un ennemi, mon bonheur me le livre,
Je sçais que de mes mains il ne se peut sauver,
Je sçais que je le vois, & ne le puis trouver,
La nature tremblante, incertaine, étonnée,
D'un nuage confus couvre sa destinée.
L'assassin sous cette ombre échape à ma rigueur,
Et present à mes yeux, il se cache à mon cœur,
Martian à ce nom aucun ne veut répondre,
Et l'amour paternel ne sert qu'à me confondre.
Trop d'un Heraclius en mes mains est remis,
Je tiens mon ennemi, mais je n'ai plus de fils.
Que veux-tu donc, nature, & que prétends-tu faire ?
Si je n'ai plus de fils, puis-je encor être pere?
Dequoi parle à mon cœur ton murmure imparfait ?
Ne me dis rien du tout, ou parle tout-à-fait.
Qui que ce soit des deux que mon sang ait fait naître,
Ou laisse-moi le perdre, ou fais le moi connoître.
O toi, qui que tu sois, enfant dénaturé,

Et

Digitized by Google

Et trop digne du sort que tu t'es procuré,
Mon trône est-il pour toi plus honteux qu'un supplice ?
O malheureux Phocas ! ô trop heureux Maurice !
Tu recouvres deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour regner après moi.
Qu'aux honneurs de ta mort je dois porter envie,
Puisque mon propre fils les préfere à sa vie.

Malgré la beauté des vers de nôtre Poëte, je ne puis m'empêcher de reconnoître encore plus d'élevation & de noblesse dans la pensée, plus de précision dans l'expression de l'étranger. Corneille a paraphrasé Calderon, d'où je conclus que Calderon a écrit le premier, & que Corneille a travaillé d'après lui. Je m'imagine que vous penserez de même. Je suis, &c.

Ce 23. Avril 1724.

Digitized by Google

ESTHER, Cantate, à S. A. R. Madame l'Abbeſſe de Chelles, miſe en Muſique par M. Morin.

JAloux du peuple Juif, contre ſon protecteur,
L'impie Amant brûloit d'une haine implacable;
Pour l'aſſouvir, ce favori coupable,
D'Aſſuerus avoit ſéduit le cœur.
Mardochée eſt l'objet de ſon couroux vangeur,
Tout le ſang d'Iſraël en doit être victime,
Et d'un faux zele enfin colorant ſa fureur,
Ce perfide à ſon Roi, fit approuver ſon crime.
Les Hebreux conſternez, aſſurez de leur mort,
Déploroient en ces mots la rigueur de leur ſort.

D'un peuple à ta voix fidelle,
Grand Dieu! protege les jours,
La mort la plus cruelle,
En va finir le cours;
Elle eſt le prix de ſon zele,
A t'adorer toûjours.

Déja

Déja l'ennemi s'apprête,
A nous faire perir tous :
Dissipe la tempête,
Qu'il éleve contre nous,
Sur sa coupable tête,
Fais retomber ses coups.
D'un peuple, &c.

Ainsi du Ciel les Juifs imploroient la défense,
Lorsque Esther y portoit ses vœux & ses douleurs,
Sa ferveur pour leur délivrance,
Aux pieds d'Assuerus lui fait porter des pleurs,
Qui d'Israël font l'unique esperance,
Envain de sa grandeur jaloux,
L'aspect de ce fier Roi doit lui coûter la vie ;
Rien ne peut ralentir sa genereuse envie ;
Elle aborde sans crainte un redoutable époux...
Mais à sa vûë, helas ! sa force l'abandonne,
Faut-il qu'Assuerus vous trouble, & vous étonne ?
Aimable Esther rassurez-vous ;
Du salut de vos jours son amour est le gage ;
Quel cœur résisteroit à des charmes si doux ?
De celestes attraits quel pompeux assemblage.

Que

Que d'attributs divins,
Le Ciel a prodigué pour elle,
Elle a les charmes des humains,
Et les beautez d'une immortelle;
Du feu dont brillent ſes yeux,
Mille flâmes ſont lancées,
Et ſur ſon front glorieux,
Toutes les vertus tracées.

Au vif éclat de ſes appas,
S'uniſſent de ſages graces,
La candeur devance ſes pas,
La ſageſſe ſuit ſes traces;
Ses attraits de chaque cœur,
Entraînent les vœux & l'hommage;
Du Dieu qui ſoutient ſa ferveur,
Elle eſt la plus parfaite image.
Que d'attributs, &c.

Le Monarque ſenſible à tant d'appas divers,
Aſſure Eſther de l'amour le plus tendre,
Vos vertus, lui dit-il, en doivent tout attendre,
Fallut-il avec moi partager l'univers?

Grand

Grand Roi, répond Esther, par les fureurs
d'un traître,
Tous les Juifs sont prêts à perir :
Pour ce peuple & pour moi daignez-vous
attendrir.
Du même sang le Ciel m'ayant fait naître,
Je me vois avec lui condamnée à mourir.
Le cœur d'Assuerus, qu'alors Dieu même
inspire,
Change en faveur d'Esther une barbare loi,
Par un trépas honteux l'Amalécite expire,
Et Mardochée obtient la faveur de son Roi.
Israël délivré par ces chants d'allegresse,
Exprime pour Esther son amour & ses vœux.

Regnez belle Princesse,
Sur tous les cœurs que vous rendez heureux ;
Que de ses dons le Ciel comble sans cesse,
Vôtre cœur genereux.

Vous qui devez à sa main salutaire,
Le repos & le jour,
Ne vivez que pour plaire,
Au seul objet digne de vôtre amour.

Par M. le Comte de Sommerive, Commandeur de S. Lazare.

OR-

Digitized by Google

ORDRES du Roi nouvellement donnez pour faire des recherches de Physique, de Botanique, d'Antiquitez, &c. en Afrique.

FRançois I. ne se contenta pas de rétablir dans son Royaume les Sciences, & les beaux Arts, qui étoient tombez dans une affreuse décadence en Europe, il travailla aussi à les perfectionner. C'est dans cette vûë qu'il envoya diverses personnes habiles, particulierement dans le Levant, & en Afrique, pour faire des observations, & pour en rapporter tout ce qui pouvoit concourir à un si noble dessein.

Pierre Gilles particulierement attaché au Cardinal d'Armagnac, fut un de ceux qui réüssirent le mieux. Outre les Manuscrits & diverses Antiquitez qu'il raporta, son voyage donna lieu à deux beaux ouvrages que nous avons de lui, l'un sur le Bosphore de Thrace, & l'autre sur la Ville de Constantinople.

Pierre Belon, son éleve, Medecin du Mans, & Grand Phisicien, fit aussi le voyage du Levant dans le même dessein, sous le regne d'Henri II. Nous avons ses obser-

Digitized by Google

observations imprimées à Paris en 1588. & dediées au Cardinal de Tournon, son protecteur, dans lesquelles on trouve des choses curieuses sur l'Histoire naturelle, &c. les Sçavans lui reprochent qu'il a quelquefois erré sur la Geographie, & sur les matieres d'Antiquité. Nous avons aussi de Belon une Histoire des Oiseaux, imprimée à Paris en 1555.

Sous les Rois Henry le Grand & Loüis XIII. Jean Mocquet de Meaux, fit le voyage du Levant, des Indes Orientales, d'Afrique, & d'une partie du nouveau Monde, dans un pareil dessein. Ses Relations ont été recüeillies & imprimées en un volume in 8° à Roüen 1645. L'Auteur prend la qualité dans le titre du Livre de *Garde du Cabinet des singularitez du Roi, aux Thuilleries*, & il dit au Roi Loüis XIII. dans une Epître dedicatoire, qu'il a dressé ce Cabinet par ordre exprès de S. M. sur la fin du cinquiéme Livre, il raconte qu'étant à Tripoli de Syrie, il monta au Mont-Liban, où il recüeillit plusieurs plantes rares, *portant fleurs belles & odoriferantes*, qu'il fit encaisser pour apporter au Roi : *comme à mon arrivée à Paris elles furent*, dit-il, *plantées au jardin du Louvre, qui est devant la Chambre de S. M. à qui j'en fis voir des fleurs très-belles*, &c.

Moc-

Digitized by Google

Mocquet sur la fin de sa Preface parle d'un autre Livre de sa façon, fruit de ses differens voyages : *traitant*, dit-il, *des plantes, arbres, fleurs, fruits, animaux, & autres choses rares des pays où j'ai été, avec leur forme, vertus & portraits, &c.*

Tout le monde sçait combien d'habiles gens ont été employez par les ordres du feu Roi, ou sous la protection de ce grand Prince, pour faire aussi de pareilles découvertes dans les Pays Etrangers ; nous avons plusieurs Relations de leurs differens voyages : les plus distinguées de ces Relations, c'est-à-dire, les plus exactes, & dont les voyages ont été faits par des personnes d'érudition & de goût, sont celles des Mrs Thevenot, Bernier, Spon & Piton de Tournefort. Nous ne prétendons pas en nommant ces Auteurs, exclure de l'estime publique les ouvrages de ceux qui les ont précedez, ou qui les ont suivi dans la même carriere.

Enfin le Roi qui a les mêmes inclinations que ses augustes prédecesseurs, vient de donner ses ordres dans les mêmes vûës pour faire partir * incessamment M. Peyssonel de Marseille, Docteur en Medecine de la Faculté d'Aix,

* *M. Peyssonel est parti de Paris, en execution des ordres du Roi, le 19. Avril 1724.*

qui

Digitized by Google

qui a déja fait plusieurs voyages dans les Pays Etrangers, & qu'on peut dire avoir toutes les qualitez necessaires pour bien remplir la commission dont il est honoré. Il doit parcourir particulierement, les Royaume d'Alger, de Tunis, & de Tripoly, pour recüeillir les plantes, fleurs & graines du Pays, & envoyer les plus curieuses, & les plus rares au jardin du Roi: il est en même temps chargé de faire ses observations, sur tout ce qui regarde l'Histoire naturelle, comme poissons, coquilles, plantes marines, animaux, & mineraux. Il fera aussi des recherches sur les monumens antiques de toute espece, sans oublier les manuscrits, particulierement ceux des Arabes, concernant la Physique & la Medecine.

Lorsqu'il sera arrivé à Tripoly de Barbarie, il espere d'y recevoir des nouveaux ordres de la Cour, pour passer dans le Royaume de Barca, & visiter particulierement ce qu'on appelle le *Pays petrifié*; c'est-à-dire, voir l'un des plus grands prodiges de la nature; car on y trouve non-seulement des Forests de « Palmiers & d'Oliviers, & toutes les « plantes du Pays réduites en pierre à fu« sil, sans avoir changé de figure, mais « encore des corps d'hommes & de fem« mes petrifiez, des bestiaux mêmes, & « un

» un cheval sur ses quatre pieds qui pa-
» roît être en vie, &c. Ce sont les ter-
mes de deux memoires, composez par M. le Maire, aujourd'hui Consul au Caire, & cy-devant Consul de Tripoly, qui a vû une partie de ces merveilles, & qui a envoyé en 1706. & en 1719. les originaux de ces deux memoires, l'un à S. A. S. M. le Comte de Toulouse, & l'autre à l'Académie Royale des Sciences.

Si M. Peyssonel fait ce penible voyage, il passera par la Province Cyrenaique des Romains, & par la Pentapole, ou Pays de cinq fameuses Villes, dont Cyrene étoit la Capitale. Cette Ville, qui est nommée deux fois dans l'Ecriture, a été très-celebre, & n'a été ruinée que sous les Arabes Mahometans. Le premier Calife des Fatimittes d'Egypte y avoit établi le Siege de son Empire. Les Tables Arabiques lui donnent 41. degrez de longitude, & 31. degrez 40. minutes de latitude septentrionale, elle y est appellée *Cairoan*, mais le vulgaire l'appelle aujourd'hui *Grenne*. Cette Ville, toute ruinée qu'elle est, conserve encore des restes précieux d'antiquité, & surtout quantité de Statues de marbre, &c.

» Nôtre voyageur y pourra trouver les ouvrages de quelques Auteurs Arabes fort estimez, & originaires de Cyrene; les

les Poëſies ſurtout de Ben-Raſchik, ſurnommé *le Poëte Cyrenéen*, commentées par Gerſam, &c. C'eſt un Livre digne de la Bibliotheque du Roi.

Nous avons auſſi pris la liberté de faire ſouvenir M. Peyſſonel qu'il y a ſur les Côtes d'Afrique, aſſez près d'Alger, une autre Ville importante, dont les ruines meritent d'être viſitées; elle a été nommée des anciens *Leptis Magna*; c'étoit une Colonie Romaine, & la Patrie de Septime Severe. C'eſt des ruines de cette Ville que le Marquis de Seignelay, Miniſtre & Secretaire d'Etat, avoit fait venir juſqu'à Paris 40. Colonnes, d'un parfaitement beau marbre antique, dont ſix ſont aujourd'hui employées à ſoutenir le Baldaquin du magnifique Autel de l'Abbaye S. Germain des Prez, & d'autres ſeront employées à la décoration de la nouvelle Egliſe de S. Sulpice.

N'oublions pas de dire que M. Peyſſonel part, chargé des Memoires, & des inſtructions de M^rs de l'Académie Royale des Sciences, dont il a l'honneur d'être correſpondant, comme il l'eſt de la Societé Royale de Montpellier, par Lettres de ces deux Académies.

VERS

Digitized by Google

VERS A ***

CEtte douleur, Iris, que vous faites paroître,
Ces larmes, ces soupirs, ces mouvemens jaloux,
Transports que dans les cœurs le seul amour fait naître,
Ont-ils pour objet vôtre époux ?
Il n'est point d'amour éternelle,
L'ingrat vient de passer sous de nouvelles loix,
Mais pourquoi murmurer de son injuste choix?
Dans un cœur entraîné par une ardeur nouvelle.
La raison veut envain faire entendre sa voix,
Par une injustice bizare,
L'Himen rompt tous les nœuds que l'amour a formez,
Et l'amour à son tour separe,
Les cœurs que l'un pour l'autre il avoit enflâmez.
Ce changement, soit dit sans vous déplaire,
Charmante Iris, est assez ordinaire:
Tel est du cœur humain l'étrange égarement,
L'espoir

Digitized by Google

L'espoir flateur d'un bien pour lequel il soupire,
L'agite, le transporte; a-t'il ce qu'il desire?
On le voit sans empressement:
L'Amant n'est pas Epoux qu'il cesse d'être Amant.

Dès qu'il n'a pour objet qu'un plaisir legitime,
De deux beaux yeux, quelque soit le pouvoir,
Son ardeur s'affoiblit, & rien ne la ranime;
L'Amour s'endort dans les bras du devoir.

Il oublie ces noms d'Amant & de Maîtresse,
Ces sentimens, dont la sincerité,
Exprimoit sans art sa tendresse,
Il n'est heureux que par necessité.
Aimé, parce qu'il faut qu'on l'aime.
Rien ne réveille ses desirs,
La loi qui permet ses plaisirs,
Vient lui ravir le plaisir même.
De son propre bonheur jaloux,
Des plus cheres faveurs la liberté le blesse,
Il croit devoir dans des momens si doux,
Tant d'ardeur, & tant de tendresse,
Non à l'Amant, mais à l'Epoux:

Digitized by Google

Heureux encor ! s'il à cette délicateſſe.
Calmez donc, belle Iris, d'inutiles regrets,
De l'ingrat qui vous quitte imités l'inconſtance ;
Il eſt un cœur prêt à vanger l'offenſe,
Que l'on a faite à vos attraits :
Que le dépit.... mais non, que la reconnoiſſance,
En ſa faveur faſſe naître l'amour :
Vous pouvez aſſurer par un tendre retour,
Son bonheur, & vôtre vangeance.

APOLOGIE du dix-huitiéme ſiecle, contre M. le Ch. de F. addreſſée aux Auteurs du Mercure de France, par M. M. P. C. D. T.

MESSIEURS,

M. le Ch. de F. vient de faire imprimer un ouvrage qui a pour titre : *Nouvelles Découvertes ſur la guerre, dans une Diſſertation ſur Polybe, &c.* Comme vous êtes chargez d'inſtruire le Public de tout ce qui peut l'intereſſer, cet ouvrage merite

Digitized by Google

rîte de faire la matiere d'un article de vôtre Mercure. Nôtre ſiecle y eſt accuſé d'être *le ſiecle de l'oubli des Arts & des Sciences.* (*a*) Voilà en deux mots le procès fait à nos Académies, à tant de Societez, & de Communautez ſçavantes : voilà tout le Public attaqué. Je ne ſçaurois m'empêcher de dire ici quelque choſe pour la juſtification de nôtre ſiecle.

1° Je demande à M. F. pourquoi il declare ainſi la guerre au Public. M. F. ſe plaint de ce que le Prince ne veut pas faire la dépenſe de vingt mille écus pour faire imprimer les Obſervations qu'il a faites ſur Polybe. Veritablement c'eſt une perte pour la République des Lettres, & encore pour les gens de guerre. Mais enfin, que veut-il que le Public y faſſe ? Pourquoi s'en prendre à nôtre ſiecle ? Eſt-ce ſa faute ? M. F. ſe plaint de ce que des gens malins ou envieux ont décrié ſon ouvrage, *& lui ont coupé les vivres pour l'empêcher d'entrer en campagne.* (*b*) C'eſt une expreſſion guerriere, pour dire que le Public refuſe de ſouſcrire pour l'impreſſion de ſon Livre. Cela eſt fâcheux ; mais enfin le Public uſe de ſes droits. M. F. dit lui-même qu'il eſt perſuadé que *ſon Livre revoltera* : (*c*) que

(*a*) Preface, page 19.
(*b*) Chap. 1. p. 2.
(*c*) Preface, p. 1.

Digitized by Google

la multitude se cabrera & prendra feu. (a) Après avoir étudié *pendant* 40. *ans* l'Art Militaire, *il ne sçauroit dire si c'est avec quelque succès.* Il permet à chacun *de penser ce qu'il lui plaira de son Livre.* (b) Doit-il trouver mauvais que le Public pense qu'il est bon d'attendre pour acheter un Livre qu'on en connoisse le merite.

2° Je prouve que l'accusation de M. F. est fausse de tout point. Car il est de notorieté publique que les Arts & les Sciences se perfectionnent tous les jours, & que le regne d'Auguste n'est pas encore fini parmi nous. Combien de sçavans ne pourrois-je pas citer à M. F.? Combien n'en cite-t'il pas lui-même, & que ne dit-il pas, surtout des RR. PP. Benedictins de l'Abbaye de S. Germain?

Je courus, dit-il, *aux Benedictins où je trouvai Athénes.* (c) *Tout est Grec dans cette sçavante Congregation. C'est le Trône des Sciences. On diroit qu'elles y ont établi leur Tabernacle.* Il n'est donc pas vrai que nôtre siecle soit aussi dépourvû de sçavans qu'il le dit, ni qu'il soit un siecle d'ignorance; à moins que les Sciences n'ayent absolument abandonné tout le

(a) Epit. dedic.
(b) Preface, p. 41.
(c) Chap. 8. p. 93.

reste

Digitized by Google

reste du genre humain pour s'aller cantonner dans le Cloître de S. Germain, ce que le Public ne croira pas, ni les PP. Benedictins mêmes qui sont dans la peinture qu'en fait M. F. trop modestes pour cela.

Après avoir ainsi fait l'apologie de nôtre siecle, je serois encore tenté de justifier aussi le pauvre Machiavel & Lostelneau, son confrere en *Tactique*, que M. F. accuse d'être *deux Plagiaires bien avere\ & bien sots.* (a) Car enfin est-ce un si grand mal d'adopter les pensées d'autrui, de profiter des travaux de ses devanciers, de donner à leurs découvertes un air de nouveauté, & *de les habiller*, comme il dit, *à la moderne* ?

Si on alloit aux sources d'une infinité d'ouvrages, que de déguisemens pareils ne découvriroit-on pas ! On seroit tout surpris de trouver un Religieux sous l'habit d'un Cavalier, & un Protestant déguisé en Docteur Catholique. Les derniers Commentaires qui ont parû de l'Ecriture Sainte ne sont-ils pas copiez d'après les Jesuites Tirin, Menochius, Cornelius à Lapide, &c. Leur confrere Bonfrerius a essuyé lui seul une infinité de Metamorphoses. Les nouvelles éditions des Peres ne sont que des bigarrures,

(a) Chap. 1. p. 5. & 6.

Digitized by Google

tiſſuës de differens lambeaux. Celle de Saint Chryſoſtome eſt d'après le Jeſuite Fronton le Duc, & à quelque choſe près la poſterité ne pourra deviner que par la date de l'impreſſion, laquelle des deux éditions, celle du Jeſuite ou celle du Benedictin, eſt la plus nouvelle. Je ſçais qu'on pourroit m'objecter qu'un nouvel Editeur devroit du moins ne pas donner pour nouvelles découvertes ce qu'on ſçavoit déja depuis long-temps. Mais ſi on uſoit de cette bonne-foi, que deviendroit la réputation des nouveaux Editeurs ? Ils ne paſſeroient plus que pour des Copiſtes infatigables, dont on admireroit tout au plus la patience. Nôtre ſiecle perdroit de ſa gloire, & l'Imprimeur perdroit ſouvent ſes frais. Au reſte cette indulgence de nôtre ſiecle ne vient pas de ce que *les Langues Latine & Grecque nous ſoient*, (*a* pour me ſervir des termes de M. F. *auſſi inconnuës que le Topinambou.* C'eſt que le Public eſt aujourd'hui ſi accoutumé à ces ſortes de *filouteries*, comme M. F. les appelle, qu'il laiſſe ces Auteurs plagiaires joüir en paix de leur réputation. On ſe rendroit aujourd'hui ridicule aux yeux de bien des gens, ſi on diſoit que ce grand ouvrage, orné de tant de gravûres, im-

(*a*) Chap. 1. p. 6.

primé

Digitized by Google

primé à ſi grands frais, & ſi cherement vendu, n'eſt pas un Livre nouveau. Il eſt pourtant vrai que ce n'eſt qu'un amas de découvertes faites depuis long-temps, & qu'on a recüeillies en un ſeul ouvrage. Mais n'eſt-ce pas un merite à un Auteur de ſçavoir faire imprimer en un ſeul volume ce qui ne l'étoit auparavant qu'en pluſieurs ? Les gros volumes ont d'ailleurs je ne ſçais quel charme pour nous impoſer. Il ſemble qu'on juge de la ſcience d'un Auteur par la groſſeur de ſes volumes.

Je viens à un point plus important de l'ouvrage de M. F. Il y a joint à quelques Diſſertations un endroit de Polybe, traduit en François par Dom Thuillier de l'Abbaye de S. Germain. C'eſt comme un échantillon pour faire naître au Public l'envie de ſouſcrire pour l'impreſſion de l'ouvrage. *La traduction*, dit M. F. *eſt claire*, (*a*) & il eſt vrai-ſemblable qu'il n'a pas effectivement choiſi le plus mauvais endroit. Cependant je ne ſçais ſi ce morceau donnera aux connoiſſeurs une idée fort avantageuſe du reſte. Pour moi j'y trouve des défauts viſibles, & je m'en rapporte aux lecteurs.

Dom Thuillier s'exprime ainſi dans

(*a*) Chap. 9. p. 109.

Digitized by Google

cet endroit. (a) *Les claies qu'on avoit élevées sur les Tortuës formoient par la maniere dont elles étoient placées un édifice tout semblable à une Tour.* L'édifice élevé sur les Tortuës étoit donc, selon le Traducteur, composé de claies tellement arrangées qu'elles avoient la figure d'une Tour. Or le Grec ne dit point cela, & n'a garde de le dire. Car il est bien vrai que l'édifice étoit couvert de claies comme la plûpart de ces sortes d'ouvrages; mais il n'est pas vrai que l'édifice fut fait de claies, ni que *les claies formassent un édifice semblable à une Tour.* L'édifice étoit composé de bonne charpente, & couvert seulement de claies : d'où vient que le Grec porte : τὰ μὲν γὰρ ἐπὶ ταῖς χελώναις κατασκευάσματα πύργου ἐλάμβανε καὶ φαντασίαν καὶ διάθεσιν. ἐκ τῆς τῶν γέρρων συνθέσεως. Ce qui signifie à la Lettre : l'*Edifice élevé sur les Tortuës avoit toute l'apparence & la figure d'une Tour, par la maniere dont on avoit disposé les claies* qui le couvroient.

Le sçavant Benedictin Dom Thuillier, après avoir dit : *Les claies qu'on avoit élevées sur les Tortuës formoient par la maniere dont elles étoient placées un édifice tout semblable à une Tour*, ajoûte : *& sur la gallerie qui joignoit les deux*

(a) *Ibid.*

Tours

Digitized by Google

Tours il y en avoit d'autres où l'on avoit pratiqué des crenaux. Je demande ce qu'il entend par d'*autres*. Sont-ce d'*autres* galleries ou d'*autres* Tours? Le Grec ne dit certainement ni l'un ni l'autre. Cependant c'eſt l'un ou l'autre qui ſe preſente naturellement à l'eſprit. La traduction n'eſt donc pas claire. Quand on lit le Grec, on voit bien que le Traducteur ne peut entendre que d'*autres* claies, & l'on explique ainſi la traduction par le texte, le François par le Grec. Mais comment accorder cela avec ce qui ſuit? *Il y en avoit d'autres (claies) où l'on avoit pratiqué des crenaux.* Pratique-t'on des crenaux dans des claies? Cela ne vient point à l'eſprit, & comme tout le monde ſçait au contraire qu'on en pratique dans les Tours & les murailles ou galleries, on s'imagine que par d'*autres* le Traducteur entend d'autres Tours ou d'autres Galleries. Il falloit donc dire pour rendre *la traduction claire*: que *ſur la gallerie qui joignoit les deux Tours on avoit encore diſpoſé d'autres claies en forme de crenaux.* τῶν ἀνωτέρω γέρρων τὰς στεγὰς εἰς ἐπάλξεις τῇ πλοκῇ διηρμένων. C'eſt dommage que Dom Thuillier ne nous ait encore donné que quelques lignes de ſa traduction. L'ouvrage entier fourniroit apparemment plus de matiere

Digitized by Google

à faire des obſervations ſur la force des mots Grecs, & ſur la maniere de traduire.

Je n'ajoûterai rien ſur les conjectures que M. F. fait ſur les mots ὀρύγματα & σύριγγες κατάγειοι. Les réflexions que je ferois pour détruire ſon opinion, ou du moins pour démontrer qu'elle eſt fort incertaine, me meneroient trop loin. Il me ſuffit d'avoir un peu juſtifié nôtre ſiecle du reproche qu'on lui fait, & d'avoir fait connoître à M. F. qu'il pourroit bien avoir encore fait *une fauſſe route*, comme il dit, *en cherchant l'Attique* dans l'Abbaye de S. Germain, & que les Grecs qui compoſent cette nouvelle *Athenes* peuvent être ſujets à réviſion.

Mais je ne puis m'empêcher de faire encore ici une réflexion ; c'eſt qu'il eſt fort rare qu'une traduction ſoit irreprehenſible, & qu'il eſt plus difficile que M. Bellanger ne croit d'en faire une bonne. Il en pourroit lui-même ſervir ici d'exemple, ſi c'étoit le lieu de parler de ſa traduction de Denys d'Halicarnaſſe. Car pour bien faire cette traduction, il falloit deux choſes ; ſçavoir bien le Grec, & ſçavoir bien le François. Or M. Bellanger ſçait apparemment bien le Grec, & *on l'embraſſera volontiers pour l'amour du Grec.* Mais le Journal des Sçavans l'a accuſé

Digitized by Google

accusé de ne pas sçavoir également le François. Pour moi, comme je n'ai pas le loisir de confronter sa traduction avec le Grec, ni même de la lire, j'aurois tort d'en porter mon jugement. J'avertirai seulement en passant que dans deux pages seules que j'ai lûës à l'ouverture du Livre, j'ai trouvé deux fautes de traduction. Denys d'Halicarnasse au Livre 7. dans une Description qu'il fait des Jeux Romains dit : τούτοις ἀκολούθουν ἡνίοχοι τεθριππά τε ἅμα συνωρίδας καὶ τοὺς ἀζεύκτους ἵππους ἐλαύνοντες. Voici la traduction de M. Bellanger. *Ils étoient suivis par des Cochers, dont les uns menoient des Chars à quatre Chevaux, les autres à deux Chevaux attelez de front, & d'autres* (Cochers) *un Cheval seul*; à quoi il ajoûte pour note à la marge, que ce Cheval seul *étoit un Cheval de Selle.* Ainsi M. Bellanger distingue trois especes de Cochers. Les premiers, selon lui, menoient quatre Chevaux, les seconds en conduisoient deux, & les troisiémes un seul ; ce qui n'est certainement pas dans le Grec, & il est d'ailleurs absurde d'établir une espece de Cochers pour mener un Cheval de selle.

La seconde faute que j'ai remarquée, c'est que M. Bellanger faisant parler François à Denys d'Halicarnasse, lui prête au Livre 2. une expression que cet

Digitized by Google

Hiſtorien n'auroit aſſurément pas pû employer, ſi on avoit parlé François de ſon temps, parce qu'elle ſuppoſe une connoiſſance qu'on n'avoit pas alors. Cette expreſſion eſt que les Saliens avoient *ſur leur tête des Chapeaux ou Bonnets terminez en pain de ſucre.* Je ne dirai pas que cette expreſſion eſt baſſe & indigne de l'Hiſtoire, parce que cela ſe voit aſſez; mais on doit remarquer qu'elle eſt fort mal placée dans la bouche de Denys d'Halicarnaſſe qui n'a jamais eu de connoiſſance de nos pains de ſucre. Ce trait me fait ſouvenir d'une pareille mépriſe de Mlle de Scudery, qui dans un Diſcours qu'elle fait tenir à Democrite, ſi je ne me trompe, lui fait dire que les cornes des Papillons reſſemblent aux maſſes que portent les Bedeaux des Univerſitez.

Je ſuis, Meſſieurs, &c.

Digitized by Google

OPPOSITIONS des faux plaiſirs avec ceux de l'amour divin.

CANTATE.

LA volupté ſéduit un cœur,
Par une flateuſe douceur,
Que cette douceur eſt cruelle!
On eſt forcé de reſſentir,
Un ſecret remord avec elle,
Après elle le repentir.

C'eſt pour tuer qu'elle careſſe,
Ce n'eſt qu'une abeille traîtreſſe,
Qui par un peu de miel nous enchante un moment,
Mais elle y mêle ſa piquûre,
Et s'enfuit laiſſant ſa bleſſure,
Source d'un éternel tourment.

Il n'en eſt pas ainſi de celui qui vous aime,
Seigneur, il goûte une douceur extrême,
Qui n'a point un fâcheux retour,

Et

Et dès que ce penchant l'entraîne,
Si l'amour lui fait de la peine,
Cette peine fait son amour.

Grand Dieu, de l'éternelle flâme,
Et des plus durs tourmens vous menacez mon ame,
Si vos bontez n'ont rien qui la puisse charmer,
Eh! n'est-ce pas déja le plus grand des suplices,
Quand je vivrois dans les délices,
Que de vivre sans vous aimer!

C'est vous qui nous avez fait naître,
Et sans vous nous cesserions d'être,
Nous ne sommes fait que pour vous;
Envain nous cherchons autre chose,
Si nôtre cœur en vous ne se repose,
Il n'est point de repos pour nous.

Les méchans m'ont conté leurs fables,
Et pour me les rendre agreables,
Ils m'ont peint les objets, dont leur cœur est épris,
Malgré leurs pompeuses paroles,

Au

Au prix de vôtre loi tous ces charmes frivoles,
Ne meritent que nos mépris.

Point de paix, ô mon Dieu! pour l'ame criminelle,
Qui court où le monde l'appelle,
Et refuse de vous aimer:
C'est une mer où la vague écumeuse,
Est le joüet d'une tempête affreuse,
Et que rien ne sçauroit calmer.

La paix, l'aimable paix est pour l'homme fidele,
Qui tout enflâmé d'un beau zele,
De vôtre loi, Seigneur, fait ses chastes amours,
De l'Enfer il brave la rage,
Et même au milieu de l'orage,
Le calme en lui regne toûjours.

T. P. P. O.

EX-

Digitized by Google

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Landevenec, en Bretagne, le 28. Janvier 1724.

ENtre Landevenec & Breſt il y a une maiſon ſur le bord de la Mer, dont les eaux entrent juſques dans la cour, dans les grandes Marées. Derriere la maiſon il y a un Puits aſſez profond, dont cependant le fond eſt au-deſſus de la ſurface de la Mer lorſqu'elle eſt baſſe. On me dit il y a quelques mois que ce Puits avoit ſon flux & reflux comme la Mer, avec cette difference, que lorſque la Mer commence à monter, l'eau du Puits, qui eſt toûjours douce, commence à deſcendre, & lorſque la Mer commence à deſcendre, l'eau du Puits commence à monter; en ſorte que quand la Mer eſt pleine il n'y a plus que 5. ou 6. pouces d'eau dans le Puits, & quand elle eſt baſſe toute baſſe il y a 8. ou 10. pieds d'eau.

Le 18. de ce mois allant à Breſt faire les viſites de civilité du commencement de l'année, j'entrai dans cette maiſon qui eſt ſur le chemin, je conſiderai le Puits, & je demandai au Maître, ſi ce qu'on m'avoit dit étoit vrai. Il me répondit

Digitized by Google

pondit que rien n'étoit plus veritable, & que je pouvois moi-même en faire l'experience; mais comme il m'eut fallu 12. heures pour faire l'épreuve entiere, & que je voulois me rendre à Breſt le même jour, je ne m'arrêtai pas. Au reſte, après les témoignages qui m'ont été rendus, je ne doute point de la verité du fait, que j'examinerai cependant avec toute l'exactitude poſſible, lorſque les jours ſeront plus longs & plus beaux, le lieu n'étant éloigné d'ici que de 3. lieuës. C'eſt le paſſage de S. Jean à deux lieuës de Breſt.

Voilà un Phenoméne qui ſemble meriter l'attention des Philoſophes, qui feront plaiſir au public, en lui faiſant part de leurs réflexions ſur un flux & reflux ſi extraordinaire, & ſi contraire à celui de la Mer, avec lequel cependant il eſt entierement conforme dans le retardement de 48. minutes, & dans tout le reſte.

Digitized by Google

LETTRE de M. de la Fontaine à M. Vergier en 1687.

C'Eſt grand pitié, Monſieur, que de nous autres mortels ; nous avons beau nous munir de préſervatifs contre les attaques des paſſions, elles nous emportent à la premiere occaſion qui ſe preſente, comme ſi nous n'avions fait réſolution aucune de nous défendre ; voilà un commencement bien moral, je ne ſçai ſi la ſuite ſera pareille. Qu'avoit à faire M. d'H.... de s'attirer la viſite qu'il eut Dimanche ? que ne m'avertiſſoit-il ? je lui aurois repreſenté la foibleſſe du perſonnage, & lui aurois dit que ſon très-humbe ſerviteur étoit incapable de réſiſter à une fille de quinze ans, qui a les yeux beaux, la peau délicate & blanche, les traits du viſage d'un agrément infini, une bouche & des regards.... Je vous en fais le juge ; ſans parler de quelques autres merveilles, ſur leſquelles M. d'H.... m'obligea de jetter la vûë. Que ne me fit-il la deſcription toute entiere de Mlle de B..... je ſerois parti avant le dîner, je ne me ſerois pas écarté de trois lieuës comme

je

Digitized by Google

je fis, ni n'aurois été comme un Idiot me jetter dans Louvre, c'eſt-à-dire, dans un Village qui n'en eſt éloigné que d'un quart de lieuë, & pas plus loin de Paris que n'en eſt Bois-le-Vicomte. J'avouë que la pluye me fit arrêter près de deux heures à Aunay. J'étois encore à cheval qu'il étoit près de dix heures du ſoir, & un Laquais, le ſeul homme que je rencontrai, m'apprit de combien j'avois quitté la vraye route, & me remit dans la voye en dépit de M^lle de B.... qui m'occupoit tellement, que je ne ſongeois ni à l'heure ni au chemin. Je ne pouvois gagner Paris qui étoit à quatre grandes lieuës, & il fallut gîter au Village. Vous voyez, Monſieur, que ſans la viſite qu'elle nous fit, je n'aurois pas eu un gîte, dont il plaiſe à Dieu de vous délivrer; j'eus beau dire l'Oraiſon de S. Julien M^lle de B.... fut cauſe que je couchai dans un malheureux hameau, elle m'a fait conſommer trois ou quatre jours en diſtractions & rêveries, dont on fait des contes dans tout Paris; vous conterez, s'il vous plaît, à la Compagnie l'Iliade de mes malheurs, non que je veüille vous attriſter tout tant que vous êtes; quand je le voudrois, on ne plaint gueres les gens de mon âge qui retombent dans ces erreurs.

Ma

Digitized by Google

Ma Lettre vous fera rire,
Je vous entens déja dire,
Cet homme n'eſt-il pas fou,
Dans l'entrepriſe qu'il tente?
Il eſt plus près du Perou,
Qu'il n'eſt du cœur d'Amarante.

Vous aurez raiſon de parler ainſi, j'en conviens.

Amarante eſt jeune & belle,
Je ſuis vieux ſans être beau,
Et vais pour quelque cruelle,
M'embarquer tout de nouveau.
Plus je ſonge en mon cerveau,
De combien peu d'apparence,
Seroit pour moi l'eſperance
De la toucher quelque jour;
Plus je vois que c'eſt folie,
D'aimer Nimphe ſi jolie,
Sans être le Dieu d'Amour.

Amarante & le Printemps,
Ont un air qui ſe reſſemble,
Voici comme je prétends,

Que

Digitized by Google

Que l'on les compare enſemble.
Par les Lys premierement
J'entâme le paralelle,
Et ſoupçonne aucunement,
Ceux qu'Amarante recele.
Je ſuis trompé ſi ſon ſein
N'en eſt un plein magaſin ;
Le mal eſt que ce ſont choſes,
Pour vous & moi Lettres cloſes.

Nous ſommes ſimples mortels,
Il faut offrir des Autels
A ces Lys, nul Diadême
N'eſt digne d'en approcher,
Bien moins encor d'y toucher,
Et crois que Jupiter même,
Tout Jupiter qu'il ſe dit,
N'en auroit pas le credit.
Sans l'Hymen & ſon attache,
Ces endroits délicieux,
Pour nos mains & pour nos yeux,
Ne ſont pas faits, que je ſçache.
Que ne ſuis-je de ces Dieux,
Nommez Rois en ces bas lieux !

Bien-

Digitized by Google

Bien-tôt par moi ces deux titres,
A la belle dediez,
Se verroient mis à ſes pieds;
Et vous bien-tôt vous auriez,
Le revenu de deux Mitres :

L'une de ces deux Mitres eſt S. Germain des Prez, l'autre S. Denis en France; voilà vôtre revenu.

Ayant Muſique, où l'on va
Plus ſouvent qu'à l'Opera.
L'on n'y reçoit que les bonnes,
Et les honnêtes perſonnes;
C'eſt à vous ſagement fait,
Helas ! ce n'eſt qu'un ſouhait.
Vôtre table eſt renverſée,
Vôtre marmite eſt caſſée,
Peu chanceux, & vous & moi,
Nous n'avons eu de nos vies,
Moi l'encolure d'un Roi,
Ni vous celle en bonne foi,
D'un homme à deux Abbayes.
Pour revenir à nos Lys,
Ils ſont relevez de roſes,
Ceux-là ſont nouveau fleuris,

Celles-

Digitized by Google

Celles-cy ſont frais écloſes,
Ici la comparaiſon
De la nouvelle ſaiſon,
Cloche un peu, je vous l'avouë,
Et la beauté que je louë,
Par ces tréſors éclatans,
Fait honte à ceux du Printemps;
Comment pourrai-je décrire
Son regard ſi gracieux?
Il ſemble à voir ſon ſourire,
Que l'Aurore ouvre les Cieux.
Il faut aimer Amarante,
D'une ardeur perſeverante;
Adieu, volages amours,
Selon l'objet, la conſtance,
Celle-ci, j'en ai croyance,
M'arrêtera pour toûjours;
Si ceci plaît à la Belle,
Dites-lui que les neuf Sœurs,
M'ont promis d'avoir pour elle,
De pleins amas de douceurs.
Cette ſaiſon printanniere,
Ne ſera pas la derniere,
Des comparaiſons qu'Amour,

Digitized by Google

Va m'inſpirer à ſa Cour.
Un autre fois, je l'eſpere,
Je ferai, moyennant Dieu,
Quelque Reine de Cithere,
D'Amarante de Beaulieu.

Je n'ai pas beſoin de vous exhorter à prendre la choſe un peu moins tragiquement, que ne le porte mon avanture, il me ſemble même que ces vers-là ne ſont nullement tragiques; vous pouvez vous en mocquer tant qu'il vous plaira, je vous le permets. Et ſi cette jeune Divinité qui eſt venuë troubler mon repos, n'y trouve ſujet de s'y réjoüir, je ne lui en ſçaurai point mauvais gré: à quoi ſervent les radoteurs qu'à faire rire les jeunes filles.

Si Mlle de G.... eſt encore à Bois-le-Vicomte, je vous prie de lui dire de ma part que ſa preſence doit avoir fort embelli un lieu, auquel je ne croyois pas qu'il ſe pût rien ajoûter, vous ornerez ce diſcours des choſes les plus gracieuſes que vous pourrez, & que vous jugerez les plus convenables à une perſonne que les graces ne quittent point. Je ſuis, &c.

On donnera la réponſe de M. Vergier le mois prochain.

JUS-

Digitized by Google

JUSTIFICATION DE MOMUS.

Vers libres.

SAns ceſſe vous raillez, dit Jupin en colere,
A Momus qui rioit du couroux de Jupin;
Ne ſçauriez-vous en paix laiſſer le genre humain,
Faut-il que ſans égard vôtre critique amere,
Répandant ſon fiel à noirs flots,
Des faits les plus cachez dévoile le myſtere?
Eh quoi! reprend Momus, je verrois vos devots,
A l'abri d'un viſage auſtere,
Maſquer le vice, impoſer au vulgaire,
Aux pieds de vos Autels tramer d'affreux complots,
Ceux-ci contre un pupille, & ceux-là contre un pere,
Je verrois ces horreurs, & je pourrois me taire?
Je verrois tous les jours le merite ignoré,
Gemir ſous le vil toit d'une chaumine obſcure,
Je verrois un faquin de plaiſirs enyvré,
Promener dans un char ſuperbement doré,

Digitized by Google

Sa baſſe & groteſque figure,
Lorſque ſuivi de ſes ſeules vertus,
L'homme de bien à pied du ſort brave l'injure,
Et mépriſe les dons de l'aveugle Platus;
Je verrois Celidor à griſe chevelure,
Minauder ſottement faire encor le Tircis,
Devant un grand Miroir la prude Cydalis,
Vingt fois dans un matin réformer ſa coëffure,
Et ſur ſon teint dont l'âge a fané tous les Lys,
Rappeller vainement les graces fugitives!
Je verrois Dorimon dans ſon fauteüil aſſis,
Croire qu'autour de lui les Muſes attentives,
A ſes lyriques ſons donnent déja le prix!
Je verrois Celimene, Elmire, Florimonde,
Du haut de leur grandeur regarder tout le monde,
Et même leurs époux, qui benins & ſoumis,
Souffrent ſans murmurer leurs faſtueux mépris!
Je verrois Philidan d'un air de confiance,
Vanter à tout propos, ſes talens, ſon credit,
S'applaudir, s'admirer, habler à toute outrance!
Je verrois Lycidas en qui tout eſt petit,
Hors ſon orgüeil, trancher de l'homme d'importance,

Digitized by Google

Vouloir parler de tout ſans ſçavoir ce qu'il dit !

Je verrois ce Docteur yvre de ſa ſcience,
Porter imprudemment ſes regards curieux,
Juſques dans les ſecrets des Dieux !
J'entendrois tous les jours le doucereux Tytire,
D'une Cloris en l'air celebrer les appas,
Raconter aux foreſts ſon frivole martyre !
Je verrois tant de ſots, & je ne rirois pas !
Non, non, Jupin, non, non, & vous avez beau dire,
J'avoüerai cependant que parmi tant d'objets,
Sur qui peut à loiſir s'exercer ma ſatyre,
Il en eſt quelques-uns que j'ai vû de bien près.
Et dont pourtant je ne puis rire,
Loüis eſt à leur tête, & ſi tous les mortels
Lui reſſembloient, j'atteſte aujourd'hui vos Autels,
Qu'aucun des Dieux jamais ne m'entendrois médire.

Par le P. de P. J.

Digitized by Google

INSCRIPTION ancienne trouvée à S. Sulpice, au mois de Janvier dernier.

NOus avons rendu compte au Public dans nôtre Journal du mois de Decembre 1723. d'une ceremonie édifiante, qu'il y eut le 13. de ce même mois dans l'Egliſe de S. Sulpice de Paris, à l'occaſion de la benediction ſolemnelle d'une Chapelle baſſe du nouveau bâtiment, & de l'ouverture de la terre pour le reſte des fondemens. Il eſt de nôtre devoir d'apprendre auſſi au public qu'en conſequence de cette ouverture, & en continuant de creuſer la terre, on trouva pluſieurs jours après un Tombeau de Pierre d'environ 6. pieds de longueur, ſur lequel on apperçût quelque écriture. M. le Curé, averti de cette découverte, fit enlever la pierre de deſſus, qui contenoit l'Inſcription, dont nous allons parler, & la fit tranſporter dans un lieu commode, pour que tout le monde pût voir & examiner l'écriture en queſtion. Pluſieurs perſonnes curieuſes la virent & l'examinerent en effet, mais il leur fût impoſſible d'en

Digitized by Google

d'en déchiffrer un seul mot, bien loin d'y trouver quelque sens.

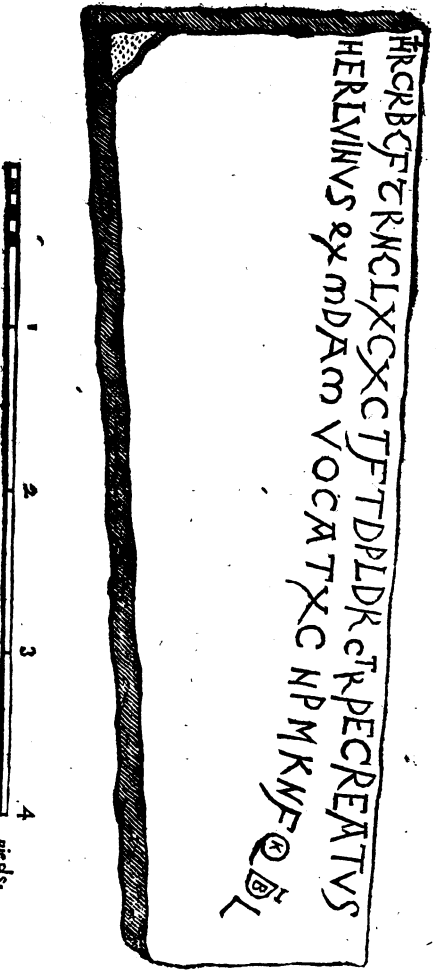
L'Auteur des Remarques inserées dans le Mercure du mois de Janvier dernier, au sujet des chartes qui ne sont point dattées, &c. voulut bien à nôtre priere aller voir aussi ce monument, qu'il fit porter dans un lieu moins public pour l'étudier plus commodément. Il copia l'Inscription, & dessina exactement la pierre, sur laquelle elle se trouve gravées. Nous donnons ici, & cette copie, & ce dessein pour l'exposer à la critique des connoisseurs, qui trouveront peut-être le sens entier de l'Inscription. L'Auteur dont nous venons de parler, croit qu'elle commence par ces deux mots, qui font chacun une espece de Monograme, HIC REQUIESCIT, toutes les Lettres qui suivent jusqu'à ces mots, HERLUINUS QUOMDAM VOCATUS, pourroient bien être, dit-il, aussi-bien que celles de la fin, des Lettres initiales, qui emportent chacune un mot, ou enferment quelque sens mysterieux, ou quelque datte.

Quoiqu'il en soit l'écriture est au moins du IX. siecle, assez bizarre, & qui en marque la grossiereté. On y voit l'ancien ΣΤμα des Grecs, employé au

Digitized by Google

mot *vocatus*, & cette Lettre eſt ſouvent repetée, du moins, quant à la forme. C'eſt aux ſçavans à nous déchiffrer, s'il eſt poſſible, le ſens enigmatique de l'Inſcription, qui contient peut-être quelque choſe de curieux, & qui peut éclaircir l'hiſtoire de ce temps-là.

Digitized by Google



Digitized by Google

SONNET en Bouts-rimez.

TOut le bon ſens n'eſt pas ſous le *Chapeau*,
Femme gayement chante *Lanturelure*,
Et du Parnaſſe atteignant le *Coupeau*,
A maints Rimeurs ſçait donner *Tablature*.

Là d'Apollon l'agréable *Troupeau*,
A cent Portraits travaille en *Miniature*,
Là Provençale, étant ſous ſon *Drapeau*,
A Bouts-rimez a fait *Egratignure*.

Beau ſexe illec, ſur verdoyant *Tapis*,
Et maints ſçavans, comme Turcs, *Accroupis*,
Font reſonner leur docte *Chanterelle*.

Mais un Zoïle, eſprit *Défiguré*,
En Bouts rimez moult gentement *Bourré*,
En eſt chaſſé par la troupe *Fidelle*.

AU-

Digitized by Google

AUTRE SONNET.

DE fleurs un ruſtique *Chapeau*,
Un refrein de *Lanturelure*,
Un Haître, un Tyrſis au *Coupeau*,
Chantant gentille *Tablature*.

Une Amarante & ſon *Troupeau*;
Voilà l'Amour en *Miniature*,
Deux cœurs rangez ſous ſon *Drapeau*,
Navrez de tendre *Egratignure*.

Voyez deſſus ces vers *Tapis*,
Nos jeunes Bergers *Accroupis*,
Mettre d'accord leur *Chanterelle*.

Qu'il vienne un ſot *Défiguré*,
Un Therſite d'argent *Bourré*,
Il chaſſera l'Amant *Fidele*.

Digitized by Google

NOUVEAU Microscope, & Découvertes singulieres du R. P. Emanuel de Viviers, Prédicateur Capucin.

VOus voulez bien, Messieurs, que je vous fasse part d'une découverte très-curieuse que j'ai faite avec le secours d'un nouveau Microscope, dont je suis l'inventeur; j'ai d'abord eu quelque peine à m'y résoudre. Je ne cede qu'à regret à une pressante sollicitation de plusieurs personnes distinguées qui m'honorent de leur amitié; c'est une déference que je dois à leurs empressemens. Je serois bien aise que vous donniez ce memoire au public, s'il vous paroît meriter quelque place dans vos Journaux.

Le Microscope dont je parle donne un très-grand jour aux petits objets qu'on veut regarder à travers: j'en donnerai la description avec quelques observations que j'ai faites sur les insectes dans mon Traité de la vision, vous en avez un abregé dans le Mercure de Juin 1723. p. 1134. il a eu l'avantage d'être approuvé par M. Bon, Premier President de la Cour des Aydes de Montpellier, & President à l'Académie Royale des Scien-

Digitized by Google

Sciences de cette même Ville ; ce grand Magiſtrat ſi recommandable parmi les ſçavans par ſon rare genie, & par ſa Litterature, a bien voulu me donner des marques de bonté, auſquelles je ne ſçaurois être trop ſenſible ; voici ce qu'il me marque dans une Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire.

Je reçois, dit-il, avec plaiſir mon « R. P. les nouvelles aſſurances de vôtre « affection pour moi, & je n'ai pas oublié « vos talens ſur la mécanique, ſurtout ſur « la maniere de conſtruire les Microſco- « pes. Celle que vous venez de trouver « pour donner un grand jour à cet inſtru- « ment ſera très-utile au public, car la « plûpart des Microſcopes manquent par- « là, &c. «

En attendant d'en donner la figure gravée, voici quelques obſervations que j'ai faites avec ce Microſcope, les Naturaliſtes pourront faire là-deſſus leurs réflexions. Je remplis de Vinaigre le porte-liqueur de cet inſtrument, (c'eſt un verre concave qui a trois lignes de profondeur, & un pouce de diamêtre) ayant mis cette machine à ſon point, je vis d'un coup d'œil juſqu'aux extrêmitez du bord du porte-liqueur, une infinité de ſerpens, ou anguilles qui y nageoient, ils étoient de differentes groſſeurs & lon-

Digitized by Google

gueurs, ils ſerpentoient en faiſant pluſieurs contours ; j'en contai 32. qui paroiſſoient longs d'environ deux pieds, les autres à proportion, les uns avoient la queuë fourchuë, pointuë aux extrêmitez comme des aiguilles à coudre, la moitié de leurs corps étoit compoſée de differens anneaux juſqu'à la tête, les autres étoient de la figure de nos anguilles, mais ceux qui avoient la queuë fourchuë étoient plus opaques de la moitié de leurs corps en bas. Dans le temps que j'examinois leurs mouvemens, un moucheron vint ſe poſer dans le vinaigre ; ces inſectes l'environnerent, les uns le frapoient avec leur queuë, les autres le piquoient avec leur muſeau ; enfin après pluſieurs combats ils le mangerent, & n'y laiſſerent que les aîles. C'eſt ce que pluſieurs de nos Religieux ont vû. Quelques momens après, nous apperçûmes l'accouplement de deux anguilles, la tête de l'une ſembloit s'être enfilée juſqu'au col dans l'anneau qui eſt près de la tête de l'autre ; elles étoient ſi bien unies qu'on les prenoit pour une ſeule à deux têtes. Après pluſieurs ſerpentemens, allées, venuës, divers tours & replis de leurs corps, elles ſe ſeparerent ; la femelle s'entortilla en pluſieurs arcs, qui venant à ſe bander comme autant de reſſorts, elle ſauta, &

en

Digitized by Google

en sautant elle laissa une traînée des petits grains transparens semblables aux œufs d'une puce qu'on voit avec le Microscope.

Je jettai quelques goutes de salive dans le vinaigre pour voir si ce mêlange ne les feroit point mourir, au même instant leur mouvement se ralentit, & je vis que les parties glutineuses de la salive les empêchoit d'aller avec leur vîtesse ordinaire, mais par leurs contours & détours ils briserent ces parties, & ces anguilles prirent leur route ordinaire, mais elles étoient devenuës plus grosses & moins transparentes.

Cette experience me donna occasion d'en faire une autre; sçavoir, si ces anguilles pourroient se nourrir de la salive sans vinaigre, elle me réüssit comme je l'avois pensé, je laissai le Microscope avec la liqueur dans la même situation jusqu'au lendemain, j'attendis que la liqueur fut entierement évaporée, ce fut environ les huit heures du matin, lorsque je vis que ces anguilles étoient presque toutes mortes, & qu'il y en avoit encore quelqu'unes qui remuoit. Je remplis le porte-liqueur de salive, deux de ces insectes commencerent peu à peu à prendre vigueur, à s'allonger, & à faire très-lentement plusieurs contours, & enfin ils reprirent

Digitized by Google

prirent leurs mouvemens ordinaires, il y en avoit une qui avoit la queuë fourchuë, quelques momens après j'en vis sortir trois petites parmi celles qui étoient mortes que je n'avois pas apperçû auparavant, ce qui me fit conjecturer que la salive avoit fait éclore leurs œufs. C'étoit un plaisir de voir nager ces petits animaux, leur vîtesse, leurs divers contours, &c. mais nous ne les vîmes pas long-temps, car l'empressement d'un mal-à-droit fit tomber le porte-liqueur qui se cassa en plusieurs pieces.

Ces observations, & plusieurs autres que j'ai faites sur cette matiere, que je donnerai dans mon Traité de la Vision, me font présumer que ces insectes peuvent vivre quelque temps dans le fond de nôtre estomach, y jetter leurs œufs, & les y faire éclore, qu'ils sont envelopez dans une épaisse matiere qui sert comme de matrice qui les empêche de suivre les matieres digerées pour passer dans les intestins. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, &c.

A Toulouse le 14. Fevrier 1724.

LA

Digitized by Google

LA GUERRE.

ODE.

QUelle eſt cette fiere Eumenide
Qui porte le trouble en tous lieux ?
La Diſcorde lui ſert de guide ;
Le feu s'allume dans ſes yeux.
L'ambition & la vangeance,
Marchent devant ſes étendards ;
La mort, la faim & l'indigence
L'environnent de toutes parts.

Arrête, Monſtre impitoyable,
Monſtre alteré de ſang humain,
Ce ſang qui n'eſt que trop coupable,
N'a que trop fait rougir ta main.
Le Ciel juſte vangeur des crimes,
Alluma ton fatal flambeau ;
Mais faut-il qu'à tant de victimes
L'univers ſerve de tombeau.

Vous

Digitized by Google

Vous mortels, ardens à vous nuire,
Calmez cet aveugle courroux,
Faut-il que prêts à vous détruire,
Vous ne periſſiez que par vous.
Quoi ! toûjours des complots atroces !
Peuples, par peuples maſſacrez !
Les animaux les plus feroces
Ne ſont pas ſi dénaturez.

Jamais le Tigre dans ſa rage,
Au Tigre donna-t'il la mort ?
Jamais un Lion ſans courage,
Succombat-il ſous un plus fort ?
Jamais l'un à l'autre contraires,
Les Ours ne pourſuivent les Ours ;
Les Vautours les plus ſanguinaires,
Ne fondent pas ſur les Vautours.

Que les peuples du premier âge,
Differoient de ceux d'aujourd'hui !
Chacun joüiſſoit d'un partage,
Dont le droit ſeul étoit l'appui.
Sans ſoins, & ſans inquiétude,
On goûtoit d'innocens plaiſirs ;

Digitized by Google

On mettoit toute ſon étude,
A ſçavoir vaincre ſes deſirs.

Fais-nous voir des jours plus tranquilles,
Fille du Ciel, aimable paix,
Rentre dans le ſein de nos Villes,
Pour y répandre tes bienfaits.
Que la Diſcorde miſe en fuite,
Aux enfers porte ſa fureur,
Qu'à jamais elle y ſoit réduite,
A dévorer ſon propre cœur.

MOYENS de rendre utiles les Marrons d'Inde, en leur ôtant leur amertume. Par M. Bon, Premier Preſident de la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier.

IL y a près d'un ſiecle que le fruit du Marronnier d'Inde fut pour la premiere fois planté en France, dans l'eſperance que les utilitez que l'on pourroit en tirer répondroient à ſa beauté; mais il eſt arrivé qu'au lieu des avantages qu'on en avoit attendu, cet arbre n'a ſervi qu'à orner des jardins & des allées, autant

autant par la facilité qu'il a de croître dans toutes sortes de terrains, que par une disposition reguliere de ses branches, & par la largeur de ses feüilles, qui produisent de bonne heure un ombrage épais.

On a toûjours vû depuis ce temps-là ce fruit se multiplier heureusement, avec le regret neanmoins de ne pouvoir lui ôter une amertume, sans laquelle il paroissoit devoir être si conforme à nos Marrons ordinaires.

Persuadé que j'étois qu'en se donnant la peine de tenter quelque moyen pour lui ôter cette amertume, on pourroit en venir à bout, & que ce n'étoit peut-être que faute d'avoir fait ces tentatives qu'on n'y avoit pas réüssi, je m'avisai dans mon loisir de l'Automne de faire en ma maison de campagne quelques experiences sur ces fruits qui étoient alors fort abondans, & en état de maturité.

Je fis d'abord une comparaison de l'amertume de ce fruit avec celle de nos Olives, & je m'imaginai qu'il ne seroit peut-être pas infructueux de se servir des mêmes voyes que l'usage nous a appris pour les adoucir.

Je commençai par la plus simple, qui est celle d'écraser les Marrons, & de les laver dans beaucoup d'eau; ce qui après plu-

Digitized by Google

plusieurs lotions, ne me réüssit pas.

J'en envoyai ensuite une quantité aux Ouvriers qui travailloient à nos Savoneries, pour exprimer si leurs lessives ne seroient point suffisantes pour produire l'effet que je m'en promettois ; & je m'apperçûs qu'ils avoient contracté dans les lessives un goût desagréable qui participoit du savon & de la soude, qu'on appelle ici salicor.

Voici la maniere dont j'en fis l'experience.

Je pris un barril ou tonneau proportionné à la quantité de lessive que je voulois faire, ouvert par un de ses fonds, & fermé de l'autre, qui étoit neanmoins percé de quelques trous que je bouchai avec quelques petites pierres rondes, comme si j'eusse voulu mettre dans ce vaisseau de la terre pour y planter un arbuste. Je fis sur ce fond une couche de petits sarmans, & par-dessus une autre de paille. Je pris ensuite une partie de chaux vive après l'avoir éteinte, en y versant un peu d'eau pour qu'elle se réduisit plus aisément en poudre. J'emplis le vaisseau de ce mêlange jusqu'à un tiers de sa hauteur, pressant de temps en temps, le tout avec une grosse pierre : puis je versai sur ce mêlange une quantité d'eau proportionnée au temps qu'elle mettoit à s'im-

Digitized by Google

s'imbiber. Je reçûs dans un autre vaſe l'eau qui s'écouloit par les trous du fond de ce vaiſſeau. Cette liqueur qui parut d'abord d'une couleur brune foncée, & d'un goût très-piquant ſur la langue, perdit beaucoup de ſa couleur, & ceſſa de picquer vivement à meſure que l'on continua de verſer de l'eau ſur ce mêlange; ce qui me fit juger que tous les ſels dont elle étoit chargée étant diſſous, il falloit ceſſer, & que j'avois une leſſive d'une force ſuffiſante.

Je jettai enſuite dans un vieux vaſe de terre que j'avois rempli à moitié de cette leſſive une quantité de Marrons d'Inde pelez & coupez en quatre quartiers proportionnée à celle de la leſſive, de maniere qu'ils y trempaſſent entierement, & ne les retirai qu'après quarante-huit heures; & lorſque j'eus vû qu'ils s'étoient teints pendant cet eſpace d'une couleur jaunâtre qui marquoit que la leſſive les avoit penetrez, après quoi je les lavai une fois de vingt-quatre en vingt-quatre heures dans une eau pure, que je renouvellai à chaque lotion, & qui après une continuation de dix jours, me les rendit d'une couleur blanche, & d'un goût inſipide & ſans amertume.

Je jugeai alors qu'ils pourroient fort bien ſervir d'aliment à differente ſorte de volaille

Digitized by Google

volaille qu'on voudroit engraiſſer, comme ſeroit des dindonnaux, dindons, poulets, chapons & canards; & je crûs que pour y réüſſir il falloit encore leur donner une autre préparation qui leur en facilitat la digeſtion.

Je fis boüillir pendant trois ou quatre heures ces Marrons d'Inde adoucis, je les fis piler enſuite pour les réduire en une eſpece de pâte, & j'eus le plaiſir de voir que les animaux auſquels je les fis preſenter les mangeoient avidement, & que la graiſſe des poulets, ſur-tout, qui s'en étoient engraiſſez à vûë d'œil, étoit ferme & blanche, & leur chair fort tendre, & d'un goût merveilleux.

Cette experience réiterée avec le même ſuccès, m'a convaincu que dans un pays où le gland eſt rare, où les legumes ne réüſſiſſent pas toûjours également, on pourroit leur ſubſtituer l'uſage de ces Marrons adoucis de cette maniere, d'autant plus que ce fruit ne manque preſque jamais, & que les autres animaux que l'on a coutume d'engraiſſer, le peuvent être aiſément avec cette nourriture, qui après cette préparation leur eſt agréable.

Mais comme pour mettre à cet uſage les Marrons d'Inde adoucis, il eſt important d'en pouvoir conſerver pour les trois

ſaiſons

Digitized by Google

faiſons où ils manquent, il n'y a qu'à les faire ſécher comme l'on fait les Chataignes ; c'eſt-à-dire, ſur des claies au Soleil, on les gardera long-temps de cette maniere ſans qu'ils ſe moiſiſſent ; & lorſqu'on voudra s'en ſervir, il n'y aura qu'à les faire boüillir & les piler, comme j'ai marqué l'avoir fait la premiere fois, ce ſera le moyen d'en faire telle proviſion que l'on ſouhaitera pour engraiſſer à peu de frais, non-ſeulement toutes ſortes de volailles, mais encore des cochons, des bœufs & des vaches.

Je n'entre point ici dans le détail des autres proprietez des Marrons d'Inde, ni des uſages auſquels on peut les employer ; ſur quoi l'on peut conſulter ce qu'en a écrit M. Toblu dans les Memoires de Trevoux du mois de Mars de l'année 1709.

On doit expliquer les trois Enigmes du mois paſſé par l'*Aune à meſurer*, *la Bagnolette* & l'*Araignée*.

PRE-

Digitized by Google

PREMIERE ENIGME.

SOutenu par des pieds quelquefois inégaux,
Aux esprits forts je fais perdre courage,
Qui ne me voit pas bien, trouve en moi des défauts,
C'est-là mon plus grand avantage,
Plus je suis simple, & plus je vaux.

SECONDE ENIGME.

JE suis issu de vile race,
A ma naissance cependant,
Tout l'univers change de face,
Et prend un visage riant.
A peine l'homme est né, qu'il se plaît à ma perte,
Il me prend, il m'enferme en d'étroites prisons,
Et si de mon cachot la porte m'est ouverte,
Il me tient à la chaîne, & par mille chansons,
Insulte encore à ma misere:
Trop heureux quand je puis d'un favorable effort
Rom-

Digitized by Google

Rompre le lien qui me ſerre,
Et perdant quelque membre, échaper à la mort.
La mode, Deïté, de changeante nature,
M'a parmi le beau ſexe acquis quelque renom,
Car j'ai d'un agrément admis dans ſa parure,
Fourni le modele & le nom.

TROISIE'ME ENIGME.

DAns un petit circuit je fais bien du chemin,
L'endroit où je commence eſt celui de ma fin,
Ridicule chez la vieilleſſe,
Je ne conviens qu'à la jeuneſſe,
J'ai beſoin du pouvoir de certain inſtrument,
Pour animer mon mouvement,
Par mon air, & par ma ſoupleſſe,
J'exprime la ferveur, l'amour & la triſteſſe;
Je n'ai ni corps, ni pieds, ni bras;
Mais cependant ſans eux je n'exiſterois pas,
Et ne ferois jamais merveille,
Sans l'heureux ſecours de l'oreille.

BONS

Digitized by Google

BONS MOTS, &c.

UN aveugle portoit la nuit une cruche ſur ſa tête, avec une chandelle allumée à ſa main. Un mauvais plaiſant vint l'en railler : ce n'eſt pas pour moi, dit l'aveugle, que je porte de la lumiere, c'eſt pour éviter que quelque étourdi comme vous, ne me vienne heurter, & ne me faſſe caſſer ma cruche.

Une Dame qui avoit ſoixante ans paſſez, & qui ſe piquoit encore d'agrémens & de beauté, affectoit en toute occaſion de parler de ſon âge, qu'elle réduiſoit à 40. ans. Un jour qu'elle tenoit ce langage dans une nombreuſe aſſemblée, quelqu'un qui ne la connoiſſoit pas, ſurpris de l'entendre, dit tout bas à ſon voiſin : croyez-vous que Madame que voilà, n'ait que l'âge qu'elle dit. Que voulez-vous, répondit celui-ci ? Il y a ſi long-temps qu'elle me dit la même choſe que je ſuis obligé de la croire.

Un Eſpagnol d'Andalouſie, que quelque affaire menoit en France, fut fort embarraſſé, quand il eut paſſé Bayonne,

Digitized by Google

de ſe trouver à pied, égaré de ſon chemin, & par une forte gelée, aux environs d'une ferme, dont les chiens penſerent le dévorer. Il crût d'abord qu'il leur impoſeroit quelque reſpect, en leur jettant des pierres; mais la terre étoit tellement priſe, qu'il ne pût jamais détacher le moindre caillou. Alors, ſaiſi de peur, & preſque au deſeſpoir, il s'écria en rebrouſſant chemin : *Maledicha la tierra en la quale los perros ſon deligados i las piedras ligadas..* » Maudite ſoit la » terre, ſur laquelle les chiens ſont déta- » chez, & les pierres attachées, » & après cette imprécation il regagna bien vîte les Pirenées.

Un Payſan voyant entrer bien du monde dans un Bureau de Change à Paris, & en ſortir ſans rien emporter, il entra lui-même; comme il n'y vit plus perſonne, & ne voyant auſſi rien à acheter : je vous prie, Monſieur, dit-il au Maître du Bureau, de vouloir me dire ce qu'on vend ici? des têtes d'Aſne, répondit bruſquement le Changeur. Il faut que vous en ayez un grand débit, repliqua le Manant, puiſqu'il ne vous en reſte plus qu'une.

Deux Miniſtres d'un grand Roi alloient

loient enſemble au Conſeil ; en traverſant les appartemens du Palais du Prince, tout le monde leur faiſoit de profondes reverences. Un ſeul homme ſe tenant aſſis les vit paſſer fort près de lui ſans ſe lever, & ſans preſque les regarder. Que dites-vous de cet homme, dit un des Miniſtres à l'autre ? Je dis, répondit celui-ci qu'il eſt bienheureux, car on voit bien qu'il ne nous connoît pas.

Thevet, dont nous avons une Coſmographie, ſe promenoit un jour avec Balduin, fameux Juriſconſulte. Le ſage Tulenus qui les vit enſemble : voilà deux hommes, dit-il, qui n'ont garde de ſe contredire. L'un a paſſé toute ſa vie à voyager ſans voir des Livres, l'autre à employer toute la ſienne à étudier, ſans bouger preſque de ſon cabinet.

Un grand Roi allant de ſa Ville Capitale à une de ſes maiſons de plaiſance, voulut chercher une de ſes avantures, où il apprenoit ſouvent ce que ſes ſujets diſoient ou penſoient de lui, ſans le connoître ; il ordonna à toute ſa ſuite de le laiſſer ſeul, après avoir indiqué l'endroit où on devoit l'attendre. Etant ſeul comme il l'avoit deſiré, il apperçût un Laboureur au milieu d'un champ. Il s'a-

Digitized by Google

vança vers lui, & lui fit diverſes queſtions auſquelles le Laboureur qui en étoit fatigué, ne répondoit que par monoſyllabes. Le Roi, loin de ſe rebuter de ſes bruſques reparties, lui demanda combien il gagnoit par jour, plus ou moins, lui repliqua le Laboureur, ſelon que je trouve plus ou moins de curieux qui me font jaſer; mais juſte compenſation faite, cela peut bien aller à vingt ſols par jour. Et que fais-tu de ces vingt ſols? reprit le Prince, j'en fais quatre parts, répondit le Laboureur en rechignant: de ces quatre parts, pourſuivit-il, j'en employe une à me nourrir, de la ſeconde j'en paye mes dettes, je mets la troiſiéme à intereſt, & pour la quatriéme je la jette dans la riviere. Ce partage parut ſi plaiſant au Roi, qu'il voulut ſçavoir le mot de l'énigme. Le Laboureur le ſatisfit en ces termes. La premiere part, qui eſt celle que j'employe à ma nourriture, ne demande point d'explication: voici ce qui concerne les autres. Je paye mes dettes de la ſeconde, parce que j'en nourris mon pere qui m'a nourri; je mets la troiſiéme à intereſt, dautant que j'en nourris mes enfans qui me nourrirons un jour; pour la quatriéme, c'eſt celle dont je paye la taille, & je voudrois bien que nôtre Collecteur fût

Digitized by Google

fut au fond de la riviere avec elle. Le Monarque charmé de ce qu'il venoit d'entendre, le quitta, après lui avoir fait promettre avec ſerment de n'expliquer l'énigme à qui que ce ſoit : tiens, ajoûta-t'il, regarde bien le viſage de celui qui te parle, & ne rompt le ſilence que lorſque tu le reverras. Le Laboureur y conſentit, ſur la promeſſe que le Roi lui fit à ſon tour de le bien récompenſer de ſon ſilence. Le Roi ayant rejoint les Seigneurs de ſa Cour leur propoſa l'énigme à deviner ; mais elle leur parut auſſi impenétrable que celle du Sphynx. Cependant un d'entr'eux qui s'étoit apperçû de loin que le Roi s'étoit arrêté auprès du Laboureur en queſtion, s'imagina que l'énigme pourroit bien être de ſa façon. Il l'alla chercher ſecretement, il le trouva auſſi impenétrable que l'énigme ; mais ayant étalé cent pieces d'or à ſes yeux, il en tira tout l'aveu qu'il en ſouhaitoit. Après lui avoir donné les cent pieces d'or, il revint à la Cour, & nouvel Ædipe il donna une explication des plus complettes au Roi. Ah ! s'écria le Roi, on m'a manqué de parole. Il envoya chercher ſur le champ le Laboureur, on l'amena. Le Roi lui reprocha ſon infidelité. Qu'ai-je juré, répondit le Laboureur ſans ſe troubler ? j'ai promis de ne point parler que

Digitized by Google

je ne reviſſe ce viſage, & en voilà cent au lieu d'un qu'on m'a montrez, ajoûta-t'il, en tirant la bourſe, dans laquelle étoient les cens pieces d'or au coin du Roi. Le Prince trouva la juſtification auſſi plaiſante que l'énigme, & prit ſoin de la fortune de l'Ingenieur Laboureur.

CHANSON.
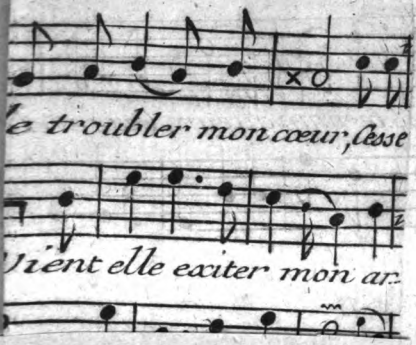
AMour, funeſte vainqueur,
Ceſſe de troubler mon cœur;
Pourquoi ta fatale puiſſance,
Vient-elle exciter mon ardeur,
Pour me laiſſer ſans eſperance?

Rends ſenſible à ma vive flâme
L'objet de ma tendre langueur;
Mais ſi tant de ſoupirs ne touche point ſon ame,
Amour, funeſte vainqueur,
Ceſſe de troubler mon cœur.

L'air & les paroles ſont de M. de T....

NOU-

Digitized by Google



THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

LE BANQUIER FRANÇOIS, ou la Pratique des Lettres de Change, suivant l'usage des principales Places de France, prouvée par les Ordonnances, & par les Reglemens rendus sur cette matiere. Ensemble les divers établissemens des Agens de Change, depuis Charles IX. jusqu'à Loüis XV. Ouvrage utile & necessaire à tous Banquiers, Financiers, Marchands, Caissiers, Agens de Change, Commissionnaires, & generalement à tous ceux qui ont à prendre ou à donner des Lettres de Change. *A Paris, chez Musier, Quay des Augustins*, 1724. in 8° de 361. pages, sans la Preface & la Table.

Cet ouvrage, presque unique en son espece, renferme dans un ordre nouveau, generalement tout ce qui regarde la pratique des Lettres de Change & des Billets. Il est divisé en 4. parties, dont la premiere contient en un seul Chapitre l'explication des termes usitez entre les Banquiers.

Digitized by Google

La 2^e^ Partie contient 4. Chapitres ; ſçavoir, 1° l'étimologie, l'origine & l'utilité des Lettres de Change, 2. divers modeles des Lettres de Change, appliquez à divers ſujets, qui ſe peuvent preſenter dans la Banque. 3°. Des Billets, des Avals, des Aſſignations en Banque qui ſont en uſage chez les Banquiers. 4°. Les Lettres d'Avis & la maniere de les faire avec quelques modeles.

Les 8. Chapitres de la troiſiéme partie, contiennent les acceptations des Lettres de Change, les differentes négociations de Lettres de Change, les Changes & Rechanges de Place en Place, & de quelle maniere on doit faire les Proteſts. Les diligences que les Porteurs de Lettres de Change ſont tenus de faire à l'écheance, les cautions que l'on donne pour l'évenement des Lettres de Change, les preſcriptions des Lettres de Change, & les contraintes par corps pour Lettres & Billets de Change.

Enfin les 3. Chapitres de la 4^e^ partie traitent de la Banque & des Commiſſionnaires ; des Agens de Change, leurs fonctions, leurs droits & leurs divers établiſſemens, depuis Charles IX. juſqu'à preſent, & divers Edits, Declarations, Arreſts & Reglemens concernant les Lettres de Change que l'on a raſſemblé pour

Digitized by Google

pour la commodité des Banquiers.

NUMERATION ou nouveaux Elemens d'Arithmetique, par demandes & réponses, pour instruire la jeunesse, & la faire répondre avec facilité à des regles de Trois & de Compagnie, sans multiplier ni diviser. Avec une Arithmetique sans zero, par laquelle on fait l'addition & la soustraction des chiffres de Marchand & Finance, sans plume, jettons, ni crayon. *Seconde édition*, augmentée de la maniere de trouver la baze du Tarif numerique, & d'une table des parties Allicotes pour la multiplication. *Par le sieur Tapret, Ecrivain-Juré, Arithmeticien, vis-à-vis l'Opera. A Paris, chez A. de Heuqueville, au Puits-Certain* 1724. *brochure de 44. pages in 8°.*

NOUVEAUTEZ dediées à gens de differens états, depuis la Charruë jusqu'au sceptre. *A Paris, par la Compagnie des Libraires* 1724. 2. vol. in 12. de 800 pages les deux, sans y comprendre un avis au Lecteur, une Epître, le Privilege du Roi, des Tables d'une nouvelle fabrique, au nombre de sept, & une longue approbation de M. l'Ab. Richard.

C'est sur le témoignage favorable que contient cette approbation, que nous fai-

Digitized by Google

ſons l'Extrait de cet Ouvrage » Il aſſure » qu'il eſt bon, & que ceux à qui il eſt » dedié, gens d'Egliſe, de Robbe & d'E- » pée, Bourgeois, Artiſans, Manans & » autres y trouveront de beaux ſenti- » mens, en cherchant dequoi s'amuſer. » Il déſigne l'Auteur par ces mots. » Il » eſt ſi connu dans la République des Let- » tres, qu'il ne ſçauroit ſe dérober aux » loüanges que meritent les beaux ou- » vrages qu'il a donné au Public, &c. Nous ne doutons point que M. Richard n'entende parler de M. l'Ab. B. nous ne mettons que cette premiere lettre de ſon nom. Comme ce doit être un plaiſir pour le lecteur de le deviner, ſelon M. Richard, nous ne voulons pas l'en priver. Paſſons au corps de l'Ouvrage, compoſé de cinquante Epîtres dedicatoires à 70. perſonnes de differentes profeſſions, 200. titres bizarres, &c. Dans ce deſſein imaginé & bien executé par l'Auteur, tout y paroît nouveau & extraordinaire, ſelon M. l'Ab. Richard. Dans le chapitre 2. intitulé les Lettres de l'Alphabet, article 17. p. 46. un Monſieur interroge une jeune perſonne qui ſert une Devote. » He- » las! dit-elle, je ne crois pas qu'il y ait » une femme plus difficile à ſervir. Elle » aime tant ſa chere perſonne, qu'elle » eſt toute occupée de ſes commoditez &

de

Digitized by Google

de ſes aiſes. Le plus petit dérangement « dans ſa ſanté l'allarme tellement, qu'elle « le devient comme troublée, quand il « lui en arrive quelqu'un ; le moindre « vent coulis qui aura ſoufflé ſur ſon « oreille, lui renverſe la tête, elle en eſt « preſque aux larmes, tant elle en ap- « prehende les conſequences. Elle ne « laiſſe pourtant pas de prêcher ſouvent « contre la délicateſſe de ceux qui ne « veulent rien ſouffrir. Porter chez l'A- « poticaire, & en rapporter des Phioles, « nettoyer & entretenir en bon état des « Seringues, vuider des Palettes, chauffer & faire ſecher des linges pour ſon uſa- « ge, voilà une partie de mes occupations « journalieres. Je ſuis toûjours querellée « avant que de lui donner un lavement, « parce qu'elle ſoupçonne qu'il ſera trop « froid ; pendant que je le donne, parce « qu'elle prétend qu'il eſt trop chaud ; « & après qu'elle l'a reçû, parce qu'elle « ſoutient que je lui en ai dérobé quelque « goûte. Comme elle veut que je faſſe « un eſſai de ſes medecines, & de toutes « les autres drogues qu'elle prend, je ſuis « preſque toûjours dévoyée ; elle vouloit « même que je goutaſſe ſes lavemens ; « mais je n'ai pû me réſoudre à pouſſer « ma complaiſance juſques-là, perſuadée « qu'elle en auroit autant exigé de moi, «

Digitized by Google

» quand elle les auroit rendus. Jamais fa
» Cuisiniere n'a pû parvenir à lui faire
» rien qui fut de son goût. Le petit La-
» quais est souffleté, ou du moins injurié
» autant de fois qu'il a mal ballayé son
» Cabinet, ou mal nettoyé son Oratoire,
» & jamais, selon elle, l'Oratoire n'est
» bien nettoyé, ni le Cabinet bien ballayé.
» Quoiqu'elle se couche de bonne-heure,
» & se leve fort tard, & qu'elle soit
» très-long-temps à l'Eglise, je n'en suis
» pas plus tranquille; car elle a la pré-
» caution de me donner tant de choses à
» faire, que je suis souvent autant & plus
» lutinée par son absence que par sa pre-
» sence. Quant au temps destiné pour le
» repos, & pour le sommeil, helas! que
» je joüis peu de l'un & de l'autre. Je suis
» presque également tourmentée, quand
» la nuit approche, pendant qu'elle dure
» & lorsqu'elle est passée. Quand elle
» approche, il me faut nettoyer, remuer,
» tourner, virer, secoüer, bâtir, con-
» struire, arranger, machiner, élever,
» abaisser, unir & border son lit; en-
» suite le visiter dessus, dessous, aux
» côtez, au pied, au chevet. Tout cela
» entre dans les façons, manieres & me-
» thodes de faire ce redoutable lit. Puis il
» faut mettre oreillers, coussins, coussi-
» nets pour le haut & le derriere de la
tête,

tête, pour le col, pour les jouës, pour « les épaules, pour les coudes, pour les « reins, pour les hanches, pour le deſ- « ſus & le deſſous des genoux. Il faut le « munir à droit & à gauche de mouchoirs « differens; l'un pour cracher, l'autre « pour moucher; un troiſiéme pour le « derriere & le dedans des oreilles; un « quatriéme pour les yeux; un cinquié- « me pour la bouche; un ſixiéme & un « ſeptiéme pour d'autres uſages que je ne « vous dirai pas; vous les devinerez ſi « vous pouvez. «

Epître à Courtillette, Laitiere, page 186.

M.

Le Lait eſt nôtre premiere nourri- « ture. Dans la ſuite il nous produit du « beurre, de la crême & du fromage, je « le repete, parce qu'il eſt pour moi le « plus agréable de tous les mets qu'on « puiſſe ſervir. Il fait manger volontiers « le pain, fait trouver le vin mediocre « paſſable, & le bon vin encore meilleur. «

Caſeus & panis ſunt optima fercula ſanis.

Faites-vous expliquer le Latin, ſi « vous avez la curioſité de l'entendre.

Non-

Digitized by Google

» Non-seulement le Lait satisfait le goût, » mais il contribuë encore à rétablir, & » à entretenir la santé. La beauté même y » trouve son compte ; cela est si vrai » qu'il y a des femmes, qui pour se pro- » curer un teint frais, & se rendre la » peau plus douce, se coëffent ayant le » derriere dans du Lait ; & telle femme » de Chambre ne voulant pas laisser per- » dre un Lait si bien assaisonné, le vend » à d'autres, qui ignorant son premier » usage, s'en font un mets délicieux.

Nous croirions abuser de la patience de nos Lecteurs, si nous donnions plus d'étenduë à cet Extrait.

Oeuvres Diverses de M. de Fontenelle, de l'Académie Françoise. *Nouvelle édition augmentée. A Paris, chez Brunet, au Palais* 1724. 3. *vol. in* 12. Outre deux Discours sur l'*Origine des Fables, & sur le bonheur, qui n'avoient pas encore paru.* Il y a encore dans cette édition quatre nouveaux éloges ; ce sont ceux de feu Mrs d'Argenson, Couplet, Mery & Varignon.

Essay d'une Philosophie naturelle, applicable à la vie, aux besoins, & aux affaires, fondée sur la seule raison, & convenable aux deux sexes, divisée en

Digitized by Google

deux parties, dont la premiere traite de l'usage de la raison, &c. & la seconde de la Recherche de la Verité. *A Paris, au Palais, chez And. Morin* 1724. *in* 12. *de* 425. *pages*, sans compter une longue Epître à Socrate, Montagne, Mlle de Gournay, Mrs Pascal & de la Bruyere, & une plus longue Preface encore, faite depuis l'addition d'une seconde partie.

La Recherche de la Verité, dit l'Auteur inconnu dans cette Preface, est ici un essay, & une seconde partie ajoûtée à la premiere. Cette premiere devoit être l'unique dans mon premier dessein. Elle n'est destinée qu'à donner une idée de la Philosophie raisonnable. L'Auteur declare que c'est son premier ouvrage, dont il va faire imprimer la suite.

NOUVEAU VOYAGE DE FRANCE, avec un itineraire, & des Cartes faites exprès, qui marquent exactement les routes qu'il faut suivre pour voyager dans toutes les Provinces de ce Royaume; ouvrage également utile aux François, & aux Etrangers. *A Paris, chez T. le Gras, au Palais, & la veuve Delaune, ruë S. Jacques* 1724. *vol. in* 12. *de* 605. *pages*, sans une Table Alphabetique des noms des Villes & Bourgs contenus dans cet

cet ouvrage : une autre Table des Voyages ou Routes differentes qu'on trouve dans ce livre, un Avertiſſement, & une Table Chronologique des Rois de France, &c.

L'Auteur dit dans l'Avertiſſement que l'embarras de porter pluſieurs volumes de la *Deſcription de la France*, lorſqu'on parcourt differentes Provinces de ce Royaume, a fait naître le deſſein de raſſembler les Deſcriptions des Villes & des lieux qui ſe rencontrent ſur les grandes routes, & d'y ajoûter des Itineraires, & des Cartes faites exprès, afin que les voyageurs euſſent dans un ſeul volume dequoi s'amuſer & s'inſtruire. Toutes les routes décrites dans ce Livre, hormis une ſeule, commencent à Paris, & conduiſent à la frontiere du Royaume.

CONDUITE pour ſanctifier le jour anniverſaire du Baptême, par demandes & par réponſes, diviſé en trois parties, avec des avis importans aux fidelles pour vivre chrétiennement dans le monde. *A Paris, chez Lottin, ruë S. Jacques, in* 12. *de* 440. *pages.*

MEDITATIONS ſur le très-Saint Sacrement de l'Euchariſtie, pour l'Adoration de tous les Jeudis de l'année, &c. *A Paris,*

Digitized by Google

Paris, chez le Mercier, ruë S. Jacques, in 12. de 275. pages.

DISSERTATION Dogmatique & Morale ſur les Indulgences & la foy des miracles, &c. *A Paris, chez le même.*

TRAITE' DE PHYSIQUE ſur la peſanteur univerſelle des corps. *Par le P. Caſtel, Jeſuite, 2. vol. in 12. de plus de 600. pages chacun. A Paris, Place de Sorbonne, chez And. Cailleau 1724.*

LES VACANCES DU THEATRE, Opera Comique, repreſenté à la Foire Saint Germain 1724. *A Paris, chez Guillaume Cavelier, au Palais, & chez Noël Piſſot, Quay des Auguſtins.*

POGGII BRACCIOLI Florentini Hiſtoriæ de varietate fortunæ, &c. HISTOIRE de l'inconſtance de la fortune en 4. livres. *Par le Pogge*, avec ſes Lettres, & les Notes de M. George; ouvrage mis au jour par M. Oliva. *A Paris, chez A. Urb. Coutelier 1723. in 4° pp. 294.*

NOUVEAUX MEMOIRES des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans le Levant. *A Paris, chez G. Cavelier 1724. in 12. de 358. pages.*

Me-

Digitized by Google

MEMOIRES DE LITTERATURE, tirez des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1711. juſques & compris l'année 1717. tome 4. *A Paris, de l'Imprimerie Royale* 1723. *in* 4° *de* 743. *pages & 7. planches détachées.*

CAII PLINII HISTORIÆ NATURALIS, Libri 37. &c. Les XXXVII. Livres de l'Hiſtoire naturelle de Pline, avec l'Interpretation & les Notes de Jean Hardouïn, de la Compagnie de Jeſus, &c. ſeconde édition, corrigée & augmentée. *A Paris, de l'Imprimerie d'A. U. Coutelier* 1723. 3. *vol. in fol. avec figures.*

PREMIERE SE'ANCE DES ETATS CALOTINS, contenant l'Oraiſon Funebre de feu Philippe-Emanuel de Torſac, Generaliſſime du Regiment de la Calote. *A Babilone, chez Pierre de la Lune, ruë des Rats, aux Armes du Regiment* 1724. *brochure in* 4°. *de* 54. *pages.*

La profonde veneration que nous avons pour le Regiment de la Calote, en general, & l'eſtime ſinguliere que nous avons pour tous ceux qui le compoſent en particulier, nous font embraſſer avec chaleur l'occaſion de parler de cet illuſtre corps. Eh ! que ſçait-on, ſi avec quelque

Digitized by Google

quelque faveur, & le peu de talens que nous nous flatons d'avoir, nous ne meriterons pas d'en être les Annaliſtes en titre, pour conſerver à la poſterité les évenemens celebres du Regiment? Quoiqu'il en ſoit nous allons rendre compte un peu plus ſerieuſement d'un petit ouvrage plein d'eſprit, qui nous a paru faire l'amuſement de la Cour & de la Ville.

Le frontiſpice du Livre eſt orné d'une grande vignette, contenant les Armes du Regiment, dont le champ eſt d'or, ſemé de Papillons ſans nombre, de differentes couleurs. Le Sceptre de Momus en pal brochant ſur le tout, au chef de ſable, chargé d'une Lune d'argent, & de deux croiſſans oppoſez de même métal. Pour couronnement une Calote de front à oreillons, dont l'un eſt abaiſſé, & l'autre relevé. Le fronteau de la Calote eſt orné de ſonnettes & de grelots, indifferemment attachez, pour marquer la Hierarchie du Regiment. Pour cimier un Rat paſſant, ſurmonté d'une Giroüette, pour en marquer la ſolidité: deux Singes pour ſupports; ce qui dénote l'innocence & la ſimplicité; avec deux Cornes d'abondance en Lambrequins, d'où ſortent des Broüillards, ſur leſquels ſont aſſignées les penſions du Regiment. Le tout

Digitized by Google

tout terminé par une espece d'oriflame ; contenant cette devise, *Favet Momus Lunæ influit.*

L'intention de ceux qui ont travaillé à cet ingenieux ouvrage, a été sans doute de relever les mots nouveaux, les expressions hazardées, & les manieres de parler & d'écrire obscures, & extraordinaires de quelques Auteurs. Leurs propres phrases, qu'on a soin de mettre en Italique, sont employées à chaque bout de champ, & le plus souvent très-heureusement ajustées au sujet qu'on traite. *Si son esprit ne pouvoit se contenir dans ses rives*, dit-on, au sujet du Generalissime Torsac, *son courage se trouvoit trop resserré dans les bornes de son devoir.* On cite exactement au bas des pages, d'où ces mots sont tirez.

La vertu des Calotins *n'est qu'un instinct heureux, & si prompt qu'il prévient la raison, & peut se passer d'elle.* Ils doivent braver la mort pour les sujets les plus legers, & par *une superstition audacieuse*, s'estimer invulnerables ; croire valoir seul une armée ; n'implorer du Ciel que de la lumiere pour voir l'ennemi. Telle fut la valeur d'Ajax, d'Alexandre de Cesar, de tous les Heros Calotins, anciens & modernes.

Qu'on juge du Generalissime sur ce tableau ;

Digitized by Google

tableau ; l'*esprit s'y perd, & s'y confond* ; l'éloquence de nos Orateurs, & la verve de nos Poëtes inépuisables sur toute autre matiere, *sont opprimez ici sous la gloire d'un sujet qui surmonte le bien dire*, ou pour parler plus clairement, *ressemblent aux courbes qui ont des assimptotes*, &c.

Cependant, *au détriment des Lettres*, ce genie *Transendataire*, heureuse influence des astres ! ne commença d'être connu qu'à la paix. *Une délicatesse* le tenoit obscurci dans la poussiere de Bellone, *dédaigneuse du bel esprit*. Torsac *eut si bien l'art de renfermer les talens, & d'être ignorant par bienséance, que* dans ses campagnes *les Officiers les plus penetrans sur les défauts d'autrui, ne le suspecterent* jamais d'un grand genie.

Ici (page 23.) le discours fut interrompu par un gros Rat qui traversa l'assemblée.

Son esprit inventif ne brilla pas moins que sa franchise par le stratagême inoüi, dont il s'avisa pour réduire un jeune Cheval fougueux, mais Cheval d'élite & de ressource, qui avoit le plus grand de tous les défauts : *il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour se rendre inutile*.

Nous bornerons-là cet Extrait, mais nous ne le finirons pas sans rapporter le pré-

Digitized by Google

précis de l'Edit fameux rendu par le Regiment de la Calote contre les nouveautez du langage. » Il défend expreſſe-» ment, & nommément aux faux-Sau-» niers du Sel attique, de faire paſſer » des mots nouveaux dans le langage » François, en fraudant la Gabelle de » Momus, ordonne confiſcation de leurs » écrits, & de tout livre à l'avenir, » dont l'Auteur oſera *ceder à l'inſtinct* » *ſuperbe d'être tout-à-fait original* ſans » ſe ſoumettre auparavant au Domaine » du Regiment, ſouverain Seigneur de » tous les originaux du monde que leurs » livres ſoient mis à l'*Index* de nos livres » prohibez, pour en être extrait tous les » mots & phraſes originales qui paſſeront » déſormais au profit du langage & du » ſtile des Calotins, pour en uſer com-» me un bien à eux appartenant. Que ſi » malgré la défenſe quelque Auteur avoit » la témerité d'en introduire ſans le *viſa* » du ſieur de S. Martin, Lieutenant Co-» lonel du Regiment, Commiſſaire du » Conſeil à l'execution des Preſentes; » permis aux Communes de la Calote de » courre ſus, de les ſaiſir, huer, ber-» ner, biſtourner, défendant à toutes So-» cietez exemptes, ou non exemptes de » les proteger, ou leur donner azile, » ſous peine d'être declarées ennemies

du

Digitized by Google

du peuple Calotin, & à l'égard desdites confiscations du faux Sel attique, « tant en livres qu'en phrases ou termes « nouvellement forgez; le Conseil du « Regiment a ordonné que la moitié en « seroit applicable à l'Hôpital General « des pauvres de genie qui ne peuvent « subsister que par les phrases & les mots, « & qu'il seroit distribué à chaque pauvre pour sa subsistance une demi pensée par jour, infusée dans trois pintes « de verbiage, avec des Fleurs de Rethorique, & quelques Racines Grecques « & Latines. «

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Toulouse, sur une nouvelle édition des œuvres de G. de la Chassaigne, & des Essais de Montagne.

DOm Jean Martial de la Chassaigne, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur, Prieur du Monastere de Camont, Diocése de Mirepoix, travaille à donner une nouvelle édition des œuvres de Geoffroy de la Chassaigne, Seigneur Soudan de Pressac, & des Essais de Michel, Seigneur de Montagne, & à publier quelques œuvres du premier, qui n'ont pas encore paru. Il ne fera qu'un

Digitized by Google

qu'un même corps d'ouvrage de ces deux Auteurs, qui étoient beau-freres, dont la premiere partie contiendra les œuvres de Preſſac de la Chaſſaigne, revûës, corrigées & retouchées ; la ſeconde, les œuvres ou les Eſſais de Michel de Montagne, revûs, éclaircis & châtiez, ſans toucher cependant au ſtile naïf, & aux termes qui ſont propres à cet Auteur, ſi ce n'eſt dans quelques endroits indiſpenſables. L'Editeur fera dans une Preface la Critique des œuvres de chaque Auteur, accompagnée des éclairciſſemens, des corrections, & des retranchemens neceſſaires. Cette Critique ſera ſuivie d'un éloge Hiſtorique de l'un & de l'autre Ecrivain, en remontant à leurs ancêtres, & en deſcendant juſqu'à leur poſterité, ce qui donnera occaſion de parler de pluſieurs familles illuſtres, liées de parenté ou d'alliance à celles de la Chaſſaigne & de Montagne. On trouvera à la fin de cette Preface pluſieurs pieces anecdotes, Lettres de nos Rois, Lettres d'Ambaſſade, Inſtructions, Commiſſions, Memoires domeſtiques, &c. qui n'ont pas encore vû le jour, avec les Notes neceſſaires pour éclaircir des faits importans & curieux, qui feront plaiſir au public, en inſtruiſant ſolidement. L'Editeur eſpere que les gens de Lettres approuveront

Digitized by Google

ront une entrepriſe, qui, outre l'utilité generale, tend à la gloire de deux de ſes ancêtres, recommandables par leur merite perſonnel, par leurs ouvrages, & par l'eſtime diſtinguée que nos Rois en ont faite, en honorant le premier de diverſes ambaſſades, & le ſecond du Collier de leurs Ordres.

RE'FLEXIONS CRITIQUES ſur un Poëme intitulé *la Ligue*, imprimé à Geneve, & attribué à M. *de Voltaire*, ſans nom d'Auteur, d'Imprimeur, ni de Ville, brochure in 8°. de 28. pages.

L'Auteur de ces Réflexions ſemble vouloir condamner la Poëſie Françoiſe à ne s'élever jamais juſqu'à l'Epopée, puis qu'après nous avoir découragez par le mauvais ſuccès que nos Auteurs ont eu juſqu'ici dans ce genre de Poëme, il entreprend de prouver que M. de Voltaire, en qui il veut que nous mettions nos dernieres eſperances, auroit dû appeller ſon Poëme, *Hiſtoire de Henry IV. en vers François.* Il prétend prouver ce qu'il avance; & pour y parvenir, il commence par définir le Poëme épique d'après le Pere le Boſſu: *Un diſcours inventé avec art pour former les mœurs par des inſtructions déguiſées ſous les allegories d'une action importante, qui eſt ra-*

contée en vers d'une maniere vrai-semblable & merveilleuse. La Ligue, poursuit l'Auteur des Réflexions, *est un titre compliqué qui ne s'accorde point avec l'unité d'une action; le fondement en est historique, & presque tous les epsiodes veritables. Quelques vices personnifiez font le Poëtique de cet ouvrage.*

Voilà comment nôtre Critique dresse ses batteries, pour foudroyer nos esperances, au sujet d'un Poëme qu'il croit au-delà de nôtre portée. Il ne seroit pas difficile à un peuple jaloux de ses droits de résister à une attaque si terrible en apparence, & de la repousser contre celui qui la fait. Que *la Ligue* soit un titre compliqué, ce n'est qu'une question de nom. On n'a qu'à appeller ce Poëme, Henri le Grand, ou l'Henriade, pour imiter plus servilement les anciens, & tout le reste subsistant, nous serons en droit de nous attribuer une gloire qu'on nous refuse d'une maniere si desesperante pour nous. Que *le fondement de ce Poëme soit Historique*, ou fabuleux, qu'importe au Poëme? en sera-t'il moins ce qu'il doit être? *Que quelques vices personnifiez fassent le Poëtique de cet ouvrage*, est-ce pour nos Auteurs un sujet d'exclusion pour le genre? Mais supposons pour un moment que ç'en soit un; à qui en doit-

on

Digitized by Google

on imputer la faute? Les Auteurs ſont-ils reſponſables d'une diſette involontaire. Leur religion a rompu tout commerce entre eux & les Divinitez fabuleuſes, ſur-tout dans des Poëmes Chrétiens; ils ſont obligez d'avoir recours à des vices perſonnifiez, qui peuvent ſeuls leur tenir lieu de Jupiter, d'Apollon, de Venus, & de toutes ces autres Deïtez, qui n'étoient du temps des Homeres & des Virgiles que des vices perſonnifiez, mis dans un point de vûë plus reſpectables, & conſiderez comme des objets réels de Religion. Pourquoi donc l'Auteur des Réflexions Critiques pouſſe-t'il la dureté juſqu'à vouloir ôter à nôtre amour propre ſa derniere reſſource, qui eſt *de trouver dans nôtre langue de quoi juſtifier nos eſprits*. Il eſt vrai que la ſageſſe de nôtre langue n'y entre que pour quelque choſe, elle eſt ennemie des figures outrées qui ſont dans les autres langues, ce qu'il y a de plus frappant, ou du moins de plus ébloüiſſant dans l'Epopée. Mais nôtre ſyſtême de Religion eſt pour nous l'obſtacle le plus inſurmontable, & l'Auteur des Réflexions doit être des premiers à en convenir, puiſqu'il fait impitoyablement un crime à M. de Voltaire, d'*avoir fait le Poëtique de ſon ouvrage de quelques vices perſonnifiez*. Nous excedons ici nô-

Digitized by Google

tre mission, & de simples faiseurs d'Extraits, nous nous érigeons en faiseurs de Réflexions ; mais nous n'avons pû souffrir patiemment qu'on ôtat la gloire de faire un Poëme épique à une nation qui a porté le dramatique aussi loin qu'aucune autre ait encore fait. Revenons à nôtre Extrait.

L'Auteur des Réflexions trouve que l'unité n'est pas conservée dans le Poëme de la Ligue. La conversion de Henri lui paroît necessaire pour son établissement au Trône des François ; cependant il voit que sa valeur y a beaucoup de part ; nous laissons à nos lecteurs la liberté de juger si la duplicité de moyens fait une duplicité dans l'action où l'on veut parvenir. Il reproche encore à M. de Voltaire de n'avoir pas donné à son Heros un ennemi digne de lui, en la personne du Duc de Mayenne, dont il a, pour ainsi dire, dégradé la valeur. *Ce qu'on ôte*, dit-il, *de la fermeté de M. de Mayenne, est autant de perdu pour son vainqueur.* Il cite à ce sujet l'exemple de Virgile qui rend Turnus grand, pour rendre Enée encore plus grand. Il trouve encore mauvais que l'Auteur du Poëme de la Ligue *exagere les vertus des Princes Protestans, & qu'il cherche à noircir toutes celles des Catholiques.* Après avoir critiqué en gros les défauts

Digitized by Google

fauts dont il a été le plus frappé, il entre dans le détail de chaque chant en particulier. Comme cet examen nous meneroit trop loin, nous prions nos lecteurs de nous en dispenser, & nous les renvoyons à l'un & l'autre ouvrage, pour juger par eux-mêmes si le Poëme est aussi défectueux que l'Auteur des Réflexions le prétend : voici par où il finit. *M. de Voltaire peut presentement desavoüer son livre; mais le public le reçoit toûjours comme un enfant de son imagination que le jugement legitimera quelque jour; il ressemble trop à sa mere pour le méconnoître. Ces traits vifs & hardis, cette pompe des expressions, ces épisodes qui ne sont, pour ainsi dire, liez que par des éclairs, le mépris des regles, toutes ces circonstances ne permettent pas d'en douter.* Voilà un enfant de l'imagination, orné de traits assez marquez, pour pouvoir prouver son état à son pere. Quel est ce pere ? Selon l'Auteur des Réflexions, c'est le jugement qui pourra le reconnoître un jour, & cependant il n'est fils que de l'imagination; cela ne nous paroît pas assez tiré au clair. Finissons cet Extrait par un motif de consolation; on nous rend le droit de pouvoir réüssir dans le Poëme épique qu'on nous a d'abord ôté. Voici comment s'explique l'Auteur des

Digitized by Google

Réflexions : *j'avoüerai cependant avec ſincerité que je ſouſcris volontiers à la déciſion d'un de mes amis, homme modeſte, mais éclairé. Il aſſure que ce Poëme, tout défectueux qu'il eſt, nous remet en droit d'eſperer de pouvoir conſoler quelque jour les Muſes Françoiſes, & d'enrichir nôtre Parnaſſe d'un veritable Poëme épique, il ajoûte que perſonne ne lui paroît plus capable d'executer ce grand deſſein que M. de Voltaire lui-même.*

LETTRE CRITIQUE, ou Paralelle des trois Poëmes anciens ; ſçavoir, l'Iliade, l'Odyſſée d'Homere, & l'Eneïde de Virgile, avec le Poëme nouveau, intitulé *la Ligue*, ou *Henri le Grand.* Poëme épique, par M. de Voltaire. *A Paris, au Palais, chez Theodore le Gras, à la Couronnée. Et chez Meſnier, au Soleil d'or.*

Comme l'Auteur de cet ouvrage n'a pas encore rempli ſon titre, nous attendons qu'il ait donné la ſeconde lettre qu'il promet au public, pour en donner un Extrait dans nôtre Mercure.

Avertiſſement.

L'Hiſtoire de l'Architecture de feu M. Jean

Digitized by Google

Jean-Bernard Fiſcher d'Erlachen, premier Architecte de S. M. Imperiale, decedé l'année paſſée, eſt un Ouvrage incomparable, ſelon le ſentiment de tous les connoiſſeurs, tant pour ſa beauté extraordinaire, que pour la bonne explication & ſon utilité dans la ſcience de l'Architecture; comme auſſi pour l'Hiſtoire, les Antiquitez & l'explication des anciens Auteurs.

Cet Ouvrage conſiſte en 93. grandes Planches gravées par les plus habiles Maîtres, & une explication en François & en Allemand.

M. Fiſcher d'Erlachen a dépenſé pour ces Planches plus de 10000. goulds argent d'Empire. On y voit repreſentez les principaux bâtimens, tant ceux des anciens dont il ne nous reſte que la deſcription donnée par les anciens Auteurs, que ceux de nôtre temps. On y trouve auſſi pluſieurs autres bâtimens deſſinez; & bâtis par l'Auteur lui-même, des Vaſes tant anciens que modernes.

L'Ouvrage entier eſt diviſé en 5. liv.

Le premier traite des bâtimens des Juifs, des Egyptiens, des Syriens, des Perſes & des Grecs.

Le ſecond livre traite des bâtimens des Romains.

Le 3. des bâtimens encore ſubſiſtans

Digitized by Google

Arabes, des Turcs, des Perſes, des Siamois, des Chinois & des Japonois.

Le 4. traite des bâtimens inventez par l'Auteur.

Le 5. des Vaſes des Egyptiens, des Grecs, des Romains & de quelques modernes, avec quelques-uns inventez par l'Auteur.

Cet Ouvrage, dont on n'avoit imprimé que 160. exemplaires, a été ſi fort recherché & eſtimé, qu'on eſpere de faire un grand plaiſir à tous les curieux, en réimprimant encore un petit nombre d'exemplaires par ſouſcription; principalement puiſqu'on veut donner l'Ouvrage à ceux qui auront ſouſcrit, à 10. goulds argent d'Empire; au lieu qu'on ne le pût avoir auparavant que pour 40.

Les Souſcripteurs donc payeront en ſouſcrivant 10. goulds, argent d'Empire, & pareille ſomme en retirant l'exemplaire, qu'on promet de livrer à chacun, franche de port, pendant le mois d'Octobre de l'an 1724.

On s'addreſſe pour avoir des ſouſcriptions, à Amſterdam à Bernard Picart.

On recevra les ſouſcriptions depuis le premier Mars de cette année 1724. juſqu'au premier Juillet. Ce temps paſſé, perſonne ne ſera plus admis à ſouſcrire.

Le premier payement eſt de 13. frans, ar-

Digitized by Google

argent de Hollande, & autant en recevant l'ouvrage.

La Societé établie pour la propagation de la foi, a fait imprimer à Londres le Nouveau Teſtament en Langue Arabe, pour en diſtribuer les exemplaires, *gratis*, aux Chrétiens Orientaux.

Un Jardinier de Hoghſton auprès de Londres, a fait depuis peu diverſes experiences, en preſence de la Societé Royale, pour prouver la circulation de la ſéve dans les vegetaux. Un autre Jardinier de Grays-Inn a, dit-on, fait croître de la ſalade en une heure de temps, en preſence de quelques Seigneurs & Dames, qui en ont gouté par curioſité. Les Lettres de Londres ajoûtent qu'on a pouſſé l'art de l'agriculture ſi loin aux environs de cette Ville, que pendant les mois de Fevrier & de Mars dernier on y a eu des pêches, des abricots, des prunes, des ceriſes, & autres fruits bons à manger, ſans compter des legumes, herbages & fleurs qui ne croiſſent ordinairement qu'en eſté.

Les Anglois continuent toûjours à prévenir les effets cruels de la petite verole, & on apprend de Londres que le Docteur Mettelin partit ſur la fin de

Digitized by Google

l'autre mois pour Hannover, afin d'y faire l'inſertion de la petite verole au Prince Frederic, fils aîné du Prince de Galles, qui a ſouhaité qu'on lui faſſe cette operation preſentement.

On a fait depuis peu à Londres la même operation à un fils du Duc de Montroſſ, & à deux enfans, & une niéce du Vicomte de Townſend.

PLAN de l'Académie qui doit être établie en Ruſſie par le Czar de Moſcovie, en faveur des Sciences & des Belles-Lettres.

Article premier.

L'Académie ſera compoſée de douze Membres, d'un Secretaire & Bibliothecaire, de quatre Interpretes & de douze Eleves.

2. Les Sciences qu'on traitera dans l'Académie ſeront diſtribuées en trois claſſes, dont la premiere contiendra toutes les parties de Mathematiques, la ſeconde la Phiſique, & la troiſiéme les Belles-Lettres.

3. Chaque Membre étendra ſes recherches ſur les Sciences, & tâchera de perfectionner & d'augmenter celle à laquelle il s'eſt appliqué en particulier. Tous les Membres examineront les découvertes qui pourront leur être propoſées, tant par

Digitized by Google

par ordre de S. M. qu'à la priere de quelque sçavant, & ils declareront sincerement si elles sont nouvelles, utiles, & veritablement telles qu'on les veut faire passer. Ils tireront des Extraits des livres publiez en Russie, & dans les pays étrangers qu'ils jugeront avantageux aux Sciences, & aux Belles-Lettres, & ils les remettront entre les mains du Secretaire, avec les observations qu'ils auront faites sur chaque matiere.

4. Et afin que chacun puisse profiter des lumieres & des remarques de ses Collegues, & verifier en presence de l'Académie les experiences qu'il a faites en particulier, tous les Membres seront obligez de s'assembler une fois par semaine en particulier, & trois fois par an en public.

5. Comme par cet établissement S. M. n'a pas seulement en vûë de favoriser la nouvelle Académie des Sciences, mais aussi de procurer une fondation utile à la Nation, S. M. veut que chaque Académicien écrive un système de la Science dont il fait profession, & donne une leçon publique par jour. Il leur sera permis de donner aussi des leçons particulieres à leur profit.

6. Pour remplir à l'avenir les places qui viendront à vacquer, chaque Mem-

Digitized by Google

bre aura sous sa direction un Eleve, qui aura déja une bonne teinture des Sciences, & qui sera pourvû d'une pension suffisante pour sa subsistance ; & s'il fait quelque progrès dans la Science à laquelle il s'est appliqué, il succedera à celui qui l'aura instruit.

7. En reconnoissance de cette faveur, les Eleves seront obligez d'enseigner les premiers élemens à la jeunesse, & de la former d'une maniere qu'elle puisse avec le temps mettre en usage les leçons des Académiciens.

8. Ce Corps ne dépendra que de S. M. qui l'a pris sous sa protection particuliere, & ceux qui le composent, ne pourront, sans le consentement du Président, être citez devant aucun autre Tribunal que celui de l'Académie.

9. La Bibliotheque, la Chambre des Machines, le Cabinet d'Anatomie & des Medailles seront à la disposition des Académiciens, & on leur fournira l'argent necessaire pour les experiences qu'ils seront obligez de faire, tant particulieres, que publiques.

10. Chaque Membre touchera ses appointemens une année d'avance du fonds de l'Académie ; ils auront une maison & bois francs, & ceux qui viendront de dehors, seront rembourſez des frais de leur voyage.

11.

Digitized by Google

11. On ne pourra faire aucune Loy ou Reglement dans l'Académie, ſans le conſentement de tout le Corps. *Signé*, Pierre, à S. Peterſbourg le 10. Fevrier 1724.

PROGRAME de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux.

M. le Duc de la Force, Pair de France, Protecteur de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts, propoſe à tous les Sçavans de l'Europe un prix qu'il renouvelle tous les ans, & qu'il a fondé à perpetuité. C'eſt une Medaille d'or de la valeur de 300. livres au moins, où ſont gravées d'un côté ſes armes, & de l'autre la deviſe de l'Académie. Il ſera diſtribué le premier jour du mois de Mai 1725.

Cette Compagnie à qui M. le Protecteur laiſſe le choix du ſujet, ſur lequel on doit travailler, & le droit de decider du merite des ouvrages qui ſeront envoyez, avertit le public qu'elle deſtine le prix à celui qui donnera *l'hipotheſe la plus probable ſur la queſtion; ſçavoir, s'il y a des moyens ſuffiſans de faire venir toutes les plantes de bouture, ainſi que de graine. Dans le cas où l'on admettra la pro-*

Digitized by Google

proposition generale, on expliquera les secours ou preparations necessaires pour réussir, & dans le cas où l'on refusera d'admettre cette proposition comme generale, on donnera la raison des exceptions.

L'Académie souhaite de trouver du nouveau dans les Dissertations qu'elle recevra. Il n'est pourtant pas indispensable que cette nouveauté soit dans le système, peut-être le vrai a-t'il été déja presenté, & n'a-t'il été méconnu que faute d'avoir été rendu évident. Mais si un Auteur adopte une hypothese déja connuë, il faut du moins qu'il en augmente la vrai-semblance par de nouvelles preuves fondées sur des raisonnemens solides, sur des experiences, & sur des observations.

Dans la Conference publique du premier jour du mois de Mai, on fait la lecture de la Piece qui a remporté le prix. Quand elle est trop longue, on n'a le temps que d'en lire des lambeaux, cela est peu satisfaisant pour le public & pour l'Auteur. Dans la vûë d'y remedier, on prie ceux qui se trouveront obligez par l'abondance de la matiere, de donner une grande étenduë à leurs Dissertations, d'y ajoûter separément une espece d'abregé ou d'extrait de leur ouvrage, dont la lecture, qui ne doit durer que

Digitized by Google

que demie-heure au plus, puisse donner une idée suffisante du système & des preuves. La Dissertation préferée n'en sera pas moins imprimée tout au long.

Il sera libre d'envoyer les Dissertations en François ou en Latin, elles ne seront reçûës que jusqu'au premier jour de Janvier prochain inclusivement. Celles qui arriveront plûtard n'entreront pas en concours. Au dos des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur dont l'Académie veut absolument ignorer le nom jusqu'à ce qu'elle ait donné son jugement, mettra dans un billet separé & cacheté, la même Sentence avec son nom & son addresse.

Ceux qui envoiront leurs ouvrages, les addresseront à Mrs de l'Académie Royale de Bourdeaux, ou au sieur Brun, Imprimeur de cette Compagnie, ruë Saint James; on aura soin de faire affranchir de port les paquets, sans quoi ils ne seront pas retirez du Courier. A Bordeaux le 1. Mai 1724.

L'Académie n'a reçû qu'une unique Dissertation pour le prix de 1724. à laquelle elle n'a pas crû devoir donner le prix; c'est au relâchement des Auteurs, & non à l'examen trop severe de l'Académie qu'il faut s'en prendre.

Navarre, Secretaire perpetuel de l'Académie

cadémie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts.

Nouveau Sel, Naturel, ou produit par la Nature.

Nous croyons faire plaiſir au Public de l'avertir qu'on a depuis peu découvert en Eſpagne un nouveau Sel, qu'une Source d'eau produit naturellement, à trois lieuës de la Ville de Madrid. M. Burlet, cy-devant Premier Medecin du Roi d'Eſpagne, & à preſent Medecin de S. A. S. Madame la Princeſſe de Conti, premiere Doüairiere, connoiſſant la ſituation du Pays, a donné dans une aſſemblée particuliere de l'Académie des Sciences, la Deſcription Hiſtorique du terrain, où il ſe trouve; & M. Boulduc, premier Apoticaire du Roi, ayant entrepris de rechercher, de quel genre pouvoit être ce nouveau Sel, a lû dans la même aſſemblée un Memoire, dans lequel il prouve que c'eſt un Sel admirable de Glauber, produit par la Nature, parfaitement ſemblable à celui que l'on fait par art, & ſelon la Deſcription de cet Auteur, avec aſſez de frais & de peines. Ses preuves ſont fondées, *premierement*, ſur les qualitez & proprietez exterieures, qui ſont communes à ces deux Sels; ſçavoir, la figure

Digitized by Google

figure des Cristaux, la couleur, le goût, la consistence, la facilité de se dissoudre dans l'eau, de fondre au feu, de se calciner à l'air & au feu, & de produire dans cet état, c'est-à-dire, étant calcinez, certains changemens aux liqueurs aqueuses & spiritueuses, &c. *Deuxiémement*, sur l'exacte parité & égalité des principes, dont ces deux Sels sont combinez, ce qui est prouvé par un grand nombre de faits & d'experiences : *troisiémement*, sur les effets que le nouveau Sel d'Espagne produit sur le corps humain, qui sont semblables à ceux du Sel de Glauber, où il suppose neanmoins que ce dernier soit bien fait & bien conditionné, pour pouvoir entrer en paralelle avec celui d'Espagne : & comme il est assuré que l'Artiste, quelques soins qu'il prenne à bien faire le Sel de Glauber, a encore beaucoup de peines à y réüssir d'une maniere, que l'un ou l'autre de ses ingrediens n'y domine le plus souvent, ce qui varie ses effets dans l'usage interne ; il propose à cette occasion *des moyens* qui peuvent servir de pierre de touche, pour connoître & distinguer le Sel de Glauber bien conditionné d'avec celui qui ne l'est pas. Finalement il regarde le Sel d'Espagne comme parfait dans son genre, & il apporte des raisons, qui l'engagent à le préferer

à

Digitized by Google

à celui de Glauber, pour l'usage de la Medecine ; ce que l'on verra dans la suite plus au long dans le Memoire de M. Boulduc, quand il sera imprimé dans les Memoires de l'Académie Royale des Sciences, qui a coutume d'en donner un volume tous les ans.

Rentrée des Académies.

Le Mardi 25. Avril l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres reprit ses séances par une assemblée publique, à laquelle M. l'Abbé Dantin, nommé à l'Evêché de Langres, Académicien honoraire, presida.

M. l'Abbé Anselme lût une Dissertation sur les lustrations des anciens. La crainte que les hommes ont toûjours eu d'offenser la Divinité, donna lieu à cette ceremonie, que l'on croyoit propre à les appaiser. Le sacrifice de la Vache rousse dont il est parlé dans les livres saints est le plus ancien exemple de lustration. Les Grecs & les Romains sur le modele de celle-ci, dont ils abuserent par superstition, en introduisirent cinq especes differentes ; selon les diverses matieres qui y étoient employées : l'eau, le feu, l'air, le sang des bêtes & le sang humain.

Les

Digitized by Google

Les ſçavantes recherches de l'Académicien ſur toutes ces luſtrations en particulier, répandent un grand jour ſur pluſieurs paſſages des Poëtes anciens, & des premiers Apologiſtes de la Religion Chrétienne, qui ont fait de frequentes alluſions à cette ceremonie. M. l'Abbé Anſelme conduit ſon examen Hiſtorique des luſtrations juſqu'aux temps où elles ont été abolies. Conſtantin & les Empereurs qui l'ont ſuivi en ont ſouvent proſcrit l'uſage, par des conſtitutions expreſſes; cependant le Canon du Concile de Conſtantinople *in trullo*, qui renouvelle la condamnation d'un abus aſſez ſemblable, ſuppoſe qu'elles ſubſiſtoient encore, du moins en quelques endroits, au ſeptiéme ſiecle.

L'Académicien conclut que dans quelque aveuglement que l'homme ſoit tombé, il a toûjours reconnu un être ſuprême, dont il a imploré le ſecours, & que quand il a crû l'avoir offenſé par quelque crime, il a cherché les moyens de l'appaiſer : heureux s'il eût ſçû mieux placer ſon culte, & s'il eût connu en quoi conſiſte la veritable pureté de cœur.

M. l'Abbé Gedoyn lût une Diſſertation Critique ſur un paſſage d'Homere, cité par Pauſanias dans un ſens tout contrair e

Digitized by Google

traire à celui que tous les interpretes lui donnent. Il a fait voir que Didyme, Eusthate & Mad^e Dacier s'étoient tous trompez à l'acception d'un mot Grec, sorte de mépriſe où les plus ſçavans tombent quelquefois, parce qu'il n'eſt pas poſſible d'acquerir une parfaite connoiſſance des Langues mortes. Ce paſſage d'Homere éclairci a conduit naturellement M. l'Abbé Gedoyn à établir un point d'Hiſtoire qui eſt communément ignoré, quoique Pauſanias en ait rapporté pluſieurs preuves. C'eſt qu'Ædipe n'a jamais eu d'enfans de Jocaſte. Comme l'opinion contraire a prévalu, l'Auteur de la Diſſertation recherche la cauſe de cette erreur. Il l'impute aux Poëtes Tragiques, & particulierement à Sophocle, qui pour rendre ſes deux Tragedies d'Ædipe plus touchantes, a abandonné l'ancienne tradition, & alteré la Fable en l'ajuſtant au Theatre. De là M. l'Abbé Gedoyn prend occaſion de montrer combien la pratique du Theatre s'accorde peu avec l'exactitude & la fidelité de l'Hiſtoire. Les anciens Tragiques, dit-il, n'ont cherché que le vrai-ſemblable, que le poſſible, & nullement le vrai. Ariſtote lui-même ne leur impoſoit pas des loix plus auſteres. Ces Poëtes, grands perſonnages, & non moins philoſophes que Poëtes,

Digitized by Google

Poëtes, n'avoient d'autre but que de purger l'homme de ſes paſſions par le moyen de la crainte & de la pitié dont ils ſçavoient le penetrer. Leur Theatre étoit une école de vertu, à la difference du nôtre, qui bien que châtié, eſt toûjours amolli par l'amour, dont nos Auteurs ſont l'ame de preſque toutes leurs pieces; marque certaine de la ſterilité de leur genie, comme de la molleſſe & de l'abâtardiſſement de nos mœurs. Mais les anciens Tragiques & les modernes ont cela de commun, qu'ils ne ſe ſont jamais propoſé de donner des leçons d'Hiſtoire. On peut dire même que le merite n'eſt point l'objet de l'Epopée. Qui croiroit ſur la foi de Virgile qu'Enée a jetté les premiers fondemens de l'Empire des Romains en Italie, pourroit ſe tromper, puiſqu'un des plus ſçavans hommes que la France ait porté, * croyoit avoir démontré le contraire. Mais ce que l'on refuſe à Virgile, on ne peut ſe défendre de l'accorder à Homere. Lui ſeul a ſçû allier la verité de l'Hiſtoire avec les fictions de la Poëſie; & c'eſt la prérogative de ſa grande antiquité. Lorſqu'il compoſoit ſes Poëmes, les faits Hiſtoriques qu'il rapporte étoient recens encore.

* Bochard dans une Lettre à M. de Segrais, imprimée avec la traduction de l'Eneïde.

Auſſi

Auſſi dans tous les ſiecles ſon témoignage a-t'il ſervi de preuve & de preuve déciſive. En effet d'Ædipe à Homere il n'y a pas trois cens ans, au lieu que d'Ædipe à Sophocle y ayant plus de huit cens ans, le Poëte a pû profiter de cet éloignement, & ſuppoſer tout ce qu'il vouloit. Il ne faut que cette réflexion pour faire ſentir combien l'autorité d'Homere doit l'emporter ſur celle de Sophocli.

Voilà un précis de la Diſſertation de cet Académicien. M. l'Evêque de Langres en la réſumant, remarqua que pour établir ce fait par le paſſage d'Homere, il n'étoit pas neceſſaire de ſuppoſer que ce paſſage d'Homere n'avoit pas été entendu, même par les Scholiaſtes de ſa nation, puiſqu'en traduiſant le mot ſur lequel on les accuſe de s'être trompé, comme l'ont expliqué Didyme, Euſtathe & Mad^e Dacier, le raiſonnement de Pauſanias ſubſiſte dans ſon entier, & cette remarque eſt d'autant plus importante que le terme Grec ne peut ſe prendre au ſens de M. l'Abbé Gedoyn ſans forcer un peu l'analogie de la Langue.

M. l'Abbé Banier lût enſuite une Diſſertation ſur les Pygmées. Il commença d'abord par réſumer toutes les circonſtances de cette Fable; il emprunta les traits,

Digitized by Google

traits, dont ce Tableau étoit composé, des Poëtes & des Historiens qui parlent tous des Pygmées sur le même ton. Ovide & Philostrate lui fournirent aussi des couleurs. Mais sans amuser trop long-temps la Compagnie par les idées badines qui naissent de cette Fable, M. l'Abbé Banier, pour entrer dans le fonds de sa matiere, divise sa Dissertation en deux parties. Dans la premiere il rapporte tout ce qui a été dit sur les Pygmées, par les anciens & par les modernes, & il remarque qu'excepté Strabon, tous les anciens avoient crû la Fable des Pygmées, à peu près telle qu'Homere l'avoit proposée dans le troisiéme Livre de l'Iliade. Pline, Solin, Philostrate, & ce qui est bien plus extraordinaire, Aristote lui-même, ont parlé sur ce sujet comme Homere, Hesiode, Ovide & Juvenal.

Dans la deuxiéme partie M. l'Abbé Banier après avoir insinué que le nombre des Auteurs n'est pas toûjours une preuve de la moitié d'un sentiment, & avoir prouvé par quelques exemples que les Grecs, à qui nous devons cette Fable, n'étoient pas fort instruits des Histoires étrangeres, qu'ils avoient souvent rapportées d'une maniere plus ingenieuse que veritable; il conclud que comme on avoit fait les Geans trop grands, on avoit aussi

Digitized by Google

auſſi fait les Pygmées trop petits : comme ſi la nature s'éloignoit avec tant d'excès de l'ordre qu'elle ſuit dans ſes productions. Sur ce principe il croit que comme les Patagons, qui ſont les plus grands hommes qu'on connoiſſe, n'ont que ſix à ſept pieds de hauteur ; ceux qui ſont les plus petits peuvent n'en avoir que trois à quatre. Et c'eſt effectivement la taille des Samoyedes, des Lapons, & de quelques autres habitans du Nort. Que s'il s'eſt trouvé quelquefois des hommes au-deſſous de cette taille, cela ne tire point à conſequence pour tout un peuple. Et Juvenal avance certainement une Hiperbole puerile, lorſque parlant des Pygmées, il dit :

Quorum tota cohors, pede non eſt altior uno.

M. l'Abbé Banier remarque enſuite, que ſuivant Homere & les autres anciens Auteurs, les Pygmées habitoient dans l'Etyopie, où les Gruës ſe retiroient pendant l'Hyver. Et comme ſuivant Herodote, Cteſias, & pluſieurs autres Auteurs, il y avoit dans cette partie de l'Afrique des peuples d'une très-petite taille, c'eſt-là qu'il faut placer la demeure des Pygmées. Parmi ces petits peuples il y en avoit que Ptolemée dans le deuxiéme

Livre

Digitized by Google

Livre de ſa Geographie, appellé Pechiniens, ce nom qui a tant de rapport avec celui ou de πυγμαῖοι, ou de πυγμὴ, ou de πυγὸν, d'où celui des Pygmées a tiré ſon origine, détermine M. l'Abbé Banier à croire que les Pygmées d'Homere ſont les Pechiniens de Ptolemée; & il donne, par differentes preuves, à ce ſentiment toute la vrai-ſemblance qu'on peut ſouhaiter dans ces ſortes de matieres.

Après avoir établi cette opinion, M. l'Abbé Banier explique les circonſtances de la Fable des Pygmées, de leur combat avec les Gruës, & du changement de leur Reine en Gruë, mais la brieveté de nos Extraits ne nous permet pas de le ſuivre dans ce détail. Nous obſerverons ſeulement qu'expliquant ce que Philoſtrate dit du combat des Pygmées avec Hercule, qu'ils ſurprirent endormi après la défaite d'Antée; il dit que ceux qui ne voudront pas croire que cette circonſtance ait rien d'Hiſtorique, pourront penſer que cet Auteur a voulu, dans le beau tableau qu'il fait ſur ce ſujet, nous apprendre qu'un Heros ne doit preſque jamais s'arrêter; que les ennemis qui paroiſſent les plus mépriſables, ſont quelquefois le plus à craindre, & que l'ombre des Lauriers eſt ſouvent funeſte à ceux qui s'y repoſent avec trop de confiance.

Digitized by Google

Enfin, examinons le passage d'Ezechiel, qui parle des Pygmées qui étoient sur les Tours de la Ville de Tyr, il combat le sentiment des Rabbins & des Commentateurs, qui trompez par le mot Hebreu *gomed*, qui veut dire *coudée*, avoient crû que le Prophete parloit de ces petits hommes qu'on a appellez Pygmées; il croit qu'on peut expliquer ce passage, en disant que les Tyriens avoient placé sur les Tours leurs Divinitez tutelaires qui étoient representées par des Idoles d'une coudée de hauteur, comme Herodote le dit positivement des Dieux Pataïques que Cambise trouva dans le Temple de Vulcain en Egypte. Mais comme c'est-là une conjecture nouvelle, M. l'Abbé Banier la soumet au jugement de l'Académie.

La séance fut terminée par une Dissertation de M. Freret sur la Bataille de Thymbrée. Cette bataille dans laquelle Cyrus vainquit Crœsus, & se mit en état de conquerir la Lydie est la plus ancienne de celles dont l'Histoire nous apprend le détail, & par là semble meriter beaucoup d'attention; c'est un monument de la plus ancienne Tactique. Xenophon qui l'a décrit avec soin avoit passé au lieu du combat 150. ans après qu'il s'étoit donné, & avoit servi dans l'armée Persane du jeune Cyrus. Quoiqu'il s'étende

assez

Digitized by Google

assez sur les circonstances de cette bataille, on y avoit fait peu d'attention jusqu'à present. M. Freret qui a crû que cela pouvoit venir de ce qu'elle n'étoit point entenduë, entreprit de l'éclaircir, & pour rendre ce qu'il avoit à dire plus sensible, il en avoit dessigné un plan qui étoit exposé dans la salle. Il seroit difficile de donner un abregé de sa Dissertation qui étoit extrêmement serrée. Voici ce que l'on en a retenu. Les deux armées, étant dans une plaine immense, ensorte que l'une & l'autre ayant ses aîles en l'air, l'armée de Cyrus plus foible de plus de la moitié ne pouvoit éviter d'être enveloppée par celle de Crœsus qui occupoit un front de quarante stades, ou de plus de 4000. pas Geometriques sur 30. hommes de hauteur aux aîles, & sur 100. hommes au corps de bataille. Cyrus forma avec les chariots de bagage un parc ou camp mobile en forme de quarré-long, à centre vuide, qui couvroit tout le derriere de son armée, & par là il empêcha qu'elle pût être prise en queuë, quand même elle eut été enveloppée. Il appuya les deux extrêmitez de ses aîles à deux corps de chariots armez en guerre, qui formoient plusieurs lignes de chaque côté. Le plan de la bataille rendoit cette disposition de

Digitized by Google

l'armée de Cyrus très-sensible, ainsi que les évolutions par lesquelles Crœsus fit envelopper l'armée Persane par les deux aîles de son armée.

Ces retranchemens de chariots arrêterent les Lydiens, & les empêcherent de penetrer; & tandis qu'ils entreprenoient de les forcer, des troupes d'élite que Cyrus avoit cachées derriere le retranchement, s'étant avancées, tomberent sur les Lydiens, les prirent en flanc, les enfoncerent, les rompirent, & les obligerent de se renverser sur le reste de leur armée qu'ils mirent en desordre; ensorte que la premiere ligne des Persans qui les attaquoient de front, profitant de ce desordre eurent peu de peine à les enfoncer. A l'une des aîles Cyrus avoit placé des Chameaux, dont l'odeur seule & la figure mirent en déroute la Cavalerie Lydiene. Les Chevaux qui ne sont point accoutumez avec les Chameaux n'en peuvent supporter même la vûë. M. Freret termina sa Dissertation en montrant que ces retranchemens de chariots avoient été employez plusieurs fois avec succès, & entre autres par le Duc de Parme, lorsqu'il entra en France pendant la Ligue, & par le Duc de Lorraine lorsqu'il entreprit de jetter du secours dans Brisak, assiegé par le Duc de Weimars. A la

Digitized by Google

la bataille de Pharsale Cœsar avoit imité la disposition de Cyrus, au moins dans une partie, & ce fut ce qu'il en avoit imité qui lui fit remporter la victoire, ainsi qu'il le remarque dans ses Commentaires. M. Freret qui se contenta d'indiquer ces trois exemples, observa en finissant qu'ils formoient l'éloge de la disposition de Cyrus à Thimbrée, rien ne pouvant être plus glorieux à ce Prince que d'avoir servi de modele à d'aussi grands Generaux que Cœsar & le Duc de Parme.

L'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, après la quinzaine de Pâques, se tint le Mercredi 26. de l'autre mois. Le Maréchal de Talard y presida, & répondit aux cinq Dissertations qui furent lûes; sçavoir, par le Chevalier de Louville, qui dans un Discours Physique & Mathematique sur la Lune, expliqua plusieurs nouveaux Phenomenes qu'il a observez sur cette planette.

Par M. Petit, Anatomiste, sur une maladie appellée le Dragoneau.

Par M. Lemeri, sur la Description d'un Enfant monstrueux, où il examine la question si les Monstres sont produits par quelque accident ou dérangement de quelque partie du *fœtus*, ou s'ils sont monstrueux de leur nature.

Digitized by Google

Par M. Dufay sur le sel de Chaux, & par M. Petit le Medecin, qui raporta plusieurs experiences sur les vaisseaux capillaires.

Le premier de ces Phenomenes, dit le Chevalier de Louville, est de sçavoir pourquoi quand la Lune nous cache dans sa route quelque étoille fixe, ou quelque Planette, ces astres ne sont pas d'abord éclipsez, mais ils paroissent pendant une ou deux minutes sur le disque de la Lune, comme s'ils étoient entre la Lune & la Terre, cependant il est très-seur qu'il n'y a aucune Planette, ni étoille fixe qui puisse passer entre la Terre & la Lune, n'y ayant aucun astre qui soit si proche de la Terre que la Lune; or M. de Louville explique cela par une supposition qu'il fait qu'il y a dans le Globe de la Lune une quantité d'eau suffisante pour couvrir au moins la moitié du Globe de la Lune, & par la figure que les plus habiles Philosophes, & entre autres, Descartes, ont été obligez de supposer à la Lune, qui est qu'elle est composée de deux moitiez, ou de deux Hemispheres, dont le plus éloigné de la Terre, que nous ne voyons jamais, est d'une figure semblable à la moitié d'un œuf, coupé par un plan perpendiculaire à son grand axe, l'autre qui est tourné

Digitized by Google

du côté de la Terre ; & que nous voyons toûjours, eſt parfaitement Spherique, ou de la figure d'une demie boulle, il s'enſuit que s'il y a de l'eau ſur le Globe de la Lune, que toute cette eau doit refluer du côté qui regarde la terre, & faire comme une eſpece d'enveloppe à la Lune, qui ſera fluide & tranſparente, & comme c'eſt la nature des fluides de ſe mettre de niveau, c'eſt-à-dire, de ſe tenir à égale diſtance du centre des graves, (car l'on ſçait que la ſurface de la Mer n'eſt pas platte, comme on le croyoit autrefois, mais Spherique) il eſt de neceſſité que ce fluide faſſe autour de la Lune une eſpece d'enveloppe Spherique, qui ſera d'un plus grand diametre que la partie terreſtre ou ſolide qui ſert de baſe à cette partie fluide.

Ainſi il diſtingue dans la Lune deux parties, dont l'exterieure eſt fluide & tranſparente, l'autre qui eſt l'interieure qu'il appelle le noyau de la Lune eſt ſolide & opaque ; or lorſqu'une étoille ou une Planette vient à ſe cacher derriere la Lune, elle commence par traverſer le bord de la Lune que nous avons dit être tranſparent, & comme il lui faut une ou deux minutes pour traverſer ce bord, il s'enſuit qu'on doit voir cet aſtre qui eſt lumineux pendant cet intervale de

Digitized by Google

temps, non pas sur le disque de la Lune, mais au travers du bord transparent de ce disque, & c'est-là le premier Phenomene dont son systême donne l'explication.

Il refute ensuite une objection qui naît naturellement contre son systême, qui est celle qui suit.

Lorsqu'on est dans un vaisseau ou dans une chaloupe en pleine Mer, on ne voit pas le fond de la Mer, & si la Lune est couverte d'eau, il faut que ce que nous voyons dans la Lune, que nous prenons pour des taches, soit le fond des Mers qu'il suppose être dans la Lune, d'où peut donc venir cette difference ?

Voici en peu de mots sa réponse : il examine d'où vient que l'on ne voit pas le fond de la Mer lorsqu'on est dans un vaisseau, & il dit que tous ceux qui ne sont pas fort versez dans l'Optique, croyent que ce qui empêche de voir le fond de la Mer, vient de ce que la Lumiere a une trop grande profondeur d'eau à traverser pour parvenir jusqu'à ce fond, & à retraverser une seconde fois en réflechissant de dessus les Rochers qui s'y rencontrent pour parvenir jusqu'à l'œil de celui qui est dans le vaisseau ; mais ceux qui sont versez dans l'Optique, sçavent que ce n'est pas-là la raison qui em-

Digitized by Google

empêche cet obſervateur de voir les Rochers qui peuvent être au fond de la Mer, puiſque la Lumiere ne ſouffre aucune réflexion ni aucune refraction, tant qu'elle traverſe un milieu homogene ou d'égale denſité, & pour le prouver il rapporte cette experience qui eſt aſſez connuë, & qui eſt rapportée dans pluſieurs Auteurs qui traitent de la maniere dont les plongeurs peſchent les perles. Cette experience eſt telle, ſi l'on jette ſur la ſurface de la Mer dans un temps calme une quantité un peu conſiderable d'huile, & qu'on regarde au travers de cette huile; on voit le fond de la Mer, comme ſi on y avoit fait un trou, quelque profondeur d'eau qu'il y ait dans cet endroit. Ce n'eſt donc pas l'épaiſſeur de l'eau qui nous empêche de voir le fond de la mer, mais la trop grande quantité de rayons lumineux qui réflechiſſent de deſſus la ſurface de l'eau anterieure à l'objet qui eſt au fond de la Mer. Mais ſi l'obſervateur pouvoit s'éloigner de la ſurface de l'eau en s'élevant fort haut au-deſſus de la Mer, la denſité des rayons réflechis par cette ſurface d'eau, iroit toûjours en diminuant à meſure que l'œil de l'obſervateur s'éloigneroit, & enfin ſi cet obſervateur étoit tranſporté dans la Lune, la diſtance de ſon œil à la

Digitized by Google

ſurface de la Mer, & à ſon fond deviendroient preſque égales, & alors il verroit le fond de la Mer préferablement à ſa ſurface ; car les objets ſolides, & ſurtout ceux qui ſont blanchâtres, comme ſont les Rochers qui ſont en fort grande quantité au fond de la Mer, réflechiſſent une plus grande quantité de rayons de lumiere, que ne fait la ſurface de l'eau qui eſt tranſparente, & qui en laiſſe paſſer beaucoup plus qu'elle n'en réflechit, ainſi ces Rochers ſe feront appercevoir préferablement à l'eau. Il explique enſuite un ſecond Phenomene qui eſt la lenteur avec laquelle les étoiles paroiſſent traverſer ce bord tranſparent de la Lune, mais il faudroit une figure pour faire entendre ſon explication.

Un troiſiéme Phenomene qui s'explique encore fort naturellement par la même hypotheſe, eſt la maniere dont il explique ce que c'eſt que certains points fort brillans que l'on voit ſur le diſque de la Lune, il prétend que ce ſont des pointes de Montagnes, ou de Rochers ſi élevées qu'elles débordent hors de la ſuperficie des Mers qui ſont dans la Lune, qui ſont des eſpeces d'Iſles, comme celles qui ſont dans nos Mers.

Un quatriéme Phenomene dont il donne encore l'explication par ſon même princi-

Digitized by Google

principe, est de sçavoir pourquoi la Lune paroît ronde comme le Soleil quand elle est pleine, vû que sa superficie est toute pleine de Montagnes & d'inégalitez; or ces inégalitez devroient paroître à sa circonference comme ailleurs, comme elles paroissent en effet lorsque la Lune passe devant le disque du Soleil dans les éclipses de Soleil, au lieu que quand on contemple la Lune dans le temps qu'elle est pleine, elle paroît toute ronde, ce qui vient de ce qu'elle est couverte d'un fluide, dont la nature est de se placer de niveau, c'est-à-dire, spheriquement ou à égale distance du centre des graves.

Enfin un cinquiéme Phenomene, dont l'explication suit encore du même principe, est pourquoi lorsque la Lune est encore en croissant fort délié, on distingue deux parties, dont l'une est fort claire, & d'une portion de cercle d'un assez grand diametre, & l'autre est obscure, & d'une portion de cercle d'un plus petit diametre, ce qui vient de ce que la circonference du cercle éclairé est la circonference des Mers de la Lune, & au contraire la circonference du cercle obscur n'est que celle de ce qu'il appelle le noyau, ou la partie opaque de la Lune.

Digitized by Google

M. Petit, Chirurgien Juré de Paris, fit la lecture du 2e Memoire sur la maladie, appellée *Dragoneau*, le dessein de M. Petit est de ramener au naturel ce que plusieurs anciens ont écrit de merveilleux sur ce mal.

Paul Eginetta, & Ecius en ont fait une peinture effrayante, c'est selon eux un animal vivant, rongeant, qui s'empare des bras, des jambes, des cuisses, & des autres parties charnuës du corps humain, & qui y vit à discretion comme dans un pays conquis. Sur cette idée ces Auteurs lui donnent le nom de Dragoneau, nom conforme à la description qu'ils en font, & capable d'inspirer de la terreur. Ensuite ils enseignent les differentes ruses de guerre qu'on doit mettre en usage pour combattre & vaincre ce terrible ennemi.

Un Phisicien ne donne pas aisément dans le prodige : M. Petit ne pût assujettir son esprit à croire tout ce qu'il avoit lû sur cette matiere, la qualité d'anciens ne lui en impose point.

L'antiquité ne conserve pas son credit & son authorité sur la Chirurgie & l'Anatomie comme sur l'éloquence & la Poësie ; cependant par respect il ne fit d'abord que douter du fait, en attendant que l'experience lui fournit des preuves pour

Digitized by Google

pour le nier. Ce qui enfin arriva fort heureusement.

Quelques personnes prétendoient avoir vû sortir des vers par l'ouverture des saignées, M. Petit raisonnablement incredule voulut les voir, il les examina avec des yeux plus clair voyans, & reconnut que ce n'étoit que des filamens de sang épaissi & polipeux; cela lui fit soupçonner que le Dragoneau pourroit être de cette nature, ces soupçons se formerent en certitude bien-tôt après. Il fut appellé chez plusieurs malades en qui il reconnut tous les signes du Dragoneau. Les uns moururent, les autres furent gueris, mais tous lui servirent également à l'éclaircir.

Il disſequa les morts, & fit toutes les observations necessaires sur les convalescens, & après les recherches les plus exactes, il vit clairement que ce mal n'est causé que par des concretions polipeuses dans le sang.

Cette découverte dissipe l'horreur qu'inspire la lecture des anciens Auteurs, & montre qu'on peut non-seulement guerir cette maladie, mais même la prévenir.

M. Petit nomme les personnes qui en ont été attaquées: il a pris cette précaution pour ses ennemis, elle étoit inutile pour le

le public qui connoît sa probité, il n'y a que des gens capables d'en imposer, qui puissent s'inscrire en faux contre des faits raportez par un aussi grand Chirurgien, & un aussi honnête homme.

M. Dufay lût un Memoire sur le Sel de Chaux, il expose les effets de la Chaux vive lorsque l'on jette de l'eau dessus, & rapporte les divers sentimens des Auteurs sur les causes de la fermentation qui se produit alors, les uns l'attribuant aux corpuscules ignés renfermez dans les pores de la Chaux, les autres à l'écartement subit de ses parties par l'eau qui les penetre avec violence. D'autres enfin ont jugé que cela pouvoit venir d'un sel contenu dans la Chaux, mais jusques à present on n'a pas pû parvenir à tirer ce Sel de Chaux par aucunes des voyes dont on se sert en pareil cas, c'est à l'extraction de ce Sel que M. Dufay borne ses recherches dans ce Memoire, & il rapporte une façon de le tirer avec l'eau commune, mais mieux encore avec l'eau de pluye.

Sa methode consiste à calciner de nouveau la Chaux, & lorsqu'elle est rouge, à en éteindre les morceaux l'un après l'autre dans une grande quantité d'eau de pluye filtrée ; il verse ensuite la liqueur

Digitized by Google

queur surnageante par inclination, sans qu'elle cesse de boüillir, & l'ayant laissé reposer, il la filtre & la fait évaporer, il purifie de nouveau ce Sel, le dissolvant dans de nouvelle eau, & procedant comme la premiere fois.

Il rapporte une autre façon de le tirer avec une liqueur qu'il distille par la cornuë de la Chaux éteinte à l'air, & qui étant versée sur la même Chaux, ou de nouvelle, en tire une petite quantité de Sel à peu près semblable au premier. Enfin M. Dufay a remarqué que ce Sel n'est point sensiblement acide ni alkali, mais qu'il peut être mis au nombre des Sels salez. Son goût est très-sensible, & il se résout à la cave en liqueur par défaillance. M. Dufay se propose de faire de nouvelles experiences sur ce Sel, & finit en disant que l'unique dessein de son Memoire est de prouver qu'il existe réellement dans la Chaux vive un principe palpable, auquel on ne peut donner d'autre nom que celui de Sel.

Recueil d'Airs Nouveaux, serieux & à boire, à une, deux & trois voix, avec Symphonie. Dédié à Messieurs de l'Académie Royale des Beaux Arts, Sciences & des Belles-Lettres de Bourdeaux. *Composé par M. de la Serre, Maî-*

Pré-

Digitized by Google

tre de Musique. Se vend à Paris, ruë S. Honoré, chez l'Auteur, au Roi d'Espagne, près la Croix du Tiroir, & chez Boivin, à la Regle d'or 1724.

Il paroît depuis peu des Epîtres en vers sur le Poëme de la Grace de M. R****. Elles se vendent à Paris, chez la veuve Garnier, ruë Galande, & chez J. Chardon, ruë du Petit-Pont.

Jean-Antoine Pastel, natif de Riom, en Auvergne, Grand-Maître, & Principal du College Mazarin, Prêtre, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Grand-Vicaire de l'Evêque de Troye, mourut à Paris le 2. de ce mois, âgé de 54. ans.

Le 15. M. Robbe, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, & Professeur Royal en Theologie, fut élû Grand-Maître du College Mazarin, à la place de M. Pastel.

Le sieur le Crom, demeurant ruë Greneta, chez un Fourbisseur, à côté de la Trinité, donne avis au public qu'il distribuë les Specifiques suivans.

1 Des Goutes de Santé pour plusieurs indispositions, comme celles du cerveau, du cœur, de l'estomach, de la poitrine & des vis-

Digitized by Google

viſceres, des reins, de la veſſie, & de la matrice. Il y a des bouteilles de 2. livres 10. ſols, & de 5. livres.

2 Une teinture aperitive pour toutes les maladies de l'eſtomach, de la ratte, du foye & des reins, & pour toutes les maladies inveterées des deux ſexes. Les bouteilles ſont de 30. ſols & de 3. livres.

3. Une eſſence ſtomachale pour toutes les indiſpoſitions de l'eſtomach, pour purifier le ſang, pour les fiévres. Elle enleve les obſtructions, concilie le ſommeil aux perſonnes âgées, elle provoque les regles, & tuë les vers des enfans. Il y a des bouteilles de 25. ſols & de 10. ſols.

4 Une eau jaune pour toutes les maladies du cerveau, comme apoplexie, migraines, vapeurs, foibleſſe de memoire, pour faire uriner, & pour toutes les maladies qui proviennent de la matrice. Il y a des bouteilles de 30. ſols & de 3. livres.

5 Le ſel purgatif d'Angleterre, qui eſt le plus doux des purgatifs pour grand nombre de maladies. Le prix eſt de quatre livres l'once. On en fait trois de ſes ordonnances. Comme on s'eſt plaint qu'il ne purgeoit pas aſſez, & qu'il ne pouvoit pas ſe garder ſeichement, on a remedié à ces inconveniens.

6 Une poudre purgative ſtomachale ſpecifique pour découper & évacuer les glaires de l'eſtomach, d'où naiſſent les grands maux de cœur, les peſanteurs d'eſtomach, les vents, les gonflemens, les aſthmes, & d'autres maladies. La priſe eſt de 25. ſols.

7 Une poudre febrifuge pour toutes les fiévres tierces, double tierces, quartes, &c. La priſe eſt de 15. ſols.

8 Le vrai baume de Jeruſalem aſſez connu pour

Digitized by Google

pour un remede prompt & souverain, pour grand nombre de maladies internes & externes, comme la phtisie, pulmonie, les abscès internes, l'asthme, mois supprimez, pertes de sang, coliques, épilepsie ou mal caduc, migraines, douleurs des dents, &c. il guerit toutes playes & blessures de fer ou de feu, les fistules nouvelles & inveterées, & ôte toutes les cicatrices, même celles de la petite verole, feu volage, dartres, ulceres, cancers, & toutes morsures d'animal enragé. Pour meurtrissures, contusions, apostumes, fluxions, enflures & loupes, les panaris, & les éresipeles. Ote la surdité, guerit la sciatique, & arrête promptement les douleurs de la goutte, quelques violentes qu'elles soient. Les vertus de ce baume sont confirmées par une infinité d'experiences qui ne se sont jamais démenties, sur-tout lorsqu'il a été bien preparé, & qu'on a fait un bon choix des drogues qui entrent dans sa composition. L'once est de 40. sols.

Les vertus de ces remedes sont détaillées plus au long dans les Memoires qu'on distribuë.

On donne avis au public que le veritable suc de reglisse & de guimauve blanc, qui guerit le rhume, fortifie la poitrine, détache & fait cracher la pituite; se vend avec l'approbation de M. le Premier Medecin du Roi, chez Madlle la veuve Desmoulins, ruë d'Anjou, à la deuxiéme porte-cochere, à gauche, en entrant par la ruë Dauphine, à Paris.

SPEC-

Digitized by Google

SPECTACLES.

LEs Comediens Italiens firent l'ouverture de leur Theatre le 24. Avril par la Comedie d'*Esope*, piece en cinq Actes de l'ancien Theatre Italien, *par M. le Noble*, l'indisposition de quelques Acteurs, a donné lieu à la representation de cette Piece. Les sieurs Lelio, Thomassin, & la D^lle^ Silvia, qui sont de ce nombre, n'y ont pas joüé.

Ces Comediens ont changé la derniere devise qu'ils avoient mise au mois d'Avril 1721. sur la toile qui ferme le Theatre. *Qui quærit alia his, &c.* & ont mis à la place, *sublato jure nocendi.* Les ornemens peints sur cette toile sont les mêmes, & tels que nous les avons décrits dans nôtre Journal de Juillet 1721. C'est au public à decider laquelle des deux devises est la plus convenable.

Les mêmes Comediens ont donné le 11. de ce mois une Piece de l'ancien Theatre Italien, en trois Actes, qui a pour titre les deux Arlequins, *par M. le Noble*, representée pour la premiere fois, à l'Hôtel de Bourgogne en 1691. Elle a été parfaitement bien representée, la

Digitized by Google

la Dlle Flaminia a fait beaucoup de plaisir, & a joüé le rôle de Colombine avec beaucoup de feu & d'entendement. Le sieur Dominique qui represente Arlequin, l'aîné, n'a pas peu contribué à faire goûter cette piece. En 1691. Gherardy joüoit ce rôle, dans lequel il y a des Stances imitées du Cid, pour se plaindre des rigueurs de Colombine, sa Maîtresse. Il contrefaisoit le sieur Baron, dont le merite est connu de tout le monde, & qui quitta le Theatre cette même année. On prétend que sa retraite fit grossir extrêmement la recette des Comediens Italiens. Il étoit tellement aimé que le public, qui ne joüissoit plus du plaisir de le voir en original sur le Theatre François, couroit en foule en admirer la copie au Theatre Italien, lorsqu'on étoit averti qu'Arlequin devoit l'imiter dans quelqu'un de ces rôles; le sieur Dominique qui remplit aujourd'hui la place de Gherardy imite très bien le sieur Baron.

On a mis depuis peu sur la porte de l'Hôtel de Bourgogne, de la ruë Monconseil, les Armes du Roi, & au-dessous, cette inscription, en lettres d'or sur un marbre noir.

Hôtel des Comediens Italiens, ordinaires du Roi, entretenus par Sa Majesté, rétablis à Paris en l'année 1716.

L'A-

Digitized by Google

L'Académie Royale de Musique va remettre au Theatre le Balet *de l'Europe Galante*, dont les paroles sont de M. de la Motte, & la Musique de M. Campra. On a cessé les representations d'*Amadis de Grece*, pour donner *Thetis & Pelée*.

Les Comediens François preparent une petite Piece nouvelle, intitulée *les Eaux de Paci*.

On écrit de Madrid qu'on representa sur le Theatre du Palais du Buen-Retiro, en presence du Roi, de la Reine, & de toute la Cour une Comedie Espagnole, intitulée, *l'Amour rend tout sensible*.

LA FILLE INQUIETE, ou le besoin d'aimer, Comedie pour le Theatre Italien. *A Paris, chez François Flahaut, Quay des Augustins* 1724. in 12. de 136. pages.

Cette Piece a été representée l'Hyver dernier. Elle est du sieur Autreau, dont nous en avons eu quatre ou cinq que le public a reçûës avec applaudissement. Celle-ci n'a pas été si heureuse, elle n'a été joüée qu'une fois, quoique ceux qui en jugent sans interest conviennent qu'elle meritoit un meilleur sort. Le Lecteur en jugera par l'Extrait que nous en allons faire,

Digitized by Google

faire, & encore mieux par la lecture de l'ouvrage, que les connoisseurs ont trouvé assez bon.

ACTEURS.

Pantalon, gros Commerçant.
Silvia, fille de Pantalon.
Lisette, suivante de Silvia.
Le Docteur, Medecin.
Octave, que l'on ne connoît qu'à la fin pour ce qu'il est.
Lelio, Maître de Philosophie.
Arlequin, valet de Pantalon.
Violette, Cuisiniere de Pantalon.
Trivelin, éleve du Medecin.
Venus, actrice d'un Opera Comique.

La Scene est dans une Maison de campagne de Pantalon.

Pour donner plus d'intelligence de la Piece ; voici en forme d'argument ce qui est exposé dans la troisiéme Scene du premier Acte.

Le Docteur a un fils qui s'appelle Octave. Cet Octave étant devenu amoureux de Silvia, fille de Pantalon l'avoit fait demander autrefois en mariage à Pantalon par le Docteur, son pere. Pantalon s'excusa sur la trop grande jeunesse de sa fille,

Digitized by Google

fille, & remit ce mariage à un autre temps. Octave tres mortifié de ce délai s'en alla à Veniſe attendre un temps plus favorable. Une maladie qui ſurvint à Pantalon, & qui l'obligea d'avoir recours au Docteur, ſon Medecin, donna de nouvelles eſperances au pere, en faveur de ſon fils Octave qu'il aimoit tendrement. Il remit ſur le tapis le mariage differé. Le beſoin obligea Pantalon à feindre d'y conſentir, le contrat fut dreſſé, on en remit la ſignature à la parfaite gueriſon; mais le peril étant paſſé, Pantalon dit au Docteur, qu'étant veuf, âgé & infirme, il avoit beſoin de ſa fille.

Voilà ce qui s'eſt paſſé avant le jour de l'action Theatrale. Octave qu'on croit marié à Veniſe eſt encore garçon, il eſt revenu auprès de Silvia pour faire un dernier effort auprès d'elle, & auprès de Pantalon, ſon pere. On ſuppoſe que ni le pere, ni la fille ne l'ont jamais vû, & c'eſt ce qui lui donne lieu de ſe déguiſer en Maître de Philoſophie. Il eſt vrai que Silvia l'a vû depuis quelques jours; mais ſeulement en paſſant, & ſans ſçavoir qu'il eſt ce même Octave qui l'a autrefois fait demander à ſon pere. Cette vûë ſert à faire naître l'inquiétude ou le beſoin d'aimer, qui eſt l'objet de la Comedie. Le faux Maître de Philoſophie

joüe

Digitized by Google

joüe ſi bien ſon perſonnage qu'il arrive heureuſement au but qu'il s'eſt propoſé.

Cet argument pourroit ſuffire, & tenir lieu d'Extrait ; mais comme il s'agit de ſçavoir ſi le Parterre, qui ſe trompe quelquefois, a bien ou mal jugé, nous mettrons ici quelques traits du premier Acte, qui n'a guere mieux été reçû que les autres, quoiqu'il paroiſſe très-joli, & même très-intereſſant à la lecture.

ACTE I.

SCENE I.

Pantalon, Liſette.

Cette Scene eſt purement d'expoſition, Pantalon attend le Docteur Lanternon, qui doit le guerir de ſes vapeurs. Il craint qu'il ne ſoit encore fâché contre lui du refus qu'il lui fit autrefois de ſa fille Silvia pour ſon fils Octave. Liſette lui laiſſe penſer que cela pourroit bien être ; mais elle lui apprend que Trivelin, Eleve du Docteur, doit venir inceſſamment pour voir en quel état il eſt, & amener avec lui le Maître de Philoſophie qu'il a demandé pour ſa fille. Elle lui reproche le peu d'empreſſement qu'il a à marier Silvia. *Perſonne ne me la demande*, répond Pantalon, *& le moyen*, dit

Digitized by Google

dit Liſette, *le moyen qu'on vous la demande ? ſçait-on ſeulement que vous avez une fille ? vous la tenez toûjours auſſi reſſerrée que vôtre argent. Ma foi, vous ne voulez vous défaire ni de l'un ni de l'autre.*

L'Auteur a pris ſoin d'annoncer dans cette premiere Scene la fête du premier Acte. C'eſt une nôce de Village ; on a choiſi le ſalon de Pantalon pour y danſer, & Pantalon a permis à ſa fille de s'y trouver pour diſſiper ſa mélancolie.

SCENE II.

Liſette ſeule.

Liſette après avoir réflechi ſur le peu de croyance qu'elle doit donner aux promeſſes que Pantalon lui a faites de l'épouſer un jour ; promeſſes dont l'amour de Trivelin la conſole, paſſe à la ſituation de Silvia ſa chere Maîtreſſe, qui eſt inquiete, ſans ſçavoir pourquoi. Voici comment elle s'explique *Je veux me vanger des mauvaiſes fineſſes du vieillard, auſſi bien la melancolie de ſa fille me fait pitié. Elle en diſſimule la cauſe, car pourroit-elle l'ignorer ? une fille qui eſt tantôt parvenuë à l'âge de vingt ans, ſans avoir entamé la moindre amourette, ne ſçait-elle pas ce qui lui manque, & d'où*

Digitized by Google

naît son chagrin ? si elle l'ignore, il faut l'en instruire ; développons-lui le besoin d'aimer qu'elle porte au fond de l'ame, & la forçons de demander un époux à son pere. On ne peut gueres exposer avec plus d'esprit le caractere qu'on va traiter. Passons à la troisiéme Scene.

Dans cette Scene Lisette fait l'exposition de la Piéce, telle que nous venons de la faire dans l'argument. Trivelin de son côté apprend à Lisette qu'il amene avec lui un Maître de Philosophie que Pantalon a demandé au Docteur pour sa fille : il lui dit qu'il l'a laissé dans l'Hôtellerie voisine, jasant avec quelques Danseuses d'Opera Comique qui y logent. On voit bien que par là l'Auteur a prétendu annoncer la fête du second Acte, dont le prétendu Philosophe sera l'ordonnateur secret. Cet emploi a paru ne s'accorder pas trop bien avec un homme qui se donne pour Philosophe ; mais ce petit défaut n'a pas dû porter coup à tout un Acte où l'on a trouvé d'ailleurs des choses excellentes.

SCENE IV.

Arlequin, Lisette, Trivelin.

Arlequin est si occupé de Violette qu'il n'apperçoit, ni entend Lisette. Cette derniere

Digitized by Google

derniere lui dit de l'attendre là, parce qu'elle a à lui parler : elle sort avec Trivelin.

SCENE V.

Arlequin seul.

Arlequin s'entretient tendrement de sa chere Violette. Il dit que les differentes commissions dont elle l'a chargé, loin de le fatiguer, n'ont servi qu'à le rendre plus leger, & plus dispos à courir sur nouveaux frais pour lui faire plaisir. Il parle de certaines tablettes de Chocolat dont il doit être question dans une des Scenes suivantes. Peut-être que ce Chocolat a paru ne pas convenir à Arlequin, dont le caractere gourmand se borne à des macarrons ou à du fromage de Milan; ne voit-là-t'il pas encore un beau sujet de querelle contre un Auteur?

SCENE VI.

Lisette, Arlequin.

Cette Scene est du nombre de celles qui ne semblent faites que pour donner du jeu à Arlequin; Lisette lui donne une commission assez simple pour ne lui pas charger la memoire; mais cette memoire déja occupée d'une premiere com-

Digitized by Google

miſſion de Violette fait un broüillamini dans ſa petite cervelle, qui donne lieu à ce qu'on appelle *Lazzis*, ornement très-neceſſaire au Theatre Italien, & ſurtout au perſonnage de Balourd, qui eſt le plus convenable à Arlequin.

SCENE VII.

Silvia, Liſette.

C'eſt ici que le caractere que l'Auteur traite commence à ſe développer. Auſſi à peine Liſette voit-elle approcher Silvia, qu'elle dit, *Ah! voici nôtre mélancolique, nous allons changer de notte & paſſer du comique au ſerieux.* Pour bien faire ſentir toute la fineſſe de cette Scene, nous avons crû qu'il ſeroit à propos de la traiter dramatiquement, en mettant une partie du Dialogue tel qu'il a été joüé.

Silvia.

Liſette?

Liſette.

Que vous plaît-il, Mademoiſelle?

Silvia.

Fais-moi donner un fauteüil.

Liſette.

Digitized by Google

Liſette.

Etes-vous déja laſſe ? vous ſortez du lit : qu'avez-vous donc ?

Silvia.

Je ne ſçai.

Liſette.

N'eſt-ce point que vous vous trouvez mal ?

Silvia.

Oüi, j'ai mal à l'eſprit.

Liſette.

Qu'appellez-vous, s'il vous plaît, mal à l'eſprit ?

Silvia.

Belle demande ! de l'inquiétude, de l'ennui, de la langueur. Que ſçais-je ? du je ne ſçais quoi que je ne connois pas, &c.

Dans toute cette Scene Silvia fait connoître qu'elle ne connoît pas ſa maladie ; Liſette lui répond qu'elle la connoît mieux qu'elle même. Reprenons le Dialogue.

Silvia.

Tu la connois ! comment cela ſe peut-il ? je l'ignore moi-même.

Digitized by Google

Liſette.

Voilà le malheur, car ſi vous la connoiſſiez, j'en ſçaurois bien le remede, moi; mais je n'oſe vous la découvrir.

Silvia.

Ah! tu me ferois plaiſir de me l'apprendre, je te le permets de tout mon cœur.

Liſette.

Vous vous fâcheriez, j'en ſuis sûre.

Silvia.

Non, je te le jure, parle librement.

Liſette.

Vôtre maladie eſt..... de l'amour, j'ai lâché le mot.

Silvia.

De l'amour! eh où l'aurai-je pris? je ne vois perſonne.

Liſette.

Vous ne l'avez peut-être pris nulle part, & ſi vous en avez; à vôtre âge, ce mal là vient ſouvent tout ſeul.

Silvia.

Tu ne ſçais ce que tu dis, mon enfant:

Digitized by Google

sant : peut-on avoir de l'amour dans le cœur, que quelque objet ne l'y ait fait naître ?

Liſette.

Oh ! fort bien, ne vous y trompez pas. Tenez, Mademoiſelle, l'amour vient comme les dents que l'on apporte au monde, ſans qu'elles paroiſſent d'abord, parce que la nature les a cachées au fond des gencives, comme elle a mis l'amour au fond du cœur *incognito*. Quand vos dents ont voulu ſe montrer, elles vous ont cauſé de la douleur, n'eſt-ce pas ?

Silvia.

Sans doute, eh bien !

Liſette.

Eh bien ! vous voilà arrivée au temps où l'on ſent dans le cœur de l'inflammation, des élans, des picotemens ; tout cela ſignifie que l'amour veut percer.

On peut juger par cette maniere de Dialoguer que l'Auteur eſt un bon Maître, & que ſa Piece a dû avoir un meilleur ſort ; mais toute la bonté de cet Acte ne conſiſte pas dans la ſeule forme, le fond a encore plus de merite, & tout ce qui va ſe paſſer entre Arlequin & Violette a dû paroître très-intereſſant à des ſpectateurs équitables.

Digitized by Google

Lisette fait avoüer insensiblement à Silvia, qu'elle a vû quelqu'un, qui pourroit avoir part à sa mélancolie. Ce quelqu'un se trouvera le Maître de Philosophie, & ce Maître de Philosophie se trouvera ce même Octave qui l'a autrefois demandée en mariage; tout cela ne promet-il pas une jolie intrigue?

SCENE VIII.

Silvia, Arlequin, Lisette.

Cette Scene ne sert qu'à en preparer une qui a paru très-interessante. Arlequin toûjours occupé de sa Violette, fait des réponses si extravagantes à Lisette, que Silvia le croit yvre, & le condamne à ne boire de vin de huit jours. Arlequin est d'abord affligé de la Sentence qu'on vient de lui prononcer; mais il reprend bientôt toute sa joye; il sort en dansant, & en disant: *pour nous consoler, allons porter nôtre commission à Violette.*

SCENE IX.

Silvia, Lisette.

Lisette fait des reproches à Silvia de la trop grande rigueur, avec laquelle elle vient de traiter Arlequin, & lui fait cependant remarquer que l'amour seul l'en

Digitized by Google

a consolé sur le champ. Silvia ne peut comprendre que l'amour produise des effets si admirables. Lisette la fait cacher pour observer Arlequin & Violette.

SCENE X.

Arlequin, Violette, Lisette, Silvia cachée.

La Scene est des plus tendres entre Arlequin & Violette, peut-être y a-t'il trop de délicatesse dans les sentimens d'Arlequin; mais ce défaut, si c'en est un, n'empêche pas que les spectateurs n'y doivent avoir beaucoup de plaisir. Silvia qui les observe, sans se faire voir, en est si touchée, qu'elle veut pousser l'épreuve plus loin.

SCENE XI. ET XII.

Silvia & Lisette.

Silvia se propose d'éprouver jusqu'où l'amour d'Arlequin pour Violette peut aller. Elle va prendre pour prétexte une tabatiere d'argent qu'elle avoit donnée à Violette, & dont Violette a fait present à Arlequin dans la Scene precedente pour acheter du vin; Arlequin n'a pourtant accepté cette tabatiere, que pour la baiser amoureusement, disant que cela lui vaudroit du vin de Champagne. Il n'en

Digitized by Google

eſt pas de même de certaines tablettes de Chocolat, dont nous avons déja parlé ; Arlequin s'en eſt regalé avec Violette, à qui Silvia les avoit remiſes entre les mains ; cela ſert de ſecond prétexte pour éprouver l'amour d'Arlequin, comme nous l'allons voir.

Silvia demande à Violette la tabatiere d'argent qu'elle lui a donnée, & lui en offre une autre, diſant qu'elle avoit oublié que la premiere n'étoit pas à elle, & qu'on n'avoit fait que la lui prêter. Violette toute troublée lui répond qu'elle craint de l'avoir égarée. Arlequin tâche de s'approcher de Violette pour lui rendre la tabatiere en queſtion ; mais Liſette a la malice de lui barrer toûjours le chemin. Arlequin deſeſperant de pouvoir rendre la tabatiere à Violette, ſe met à rire de toute ſa force, & répond à Silvia qui lui demande dequoi il rit : *je ris de ce que Violette ne ſe ſouvient pas non plus que moi que quand je partis hier pour aller à Paris, elle me la donna pour faire raccommoder la charniere. La voilà, voyez la belle memoire de fille, continuë Silvia ! fiez-vous-y. Mais, Mademoiſelle*, dit Arlequin pour excuſer Violette, vous aviez *bien oublié vous-même qu'on vous l'avoit prêtée. Mademoiſelle*, ajoûte Liſette, ſurpriſe de ce trait d'eſprit.

Digitized by Google

d'esprit. *Arlequin vous donne vôtre reste.* Après cette premiere épreuve Silvia passe à celle des tablettes de Chocolat qu'elle demande à Violette. Par malheur elles sont déja avalées; Violette ne sçait comment se tirer d'affaire; elle dit seulement que les tablettes sont égarées; Silvia feint une grande colere, & menace Violette d'avertir son pere du peu de soin qu'elle a de servir sa Maîtresse. C'est alors qu'Arlequin se declare seul coupable; il dit qu'ayant trouvé ces maudites tablettes de Chocolat, il les a jettées dans une Caffetiere, & les a bûës pour se dédommager du vin dont on l'a privé. Toute cette Scene est traitée avec un art infini, que nous ne sçaurions faire sentir à moins de la donner toute entiere avec tout l'assaisonnement que M. Autreau y a mis. Nous abregerons cet Extrait qui nous meneroit trop loin, & nous ne dirons plus qu'en gros ce qui se passe dans le reste de la Piece.

Ce premier Acte finit par la nôce de Village, qui vient en même temps qu'Octave déguisé en Maître de Philosophie.

Dans le second Acte Silvia paroît assez contente du Maître de Philosophie; elle lui trouve beaucoup de ressemblance avec le Cavalier qu'elle a dit avoir déja vû dans le premier Acte. Pantalon vient le

Digitized by Google

lui presenter ; mais il veut être present à la leçon. Lisette fait tout ce qu'elle peut pour se débarrasser d'un pere importun, sa défiance le fait rester assez long-temps, il se retire enfin ; mais c'est pour revenir ; ce retour imprévû fait changer de langage au feint Maître de Philosophie ; Silvia qui ne s'est apperçûë que son tendre Précepteur n'a changé de morale, que parce qu'il a vû que Pantalon l'écoutoit, lui sçait mauvais gré de tout ce qu'il dit contre l'amour, & cesse de le croire amant ; mais Lisette la désabuse en lui apprenant qu'il n'a changé de ton, que parce que Pantalon l'écoutoit. Cet Acte finit par une fête, dont nous avons parlé au premier Acte, & que le Philosophe a ordonnée. C'est un Opera Comique qui represente trois genres d'Amans : Cyrus & Mandane sont à la tête du premier genre ; Don Quichote & Dulcinée conduisent le second, & le troisiéme a pour Chefs Celadon & Astrée. Arlequin yvre est l'objet de la fête, c'est à lui que tous les honneurs sont déferez. Venus qui preside au Ballet, lui fait accroire qu'elle est sa chere Violette transformée en Venus, pour être plus digne de lui. Cette fête a paru un peu trop chargée, & n'a pas produit tout l'effet que l'Auteur s'en étoit promis ; cepen-

Digitized by Google

cependant l'idée en eſt aſſez ingenieuſe, & pourroit faire un Ballet d'Opera, paſſons au troiſiéme Acte.

Pantalon qui pendant la fête du ſecond Acte a obſervé le feint Philoſophe, commence à ſe douter que ce pourroit bien être un Amant déguiſé, & forme la réſolution d'avoir les yeux ſur lui & ſur ſa fille. Il le ſurprend aux genoux de Silvia, & veut le faire pendre. Il conſulte le Docteur ſur la maniere dont il doit ſe vanger de la ſupercherie qu'on vient de lui faire. Le Docteur qui ſçait bien tout ce qui en eſt, feint d'entrer dans ſa vangeance, il plaint ſon malheur, mais il en prend occaſion de lui reprocher le refus qu'il a fait de ſigner le contrat de mariage déja dreſſé, en faveur de ſon fils Octave. Pantalon lui répond que ces regrets ſont ſuperflus, puiſqu'Octave eſt marié à Veniſe. Le Docteur lui declare que ſon fils n'eſt pas marié, & qu'il ne tiendra qu'à lui de punir le Philoſophe en mariant ſa fille au fils de ſon ami, & & de ſon Medecin. Pantalon y conſent à tout hazard, n'étant pas bien perſuadé de la verité de ce que le Docteur lui dit, & ne veut, pour ainſi dire, que ſe mettre à couvert des reproches qu'il lui fait continuellement de lui avoir manqué de parole, ne voulant pas ſe broüiller tout-

à-fait

Digitized by Google

à-fait avec ſon Medecin, dont il a beſoin actuellement. Le Docteur va chercher le Philoſophe, ſous prétexte de lui laver la tête. Le feint Philoſophe inſtruit de tout, conſeille à Silvia d'épouſer Octave. Silvia ſurpriſe d'un conſeil ſi peu attendu, & picquée au vif ſigne le contrat pour s'en vanger. Pantalon & le Docteur en font autant, & le feint Philoſophe ſigne à ſon tour, en diſant qu'il n'a jamais rien ſigné avec tant de plaiſir, ce qui redouble la colere de Silvia; mais elle paſſe bien-tôt de la colere à la joye, quand elle apprend de la bouche du Docteur que le feint Philoſophe & ſon fils Octave ne ſont qu'une même perſonne. Pantalon voudroit ſe retracter; mais il n'en eſt plus temps, & il pardonne enfin au Docteur le ſtratagême innocent dont il s'eſt ſervi pour l'obliger à tenir ſa promeſſe.

Le divertiſſement de ce dernier Acte a paru très-joli. Il eſt compoſé des Suivans de Momus, ſous la forme des Comediens Italiens. Comme c'eſt un Amant Philoſophe qui le donne, on s'y ſert de termes d'école appliquez avec art. Nous avons crû qu'on ne ſeroit pas fâché d'en voir ici quelques couplets, dont on trouvera l'air à la page 916.

Le

Digitized by Google

Le Polichinel.

PEre qui ſous la ſerrure,
Tient ſa fille déja mûre,
A-t'il raiſon ? *diſtingo.*
Oüi, quand ſon ſoin aſſaiſonne,
Les plaiſirs qu'amour lui donne,
S'il a d'autre but, *nego*,
Le papa raiſonne
En *barroco.*

La Dame Ragonde.

Quand au fort de la jeuneſſe
Le beſoin d'aimer nous preſſe,
Peut-on s'en paſſer ? *nego.*
Vouloir vaincre la nature,
Eſt une chimere pure,
J'en conclus, aimons *ergo*,
Ce n'eſt pas conclure
En *barroco.*

La fauſſe Venus.

Tôt ou tard il faut qu'on aime,
Et la raiſon elle-même,
Dit quelquefois, *concedo*,
Mais quand la loi trop ſevere,

Veut

Digitized by Google

Veut qu'on y mêle un Notaire,
C'eſt un fâcheux *diſtingo*,
On n'aime plus guere
Qu'en *barroco*.

Liſette.

Prendre époux à barbe griſe,
Eſt-ce faire une ſottiſe?
Oüy, ma foi, ſans *diſtingo*.
Un vieillard qui n'a dans l'ame
Qu'un petit reſte de flamme,
Eſt-ce un vrai mari? *nego*,
Il ne nous fait femme
Qu'en *barroco*.

Silvia.

Hors l'Hymen, point de tendreſſe,
Elle offenſe la ſageſſe,
On le dit; mais *diſtingo*:
On peut juſqu'à certain âge,
Attendre le mariage,
Par delà vingt ans, *nego*,
Sans être un peu ſage
En *barroco*.

Digitized by Google

Arlequin au Parterre.

Chaque Piece qu'on vous donne,
Meſſieurs, nous la croyons bonne;
Mais avec un *diſtingo*,
Le premier jour vous plaît-elle?
Alors nous l'aſſurons telle:
Sans ce jugement, *nego*,
L'Auteur en appelle
En *barroco*.

Comme l'impreſſion d'une Piece mal reçûë eſt une eſpece d'appel, il y a tout lieu d'eſperer que celui-ci ne ſera pas en *barroco*.

NOUVELLES ETRANGERES.

Turquie.

Mr Dierling, Réſident de l'Empereur a repreſenté au Grand Viſir, que Sa Majeſté Imperiale s'étant engagée par differens traitez à ſecourir les Venitiens, contre les entrepriſes de la Porte, elle ne pourroit s'empêcher d'armer pour leur défenſe, ſi le Grand Seigneur penſoit à inquieter la République par de nouvelles prétentions; cependant les ordres ont été donnez depuis quelques jours pour équiper les Sultanes qui ſont dans le Port

Digitized by Google

Port de Constantinople ; & pour armer les Galeres qui ont hyverné aux Dardanelles.

Le Grand Seigneur a eu quelques attaques violentes de colique, qu'on attribuë à un boüillon que lui presenta il y a quelques jours un Persan qui avoit trouvé le moyen de s'introduire auprès de sa hautesse, dans le dessein, à ce qu'on croit, de l'impoisonner, & qui s'est sauvé depuis sans qu'on ait pû découvrir encore qu'elle route il a prise ; cependant ces deux premieres attaques n'ayant eu aucunes suites funestes, le Grand Seigneur s'est trouvé en état d'assister à deux Divans ; mais il ne sort que rarement du Serrail, & l'on apprehende fort que l'hidropisie, dont il est menacé depuis six mois ne se declare, attendu que les differens remedes, employez jusqu'à present par sa Hautesse, n'ont fait que très-peu d'effet.

Les députez de Georgie ont prêté serment de fidelité comme Vassaux de l'Empire Ottoman, & remit aux Ecuyers de sa Hautesse plusieurs chevaux de Perse qu'ils avoient amenez avec eux pour lui en faire present.

Russie.

LE Czar arriva à Moscou le 14. Mars avec quelques Seigneurs de sa Cour. Aussi-tôt Sa Majesté Czarienne tint un Conseil qui dura environ une heure, & l'après-midi elle se rendit dans la principale Eglise, & dans les autres endroits où l'on fait les preparatifs pour la ceremonie du Couronnement de la Czarine, audevant de laquelle elle alla vers les quatre heures du soir.

Il est arrivé à Moscou un Aga du Grand Seigneur, avec un projet d'accommodement. Les articles preliminaires contiennent en substan-

Digitized by Google

ſubſtance, que Sa Majeſté Czarienne engagera le Roy de Perſe à envoyer une Ambaſſade ſolemnelle à Conſtantinople, pour prier le Grand Seigneur d'arrêter le cours de ſes conquêtes en Perſe, & de conſentir à l'execution du Traité conclu en dernier lieu entre lui & le Czar, à l'exception des articles qui pourroient porter quelque prejudice aux intereſts & à la gloire de l'Empire Ottoman; que Sa Majeſté Czarienne conſervera les Conquêtes qu'elle a faites dans les environs de la Mer Caſpienne, avec les Villes ou Diſtricts de Derbent, Baku, Ghilan, Moſcan, Ran & Ferabat; le païs qui s'étend juſqu'à la riviere d'Oxus, & ceux qui confinent aux Monts Caucaſes; qu'à l'égard des Côtes meridionales de la Mer Caſpienne, le Czar ne gardera que celles qui ſont compriſes entre le Golfe de Ghilan & la riviere d'Oxus, qu'on joindra un diſtrict raiſonnable à la ville de Derbent; que les limites des deux Empires ſeront placées entre Samachi & Baku que le Grand Seigneur, outre les Conqueſtes qu'il a déja faites, aura encore les Provinces d'Erivan, de Tauni, de Carbin, & tout le païs qui s'étend juſqu'aux anciennes limites de Waſt & d'Argura, & qu'enfin le Czar contentera ſa Hauteſſe ſur ſes autres prétentions lors de la ſignature du Traité, à condition qu'elle favoriſera celles de Sa Majeſté Czarienne par rapport au Commerce.

Ce Traité n'a pas empêché que le Czar pour ſa propre ſeureté n'ait donné des ordres de faire marcher quelques Regimens du côté d'Aſtracan, & d'augmenter de pluſieurs nouveaux ouvrages les fortifications d'Andreorf & de Derbent.

L'Amiral Wilſter eſt parti de Cronſloot avec

avec huit Fregates, pour aller conduire jusqu'au Sund plusieurs Vaisseaux Marchands, qui ont ordre de passer sans payer aucun droit au Fermier du Roy de Dannemark.

Le bruit couroit sur la fin du mois dernier à Moscou, que malgré les preliminaires du Traité qui se negocie à Constantinople, les Troupes du Grand Seigneur continuoient de s'avancer du côté d'Andreof, & que Miri Mamouth n'étoit qu'à six lieuës de cette Place, ce qui faisoit soupçonner quelque intelligence entre cet Usurpateur & les Chefs de l'Armée Othomane.

Pologne.

LE Roy de Suede, le Roy de Prusse & le Czar ont fait faire des representations au Roy & aux Senateurs en faveur des Protestans de ce Royaume, & le Ministre du Czar a demandé de nouveau qu'on eut à faire droit dans la prochaine Diete generale sur le Memoire qui contient leurs griefs.

Le Roy a donné le Palatinat de Czernikovv au Castellan de Belks, frere du Primat, & à M. Soltick, second Marêchal de la Cour, la Castellenie de Beleks.

M. Fleckovv, Conseiller Privé du Duc de Curlande, a remis aux Senateurs un Memoire, par lequel il recommande les interests de son Maître au Roy & à la Republique, protestant qu'il ne consentira jamais qu'on dispose de la succession de son Duché pendant sa vie.

le 13. Avril, jour du Jeudy-Saint, le Roy accompagné de plusieurs Senateurs & des principaux Officiers de sa Cour, entendit le Service Divin dans la nouvelle Chapelle du Palais

Digitized by Google

Palais d'Urasdovv, Sa Majesté lava les pieds à douze pauvres Vieillards, qui faisoient ensemble mille vingt-cinq ans.

Les dernieres lettres de Caminieck confirment le premier avis qu'on avoit reçû des grands preparatifs de guerre qui se font à Constantinople par ordre du Grand Seigneur, & du prochain départ de Sa Hautesse pour se rendre à Andrinople.

Dannemark.

ON a reçû des lettres de Petersbourg, qui avertissent que le Czar a resolu de donner du secours au Duc d'Holstein, pour le remettre en possession des Etats dont joüissoient ses ayeux. La Cour a donné de nouveaux ordres pour presser l'armement de la flotte dans les ports de ce Royaume, & dans ceux de la Norvege.

Le Maître d'un Bâtiment Marchand revenu d'Archangel, a rapporté que le Czar avoit fait publier une Ordonnance, qui défend aux Negocians d'y faire construire aucun Vaisseau sans la permission du College de l'Amirauté. On prétend qu'ils soient tous bâtis sur le modele des Fregates, & percez pour trente à quarante canons, afin qu'on puisse s'en servir dans le temps de guerre.

Allemagne.

LE Ministre de l'Electeur Palatin a assuré l'Empereur, qu'en execution de ses ordres ce Prince avoit rétabli les Protestans du Palatinat dans la possession de leurs Eglises, & dans la joüissance de leurs Privileges.

Les Protestans de Hongrie ont presenté une nouvelle

Digitized by Google

nouvelle Requête pour obtenir le rétablissement de leurs Privileges, sur laquelle on n'avoit rien statué dans la derniere Assemblée des Etats; Sa Majesté Imperiale a declaré que toutes leurs demandes seroient examinées, & qu'on remettroit les choses dans le même état qu'elles doivent être, suivant le Decret Imperial du 19. Octobre 1713. jusqu'à ce qu'elle ait nommé une nouvelle Commission pour leur rendre justice.

L'Empereur a fait écrire au Duc de Mecklelbourg, qu'il lui accordoit encore deux mois pour prendre sa resolution sur l'accommodement qui lui a été proposé avec la Noblesse de son Duché. Il a aussi fait representer au Roy de Prusse, que les Princes d'Allemagne souhaitent qu'il rende au Monastere d'Hammerslebon les revenus qu'il a saisis, afin que rien ne puisse retarder l'accommodement general qu'on est prêt de conclure par rapport aux affaires de Religion.

Les deux Rescripts que l'Empereur a envoyez depuis peu au Cardinal de Saxe-Zeits, son premier Commissaire à la Diette des Princes de l'Empire, contiennent en substance, que Sa Majesté Imperiale ne veut rien entreprendre touchant la Religion sur les droits des Puissances Protestantes, qu'elle reconnoît le pouvoir dont elles sont revêtues, & qu'elles le peuvent exercer dans leurs Etats, sans blesser les droits de Souveraineté des autres Puissances, qu'elles seules peuvent regler les choses qui ont rapport au Rit de leur Religion, & qu'ainsi le Calendrier Protestant dépend d'elles uniquement. Sa Majesté Imperiale exhorte cependant les Membres de la Diette, à s'unir jusqu'à ce qu'on ait trouvé quelque temperamment pour accommoder

cette

Digitized by Google

cette affaire à l'amiable, & declare qu'il est à propos de laisser les choses sur le pied qu'elles sont actuellement, jusqu'à ce qu'on ait pris une autre resolution convenable aux deux partis.

On apprend par les Lettres d'Hanover, que la Regence de cet Electorat est convenuë avec le Landgrave de Hesse-Cassel d'un accommodement, suivant lequel la Seigneurie de Besenhausen demeurera au Roy d'Angleterre comme Electeur, à condition qu'il remboursera à la Maison de Hesse Cassel la somme pour laquelle cette Seigneurie lui avoit été engagée.

Grande-Bretagne.

MOnsieur le Duc de Neucastle a été fait Secretaire d'Etat, à la place de Milord Carteret, & a prêté serment le 17. Avril entre les mains de Sa Majesté Britannique, qui a nommé le Lord Carteret Viceroy d'Irlande, à la place du Duc de Grafton, & ce Duc a obtenu la Charge de Lord Chambelan de la Maison du Roy.

Le Prince de Galles a été élû de nouveau Gouverneur de la Compagnie des Mines de Cuivre en Angleterre, & M. Jean Effington, Deputé Gouverneur de la même Compagnie.

Hollande & Pays-Bas.

LEs Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande ont fait publier une réponse aux objections que le sieur Nenius avoit faites contre le premier Memoire de cette Compagnie, à l'occasion du nouvel établisse-

Digitized by Google

établissement de celle des Païs-Bas. Suivant cette réponse le Roy d'Espagne, par l'Article IV. de la Treve de 1609. accorda aux sept Provinces-Unies la liberté de naviguer, & de negocier hors de l'Europe dans les lieux libres des Indes, à l'exception de ceux où les Espagnols commerçoient alors, à condition que les autres Provinces des Païs-Bas demeureroient soûmises à l'ancienne Loy, qui leur défendoit de naviguer hors des Mers de l'Europe; & par l'Article V. du Traité de Munster, Sa Majesté Catholique, qui avoit recommencé la guerre après la Treve expirée, pour empêcher les Hollandois de continuer leur navigation dans les Indes, consentit à leur laisser la liberté d'envoyer des Vaisseaux dans toute cette étenduë de Mer, comprise dans le privilege accordé auparavant par les Etats Generaux à la Compagnie des Indes Orientales, & reconnu depuis par le Roy d'Espagne; liberté qui fut interdite sans distinction à tous les Sujets de Sa Majesté Catholique: ainsi, selon la même réponse, le different qui subsiste aujourd'hui entre les deux Compagnies des Indes des Hollandois & des Païs-bas se réduit aux trois Chefs suivans. I. Si les Flamans ne sont pas compris aussi-bien que les Espagnols dans l'Article V. du Traité de Munster, qui leur défend la navigation aux Indes Orientales. II. S'ils ne sont pas exclus de toute cette étenduë de Mer, où ils n'avoient pas accoûtumé de naviguer avant ce Traité, ou seulement des lieux appartenans en particulier à la Compagnie des Indes Hollandoises. III. Si l'Empereur n'est pas tenu d'executer les Traitez faits avec les Rois d'Espagne, puisqu'il est Souverain des Païs-Bas comme l'étoit le feu Roy Charles II.

On

Digitized by Google

On mande de Cambray que le 29. Avril les Ambassadeurs Plenipotentiaires des Puissances interessées au Traité qui doit s'y conclure, remirent leurs prétentions par écrit aux Ambassadeurs Plenipotentiaires du Roy Très-Chrêtien, & du Roy de la Grand'Bretagne Mediateurs.

REGLEMENT de Police publié à Cambray par ordre des Plenipotentiaires assemblez pour la Paix, le 7. Avril 1724.

NOus soussignez Ambassadeurs Extraordinaires & Plenipotentiaires de Sa Sacrée Majesté Trés-Chrêtienne & de Sa Sacrée Majesté Britannique, comme Rois Mediateurs; sçavoir faisons, que tous les très-illustres & très excellens Seigneurs Ambassadeurs & Plenipotentiaires qui se trouvent aux Conferences qui se tiennent icy pour la Paix, ont d'un consentement unanime approuvé la proposition que nous avons faite de quelques Reglemens à observer touchant la Police, & qu'ensuite d'une mure deliberation & de l'avis de tous, on est demeuré d'accord des Articles qui suivent.

1. Les Plenipotentiaires viendront aux Conferences touchant les affaires publiques, chacun avec un Gentilhomme, un Secretaire, deux Pages, quatre Valets de pied: & s'ils veulent, deux Valets à la mode Hongroise, appellez communément *Heiduques*, à côté du Carosse; leur suite en cette occasion ne pourra en nulle maniere être plus nombreuse.

2. Toutes les Conferences se tiendront sans ceremonies, enforte que les Plenipotentiaires

Digitized by Google

s'asseoiront à une table ronde où il n'y aura ni haut ni bas bout ; & ils s'y placeront à mesure qu'ils entreront dans la sale, où ils seront tous ensemble indistinctement & sans rang.

3. Les Carosses se rangeront devant la Maison de Ville, dans l'ordre qu'ils arriveront, laissant cependant assez de place pour que ceux qui viendront après, puissent commodément aborder & se ranger, ensorte qu'il reste toûjours un passage suffisant entre les Carosses & ladite Maison de Ville.

4. On empêchera les querelles de part & d'autre, entre les Cochers & autres bas Domestiques, ausquels il sera même ordonné de se traiter, & recevoir reciproquement avec douceur & honnêteté, & d'être disposez à se rendre mutuellement toute sorte de secours & de services en toutes occasions.

5. Lorsque deux Carosses se rencontreront dans des endroits trop étroits, pour y passer l'un & l'autre en même temps, loin de disputer à qui prendra le dessus, ou à qui des deux passera le premier, & de causer ainsi de l'embarras, les Cochers seront obligez au contraire, d'ouvrir & de faciliter reciproquement le passage autant qu'il leur sera possible, & celui qui aura été le premier averti de la difficulté, s'arrêtera, & fera place à l'autre, s'il paroît qu'il le puisse faire plus facilement de son côté.

6. Dans les promenades tant dedans que dehors la Ville, on observera la coûtume établie entre ceux qui s'y rencontrent, de conserver la droite chacun de son côté: la même chose s'observera dans les ruës & les chemins publics, & generalement par tout où cela se pourra commodément, sans la moindre contestation ou affectation de préséance.

7. Les

Digitized by Google

7. Les Pages, les Valets de Pied, & generalement tous les gens de livrée ne porteront ni bâtons, ni épées, ni armes à feu, quoiqu'elles fussent courtes & cachées; ni enfin aucune autre sortes d'armes, tant dans la Ville qu'aux Promenades: il leur sera outre cela défendu d'être dehors aux heures avancées dans la nuit, à moins que ce ne soit par ordre exprès de leur maître; en sorte qu'on n'en puisse trouver aucun se promenant par la Ville ou ailleurs à des heures induës: ceux qui y contreviendront, seront punis severement comme il plaira à leur Maître d'en ordonner.

8. Lorsque le Domestique de quelqu'un des Plenipotentiaires aura été convaincu de quelque crime, capable de troubler la tranquillité publique, après l'examen préalable de l'affaire que chaque Ministre se réserve à l'égard de ses Domestiques, le Plenipotentiaire à qui il appartiendra, renoncera à son droit de le punir lui-même, & en le dépoüillant de toute protection ou privilege, fera en sorte qu'il soit remis entre les mains du Juge du lieu où le délit aura été commis, soit à la Ville, soit ailleurs, & demandera même qu'il soit procedé contre le coupable suivant les loix établies, & dans le cas où le Magistrat où la Garde trouveroient quelqu'un en flagrant-délit, ou faisant quelque chose capable de troubler la tranquillité publique, il leur sera permis de s'en saisir, & même de le mettre en prison, quoiqu'ils le reconnoissent pour être Domestique, ou de la suite de quelque Plenipotentiaire, jusqu'à ce qu'ils puissent en avertir son Maître; ce qu'ils seront obligez de faire aussi-tôt, & sans retardement; après quoi ce que le Plenipotentiaire ordonnera, sera ponctuellement executé, soit qu'il desire

qu'on retienne son Domestique dans des prisons, ou qu'on le relâche.

9. Si quelque Domestique d'un Plenipotentiaire faisoit insulte ou querelle à quelque Domestique d'un autre Plenipotentiaire, l'Agresseur sera aussi-tôt remis au pouvoir du Maître de celui qui aura été attaqué, qui en fera justice comme il le jugera à propos.

10. Tous les Plenipotentiaires feront défendre très-séverement à tous leurs Domestiques, tant Gentilhommes & Pages, qu'autres, d'avoir entr'eux aucunes querelles ni démêlez, & s'il s'en découvroit nonobstant ces défenses, quelqu'un qui fut assez hardi pour se mettre en état d'en sortir par la voye des armes, il sera à l'instant chassé de la maison du Plenipotentiaire, & même de la Ville, sans aucun égard à ce que pour son excuse il pourroit alleguer, soit de l'excès de l'affront qu'il auroit reçû, ou de ce qu'il auroit été attaqué le premier.

11. Les Plenipotentiaires s'entrepromettent reciproquement de ne point recevoir à leur service aucun Domestique qui aura été chassé par son Maître.

12. Si quelque Plenipotentiaire souhaite de faire punir quelqu'un de ses Valets par la prison, on le mettra à sa priere, pour un certain temps dans la prison publique, & il y sera nourri aux dépens du Plenipotentiaire.

13. Tout ce que dessus, dont on est convenu d'un commun accord, pour la police, & le bon ordre de cette assemblée, ne pourra être allegué pour exemple, ni tirer à consequence en aucun autre lieu, temps, ou conjoncture differente, & personne n'en pourra prendre avantage, non plus qu'en recevoir préjudice en aucune autre occasion.

Donné

Digitized by Google

Donné à Cambray le 7. Avril 1724. Signé, de Barberie de S. Conteſt, Rottenbourg, Polwart, Whitorth.

Eſpagne.

LE premier Avril vers les huit heures du matin le Roi partit du Buen-Retiro pour ſe rendre à S. Ildefonſe, où il arriva vers les quatre heures après-midi. Le Roi, ſon pere, accompagné de la Reine, ſon épouſe, vint au devant de Sa Majeſté juſqu'à Balſani, & après des embraſſemens mutuels ils allerent enſemble prendre le divertiſſement de la promenade dans les jardins de S. Ildefonſe.

Don François Salo-Palomino a obtenu le Gouvernement de la Coroghe. Le Roi a accordé un Titre de Comte de Caſtille à M. de Coulanges, Contrôleur General de la Maiſon du Roi très-Chrétien, qui a été chargé pendant quelque temps des affaires de France à la Cour de Madrid.

Les Lettres de Lima portent qu'on n'a vû aucun vaiſſeau étranger dans la Mer du Sud, mais que les Marchandiſes d'Europe ſont en ſi grande abondance, & à ſi bas prix dans ce Pays-là, qu'on ne croit pas que celles qu'on y pourroit envoyer de ce Royaume rapportent du profit avant deux ou trois ans.

La Grandeſſe attachée à la Maiſon du Comte de Priego, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, mort ſans laiſſer d'enfans mâles, a paſſé à Dona Maria de Belen-Fernandés de Cordoüe-y-Lanti, Comteſſe de Priego, ſa petite-fille, par conceſſion de Sa Majeſté Catholique, qui en conſideration des ſervices rendus par Don Alexandre Lanti de

Digitized by Google

la Rouere, pere de cette Dame, a joint à cette grace celle de le faire Duc de San-Gemini.

PROCLAMATION du Roi d'Espagne dans la Principauté de Catalogne, & Medailles frapées sur ce sujet.

LA Ceremonie commença le 27. Fevrier, Dimanche de la Quinquagesime, par la Ville de Barcelonne, Capitale de cette Principauté. On ne peut rien ajoûter à la magnificence, à l'ordre, & à la joye publique, qui parurent dans cette grande action. Elle fut couronnée par la distribution de plusieurs Medailles d'or & d'argent qui fut faite aux personnes de qualité & de distinction. D'autres Medailles d'argent de moindre grandeur que les premieres, ayant le même Type, & les mêmes symboles furent jettées au peuple en abondance. On peut dire enfin que de temps on n'avoit rien vû de pareil dans cette grande Ville. Les Medailles dont on vient de parler, ont d'un côté la tête du Roi, couronnée de Lauriers, avec cette Legende, LUDOVICUS I. D. G. HISP. REX. & de l'autre un Soleil qui entre dans le Zodiaque pour éclairer le Monde, avec ces mots: ORTUS SINE OCCASU, pour marquer la maniere dont ce Prince est monté sur le Trône, avant que le Roi son pere, ait cessé de vivre, &c. On lit cette autre Inscription autour du Revers: BARCINONE PROCLAMATUS ANNO M. DCC. XXIV. On voit ici la face & le revers gravez en taille-douce.

La même ceremonie s'est faite dans les autres Villes & lieux considerables de cette Principauté,

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

cipauté, & ailleurs. La Ville de Gironne s'est particulierement distinguée le Dimanche suivant, qui étoit le premier Dimanche du Carême. Après la Messe pontificalement celebrée par l'Evêque, & un beau Discours qu'il prononça sur ce sujet, on fit la Proclamation du Roi devant la maison du Baron d'Huart, Lieutenant General des armées de S. M. Commandant General du Pays, & Gouverneur de Gironne. Les principaux Officiers, la Noblesse, & le Corps de Ville s'y étant rendus à l'heure marquée, ils s'assirent tous sur un Theatre magnifiquement orné, & couvert de riches tapis. Après qu'on eut fait la Proclamation avec les ceremonies ordinaires, le peuple poussa divers cris de *vive le Roi.* Il y avoit aux balcons de l'Hôtel du Gouverneur un riche Dais, sous lequel étoit le portrait du Roi, & aux côtez la Gouvernante, avec plus de 100. Dames de la Ville & de la Campagne. Il y eut tout de suite un grand concert, composé principalement de Cantates, qui répondoient au sujet, une magnifique & abondante collation suivit le concert, après laquelle vers les 8. heures du soir, on commença le bal dans trois salles richement meublées, & éclairées de plus de 20. bougies; la principale salle étoit ornée d'un grand portrait du Roi sous un Dais superbe. A dix heures on vit entrer dans les salles 30. jeunes Officiers de distinction, richement habillez, portant aux Dames des confitures, des patisseries, & des rafraîchissemens de toute espece, ce qui fut continué jusqu'à une heure après minuit que le bal finit. On servit alors trois tables de 24. couverts chacune, dont le Gouverneur fit les honneurs de la premiere, la Baronne, son épouse, de la seconde, & le Colonel Snoug, de la troisiéme.

Digitized by Google

Le Roi d'Espagne a envoyé le Collier de la Toison d'Or au Duc d'Orleans, & au Duc de Bourbon. S. M. a désigné le Duc del-Arco, le Marquis de Sancta-Cruz, le Comte d'Altamira, le Duc de S. Pierre & le Comte de San-Estevan, pour les cinq Cordons de l'Ordre du S. Esprit, dont le Roi de France lui a laissé la disposition. Ces Seigneurs doivent être proposez dans le premier Chapitre de l'Ordre que S. M. T. C. doit tenir.

Les Carmes Déchaussez ont tenu depuis peu leur Chapitre general dans leur Convent de Pastrana, où ils ont élû pour leur General le Pere Paul de la Conception, de la Province de Navarre.

Italie.

LEs Cardinaux Orsini, Ruffo, Pignatelli, Davia & Bentivoglio sont entrez au Conclave, ainsi que le Cardinal Barberigo. Le Cardinal Marini qui n'est pas encore dans les Ordres sacrez, a obtenu du Sacré College une dispense pour avoir voix déliberative. Les Cardinaux Inigo-Caraccioli & Buon-Compagno sont aussi entrez au Conclave. Le 10. Avril le Cardinal de Rohan arriva à Rome vers les cinq heures après-midi, étant précedé des Caroſſes des Cardinaux Ottoboni, Acquaviva, & Gualterio, & de ceux de M. l'Abbé de Tencin, chargé des affaires du Roi très-Chrétien, qui étoient allez au devant de lui. Il descendit au Palais d'Altemps qu'il a occupé en 1721. & le douze il entra au Conclave. Le même jour le Cardinal de Bissi entra à Rome avec un semblable cortege, & se rendit ensuite au Conclave.

Un jeune homme, fils d'un Marchand Droguiste de Rome ayant trouvé le moyen d'avoir une

une des Medailles que portent ordinairement les Couriers de l'Empereur, se presenta à la porte du Conclave, & demanda à parler à l'Abbé Grassi, Conclaviste du Cardinal Cienfuegos, auquel il dit qu'il étoit dépêché vers Sa Majesté Imperiale par le Cardinal d'Althan, Viceroi de Naples, & qu'il avoit ordre de sçavoir en passant si le Cardinal Cienfuegos n'avoit point de dépêches à envoyer à Vienne; ce Conclaviste en se retirant pour aller parler au Cardinal, entendit que les Laquais railloient le Courier sur ce qu'il avoit des bottes bien nettes pour être venu de Naples, il en fit son raport au Cardinal Cienfuegos, qui étant venu l'interroger reconnut aisément que c'étoit un homme aposté; il voulut le faire arrêter; mais ce jeune homme se voyant découvert se sauva au travers de la Garde, & on n'a pû découvrir depuis où il s'est retiré.

On écrit de Rome que le Cardinal de Polignac y étoit arrivé le 21. Avril, précedé des carosses des Cardinaux affectionnez à la Couronne de France, & de ceux de l'Abbé de Tencin, au Palais duquel il alla descendre. Ce Cardinal qui a été indisposé en route n'est entré que le 25. du même mois au Conclave.

Les dernieres Lettres d'Albani portent que la contagion diminuoit considerablement, ce qui fait esperer qu'on réduira bien-tôt la quarantaine ordonnée pour les bâtimens qui viennent de ce pays-là.

On a appris de Sicile qu'en vertu d'un Decret de l'Inquisition de Palerme, on y avoit brûlez vifs un frere Laïc de l'Ordre des Augustins Déchaussez, & une fille qui portoit depuis long-temps l'habit de Religieuse, pour avoir séduit l'un & l'autre par des insinuations dangereuses plus de 40. personnes, de l'un

& de l'autre sexe, que la même Inquisition avoit condamnez à assister au supplice.

MORTS, BAPTESMES, & Mariages des Puys Etrangers.

MAdame Sophie de Saxe-Halle, veuve de Charles-Guillaume, Prince d'Anhalt-Zerbst est morte à Zerbst dans la soixante & dixiéme année de son âge; elle étoit née le 23. Juin 1614. & étoit fille d'Auguste de Saxe-Halle-Weissenfels, mort le quatre Juin 1680. & de Marie-Anne de Mekelbourg, sa premiere femme, morte le onze Decembre 1669.

Madame Sophie Leopoldine de Hesse-Rheinfels, épouse de Philippe-Charles, Gaspard, Comte de Hohenloé Bastensstein, est morte à Wetslar, âgée de quarante-trois ans.

Dom Joseph Rodrigues de Camera, cinquiéme Comte de Riberra-Grande, est mort à Lisbone le 17. Mars, âgé de cinquante-neuf années; il étoit le neuviéme donataire hereditaire de l'Isle de S. Michel, & de la Ville de Ponta-d'Algada, Grand Alcaide du Château de S. Blaise, Commandeur de Ervagens, Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Dom François, & Conseiller au Conseil du Roi; il avoit été Gouverneur de la Tour de Bethléem, député de la Junte des trois Etats, & President du Senat de Lisbone: il a eu seize enfans, dont il en est mort huit.

Dona Eugene de Lorraine, Marquise d'Alegrette, épouse de Manuel Tellès de Silva, troisiém. Marquis d'Alegrette, Conseiller au

Con-

Digitized by Google

Conseil du Roi de Portugal, & Secretaire de l'Académie Royale de l'Histoire à Lisbone, est morte dans cette Ville, âgée de quarante années le 24. Mars. Elle étoit fille de Dom Numa-Alvarès Pereira du Mello, Duc de Cadaval. Son corps fut inhumé le 25. du même mois dans la Sacristie des Carmes de Lisbone, où est la sepulture de la Maison d'Alegrette.

Le cinq Avril Don Jean de Camargo, Evêque de Pampelune, Inquisiteur General, en Espagne, baptisa dans l'Eglise de S. Just, à Madrid, un Algerien, âgé de neuf ans que le Roi Don Philippe avoit voüé à l'Image de Nôtre-Dame des Remedes, & qui avoit été instruit des Mysteres de la Foi, par le R. Pere Joseph de Campozano, Religieux de la Mercy. Il fut nommé *Pierre Nolasque de los Remedios y Salcedo*, par Dom François-Antoine de Salcedo Corregidor de la Ville de Madrid qui le tint sur les fonts.

Le 23. Mai on baptisa dans l'Eglise des Mineurs Conventuels, à Vienne, un Juif, âgé de quarante-sept ans qui fut tenu par le Comte de Herbenstein, Conseiller d'Etat ordinaire, & Capitaine des Archers de la Garde de l'Empereur.

NOUVELLES particulieres de Constantinople, du mois de Decembre dernier.

L'Ambassadeur de Tamas Chah, fils du Sophi de Perse, n'a resté en cette Cour que peu de jours; on a crû que le sujet de sa commission étoit, de representer aux Ministres de la Porte de la part de son Maître, que le Traité de Paix perpetuelle entre la Perse & la Porte, ayant été observé religieusement de la part de

Digitized by Google

la Perſe, depuis quatre-vingt ans & plus ; quoique ſous divers pretextes elle eût pû profiter de pluſieurs conjonctures où l'Empire Othoman s'étoit trouvé agité de pluſieurs guerres conſiderables au-dehors, & de grands troubles au-dedans ; néanmoins elle s'en étoit abſtenuë. Que la Porte tenoit une conduite toute oppoſée à ſon égard, affectant de rompre un Traité ſolemnel dans un tems où la Perſe ſe trouvoit dans l'extrême agitation que lui cauſent les troubles interieurs les plus violents. Que ſon Maître avoit été ſurpris de ce que, contre la foi des Traités, les Turcs ſe fuſſent déja emparés de pluſieurs de ſes Provinces, & ſe preparoient à pouſſer plus loin leurs entrepriſes. Que Tamas Chah l'avoit député, pour ſçavoir ſur quel pretexte pouvoit être fondée une ſemblable conduite.

On prétend que le Grand Viſir répondit à ce Miniſtre, que la Porte avoit conſervé la Paix, & obſervé exactement les Traités avec la Perſe, tandis que ſon ancien Gouvernement avoit ſubſiſté ; mais que ce même Gouvernement ſe trouvant aujourd'hui détruit, ou envahi par par un Prince inconnu, l'Empire Othoman n'avoit pû ſupporter une pareille uſurpation, & avoit crû devoir profiter de la conjoncture, pour rentrer en poſſeſſion des Provinces qui avoient fait partie de ſes anciens Domaines. Que d'ailleurs la Porte ne pouvoit pas reconnoître Thamas en qualité de Roi de Perſe, puiſqu'il en étoit exclus par l'Abdication formelle que Chah Huſſein, ſon Pere, qui étoit legitime poſſeſſeur de la Couronne, en avoit faite entre les mains de Miri-Mamouth. Qu'avant d'être reconnu pour Roi de Perſe, il falloit qu'il chaſſât l'Uſurpateur, & ſe fit reconnoître par tous les Perſans ; que juſqu'à ce tems-là, la

Porte

Digitized by Google

Porte n'auroit aucun égard pour lui, ni pour ſes repreſentations.

Cependant les Turcs continuënt toûjours à faire des progrès ſur la Perſe. Le même Ibrahim Pacha, Seraskier, ou Général des Armées de la frontiere, que nous avons marqué dans nos précedens Mercures avoir été dépoſé, & dont la dépoſition avoit été veritablement reſoluë, a obtenu ſa grace, par la priſe de Gomgia, Ville diſtante de cinq journées de Tiphlis.

Aſſan, Pacha de Babilone, a expedié ici depuis peu deux Couriers conſecutifs, pour informer les Miniſtres de la Porte, qu'il s'étoit avancé avec ſon Armée dans la Perſe juſques à cinq journées; qu'il s'y étoit emparé de la Ville de Kirman-Chah, & de celle de Weir: on croit qu'il en reſtera là, & qu'il n'a exécuté cette entrepriſe, que pour faire ſubſiſter ſon Armée plus commodément, & à moins de frais, & pour être à portée en même tems d'agir l'année prochaine avec plus de facilité.

M. Gritti, nouvel Ambaſſadeur de Veniſe à la Porte, ayant eu le mois paſſé ſes audiences du Grand Seigneur, & de ſes Miniſtres, a été viſité en grande cérémonie au commencement de ce mois par tous les Miniſtres des puiſſances Etrangeres. L'Ambaſſadeur de France l'a vû le premier, ſuivant l'uſage; celui d'Angleterre & celui de Hollande, & les Reſidents de l'Empereur & du Czar ont ſuivi conſecutivement; puis il a rendu ſes viſites auſſi en cérémonie dans le même ordre, à commencer par M. l'Ambaſſadeur de France; ce Miniſtre n'ayant pas trouvé ce jour-là Madame l'Ambaſſadrice, eſt revenue trois jours après voir cette Dame dans la même ceremonie.

Le bruit avoit couru que le Grand Seigneur devoit venir le 12. de ce mois au Serrail des Icho-

Digitized by Google

Ichoglans, pour voir de là faire l'épreuve de 100 pieces de canons de bronze, nouvellement fondus dans l'Arsenal de Topana ; on avoit tout fait preparer pour l'y recevoir, cependant ce Prince s'est contenté de voir cette épreuve du Kiosk * de son Serrail, qui donne sur la Marine, & a envoyé à sa place le Grand Vizir. Comme ce Serrail domine le Palais de France, en passant pour y aller, il aperçût M. l'Ambassadeur qui se promenoit dans son jardin, il le salua plusieurs fois très-poliment, & lui envoya un de ses Agas pour lui faire compliment, & s'informer en même tems de l'état de sa santé, & de celle de Madame l'Ambassadrice. M. l'Ambassadeur répondit sur le champ à sa politesse, en lui envoyant un de ses Drogmans pour lui faire ses civilités ; & Madame l'Ambassadrice joignit à son compliment un present d'une Toilette magnifique, brodée en or & en soye pour la Sultane son Epouse, qui est fille du Grand Seigneur.

Le 29. M. Emo, ancien Bayle de Venise qui est resté ici en attendant la belle saison, pour repasser à Venise, étant en visite chez M. l'Ambassadeur de France, eut avis qu'il avoit été élû Procurateur de Saint Marc ; il fit part sur le champ de cette nouvelle à M. l'Ambassadeur, & à Madame l'Ambassadrice, qui le complimenterent sur sa nouvelle Dignité. M. Gritti, qui y vint peu de tems après, y fut suivi de sept ou huit Nobles, qui lui témoignerent la part qu'ils y prenoient. M. l'Ambassadeur de France les retint tous à souper, & en fit la premiere Fête, où les vins de Bourgogne, de Champagne, & de Tokay ne furent pas épargnés.

* *C'est une espece de Pavillon ouvert de tous côtez.*

M.

Digitized by Google

M. le nouveau Procurateur assembla le lendemain chez lui tous les Ministres des Puissances Etrangeres, qui furent accompagnés de plusieurs personnes de leurs Nations; leur donna le soir un splendide festin, & le bal ensuite, qui dura jusqu'à trois heures après minuit.

Ces jours passés, le nommé Thelak Humer, Baisa, Turc de la Ville de Sivas, accompagné d'Acmet Baisa son fils, Janissaire, vinrent remercier M. l'Ambassadeur de France de ce qu'il avoit bien voulu s'employer pour le rachapt de cet Acmet, qui avoit été fait Esclave par un Armateur Malthois, en allant à Negrepont; les differents incidents qui se sont rencontrés dans les poursuites qu'il a fallu faire pour parvenir à cette délivrance, & qui ont été surmontés par l'amour d'Humer Baisa pour son fils, nous paroissent dignes d'être raportés.

Acmet, en faisant sçavoir de Malthe à son pere le triste évenement de sa captivité, lui aprit que son Maître pretendoit trois cens piastres pour sa rançon, & lui indiqua l'Ambassadeur de France, comme la seule personne qu'il pouvoit employer à Malthe pour être le Mediateur, & l'Agent le plus efficace de sa liberté. Ce bon Pere, pressé par sa tendresse naturelle qui étoit fortifiée par celle de la Grand-mere d'Acmet, ne pensa plus qu'aux moyens de racheter son fils, il commença par vendre moyennant 180. piastres une maison qui composoit tout son bien, & partit de Sivas avec cette somme pour Constantinople, il alla d'abord chez le Janissaire Aga conter le malheur de son fils; celui-ci sçachant la verité du fait, lui donna 30. piastres qu'il joignit à son capital, & ne sçachant de quelle maniere faire le surplus, il alla se presenter au Grand Visir avec une Requête, par laquelle il le supplioit

plioit de lui en faire une charité. Ce Ministre qui avoit été trompé plusieurs fois en pareil cas par des gens qui avoient abusé de ses liberalitez, ayant questionné Humer d'un ton assez fort, l'intimida, de maniere qu'il lui ôta la parole, & prenant sa timidité pour la surprise dans laquelle le jettoit son imposture prétenduë, lui fit donner sur le champ 150. coups de bâton, & l'envoya en prison, où il resta trois jours; dès qu'il en fut sorti il retourna chez le Janissaire Aga prendre un certificat de la captivité de son fils, fit une nouvelle Requête à laquelle il le joignit, & la presenta de nouveau au Grand Visir, qui l'ayant encore rebuté porta Humer à un desespoir qui lui fut profitable dans la suite; il jetta aux pieds du Visir l'argent qu'il avoit eu du prix de sa maison, & celui que le Janissaire Aga lui avoit donné, en lui disant: que puisque cette somme ne pouvoit lui servir à racheter son fils, elle lui étoit inutile; & comme il se retiroit, le Visir frapé de cette action le fit rappeller, & examinant de plus près la chose, il en reconnut la verité; alors touché de sa mépriſe, il lui fit donner 50. piastres pour la reparer.

Quoique les trois cens piastres qu'il falloit ne fussent pas completes, il se presenta chez l'Ambassadeur de France, dans l'esperance que ce Ministre pourroit lui faire diminuer quelque chose sur le rachat de son fils, & pour le prier d'écrire à Malthe à cette occasion. M. l'Ambassadeur qui avoit été informé de la chose par ses interpretes, representa dans sa lettre la misere du pauvre Humer, il n'y oublia pas l'évenement des coups de bâton, & de la prison; ces sujets qui sont naturellement touchans par eux-mêmes y furent traitez de maniere à attendrir les cœurs les

plus

Digitized by Google

plus durs ; cependant elle fit un effet tout contraire. L'infortuné Açmet étoit dans les mains d'un Maître, sur qui la compassion n'avoit pas plus d'ascendant que l'humanité, bien loin d'accepter la diminution proposée, la réponse fut que cet esclave ne seroit pas rendu à moins de cinq cens piastres ; on le fit sçavoir à Humer, dont la douleur augmenta, de maniere que M. l'Ambassadeur le prenant en pitié lui fit dire qu'il écriroit de nouveau, comme il fit, pour marquer que s'il n'étoit question que de 100. piastres de plus pour finir, il les feroit fournir de ses propres deniers.

En ce temps-là les fils du Sultan tomberent malades de la Rougeole, & en furent en peril si évident, que le Grand Seigneur fit vœu de donner une somme considerable pour être employée au rachat des esclaves s'ils en rechapoient, les jeunes Princes ayant recouvré leur santé, Humer presenta une nouvelle Requête au Visir pour avoir sa part dans cette charité ; on lui en donna ce qui lui manquoit pour faire les cinq cens écus qui lui ont servi à racheter son fils. A son retour de Malthe il le mena remercier le Grand Visir, qui s'adressant à Humer lui demanda s'il n'étoit pas presentement bien content, celui-ci lui répondit que son cœur l'étoit beaucoup, mais que ses pieds * ne l'étoient guere. Ce qui fit sourire le Visir.

* *C'est la partie sur laquelle il avoit reçeu les coups de bâton.*

Digitized by Google

JOURNAL DE VERSAILLES. & de Paris.

LE Roi & l'Infante Reine ont fait l'honneur au Sieur Collombat, Imprimeur ordinaire de Sa Majesté, d'être Parrain & Maraine de son fils, qui fut tenu sur les Fonts de Batême, & nommé *Loüis Victor* par un Gentilhomme Ordinaire, & par Madame Mercier, fille de la Nourice de Sa Majesté. La Cérémonie se fit à Paris dans l'Eglise de Saint Severin.

Le 28. de l'autre mois, le Roi fut à la chasse du Cerf à Rambouillet, chez M. le Comte de Toulouse, où Sa Majesté coucha. Il y eut une table de 24. couverts, servie par les Officiers du Roi. S. M. y mangea avec Mademoiselle de Charolois, la Comtesse de Toulouse, le Duc de Bourbon, le Comte de Clermont, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, & plusieurs autres Seigneurs & Dames de la Cour. Il y eut une autre table servie par les Officiers du Comte de Toulouse, pour les Seigneurs qui ne mangeoient point avec le Roi. D'autres tables furent servies avec autant d'ordre & de delicatesse, que d'abondance.

Le lendemain Samedi, S. M. alla encore à la Chasse du Cerf, & fut souper au Peray, Village à 5. lieuës de Versailles, dans l'Auberge du Grand Amiral. Le Roi se divertit beaucoup, fit pêcher du poisson en sa presence, & alla lui-même cueillir une salade dans le jardin, qu'il mangea à son souper, après lequel S. M. monta en carosse, & arriva à Versailles à minuit.

Le 4. de ce mois, le Parlement enregistra des Let-

Digitized by Google

Lettres Patentes, portant attribution à la Chambre de la Tournelle, pour instruire le Procès à certains Quidams, accusez de quatre assassinats commis depuis 1718. La Cour a nommé M. le Prêtre de Laisonnet, Conseiller au Parlement, Raporteur du Procez qui s'instruit, contre les Prisonniers qui sont à la Bastille, & à Vincennes. Cette Instruction se fait sur les informations faites contre eux par les Commissaires de l'Arsenal.

Mademoiselle Blondel distribuë une Eau admirable, qui enleve & guerit toutes sortes de bourgeons, Dartres, & Rougeurs ardentes du visage. Cette Eau rend à la peau sa douceur & son lustre. En l'achetant on s'instruira de la maniere de s'en servir. Mademoiselle Blondel demeure Ruë Françoise, près la Comédie Italienne, chez le sieur Dupré, ancien Maître Chirurgien Juré, qui certifie sa la bonté de cette Eau.

M. le Comte de S. Florentin, fils de M. le Marquis de la Vrilliere, Ministre & Secretaire d'Etat, épousa le 15. de ce mois à Montrouge la fille de M. le Comte de Platen : plusieurs Princes & Princesses ; & un grand nombre de personnes considerables de la Cour, qui avoient été invitées, assisterent à cette Cérémonie. Elle fut faite par M. le Prince d'Auvergne, Archevêque de Vienne Il y eut une Comédie très-divertissante, intitulée, *Les deux Arlequins*, avec des danses, de la musique dans les intermedes, & une magnifique illumination dans les jardins. On servit ensuite plusieurs grandes tables qui contenoient près de cent personnes, sans compter les survenans, qui alloient à plus de deux mille, lesquels ont tous été regalez ; cela s'est passé avec toute la joie & les agrémens qu'on pouvoit desirer, par l'ordre, la vigilance, & les soins de M. de la Vrilliere, attentif à tout ce qui pouvoit faire plaisir aux Conviez, & à tout le monde. Le Roi a été si satisfait de

de cette alliance, qu'il a donné à la nouvelle Epouse une pension de dix mille livres, & un present de Pierreries de grand prix.

Le 21. de ce mois le Maréchal de Medavi prêta serment de fidelité entre les mains du Roi.

Le 22. Mai, le Roi se rendit à Trianon, où Mrs. de Cassigni & Maraldi, Directeurs de l'Observatoire, eurent ordre de se rendre, pour expliquer à S. M. tous les mouvemens du Soleil, pendant l'Eclipse, qui fut totale pendant plus de trois minutes, vers les sept heures du soir.

Le 23. Avril dernier, le Chapitre Royal de Saint Maclou de Bar sur Aube, fit un Service solemnel pour le repos de l'ame de François Clermont de Tonnerre, Evêque, Duc de Langres, Pair de France. M. le Seurre, Prevôt du Chapitre, prononça l'Oraison Funebre avec beaucoup d'éloquence. Il fit une recherche curieuse des traits choisis qui ont le plus illustré la Maison de Tonnerre. Il mit dans un beau jour la science, la charité & la pieté de ce célebre Pasteur; vertus qui sont le principal caractére d'un veritable Evêque, & qui firent la division de ce Discours funebre. Les paroles du Texte étoient tirées de l'Ecclesiastique, *Nous le louerons, parce que sa vie n'a été qu'une merveille.*

La Compagnie des Indes a donné avis au public d'une troisiéme partie de Lotterie d'écus de 10. au marc, laquelle sera tirée le 10. Juin dans l'Hôtel de la Compagnie.

Le 10. de ce mois, il y eut une Assemblée à l'Hôtel de la Compagnie, où M. Dodun, Contrôleur Général des Finances se trouva; on y délibera sur l'établissement d'une Lotterie en Actions & en argent, en forme de Tontine, dont voici le plan.

Chaque Billet sera de 300. liv. en argent; & deux

Digitized by Google

deux dixiémes d'Action, avec les trois dividendes. Le premier payement sera de 100. liv. en especes, & un dixiéme d'Action. Le second, le troisiéme & le quatriéme de 50. liv. chacun, & le cinquiéme de 50. liv. & d'un dixiéme d'Action. La Lotterie sera divisée en cinq classes. La Compagnie fera credit des quatre derniers payemens, jusqu'à ce que la quatriéme classe soit tirée. Chacune des cinq classes sera composée de 2501 Lots, dont les principaux seront; sçavoir, dans la premiere de 80000. liv. dans la seconde de 100000. liv. dans la troisiéme de 150000. liv. dans la quatriéme de 200000. liv. & dans la cinquiéme de 300030. liv. outre les 250. Lots payables en especes de la cinquiéme classe, il sera tiré 2750. Lots, qui auront chacun 150. liv. de rente viagere. Il y aura 26000. billets blancs, qui raporteront 55 liv. de rente viagere en Tontine, & qui gagneront à mesure que les Actionnaires viendront à mourir, &c. On donnera un plus ample détail de cette Loterie.

AVIS.

ON donnera le Mois prochain, outre le Mercure ordinaire du mois de Juin, un second Volume par extraordinaire, qui paroitra au 15. de Juillet. La Cérémonie de la reception des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, dont on donnera un détail exact; & d'ailleurs, l'abondance des matieres en général, & en particulier, quelques pieces fort interessantes, que des personnes de consideration s'impatientent de voir imprimées, nous déterminent à donner cet extraordinaire.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France du mois de May*, &. j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 1. Juin 1724.

HARDION.

TABLE

Des Principales Matieres.

Pieces fugitives. Le Chagrin, Ode. 817
Fin de l'examen des Figures du Portail de S. Germain. 826
Sonnet à Iris. 839
Réponse de Loüis I. Roy d'Espagne à Philippe V. 840
Sonnet, Bouts-rimez. 845
Lettre sur la Tragedie d'Heraclius. 846
Esther, Cantate. 852
Ordres du Roi pour faire des recherches de Phisique, de Botanique & d'antiquité en Afrique. 856
Vers à J. 862
Apologie du dix-huitiéme siecle, contre le Ch. F. 864
Cantate, opposition des faux plaisirs, &c. 875
Lettre sur le flus & reflus d'un Puits. 878

Digitized by Google

Lettre en vers & en Prose de M. de la Fontaine. 885
Justification de Momus, vers libres. 887
Inscription ancienne trouvée à S. Sulpice. 890
Deux Sonnets en Bouts-rimez. 894
Nouveau Microscope, & découvertes singulieres du P. du Vivier, Capucin. 896
La Guerre, Ode. 901
Moyens de rendre utiles les Marrons d'Inde, &c. 903
Enigmes. 909
Bons mots. 910
Chanson & air noté. 916
Nouvelles Litteraires, &c. Le Banquier François. 917
Nouveautez dédiées à gens de tous Etats. 919
Essai d'une Philosophie naturelle. 924
Premiere séance des Etats Calotins, 928
Nouvelle édition des Oeuvres de G. de la Chassaigne, & des Essais de Montagne. 943
Remarques critiques sur le Poëme de la Ligue. 945
Histoire de l'Architecture, &c. 950
Plan de l'Académie de Russie. 954
Programe de l'Académie de Bordeaux. 957
Nouveau Sel naturel produit par la nature. 960
Rentrée des Académies & Dissertations, &c. 962
Spectacles, ouverture des Theatres. 987
La Fille inquiéte, ou le besoin d'aimer, Extrait. 989
Nouvelles Etrangeres, de Turquie, Pologne, Danemark, Allemagne, Angleterre, Hollande, Espagne, &c. 1009
Reglement de Police pour le Congrès de Cambray. 1017
Proclamation du Roi d'Espagne, & sa Medaille en taille-douce. 1023

Digitized by Google

Morts & Mariages des Pays Etrangers. 1026
Nouvelles particulieres de Constantinople. 1027
Journal de Paris. 1034
Avis sur les deux volumes qu'on donnera le mois prochain. 1037

Errata d'Avril.

PAge 697. lig. 12. liqueurs, *lisez* ligueurs.
Page 700. lig. 8. liqueurs, *lisez* ligueurs.
Page 802. lig. 19. voyant, *lisez* voyent.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 905. lig. 4. exprimer, *lisez* experimenter.
Page 916. lig. 7. Ingenieur, *lisez* ingenieux.
Page 981. lig. 11. formerent, *lisez* tournerent

L'Air noté doit regarder la page 916
La Medaille gravée doit regarder la page 1022

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN 1724.
PREMIER VOLUME.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M DCC. XXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, *Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIE' AU ROY.
JUIN 1724.
I. VOLUME.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

ODE.

Sur la Brieveté de la Vie.

TOY, grand Dieu, qui nous fais naître,
Toy, dont le pouvoir reveré,
Du neant nous éleve à l'être,
Et nous y replonge à ton gré;

Digitized by Google

Pourquoy nous ouvrir la barriere
D'une inévitable carriere,
Prête de s'abîmer sous nos pas?
Où d'un souffle de ta parole
Nous voyons au jour qui s'envole,
Succeder la nuit du trépas.

Non que d'un decret que j'ignore,
J'ose percer la sainte horreur,
Nôtre vie est trop longue encore,
Pour des victimes de l'erreur;
La verité sous un nuage,
N'offre à l'homme qui l'envisage,
Qu'un éclair qui brille & qui fuit:
L'aveugle raison qui l'éclaire,
Ne lui montre que sa misere,
Ou de faux biens qu'elle proscrit.

Cessons donc de verser des larmes,
Sur ceux que nous ravit le sort,
Contre nos maux & nos allarmes,
Le trepas est l'unique port.
A lui seul la nature aspire,
Lorsqu'à son secours elle attire

Digitized by Google

Ces Eſculapes impoſteurs,
Dont les deciſions funeſtes,
Les rendent des arreſts celeſtes,
Les criminels executeurs.

L'enfant qui naît à la lumiere,
Eſt bien plus digne de nos pleurs,
Il n'ouvre ſa foible paupiere,
Que pour diſtinguer ſes malheurs;
Sa vie à peine eſt commencée,
Que ſa Sentence eſt prononcée,
Rien n'en modere la rigueur;
Malheureux plus on la differe;
L'attente du pas qu'il doit faire,
Sans ceſſe en redouble l'horreur.

Mort, qui fais fremir la nature,
Tu n'effrayes point ma raiſon,
Ce corps qui ſera ta pâture,
N'eſt à mes yeux qu'une priſon.
L'ame qui de ſon origine,
Connoît bien la ſource divine,
Te cherche pour s'en délivrer:
Ceux qui reſtent dans la miſere,

Digitized by Google

Lorſque tu viens nous y ſouſtraire,
Sont les ſeuls qu'on devroit pleurer.

RE'PONSE de feu M. Vergier à la Lettre de M. de la Fontaine, inſerée dans le dernier Mercure. 1687.

N'En ſoyez point en peine, Monſieur, le recit de vos malheurs n'a point fait verſer de larmes; on a eu ſur cela toute la fermeté que vous pouviez deſirer; & il n'eſt pas juſqu'à Madame Dh... qui toute bonne qu'elle eſt, n'en ait été divertie; enfin tout le monde en a ri, perſonne n'en a été ſurpris.

Que vous vous trouviez enchanté
D'une beauté jeune & charmante,
L'avanture eſt peu ſurprenante.

Quel âge eſt à couvert des traits de la beauté?

Ulyſſe au beau parler, non moins vieux, non moins ſage,

Que vous pouvez l'être aujourd'hui,
Ne ſe vit-il pas malgré lui,

Arrêté par l'amour ſur maint & maint rivage?

Qu'en quittant cet objet dont vous êtes épris,

Digitized by Google

Sur le choix des chemins vous vous soyez mépris ;

L'accident est encore moins rare,

Et qui pourroit estre surpris,

Lorsque la Fontaine s'égare ?

Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs,

Mais d'erreurs pleines de sagesse ;

Les plaisirs l'y guident sans cesse,

Par des chemins semez de fleurs.

Les soins de sa famille, ou ceux de sa fortune,

Ne causent jamais son réveil ;

Il laisse à son gré le Soleil,

Quitter l'Empire de Neptune,

Et dort tant qu'il plaist au sommeil.

Il se leve au matin sans sçavoir pour quoy faire ;

Il se promene, il va sans dessein, sans objet,

Et se couche le soir sans sçavoir d'ordinaire,

Ce que dans le jour il a fait.

On s'étonna seulement, Monsieur, que vous ne vous fussiez égaré que de quatre lieuës ; selon l'ordre & selon les loix du mouvement, étant une fois ébranlé, vous

Digitized by Google

deviez aller sur la même ligne tant que terre & vôtre cheval auroient pû vous porter, ou du moins jusqu'à ce que quelque muraille opposée à vôtre passage en vous heurtant, vous fit changer de route, & cette presence d'esprit doit desormais vous justifier des distractions dont on vous accuse.

En parlant d'Ulysse, j'ay fait reflexion que le titre d'Odissée conviendroit peut-être mieux à vos avantures que celui d'Iliade que vous leur donnez, & les erreurs de ce Heros ne me paroissent pas avoir peu de rapport avec vostre voyage, je ne trouverois qu'une difference entre Ulysse & vous.

Ce Heros s'exposa mille fois au trépas,
Il parcourut les mers presque d'un bout à l'autre,
Pour chercher son épouse & revoir ses appas,
Quels perils ne couriez-vous pas,
Pour vous éloigner de la vôtre?

Mais la difference est petite, & il falloit bien que cette comparaison eut le sort de toutes les autres, c'est-à-dire, qu'elle clochât un peu, vous êtes bien plus juste dans les vôtres; celle du Printemps est charmante, & celle de l'Aurore est rian-

Digitized by Google

te au poſſible; enfin l'une & l'autre ſont telles qu'elles pourroient bien vous avoir fait des affaires. Je me doute fort qu'une Dame & une Demoiſelle qui ſont ici, ne les ont point vûës ſans envie, c'eſt choſe étrange dans ce ſexe que l'ambition d'être la plus belle, mais vous avez un bon moyen de vous remettre en grace.

De vôtre Muſe raviſſante,
Les chants, les diſcours ſeducteurs,
Appaiſeront par leurs charmes flateurs,
Cette tempête menaçante;
Un encens bien moins precieux,
Que n'eſt celui que vôtre main preſente,
Calma cent fois la colere des Dieux.

Après tout, Monſieur, c'eſt bien le moins que je doive à vos preſens, que de vous en remercier, vous êtes le premier homme du monde pour les Châteaux en Eſpagne, & puiſque vos rêveries ſont ſi agreables, je ne m'étonne pas que vous vous y plaiſiez tant, c'eſt un mal qui ſe communique, & je vous avouë qu'en liſant vôtre lettre, je n'ay pû me défendre d'y tomber.

Tout indigne que je me ſens,
Des biens que m'ont donné vos ſonges,

Digitized by Google

J'ay quelque temps abandonné mes sens,
A de si doux & si plaisans mensonges,
Déja mon esprit prévenu,
De vos riches bienfaits regloit le revenu,
Déja dressant des équipage
Je me donnois jusqu'à des Pages;
Et digne nourrisson de l'aise & du sommeil,
Je me trouvois le teint plus frais & plus vermeil.
Je me trouvois d'autres vertus encore,
Vertus des Abbez seulement,
Et que tout autre humain ignore;
Mais enfin en moins d'un moment,
La raison qui nous sert bien moins à nous conduire,
Qu'à nous persecuter toûjours cruellement,
Est venue à mes yeux détruire,
Du faiste jusqu'au fondement,
Un édifice si charmant.

Je n'ay pourtant pas tout perdu, & de cela il me reste une chose que j'estime infiniment; c'est le plaisir de sçavoir que vous me voulez du bien, & que vous avez en quelque maniere pour moy les sentimens d'amitié que j'ay pour vous. J'ay fait voir vôtre lettre à Mademoiselle de

Digitized by Google

B.... ſa jeuneſſe & ſa modeſtie ne lui ont pas permis de dire ce qu'elle en penſoit, mais je ne doute point que des douceurs ſi bien apprêtées ne l'ayent beaucoup touchée.

M. & Madame Dh.... m'ont chargé de vous faire leurs complimens. Vôtre lettre leur a fait un plaiſir infini, & je penſe que la compagnie qu'ils aiment déja tant, les charmeroit bien davantage s'ils y étoient ſouvent regalez de pareilles lectures.

Mademoiſelle de G... me charge de vous dire, Monſieur, qu'elle n'eſt fâchée de n'avoir pas toutes les graces dont vous la loüez, que parce que ce défaut empêche de vous remercier comme vous le meritez. Je ſuis, &c.

LA VIE CHAMPESTRE.

Ode tirée de la ſeconde Epoque d'Horace.

Par M. Tanevot.

HEureux qui mépriſant & la Cour, & la Ville,
Des antiques mortels ſuit l'exemple inſtructif:

Digitized by Google

Et de bœufs ſous le joug hâtant le pas tardif,
Se plaiſt à cultiver l'heritage fertile
Qu'il a reçû de ſes ayeux,
Dans ſon loiſir laborieux,
Il eſt ſourd à la voix de Mars & de Neptune,
Il ne va point au Louvre adorer la fortune,
Ni par d'infideles détours,
De l'affreuſe chicanne implorer le ſecours.

Mais par ſes doux travaux une vigne rampante,
Se relevant, embraſſe un bois qui la ſoûtient:
Quelquefois le verger l'occupe & le retient.
Un arbre periſſoit, de ſa tige mourante
Il ſçait ranimer la vigueur.
Tantôt tranquille ſpectateur,
Il contemple à loiſir, bondiſſans dans la plaine,
Des troupeaux dont un jour il doit tondre la laine.
Et tantôt d'une avide main,
De la feconde abeille il pille le butin.

Déja de toutes parts la terre ſe couronne,

Des fruits que dans son sein il avoit renfermez.

S'empressant à remplir les vœux qu'il a formez ;

Tous les Dieux à l'envi, Bacchus, Cerés, Pomone,

Versent leurs tresors dans ses champs,

Prompt à moissonner leurs presens,

Quels innocens transports ne fait-il point paroître !

Lorsqu'il cüeille les fruits que ses soins ont fait croître,

Et qu'il voit couler la liqueur

D'un raisin dont la pourpre envieroit la couleur.

Quel dessein le conduit au courant de cette onde ?

Les habitans de l'air gazoüillant sur ses bords,

Au murmure des eaux mêlent leurs doux accords.

Pour l'hôte de ces lieux quelle source feconde

De purs & de nouveaux plaisirs !

C'est-là, qu'au gré de ses desirs,

Un gazon attrayant, l'ombre épaisse d'un chêne,

Des tranquilles zephris la molle & tiede haleine,

Digitized by Google

Livrent ſes membres fatiguez,
Aux Pavots qu'en ces lieux Morphée a prodiguez.

Mais lorſque l'Aquilon jauniſſant la verdure,
Par ſon ſouffle glacé le chaſſe des guerets,
Ennemi du repos il court dans les forêts,
Où d'un perfide appas l'innocente impoſture
Ravit leurs hôtes à ſon gré.
Plus loin, d'une meute entouré,
Il exerce contr'eux ſa ruſtique vaillance,
Pourſuit le cerf leger, le force, le relance.
Tantôt aſſiegeant un terrier,
Dans quelque ſombre affut il guette le gibier.

Heureux, cent fois heureux, ſi dans cette contrée,
Lorſqu'on voit luire au Ciel maint aſtre étincelant,
Sous ſon chaume paiſible une épouſe l'attend,
Digne preſent des Dieux, telle qu'au temps de Rhée
Ils les accordoient aux humains.
De mets qu'ont préparé ſes mains,

Digitized by Google

Charmée, elle lui sert la frugale abondance,
Le foyer flamboyant prouve sa prévoyance.
Et d'un vin pur qu'elle a tiré,
Elle humecte à longs traits son époux altéré.

Aux domestiques soins instruisant sa famille,
Dès l'Aurore elle court aux champêtres travaux,
Dans ses parcs renfermez va traire ses troupeaux,
Veille à sa bergerie, & de la volatille
Rassemble les fertiles œufs.
Elle aime à regarder ses bœufs
Qui traînant sur le soir la herse renversée,
Marchent languissamment & la tête baissée
Vers l'étable où la fin du jour,
Leur permet de joüir des fruits de leur labour.

Libre des vains projets qui flattent nôtre envie,
Et que l'ambition fomente dans le cœur;
De ce siecle pervers fortuné deserteur,
Quand joüirai-je, helas! de l'innocente vie;

Digitized by Google

Que je celebre dans ces vers.
Puiſſai-je à mes travaux divers,
Faire un jour ſucceder l'étude de moi-même,
Fuir le mal que je hais, chercher le bien que j'aime,
Et dans de purs amuſemens,
Connoître & déteſter tous mes égaremens.

LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure de France ſur une nouvelle Traduction du Panegyrique de Trajan par Pline le jeune.

JE vous marquay, Meſſieurs, dans ma derniere lettre, que l'on imprimoit icy une nouvelle Traduction Françoiſe du Panegyrique de Pline. Bien des gens ſans doute auront été ſurpris qu'un Etranger ait oſé former une entrepriſe auſſi difficile; & ne ſeront peut-être pas fâchez de ſçavoir les raiſons qui l'y ont porté, & la conduite qu'il a tenuë.

Le Panegyrique de Pline à Trajan eſt trop connu, pour qu'il ſoit neceſſaire d'en faire icy l'éloge. Perſonne n'ignore que c'eſt un des plus beaux morceaux qui reſtent de toute l'Antiquité: l'Art ora-

Digitized by Google

toire y est manié avec delicatesse ; les pensées sur ce dont il est rempli y sont tournées heureusement, & ce qui est plus considerable, les veritables maximes d'une bonne Politique, y sont établies sur les principes de la Philosophie la plus saine. Voilà, ce me semble, ce qui concourt à rendre cet Ouvrage achevé ; mais ce qui en releve beaucoup le prix, c'est que contre l'ordinaire des Pieces d'éloquence, il a la verité pour fondement & pour baze. Pline, en loüant l'Empereur Trajan, sur des vertus qu'il possedoit réellement, a fait voir qu'elles étoient pratiquables, & compatibles avec les plus heureux succès, ou pour mieux dire, qu'elles en étoient la source. Cela est considerable : la vertu plaît naturellement aux hommes : s'ils s'en écartent, c'est parce qu'ils la croyent incommode & desavantageuse ; ensorte que si on peut les desabuser, ils ne balanceront pas à la suivre : s'ils sont une fois bien convaincus, que le vice est pernicieux, même dans cette vie ; que le veritable moyen de réüssir, c'est de s'attacher à la vertu, ils se détermineront aisément à un bon choix. C'est là l'effet que produit naturellement le Panegyrique de Pline : l'on y voit que la clemence, au lieu de causer du desordre, est le veritable moyen

Digitized by Google

de l'empêcher, que la liberalité est la source des richesses, que la modestie & la bonté augmentent le respect, loin de le diminuer; Trajan toûjours respecté & cheri de ses Sujets, toûjours en état de faire de nouvelles largesses, toûjours craint & reveré, est un bel exemple que la vertu est naturellement la source de tous les biens. Circonspect à ne faire la guerre que par necessité, jamais Prince ne porta plus loin les bornes de l'Empire, & ne merita à plus juste titre le nom de Conquerant. Toûjours invincible, parce qu'il étoit toûjours juste, toûjours cheri des Romains, parce qu'il ne connoissoit de felicité que la leur, son regne fut également paisible au dedans & au dehors: Quelque grande que soit l'idée que Pline nous donne de Trajan, elle n'est pourtant point au-dessus de celles que les Historiens nous en ont laissées. Rien n'est plus agreable que la comparaison qu'on peut en faire: celui-là nous represente avec de vives couleurs les vertus de ce bon Prince; ceux-ci nous en font voir les fruits; & nous apprennent par le bonheur de son Regne en quoy consiste la veritable Politique.

Il n'est pas étonnant après cela que plusieurs personnes ayent tâché de traduire en nôtre langue un ouvrage d'un

Digitized by Google

tel prix ; s'ils n'y ont pas réüſſi, c'eſt peut-être pour n'en avoir pas aſſez reconnu la difficulté. Les expreſſions de Pline grandes & élevées, leur juſteſſe & leur briéveté, ne ſont pas aiſées à rendre dans une langue naturellement ſterile, & il faut pour cela bien de la lime & du travail. Mais ce n'eſt pas tout : il penſe auſſi délicatement qu'il parle bien, il penſe en Philoſophe ; & ſi l'on ne ſe revêt des mêmes principes qui l'animoient, ſi l'on ne ſe les rend propres, il eſt non-ſeulement impoſſible de le goûter, mais même de l'entendre, & c'eſt à quoi l'on n'a point fait aſſez d'attention. Les Traducteurs plus attentifs pour la plûpart à ce qu'il a de brillant, qu'à ce qu'il a de ſolide, ont crû remplir parfaitement leur deſſein, en nous donnant des verſions libres & paraphraſées. Ils ont penſé qu'il falloit dépoüiller Pline de tout cet attirail latin qui l'environne, & l'habiller entierement à la françoiſe, & c'eſt préciſement en quoi ils ſe ſont trompez. Un Conſul Romain, un Conſul du caractere de celui-ci, vivant dans une République, (car le Gouvernement de Rome n'étoit point encore Monarchique,) doit parler autrement qu'on ne parle aujourd'hui, & mettre dans ſa bouche les expreſſions, les manieres de parler dont

Digitized by Google

nous nous servirions, ce n'est pas rendre ses pensées, c'est les metamorphoser, c'est les défigurer. L'on aime, par exemple, en lisant ce Panegyrique, y voir Pline se servir du mot de *jubere*, de *parere*, pour dire que le Senat commandoit, & que Trajan obéïssoit. L'on admire également celui qui ose le dire, & celui qui souffre qu'on le dise; mais l'on n'admire rien, dès qu'au lieu de *jubere*, l'on trouve *prier & quasi ordonner*, au lieu de *parere vouloir bien, avoir la déference.* Ces termes qui conviennent dans une Monarchie, auroient été ridicules dans une République, sous un Prince surtout qui se piquoit de la rétablir; & aussi peu convenables à Pline qu'à Trajan. Je ne parle point de la liberté, que l'on s'est donnée de couper & d'allonger les phrases, de changer même le tour & les figures de l'Auteur; chose moins pardonnable dans cet ouvrage que dans tout autre, puisque le stile vif & coupé de ce Panegyrique est parfaitement conforme au genie de nôtre langue. Il en est même arrivé un inconvenient considerable; c'est que les transitions qui sont toûjours heureuses dans le latin, sont devenuës froides & forcées dans le françois, parce qu'elles dépendent ordinairement d'une seule idée, d'un seul mot, qui une

Digitized by Google

fois ôté fait perdre toute sorte de liaison.

Les Commentateurs d'un autre côté, trop attachez aux vetilles d'une Grammaire scrupuleuse, ont uniquement cherché dans cet excellent ouvrage, dequoi exercer leur ennuyeux talent d'écrire beaucoup sur des riens. Un amas prodigieux de diverses leçons, quantité de corrections, presque toûjours fausses, (parce qu'un ouvrage tel que celui-ci demande d'autres lumieres, que celles que fournit la Grammaire) ont fait leur principale étude, & grossi les volumes qu'ils nous ont laissez; en sorte que si les Traducteurs n'ont pas assez développé les beautez de ce Panegyrique, on peut dire que les Commentateurs les ont ensevelies sous le tas prodigieux de leurs seches annotations.

Ce sont-là les raisons qui ont porté M. le C. de Quart à entreprendre une nouvelle Traduction de Pline, & à l'accompagner de ses Remarques: les difficultez qu'il y a envisagées n'ont point été capables de l'effrayer, & il a mieux aimé courir le risque d'écrire en une langue qui lui est étrangere, que de ne pas mettre un ouvrage aussi utile à la portée de tout le monde. Personne à la verité n'étoit plus capable d'y réüssir, si l'on en excepte certaine délicatesse de langue,

Digitized by Google

qu'on ne trouve gueres hors de France, joüissant d'un honnête loisir, éloigné de toute sorte d'ambition, Philosophe avec cela, & rempli des mêmes sentimens qui animoient Pline, il a pû l'entendre mieux qu'un autre, & donner tout le temps & l'étude necessaire à tourner ses pensées en nôtre langue avec fidelité. Le Public jugera s'il y a réüssi, & je n'ai garde de vouloir prévenir son jugement. Ce qu'il y a de seur, c'est qu'il n'a rien oublié pour éviter les inconveniens où sont tombez les autres Traducteurs. Il a suivi le tour & les figures de l'original, autant que la chose a été possible. Il n'a rien negligé pour rendre en françois cette précision & cette briéveté, qui fait une des principales beautez de ce Panegyrique, & cela avec d'autant plus de succès, que comme on l'a déja dit, Pline est peut-être le seul de tous les Auteurs Latins qui puisse être traduit de cette maniere. Cet attachement scrupuleux à ne point s'écarter de son Auteur, lui a fait découvrir le veritable sens de plusieurs endroits difficiles, qui avoient été l'écüeil d'habiles gens. Je pourrois en donner plusieurs exemples, mais un seul suffira. Pline après avoir parlé des largesses excessives de Trajan l'apostrophe en ces termes, » *Feres Cæsar sollicitudinem Consularem,*

Digitized by Google

» *larem, nam mihi cogitanti eundem se* » *collationes remisisse donativum reddi-* » *disse..... interrogandus videris satisne* » *compusaveris Imperii redditus.... Nam* » *quid est causæ, cur aliis quidem, cùm* » *omnia raperent, rapta retinerent, ut si* » *nihil rapuissent desuerint omnia, tibi,* » *quum tam multa largiaris & nihil au-* » *feras, adsint omnia.* » Rien n'est plus délicat que ce tour; & cependant on n'en a conservé ni la beauté ni le sens, dans la meilleure des Traductions Françoises de ce Panegyrique. » Vous porterez, lui » fait-on dire, vous porterez, César, tout » le poids du Consulat: car quand je re- » passe dans mon esprit, que vous avez » aboli les impôts, fait aux soldats des » gratifications considerables.... peut s'en » faut que je ne vous demande, si vous » avez bien supputé les revenus de l'Em- » pire..... Comment se peut-il faire, que » plusieurs de vos prédecesseurs, dans le » temps que rien n'échapoit à leurs rapi- » nes, & que rien de ce qu'ils avoient » ravi ne sortoit de leurs mains, man- » quassent de tout comme s'ils n'eussent » dépoüillé personne, & que vous qui » n'ôtez rien à personne, & qui répan- » dez à pleines mains sur tout le monde, » ayez encore des fonds de reste. » Pour peu que l'on examine ce passage, on voit

Digitized by Google

aiſément que le François dit peu, ou le Latin dit beaucoup. Pline étoit Conſul lorſqu'il prononça ce Panegyrique. Comme tel il ſe croyoit en droit de demander à Trajan un compte exact de ſa conduite, & ſous le prétexte d'une liberté vraiement Romaine, il trouve le ſecret de le loüer doublement. Souffrez, Ceſar, lui dit-il, les inquiétudes d'un Conſul. Lorſque je penſe que vous avez aboli les impôts, fait des gratifications aux ſoldats.... je me crois obligé de vous demander, ſi vous avez bien ſupputé les revenus de l'Empire, &c. Il eſt glorieux à Trajan de ſouffrir qu'on l'interroge, il lui eſt glorieux d'être interrogé ſur un tel ſujet, & il ne l'eſt pas moins à Pline d'oſer le faire, & de s'y croire obligé. C'eſt pourtant ce que n'expriment point ces paroles : *vous porterez tout le poids du Conſulat : peu s'en faut que je ne vous demande.* Il y a bien d'autres endroits qui n'avoient pas été mieux traduits, & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ce ſont les plus beaux.

Je paſſe aux remarques qui ne ſont pas la moindre partie de l'ouvrage dont je vous parle. L'Auteur perſuadé que ce Panegyrique doit être regardé comme un ouvrage de Philoſophie & de Morale, l'a commenté en Philoſophe : penetré des

Digitized by Google

grandes maximes de Pline, il s'eſt attaché à les éclaircir par tout ce qu'il a trouvé de meilleur dans les Anciens & dans les Modernes ; & à en faire voir le ſuccès par tout ce que l'Hiſtoire a pû lui fournir. Pour les mettre dans un plus grand jour, il a crû devoir les mettre en parallele avec celles de Tacite, & prouver par l'experience de tous les ſiecles, que ſi celles-là ont toûjours réüſſi à ceux qui en ont fait uſage, celles-ci ont toûjours été pernicieuſes, & même funeſtes à ceux qui les ont pratiquées. Jamais Tacite n'avoit été ſi bien dévoilé : à la faveur d'une obſcurité myſterieuſe ſes leçons déteſtables paſſoient depuis long-temps pour des Sentences & des Arreſts. Quelques efforts qu'euſſent faits les Budées, les Strada, &c. ils n'avoient pû arrêter le torrent de ſes Approbateurs, peut-être pour avoir voulu garder trop de meſures. Mais l'Auteur convaincu qu'il eſt de l'intereſt public que les méchans ſoient connus, a crû devoir n'en garder aucunes. Il s'applique par tout à le démaſquer, ce qui ſuffit pour le refuter : il le repreſente, comme continuellement occupé à abaiſſer Auguſte, & à préconiſer Tibere ; à blâmer la vertu & à loüer le vice, & il appuye tout ce qu'il en dit ſur des paſſages tirez de Ta-

Digitized by Google

cite même. Il fait voir à cette occasion les fautes grossieres des Approbateurs de ce pere de la mauvaise politique. Il les démasque aussi, & découvre le ridicule où ils sont tombez en suivant un si mauvais guide. Il tire de-là de fortes preuves, pour établir ce principe que tous les méchans sont foux, & il est difficile de ne pas se rendre aux raisons qu'il en donne. Il déclame vivement contre les jeux de hazard, il soutient qu'ils sont contraires à l'humanité, & que le plaisir qu'on y trouve n'a d'autre cause qu'une avarice déguisée, & il appuye son opinion sur de bonnes autoritez, & des raisonnemens solides. Il attaque aussi la Philosophie d'Aristote, & prétend démontrer que la mauvaise maniere de raisonner qu'elle a introduite, est la veritable source des erreurs qui se sont glissées dans la Morale. En un mot, tout occupé à prouver la beauté, la verité, & les avantages des maximes de Pline & de ses semblables, il ne perd aucune occasion de découvrir la laideur, la fausseté, & les suites pernicieuses de celles de Tacite & de ses adhérans. Au reste la modestie, la candeur & la probité, qui sont le caractere de l'Auteur, regnent dans tout son ouvrage : les préceptes qu'il en donne n'ont point cet air de leçons qui rebute plus

Digitized by Google

qu'il ne persuade. L'on sent que tout y part de source, & qu'il ne cherche à porter les hommes à la vertu, que parce qu'il en connoît lui-même le prix. Plusieurs belles pensées amenées à son sujet avec art, une critique judicieuse de quantité d'Auteurs, & une érudition peu commune contribuent à rendre son ouvrage agreable & varié; ce qui fait que ses remarques, quoique longues, n'ennuyent point.

Je ne vous dirai rien du style. Il y a trop long-temps que je suis éloigné de France pour oser porter mon jugement sur une Langue que je ne connois qu'imparfaitement. Le bruit commun est que le stile de la traduction est bon & châtié, celui des Remarques l'est moins; les periodes en sont longues, & les citations y sont frequentes; mais au fonds des notes ne demandent pas une si grande pureté de langage, & l'Auteur declare qu'il s'est beaucoup plus appliqué aux choix des choses que des mots. Quoiqu'il en soit je ne doute point que l'ouvrage n'ait cours, & ne merite l'approbation de tous ceux qui le liront sans prévention. Je suis avec une parfaite consideration. Messieurs, &c.

A Turin, ce 3. Mai 1724.

Digitized by Google

P. S. Le M. de Maffei qui vient de partir pour Verone, ſa patrie, compte de donner bien-tôt au Public un Recüeil d'Inſcriptions & de bas-reliefs anciens, ſous le titre de *Muſæum Taurinenſe*. Outre les Inſcriptions dont vous avez parlé dans un de vos Mercures, il en a déterré pluſieurs inconnuës juſqu'ici, parmi leſquelles il y en a de conſiderables. Elles ont été placées dans l'Univerſité, & l'on y a joint quantité de bas-reliefs d'une beauté peu commune. C'eſt-là la matiere de ce *Muſæum*; ce qu'il y aura de plus important, c'eſt l'Inſcription de l'Arc de Triomphe de Suze conſacré à Auguſte. L'on n'en avoit pû déchiffrer juſques ici qu'une ligne & demi. Lucas Holſtenius, & pluſieurs autres Sçavans en avoient parlé comme d'une Inſcription entierement effacée, & qui n'étoit plus liſible. Mais l'illuſtre M. Maffei n'a pas crû devoir s'en tenir à leur rapport. Il s'eſt porté lui-même ſur les lieux, & après huit heures d'un travail penible il a eu le bonheur de la déchiffrer entierement. L'on y trouve la donation de pluſieurs Provinces faite par l'Empereur Auguſte à ce même Cottius, dont nos Alpes ont tiré leur nom. Les noms de ces Provinces, & ceux de pluſieurs Villes anciennes qu'on y voit pourront donner beau-

Digitized by Google

coup de lumieres pour l'ancienne diviſion de ce Pays-ci. Avec cela le même Arc eſt orné de bas-reliefs curieux que l'on a fait deſſiner avec exactitude ; ce qui étoit d'autant plus neceſſaire, que toutes les peintures qu'on en a faites juſqu'ici n'avoient d'autre fondement que l'imagination des Peintres.

REMERCIEMENT de M. de François, Lieutenant Colonel de Cavalerie, cy-devant Envoyé du Roi en Hollande, à M. de Gerondelle, Avocat aux Conſeils du Roi.

J'Ai gagné mon procès. Re de cette victoire
J'aurai moins de profit que tu n'auras de gloire,
Je le confeſſe, ami, mon cœur reconnoiſſant,
Pour payer tes bienfaits n'eſt pas aſſez puiſſant,
Mais pour me garantir de ce dépit extrême,
En écrivant pour moi, tu t'es payé toi-même,
A la Ville, à la Cour, par mes mains répandus,
Tes écrits ont charmé tous ceux qui les ont lûs,
De tes nobles Auteurs * tel fut le caractere,

* *M. de Gerondelle eſt neveu du fameux*

Digitized by Google

L'éloquence chez-eux étoit hereditaire,
Et tes soins assidus les imitent si bien,
Que toutes leurs beautez ne te coûtent plus rien.

Heureux qui comme toi dans la fleur de son âge,
Joüit avec éclat d'un si noble avantage.

Pour moi qui jusqu'ici, nourri dans les hazards,
Ai passé mes beaux jours dans le métier de Mars,
Des maux que j'ai souffert pour toute récompense,
Je ne desirerois que ta seule éloquence.

D. Françoise.

Pere de Lingendes, Jesuite, sous qui se forma le Pere Bourdaloüe : de M. de Lingendes, Evêque de Mâcon, & de M. de Lingendes, Poëte, l'un des plus beaux esprits de la Cour. Les Ouvrages de ce dernier sont imprimez avec ceux de Mrs de Malherbe, de Racan & de Bois-Robert.

Digitized by Google

*LETTRE de M. de Chanſi rges ſur l'Extrait que les Journaliſtes de Trevoux ont donné de ſon Ouvrage, intitulé l'*Idée d'un Roi parfait, *dans leurs Memoires du mois de Septembre* 1723.

VOus aurez, ſans doute, lû, Monſieur, les éloges que l'Auteur de la Bibliotheque Françoiſe donne à l'*Idée d'un Roi parfait.* Vous ſçavez que le jugement qu'en ont porté à Paris les eſprits du premier Ordre, m'y avoit excité nombre d'envieux; tout cela faiſoit beaucoup à ma gloire, mais il manquoit encore à mon Ouvrage, ce qui manque rarement à ceux qui ont de la réputation, je veux dire une Critique. Graces à un Journaliſte de Trevoux, une Critique eſt miſe au jour; je ne ſçai point ſi elle ſe répandra beaucoup dans la République des Lettres.

Je croyois d'abord y trouver des remarques ſolides, où je pourrois beaucoup profiter; mais je n'ai trouvé que fauſſes citations, que défaut de lumiere, que contradictions.

En verité, je ne ſçaurois trop exagerer le ſacrifice qu'il me fait de me critiquer

Digitized by Google

aux dépens de ſa gloire : pour moi je vous avouë que je ne ſçaurois le loüer aux dépens de la mienne, & je me vois contraint de faire voir l'injuſtice de ſa Critique, pour ne pas laiſſer ſurprendre ceux qui ſe repoſent ſur la bonne foi du Journaliſte. Surmontons ici la répugnance que nous avons naturellement à la Critique ; elle eſt non-ſeulement permiſe, mais elle eſt loüable lorſqu'on l'a fait dans un ſi bon deſſein.

Il me ſemble qu'il ne doit pas être permis à un Critique de rien avancer ſans le prouver, parce qu'on n'eſt pas obligé de l'en croire ſur ſa parole. On ſçait que preſque toûjours l'animoſité conduit ſa plume, & qu'ainſi il ne doit être que partie, le lecteur ſeul doit être Juge. Mon Critique avance d'abord comme une choſe dont il eſt aſſuré, que *les avantures de Telemaque me prêtent des traits pour finir le portrait de mon Heros, & qu'elles me fourniſſent dans le beſoin de riches couleurs pour rehauſſer l'éclat de mes peintures.* Je le défie ici de me citer un ſeul endroit de mon Ouvrage qu'on puiſſe dire avoir été pris dans Telemaque. Je le défie même de m'en trouver un ſeul dans Neoptoleme, malgré la conformité que ſes avantures ont avec celles de Telemaque, & où je me ſuis fait une gloire d'i-

Digitized by Google

miter M. de Fenelon ; mais de l'imiter comme il a imité Virgile, comme celui-ci a imité Homere : comme un Peintre de l'Ecole Romaine imite Raphaël. Ce n'eſt point en copiant ſes figures, ſes payſages, c'eſt en tâchant d'allumer en ſon eſprit, à la vûë de ſes Ouvrages, ce même feu qui a fait concevoir à Raphaël tant de beautez dans l'Ordonnance de ſes Tableaux, tant de verité dans les expreſſions, tant d'élegance dans le deſſein. Enfin, c'eſt en imitant ſa maniere, non ſervilement & méchaniquement, mais par ce goût, ce genie qui conduit la main, & que la vûë des Tableaux de ce grand Maître a fait naître en lui. C'eſt peut-être une conformité de naturel, lequel ne peut réſiſter à l'impreſſion que font ſur lui ſemblables Ouvrages.

Mais ne nous arrêtons pas-là davantage. Arrêtons-nous principalement aux fauſſes citations ; car preſque tout ce que le Journaliſte Critique ne ſe trouve point dans mon Ouvrage. Il dit, par exemple, que *la vraye grandeur d'ame*, ſelon moi, *peut s'acquerir aux ſons des Fifres & des Tambours.* Admirez ici l'expreſſion comique du Journaliſte ; mais admirez encore plus le tour malin, avec lequel il empoiſonne ce qu'il y a de plus judicieux. Je cherche tout ce qui peut nous

Digitized by Google

porter au grand. Je dis page 250. que la Musique peut élever nôtre ame, & lui faire concevoir de grands desseins, veux-je dire par-là qu'on peut au son des Fifres acquerir la grandeur d'ame ? Je dis que les Tambours nous réveillent, nous animent, & jettent dans nos cœurs je ne sçai quoi de fier & de noble qui convient à la vertu militaire ; mais ai-je confondu ces mouvemens passagers excitez en nous par le son des Instrumens, avec la grandeur d'ame, vertu constante, où nôtre volonté a tout l'honneur.

Je dis page 278. *que les bienfaits d'un Roi amateur des Sciences vont chercher les sçavans jusques sous les poles.* A cela nôtre Journaliste ajoûte, *mais il faut auparavant que l'Auteur lui certifie que les sciences ont penetré au-delà de la nouvelle Zemble & de la Laponie, &c.*

Ai-je prétendu qu'il y eut des sçavans sous les Poles ? Eh ! qui n'entend pas par ces paroles que les bienfaits d'un grand Roi vont chercher les sçavans quelque éloignez qu'ils puissent être. Les pensions que Loüis XIV. faisoit à des sçavans qui habitoient dans le Nord, ont fait naître en moi l'idée des Poles, & c'est de-là que cette expression m'est venuë. Je sçai qu'à parler Mathematiquement elle n'est point exacte, mais je sçai

aussi

aussi qu'une expression qu'on ne souffriroit pas dans l'Académie des Sciences, peut être très-élegante, & très-bien reçûë de l'Académie Françoise, telle qu'est celle-ci. Ceux qui ont le genie de la Poësie m'entendent, & ils trouveront que cette expression est pleine de feu & de noblesse. Mais sans doute nôtre Journaliste n'est que *scientifique*. Il finit cet article par un conseil qu'il me donne, le voici, *On souhaiteroit que les réflexions & les maximes dont l'Auteur a composé son Livre eussent laissé place à plusieurs exemples tirez de l'Histoire, tant sacrée que prophane, propre à son sujet. Elles en seroient plus palpables & plus interessantes. C'est un dégré de perfection qu'il doit ajoûter à une nouvelle édition.* C'est ici le seul endroit où mon Critique paroît me dire quelque chose de raisonnable. Il est juste de le remercier de la bonne intention qu'il a, mais qu'il me permette de lui dire que dans le goût dont mon Ouvrage est écrit, les exemples auroient ralenti le feu du Discours, & auroient enfin répandu ce froid dont j'ai eu soin de le garentir autant qu'il m'a été possible. C'est dans les Livres où l'on donne simplement des maximes qu'il faut des exemples, parce qu'ils servent seuls de preuve, mais ici les maximes sont sou-

Digitized by Google

tenuës par la force d'un Discours suivi & rapide. Des exemples auroient coupé le fil des raisonnemens, & auroient fait languir le Discours par l'intervale qu'ils auroient laissé. On s'imagine que la diversité des faits raportez réjoüiroit & interesseroit le Lecteur; mais il seroit moins pressé & moins émû, & mon principal dessein se trouveroit manqué: Aussi n'ai-je mis que fort peu de faits, encore les ai-je presque tous racontez le plus rapidement qu'il m'a été possible, persuadé de ce que dit Aristote dans sa Rhetorique Livre 1. chap. 2. que les Discours qui prouvent les raisonnemens, font une plus forte impression, & troublent plus que ceux qui ne prouvent que par les exemples.

Le Journaliste place ensuite l'Extrait qu'il fait de mon *système de l'esprit* dans un article different, sans qu'on en sçache la raison. Vous y allez voir d'abord combien il est infidele dans ses citations. Il me fait dire tout le contraire de ce que je dis, voici ses termes. *M. Chansierges se borne à nous apprendre ce que c'est que d'avoir de l'esprit. Il n'est point question de cette sorte de bel esprit, lequel consiste à penser d'une maniere qui cherche pluiôt à plaire qu'à faire voir la force & l'étenduë de la raison. Il s'agit*, ajoûte le

Digitized by Google

Journaliſte, *de donner une définition exacte, de telle ſorte qu'on y puiſſe appercevoir tous les differens caracteres de l'eſprit.* L'euſſiez-vous crû, Monſieur, vous qui ſçavez que je dis tout le contraire dans l'endroit qu'il cite, c'eſt à la page 284. où je dis que je ne renfermerai point mon ſujet dans la ſphere du bel eſprit. Eſt-ce dire cela, qu'il n'en eſt point queſtion, parce que je ne me borne pas au bel eſprit ſeulement? mais prenez garde comme il ſe contredit ſur le champ, il annonce qu'il n'eſt point queſtion dans mon ſyſtême de cette ſorte de bel eſprit, lequel conſiſte plutôt à plaire qu'à faire voir la force & l'étenduë de la raiſon, & il ajoûte qu'il s'agit de donner une définition exacte de telle ſorte, qu'on y puiſſe appercevoir tous les differens caracteres de l'eſprit. S'il s'agit d'y faire appercevoir tous les differens caracteres de l'eſprit, il s'agit donc de faire appercevoir cette ſorte de bel eſprit qui cherche à plaire, & il a commencé par dire qu'il n'en étoit pas queſtion: qu'elle contradiction en deux lignes! que diroit ici le Dialectique rigide, qu'il fait intervenir pour condamner ma définition? trouveroit-il de la Dialectique dans ce raiſonnement? mais ce n'eſt pas à lui que j'en

Digitized by Google

appelle, je m'en rapporte aux personnes de bon sens.

Poursuivons. L'*Auteur*, dit-il, *a la generosité de mépriser celui qui brille*, (c'est en parlant de l'esprit.) Où voit-on que je mépriſe l'esprit qui brille, est-ce parce que je dis que bien des gens n'en connoissent point d'autre que celle-ci qui brille page 285. Est-ce parce que je dis que l'esprit peut plaire encore plus par sa solidité que par son brillant, page 308. & 309. en verité je crois que le Journaliste avoit l'esprit occupé ailleurs, quand il a fait l'Extrait de mon Livre.

Il n'est pas plus indulgent, continue-t'il, pour les équivoques, *& les Jeux de mots, qui n'ont de l'esprit que l'apparence, sans en avoir la realité. Il convient qu'un jugement droit & une raison saine meritent la préference.* Que veut-il dire par ce mot *il convient*, ne diroit-on pas qu'après avoir mis en balance le faux bel esprit avec le bon esprit; je conviens seulement que celui-ci doit avoir la préference? il n'y a pas jusqu'aux expressions qui paroissent les plus indifferentes, qui ne decelent l'intention du Critique.

Les entretiens d'Ariste & d'Eugene, continuë-t'il, *ne presentent point à M. Chanfierges la définition qu'il cherche. Le jugement*, dit le Pere Bouhours, *est comme*

Digitized by Google

le fonds de la beauté de l'esprit. L'esprit est comme un diamant qui a du corps & de la consistance, & ce n'est à le bien définir que le bon sens qui brille, ce n'est aussi là qu'une définition du bel esprit qui ne s'accorde point avec celui de l'Auteur. Puisque le bel esprit du Pere Bouhours ne s'accorde pas avec le mien, qu'il me dise si c'est en ne souffrant point les équivoques, & ce qui n'a de l'esprit que l'apparence sans en avoir la realité. Si le bel esprit du Pere Bouhours ne s'accorde pas avec le mien, c'est bien ma faute, car c'est sur la *maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit* que j'ai tâché de former mon goût depuis vingt-cinq ans.

Je dirai donc, reprend M. Chansierges, que l'esprit consiste à découvrir par soi-même, c'est-à-dire, par la seule attention, un vrai qui plaît & qui surprend. Vous vous trompez, dira quelque Dialecticien rigide, ajoûte nôtre Critique, je ne reconnois point d'esprit à ce langage, puisque l'experience nous convainc tous les jours que les plus belles & les plus delicates productions de l'esprit, ne forment sur le commun des hommes qu'une impression languissante; les personnes grossieres, loin d'être touchées, ne donnent le plus souvent leur admiration qu'à des choses triviales, & qui ne sont pas de la sphere

Digitized by Google

de l'esprit. Mais attendez, l'Auteur a soin de se mettre en garde contre ces sortes d'attaques, en renforçant sa définition. Quand je parle, continuë-t-il, d'un vrai qui plaît & qui surprend, j'entens qui doit plaire, & qui doit surprendre les personnes d'esprit. Le Dialecticien rigide ne reconnoît point d'esprit à ce langage, je veux le croire, étant persuadé qu'on ne sçaurois trouver dans un ouvrage plus d'esprit qu'on n'en peut avoir. Une définition faite à trois repriſes ne plaît pas au Dialecticien, il eſt *rigide.* Mais je vois qu'il ignore combien il y a de fineſſe lorſqu'on veut découvrir quelque verité, de commencer comme ſi l'on n'avoit point encore connu le ſujet dont il eſt queſtion, afin de commencer avec le Lecteur, d'avancer avec lui pas à pas dans la découverte de la verité qu'on cherche; de lui preſenter ce qui doit s'offrir d'abord à l'eſprit pour le mener où il doit aller. Un Lecteur voit avec plaiſir le progrès de ſa raiſon, qui n'ayant d'abord qu'une foible connoiſſance eſt allée par degré juſqu'à ſaiſir enfin ſon objet avec fermeté, & à ſoutenir que c'eſt lui. C'eſt ainſi que j'en ai uſé dans pluſieurs traitez, & ſur-tout dans celui de la veritable grandeur, & dans mon ſyſtême de l'eſprit. J'y découvre d'abord

Digitized by Google

qu'il n'y a rien de plus simple ni de plus étendu que le vrai, qui est l'objet de tous les esprits, & je fais dans ce moment consister l'esprit dans la connoissance du vrai. Mais je fais prendre garde à mon Lecteur que cela ne suffit pas ; je lui découvre ce qui manque à cette définition, & je lui fais ajoûter quelque chose qui offre une idée plus précise de ce que j'entens par avoir de l'esprit. Cette reprise ni celle qui suit, n'ôtent point à ma définition son unité, elles ne font que la rendre plus juste ; rien ne jette plus de clarté dans un ouvrage que cette methode pratiquée par les plus grands maîtres. Le Pere Malebranche nous en a donné un modele dans la *Recherche de la Verité*, & avant lui M. de la Chambre, on peut voir de qu'elle maniere il en use dans le caractere des passions.

Finissons. *L'Auteur*, dit nôtre Critique, *se sert du mot de vrai, & non de celui de verité, parce qu'il distingue l'un de l'autre. Le vrai, selon lui, est ce qu'une raison saine & droite confirme, ou ce à quoi elle acquiesce. Il est le principe, l'objet & le caractere de la raison ; la verité est le caractere de Dieu seul, &c. Quoi donc*, s'écrie mon Critique, *une verité Mathematique, une verité Logique ou morale, nous presentent le caractere de la*

Digitized by Google

divinité. Il y a certainement ici je ne sçai quoi qui surprend, & qui ne s'entend point. C'est à M. Chanfierges de développer ses pensées.

Faut-il que j'explique ici ce qu'il y a de plus clair au monde ? qui m'auroit dit que je serois obligé de l'expliquer à un homme qui se pique peut-être d'être Théologien, & qui loin de trouver du mysterieux dans ces paroles, devroit au contraire les trouver très-lumineuses ? La verité est increée, immuable, éternelle, dit S. Augustin, elle est vraye par elle-même, elle ne tient sa perfection d'aucune chose ; elle rend les creatures plus parfaites, & tous les esprits cherchent naturellement à la connoître. Mon Critique pourroit il ne point reconnoître ici les caracteres de la divinité, & où pourroit-on mieux les voir que dans la verité ? mon Dieu ! peut-on trouver de l'obscurité dans ces paroles, & ne vouloir pas reconnoître les caracteres de Dieu dans la verité ; c'est, quoiqu'on ait la foi, être en ce point comme les Athées, qui ne voyent point, ou ne veulent point voir les caracteres de la divinité, là même où ils brillent davantage.

Il ajoûte ensuite : *Tout le reste du système est dans le même goût aussi bien que les explications qui l'accompagnent.* Cela

Digitized by Google

s'appelle se tirer d'affaire en un coup de plume, mais est-ce-là être Journaliste? est-ce-là être Critique? & ce que je dis du vrai de pur entendement, du vrai de l'imagination, & du vrai du sentiment ne meriteroit-il pas la Critique du Journaliste? il passe tout cela, il quitte le livre pour se jetter sur l'Auteur, & finit par ces belles paroles: *quoiqu'il en soit il est toûjours glorieux d'être Auteur, en un âge où il est encore permis d'être disciple.*

Le Journaliste, sans doute, ne m'a jamais vû, mais il avertit que je suis jeune: a-t'il craint que le public ne pût le reconnoître à mes ouvrages? que si vous me demandiez, Monsieur, d'où vient que le Journaliste m'attaque au peril d'être reconnu lui-même pour un homme qui impose au public, & qui a d'ailleurs des lumiéres si bornées; je vous répondrai que je n'en sçai rien, que je ne le connois pas, que je n'ai jamais parlé de lui, encore moins écrit contre lui; que j'ai des amis illustres dans la Compagnie de Jesus qui me font l'honneur de m'estimer, & qui ont donné par écrit à mon ouvrage, assurément plus d'éloges qu'il ne merite. Je puis donc dire que c'est de gayeté de cœur que le Journaliste m'attaque. Mais que voulez-vous, je crois qu'il est jeune, peut-être fera-t'il plus d'attention

Digitized by Google

une autre fois à ce qu'il écrira. Après tout je lui ſçais bon gré du deſſein qu'il a eu de me critiquer, & ſi je me plains de ſa Critique, c'eſt de n'y trouver rien dont je puiſſe profiter. Je ſuis, Monſieur, &c.

Au Pont S. Eſprit, ce 1. Decembre 1713.

STANCES.

QUoi toûjours dans l'obſcurité,
De l'oubli ſerai-je la proye ?
Chercherai-je toûjours la voye,
Qui mene à l'immortalité ?
Non, non, écartons ce nuage,
Ma gloire ſera mon ouvrage,
Suivons l'ardeur qui m'y conduit.
Du voile affreux qui m'environne,
La noirceur n'a rien qui m'étonne,
Je peux en diſſiper la nuit.

C'eſt aſſez conſulter la voix
D'une pudeur inanimée,
Eleve-t'on ſa renommée
Autrement que ſur ſes exploits ?

Toûjours admirateur timide,
N'oſerai-je prendre pour guide,
Le feu dont je ſuis éclairé ?
Les noms de Virgile & d'Horace
Seroient éteints, ſi ſans audace
Ils euſſent toûjours admiré.

Mais ainſi que de grands guerriers
Ils ont diſputé la victoire :
Des Grecs arbittes de la gloire
Ils ont envié les lauriers.
A cette noble jalouſie,
Combien décrits doivent la vie,
Qu'ils redonnent à leur Auteur ?
Une pareille ardeur m'inſpire,
Mais ſans leur diſputer l'empire
Je deviens leur imitateur.

Oüi, je me ſens un cœur nouveau,
Leur exemple me ſollicite,
Le noble dépit qui m'excite
Tirera mon nom du tombeau.
Sans biens, ſans appui, ſans naiſſance,
Glorieux de mon impuiſſance,

Digitized by Google

Il eſt beau de fuïr le trépas;
Pourrai-je manquer de Mecene,
Si dans une route certaine
Phebus daigne guider mes pas ?

Quoi ! tandis qu'un froid Ecrivain,
Dont le ſtile ennuyeux me glace,
De Secretaire du Parnaſſe
Uſurpe le titre divin ?
Tandis qu'une Muſe écoliere
Prenant Terpſicore pour mere,
S'en dit le ſacré nourriſſon,
Mon ame toûjours inquiéte
Tremblera ſur une épithete,
Sur un mot, ſur un mauvais ſon ?

Suivons. Les chemins ſont ouverts,
Loin d'ici vaine retenuë,
Déja tout ſe change à ma vûë,
Que vois-je ! c'eſt le Dieu des vers !
Et quoi ! ſur la route ancienne
Apollon avec tant de peine,
Si long temps ſe faiſoit chercher,
Sophocle, Euripide, Virgile,

 Dans

Digitized by Google

Dans une route si facile
Qui vous empêchoit de marcher. _

Quel nombreux essein de rimeurs
S'empressent autour de son Trône,
Sans aucun choix sa main couronne.....
De plus près voyons ces Auteurs.
Stace, Lucain, Pradon, que dis je?
Gâcon, ah! fuyons, quel prodige!
Les yeux d'Apollon sont voilez,
J'y cherche envain Virgile, Homere,
Racine, Corneille, Moliere.....
Dans quels lieux sont-ils éxilez?

Sublimes & rares esprits,
Penetré de vôtre lecture,
Mon cœur docile à la censure
Veut se nourrir de vos écrits;
Quand je cede au feu qui m'anime,
Souvent un trait illegitime,
Echappe & trompe mes desseins;
Je pense imiter vos hardiesses,
Mais jettant les yeux sur vos pieces,
La plume me tombe des mains.

Digitized by Google

LETTRE de Dom Vincent Thuillier, Benedictin de la Congregation de saint Maur, écrite à M. de Folard, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Nismes.

COmment dois-je entendre, Monsieur, ce que vous me faisiez l'honneur de m'écrire le 22. Mars dernier en ces termes : *J'aurois souhaité que mon frere eut mis dans son livre quelque morceau un peu plus long de vôtre Polybe. S'il faut juger de tout l'Ouvrage par les trente ou quarante lignes qu'il a citées, vous avez fait un vray chef-d'œuvre de traduction.*

A Dieu ne plaise que je prenne cet éloge au pied de la lettre. Venant de vôtre part, c'est-à-dire, de la part d'un des plus fins connoisseurs qu'il y ait aujourd'hui dans le Royaume, il pourroit inspirer de la vanité à la modestie même : mais aussi je ne sçaurois me persuader que ce soit pure flaterie.

Vous me faites la grace de m'aimer ; or si je vous connois bien, vous n'étes pas homme à être tout ensemble ami & flateur. D'ailleurs vous n'ignorez pas le cas que je fais de vôtre savoir, & de

Digitized by Google

vôtre goût : & homme chrêtien comme vous êtes ; induiriez-vous en erreur par de fausses loüanges, le plus soumis & le plus docile de vos consultans ? Enfin vous interessant, autant que vous faites, à la gloire de M. vôtre frere, il ne seroit pas naturel que vous me flatassiez à son préjudice. Vous ne souffririez pas qu'il travaillât envain sur une traduction infidele ; & qu'au lieu de commenter Polybe, il perdit son temps à me commenter.

Toutes ces raisons me font croire que vous n'avez jugé si avantageusement de la traduction du siege d'Egine, que parce qu'au moins vous l'avez trouvée exemte de ces bévuës grotesques, qui pendant quelques mois ont rendu le Mercure si agreable, si divertissant, & si instructif.

Et c'est ce jugement qui me rassure contre la critique inserée dans le Mercure du mois passé, quoy qu'à vous dire le vray, elle me paroisse très-peu redoutable. Plus de bonne foy, plus de capacité dans son Auteur, lui auroit épargné la honte de divertir de nouveau le public à ses dépens.

Mais vous-même, M. qu'en pensez-vous ? ne vous paroît-il pas, comme à moi, que ces deux choses, bonne foy &

Digitized by Google

capacité, lui ont manqué tout-à-fait dans cette occasion ? Avez-vous pû voir de sang froid les tours de soupleſſe dont il ſe ſert pour décrediter les *nouvelles Découvertes* ? Le Chevalier en étoit dans une colere épouvantable. Il dit un très-gros mot que je n'oſe redire. Croyant à quelques traits reconnoître ſon Cenſeur, il vouloit aller lui répondre en perſonne. J'eus beaucoup de peine à le retenir, beaucoup plus à l'empêcher de prendre la plume. S'il l'eut priſe, je vous laiſſe à penſer de quel air il eut relevé ſon homme de ſentinelle.

Il eſt vray qu'il ne devoit pas appuyer ſi peſamment ſur les *Madriers de terre*, & qu'il n'y avoit qu'à les montrer pour en réjoüir ſes Lecteurs. Il faut convenir encore que l'hiſtoire qu'il rapporte de ſon Commentaire, n'eſt pas obligeante pour l'*Ordre de Sçavans*, chez qui il avoit été d'abord chercher un Traducteur. Enfin j'avouë, & c'eſt ſa plus grande faute, qu'il a loüé les Benedictins. Tout cela meritoit bien que l'on trouvât à reprendre dans ſon Ouvrage quelque choſe de plus que ces trois articles qu'on a été obligé de devorer. Mais ne trouvant rien, il n'étoit pas juſte de l'accuſer à faux. C'eſt cependant ce que l'on a fait.

Digitized by Google

Le Chevalier croit qu'on peut appeller nôtre siecle, *le siecle de l'oubli des Arts & des Sciences, du moins à l'égard de la guerre*; & pour le mettre mal avec le public, on retranche sans façon le correctif, & on lui fait dire que nôtre siecle est *le siecle de l'oubli des Arts & des Sciences, c'est-à-dire, le siecle de l'ignorance.*

On lui reproche qu'il fait le procès à nos Académies, & quels éloges n'en fait-il pas? Il dit à la 143. page de son livre, que dans nôtre siecle *les Sciences sont élevées, couronnées & applaudies*: qu'il y a dans nôtre siecle *une foule d'Académies dressées à grands frais pour le progrès & la perfection des Arts & des Sciences*: que dans nôtre siecle *l'Académie des Arts & des Sciences fait beaucoup d'honneur à la Nation.*

Où a-t-on pris que cet Officier se plaint, que le Prince ne veut pas faire la dépense de 20000. écus pour faire imprimer les Observations sur Polybe? où M. de Folard a-t-il dit que le public refusoit de souscrire pour l'impression de son Ouvrage? Il s'est plaint que *des gens malins & envieux* lui avoient coupé les vivres pour l'empêcher d'entrer en campagne: mais *des gens malins & envieux*, est-ce le public? Jamais il n'a pensé à se

plaindre du public. Et pourquoi y auroit il penſé ? il a lieu d'être ſi content de lui. On ne l'a point encore ſiflé dans les cercles : on ne lui a pas reproché qu'il ſe mêlât d'un métier qu'il n'entendoit pas, ni qu'il parlât une langue qui lui étoit étrangere.

Vous voyez la bonne foi de l'Apologiſte à l'égard du Chevalier : voyons ſon érudition à l'égard des Benedictins.

Que de ſcience dans tout ce qu'il dit ſur les nouvelles Editions des Peres ! que *ce ne ſont que des bigarrures tiſſuës de differens lambeaux :* que celle de ſaint Chryſoſtome, à quelque choſe près, ne differe de celle qu'a donnée Frontonle-Duc que par la datte de l'impreſſion ; que ſi les nouveaux Editeurs avoient la bonne foi de ne pas donner pour nouvelles découvertes ce qu'on ſçavoit déja depuis long-temps, *ils ne paſſeroient plus que pour des Copiſtes infatigables dont on admireroit tout au plus la patience.*

Vous ſentez, M. tout le faux & tout le ridicule de ces reflexions : mais quand vous ne le ſentiriez pas, il ne me conviendroit point de vous le faire ſentir. Je ſerois blâmé de mes Confreres, ſi j'oſois vanter l'utilité que l'Egliſe retire de leur travail. Ce n'eſt nullement pour la reputation qu'ils paſſent les jours &

Digitized by Google

les nuits dans la lecture des saints Peres. Elle nous a été recommandée par nôtre saint Legislateur. De tout temps nos Ancêtres en ont fait leurs chastes delices. L'amour de cette religieuse étude s'est transmis de siecle en siecle jusqu'à nous, & se transmettra avec l'aide de Dieu jusqu'à nôtre derniere posterité. Comme nous n'avons ni l'esprit, ni la demangeaison d'inventer, nous nous bornons à lire assidument les Anciens. Nous faisons nôtre gloire de les aimer jusqu'à les copier. Nous n'ambitionnons pas même le titre de *Copistes infatigables*, il nous suffit d'être Copistes fideles. Peu nous importe qu'on admire nôtre patience, pourvu qu'au Ciel elle soit recompensée.

Si c'étoit un autre qu'un Benedictin qui eut donné l'édition de saint Chrysostome, ou que je ne craignisse point d'offenser la modestie de l'Editeur, je défierois publiquement l'Apologiste de justifier ce qu'il assure avec tant de confiance, que cette édition *est d'après le Pere Fronton-le-Duc, & qu'à quelque chose près, la posterité ne pourra deviner que par la datte de l'impression, laquelle des deux éditions, celle du Jesuite ou celle du Benedictin, est la plus ancienne.*

Quantité de pieces non encore imprimées, le texte des autres corrigé sur les

Digitized by Google

meilleurs MSS. les anciennes versions épurées ou changées ; grand nombre de nouvelles versions ; ordre nouveau dans les Ouvrages du Pere ; des Préfaces à la tête de chaque volume ; des Avertissemens à chaque Piece, des Tables fort longues & fort détaillées : une telle Edition ne se distingue-t-elle de l'ancienne que par la datte de l'impression ? On ne peut trop estimer le P. Fronton-le-Duc : mais c'est outrer la partialité, que de mettre son édition en parallele avec la derniere, & celui qui l'a mise, ou parle contre sa conscience, ou, ce qui est moins injurieux, n'a jamais ouvert ni l'une ni l'autre. Mais admirez, s'il vous plaît, M. la confiance de l'Apologiste. Le Pere Fronton-le-Duc n'a travaillé que sur six volumes. Il n'en paroît encore que quatre de la derniere édition qui en aura treize, & cependant il prononce sur les deux éditions.

N'avez-vous pas été aussi-bien surpris de voir le jugement qu'il porte de l'*Antiquité expliquée & representée en figures*, vous, M. qui mandiez l'année passée au Chevalier vôtre frere, que vous aviez refait vôtre cours d'antiquité sur cet Ouvrage ? Dites-moi, n'est-ce qu'*un amas de découvertes faites depuis long-temps, & qu'on a recüeillies en un seul Ouvrage ?*

Dans le Thresor de Hollande, & dans l'*Antiquité expliquée*, sont-ce tous les mêmes monumens, toutes les mêmes découvertes, toutes les mêmes explications ? Si cela est, vous ne deviez pas mettre ce Recüeil au dessus de tout ce qui avoit esté fait en ce genre. Doresnavant ne soyez plus si prodigue en loüanges, & prenez garde que vôtre bon cœur ne vous fasse illusion en faveur de ceux que vous honorez de vôtre amitié. Pour moi j'ai vû dans le dernier Recüeil tant de choses qui ne sont pas dans le premier, que je ne crains pas d'assurer que l'Anonime a jugé de l'*Antiquité expliquée* comme de la nouvelle édition de saint Chrysostome, sans l'avoir ouverte. Peut-être n'en a-t-il jugé ainsi que pour se distinguer du vulgaire, en resistant à ce *je ne sçai quel charme*, qu'il dit qu'*ont les gros livres pour nous en imposer*. Mais ce qu'il ajoûte, qu'*il semble qu'on juge de la science d'un Auteur par la grosseur de ses volumes*, ne convient-il pas bien au rôle qu'il joüe d'Apologiste de nôtre siecle ? Rien d'ailleurs n'est plus faux ; Car nous voyons de gros Ouvrages qui n'ont pas mal été épluchez, quoiqu'il reste encore beaucoup à glaner, témoin le Denis d'Halicarnasse.

Je passe à la traduction du siege d'E-

Digitized by Google

gine, petit morceau de Polybe, que M. le Chevalier me fit copier longtemps avant l'impreſſion de ſon Ouvrage, pour le montrer à feu M. le Duc d'Orleans, comme une preuve convaincante que les tranchées étoient en uſage chez les Anciens. Ce Prince, *ingenique ac ſtudiorum eminentiſſimus ſæculi ſui*, n'y trouva pas les obſcuritez que l'Apologiſte y trouve. Il en fut très-ſatisfait, & à ſon occaſion dit de ceux qui s'ingerent de parler guerre ſans l'avoir faite, ou ſans conſulter les gens du métier, des choſes qui mortifieroient fort l'amour propre de mon Cenſeur, s'il les ſçavoit.

Reliſez, je vous prie, M. cette traduction, comparez-la encore avec le Texte Grec, & avec celle qu'on lui voudroit ſubſtituer, decidez enſuite, comptez ſur ma docilité. Voici les raiſons ſur leſquelles il me ſemble que nôtre Apologiſte a eu tort de vouloir me faire compagnon de ſon malheur.

Polybe voulant montrer, que les Tours & la Galerie deſtinées par Philippe à l'attaque d'Egine, reſſembloient ſi fort à la partie de la muraille qui y répondoit, qu'on eut aiſément pris cet ouvrage pour la muraille même, s'exprime ainſi dans ma traduction : *Car les claies qu'on avoit élevées ſur les tortuës, formoient,*

Digitized by Google

par la maniere dont elles étoient placées, un édifice tout semblable à une Tour ; & sur la Galerie qui joignoit les deux Tours, il y en avoit d'autres où l'on avoit pratiqué des crénaux.

Sur cette description tout le monde conçoit, si je ne me trompe, que sur les tortuës on avoit arrangé des claies en forme de Tours, & que sur le revers de la Galerie on avoit dressé d'autres claies, qui faisoient une espece de muraille.

Cependant cette description, toute claire qu'elle est, n'est pas claire pour l'Apologiste. Aidé de Casaubon, il prétend que le Grec en fait une toute differente. Qu'est-ce qu'il dit donc ce Grec ? *Que l'édifice élevé sur les tortuës avoit toute l'apparence & la figure d'une tour, par la maniere dont on avoit disposé les claies qui le couvroient.* Deux choses dans cette traduction plus que dans la mienne. On a traduit ces mots, τὰ ἐπὶ ταῖς χελώναις κατασκευάσματα, que j'ai jugé à propos de renvoyer dans une note, & l'on a expliqué, ou cru expliquer l'usage des claies par ces mots *qui le couvroient*, que l'on a ajoûtez au texte, & que je me suis bien gardé d'ajoûter.

Pour bien juger laquelle des deux est la plus exacte, retranchons pour un moment cette petite glose, *qui le couvroient.*

Digitized by Google

Je vous demande maintenant, M. quelle difference il y a entre cette maniere de parler, *les claies formoient par la maniere dont elles étoient placées un édifice tout semblable à une tour: & celle-ci, l'édifice élevé sur les tortuës avoit l'apparence d'une tour par la disposition des claies.* Dans cette derniere traduction, beaucoup plus encore que dans la mienne, est-ce autre chose que les claies qui composent l'édifice élevé sur les tortuës? Que l'on prenne de ces deux traductions celle que l'on voudra, il restera toûjours à expliquer, dans une note, ce que c'étoit que l'édifice élevé sur les tortuës. Je n'ai donc pas eu tort de rejetter au bas de la page l'explication de ces termes, τὰ ἐπὶ τῶν χελώνων κατεστρωμένα.

Remettons maintenant ces trois petits mots, *qui le couvroient.* Les claies donc, selon le savant Anonyme, servoient à couvrir les Tours. Mais qu'entend-il par *couvrir*? Est-ce couvrir par le haut, comme la tuile ou l'ardoise couvre nos maisons? ce seroit faire penser à Polybe ce qu'il n'a jamais pensé. Car un édifice ne ressemble pas à un autre pour être couvert en ce sens de la même façon. Un pavillon des Tuilleries & un Colombier ne se ressemblent pas, pour être l'un & l'autre couverts d'ardoises. Et d'ailleurs

Digitized by Google

cette apparence & cette figure de Tours supposent dans tout le corps de l'édifice une disposition, un arrangement des claies, qui fasse prendre cet édifice pour une Tour.

Entend-il par les claies *qui couvroient* l'édifice, les claies dont l'édifice étoit revêtu ? il paroît que c'est-là sa pensée. Car il dit que cet édifice *étoit composé de bonne charpente & couvert de claies, comme la plûpart des ouvrages qu'on fait pour attaquer les Places.* Mais Polybe ne trouvera point encore là son compte. Car 1. cet Auteur parle d'édifices à qui la disposition des claies donnoit l'apparence de Tours. Or si ces édifices eussent été revêtus de claies, ce n'auroient point été les claies qui auroient donné la figure de Tours, mais la charpente sur laquelle on les auroit plaquées. 2. Je ne me souviens point d'avoir lû nulle part que les Anciens revêtissent de claies la charpente des Tours ; on la revêtoit de bons madriers, souvent même couverts de plaques de fer, ou au moins de cuir crû ou d'autres choses semblables, pour empêcher que le feu n'eut prise.

Vous me demanderez peut-être ce que sera donc que ces édifices, à qui la disposition des claies donnoit la figure & l'apparence de Tours. Il faut vous expli-

Digitized by Google

quer cela. Soyez d'abord bien persuadé, que Philippe avoit ses raisons pour faire des préparatifs tels que Polybe les a décrits. Ces deux Tours resemblantes aux deux Tours d'Egine ; ces claies sur la Galerie répondantes à la Courtine de la Ville ; cette disposition des claies dans les édifices élevez sur les tortuës, toutes ces singularitez cachent des mysteres que Polybe éclairciſſoit sans doute dans la suite du recit de ce siege, & où l'on ne peut entrer aujourd'hui que par conjectures. C'est ici le champ de bataille de M. le Chevalier ; mais en attendant qu'il nous étale là-dessus son érudition militaire, on peut penser que ces édifices étoient faits d'une charpente claire & legere, élevée sur le comble de la tortuë, & enfermée tout autour de claies, qui en cachoient tellement les vuides, que les yeux y étoient trompez.

Figurez-vous, par exemple, quatre sablieres, couchées de plat sur le comble de la tortuë ; quatre poteaux qui faisoient les encognures ; quatre autres sablieres sur les poteaux ; sur ces sablieres le second étage construit d'une charpente legere, avec de petits poteaux de soutien de bas en haut, à certaine distance l'un de l'autre, assurez par des contrefiches, le tout non couvert de claies par le haut,

Digitized by Google

ce qui est ridicule ; non revêtu de claies, ce qui n'auroit pû donner la figure de Tours à une charpente si claire; mais enfermé de claies dressées sur les bords des tortuës, & où l'on avoit percé des créneaux.

Cela posé, si nous étions dans un siecle où les Traducteurs litteraux n'eussent pas tant la vogue, & où l'on put souffrir la moindre périphrase, on pourroit en resserrant par la connoissance du métier les termes generaux dont Polibe s'est servi, se dispenser d'une note, & rendre ainsi toute la pensée de Polybe : *Car comme on avoit enfermé de claies la charpente elevée sur les tortuës, cette disposition des claies donnoit à l'édifice l'apparence & la figure d'une Tour.*

Dans la phrase suivante, le mot d'*autres* embarrasse nôtre homme. Est-ce à la Galerie, dit-il, est-ce aux Tours qu'il doit se rapporter ? car l'un & l'autre se presente naturellement à l'esprit. C'est donc au sien. Car quel autre pourroit imaginer d'*autres* Galeries sur la Galerie ou d'*autres* Tours sur les Tours ? au lieu, que pour peu que l'on ait d'intelligence, on conçoit d'abord que les claies ayant été le sujet de la phrase précedente, c'est des claies que l'on parle, quand on dit qu'il y en avoit d'autres sur la Galerie.

Digitized by Google

Mais, continuë-t-il, ce mot d'*autres* se rapporte à des choses où l'on avoit pratiqué des crénaux. *Pratique-t-on des crénaux dans les claies* ? Eh ! qui en doute ? Il est surprenant qu'un aussi habile homme que l'Apologiste ne sçache pas une chose si triviale.

Comment falloit-il donc traduire pour lever cette prétenduë équivoque ? Il falloit dire, que *sur la galerie qui joignoit les deux tours on avoit disposé d'autres claies en forme de crénaux.* Malin comme vous êtes, M. le Chanoine, vous éclatez de rire. Pour moi vous ne me croirez peut-être pas, mais cela me fait compassion. J'ai une tendresse de cœur qui souffre autant à voir un homme mocqué qu'un homme battu. Comment cela a-t-il pû échaper à nôtre Anonime ? Il falloit si peu de chose pour l'éviter. Tant soit peu d'attention lui auroit fait connoistre qu'il est aussi peu sensé de dire, que l'on dispose des claies en forme de crénaux, qu'il le seroit de dire, que l'on dispose des murailles en forme de fenêtres.

Vous verrez que ce sera Casaubon qui l'aura trompé innocemment. Car il est vrai que Casaubon a traduit *in modum pinnarum*, d'où l'Apologiste a pris *en forme de crénaux* : mais il ne doit pas

Digitized by Google

pour cela s'en prendre à ce grand homme. Que ne traduiſoit-il auſſi-bien les deux mots qui ſuivent, *erant diviſæ*, qu'il avoit traduit *in modum pinnarum*, on n'auroit eu rien à lui dire. Car ce Latin de Caſaubon, *crates in modum pinnarum erant diviſæ*, ſignifie que les claies avoient été percées en forme de crénaux.

Le malheur eſt, qu'il ne peut pas dire pour s'excuſer, que par des claies *diſpoſées en forme de crénaux*, il entend des claies diſpoſées de telle ſorte, qu'entre deux on avoit laiſſé une ſeparation. Car on le ramenera ſans miſericorde à ſon original, qui porte expreſſément, que c'eſt dans les claies mêmes que les crénaux avoient été pratiquez, τῶν ῥάβδων εἰς ἐπάλξεις τῇ πλοκῇ διειλημμένων. Il ſera mocqué de n'avoir pas fait attention à ce τῇ πλοκῇ qui eſt déciſif : ou ſi l'on eſt aſſez indulgent pour ne point exiger de lui la connoiſſance du Grec, au moins on ne lui pardonnera pas de n'avoir point entendu l'*ipſa viminum textura* de Caſaubon, qui rend à merveille le τῇ πλοκῇ de Polybe.

En un mot, je crains fort que toute la grace que l'on fera à ces claies *diſpoſées en forme de crénaux*, ne ſoit de les mettre à côté des *madriers de terre*, pour ap-

 prendre

prendre à certaines gens qui croyent tout savoir, & pouvoir décider de tout, à ne faire que leur métier. Tel a du talent pour des chries & des amplifications ; qu'il s'en tienne là. *Non omnia possumus omnes.*

Cependant, M. cet homme qui demande si l'on pratique des crénaux dans les claies, & qui dispose des claies en forme de crénaux, cet homme, dis-je, menace le Chevalier de combler rez-terre ses tranchées des Anciens, ou du moins de démontrer qu'elles sont fort incertaines. On l'attend de pied ferme, c'est trop peu dire, on le défie d'attaquer cette découverte. Le Chevalier, qui plaisante toûjours & tant qu'il peut, en termes de Rabelais, dit qu'il sera fort aise *de voir de son urine.* Mais si j'avois quelque liaison avec l'Apologiste, je lui conseillerois en ami de ne pas mesurer son épée avec celle de M. de Folard. La partie n'est point égale. Le Chevalier est armé jusqu'aux dents. Il a l'esprit, l'étude, l'experience : quelles armes ! Pour l'Apologiste, je veux bien croire qu'il a les deux premieres, quoique faute de l'une ou de l'autre il ait été quelquefois mal mené. Mais il me permettra de lui dire ce qu'on dit autrefois à un Ecrivain, à qui nous sommes redevables de

Digitized by Google

la plus belle des traductions d'Horace, & qui avoit armé de piques un Escadron. *Vous n'êtes pas guerrier, mon Pere, il y paroît.* Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, ce 15. Juin 1724.

RONDEAU EN BOUTS-RIMEZ.

Quels bouts rimez ! quel mot que *Provençale*,
Qui me conduit à celui de *Cabale* ?
Comment pouvoir tous deux les *Ajuster* ?
J'aimerois mieux voir Huissier m' *Exploiter*,
Ou Trebucher dans le plus noir *Dedale*.

Comment placer le nom de *Bucephale* ?
Si c'est par-là que l'Auteur se *Signale*,
Et que ma Muse il ait voulu *Tenter*,
Quels Bouts-rimez !

De ce Cheval vous passez à *Cephale*,
Puis par malice il fait rimer * *Omphale*,
Mais Apollon le fera *Garotter*,
On le verra réduit à *Marmotter*,

Digitized by Google

Oh ! c'eſt bien pis, il finit par *Scandale.*
Quels Bouts-rimez !

AUTRE

A Minervette.

CEtui Rondeau, très-gente *Provençale,*
Je te dedie, & malgré la *Cabale.*
En Bouts-rimez ici vais l' *Ajuſter,*
Marot qui ſçût ſi beaux vers *Exploiter,*
Onc n'eut trouvé le fil de ce *Dedale.*

Or Pegazus plus lourd que *Bucephale,*
Sous moi chetif en rien ne ſe *Signale,*
Partant pourra ne pas te con- *tenter,*
Cetui Rondeau.

Maudit collet ! ſans toi nouveau *Cephale;*
Plus amoureux que le mignon d' *Omphale,*
Tôt en Provence irois me *Garotter,*
Des plus doux nœuds..... paix, j'entens *Marmotter,*
Mille cenſeurs chez qui cauſe *Scandale!*
Cetui Rondeau.

Digitized by Google

PALINODIE.

DEs Bouts-rimez la Muſe *Provençale*,
Renverſera l'importune *Cabale*,
En mots bourrus, qu'on ne peut *Ajuſter*,
Gens de bon goût ne ſçavent *Exploiter*,
Pareil micmac pour eux eſt un *Dedale*.

Jamais Phebus ne connut *Bucephale*;
En vers ſenſez, heureux qui ſe *Signale*,
Mais pour le faire, il ne faut pas *Tenter*,
Des Bouts-rimez.

Puiſſe perir par les traits d'un *Cephale*,
Puiſſe perir comme l'Amant d' *Omphale*,
Qui par tels mots ſe laiſſe *Garoter*,
Pour moi je veux ſans ceſſe *Marmotter*,
Tant qu'on aura reparé le *Scandale*
Des Bouts-rimez.

Digitized by Google

LETTRE aux Auteurs du Mercure, contenant ce qui s'eſt paſſé à la derniere ſéance de l'Académie de Bordeaux.

JE vous envoye, Meſſieurs, une petite Relation de ce qui s'eſt paſſé à la derniere ſéance publique de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville. Elle fut tenuë le premier de ce mois, qui eſt le jour de la Fête du Protecteur M. le Duc de la Force. Ce jour là eſt deſtiné pour adjuger le prix à la Diſſertation qui a le mieux rempli les conditions du Programe que l'Académie a publié l'année precedente. Ce Programe étoit tel, *s'il y a dans l'univers du mouvement abſolu, ou ſi tout mouvement n'eſt que relatif.* Cette même queſtion avoit été traitée par Mrs Crouzas & Gamache dans les ouvrages qu'ils envoyerent à l'Académie des Sciences de Paris, où M. Crouzas qui tenoit pour le mouvement abſolu remporta le prix l'année paſſée. Celle de Bordeaux avoit eſperé que la même queſtion preſentée aux ſçavans, les animeroit encore dans la recherche d'une verité qui n'eſt encore que trop cachée. Mais elle n'a reçû qu'une

Digitized by Google

seule Dissertation qui se declare pour le mouvement relatif, & à laquelle on n'a pû adjuger le prix, parce qu'elle n'avoit point de concurrent.

M. de Caupas, Conseiller au Parlement, & un des Académiciens occupant ce jour-là la place du Directeur absent, fit l'ouverture de cette séance par l'Histoire de la question qu'il continua jusques à l'état où elle a paru dans l'Académie des Sciences à Paris, & dans celle de Bordeaux. Cette Histoire commence par Zenon qui soutenoit qu'il n'y avoit point de mouvement réel dans la nature, & que tout ce que nous voyons dans les corps n'étoit qu'apparences. Aristote a refuté toutes les raisons de ce premier, & il s'agit aujourd'hui non de déterminer s'il y a du mouvement réel dans la nature, mais s'il y a un mouvement absolu, ou si tout mouvement n'est que relatif. Presque tous les Philosophes s'accordent à regarder la matiere comme indifferente au repos ou au mouvement, & croyent qu'un corps sorti du repos pour parcourir un certain espace, a reçû quelque chose de nouveau qu'il n'avoit pas. C'est ce nouveau acquis, ce principe actif, cette tendance qu'on appelle mouvement absolu, lequel ne peut venir du corps, mais seulement de la volonté du Crea-

Digitized by Google

teur, mouvement inamissible, mais communicable par certaines loix.

D'autres Philosophes dont le nombre est assez petit ne trouvent rien de semblable à ce mouvement. Ils ne voyent rien dans la nature ou dans les corps qui ne soit figure, ou raport different de distance. C'est ce different raport qui change continuellement, lequel s'appelle mouvement, & n'est que mouvement relatif. M. de Caupas ajoûta des raisons & des exemples pour faire entendre ces raisons, afin de n'ôter rien à la force du systême qui établit le mouvement relatif, sans se déterminer pour celui-la ou pour l'absolu, & il étoit peut-être necessaire d'entrer dans ce détail, afin de faire entendre la question à des gens, qui malgré les termes du Programe croyoient qu'il s'agissoit du mouvement essentiel ou non essentiel à la matiere.

Après ce Discours on lût la Dissertation unique qu'on avoit reçûë, elle avoit pour Sentence ce vers du L. 1. des Georg. de Virgile :

Densat, erant quæ rara modo, & quæ densa relaxat.

L'Auteur qui se declare pour le mouvement relatif, prétend que la machine du monde composée de plusieurs instru-

Digitized by Google

mens, ne se gouverne pas autrement que les machines artificielles, parce que le mouvement naturel, & l'artificiel n'ont que les mêmes loix, & que ce mouvement artificiel & le naturel ne sont que relatifs. Or ce mouvement dépend non-seulement de l'action que Dieu a donnée à un premier mobile, mais encore de la pesanteur, de la pression, de la résistance des corps; & voilà sur quoi est appuyée tout l'ouvrage, principes qu'il applique à la description de la machine de l'univers. Dans cet ouvrage il admet le vieux système de Ptolemée de la terre au centre du monde, sans craindre les Cartheſiens qui regardent aujourd'hui cet ancien système comme un problême.

M. Sabbatié, Professeur de Philosophie du College de Guyènne en cette Ville, lût une Dissertation sur la cause de la dureté, & de la liquidité des corps. La dureté dépend, selon lui, de quatre causes. 1°. Du repos des parties les unes près des autres. 2°. De leur figure reguliere ou irreguliere. 3°. De la compression exterieure de l'air & de la matiere subtile. 4°. De la matiere subtile qui entre librement entre les parties du corps dur, & les presse du dedans au dehors, comme l'air renfermé dans un balon qui en devient dur. La liqueur sera donc

Digitized by Google

composée de parties agitées en tout sens par la matiere du 1. & 2. élement.

Pour la dureté des corps l'Auteur se fait une objection prise de la dureté du diamant qui devoit être moindre que celle de l'or, puisque l'or a beaucoup plus de parties en repos que le diamant masses égales. Mais il leve cette difficulté en composant cette pierre de parties Tetraedres ou Exaedres, & percées en tout sens pour donner passage à la lumiere; ainsi sans nuire à la transparence, on explique la dureté, parce que ces Exaedres se touchent & s'ajustent immediatement. Au lieu que l'or est composé de petites masses solides, a plusieurs faces lisses, polies, composées elles-mêmes d'autres plus petites masses semblables, & tellement ajustées les unes contre les autres, qu'elles ne donnent aucun passage à la lumiere, ni à la matiere subtile, & par ces deux sortes de Molecules on explique dans l'or le poids, l'opacité, la fixité, la ductilité.

Des proprietez de la liqueur, de la division & agitation de ses parties, de sa pesanteur, on en tire quelques propositions qui regardent l'Hydrostatique; & sur-tout on prouve trois propositions qu'il seroit trop long de détailler ici. Dans l'explication de la troisiéme on fait voir

Digitized by Google

que M. Pascal n'a pas raporté la vraye raison de ce que l'on cherche, ni fait la veritable figure dans la septiéme qu'il nous donne dans son Traité de l'Equilibre des liqueurs.

M. le Directeur répondit à M. Sabbatié, que ces sortes de questions ne presentoient pas à l'esprit de ces beaux champs où naissent les systêmes ingenieux, où le vrai-semblable se trouve toûjours au défaut du vrai. Ici, dit-il, le calcul & l'experience doivent justifier les découvertes, & ne permettent pas d'imposer à personne, &c.

Ensuite M. Navarre, Conseiller à la Cour des Aydes, & Secretaire perpetuel de l'Académie lût les observations sur l'Eclipse du Soleil qui doit arriver le 22. de ce mois, & il détermina par une ligne sur la Carte de France tous les lieux où l'Eclipse devoit être ou centrale, ou totale. Ces lieux étoient lavez sur la Carte, ainsi qu'il avoit vû faire à Paris par M. le Chevalier de Louville. L'operation se fait méchaniquement en faisant couler sur cette ligne une Eclipse fort longue qui represente l'ombre, ce qui abrege un grand nombre de differens calculs. M. Navarre ajoûta à ces observations, celles qu'il avoit faites pour l'Eclipse à Paris, dans lesquelles il se trou-

Digitized by Google

ve quelque difference entre son calcul & celui de M. Lieutaud dans sa *connoissance des temps*.

M. le Directeur lui répondit fort gracieusement, & sur cette methode de M. le Chevalier de Louville qu'il n'avoit pas voulu découvrir, il lui dit que ces sortes de mysteres n'étoient que trop communs parmi les sçavans, mais qu'ils n'étoient point mysteres pour lui, que sa penetration les découvroit, quelques cachez qu'ils fussent, & que les ayant découverts, sa generosité les communiquoit.

Le nouveau Programe de l'Académie est sur la Botanique. Il peut devenir utile au public par ses nouvelles découvertes pour faire venir de bouture des plantes qui viennent trop tard par semences. Je suis, &c.

A Bordeaux, ce 15. Mai 1724.

L'HEUREUX MOMENT.

Cantate.

EPris depuis long-temps des attraits de Themire,
L'infortuné Daphnis languiſſoit vainement:
Inſenſible aux ſoupirs d'un ſi fidele amant,
Themire ſans pitié regardoit ſon martyre.
Cet aimable Berger par les plus tendres chants,
Se plaignoit aux échos de ſa langueur ſecrette,
Et pouſſoit dans nos bois ces amoureux accens,
Au ſon de ſa douce Muſette.

Themire mépriſe mes vœux,
De mes ſoupirs elle s'offenſe,
Et moins elle flatte mes feux,
Plus j'en reſſens la violence.

Sans eſpoir tout prêt de mourir,
Je cheris le poids de mes chaînes.
Mon tendre cœur craint de guerir,
Du beau feu qui cauſe ſes peines.

Digitized by Google

Mais qui peut de l'Amour braver les traits vainqueurs,
Près des lieux où Daphnis déploroit ses malheurs,
La fortune propice avoit conduit Themire.
Cachez aux yeux du Berger amoureux,
Elle prête l'oreille au recit de ses feux.
Contre sa fierté tout conspire,
Dieux! quel trouble secret s'éleve dans son cœur,
Un tendre mouvement succede à sa rigueur;
Elle veut fuir envain le charme qui l'attire.

Un cœur qu'Amour veut enflâmer,
Se flatte envain de se défendre;
Quand il commence à s'allarmer,
Il s'est déja laissé surprendre.

Contre un ennemi qui vous plaît,
La raison a de foibles armes;
La résistance qu'on lui fait
Lui prête encor de nouveaux charmes.

Tandis que la Bergere, à sa naissante ardeur
Oppose encor une fierté mourante,

Digitized by Google

Son amant l'apperçoit, eſt-ce une vaine erreur?
Quel Dieu, dit-il, à mes vœux vous preſente!
Ah! ſi vôtre rigueur doit terminer mon ſort,
Qu'il m'eſt doux que vos yeux ſoient témoins de ma mort.

Attendrie à ces mots la Bergere ſoupire;
Ta conſtance, dit-elle, a vaincu ma froideur.
C'en eſt fait, cher Daphnis, tu regnes dans mon cœur,
Je cede aux doux tranſports qu'Amour pour toi m'inſpire,
Si ma fierté fit ton martire,
Ma tendreſſe à ſon tour va faire ton bonheur.

Envain une beauté cruelle,
Long-temps a ſçû nous réſiſter,
Il eſt d'heureux momens, qui ſçait en profiter
Triomphe de la plus rebelle.

Amour nous payons tes faveurs,
Par les plus ſenſibles allarmes;
Mais plus elles coutent de larmes,
Plus nous en goûtons les douceurs.

M. de Chalamont de la Viſclede.

Digitized by Google

DISCOURS du Cardinal de Rohan au Sacré College.

MESSIEURS,

Il n'y a que trois ans que paroissant pour la premiere fois dans cette Auguste Assemblée, j'eus l'honneur d'exposer à vos Eminences la sensible douleur, dont le Roi mon Maître & la *France* entiere étoient penetrez, à l'occasion de la perte d'un des plus grands & des plus saints Peres qui ayent gouverné l'Eglise.

Cette douleur se renouvelle aujourd'hui par la mort d'*Innocent XIII.* de glorieuse memoire. S. M. le regrette infiniment, Messieurs, il étoit plein de sagesse, de justice & de moderation : son courage répondoit à sa naissance, & les derniers momens de sa vie ont marqué la délicatesse de sa conscience, & la solidité de sa pieté.

Il aimoit le Roi mon Maître, & il en étoit aimé : aussi S. M. partage-t'elle bien sincerement vôtre commune affliction Elle m'a chargé de vous en assurer ; elle vous en assure elle-même par la

Digitized by Google

Lettre que j'ai l'honneur de vous rendre. Vous y verrez en même temps, que dans cette triste conjoncture elle met toute sa confiance dans vos Eminences.

Dieu a choisi & placé au milieu de vous celui qui doit essuyer les pleurs des fideles, & consoler l'Eglise. Le Ciel & la terre reconnoîtront le Pontife que l'accord de vos suffrages aura designé; c'est à vous à le manifester: & le Roi persuadé que vôtre unique objet est le bien general de toute la Catholicité, s'attend que vous donnerez bien-tôt à l'Eglise un Pape qui soit veritablement le Pere commun des fideles, & qui par l'excellence de ses vertus, par la sagesse de ses conseils, & par la pureté de son zele, nous fasse voir ces jours tant desirez, où doivent regner ensemble la justice, la verité & la paix; & c'est dans ces vûës qu'il s'unit avec joye à l'Empereur, au Roi d'Espagne & à tous les Rois, Princes & Etats Catholiques, pour appuyer vos saintes dispositions, par tout le pouvoir que Dieu a mis entre ses mains.

Telles sont mes instructions, Messieurs: qu'il est heureux pour moi d'executer des ordres si Chrétiens, & si conformes à mon caractere, & à la pourpre dont je suis revêtu. Ainsi éloigné de

tout esprit de partialité, sans aucun mouvement d'émulation, de soupçon ou de jalousie, présumant le bien, ne pensant point le mal, je m'attacherai à vous faire connoître par mes discours, par mes démarches, & par tous les moyens que peuvent inspirer l'honneur, la Religion & la conscience, que je ne desire rien tant que de suivre, entretenir, & respecter l'union de vos esprits & de vos cœurs.

SCEVOLA.

Poëme qui a remporté le prix de l'Académie des Jeux Floraux.

ARdent à rétablir une injuste puissance,
Porséna des Tarquins signaloit la vangeance.
De Rome, dès long-temps, ses nombreux bataillons
Environnoient les murs, & couvroient les Sillons;
Mais des fureurs de Mars bien-tôt triste Theatre,
Elle eut payé l'affront d'un siege opiniâtre:
Les fiers Romains cedoient, tout trahissoit leurs vœux;

Et leurs alliez même étoient armez contr'eux.
Ainſi Rome tomboit, cette ſuperbe Ville
Qui devoit être un jour en Heros ſi fertile,
Qui ſur la foi des Dieux, mere d'un peuple Roi,
Devoit faire trembler l'univers ſous ſa loi.
Mais vainement du ſort elle craignoit l'outrage,
D'un zelé Citoyen que ne peut le courage,
Quand il ſe croit aux ſiens comptable de ſon bras,
Quand il oſe pour eux affronter le trépas.
D'un peuple conſterné la plus sûre eſperance,
Scévola de ce peuple embraſſe la défenſe.
Impatient d'agir, il enfante un deſſein
Digne de ſauver Rome, & digne d'un Romain.
Il voüe à ſa Patrie une illuſtre victime:
Le chef des ennemis, un Heros magnanime,
Dont ſon cœur de remords juſtement combattu,
Admire la valeur, reſpecte la vertu,
Et qu'en portant le coup que ſon bras lui deſtine,
Il croit que la Patrie elle-même aſſaſſine.
Dans ce hardi projet toûjours plus affermi,

Il adresse ses pas vers le camp ennemi.
Il s'y glisse, & bien-tôt le sort offre à sa vûë
D'un Guerrier reveré la presence imprévûë.
D'une nombreuse cour le faste embarrassant,
Des honneurs souverains l'éclat éblouissant,
L'auguste majesté qu'en ses yeux il remarque,
Tout au vaillant Romain annonce le Monarque.
Il croit l'instant propice. Il approche & soudain
Son bras plonge au Heros un poignard dans le sein.
On l'arrête. Le Roi frape bien-tôt sa vûë.
Il voit, qu'au gré du sort, sa vengeance est deçûë.
Il fremit, sur son front éclate la fureur,
Sa voix défarmé fait trembler son vainqueur.
D'une voix qui ne marque aucun espoir de grace :
Connois-moi. Ne sois point surpris de mon audace,
Dit-il. Je suis Romain. Tu m'allois asservir.
J'ai préferé la mort à l'affront d'obéir.
Oser tout, souffrir tout pour sauver la Patrie,
Braver, chargé de fers, un vainqueur en furie,
Voir, prêt d'être immolé, le trépas sans effroi,

Digitized by Google

Au milieu de son camp faire trembler un Roi.
Tel est du cœur Romain, tel est le caractere,
L'heroïque vertu nous est hereditaire.
Plutôt que d'obéir, tout Romain perira,
Nez pour donner des loix, nul d'eux n'en subira.
Envain le sort pour toi contre Rome conspire.
Qu'espere-tu ? ranger Rome sous ton empire ?
Rome aime mieux tomber qu'abandonner l'espoir,
De voir la terre un jour soumise à son pouvoir.
Ses enfans genereux qu'un même esprit anime,
Succent avec le lait ce sentiment sublime.
Dans le cœur de Coclès que n'a-t'il pas produit ?
Ce noble sentiment dans ton Camp m'a conduit.
Fier ennemi des Rois & de la tirannie,
Je vois, non sans frémir, que ma triste Patrie
Va, succombant enfin, reconnoître un vainqueur ;
Qu'on ne peut la sauver qu'en te perçant le cœur.
J'arme mon bras. Le sort a trahi mon courage ;
D'un Romain plus heureux ta mort sera l'ouvrage.

Digitized by Google

Il dit dans son courroux, le Monarque frémit,

Et contre le peril son grand cœur s'affermit.

Je ne crains point, dit-il, une main ennemie,

Lâche Assassin, les Dieux prennent soin de ma vie,

Et ce coup dont ta main prétendoit m'accabler,

Je le meriterois s'il me faisoit trembler.

Et si Rome, ajoûtant l'injustice à l'outrage,

Après tous mes exploits, doutoit de mon courage:

Les flots de sang Romain que ce bras a versez,

D'un soupçon si honteux me vangeroient assez.

Mais, quel est ce Romain, qui de mon sang avide,

Arme encor contre moi sa fureur homicide?

Parle, ou dans les horreurs d'un tourment sans égal...

Ah! répond Scévola, que tu me connois mal!

Qu'au milieu des tourmens ma vertu se trahisse!

Qui sçait braver la mort sçait braver le supplice:

Juges-en: Vers des feux il avance soudain,

Et la flamme bien-tôt a dévoré sa main.

Saisi d'étonnement à cette triste image,
Porsena du Romain admire le courage ;
Sa constance heroïque & sa noble fierté,
Excitent à l'envi sa generosité.
Que ne peut la vertu sur un cœur magnanime !
Cet ennemi que Rome a choisi pour victime :
Vois, dit-il, quel il est, quand on l'ose outrager,
Vois de ses ennemis comme il sçait se venger.
Tu merites la mort, je te donne la vie,
Mais ce n'est point assez. Pars ? Revoi ta Patrie ?
Accablé de bienfaits, & d'honneurs revêtu,
Va joüir chez les tiens des fruits de ta vertu.
Plus charmé qu'effrayé de l'audace Romaine,
Je désarme mon bras, je dépoüille ma haine ;
J'offre enfin, près de vaincre, une solide paix,
Et ta fermeté seule a produit ces effets.

Major decepta fama est & gloria dextra,
Si non erraſſet, fecerat illa minus.
Mart. Epig. 78. Lib. 1.

Par M. Dulard, de Marseille.

Digitized by Google

LOTERIE de la Compagnie des Indes, composée de 30000. Billets qui sera tirée en cinq Classes. Chaque Billet sera de deux Dixiémes d'Action, portant trois Dividendes, & de 300. liv. en especes. Les valeurs de chaque Billet seront payées.

SÇAVOIR.

UN Dixiéme d'Action & 100. l. en Especes pour la premiere Classe.

50. liv. en Especes pour la 2 Classe.
50. liv. en Especes pour la 3 Classe.
50. liv. en Especes pour la 4 Classe.

Un Dixiéme d'Action & 50. liv. en Especes pour la 5 Classe.

La Compagnie fera credit des payemens de la 2. 3. & 4. Classe.

Les 200. livres, payement des 2. 3. 4. & 5. Classes, seront payées avec le second Dixiéme d'Action après le tirage de la quatriéme Classe.

Le premier payement, composé de 100. livres d'Especes, & d'un Dixiéme d'Action, sera fait en deux temps.

SÇAVOIR.

50. liv. d'Especes pour valeur d'une Souscription délivrée à l'ouverture de cette Loterie.

50. liv. d'Especes & un Dixiéme d'Action dans le courant des mois de Juin & Juillet prochain.

Digitized by Google

Le second payement, composé de 200. liv d'Especes & d'un Dixiéme d'Action, sera fait dans les trente jours qui suivront le tirage de la quatriéme Classe.

La Compagnie recevra dans le second payement le Dividende des six derniers mois 1723. sans distinction de Numero, sur le pied de 75. liv. d'Especes.

Le Porteur d'une Souscription, qui n'aura pas fourni à la Caisse de la Compagnie les secondes 50. liv. & le Dixiéme d'Action du premier payement, avant le premier Aoust 1724. perdra les premieres 50. liv. par lui payées.

Le Porteur d'un Billet de Loterie qui n'aura pas fourni à la Caisse de la Compagnie les 200. liv. d'especes & le Dixiéme d'Action du second payement, dans les trente jours qui suivront le tirage de la quatriéme Classe, perdra son Billet.

Le premier Aoust 1724. annullera toutes les Souscriptions.

Le dernier des trente jours qui suivront le tirage de la quatriéme Classe, annullera tous les Billets de Loterie dont les 200. liv. d'Especes & le Dixiéme d'Action n'auront pas été fournis à la Caisse de la Compagnie.

Douze cens cinquante Lots payables en especes, seront tirez dans les cinq Classes.

Distribution des 250. Lots de la premiere Classe.

1 Lot de	80000 livres, cy . .	80000 liv.
1	de 30000 . .	30000
1	de 15000 . .	15000
1	de 10000 . .	10000
1	de 8000 . .	8000
1	de 6000 . .	6000
1	1201.	1.

Digitized by Google

1	de	5000	5000
1	de	4000	4000
2	de	3000	6000
3	de	2000	6000
4	de	1000	4000
10	de	800	8000
223	de	600	133800
1000	Primes à	300	300000
1250			615800

Distribution des 250. Lots de la Deuxiéme Classe.

1	Lot de	100000 livres, cy.	100000 liv.
1	de	50000	50000
1	de	25000	25000
1	de	15000	15000
1	de	10000	10000
1	de	8000	8000
1	de	6000	6000
1	de	5000	5000
2	de	4000	8000
3	de	3000	9000
4	de	2000	8000
5	de	1000	5000
15	de	800	12000
213	de	650	138450
250	Lots.		399450

Distribution des 250 Lots de la Troisiéme Classe.

1	Lot de	150000 livres, cy.	150000
1	de	70000	70000

Digitized by Google

1	de	25000	25000
1	de	15000	15000
1	de	10000	10000
1	de	8000	8000
1	de	6000	6000
2	de	5000	10000
3	de	4000	12000
4	de	3000	12000
5	de	2000	10000
10	de	1000	10000
20	de	800	16000
199	de	700	139300
250	Lots		493300

Distribution des 250. Lots de la Quatriéme Classe.

1	Lot de	200000 livres, cy	200000 liv.
1	de	80000	80000
1	de	30000	30000
1	de	15000	15000
1	de	10000	10000
1	de	8000	8000
2	de	6000	12000
3	de	5000	15000
4	de	4000	16000
5	de	3000	15000
6	de	2000	12000
10	de	1000	10000
30	de	800	24000
184	de	750	138000
250	Lots		585000

Digitized by Google

Distribution des 250. Lots de la Cinquiéme Classe.

1	Lot de	300000 livres, cy.	300000 liv.
1	de	150000	150000
1	de	70000	70000
1	de	30000	30000
1	de	15000	15000
2	de	10000	20000
3	de	8000	24000
4	de	6000	24000
5	de	5000	25000
6	de	4000	24000
5	de	3000	15000
6	de	2000	12000
10	de	1500	15000
204	de	1300	265200
250 Lots			989200

Outre les 250. Lots payables en especes, de la cinquiéme Classe il sera encore tiré 2750. Lots qui auront chacun 150. livres de rente viagere.

Chacune des 1000. Primes sorties de la premiere Classe sera acquittée par un Billet de 300. livres d'especes, payable au Porteur trois jours après le tirage de la cinquiéme Classe.

Ces Billets seront reçûs pour comptant dans les payemens qui seront faits avant le tirage de la cinquiéme Classe.

Les Numero qui auront gagné des Primes à la premiere Classe, seront remis dans la roue de fortune, & pourront gagner des Lots dans les 2. 3. 4. & 5. Classes, de même que les autres Numero.

Digitized by Google

Le premier Numero qui gagnera un Lot dans la premiere Classe, gagnera aussi 3000. l. de rente viagere.

Le dernier Numero qui gagnera un Lot dans la premiere Classe, gagnera aussi 3000. livres de rente viagere.

Le premier Numero qui gagnera un Lot dans la seconde Classe, gagnera aussi 4000. l. de rente viagere.

Le dernier Numero qui gagnera un Lot dans la seconde Classe, gagnera aussi 4000. l. de rente viagere.

Le premier Numero qui gagnera un Lot dans la troisiéme Classe, gagnera aussi 5000. l. de rente viagere.

Le dernier Numero qui gagnera un Lot dans la troisiéme Classe, gagnera aussi 5000. l. de rente viagere.

Le premier Numero qui gagnera un Lot dans la quatriéme Classe, gagnera aussi 7500. l. de rente viagere.

Le dernier Numero qui gagnera un Lot dans la quatriéme Classe, gagnera aussi 7500. l. de rente viagere.

Le premier Numero qui gagnera un Lot dans la cinquiéme Classe, gagnera aussi 12000. l. de rente viagere.

Le dernier Numero qui gagnera un Lot dans la cinquiéme Classe, gagnera aussi 12000. l. de rente viagere.

Le même Numero pourra gagner une Prime, un Lot de 300000. liv, payable en especes, & une rente viagere de 12000. livres.

Le plus petit Lot payable en especes remboursera les fonds mis en argent, & payera chaque Dixiéme d'Action 500. livres.

Les Lots payables en especes seront acquittez huit jours après le tirage de chaque Classe,

Digitized by Google

ſans autre diminution que celle des credits, dont le porteur du Billet heureux ſe trouvera debiteur.

1250. Lots payez en eſpeces, & 2750. Lots payables en rentes viageres, réduiront les 39000. Billets de cette Loterie à 26000. Billets.

Chacun des 26000. Billets blancs aura une rente viagere de 55. livres.

Ces 26000. Billets blancs portant 55. livres de rente viagere, & les 2750. Lots de 150. l. de rente viagere, formeront un Corps de Tontine de 28750. Numero, chacun de ces 28750. Numero ſera ſuſceptible d'accroiſſement.

Chaque rente viagere commencera à courir du jour de ſa conſtitution.

Les rentes viageres ſeront conſtituées à la volonté du proprietaire, ſur autant de têtes que bon lui ſemblera, pourvû qu'aucune portion ne ſoit au-deſſous de 50. liv. de rente.

Les arrerages des rentes viageres échûs, ſeront payez en eſpeces ſonnantes, le premier Janvier & le premier Juillet de chaque année.

Les Etrangers pourront conſtituer, & les rentes leur ſeront payées comme aux Sujets de Sa Majeſté; quand même ils refideroient hors du Royaume, & même en temps de guerre.

A la fin de chaque demie-année le montant des rentes éteintes par les morts ſera coupé en deux portions égales.

Une moitié reſtera éteinte au profit de la Compagnie.

L'autre moitié ſera partagée en Lots viagers.

Chacun des 28750. Numero, dont le Proprietaire ne ſera pas mort, ſera mis dans une roue de fortune.

Une Loterie qui ſera tirée deux fois l'année

Digitized by Google

distribuera des Lots viagers à ceux que le sort préferera.

Le même Numero pourra successivement gagner plusieurs Lots viagers, jusqu'à concurrence de 10000. liv. de rente viagere.

Tous les Numero, qui par succession de temps & de hazards heureux, auront acquis jusqu'à 10000. liv. de rente, seront retranchez de la roue de fortune.

Plusieurs des proprietaires de ces 28750. Numero joüiront necessairement de 10000. liv. de rente pour chacun de leurs Numero.

Les rentes viageres accordées aux premiers & derniers Numero sortis dans les cinq Classes de Lots payables en especes, seront sujettes au même arrangement. Ces Rentes éteintes seront coupées en deux portions égales, une portion restera supprimée au profit de la Compagnie, l'autre portion augmentera le montant des Lots viagers que la Loterie d'extinction distribuëra deux fois l'année.

Chacun de ces 28750. Billets, *non constitué*, aura son Numero dans la Roue de fortune, & pourra successivement gagner des Lots viagers qui seront distribuez deux fois l'année par la Loterie d'extinction.

En 1724. un de ces Billets sera valeur d'un Contrat de 55. livres de rente viagere: en 1725. ce même Billet sera, peut-être, valeur d'un Contrat de 105. livres de Rente viagere: certainement ce Billet *non constitué* deviendra valeur d'un Contrat de 10000. livres de rente viagere.

Le proprietaire d'un de ces 28750. Billets, dont le Numero tirera un Lot viager de 1000. l. de rente dans la Loterie d'extinction de Janvier 1725. verra son Billet devenir valeur d'un Contrat de 1055. livres de rente viagere; alors

Digitized by Google

ce particulier aura trois emplois à faire de son Billet.

1 Il pourra constituer sur sa tête une rente de 1055. livres.

2 Il pourra vendre son Billet, dont le prix lui procurera un remboursement dix fois plus considerable que ce que lui aura coûté son Billet de Loterie.

3 Il pourra continuer de garder ce même Billet, dans l'esperance de se procurer un remboursement beaucoup plus considerable.

Il n'est pas douteux que les Billets perdus, dont la constitution sera faite sur des particuliers qui vivront quelque temps, seront plus avantageux aux particuliers que ne l'auroient été la plûpart des lots payez en especes.

Il n'est pas douteux que les Billets perdus, non constituez, procureront des Capitaux aussi considerables que des gros lots.

Les Souscriptions sur dix Billets, numerotées depuis 1. jusqu'à 1500. seront signées par les sieurs Nelze & de la Guerre.

Les Souscriptions sur un Billet, numerotées depuis 1. jusqu'à 15000. seront signées par les sieurs Huet & Rousseau; ou par les sieurs Caulet & le Clerc; ou par les sieurs de Montjeu & Denone; ou par les sieurs Youst & Carré; ou par les sieurs Rey & Marcel.

Trois des 113. Notaires ne distribuent point les Effets de la Compagnie, Messieurs le Moine l'aîné, Caillet & Bruxelles.

M. Dupuis l'aîné & M. Dionis l'aîné distribuëront chacun 420. Souscriptions; & les 108. autres Notaires en distribuëront chacun 270. ce qui compose les 30000. Souscriptions.

Si un des 108. neglige de recevoir de la Compagnie dans le 23. Mai les 270. qu'il doit distribuer au public, ces 270. seront remises le

24. Mai à M. de Savigny qui se trouve le plus ancien après M. Dupuis l'aîné & M. Dionis l'aîné. Cet ordre sera soutenu jusqu'à parfaite consommation des 30000. Souscriptions.

Le public dictera la Devise qu'il voudra mettre à chaque Billet de Loterie, lorsqu'il convertira les Souscriptions en Billets.

EGLOGUE.

HAï de la fortune, & trompé par l'Amour,
Le tendre & malheurex Myrtile,
Avoit choisi pour son séjour
Un endroit écarté dans un hameau sterile.
Là, sans Bergere & sans troupeau,
N'ayant plus pour tout bien que son seul chalumeau;
Ce Berger desolé s'abandonnoit aux larmes;
Il n'étoit plus sensible à des amusemens,
Que dans un sort plus doux il trouvoit pleins de charmes,
Et ne pouvoit penser qu'à ses cruels tourmens.
Un jour qu'il parcouroit la plaine,
L'esprit toûjours frapé d'un mortel souvenir,

Digitized by Google

Il apperçut de loin venir
Un Berger qui sembloit ne marcher qu'avec peine,
Et dont l'air sombre & languissant,
Faisoit bien remarquer qu'il n'étoit pas content.
Myrtile alloit fuir sa presence,
Mais l'Etranger faisant un peu de diligence,
Lui dit, en l'abordant, d'un ton modeste & doux,
Berger, pourquoi me voyez-vous?
Un malheureux est-il à craindre?
Helas! écoutez-moi, je ne sçai que me plaindre;
Je fuis l'infortuné Tircis;
Persecuté par le courroux celeste,
L'air de mon hameau que je fuis,
Je cherche un endroit moins funeste:
Où je puisse du moins libre dans mes ennuis,
Achever de mes jours le déplorable reste;
Voilà ce qui m'amene en ces sauvages lieux,
Souffrez que je m'y cache à la fureur des Dieux,
En me refusant un azile,
Vous me seriez plus cruel qu'eux.

Digitized by Google

Ce discours attendrit Myrtile;
Il embrassa Tircis, & les yeux tout en pleurs
Il plaignit leurs communs malheurs.
Ensuite il le mena vers sa pauvre cabane;
O Berger, lui dit-il, vous voyez le sejour,
Où mon desespoir me condamne;
Je déplore ici nuit & jour,
Les maux que m'a causez la Fortune & l'Amour:
Nous allons désormais les déplorer ensemble;
Il est doux pour un malheureux,
De rencontrer qui lui ressemble.
Et depuis ces Bergers s'entr'aimerent tous deux.
Souvent, quand le Soleil las d'éclairer le monde,
Alloit se recoucher dans l'onde;
On les voyoit près d'un ruisseau,
Qui n'étoit pas loin du hameau,
De leurs tourmens secrets se faire confidence.
Ils gardoient quelquefois un assez long silence,
Puis laissant échaper des soupirs douloureux,
Pour accuser le sort ils s'unissoient tous deux:

Digitized by Google

Myrtile, disoit l'un, O Tircis, disoit l'autre:
Quel destin cruel est le nôtre!
Qu'avons-nous fait au Ciel qu'il nous rend malheureux?
Les Echos touchez de leurs plaintes,
S'empressoient de les répeter,
Les oiseaux attendris sembloient les imiter.
Et des mêmes ennuis ressentant les atteintes,
De concert avec eux gemir & s'affliger;
Que la douleur est éloquente & tendre,
Sur tout la douleur d'un Berger!
On se laisse émouvoir seulement à l'entendre.
Damis, autre Pasteur d'un Village voisin,
Menant un jour de grand matin
Son troupeau vers le pâturage,
Les vit, & se tenant caché sous un feüillage,
Sans être apperçû d'eux fut témoin de leurs chants.
Damis me l'a depuis redit vingt fois lui-même,
Et je m'en souviendrois quand je vivrois cent ans:
Ils chantoient ce jour-là sur des airs differens,

Digitized by Google

Tour à tour, dans nos bois, c'eſt ainſi qu'on les aime.

Myrtile.

Le Soléil recommence à dorer nos côteaux,

J'entens l'air retentir du doux chant des oiſeaux,

Tout ſe reſſent de la ſaiſon nouvelle:

Seul accablé d'une langueur mortelle,

Je cherche le ſilence & je pleure mes maux.

Tircis.

Menalque vit content auprès de ſa Sylvie,

Une profonde paix regne dans ce ſéjour;

Le ſort cruel me l'a ravie!

Douce paix qui faiſiez le bonheur de ma vie,

M'avez-vous quitté ſans retour?

Myrtile.

Quand verrai-je finir l'ennui qui m'inquiette?

Que le temps paroît long à mon empreſſement!

Helas! on diroit qu'il s'arrête,

Tant il avance lentement.

Tircis.

Le Ciel n'a point pitié des peines que j'endure,

Digitized by Google

Pour augmenter mes maux il prolonge mes jours :

A mon cœur affligé que le moindre instant dure !

Je crois que le Soleil retarde exprès son cours.

Myrtile.

Quand l'astre qui fait la lumiere,

Arrive au bout de sa carriere,

Dans l'ombre de la nuit j'espere du repos ;

Mais soit que le Soleil m'éclaire,

Soit qu'il s'éteigne au sein des flots,

Sommeil, tu fuis toûjours de ma triste paupiere.

Tircis.

De mes malheurs & le jour & la nuit,

L'image importune me suit,

Et dans l'obscurité me cause mille allarmes ;

Si quelquefois le doux sommeil

Me fait succomber à ses charmes,

Helas ! qu'il est payé cherement par les larmes

Que je répans à mon reveil.

Myrtile.

Tendres Ormeaux qui me prêtez vôtre ombre,

Digitized by Google

Bois épais, jardins émaillez,

L'hyver vous avoit dépoüillez;

Mais le Printemps vous rend des fleurs en plus grand nombre.

Vaine eſperance, vains deſirs,

Ah! vous ne pouvez point me rendre mes plaiſirs.

Tircis.

Des cruels Aquilons je ne vois plus la trace,

L'haleine des Zephirs a fait fondre la glace,

Où regnoient les frimats je vois naître des fleurs:

Ainſi tout change un jour, tout prend une autre face,

Il n'eſt rien d'éternel que mes vives douleurs.

Myrtile.

Ruiſſeau qu'en ces ruſtiques lieux

Une courſe precipitée,

Preſente & dérobe à mes yeux;

Vôtre onde ſans ceſſe agitée,

Ce bruit, même en fuyant, ſi plaintif & ſi doux,

Retrace à mon eſprit les beaux jours de mon âge:

Digitized by Google

Helas ! tendre ruisseau, vous en êtes l'image.
En flattant, les trompeurs ont passé comme vous.

Tircis alloit reprendre après Myrtile,
Damis à les entendre étoit comme immobile,
Et n'appercevoit pas que le jour avançoit :
Son troupeau que la faim pressoit,
Le tira de sa rêverie,
Et des Bergers bien-tôt troubla la melodie.
Ils s'étoient crûs seuls en ces lieux,
Tout autre aspect leur étoit odieux ;
Damis qui s'en doutoit évita de paroître,
Et les tristes Bergers sans le vouloir connoître,
Furent chercher ailleurs un lieu plus écarté,
Pour y gemir en liberté.

De Villeblin.

A Fécamp ce 19. Decembre 1723.

Digitized by Google

Extrait du DISCOURS de M. Lemeri, lû à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences le 26. Avril dernier, contenant la description d'un enfant monstrueux, où il examine la question, si les membres sont produits par quelque accident ou dérangement de quelque partie du fœtus, ou s'ils sont monstrueux de leur nature.

CE Monstre avoit deux têtes fort grosses, & telles par leur grosseur qu'elles ont coûtume de l'être dans un enfant venu à terme. Ces deux têtes étoient bien conformées, elles avoient chacune deux oreilles, deux yeux, un nez, une bouche, & un col recouvert de ses tegumens, & distingué par-là du col de l'autre tête jusqu'à la troisiéme ou quatriéme vertebre, où les deux cols se réünissoient jusqu'à la fin sous les mêmes envelopes, & ne paroissoient plus former qu'un seul & unique col.

Le reste du corps de cet enfant ne présentoit rien aux yeux d'extraordinaire; sa poitrine paroissoit seulement plus large & plus étenduë qu'elle n'auroit dû l'être par rapport à une seule tête; ce qui annonçoit dèslors plusieurs singula-

Digitized by Google

sitez anatomiques, que l'ouverture & la dissection pouvoient faire paroître, & dont la curiosité faisoit souhaiter la découverte.

Je priai Monsieur Boucot le jeune, Chirurgien, gagnant sa Maîtrise à l'Hôtel-Dieu, & habile Anatomiste, d'en faire l'ouverture en ma presence. Nous y trouvâmes quantité de faits curieux, qui ont été apportez & verifiez dans cette Compagnie, & dont je vais donner la Description, qui sera suivie de quelques reflexions que l'examen attentif de ces faits m'a fait naître, & qui me paroissent donner une explication très-claire & très-mechanique de leur bizarerie.

Il a déja été dit que chaque tête de ce Monstre avoit un col particulier; chaque col avoit le nombre ordinaire de vertebres; & quoique les dernieres vertebres des deux cols fussent recouvertes des mêmes tegumens, chaque vertebre de l'un de ces deux cols étoit separée de la vertebre de l'autre col qui lui répondoit; en telle sorte neanmoins que les vertebres superieures d'un côté étant plus éloignées des vertebres superieures correspondantes de l'autre côté, que les dernieres ne l'étoient les unes des autres, & qu'à mesure que chacune de ces vertebres avançoient de haut en bas, elles se

Digitized by Google

rapprochoient de plus en plus.

L'épine de cet enfant monstrueux n'étoit pas seulement double dans son commencement, c'est-à-dire, par rapport aux vertebres du col, elle l'étoit encore par rapport à celle du dos, des lombes, de l'os sacrum, & par un coccis double qui terminoit les deux épines, dont l'une étoit à droit, & l'autre à gauche, & qui formoient chacune un canal particulier pour le passage de la moëlle.

Outre ces deux épines il y en avoit encore une troisiéme placée au milieu des deux autres, dont elle étoit parfaitement distinguée par la vûë seule, & dont elle n'étoit point du tout une production : car on pouvoit facilement l'en détacher, sans que la structure naturelle des vertebres des deux autres épines en souffrit. Cette troisiéme épine avoit plusieurs éminences pointuës qui en sortoient ; mais comme elle n'avoit ni moëlle ni canal, ni corps de vertebres, nous l'appellerons l'épine fausse, pour la distinguer des deux épines vrayes, à chacune desquelles elle étoit attachée, & paroissoit servir de lien dans l'endroit où elle se trouvoit : car elle ne commençoit qu'à la fin des vertebres du col, & finissoit entierement à l'extrêmité du dos, ou vers la premiere vertebre des lombes, où les

Digitized by Google

deux épines vrayes, n'ayant plus rien en elles qui les empêchât de se joindre immediatement, commençoient à s'unir par leurs apophises transverses, & continuoient leur union immediate jusqu'à la fin, c'est-à-dire, jusqu'au coccis.

Cet enfant monstrueux n'avoit que le nombre de bras & de jambes qu'à un enfant ordinaire.

Les deux côtez de sa poitrine étoient occupez par les poulmons qui étoient doubles, c'est-à-dire, que dans chaque côté de la poitrine, au lieu d'un seul grand lobe de poulmon il y en avoit deux, ou pour mieux dire, il y avoit un poulmon entier qui donnoit naissance à deux branches qui se réünissoient en une seule appellée trachée-artere qui se terminoit à la tête du même côté, & par consequent qui étoit double dans cet enfant, aussi-bien que la tête & le poulmon.

Le cœur étoit unique, placé au milieu de la poitrine, renfermé dans son pericarde; sa figure, qui naturellement auroit dû être pyramidale, ressembloit à celle d'une gibeciere suspenduë par ses cordons, qui étoient representez par les vaisseaux de ce cœur, il manquoit de septum medium pour separer un ventricule d'avec l'autre, & par consequent il ne formoit interieurement qu'une seule cavité, ou

Digitized by Google

un seul ventricule, qui avoit deux embouchures, l'une à droit & l'autre à gauche, de chacune desquelles il partoit deux sortes d'arteres qui se portoient sur les côtez, & dont l'un étoit superieur à l'autre; l'inferieur étoit le tronc de l'artere du poulmon, qui après avoir fait un peu de chemin se partageoit en deux, & se subdivisoit ensuite pour se diviser dans les differens lobes du poulmon qui étoit du même côté; de sorte qu'il y avoit dans ce sujet deux troncs d'arteres du poulmon, pour y répondre aux deux poulmons entiers qui s'y trouvoient, l'un à droit, l'autre à gauche; l'autre tronc, qui de chaque côté s'élevoit au-dessus de l'arbre pulmonaire, étoit veritablement le tronc de l'aorte qui étoit double, par la même raison que celui de l'artere du poulmon l'étoit aussi, c'est-à-dire, parce qu'ils avoient l'un & l'autre du sang à broyer dans des parties doubles.

Ce tronc double & superieur, après avoir fait de chaque côté quelques lignes de chemin, s'y divisoit en trois branches, dont les deux prémieres formoient les deux carotides droite & gauche, & la troisiéme branche pouvoit être nommée souclaviere par sa situation; elle se refléchissoit un peu de haut en bas, en s'anastomosant avec le tronc de l'arbre du

Digitized by Google

poulmon du même côté, par le canal de communication qui se trouvoit aussi de la même maniere dans le côté opposé, & par consequent qui étoit double.

Au-dessous de l'anastomose chaque artere souclaviere se tenoit à droit & à gauche en deux troncs, dont le plus petit étoit l'axillaire, & le plus considerable l'aorte descendante, qui effectivement descendoit obliquement sur l'épine du même côté jusqu'environ le milieu du dos, & s'alloit loger avec l'aorte descendante du côté opposé dans une sinuosité formée par la troisiéme épine, où les deux aortes descendantes s'anastomosoient ensemble, & ne formoient plus qu'un seul tronc commun qui fournissoient les divisions & subdivisions d'arteres comme dans l'état naturel.

On sçait que chaque ventricule d'un cœur constitué comme il le doit être, a son oreillette particuliere placée du même côté, & separée de l'autre oreillette.

Dans le cœur monstrueux dont il s'agit, comme il n'y avoit qu'un ventricule, il n'y avoit aussi pour toute oreillette qu'une poche membraneuse située à sa partie posterieure, & qui se continuant sur la base du cœur, formoit une espece de cul-de-sac entre les quatre arteres

Digitized by Google

dont il a été parlé, elle recevoit par sa partie superieure du côté droit la veine-cave superieure descendante, qui arrêtant le sang des extrêmitez superieures & des deux têtes, se glissoit entre les deux troncs d'arteres du côté droit. Cette oreillette recevoit encore par la partie inferieure la veine-cave inferieure, & par ses deux côtez les deux troncs des veines du poulmon.

Elle ne faisoit avec le ventricule qu'une même cavité; de maniere que le sang porté par quatre troncs de veines dans la poche membraneuse, ou dans l'oreillette, & versé de-là dans le ventricule, en étoit ensuite chassé par la contraction du cœur, & poussé de bas en haut dans les quatre troncs d'arteres qui en partoient à droit & à gauche, comme il a été dit; & ce qui faisoit que dans le temps de cette contraction, elle n'enfiloit pas la veine-cave descendante, quoique placée entre les deux troncs d'arteres du côté droit, où ce même sang entroit alors librement, c'est qu'à l'extrêmité de cette veine, il y avoit non-seulement les valvules triglochines qui s'opposoient à son passage; mais il y avoit encore sur les côtez de cette veine deux petites cloisons qui la separoient des deux arteres, & qui faisoient l'office de valvules quand

le sang étoit poussé de bas en haut.

Au-dessous de chaque tête il y avoit un pharinx suivi d'un œsophage, qui descendoit dans la poitrine le long des parties laterales & externes de l'épine, qui répondoit au col d'où il venoit. Ce double œsophage, l'un à gauche & l'autre à droit, alloient ensuite percer les parties laterales du diaphragme, & se terminoient de chaque côté par un estomach, qui étant double occupoit aussi de chaque côté les parties laterales de la region superieure du bas-ventre. Chacun de ces estomachs formoient un arc ou un demi-cercle, & entouroit par-là le foye, à l'exception de sa partie superieure; & cela de maniere que ce qu'il y avoit de concave dans la figure qu'ils decrivoient, regardoit le foye, & ce qu'il y avoit de convexe dans cette figure, regardoit les côtes au-dessous du foye, & chaque estomach se terminoit par un pilore, & il partoit de chaque pilore un petit bout d'intestin, c'est-à-dire, deux petits bouts qui se réünissoient bien-tôt en un canal commun, qui se portoit de la region epigastrique dans le flanc droit; & après avoir fait les circonvolutions à l'ordinaire, aboutissoit de même entre les deux releveurs de l'anus.

Le foye dont la place ordinaire est dans

Digitized by Google

le bas-ventre sous le diaphragme, & dans l'hipocondre droit, du moins par la plus grande partie, étoit, comme on a déja dit, au milieu de la partie superieure du bas-ventre, entre les deux estomachs, & dans l'espece de cercle qu'ils formoient au tour, il ne se divisoit point en plusieurs lobes comme dans l'état naturel, & n'étoit point suspendu au diaphragme par sa partie superieure, qui au lieu d'être dans le bas-ventre, & au-dessous du diaphragme, comme le reste du foye, occupoit la partie interieure de la poitrine, où elle n'avoit pû s'aller loger sans percer le diaphragme, & y faire un trou de toute l'étenduë de sa circonference; ce trou se rencontroit préciſément vers son milieu, c'est-à-dire, dans sa portion tendineuse qui avoit été détruite, de maniere que ce qui restoit du diaphragme étoit presque tout charnu. Ce foye extraordinaire étoit attaché par sa partie superieure au pericarde. La veine ombilicale lui servoit aussi de ligament, comme elle a coûtume de faire dans l'état naturel. A la partie superieure & anterieure de l'anus, au-dessous du perinée il y avoit une petite vulve, & dans le bassin une matrice, ses ligamens, ses ovaires. Il s'est trouvé exterieurement une petite verge qui avoit un

Digitized by Google

gland, & une ouverture très-réelle & très distincte, au-dessous de cette verge un scrotum, qui avoit dans son milieu la ligne qui le sépare en deux portions, mais ce sac ou ce scrotum étoit vuide, & ne contenoit point de testicules.

Nous ne dirons rien de la ratte, ni des autres parties du bas-ventre, parce qu'elles n'avoient rien de particulier qui mérite d'être rapporté. Quoique l'enfant qu'on vient de décrire soit tout-à-fait singulier, il n'est cependant pas sans exemple, du moins quant à sa figure extérieure, & par rapport aux deux têtes. M. Pistalosi, Medecin de Lyon, conserve dans son Cabinet, & a fait dessiner un monstre à deux têtes sur un seul corps, avec seulement deux bras & deux jambes, mais qui differe du nôtre, en ce que ses deux têtes sont unies ensemble lateralement, & qu'il ne paroît être que femelle. Ambroise Pavé, dans le Chapitre des Monstres, qui, selon lui, viennent de la trop grande quantité de semence, nous donne beaucoup de figures & de descriptions de Monstres qui ont differentes parties de trop, & parmi lesquels on en trouve deux assez semblables au nôtre, c'est-à-dire, ayant deux têtes distinctes & séparées, un seul corps, deux bras, deux jambes; l'un n'avoit que

Digitized by Google

le ſexe feminin, l'autre étoit à la fois mâle & femelle comme le nôtre; mais comme cet Auteur ne nous donne que la figure exterieure de ces Monſtres, nous ne pouvons aſſurer ſi leur reſſemblance exterieure avec nôtre Monſtre, eſt ſuivie du même arrangement extraordinaire, & de la même alteration de leurs parties interieures, & des os de leurs ſquelettes. M. du Vernei a donné, à la verité, en 1706. un détail anatomique fort exacte d'un Monſtre à deux têtes: mais chaque tête de ce Monſtre avoit un corps particulier, chaque corps deux bras & deux jambes; les deux corps n'étoient joints enſemble que par la partie inferieure de leur ventre, toutes leurs parties étoient conformes à l'ordinaire depuis la tête juſqu'au nombril, & tout ce qu'ils avoient de ſingulier n'étoit que dans l'hipogaſtre, ce qui eſt ſi different de nôtre monſtre, & de ce que nous y avons obſervé, qu'il n'y a aucune comparaiſon à faire entre l'eſpece de dérangement des parties interieures de l'un, & celui des parties interieures de l'autre.

Le ſentiment du ſçavant Anatomiſte qu'on vient de citer, ne paroît pas être que dans les enfans qui viennent au monde avec un plus grand nombre de par-

Digitized by Google

ties organiques qu'ils n'en doivent naturellement avoir, l'excedent de ces parties ait été emprunté d'un autre germe, soit que dans la premiere conformation un même œuf eut contenu deux germes, qui par la pression se sont unis en tout, ou par quelques-unes de leurs parties, soit que chaque germe de deux œufs se fussent approchez immediatement pour la rupture des membranes qui les enveloppoient, & que si elles eussent subsisté, eussent empêché ce contact immediat. Cette rencontre fortuite de deux germes n'est pas du goût de M. du Vernei, du moins pour ce qui regarde son Monstre, pour lequel il adopte plus volontiers l'opinion de ceux qui prétendent que le hazard, ou le concours des causes accidentelles, n'a point de part à la formation des Monstres, qu'il y a des germes essentiellement monstrueux, comme il y en a de naturels: que les parties monstrueuses sont en petit dans leur germe, comme les naturelles dans le leur, & que les unes & les autres n'ont besoin que de dévelopement, & d'un dévelopement produit par les mêmes causes pour paroître telles qu'on les voit ensemble. Il est vrai qu'avec ce sentiment on ne trouve plus aucunes des difficultez qui coûtent souvent beaucoup de

 peine

Digitized by Google

peine à resoudre dans le sentiment opposé, & que personne n'eût été plus capable d'approfondir que M. du Vernei.

Mais 1. quelque commode que soit ce systême publié par M. Regis dans le troisiéme tome de sa Philosophie, ne choque & n'attaque t-il pas visiblement l'ordre, la simplicité & l'uniformité de la nature dans les principes de la generation des animaux ? je veux dire, dans les germes des œufs destinez essentiellement à representer la figure particuliere & veritable des animaux, dont ils viennent à les remplacer dans la suite sur la terre, & sans mettre à la posterité leurs mêmes especes par une succession constante de germes toûjours semblables. De plus n'est-il pas sensible, que ce systême n'a été imaginé par ses Auteurs, que pour s'épargner l'embarras de rendre raison de plusieurs faits compliquez, dont la mechanique ne se presente qu'après avoir bien medité sur chacun de ces faits. Et en effet, si on n'eut jamais vû d'autre union monstrueuse de deux fœtus, que celle de parties exterieures appliquées les unes sur les autres ; de maniere que cette union n'eut jamais passé jusqu'aux parties internes, ou que si elle y eut passé, elle n'eut fait que les effleurer, sans changer notablement leur structure & leur situa-

Digitized by Google

tion naturelle, comme on le remarque dans deux Monstres, rapportées par Ambroise Pavé ; l'un étoit formé de deux filles gemelles, qui se tenoient uniquement par le front, & qui, à cela près, avoient chacune un corps entier, & tel qu'il devoit être ; l'autre étoit encore composé de deux filles, dont les corps bien distincts & bien conformez, étoient joints l'un à l'autre posterieurement depuis les épaules jusqu'aux fesses.

Si donc il ne se fut jamais presenté que des cas aussi simples & aussi faciles à concevoir, que ceux qui viennent d'être rapportez, auroit-on fait en leur faveur les frais d'un système, qui en multipliant sans necessité les especes, eut placé en même temps, & dans les mêmes ovaires des germes monstrueux & des germes naturels, & ne se seroit-on pas contenté d'avoir recours pour l'explication de chacun de ces faits, à l'application immediate de deux fœtus dos contre dos, ou front contre front, ce qui est d'autant plus naturel à imaginer, & ce qui peut d'autant mieux produire l'union dont il s'agit, que la matrice étant une espece de muscle creux, susceptible d'une infinité de mouvemens & contractions irregulieres & en tout sens, est capable de comprimer plus ou moins

Digitized by Google

fortement, & de differente maniere, les fœtus qui y auront été reçûs, & dont les parties tendres & délicates continuellement arrosées par des sucs nourriciers qui sont une espece de colle, resisteront d'autant moins à l'effort de la pression, & serviront d'autant mieux les unes aux autres.

Enfin, si dans les cas simples qui ont été proposez, le systême des germes originairement monstrueux est inutile, il n'a pas plus de lieu dans les cas plus composez, où l'union des deux fœtus a passé jusqu'à leurs parties interessées : car la même supposition qui a suffi pour les uns, doit suffire pour les autres, si une pression moderée n'a uni que les parties externes de deux fœtus, une pression plus forte, en forçant les obstacles, ira jusqu'aux parties internes, qu'elle confondra les unes avec les autres, & produira des arrangemens monstrueux, qui differeront suivant les endroits où se sera fait la pression, & suivant la force de cette pression.

Le sçavant Académicien adopte d'autant plus volontiers cette derniere supposition pour ce qui regarde les fœtus monstrueux, dont il s'agit dans ce Memoire, que non seulement, en suivant pas à pas la pression dans le sens qu'elle

Digitized by Google

a été faite, on découvre tout d'un coup les divers changemens survenus aux parties internes & externes de ce Monstre, mais encore que l'examen de certaines parties de ce Monstre détermine entierement en faveur de cette supposition, & exclut parfaitement celle des germes originairement monstrueux.

M. Lemeri finit ses Remarques sur les parties internes par une reflexion generale, sur celles qui se sont trouvées doubles ou monstrueuses, c'est que chacune de ces parties internes fournissent une preuve sensible de la rupture & de l'aneantissement d'une certaine quantité des parties externes des deux fœtus dont nôtre Monstre est composé ; & en effet, comment sans cela deux poumons entiers, qui auparavant habitoient dans deux poitrines differentes, auroient-ils pû se trouver dans une même cavité, comment deux cœurs originairement separez auroient-ils pû n'en faire plus qu'un seul ; si les cloisons qui les separoient ne se fussent ouvertes, & n'eussent permis à ces deux cœurs de s'appliquer immediatement l'un contre l'autre, & de s'unir intimement.

Digitized by Google

LE GRENADIER.

FABLE.

A Madame Eberard, en lui envoyant pour bouquet le jour de sa Fête un Grenadier fleury.

VOilà de vos rigueurs & du pouvoir d'amour,
Un exemple presque incroyable.
Cet arbre qu'à vos yeux on presente en ce jour,
Cache d'un malheureux le destin pitoyable;
Il vous aima, vos froideurs, vos mépris,
De son ardeur furent le prix,
Et la mort finit sa souffrance;
Mais le Dieu d'Amour que charma
Tant de fidelité, tant de perseverance,
En cet arbre le transforma.
Sous sa forme nouvelle il conserve sa flâme,
Il brûle encor pour vous, & ses ardentes fleurs
Vous expriment par leurs couleurs,
Les feux qui regnent dans son ame.

Digitized by Google

Si vous lui refusez les pleurs,
Que vous devez à son sort déplorable,
Au moins d'une main secourable,
Daignez quelquefois l'arroser.
Par un regard plus doux, plus favorable,
Daignez guerir ses maux, du moins les appaiser;
Et tous les ans au jour de vôtre fête,
Ornez vôtre sein, vôtre tête,
De ces fleurs, dont exprès il se pare pour vous,
Qu'il ne soit exposé qu'aux zephirs les plus doux.
Gardez-le bien sur tout du souffle de Borée:
Il ne sçauroit plus soutenir,
Rien qui de vos froideurs le fasse souvenir;
Conservez avec soin son écorce sacrée,
Vous le devez, puisque tant qu'il vivra
Son tronc, son tendre tronc sera
Un Temple où vous serez constamment adorée.

M. Vergier 1706.

Digitized by Google

DE'COUVERTES de M. de S. Jean Savornin, annoncées dans le Journal de Trevoux du mois d'Octobre dernier, consistant :

1° A Défricher les terres les plus penchantes, & par une nouvelle methode qui n'augmente pas la dépense, les conserver aussi long-temps bonnes que si elles étoient en plaine, &c.

2° A suppléer au défaut du fumier pour l'engrais des terres, &c.

3° A rendre tous les Noyers fertiles, plus tardifs à pousser, & moins sujets à la gélée.

4° A élever par une nouvelle methode les Vers à Soye dans tous les endroits convenables ; ce qui procureroit un nouveau revenu de 15. à 20. millions.

Quoique ces Découvertes soient très-interessantes pour le Roi, & pour le public, elles ont essuié des contradictions, ainsi qu'on le verra dans l'ouvrage qui suit.

Réponse à une Lettre Critique d'un Gentilhomme au sujet de ces Découvertes.

Vous me marquez par vôtre Lettre

Digitized by Google

avoir lû dans le Journal de Trevoux, un Projet de M. de S. Jean, que vous condamnez sans l'entendre, & auquel vous faites des objections qu'il ne me sera pas difficile de détruire.

1° Vous dites que chacun se fait un système à sa façon, & que s'il falloit que le Roi fit examiner chaque Projet particulier, le nombre des François ne suffiroit pas pour en être les Commissaires.

Je vous prie, Monsieur, de faire la difference d'une Découverte à un Système ou Projet. Ce sont ici des Découvertes certaines & experimentées, de la verité desquelles on peut s'assurer par les épreuves qu'il offre d'en faire à ses dépens, & dont les experiences réïterées prouveront l'utilité & les avantages que le Roi & le public en peuvent retirer.

2° Vous opposez, Monsieur, le grand nombre des Philosophes, qui ayant travaillé avec opiniâtreté à découvrir les trésors cachez de la nature, n'ont pû découvrir ceux dont M. de S. Jean se vante d'être l'inventeur.

Je réponds à cela que la nature est ouverte à tout le monde : il est permis à chacun d'y chercher, & bien souvent les simples y trouvent par hazard ou par pratique ce que les plus grands Phisiciens ont cherché inutilement ; il n'en est pas

Digitized by Google

ainſi d'une Science poſitive, il faut un grand ſçavoir, une profonde meditation, & une longue pratique pour y réüſſir; mais dans la naturelle, il faut être homme ſeulement avec beaucoup d'experience, à laquelle M. de S. Jean joint en ſoi un genie capable d'en découvrir les cauſes.

3° Vous voulez qu'il réſerve pour ſoi toute l'utilité de ſes découvertes, puiſqu'en ne les executant que pour lui, il ſe procureroit plus de bien qu'il n'en peut eſperer de la Cour.

Ce moyen de s'enrichir ſeroit très-judicieux, s'il n'étoit point, ou impoſſible ou injuſte: impoſſible, parce que ne pouvant l'executer ſans s'expoſer à manifeſter au public un ſecret, dont il eſt encore le ſeul poſſeſſeur; injuſte, s'il prétendoit s'en ſervir ſans le reveler, puiſqu'il pecheroit contre le droit civil & naturel, cachant dans ſon propre fond un tréſor qu'il eſt d'autant plus obligé de découvrir, qu'il eſt plus neceſſaire.

4° Vous vous retranchez enſuite, Monſieur, ſur les Experiences publiques qu'il doit faire, dans leſquelles, s'il réüſſit, il n'a plus beſoin de prouver devant les Commiſſaires la certitude de ce qu'il avance.

La propoſition ſeroit juſte, s'il pou-

Digitized by Google

voit prouver & executer ce qu'il avance sans se découvrir, & montrer l'utilité publique sans risquer de perdre la sienne; car si-tôt que ces Découvertes seront connuës, M. de S. Jean n'interessant plus le public, seroit alors regardé comme un homme inutile.

5° Mais, dites-vous, il doit servir sa Patrie, & n'attendre d'autre récompense que l'honneur qui lui en reviendra, puisque plusieurs Philosophes n'en ont point eu d'autres des Découvertes qu'ils ont faites dans la nature, dans le corps humain, &c.

Je vous dirai que M. de S. Jean ne raisonne point comme ces Philosophes: leurs Découvertes leur ont été plus glorieuses qu'utiles au public; mais dans celles-cy l'Etat en general & en particulier se trouve interessé, & M. de S. Jean étant en état de servir le public, croit pouvoir se réserver une très-petite partie du revenu qu'il lui procureroit dans une seule année.

6° Vous appercevez, ajoûtez-vous, bien des chimeres & des impossibilitez dans ces Découvertes.

Je vous avouë que je ne les penetre pas si bien que vous, & que si j'en ai une idée plus favorable, c'est parce que je vois par les experiences passées, &

Digitized by Google

par celles qui nous manquent, que l'homme est encore bien imparfait dans ses connoissances.

7° Le parallele que vous faites de M. de l'Isle avec M. de S. Jean n'est du tout point convenable.

Le premier est un homme, qui après s'être vanté de transmuter le fer en or, refuse d'en faire les experiences en presence des Commissaires nommez par le Roi: au lieu que le dernier demande avec instance les Commissaires que M. de l'Isle refuse; ce qui fait présumer la bonne foi de M. de S. Jean, & la réalité de ses Découvertes, c'est qu'il offre d'en faire les épreuves à ses dépens; c'est par-là uniquement que l'on peut s'assurer de la certitude de ses promesses, & que la vérité opprimée triompheroit des Sophismes & des impostures qu'on employe contre elle.

Je ne sçais pourquoi les adversaires de M. de S. Jean s'allarment & s'opposent si violemment pour éluder la nomination des Commissaires qu'il demande; car au fond, qui est-ce qui risque dans l'execution de sa demande? son honneur & son bien sont garans des effets qu'il prétend s'ensuivre de ses Experiences, &c. Après tout on peut douter de la verité de ses Découvertes, mais jamais les personnes

ſages comme vous êtes, Monſieur, ne doivent aſſurer qu'elles ſont chimeriques. Sçavans ou ignorans, ce ſont lettres cloſes pour eux : il n'y a que celui qui vient les preſenter à la Cour avec confiance, & ſous des conditions également juſtes & acceptables, qui puiſſe veritablement le ſçavoir.

Trois differentes perſonnes ſont contraires à ces Découvertes : les incrédules, les envieux & les intereſſez. Vous ſçavez que le bien general, quelque grand qu'il ſoit, eſt toûjours contraire au bien de quelques particuliers : les uns craignent d'être bleſſez par l'abondance des Soyes que M. de S. Jean propoſe de procurer en France, & les autres par celle des grains. Ces deux derniers dreſſent des batteries pour faire tomber un ſi loüable deſſein : ils agiſſent ſi extraordinairement pour éloigner la nomination des Commiſſaires, que non content d'aſſurer par tout affirmativement, que ces Découvertes ne ſont qu'en idée, & de détourner par là ceux qui paroiſſent en état d'en avancer l'examen & l'execution : ils font encore répandre des Lettres anonymes, qu'ils adreſſent à ceux qui ſont diſpoſez à ſervir M. de S. Jean, & citent pour témoins des fauſſetez qu'ils avancent, des perſonnes diſtinguées, & très-

Digitized by Google

respectables qu'ils ont sçû gagner, & qui ne sont contraires de bonne foi, que parce qu'elles ont été prévenuës par des mensonges & des Sophismes.

Faire mal aux hommes, ne pas le prévenir quand on le peut, negliger de leur procurer un bien, sont trois choses également condamnables.

Cela supposé, il semble qu'on ne sçauroit refuser ou negliger de concourir à l'examen, & à l'execution de ces Découvertes, sans être responsable de la perte que ce retardement pourroit causer à l'Etat.

L'AMOUR ET LA RAISON.

FABLE.

DU temps que la Raison étoit dans son enfance,
C'étoient nouveaux jeux chaque jour,
Elle goûtoit avec l'Amour,
Mille plaisirs où brilloit l'innocence.
Un jour d'été dans un bois à l'écart,
Ils savouroient tous deux le charme de l'ombrage,
Ecoutant des oiseaux le gracieux ramage,

Quand du jeu de Colin Maillard,
L'Amour donna l'invention premiere:
Tirons au sort, dit le Dieu de Cithere,
Pour voir à qui de nous il échera,
D'être bandé. Sur le champ on tira,
La courte paille en fit l'affaire.
L'Amour perdit, il s'en mit en colere.
Quand il fut appaisé, la Raison le banda.
Puis sans faire de bruit la Belle s'évada.
L'Amour tâta, chercha, courut de plaine en plaine,
Afin d'obliger la Raison
De tirer ses yeux de prison;
Mais, helas! sa peine fut vaine,
Le Dieu des cœurs depuis n'a point vû la clarté,
Et la Raison l'a toûjours évité.

Digitized by Google

ELOGE de Dom Nicolas le Nourri.

LA République des Lettres a perdu depuis deux mois le R. P. Dom Nicolas le Nourri, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. Il étoit né à Dieppe en Normandie, d'une très-honnête famille. Après avoir fait ses humanitez, il entra dans la Congregation, & fit Profession dans l'Abbaye de Jumieges en l'année 1665. Il a passé 60. ans dans l'observance la plus exacte de ses devoirs, & dans une étude continuelle. La bonté de son cœur qui égaloit la solidité de son esprit, l'avoit rendu le conseil de ses amis, & son conseil étoit toûjours éclairé, & toûjours sage.

Ses rares qualitez le rendirent recommandable au dedans & au dehors. Il eut toûjours la confiance des Generaux qui de son temps ont gouverné cette Congregation. Presque tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans Paris, l'aimoit, le souhaitoit & le recherchoit. Mrs de Harlay & de Noailles, Archevêques de Paris, l'ont employez dans des affaires très-importantes. M. le Cardinal de Noailles, pour lequel il avoit un parfait attache-

Digitized by Google

ment, lui a donné des marques d'une bonté particuliere, & lui a confié dans Paris le soin de trois Maisons considerables de Religieuses qu'il a gouvernées, en qualité de Superieur, avec autant de prudence, que de douceur & de tranquillité.

Ses differens emplois ne l'empêcherent jamais de s'appliquer à l'étude, & ses études ne le détournerent jamais de ses obligations; persuadé que l'étude d'un Chrétien, & particulierement l'étude d'un Moine, doit être une étude sainte, il se donna tout entier à celle de l'Ecriture & des Peres, & il y fit un si grand progrès, que ses Superieurs l'engagerent bien-tôt d'en publier les fruits.

D'abord il contribua beaucoup à l'Edition de Cassiodore entreprise par le P. Garet, il donna ensuite avec Dom Jacques du Friche, celle de S. Ambroise. Enfin comme la grande Bibliotheque des Peres, imprimée à Lyon, avoit les mêmes défauts que toutes les autres, qu'on n'y distinguoit pas les ouvrages supposez des veritables, qu'il n'y avoit aucune Critique sur ces ouvrages, & rien qui pût faciliter l'intelligence des endroits difficiles des Auteurs, il entreprit un Livre qui pût reparer tous ces défauts, & il l'intitula, *Apparatus ad Bibliothecam*

cam Patrum; il en a déja donné deux volumes in folio en 1703. & 1715. On y trouve beaucoup d'érudition, de netteté, d'ordre & de solidité, une Histoire exacte des Auteurs Ecclesiastiques, la Critique de leurs écrits, l'exposition de leurs sentimens, le caractere de leur esprit. Il explique à leur occasion, outre les dogmes de l'Eglise, la Philosophie des anciens, le culte du Paganisme, les rêveries des heretiques, & l'on peut dire que dans cet ouvrage on trouve une tradition constante de tous les articles de nôtre foi, une Theologie entiere, ramenée aux principes de la Religion, & débarrassée de toute la sechereſſe de l'Ecole. Il fit imprimer l'an 1710. l'ouvrage d'un ancien Auteur, intitulé *de mortibus Perſecutorum*; & quoique tous les Critiques ayent attribué cet ouvrage à Lactance, il a reconnu qu'il est d'un Auteur different, dont le nom est *Lucius Cecilius*.

Enfin cet homme plein de merites autant que d'années, accablé de travaux & d'austeritez, mourut le 24. de Mars dernier, âgé de 78. ans, il s'est occupé jusqu'à la mort, & le jour même qui l'a précedée, il travailloit encore à une seconde Edition des œuvres de S. Ambroise; il avoit consulté de nouveau un grand nombre de Mſ. Il avoit augmenté les No-

Digitized by Google

tes, & corrigé des fautes, qui sont presque inévitables dans ces sortes d'ouvrages. Il est fâcheux qu'il n'ait pas achevé cette Edition, elle pourroit en souffrir si elle ne restoit pas dans une Congregation qui a tant de sujets capables de s'en acquitter dignement. Il ne faut pas douter que ceux qui en seront chargez, ne mettent à profit ses Remarques, & ne suivent ses idées & ses sentimens.

EXPLICATION de la troisiéme Enigme du mois d'Avril dernier.

NOs placidè ut capias frustrà expectabis, Amicè,
Non secùs incautas nos captat *Aranea* musc*as.*

De M.

PREMIERE ENIGME.

JE nais dans les beaux jours, je meure quand la froidure
Des oiseaux interrompt l'amour,
Les bois, les prez sont mon séjour,

Digitized by Google

J'aime à briller pendant la nuit obscure,
Et mon feu disparoît au jour;
Philis comme un Rubis me met dans sa coëffure;
Pour se montrer le soir dans le hameau,
Tirsis me met sur son Chapeau.
Je suis d'ailleurs d'assez laide figure.
A maint & maint Monsieur je ressemble assez bien;
De loin c'est quelque chose, & de près quasi rien.

SECONDE ENIGME.

QUoique je sois sans mains aussi bien que sans yeux,
Je conduis si bien mon ouvrage,
Que le plus adroit, le plus sage
Ne le pourroit pas faire mieux.

J'agis toûjours également,
Mais il me faut une femelle,
Car si je travaillois sans elle,
Ce seroit inutilement.

Je suis presque toûjours chez les gens d'un grand bien,

Digitized by Google

C'eſt-là que ſouvent je travaille :
Quand je ſuis parmi la canaille,
Je deviens pareſſeux, & ne fait preſque rien.

Je ne me cache point, je fais ce que je puis,
Afin de me faire connoître,
Car outre qu'on ſçait bien où je dois toûjours être,
A m'entendre on ſçait qui je ſuis.

Le mot de la premiere Enigme du mois paſſé eſt l'*Enigme* même, celui de la ſeconde, c'eſt le *Hanneton*, & celui de la troiſiéme la *Danſe*.

On trouvera dans le 2. vol. de ce mois, qui paroîtra huit jours après celui-ci, un air en Duo, qui pourra faire plaiſir aux connoiſſeurs.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE de la Philosophie Payenne, ou sentimens des Philosophes & des peuples Payens les plus celebres, sur Dieu, sur l'ame & sur les devoirs de l'homme. *A la Haye, chez P. Gosse, & P. le Hondt* 1724. 2. vol. in 12. de plus de 700. pages.

TRAITE' DU BEAU, où l'on montre en quoi consiste ce que l'on nomme ainsi, par des exemples tirez de la plûpart des Arts & des Sciences. *Par J. B. Crousas, Professeur en Philosophie, & en Mathematique à Lausane.* Nouvelle édition revûë & augmentée de la moitié par l'Auteur. A Amsterdam, chez Honoré & Chatelain 1724.

HISTOIRE de l'Académie des Sciences & des Arts, établie à Boulogne en 1712. *Par M. Limier*, vol. in 8°. A Amsterdam 1723.

INTRODUCTION à la connoissance des

Digitized by Google

Antiquitez Romaines. *Par M. Vaſſet*, in octavo. A la Haye 1723.

TRAITE' de l'Education des Enfans. *Par M. Crouſas.* A la Haye, deux vol. in 12. 1722.

Les principaux fondemens du Deſſein, gravez en taille-douce, *vol. in fol. A Leyde* 1723.

HISTOIRES ET AVANTURES de Dona Rufina, fameuſe Courtiſane de Seville, Traduites de l'Eſpagnol, 2. vol. in 12. avec figures. A Amſterdam 1723.

HISTOIRE de la Medecine, par M. le Clerc, *nouvelle édition*, in 4.° avec figures. A Amſterdam 1723.

VOYAGE de Dalmatie, de Gréce & du Levant, par M. Wehler, 2. vol. in 12. avec figures. A la Haye 1723.

VOYAGE d'Italie & de Dalmatie, par M. Spon, 2. vol. in 12. avec figures. A la Haye 1724.

DIVUS AUGUSTINUS DIVO THOMÆ, ejuſque Angelicæ Scholæ conciliatus in queſtione de gratiâ, primi hominis

Digitized by Google

minis & Angelorum. *S. Augustin concilié avec S. Thomas, & avec les Disciples de cet Ange de l'Ecole, au sujet de la grace du premier homme & des Anges.* Par le R. P. Jacq. Hya. Serri, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur de la Faculté de Theologie de Paris. *A Padoüe, chez J. Manfré* 1723. in 8° de 202. pages.

Extrait d'une Lettre de Leyde.

Le sçavant M. Burman travaille à une édition d'Ovide, & à celle de Valere Maxime, elles paroîtront bien-tôt en 2. vol. in 4°.

Celle de Lucrece de M. Avercamp en 4. vol. avec les Notes de Lambin, Faber & Gifanius sera finie vers la fin de l'année.

On prepare celle d'Elien avec les Notes de Perizonius, auſquelles on joindra celles de ſon pere.

Dans peu on aura une nouvelle édition de Joſeph, en 2. vol. in folio, avec les Variantes des Manuſcrits, & avec des Notes de M^rs Spanheim & Reland.

On réimprime la *Sicilia Nummaria* de Paruta, augmentée de pluſieurs Medailles, & des Notes de M. Avercamp, qui a deſſein de donner une édition plus ample du Tréſor des Medailles de la Grande Bretagne de M. Haym.

1. *vol.* Dès

Digitized by Google

Dès le mois d'Octobre de l'année derniere, l'Empereur envoya ſes ordres au Conſeil de Brabant, & à tous les Tribunaux des Pays-Bas Autrichiens, par leſquels il leur enjoint de faire des inhibitions & défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes, d'imprimer, vendre, ou débiter le livre, intitulé, *Mercure Hiſtorique & Politique*, qui s'imprime à la Haye en Hollande tous les mois, &c. dont les Auteurs ne ceſſent point par des expreſſions ſcandaleuſes & injurieuſes, d'inſulter la Religion Catholique, Apoſtolique-Romaine; même la perſonne du Souverain Pontife, & autres perſonnes vertueuſes élevées en dignité, à peine contre les contrevenans de 300. florins d'amende pour chaque contravention, &.

On mande de Londres qu'un Horlogeur François a imaginé un métier pour picquer les juppes, par le moyen duquel il y a 50. éguilles qui picquent à la fois, & qu'on peut auſſi enfiler toutes à la fois. On picque non-ſeulement des juppes & des courtes-pointes unies, mais auſſi diverſes figures de compartimens, perſonnages & animaux. Cet ingenieux Méchanicien eſpere pouvoir augmenter le nombre des éguilles juſques à 200.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google







Digitized by Google

On apprend auſſi de la même Ville qu'on y avoit prononcé diverſes Sentences contre pluſieurs perſonnes convaincuës d'avoir écrit, imprimé ou publié des libelles. Le ſieur Miſt, Auteur d'un Journal hebdomadaire, fut condamné à une amende de cent livres ſterlin, à un an de priſon, & à donner caution pour ſa bonne conduite pendant le reſte de ſa vie. Le ſieur Payne fut auſſi condamné à un an de priſon, à donner caution & à payer 400. liv. ſterling pour avoir publié quatre des libelles, intitulez *le veritable Breton.*

Le Marquis de Beretti-Landi, l'un des Plenipotentiaires du Roi d'Eſpagne au Congrès de Cambray, a fait frapper les deux Medailles qu'on voit ici gravées. Elles ſerviront un jour à fixer l'Epoque de pluſieurs points remarquables de l'Hiſtoire de nôtre ſiecle. D'un côté ce ſont ſix figures; ſçavoir, celles de Loüis XV. du Prince des Aſturies, de Dom Carlos, de l'Infante-Reine, & des deux Princeſſes d'Orleans, placées ſur une même ligne, ſi bien diſtinguées par leur grandeur differente, par leur attitude, & par leur ſituation, que ces figures ſe donnent la main l'une à l'autre. Dans le champ au-deſſus des deux figures du milieu, il

Digitized by Google

y a une Couronne de France fermée, & dans l'Exergue, deux Tours de Castille avec une fleur de lys au milieu, avec cette Legende, N PTIÆ HISPANO GALLICÆ. Au-dessus de la Couronne, & sous le Grenetis, on lit ce passage du Pseaume 101. IN CONVENIENDO POPULOS IN UNUM ET REGES UT SERVIANT DOMINO.

Les Revers (car le Type de la tête est le même pour les deux Medailles) les Revers, dis-je, ne consistent qu'en des Inscriptions qui en rempliſſent tout le champ en trois lignes. La premiere Medaille a pour Inscription, FUNICULUS TRIPLEX DIFFICILE RUMPITUR, & l'autre Medaille à OMNE TRINUM EST PERFECTUM. Dans l'Exergue des deux Revers sont ces mots, MARCHIO BERETTI LAUDI ORAT. PLENIP. HISP. CAMERACI M. DCC. XXIII.

Extrait d'une Lettre écrite de Caën le 10. Mai 1724.

Vous me demandez, Monsieur, des nouvelles de l'état present de nôtre Académie. Elle doit, comme vous sçavez, sa naissance à M. de Segrais, son progrès à M. de Chamillart, pere du Ministre, & son établissement fixe, autorisé par

Digitized by Google

les Lettres Patentes, à M. Foucault. Je uis fâché d'être obligé de vous dire que lepuis la mort de ce dernier Protecteur, ious n'avons plus d'Académie, & qu'on l'en voit plus rien aujourd'hui que les ortraits des principaux Académiciens ans la salle où ils tenoient leurs Assemlées; nous esperons cependant que cette Académie pourra ressuſciter, & se rétablir ntierement par la protection de M. Richer, Intendant de cette Generalité, qui a de grandes disposition pour la relever: voici des vers qui lui furent presentez dernierement sur ce sujet par une personne de vôtre connoissance, & qui furent très-bien reçûs de ce Magistrat.

O toi dont la sageſſe & la rare équité,
Par tout eſt déja celebrée,
Je viens, digne éleve d'Astrée,
T'ouvrir un chemin sûr à l'immortalité.
Releve les débris de nôtre Académie,
Apollon qui doit t'en prier,
Couvrira ton front d'un laurier,
Que ne fletrira point la vieilleſſe ennemie;
Que ton noble & genereux bras
Soutienne nos Muſes fragiles,
A la faveur d'un Mecenas,

Digitized by Google

Caën verra naître des Virgiles,

Et comme les Foucaults, comme les Chamillarts,

RICHER sera nommé le pere des beaux Arts.

Le 15. Mai M. de Laval, Profeſſeur de Rhetorique au College de la Marche, prononça avec beaucoup d'éloquence l'Oraiſon Funebre de feu S. A. R. Monſieur le Duc d'Orleans, dans la ſale exterieure de Sorbonne, au nom de l'Univerſité. Il avoit été chargé de cette action dès le mois de Janvier; mais une maladie l'avoit fait remettre juſqu'à ce jour.

La ſalle étoit toute tenduë de deüil, l'Aſſemblée fut nombreuſe & diſtinguée par la qualité des perſonnes de tous les Ordres, Prélats, Magiſtrats, & gens d'épée, parmi leſquels on diſtingua le Prince de Heſſe, frere de Sa Majeſté Suedoiſe.

L'Exorde du Diſcours fut employé à faire ſentir les motifs qui avoient obligé l'Univerſité de rendre ce dernier devoir à la memoire de S. A. R.

Dans la premiere partie l'Orateur s'attacha à faire voir le genie du Prince, & ſon heureuſe diſpoſition pour les Lettres. Il repreſenta le progrès qu'il y avoit fait, & comment il avoit tiré de la lecture des

Digitized by Google

Auteurs le grand Art de gouverner. Il fit une peinture de cet Art, qui plût beaucoup, tant par l'idée qu'il en donna, que par les expressions dont il se servit.

Il tomba ensuite sur le genie des Sçavans que ce Prince avoit attachez à sa personne, & à l'éducation de M. le Duc d'Orleans, son fils.

Il termina cette premiere partie, en remettant devant les yeux des Auditeurs le bienfait insigne de l'instruction gratuite, dont l'Université est redevable à la justice de S. A. Royale. Ce dernier trait ne fut pas un des moins interessans.

Il commença sa seconde partie par quelques réflexions sur le sort de ceux qui gouvernent, & fit sentir combien il étoit difficile de gouverner un Empire au gré du Vulgaire.

Delà passant aux guerres, dans lesquelles le Prince s'est trouvé, il releva sur tout la modestie de S. A. R. dans les plus heureux succès, sa bonté pour les ennemis même, & sa grandeur d'ame. D'où il prit occasion de faire appercevoir que ce Prince avoit toûjours servi le Roi à ses propres dépens, & n'avoit jamais voulu recevoir, ni gratification, ni remboursement des dépenses qu'il avoit faites à cette occasion.

Il vint ensuite au temps de la Regence

Digitized by Google

dont il peignit les negociations, par le moyen desquelles la paix avoit été entretenuë dans tous les Etats de l'Europe.

Enfin il parla de la mort précipitée de ce grand Prince d'une maniere fort touchante, & il finit par une Exhortation courte & vive qu'il fit à l'Université, de conserver une éternelle reconnoissance de la bienveillance dont S. A. R. l'avoit particulierement hônorée.

La Compagnie sortit très-satisfaite, & l'Orateur eut tout le succès qu'il pouvoit desirer.

Dans la derniere Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, M. Petit Medecin, lut un Memoire sur l'élevation des liqueurs dans les tuyaux capillaires, & l'abaissement du mercure dans les mêmes tuyaux.

Il donna un Memoire en 1722. sur la même élevation des liqueurs, dans lequel il suivit l'hypothese d'Isaac Vossius, qui a été soûtenuë par feu M. Carré, de l'Académie des Sciences, ils ont fait voir que l'air n'a aucune part à cette élevation, & que la seule adhérance de la liqueur à la surface interne des tuyaux, joint à la pesanteur de celle qui est dans le vase, sont la cause de cette élevation.

Mais depuis ce temps M. Petit a fait de

nouvelles experiences qu'il rapporte dans son dernier Memoire, par lesquelles il démontre que la pesanteur du liquide qui est dans le vase, n'a aucune part à son élevation dans le tuyau ; & après avoir fait voir l'adhérance que les parties de l'eau ont entre elles, & l'adhérance qu'elles ont avec la surface interne du tuyau ; il prouve qu'elles sont les seules causes de l'élevation des liqueurs dans les tuyaux capillaires.

Le mercure ne s'éleve point dans les tuyaux au-dessus du niveau, au contraire il s'y trouve plus bas que le niveau. Les Physiciens ont passé legerement sur ce Phénomene, ils y ont trouvé trop de difficulté. M. Petit démontre que la cause de cet abaissement consiste dans le défaut d'adhérance du mercure à la surface interne des tuyaux, joint à l'adhérance que les parties du mercure ont entre elles. Il prouve par plusieurs experiences que cette adhérance est plus de quatorze fois plus forte que celle des parties de l'eau.

M. Petit promet encore deux Memoires sur la même matiere.

Eclipse.

Le Lundi 22. May 1724. l'Eclipse

Digitized by Google

totale du Soleil qui avoit été annoncée par tous les Astronomes de l'Europe, fut observée au Château de Trianon en presence du Roy, par Mrs Cassini & Maraldi, de l'Académie Royale des Sciences, & Astronomes de l'Observatoire Royal de Paris. Cette Eclipse a aussi été observée à l'Observatoire Royal par M. de Lisle, aussi de l'Académie Royale des Science[illegible]

Le commencement de l'Eclipse a été observé à Trianon à . . .	5h	54m	30s
Le commencement de la totalité à	6	48	4
La fin de la totalité à . .	6	50	20
D'où il resulte que la durée de la totalité a été à Trianon de . . .		2m	16s

La fin n'a pû être observée, parce que le Soleil se coucha étant encore éclipsé.

Le commencement a été observé à l'Observatoire Royal de Paris à . .	5h	55m	18s
Le commencement de la totalité à . . .	6.	48	54
Et la fin de la totalité à	6	51	12
Par consequent la durée de la totalité a été à Paris de . . .		2m	18s

Digitized by Google

L'on donne avis que le Sieur Butterfield, Ingenieur du Roy pour les Instrumens de Mathématiques, si connu par la reputation que les Cadrans solaires & Instrumens qu'il a faits lui ont acquise, est decedé à Paris dans sa maison, Quay des Morfondus, aux Armes d'Angleterre, dans laquelle on debite actuellement l'assortiment considerable de Cadrans solaires & Instrumens de toutes sortes, que ledit Sieur Butterfield a laissez en or, argent, & métail; & entr'autres deux grands Quarts de cercle d'un pied de rayon, montez sur leurs pieds, & trois de ses niveaux à lunettes dont on connoît la perfection. Tous ces Ouvrages sont debitez dans la susdite maison par le Sieur Jean Langlois, Eleve dudit défunt Sieur Butterfield.

Les heritiers du sieur Butterfield donnent avis aussi qu'ils vendront le Cabinet d'Aiman, dont ledit Sieur faisoit des experiences si connuës du Public. Ce Cabinet consiste en quantité de pierres d'Aiman très-vigoureuses, de differentes grosseurs, armées & non armées; ils vendront aussi toutes les ustenciles servant ausdites experiences.

On mande d'Hanover que la petite verole qui a été donnée par insertion au

Digitized by Google

Prince Frederic, fils aîné du Prince de Galles, est sortie heureusement, que ce Prince n'a eu aucun ressentiment de fievre depuis l'irruption, & qu'il est dans une parfaite convalescence.

Le Roy d'Angleterre a fondé depuis peu dans chacune des Universitez de Cambridge & d'Oxford, une Chaire de Professeur en Histoire moderne, & pour enseigner les Langues Françoise, Allemande, Espagnole & Italienne à vingt jeunes Etudians, qui seront dans la suite employez en qualité de Secretaires des Ministres de S. M. B. dans les Cours Estrangeres.

Il paroît par le détail que le Docteur Jurin a fait du succès de l'Inoculation de la petite verole en Angleterre, que jusques à l'année derniere on a fait cette opération à 474. personnes; qu'elle n'a point fait d'effet sur 29. & qu'il en est mort neuf. Ce qui fait à peu près un sur 50. au lieu qu'il prétend, que dans les petites veroles ordinaires il en meurt un de six. On doit la connoissance de cette methode à Madame Worthley de Montague, qui l'apporta de Constantinople il y a six ans. M. Maitland, Chirurgien Ecossois, qui étoit alors à Cons-

Digitized by Google

tantinople, est le premier qui l'ait pratiquée en Angleterre.

Le Lion d'or, que la Compagnie des Indes des Pays-Bas envoye à l'Empereur, en reconnoissance de l'octroy que S. M. I. lui a accordé, est placé sur un piedestal posé sur un terrain élevé. Il est debout, tenant d'une pate un écusson aux Armes de la Compagnie, & de l'autre une épée nuë avec deux Sceptres, ayant sur la tête une Couronne Imperiale. Ce Lion est entouré de plusieurs figures emblématiques d'environ six pouces de hauteur. Le Groupe entier a près de 18. pouces d'élevation, & pese 27. marcs d'or.

Le Sieur du Geron, ancien Chirurgien d'Armée, établi par justice après diverses expériences, donne avis qu'après bien des recherches sur les dents, se voyant sur le point de perdre les siennes, il a fait la découverte d'un remede sans goût, dont on se sert une fois par jour, & qui empêche les dents de se gâter & de tomber. Il enseigne la maniere de s'en servir, & met son nom sur ses boëtes. Il demeure à Paris, ruë des vieilles Etuves, près la Croix du Tiroir, chez un Epicier.

Digitized by Google

SPECTACLES.

SUr la fin de l'autre mois les Comediens François ont remis au Theatre la Tragedie d'*Electre* de M. de Crebillon, dans laquelle le sieur du Mirail a joüé le Rôle de Palamede avec beaucoup d'applaudissement. La Dlle Lecouvreur & le sieur Quinaut-de-Fresne y ont joüé les principaux Rôles d'Electre & d'Oreste, d'une maniere inimitable.

La Dlle Pouchard qui n'avoit jamais joüé la Comedie, vient de paroître sur ce Theatre dans les Rôles de *Marton*, dans la Comedie *de l'Homme à bonne Fortune*, dans celui de *Chautis*, de *Democrite*, de *Dorine*, de *Tartuffe*, & des *Folies amoureuses*, & dans *Lizette* du *Legataire*. Le Public l'a beaucoup applaudie dans tous ces Rôles.

On va joüer incessamment la petite Comedie *des Eaux de Passy*. Nous donnerons l'Extrait de l'*Eclipse* dans le second volume de ce mois.

Le seize Juin les Comediens Fran-

Digitized by Google

çois ont lû & reçû avec de grands éloges une nouvelle Tragedie de *Marianne*, qui sera representée l'hyver prochain. L'Auteur n'est pas encore connu.

On apprend de vienne que le 18. de l'autre mois on representa pour la derniere fois l'Opera nouveau d'Euristée, en presence de leurs Majestez Imperiales; à la fin duquel les deux Archiducheſſes, filles de l'Empereur, danserent avec beaucoup de grace.

BONS MOTS, &c.

Mr A.... s'étoit attiré beaucoup de mauvaises affaires par ses discours mordans. M. B. qu'il n'avoit pas épargné, le rencontra un jour, & le menaça de lui donner des coups de bâton, s'il s'avisoit jamais de parler de lui. Je ne crains ni vous ni vos coups de bâton, dit M. A. d'un ton ferme: C'est moi, ajoûta-t-il, qui les distribuë aux autres. Je le veux croire, lui repliqua froidement M. B. & cela doit vous être fort aisé, car vous en avez bonne provision.

Un grand Prince, qui avoit le cœur

Digitized by Google

bon, & qui permettoit une certaine liberté à ceux qui l'approchoient, mangeoit à son petit couvert. Un de ses principaux Officiers, qui avoit l'honneur de le servir, en voulant placer un plat, répandit la moitié de la sauce sur la table. Je gagerois bien d'en faire autant, dit le Prince en souriant. Oüi, Seigneur, parce que vous me l'avez vû faire, repartit l'Officier.

Les Romains avoient accoûtumé d'immoler des bœux blancs, pour rendre graces aux Dieux dans les évenemens heureux. Amm. Marcellin rapporte, que Marc-Aurele étant sur le point de livrer une bataille, on lui adressa ce mot au nom des bœux blancs. *Les bœufs blancs à Marc Cesar, salut : Si vous remportez encore une victoire, nous sommes perdus.*

Lorsque le feu Roy nomma le Comte de C. Marêchal de France, un Ministre qui ne l'aimoit point, ne put s'empêcher de dire : SIRE, il ne sçauroit rendre de grands services à V. M. ne voyant presque pas : Il est vrai, dit le Roy, qu'il a la vûë fort courte, mais c'est tant mieux, il en verra de plus près mes Ennemis.

Un Payſan étoit étonné de voir le Soleil

Digitized by Google

leil se coucher tous les jours à une extrêmité du Ciel, & de le voir le lendemain se lever à l'autre extrêmité. Il en demanda la raison à son Compere, qui passoit pour le bel esprit de son Village. C'est, lui répondit celui-cy, qu'il s'en retourne pendant la nuit, pour se trouver le lendemain à l'endroit où tu le vois. Bon, repartit le Payſan, si cela étoit, on le verroit s'en retourner; Eh! grosse bête, ajoûta le Compere, comment pourrois-tu le voir, c'est la nuit?

Une Dame vieille, fort maigre, & passablement laide, étant allée en habit vert fort galant à un bal que donnoit un grand Prince, quelques Courtisans la lui montrerent par maniere de dérision. Comment, dit le Prince, on doit être bien obligé à cette Dame; elle a employé le vert & le sec pour faire honneur à l'Assemblée.

NOUVELLES ETRANGERES.

Turquie.

LE nouveau Roi d'Alger a envoyé à Conſtantinople deux Députez pour notifier à la Porte ſon avenement à la Regence, & remettre au Grand Seigneur le preſent qu'il lui fait chaque année de ſoixante Eſclaves Chrétiens, dont la plûpart ſont Eſpagnols. Trois des principaux ont été enfermez dans les ſept Tours, & les autres ont été envoyez au Bagne. Ces Députez ayant repreſenté au Grand Viſir qu'on faiſoit des préparatifs conſiderables contre eux en Eſpagne, & que leur Ville étoit menacée d'un bombardement, ſi ſa Hauteſſe n'envoyoit à leur ſecours une flote capable de les garantir d'inſulte; ce Premier Miniſtre fit prier M. le Comte de Coliers, Ambaſſadeur de Hollande de venir à l'audience, & là en ſa preſence il répondit aux Députez que le meilleur parti que la Regence d'Alger pouvoit prendre pour éviter l'execution militaire qu'elle craignoit, étoit celui de faire la paix avec la République de Hollande.

Digitized by Google

Le Prince Ragotzi se flate plus que jamais d'être declaré Hospodar de Valaquie, alors il entretiendra toûjours à ses dépens trois mille hommes de Cavalerie pour le service de la Porte.

On assure que les Députez de Georgie ont offert à sa Hautesse de lui payer un tribut annuel, & de lui abandonner dès-à-present des places qui sont à sa bienséance, à condition que la Porte prendra cette Province sous sa protection.

Le bruit s'étoit répandu dans le mois de Fevrier que le jeune Roi de Perse envoyoit à la Porte une Ambassade solemnelle, mais les dernieres démarches de ce Prince font croire qu'il a changé de résolution.

Extrait d'une Lettre de Constantinople du mois de Janvier dernier.

La faveur du Grand Visir que nous voyons croître depuis qu'il est en place, semble au commencement de cette année être venuë à son plus haut point, le Grand Seigneur dont il est déja gendre, vient de faire son fils Mehemet, âgé de 13. à 14. ans Pacha à trois queuës, & il lui destine en même temps en mariage une autre des Sultanes ses filles, il en donnera une autre à Ali Pacha Capigiflar

Digitized by Google

Kiaiassy ou Capitaine de la Porte, neveu de ce premier Ministre, & l'honore aussi d'un Pachalik à trois queuës. Une troisiéme épousera Acmet, fils d'Osman, Pacha de Seyde, c'est celui qui conduit les Pelerins à la Mecque, Emir Adge, creature & ami particulier du Grand Visir, qui sera aussi fait Pacha à trois queuës en cette consideration.

M. Gritti-Bayle de Venise donna le 9. de ce mois un festin magnifique à M. Emo, son prédecesseur, qui est encore ici, à l'occasion de sa nouvelle dignité de Procurateur. Tous les Ministres des Princes Etrangers qui résident en cette Cour y furent invités, & s'y trouverent accompagnez de plusieurs personnes de leurs Nations, ce festin finit par un Bal où tous les François furent bien reçûs, & qui dura jusqu'à quatre heures du matin.

L'on a appris du Caire la mort de six des vingt-quatre Beys qui gouvernent toute l'Egypte; les deux principaux qui se nommoient l'un & l'autre Ismaël, ont été tuez, l'un en plein Divan, l'autre en sortant, par ordre, & à l'instigation de Cerkes, l'un de ces Beys; Mehemet, cy-devant Grand Visir, aujourd'hui Pacha de ce Pays-là, qui en avoit pris quatre sous sa protection, pour leur sauver la vie, a été obligé de les remettre entre

les mains de ce Cerkes, qui les a fait mourir en sa presence. On attend tous les jours un détail plus circonstancié de cet évenement.

Les Conferences entre les Turcs & les Moscovites, au sujet des affaires de Perse, continuent toûjours malgré les differens bruits qui ont couru, que non-seulement elles étoient rompuës, & que l'on devoit arborer incessamment les queuës de Cheval, signe indubitable de la guerre dans ce Pays-ci. On avoit dit de plus que le Résident de Moscovie avoit été arrêté après la Conference du 13. de ce mois. Les Conferences avoient veritablement eu quelque interruption, peut-être par la nouvelle qu'on avoit euë ici du traité d'alliance que le Czar avoit fait à Moscou avec l'Ambassadeur de Tamas-Chali, fils du Roi de Perse.

Le 16. on tint ici un grand Conseil chez le Grand Visir, où le Grand-Seigneur se trouva avec le Mufty, & plus de quatre cents des plus considerables personnages de cet Empire, dans lequel le premier Drogman de la Porte parla long-temps par ordre du premier Visir, comme ayant assisté à toutes les Conferences; l'affaire étoit importante, puisqu'il s'agissoit de décider de la guerre ou de la paix avec le Czar. On dit que le Résultat a

été de laisser les choses sur le pied où elles étoient, & de se tenir prêt en cas de rupture de la part des Moscovites, mais de ne point les attaquer jusques à ce qu'ils y donnassent occasion par quelque acte d'hostilité.

Le Ministre de l'Empereur & celui d'Angleterre virent consecutivement le Grand Visir au commencement de cette année.

Ce Premier Ministre fit inviter M. l'Ambassadeur de France & le Résident de Moscovie pour le 17. de ce mois; ils y allerent l'un & l'autre; & après une longue conversation, il les pria à dîner pour le 19. à sa maison du Canal; Mehemet Pacha son fils, le Capitan Pacha ou Amiral son gendre, & Cerkes Osman, Pacha de Vidin, qui a épousé une fille de Sultan Mustapha, furent du repas, le lendemain le Grand Visir & le Résident de Moscovie expedierent des Couriers au Czar.

Extrait d'une Lettre écrite de la Rade d'Alger le 11. *Mai* 1724.

Vous sçavez, Monsieur, que les Vaisseaux du Roi qui portent M. Dandrezel, Ambassadeur de France à la Porte, & sur lesquels je suis embarqué, partirent de

Digitized by Google

Toulon sur la fin du mois passé. Vous verrez en son temps les petites observations que j'aurai faites pendant ma route dans un Journal particulier que je vous enverrai de Constantinople ; mais je vais toûjours vous marquer en chemin-faisant les nouvelles qui ne peuvent se renvoyer à une autre fois.

Le 5. Mai à la pointe du jour nous découvrîmes les côtes de Barbarie, & nous vinmes moüiller en cette Rade vers les trois heures après-midi, à portée du canon de la Ville. Nous y trouvâmes une Escadre de 5. Vaisseaux de Guerre Hollandois, commandée par le Contre-Amiral Godin. Ce General étoit arrivé deux jours auparavant ; mais voyant que la Ville ne répondoit ni à son salut de 9. coups de canon, ni à ses signaux, & que d'ailleurs la nuit approchoit, il se remit au large, & ne jetta l'ancre que le lendemain. Ce jour-là il envoya un Officier à terre pour demander si on vouloit le recevoir & entrer en negociation. Le Dey ou Chef de la Regence s'excusa sur ce qu'il n'avoit personne auprès de lui, qui sçût lire la Lettre du Contre-Amiral, que cependant les Hollandois pouvoient descendre, si bon leur sembloit. Et comme il étoit tard, & que les portes

alloient se fermer, le Dey remit l'Envoyé au lendemain.

A nôtre arrivée nous vîmes passer un canot Hollandois, portant pavillon blanc à l'avant. Il alloit proposer de donner des ôtages de part & d'autre, ce qui fut executé. La negociation ne dura pas longtemps. L'Officier Hollandois, chargé de traiter, ayant dit qu'il venoit proposer la paix, le Dey répondit qu'il n'y avoit qu'à se conformer aux dernieres capitulations qu'il se fit apporter sur le champ. Mais les Hollandois n'ayant pas pris la précaution de mener un Drogueman, avoient été obligez de se servir d'un Esclave du Dey, lequel répondit de la part de l'Officier que les Etats d'Hollande acceptoient le parti; au lieu que l'Officier prétend lui avoir seulement dit que ces propositions passant son pouvoir, il étoit obligé de les communiquer au Contre-Amiral.

Le lendemain 6. Mai l'Officier revint & dit au Dey que la face des affaires ayant changé depuis les derniers Traitez, les Etats d'Hollande ne pouvoient y souscrire, mais qu'il étoit chargé d'offrir à la Regence une somme d'argent. Là-dessus le Dey s'emporta, & dit qu'il ne vouloit ni paix ni Traitez avec des gens, (qui à ce qu'il supposoit) retractoient une parole

donnée il y avoit 24. heures. Ce mal-entendu a rompu la tréve & les negociations.

Le 8. le Contre-Amiral Hollandois vint rendre visite, & prendre congé de M. l'Ambassadeur, & le 9. l'Escadre Hollandoise appareilla & mit à la voile.

Ce jour-là, S. Ex. mit pied à terre, & se rendit chez le Consul de la Nation Françoise. On le salua en entrant dans le Mole de cinq coups de canon. J'eus l'honneur de l'accompagner chez le Dey. Il lui fit sa harangue, non dans le Divan, mais dans une galerie, assis dans un fauteüil & couvert. J'oubliois de vous dire que le Dey l'avoit envoyé inviter par un Chaoux de venir chez lui. Son Ex. parla des obligations que la République d'Alger avoit à la France qui l'avoit secouruë de bled dans ses besoins, & demanda satisfaction de quelques insultes faites à nos Vaisseaux Marchands. La réponse du Dey fut qu'il ne pouvoit répondre de ce qui s'étoit passé avant son Gouvernement, mais qu'à l'avenir il auroit soin d'empêcher ces infractions, & de faire donner satisfaction de celles qui pourroient arriver. On presenta ensuite le Caffé, après quoi M. l'Ambassadeur alla voir le Palais. On nous regala cependant, heureusement de loin, d'une sim-

phonie du pays. On m'a assuré que ce Dey ne fait tirer qu'un seul coup de canon pour saluer les Envoyez du Grand Seigneur. M. l'Ambassadeur prit congé du Dey vers les cinq heures, & retourna à bord du Soliac l'un des Vaisseaux de l'Escadre Françoise.

Vous n'en sçaurez pas davantage pour le present, si ce n'est que nous devons appareiller Dimanche pour Tunis. J'aurai quelque autre chose à vous mander d'Alger, mais il s'en faut bien qu'en deux fois que j'ai été à terre, j'aye pû tout ramasser, & mettre en ordre toutes les circonstances que j'ai appriſes, & les observations que j'ai faites. Vous trouverez cependant des choses assez extraordinaires, comme, par exemple, d'apprendre que dans un même jour on ait élû successivement, & fait mourir sept Deys, le tout parce que la milice n'en étoit pas contente.

La premiere fois que j'allai à terre, je llai conversation, d'une terrasse à l'autre, avec une Moresque très-jolie, âgée d'environ 18. ans; vous jugez bien que ne sçachant pas la Langue du pays, j'eus recours aux signes; elles les entendit, & je compris qu'ils ne lui déplaisoient pas, par ceux qu'elle me fit. Elle me fit entendre que je courois risque de me

Digitized by Google

faire canarder du Palais du Dey, je me tournai, & me cachai de maniere qu'elle seule pouvoit joüir de cette conversation muette. Un de mes amis vint la troubler, il se mit en tiers de cette scene muette; mais plus entreprenant que moi, & voulant se faire entendre de plus près, il sauta sur la terrasse. Je jugeai à propos de me retirer, & il vint me joindre un moment après. C'étoit en plein midi, & cette étourderie étoit capable de nous faire des affaires; pour la fille elle ne couroit d'autre risque que d'être jettée à la mer dans un sac, comme on le fit il y a environ trois semaines, à l'égard d'une autre surprise en pareil cas. Je suis, &c.

Russie.

LE Czar a fait son entrée publique à Moscou avec moins de magnificence que l'année derniere. S. M. Cz. a voulu que tous les préparatifs, & toute la pompe fussent employez au Couronnement de la Czarine, son épouse. Nous en donnerons une Relation exacte & circonstanciée.

On écrit de Moscou qu'on y avoit appris par un Exprès arrivé d'Astracan que l'armée de l'Usurpateur Miry-Mamouth avoit été renforcée par un corps de trou-

pes du Mogol, & qu'il avoit pris sa route du côté d'Andreof, dans le dessein, à ce qu'on croit, de livrer le combat aux troupes Moscovites ou à celles du jeune Roi de Perse.

Pologne.

ON écrit de Kaminiek que les Turcs avoient construit un Pont sur le Danube, & que le bruit couroit qu'ils avoient un train d'Artillerie prêt à passer cette riviere. Ces Lettres ajoûtent que les Cozaques & les Tartares de la domination du Czar ayant fait quelques courses sur les Tartares qui sont sous la protection de la Couronne de Pologne, ces derniers se preparoient à user de represailles. Mais que le Grand-General leur avoit fait défendre d'executer leur dessein pour ne point donner lieu à Sa Majesté Czarienne de se plaindre de la République dans un temps où l'on traite d'un accommodement avec ce Prince.

Les Tartares qui ont hiverné le long du Boristene & du Pruth se sont mis en marche vers Bender, au nombre de quarante mille, pour passer en revûë devant leur Kan.

On mande de Zamoski qu'il est tombé une si grande quantité de grêle dans le

Digitized by Google

Palatinat de Belez, que tous les fruits de la terre ont été perdus.

On apprend de Coppenhague du 30. Mai que le bruit couroit dans tous les ports du Golfe de Finlande, que la flotte du Czar sortiroit de Cronsloot & de Petersbourg, immediatement après le retour de S. M. Czarienne, qu'on embarquoit dessus dix à douze mille hommes de troupes reglées, & qu'elle devoit faire voile vers les côtes de Dannemark.

Allemagne.

LEs propositions qui ont été faites dans la Diette des Princes de l'Empire, pour l'érection d'un nouvel Electorat, n'ont pas été aussi generalement approuvées qu'on l'avoit esperé.

On apprend de Berlin que le Roi de Prusse a rendu depuis peu une Ordonnance qui porte en substance, que quoiqu'il soit permis à tous Marchands & habitans de la Ville de vendre leurs Marchandises, & de loüer leurs maisons à qui ils jugent à propos, aux conditions qui leur conviennent, & qu'à faute de payement par leurs débiteurs, les Magistrats soient obligez suivant les loix de rendre des Sentences pour les contraindre; neanmoins S. M. avertit ses sujets qu'à l'égard des Ministres Etrangers qui

réſident auprès de ſa perſonne, comme Ambaſſadeurs, Envoyez, Reſidens, Commiſſaires, Agens, Secretaires d'Ambaſſade, & autres qui joüiſſent du droit des gens, elle ne juge pas à propos d'exercer aucune juriſdiction contre eux, ſoit pour dettes ou pour quelqu'autre cauſe que ce ſoit, & qu'ainſi tous Bourgeois, Marchands & Artiſans qui auront fait credit aux Miniſtres Etrangers, & qui n'en ſeront pas payez, s'adreſſeront inutilement aux Juriſdictions ordinaires pour les faire condamner, S. M. ayant défendu aux Juges de décerner contre eux aucune contrainte par corps ni autrement.

La Regence de l'Electorat d'Hanover a défendu ſous de rigoureuſes peines, les Prieres publiques que l'on faiſoit ordinairement dans les Egliſes, pour obtenir du Ciel que les Marchandiſes & les autres effets des Vaiſſeaux qui faiſoient naufrage dans l'Ocean Germanique, fuſſent jettés ſur les côtes de cet Electorat, plutôt que dans un autre endroit. Elle a auſſi declaré qu'on procederoit contre ceux qui s'emparent de ces Marchandiſes, comme contre des Pirates, & qu'ils ſeroient executez à mort ſans faire grace à qui que ce ſoit.

Digitized by Google

Grande-Bretagne.

LE 22. Mai le Prince & la Princeſſe de Galles allerent à Richemont voir l'Eclipſe du Soleil qui commença à Londres à cinq heures quarante minutes, & qui finit à ſept heures vingt-neuf minutes.

Le 18. M. Henry Mordant, fils aîné du feu Major General, & neveu du Comte de Peterborough, âgé d'environ vingt-ſept ans, & qui joüiſſoit de ſix à ſept cens livres ſterling de revenu, ſe tua d'un coup de piſtolet dans ſa chambre, après avoir écrit & ſigné ſon teſtament.

Son frere ayant été averti de cet accident monta dans cette chambre, & ayant embraſſé ce frere mort, tira ſon épée pour ſe tuer auſſi, ce qu'il auroit executé ſi un valet qui l'avoit ſuivi ne l'avoit empêché; mais la nuit ſuivante il s'abſenta, ſans qu'on ait pû découvrir le lieu où il s'eſt retiré; il a écrit cependant à quelques-uns de ſes amis qu'ils ne fuſſent points inquiets de ſon ſort, & qu'il n'avoit aucun mauvais deſſein.

Le 13. de ce mois le Roi prorogea encore le Parlement juſqu'au 27. Juillet prochain. On preſenta le même jour à S. M. la nommée Eleonore Stewart, âgée de près de 123. ans, étant née en 1602. à

Kendal dans le Comté de Westmorland, qui est en bonne santé, & qui parle avec beaucoup de sens. Le Roi lui fit de grandes liberalitez, & la fit conduire près de la Paroisse de S. Gilles.

Le fils, la fille & la niéce du Vicomte de Townsend, Secretaire d'Etat, auſquels on donna il y a quelques temps la petite verole par insertion, sont parfaitement gueris. On fit le 10. de ce mois la même operation au Duc de Bedford & à sa sœur.

L'entrepriſe de la pêche de la Baleine dans le Groenland fut réſoluë le 14. de ce mois dans une Aſſemblée generale de la Compagnie de la Mer du Sud, à la pluralité de 804. voix contre 256.

Hollande & Pays-Bas.

MR Buys, Conſeiller Penſionnaire de la Ville d'Amſterdam, cy-devant Ambaſſadeur de la République à la Cour de France, a été nommé pour Envoyé extraordinaire, Plenipotentiaire de leurs Hautes Puiſſances à la Cour de Dannemark.

Les Lettres d'Anvers portent que les Directeurs de la nouvelle Compagnie de Commerce des Pays-bas avoient obtenu un octroi du Marquis de Prié pour faire battre des Souverains d'or.

On écrit de la Haye du 14. de ce mois

Digitized by Google

que M. de Chambery, chargé des affaires de la Cour de France, en remettant la Lettre ſuivante aux Etats Generaux, leur notifia que le Roi ſon Maître avoit nommé le Marquis de Fenelon, Brigadier de ſes Armées, & Inſpecteur d'Infanterie, pour ſucceder au Comte de Morville.

Très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez.

Comme nous avons voulu, en choiſiſſant le Comte de Morville pour exercer auprès de nous le Miniſtere des affaires Etrangeres, lui donner une marque diſtinguée de la ſatisfaction que nous avons euë de la conduite qu'il a tenuë, non-ſeulement pendant qu'il a rempli la place de nôtre Ambaſſadeur auprès de vous, mais encore pendant le ſéjour qu'il a fait à Cambrai en qualité de l'un de nos Plenipotentiaires; nous n'avons pas jugé à propos de differer plus long-temps de lui nommer un ſucceſſeur en la place de nôtre Ambaſſadeur, & nous avons bien voulu vous faire part de la réſolution que nous avons priſe à cet égard: nous vous aſſurons en même temps qu'ayant toûjours pour vous la même eſtime & la même affection, nous ſerons bien aiſe

de vous en donner des marques en toutes occasions. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait, très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 2. Juin 1724. vôtre bon ami, Allié & Confederé. Signé, Louis, & plus bas *Phelipeaux*.

Les Etats Generaux ont répondu à cette Lettre, & témoigné que la personne du Marquis de Fenelon leur seroit très-agreable. L. H. P. ont ordonné en même temps d'expedier les Lettres de Recréance pour le Comte de Morville, & de lui envoyer le present ordinaire d'une Chaîne & Medaille d'or de 6000. florins, qui sera remis pour cet effet entre les mains de M. de Chamberi.

Espagne & Portugal.

LE Roi d'Espagne a fait Capitaine General de ses Galeres Don Joseph de Los Rios qui en étoit déja Gouverneur General.

Le Colonel Don Denis Martinés de la Vega, a été nommé Gouverneur & Capitaine General de l'Isle de Cuba & de la Ville de S. Christophe à la Havane.

Sur le rapport qui a été fait au Roi de la grande réüssite des Manufactures d'Etoffes de Soye que Don Joseph Navarro y Noguerra a établis depuis quelque

Digitized by Google

temps dans la Ville de Valence, Sa Majesté lui a accordé la permission d'y faire mettre l'Ecusson des Armes de la Couronne, & le privilege de faire débiter les Etoffes de cette Manufacture dans toutes les Villes du Royaume.

Les Religieux Augustins de la Province de Castille, tinrent le six Mai leur Chapitre General dans la Ville de Madrigal, où ils élurent pour leur Provincial le Pere Pierre Manso, Professeur dans l'Université de Salamanque.

Le Roi de Portugal a nommé Viceroi & Capitaine General des Indes Orientales, Don Jean de Saldanha de Gama, Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Don Antoine, cy-devant Gouverneur & Capitaine General de l'Isle de Madere.

Par un decret du 22. du mois passé le Roi d'Espagne a donné à l'Université de Valladolid, dont il est patron, les fameux pâturages de Mata-Budiona dans l'Estramadoure, pour la dédommager des grandes pertes qu'elle a faite, & pour la rétablir dans cette ancienne splendeur qui la faisoit regarder comme la plus considerable du Royaume.

Le 8. Mai les Religieux de S. Jerôme tinrent leur Chapitre à Lisbonne dans leur Monastere de Bethléem, & ils élurent pour leur General le Pere

François de Betaucourt qui a déja exercé cette Charge.

Italie.

L'Ambaſſadeur du Roi de Portugal a obtenu les ornemens pontificaux du feu Pape, & il les doit envoyer à Liſbonne ſuivant les intentions de Sa Majeſté Portugaiſe qui a ſouhaité de les avoir en memoire de ce que ce Souverain Pontife a été Nonce dans ſon Royaume.

La Compagnie Orientale de Trieſte a envoyé à Naples deux de ſes Commiſſionnaires, avec ordre de faire conſtruire trois ou quatre bâtimens pour le tranſport de ſes Marchandiſes dans le Royaume de Portugal, avec lequel elle ſemble vouloir borner tout ſon commerce.

Les Cardinaux enfermez au Conclave, aujourd'hui 23. Mai ſont au nombre de 52. Le Cardinal Urſini eut il y a quelques jours 14. voix, & le Cardinal Fabroni 9.

Les deux fils du Prince Ragotski, & le Prince de Lichſtenſtein, ſont arrivez de Naples à Rome pour retourner à Vienne.

Le premier de ce mois le Senat de Veniſe nomma M^rs Charles Buzzini, Loüis Piſani,

Pisani, André de Legge & Jean-François Morosini, pour aller complimenter le nouveau Pape sur son exaltation, avec caracteres d'Ambassadeurs extraordinaires.

MORTS, BAPTESMES, & Mariages des Pays Etrangers.

Mr Antoine Polcenigo, Evêque de Venise, y est mort dans le mois de Mai, âgé de quatre-vingt ans.

Don Joseph François de Sampayo de Mello, Vicerοi de Goa y est mort. Il étoit l'onziéme donataire des Villes de Villaflor, Xacim, Demporte, Villasboy, Freches Moz, Sampago, & Pareda de Pinhaon, & des Foires & droits Royaux de la Ville de Loste de Montcervo. Il étoit aussi Sergent Major de Bataille, & Commandant des Troupes du Roi dans la Province de Beyra.

Donna Therese de Mendoca Moscoso & Borio, Marquise de Sainte Croix, Gouvernante des Infans, & veuve de Don Jean Mascarenhas, cinquiéme Comte de Sainte Croix, & Majordome, Major du feu Roi Don Pierre II. est morte à Lisbonne le 13. Avril, âgée de soixante-

re-deux années. Elle étoit fille de Don Gaſpard Fuſtado de Mendoca, Moſcoſo Ozoris, Grand d'Eſpagne, cinquiéme Marquis de Almacari, & Comte de Montaigu.

Le 15. Mai le fils du Comte d'Albemale fut tenu ſur les Fonts de Baptême à Londres par le Roi & la Princeſſe de Galles qui le nommerent Georges, le ſecond Parain fut le Duc de Richemond.

Sebaſtien Antoine Tanara, Cardinal Evêque d'Oſtie & de Velletri, & Doyen du Sacré College depuis le 28. Fevrier 1721. eſt mort à Rome le 2. Mai, âgé de ſoixante-quatorze ans, vingt-deux jours, étant né le 10. Avril 1650. le Pape Innocent XII. l'avoit fait Cardinal le 12. Decembre 1695. Il étoit d'une Maiſon Senatoriale de Boulogne, & le Marquis Tanara, ſon frere, a été Ambaſſadeur de la même Ville auprès du S. Siege depuis 1691. juſqu'en 1710. Il laiſſe par ſa mort un cinquiéme lieu vacant dans le Sacré College. Son corps a été embaumé & tranſporté le ſix dans l'Egliſe de Nôtre Dame de la Victoire, près les Termes de Diocletien, où il fut expoſé le ſept ſur une Eſtrade fort élevée, & entourée d'un grand nombre de Cierges; après la Meſſe de Requiem qui fut chantée par les Muſiciens du Pa-

 lais

Digitized by Google

lais Apoſtolique, & à laquelle les differens ordres de Prélature aſſiſterent, il fut inhumé dans la même Egliſe.

Le Comte d'Oxford, âgé de 64. ans, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, qui avoit été Grand Treſorier d'Angleterre, mourut à Londres le 1. de ce mois.

La Princeſſe, épouſe du jeune Prince Erneſt Guillaume de Brunswick-Beveren, accoucha à Hambourg d'une Princeſſe, la nuit du 2. au 3. de ce mois.

Le Pere Manuel de S. Thomas, Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, Profeſſeur en Theologie dans le College de Coimbre, & l'un des Surnumeraires de l'Académie Royale de l'Hiſtoire, mourut à Liſbonne au commencement de l'autre mois. Don Jean Gaetan de Mello das Povas, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, a été deſigné par l'Académie pour le remplacer.

JOURNAL DE VERSAILLES & de Paris.

LE trente Mai M. de Wedderkop, Envoyé extraordinaire du Roi de Dannemark, eut sa premiere audience publique du Roi, où il fut conduit par le Comte de Meslay, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre en son Hôtel, à Paris, dans le Caroſſe du Roi; & après avoir été traité par les Officiers de Sa Majesté, il fut reconduit à Paris dans le même Carroſſe avec les ceremonies ordinaires.

Le 23. du mois dernier le Roi partit pour la Chasse du Cerf, du côté de Ramboüillet, S. M. avoit donné ses ordres pour son retour de Chasse au Perrai; mais après la Chasse finie sur les six heures & demie, le Roi declara qu'il ne souperoit point au Perray, & qu'il iroit coucher à Ramboüillet chez M. le Comte de Toulouse. Les Officiers de la Bouche & du Goblet qui étoient au Perray, eurent ordre de partir dans l'instant pour Ramboüillet pour preparer le souper du Roi. Le Duc de Gesvres, Premier Gentilhomme de la Chambre manda les Offi-

Digitized by Google

ciers de la Chambre & de la Garderobe, afin qu'ils se trouvassent à Ramboüillet pour le coucher du Roi, ce qui fut executé. Ces Officiers partirent & ne purent arriver qu'à une heure & demi après minuit, & ils trouverent le Roi couché; mais heureusement le sieur Mouret Porte-Malle de Sa Majesté, qui la suit toûjours, se trouva avoir dans sa Malle la plûpart des choses dont le Roi pouvoit avoir besoin, & remplit le service des Officiers de la Chambre & de la Garderobbe, il eut même l'honneur de veiller Sa Majesté.

Le 13. de ce mois M. Massei, Nonce ordinaire du Pape, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle après avoir fait part à S. M. de l'exaltation au Pontificat du Cardinal Vincent-Marie Orsini, qui a pris le nom de Benoît XIII. il lui presenta une Lettre écrite de la main du Pape. Il fut conduit à cette audience par le Comte de Maslay, Introducteur des Ambassadeurs.

Le Duc de Richelieu a été nommé par le Roi son Ambassadeur à la Cour de l'Empereur.

Le Comte de Cambri, Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps de Sa Majesté, Maréchal de Camp, Grand-Croix, & Commandeur de l'Or-

dre Royal & Militaire de S. Loüis, a été nommé Ambaſſadeur de France, auprès du Roi de Sardaigne.

Le nommé du Châtelet, fameux ſcelerat de la Bande de Cartouche, qui s'étoit ſauvé des priſons de Biceſtre, a été repris à Givet en Flandres, où il vouloit s'engager dans le Regiment de Languedoc, Dragons. Il eſt arrivé ici aux priſons de la Conciergerie.

Le quatre Juin après midi le Roi entendit dans la Chapelle de ſon Château de Verſailles le Sermon de l'Abbé de Montfort, enſuite Sa Majeſté aſſiſta aux Vêpres qui furent chantées par ſa Muſique, où l'Evêque de Mets Officia. Et le cinq au retour de la Chapelle Sa Majeſté deſcendit dans la cour de Marbre, où elle toucha pluſieurs malades.

Il arriva le ſept après midi à Verſailles un Courier dépeché par le Cardinal de Rohan, qui apprit que le vingt-neuf du mois dernier le Cardinal Orſini avoit été élû Pape du conſentement unanime de tous les Cardinaux, & qu'il avoit pris le nom de Benoît XIII. il a ſoixante & quinze ans accomplis, & il eſt le plus ancien du ſacré College.

M. le Maréchal de Villeroi doit revenir inceſſamment à la Cour, & il eſt

parti un Courier pour lui porter la nouvel de son rappel.

Le Roi a donné à S. A. S. M. le Duc de Bourbon la Charge de Grand-Maître, & Surintendant General des Postes & Relais de France, vacante par la mort de feu Monsieur le Duc d'Orleans, avec un Brevet d'assurance de cent mille écus que ce Prince a payé à la succession du défunt.

Dans le dernier Chapitre que le General des Chartreux a tenu à Grenoble, il a disposé de la Charge de Prieur du Convent de Paris, en faveur du Pere Boyer, de celle de Prieur de Troye, en faveur du Pere Mommonier, qui l'étoit de Paris, & celle de Procureur de Paris en faveur du Pere Amand, qui faisoit les affaires de l'Ordre, & le Procureur de Paris a été fait Prieur de Basseville.

Le 2. de ce mois un Marchand Forain se tua dans la ruë S. Denis, en chargeant un de ses pistolets, qui prit feu dans le temps qu'il le bourroit après y avoir mis les balles.

Le Roi doit partir le 30. de ce mois pour aller passer quelque temps à Chantilly chez M. le Duc de Bourbon.

La Duchesse d'Epernon quêta pour les Pauvres, à Versailles, pendant la cere-

Digitized by Google

monie des Cordons bleus, à la place de la Marquise de Villars, qui s'étoit fait une contusion à la jambe.

M. le Comte de Champmeslin est arrivé à Brest le 2. de ce mois, venant des Isles Françoises de l'Amerique avec l'Escadre qu'il commandoit, & qui étoit parti de ce port au mois de Septembre dernier. Le 21. S. M. l'a nommé Lieutenant General de ses Armées Navales.

L'Abbé de Livri, Ambassadeur du Roi à la Cour du Roi de Portugal, est parti depuis peu pour se rendre à Lisbonne. Le Comte de Broglio, Ambassadeur de S. M. en Angleterre, est parti le 15. de ce mois pour Londres.

Le Roi a nommé le Marquis de la Bastie pour son Envoyé extraordinaire auprès du Grand Duc de Toscane.

Le Mardi treize Juin les R. Peres Jacobins de la ruë S. Jacques ont celebré l'exaltation au Pontificat du Cardinal Orsini, qui a été de leur Ordre, par un *Te Deum* en Musique, de la composition de M. Clerambaut, leur Organiste, connu par d'excellentes Cantates. M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris a officié à cette ceremonie, qui a été suivie d'un feu d'artifice, & autres marques de réjoüissances.

Digitized by Google

Le 15. de ce mois, Fête du S. Sacrement, le Roi accompagné du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, & des Principaux Officiers de S. M. se rendit du Château à l'Eglise de la Paroisse de Versailles, & y entendit la grande Messe, après avoir assisté à la Procession. L'après-midi le Roi entendit dans la Chapelle du Château, les Vêpres chantées par la Musique, & le soir S. M. assista au Salut.

On a appris par des Vaisseaux Portugais, venus de Macao que Ken-Ki, Empereur de la Chine, & Souverain des deux Tartaries Orientale & Septentrionale, étoit mort à Peckin le 20. Decembre 1722. âgé de 69. ans 7. mois 25. jours, après avoir regné près de 62. ans. On a appris en même temps que son quatriéme fils, nommé Yon-Tchim, âgé de 40. ans, avoit succedé à tous ses Etats.

Le 18. de ce mois le Roi entendit dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique, & pendant laquelle l'Evêque d'Alet prêta serment de fidelité entre les mains de S. M.

Pendant l'Octave de la Fête-Dieu, le Roi a assisté tous les jours au Salut qui a été chanté par la Musique.

Le 11. de ce mois l'Abbé Boucaud,

Digitized by Google

mé à l'Evêché d'Alet, fut sacré dans la Chapelle du Seminaire de S. Sulpice, par l'Archevêque de Narbonne, assisté des Evêques de Vabre & de Sarlat.

Extrait d'une Lettre écrite de Rome le 29. Mai 1724. par M. Vivant, Curé de S. Germain de l'Auxerrois, & Conclaviste du Cardinal de Rohan, à M. son frere, Chancelier de l'Université de Paris.

VOus voilà content, Dieu seul nous donne un Pape, tous les Cardinaux inspirez ont couru à le porter sur la Chaire de S. Pierre. Pour moi j'en ai une veritable joye, c'est un Saint & un grand Saint, Religieux Dominiquain, penitent, priant & jeûnant sans cesse, humble, populaire, prêchant par ses exemples, & par ses discours genereux, la charité même; voilà une partie des vertus du nouveau Pape. Sa résistance, ses larmes, sa pieté, & son affabilité dans cette premiere ceremonie, nous ont donné un spectacle très-touchant; il n'a pas voulu être porté, selon la coutume, dans l'Eglise de S. Pierre; il a retenu au Vatican les Cardinaux Ptolomei, Jesuite & Belluga pour lui tenir compagnie dans les premiers jours. Il a pris le

Digitized by Google

nom de Benoît XIII. vous sçavez que Benoît XI. étoit aussi Dominiquain.

Extrait d'une autre Lettre écrite de Rome le 30. May 1724.

HIer le Cardinal des Ursins fut élû Pape, après deux mois neuf jours de Conclave, il fut proclamé à 6. heures du soir. Deux heures après il fut porté jusqu'à la Porte de l'Eglise de S. Pierre, & voulut y entrer à pied; il y reçût ce qu'on appelle l'Adoration des Cardinaux en public. Il a pris le nom de Benoît XIII. son élection s'est faite presque tout d'un coup. Les esprits qui avoient été divisez pendant 68. jours s'étant tous réünis par un espece de miracle; lui seul s'est opposé à son élection. Il a demeuré plus de 2. heures caché, & s'en seroit même en fuy si les portes du Conclave n'avoient été fermées. Lorsqu'on l'eut trouvé on fut obligé d'envoyer chercher le Pere General des Dominiquains qu'il a toûjours reconnu pour son superieur, afin de l'engager à accepter la Papauté, ce qu'il n'a fait que par obéissance, & en versant des larmes. Il venoit de faire une neuvaine en jeûnant au pain & à l'eau, pour obtenir de Dieu la réünion des Cardinaux & un bon Pape. Selon tou-

tes les apparences il sera un second Pie V. Quand il fut question de le revêtir des habits pontificaux, ayant apperçû à son aube une très-belle dantelle il se recria, & dix plusieurs fois, *aux pauvres, aux pauvres.*

C'est le Cardinal Albani Camerlingue, qui a toute la gloire de cette élection, ayant 28. voix en sa disposition, il le proposa d'abord au Cardinal Cinfuegos. Cette Eminence ayant donné son consentement, le Camerlingue alla trouver le Cardinal de Rohan, qui donna aussi le sien. Tous les autres Cardinaux qui tenoient presque tous à ces trois chefs, concoururent sans peine. Ainsi l'élection s'est faite avec un consentement general; l'humilité est sa vertu favorite, & la pauvreté fait sa veritable richesse. Il n'avoit pas même un Carrosse à lui. C'est le Cardinal Marescotti qui lui en fournissoit. La mortification est en lui dans un souverain degré. Il a toûjours porté la chemise de Serge, & ne mange ni viande ni poisson. Lorsqu'il s'est trouvé à Rome, hors le temps du Conclave, il a toûjours été le premier à Matines au Convent de la Minerve où l'on les dit à minuit. Son logement dans ce Monastere consistoit en deux Cellules, l'une où il couchoit, & l'autre où il recevoit ses

visites. Pendant le Conclave il a dit tous les jours sa Messe à 4. heures du matin. On vient de m'assurer qu'on lui demanda hier au soir ce qu'il souhaitoit pour son souper; deux œufs à la coque, répondit-il. Les pauvres gagnent beaucoup à son élection. On entendit hier des grandes acclamations dans toute la Ville, & des cris redoublez de *viva Benedetto decimo-terzo.*

C'est le Cardinal del Giudice qui est Doyen du Sacré College, & le Cardinal Paulucci, sous-Doyen. C'est à celui ci que le nouveau Pape avoit donné sa voix dans le Conclave. Les Cardinaux Buoncompagni & Corsini vont passer à l'ordre des Evêques, & le Cardinal de Polignac à celui des Prêtres.

L'élection du Cardinal Orsini qui avoit été faite le matin, ayant été confirmée par le scrutin de l'après-midi, elle fut renduë publique vers le soir; les Cardinaux Chefs d'Ordre, & le Cardinal Camerlingue, précedez des Maîtres des Ceremonies allerent trouver ce Cardinal pour lui annoncer l'élection qui avoit été faite de sa personne pour Souverain Pontife, & pour l'engager à l'accepter, ce qu'il refusa pendant long-temps comme je l'ai déja dit. Il a pris le nom de Benoît XIII. dans l'acte d'acceptation.

Digitized by Google

MORTS & MARIAGES.

LOüis de Bourbon, Comte de Buſſel eſt mort le 14. d'Avril 1724. au Château de Buſſel, en Auvergne, il étoit l'aîné de la poſterité de Pierre, Baſtart de Bourbon, qui eut pour pere Loüis de Bourbon, Evêque & Prince de Liege, Prince du Sang, frere de Jean II. & de Pierre II. Ducs de Bourbon, & pour mere Catherine, née Ducheſſe de Gueldres: ce Pierre épouſa Marguerite d'Alegre, Dame de Buſſel, dont il eut Suzanne de Bourbon, mariée à Jean d'Albret, Baron de Moiſſans, Lieutenant General repreſentant la perſonne d'Henry d'Albret, Roi de Navarre, dans tous les pays de ſon obéïſſance, chez laquelle le Roi de Navarre, Henry IV. fut élevé & Philippe de Bourbon, Baron de Buſſel qui épouſa Loüiſe de Borgia, Ducheſſe de Valentinois, Comteſſe de Oyois Furly, Bretignoire & Sezenne, lors veuve de Loüis, Sire de la Trimoüille, Vicomte de Thouars, General des Armées du Roi Loüis XII. Amiral de France, fille unique & heritiere du fameux Ceſar de Borgia, Duc de la Romagne, de

Digitized by Google

Valentinois & d'Urbin, & de Charlotte d'Albret, sœur de Jean d'Albret, Roi de Navarre; en sorte que Claude, Comte de Busſel, fils aîné de ce mariage, se trouva heritier de toutes les prétentions de Cesar, & cousin issu de germain de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, mere d'Henry IV. de S. François de Borgia, Duc de Gandie, duquel sont issus les Ducs de Gandie, & par femme les Ducs de Medina-Sidonia & les Rois de Portugal, d'Alfonse II. Duc de Ferarre & de Modene, d'Anne de Ferarre, mariée aux Ducs de Guise & de Nemour, car Cesar étoit frere de Jean de Borgia, Duc de Gandie, & de Lucrece de Borgia, épouse d'Hercule, Duc de Ferarre, & que les descendans de ce Claude, Comte de Busſel se trouvent aussi legitimement parens des plus grands Rois de l'Europe. Il épousa Marguerite de la Rochefoucault, qui eut pour pere Antoine, Baron de Barbesieux, General des Galeres de France, Lieutenant General representant la personne du Roi François I. par tout le Royaume, frere du Comte de la Rochefoucault, & pour mere Antoinette d'Amboise, sœur de Charles d'Amboise, Seigneur de Chaumont, Grand-Maître Amiral, & Maréchal de France, & de George d'Amboise, Cardinal, premier Minis-

Digitized by Google

tre du Roi Loüis XII. De ce mariage nâquit Cesar de Bourbon, Comte de Busſel, Gouverneur de Limouſiin, dont le petit-fils a été pere du pere du Comte de Busſel qui vient de mourir, lequel avoit épouſé Marie Gouffier, fille du Marquis de Thois de la Maiſon des Ducs de Rouanois, & Seigneurs de Bonivet qui ont été Grands-Maîtres Amiraux, & Grands Ecuyers de France, & de Marie de Penancquet, veuve de Milord, Comte de Pembroc, & ſœur de la Ducheſſe de Prorchemont, il laiſſe un fils & une fille fort jeunes. Il avoit pour frere Antoine de Bourbon, Comte de Chalus, non marié, & pour ſœur Magdelaine de Bourbon, épouſe de Nicolas Quelen-Stuart de Cauſſade, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint Megrin.

Le Prince de Soubiſe, Loüis-François-Jules de Rohan, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & Gouverneur des Provinces de Champagne & Brie, en ſurvivance du Prince de Rohan, ſon pere, mourut à Paris de la petite verole le 6. Mai, après huit jours de maladie, âgé de 27. ans, & près de quatre mois. Il demanda ſon Confeſſeur, & reçût le Viatique le Mercredi troiſiéme, & on lui adminiſtra les derniers

Digitized by Google

Sacremens le jour de sa mort, qu'il reçût avec de grands sentimens de pieté, & il fut inhumé le lendemain au soir dans l'Eglise de la Merci. Ce Seigneur, moins recommandable encore par sa haute naissance que par les qualitez de son esprit & de son cœur, est generalement regretté. Il laisse de son mariage avec Anne-Jules-Adelaïde de Melun, quatre garçons & une fille.

La Princesse de Soubise, Gouvernante des Enfans de France, en survivance de la Duchesse de Vantadour, depuis le 12. Avril 1722. épouse du Prince de Soubise, qui a donné lieu à l'article precedent, mourut aussi de la petite verole le 18. Mai, âgée de 27. ans, cinq mois, après dix jours de maladie, n'ayant point quitté le Prince de Soubise jusqu'aux derniers momens de sa vie. Ces deux illustres morts sont universellement regretez de la Cour & du Public.

M. Abraham, Marquis du Quesne, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant General des Armées Navales du Roi, mourut le 12. de Mai, âgé de 73. ans, dont il en avoit servi 60. avec beaucoup de distinction. Il étoit reconnu pour un des plus experimentez Generaux de son siecle. Il étoit neveu du feu Marquis du Quesne, qui a commandé les Armées

Navales pendant le dernier siecle. Celui dont nous annonçons la mort avoit servi avec son oncle dans toutes les expeditions de Suede, Alger, Chio & Genne. Il avoit été Gouverneur General des Isles Françoises de l'Amerique.

Le 15. mourut à Paris M. Pierre Patrice de Feu, Seigneur de Charmois, Gentilhomme ordinaire du Roi, dans sa trente-sixiéme année.

Le 16. Mai M. Loüis Phelipeaux, Comte de Saint Florentin, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Secretaire d'Etat, des Commandemens & Finances de S. M. âgé de 18. ans, fils de M. Loüis Phelipeaux, Marquis de la Vrilliere, de Château-neuf-sous-Loire, Comte de S. Florentin, Gouverneur de la Ville & Pont de Gergeau, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur des Ordres de S. M. & de Dame Françoise de Mailli, a épousé Dem^lle Amelie Ernestine de Platten, âgée de 21. ans, fille de M. Ernest, Auguste de Platten, Comte du S. Empire, Souverain de Hallermande, Conseiller intime, Grand Chambellan, & Ministre d'Etat de S. M. Brit. Grand-Maître hereditaire des Postes des Estats de Brunswick-Luneboürg, & de Dame Sophie Caroline d'Offelen.

Le 17. M. Jean-Baptiſte Jubert de Bouville, Prêtre, Prieur Commandataire de Beaumont le Roger, mourut âgé de 39. ans.

Le 17. Mai M. Nicolas de Lamoignon de Baſville, Conſeiller d'Etat ordinaire, mourut à Paris dans la ſoixante-dix-ſeptiéme année de ſon âge. Il étoit fils puîné de Guillaume de Lamoignon, Premier Preſident du Parlement, mort le 9. Decembre 1677. Après avoir été trois ans Intendant de la Generalité de Poitier, il fut envoyé en Languedoc, où il a ſervi le Roi pendant 33. ans avec autant de capacité que de zele. En 1685. le feu Roi lui avoit donné une place de Conſeiller d'Etat, dont il s'étoit démis il y a quelques années en faveur de M. de Lamoignon de Courſon, ſon fils.

Le même jour Dame Loüiſe Philipine Thomé, épouſe de M. Thomas Dubois de Fienne, Marquis de Leuville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Grand Bailly de Touraine, mourut âgée d'environ 35. ans.

Le 28. M. René Boutin, Seigneur de la Boiſſiere, Driencourt, Paillart, Eſtiembecq, &c. cy devant Receveur General des Finances de Picardie, âgé de 80. ans.

Le 29. M. Jean Bardet, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, honoraire, Seigneur de Paluault, Vaudupuy, âgé de 83. ans.

Le 31. Mai dernier mourut à l'âge de 78. ans dans son Château Dissertaux en Picardie, Dame Magdelaine Ancelin, veuve de Messire Marc Philippe de Borry, Chevalier, Seigneur Dissertaux, Oremeaux, Treux, Buyre, Ville, Arnancourt, Bussu, Villers S. Paul, &c. Guidon des Gens-d'Armes de la Reine, Commandant du Regiment de Canaples, decedé le 9. Octobre 1722. Elle étoit fille de feu M. Estienne Ancelin, Contrôleur General de la Maison de la feuë Reine Marie-Therese d'Autriche, & de Petronille du Four, Nourrice du feu Roi Loüis XIV. & premiere femme de Chambre de ladite Reine, sœur de M. Loüis Ancelin, Chevalier, Seigneur de Gournay-sur-Marne, aussi Contrôleur General de la Maison de la défunte Reine, de M. Charles Ancelin, Chanoine de l'Eglise de Paris, Abbé de S. Vincent de Mets, & de M. Humbert Ancelin, Aumônier de la feuë Reine, & Evêque de Tulles. De son mariage sont issus plusieurs enfans, dont l'aîné, M. Christophe de Berry, Chevalier, Seigneur Dissertaux, Orémeaux, &c. épousa en 1715.

Digitized by Google

Dame Catherine Moret de Bournonville, fille de M. Loüis Moret de Bournonville, Chevalier, Colonel d'un Regiment de Dragons, & de Dame N. Duret, sœur du Président de ce nom, Maître des Requêtes & Secretaire du Cabinet, decedée au mois de Mai 1720. dont il reste un fils & une fille.

La Maison de Berry, originaire d'Artois, est très-ancienne, puisque le premier de ce nom, dont on ait connoissance, nommé dans les anciens Titres, Miles de Berry, vivoit il y a près de 500. ans, sous le Regne de Philippe le Bel. La Branche de Berry Dissertaux, établie en Picardie depuis plus de 200. ans, est alliée aux Maisons de Rubanpré, Saveuse, Brouilly, & autres anciennes & illustres Maisons.

Le 8. de ce mois M. Alexandre Martineau, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître des Comptes, mourut à Paris, âgé de 73. ans.

Le 13. Dame Marguerite Trottant, veuve de M. Thomas Kerpatri, Chevalier, Seigneur du Petit Dranci, du Plessis du Mée, Maître des Comptes, âgée de 84. ans.

Le Jeudi quinziéme Juin la Compagnie des Secretaires du Roi fit une perte considerable, en la personne de M. Loüis-

Digitized by Google

Nicolas Maillard, Ecuyer; l'amour du travail qui l'a toûjours possedé, sa droiture & son équité le feront éternellement regretter d'un Corps qui l'a toûjours cheri pendant les 32. années qu'il y a été. Ses grandes occupations ne se bornoient pas seulement au travail de sa Charge, il secouroit encore de ces lumieres plusieurs Communautez à qui il donnoit des avis & des conseils; elles veulent par ce peu de mots rendre justice à son merite, & elles nous prient de le rendre public. Il plaida avec succès pendant quelques années, & dès sa jeunesse il donna des marques de sa capacité & de sa profonde érudition. Du Barreau il passa dans l'étude des affaires de la Chancellerie, auxquelles il donna tous ses soins, après avoir acheté une Charge de Secretaire du Roi, à la sollicitation du Chancelier Boucherat. Le Cardinal de Coislin qui fut informé de son merite, crût qu'il ne pouvoit faire un meilleur choix, pour remplir le poste d'Administrateur de l'Hôpital Royal des Quinze-Vingt qu'il a gouverné l'espace de 20. ans avec toute l'affection & le desintéressement possible.

M. Claude-François Guenegaud de Planci, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé de Léon Restaurer, Diocése de Soissons, est mort à Paris le

15. de ce mois, âgé de 72. ans.

Le 16. Dame Marie le Gras, veuve de M. Jean-Helie Leriget de la Faye, Capitaine au Regiment des Gardes Françoises, est morte âgée de 33. ans.

La nuit du 2. au 3. du mois de Juillet le Marquis de Pelleré, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, & petit-fils de M. Dumont, Gouverneur de Meudon, doit épouser Mlle de la Chaize, fille de feu M. le Comte de la Chaize, ci-devant Capitaine des Gardes de la Porte.

BENEFICES DONNEZ.

L'Abbaye du Reconfort, Ordre de saint Benoist, Diocese d'Autun, vacante par le decès de la Dame de Bellebat, a été donnée à Dame d'Estampes, Religieuse de l'Ordre de saint Bernard mitigé.

L'Abbaye Reguliere de Candeil, Ordre de Cîteaux, Diocêse d'Alby, vacante par le decès de Dom de Brun, au sieur Jean-Marc de Foucaud-Sabateri, Clerc tonsuré du Diocêse de Toulouse, pour la posseder en Commende.

L'Abbaye de Perouze, Ordre de Cî-

Digitized by Google

teaux, Diocêſe de Perigueux, vacante par le decès du ſieur de Vertillac, au ſieur Jean-François Montferrand-de-ſaint-Orſe, Clerc tonſuré du même Diocêſe.

L'Archevêché d'Embrun, vacant par le decès de M. de Henin de Lietard, à M. Pierre Tencin, Prêtre du Diocêſe de Grenoble, à la charge de quinze cens livres de penſions, ſçavoir mille livres pour le ſieur Maurin, Prêtre du Diocêſe de Frejus, & cinq cens livres pour le le ſieur Verrey, Prêtre du Diocêſe du Belley.

L'Evêché de Boulogne, vacant par le decès de M. de Langle, à M. l'Abbé Henriau, Prêtre du Diocêſe de Paris, à la charge d'une penſion de cinq cens livres pour le ſieur Pignol, Prêtre du Diocêſe de Sarlat.

Le Prieuré Regulier de Flabas, Ordre de ſaint Benoiſt, Diocêſe de Verdun, vacant en Regale par le decès du dernier Titulaire, à Dom Charles Romuald de Reteau, Prêtre, Religieux Benedictin, de la Congregation de ſaint Vannes.

Le Prieuré Regulier de ſaint Loüis, Ordre de ſaint Benoiſt, érigé en la Ville de Verdun, & transferé en l'Egliſe de l'Abbaye de ſaint Airy, dans la même

Ville,

Ville, vacant en Regale par le decès du dernier Titulaire, à Dom Charles Romuald de Reteau, le même que cy-dessus.

L'Abbaye Commendataire de saint Lo, Ordre de saint Augustin, Diocêse de Coutance, vacante par le decès de M. de Langle, Evêque de Boulogne, a été donnée au sieur Loüis de Targny, Prêtre du Diocêse de Noyon.

L'Abbaye Commendataire d'Obazine, Ordre de Cîteaux, Diocêse de Limoges, vacante par le decès du dernier Titulaire, en faveur du sieur François de Lescure, Prêtre du Diocêse d'Alby, à la charge d'une pension de quinze cens livres pour le sieur Pierre Anselme Baillod, Prêtre du Diocêse de Genêve.

L'Abbaye Commendataire de Barselle, Ordre de Cîteaux, Diocêse de Bourges, vacante par le decés du sieur de Brieres, en faveur de M. Loüis-Cherubim le Bel, Evêque de Bethléem.

L'Abbaye de saint Jean de Thouars, Ordre de saint Benoist, Diocêse de Poitiers, vacante par le decès de la Dame le Picart derniere Titulaire, en faveur de Dame Henriette Foucault, Religieuse Professe, & Grande-Prieure de ladite Abbaye.

Le Prieuré Consistorial de saint Sym-

Digitized by Google

phorien, Ordre de saint Augustin, Diocêse d'Autun, vacant par le decès du sieur de Sennevoy dernier Titulaire, en faveur du sieur de Nugues, Clerc tonsuré du Diocêse de Langres.

EDITS, ARRESTS, &c.

ARREST du 12. Fevrier. Qui fait défenses aux Seigneurs des Fiefs, dans la mouvance desquels se trouveront situez les Biens des Religionnaires, de les saisir feodalement faute de Foy & Hommage, pour Droits non payez tant qu'ils sont és mains de Sa Majesté, à peine de restitution des Fruits, quinze cens livres de Dommages & Interests, & de trois mille livres d'Amende.

ARREST du Conseil d'Estat du Roy, & Lettres Patentes sur icelui. Concernant les Bâtimens du Roy. Du 12. Fevrier.

ARREST du 5. Mars. Pour l'agrandissement de la Halle aux Toiles, & pour le Commerce desdites Toiles dans Paris.

ORDONNANCE du Roy, du 18. Mars. Qui ordonne qu'aussi-tôt l'arrivée dans Paris, des Chevaux venant des Pais Etrangers ou des Provinces du Royaume, les Marchands soient tenus d'avertir également & en même

Digitized by Google

temps les Grand & Premier Ecuyers, &c.

DECLARATION du Roy, concernant les Boutiques du Palais à Paris. Donnée à Verſailles le 10. Avril, regiſtrée le 10. May au Parlement.

ARREST du 11. Avril. Qui ordonne que par les Sieurs Commiſſaires nommez par Arreſts du Conſeil des 12. & 19. Septembre 1719. il ſera procedé à la Liquidation des intereſts des ſommes auſquelles auront été liquidez les Principaux des finances des Offices établis ſur les Ports, Quays, Halles & Marchez de la Ville de Paris.

DECLARATION du Roy, portant peine de mort contre ceux qui feront des vols & larcins dans les Hôtels des Monnoyes. Donnée à Verſailles le 18. Avril. Regiſtrée en la Cour des Monnoyes le 11. May.

DECLARATION du Roy, du 21. Avril, enregiſtrée au Parlement le 10. May. Portant que la Nobleſſe de Breſſe, Bugey & Gex ſera receuë & admiſe dans le College de Mazarin.

ARREST du 23. Avril, qui ordonne que ceux qui ont des Rembourſemens à prétendre pour raiſon du Rachat du Preſt & Annuel, pourront à leur choix en faire la converſion en Rentes Viageres de l'Edit de Janvier 1714. ou en Rentes perpetuelles au denier cinquante, créées par Edit du mois d'Aouſt 1720.

Arreſt du 25. Avril. Portant défenſes de fai-

Digitized by Google

re sortir hors du Royaume les Mêtiers servans à la fabrique des Bas.

LETTRES Patentes, qui attribuënt au Parlement de Paris la connoissance de l'assassinat du sieur de la Guillomiere & autres. Données à Versailles le 2. May 1724. enregistrées au Parlement le 4. Loüis par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nôtre Cour de Parlement à Paris, Salut. L'assassinat prémedité commis au mois de Fevrier dernier près la ruë saint Antoine à Paris, dans la personne du sieur de la Guillomiere, Officier servant dans nos Troupes, étant non seulement un crime énorme par sa nature, mais même d'une très-dangereuse consequence par ses circonstances, Nous avons crû devoir à nos peuples, & au bien commun de nôtre Etat, une attention particuliere pour la recherche des coupables. Nos soins ne sont pas bornez là; Nous avons cherché à en penetrer la cause, & Nous la trouvons dans l'impunité qui a suivi plusieurs crimes par les précautions qui ont été prises par les coupables pour en supprimer ou détourner les preuves. En l'année 1718. le nommé Gazan de la Combe fut trouvé étranglé dans la maison de la Barre, Lieutenant de la Connestablie, dont il fut informé par le Lieutenant Criminel au Châtelet de Paris; Le 17. Avril 1722. le corps du sieur Sandrier Receveur general des Finances de Flandres, fut trouvé dans la riviere de Seine, percé de deux coups, dont il fut dressé Procès verbal par les Officiers de la Prevôté de l'Isle de France, & le cadavre porté & reconnu à la basse geole du Châtelet:

let : Peu de temps après les vendanges dernieres, il a été informé par un Officier de ladite Prevôté de l'Isle de France du meurtre fait en plein jour d'un Chartier du Fermier de la Malmaison près le village de Ruel. Tous ces differens crimes étant restez sans poursuite, ont conduit au dernier point l'audace de ceux qui sont capables d'en commettre de semblables. Dans ces circonstances l'attention que Nous devons à la seureté publique, Nous a engagé à donner nos ordres pour faire la recherche des Auteurs desdits crimes & des preuves qui pourroient s'en recouvrer ; A quoy ayant été procedé suivant nos intentions, il ne Nous reste plus qu'à réunir dans un seul Tribunal l'instruction de ces differens crimes, commencée par differens Juges, & lui attribuer tout le pouvoir necessaire à cet effet. A ces causes, de l'avis de nôtre Conseil, Nous avons évoqué, & par ces Presentes signées de nôtre main, évoquons toutes les procedures faites pour raison d s crimes ci-dessus énoncez, en quelque Jurisdiction que ce soit, leurs circonstances & dépendances, & vous les renvoyons, pour à la Requête de nôtre Procureur General, être les procedures par vous continuées, & le procès fait & parfait en la Chambre de la Tournelle, conjointement ou separément, ainsi qu'il appartiendra, à ceux qui se trouveront coupables desdits crimes, leurs complices, participes & adherans, suivant la rigueur de nos Ordonnances, vous attribuant à cet effet, toute Cour, Jurisdiction & connoissance, & icelle interdisant à toutes nos autres Cours & Juges.

ARREST du 7 May, qui ordonne que les Marchands & Voituriers par Eau de Roüen

à Paris, feront Porteurs d'Inventaires, affirmez veritables, des Marchandises dont leurs Voitures seront chargées pour Paris, & en feront la representation aux Commis, de la Regie des Droits rétablis pour estre verifiez sur leurs declarations, aux peines & amendes y contenuës.

ARREST du 9. May, qui permet à la Compagnie des Indes de faire entrer, vendre & debiter dans le Royaume les Mouchoirs de Coton, Soye & Coton, Ecorce, Soye & Ecorce, provenans des Païs de ses Concessions, en observant par les Marchands & debitans, les formalitez prescrites par le present Arrest.

Et renouvelle les défenses d'introduire dans le Royaume aucunes Toiles peintes ni autres prohibées.

ARREST du 9. May, concernant les Saisies, Arrests & Oppositions qui ont été cidevant faites entre les mains des Compagnies interessées dans les Fermes & Traitez d'Affaires extraordinaires, leurs Directeurs & Caissiers, par les Croupiers-Participes & Creanciers personnels d'aucuns desdits Interessez.

ARREST du 9. May, qui proroge jusqu'au premier Juin de l'année prochaine 1725. la décharge des Droits des Fermes Generales Unies, sur les Bestiaux venans des Pays Etrangers, ou qui passeront d'une Province dans une autre.

Et renouvelle les défenses d'en faire sortir hors du Royaume.

Digitized by Google

ARREST du même jour, portant qu'il sera incessamment fait ouverture d'une nouvelle Rue, en la Ville de Saint Denis, sous le nom de la Rue d'Enguyen, &c.

ARREST du 13. May, qui ordonne que les Offices, Encheres & Surencheres qui seront faites à l'avenir pour la revente des Domaines engagez de Sa Majesté, ne seront reçûës qu'en Rentes payables à son Domaine par les nouveaux Engagistes, à la charge par eux de rembourser en argent comptant les Finances des anciens Engagistes.

ARREST du 16. May, qui ordonne à tous Particuliers Laïques, proprietaires de Bois dans le département de Metz, de faire aucuns défrichemens dans leursdits Bois, ni de couper aucun Arbre de Futaye, sans permission de Sa Majesté.

ARREST du 21. May, qui explique les Villes & Bourgs de la Generalité de Tours, lesquels Sa Majesté veut que les droits des Inspecteurs aux Boucheries, & ceux des Boissons soient continuez d'estre perçûs, & fait défenses à Martin Girard & à ses commis de les percevoir dans les autres lieux de ladite Generalité.

ARREST du 23. dudit mois, qui ordonne que les énonciations faites par les Commissaires du Clergé dans les Ordonnances de liquidation des Rentes dûës par le Clergé, ne pourront nuire aux Rentiers.

ARREST du 27. dudit mois, qui ordonne

Digitized by Google

que dans le premier Aoust prochain, pour toute préfixion & délay, tous les interessez aux Taraitez d'Affaires extraordinaires, dont les Cautions sont en avance envers Sa Majesté par l'arresté de leurs Comptes, seront tenus d'en recevoir le Rembourfement en Quittances de Finance au Denier Cinquante; sinon qu'ils en demeureront déchûs.

ARREST du 30. May, portant Reglement pour la Reception des acquereurs des Offices Municipaux.

LETTRES Patentes sur Arrest, données à Versailles le 3. Juin, qui reglent les Coupes des Bois de la Maîtrise de Sezanne, les droits des Officiers, les gages des Gardes, & ordonnent plusieurs aménagemens dans lesdits Bois.

ARREST du 5. Juin, portant Reglement pour la Vente, Marque & Commerce des Marchandises & Etoffes venuës sur les Vaisseaux de la Compagnie des Indes.

ARREST du 20. Juin, Pour assurer l'état des acquereurs des Rentes Viageres sur la Compagnie des Indes.

EDIT du Roy, portant création de quatre Intendans du Commerce. Donné au mois de Juin 1724. enregistré au Parlement le 16.

EDIT du Roy donné à Versailles au mois de Juin, enregistré au Parlement le 28. par lequel Sa Majesté a ordonné qu'à compter du jour de la publication de l'Edit, le denier de la constitution sera, & demeurera fixé dans

Digitized by Google

toute l'étenduë du Royaume, à raison du denier trente du capital, nonobstant tous Edits, Declarations, ou autres Reglemens à ce contraires, auxquels Sa Majesté a dérogé par ledit Edit, &c.

SUPPLEMENT.

ON apprend de Rome, qu'après avoir signé l'Acte d'acceptation du Pontificat, les Cardinaux Pamphile & Ottoboni conduisirent le nouveau Pape devant l'Autel de la Chapelle de Sixte; il y fit une longue priere, après laquelle il entra dans un lieu séparé où le Maître des Ceremonies lui ôta ses habits de Cardinal, pour le revêtir d'une soûtanne blanche, du Rochet, du Camail, du bonnet rouge, & des souliers brodez d'or avec une Croix; après quoi il fut reconduit devant l'Autel de la même Chapelle, & s'étant placé sur la Chaire Pontificale qui y avoit été preparée, les Cardinaux lui rendirent leurs premiers respects en baisant la main de Sa Sainteté, qui les embrassa: le Cardinal Albani, Camerlingue de la sainte Eglise, lui ayant mis l'Anneau du Pescheur au doigt, le Cardinal Pamphile, comme Chef des Cardinaux Diacres, précedé de Dom

Digitized by Google

François Bosza, Chanoine de l'Eglise de saint Pierre, & l'un des Maîtres des Ceremonies, tenant la Croix, se rendit vers les sept heures du soir à la loge appellée de la *Benediction*, qui est au-dessus du Portail, & qui a vûë sur la grande Place de saint Pierre, & après avoir présenté la Croix au peuple, qui y étoit assemblé, il annonça l'élection du nouveau Pape en ces termes: *Je vous annonce une grande joye: Nous avons un Pape, qui est l'Eminentissime & Reverendissime Seigneur, Vincent Marie, Cardinal Orsini, Evêque de Porto, qui a pris le nom de Benoist XIII.* Cette nouvelle qui s'étoit déja répanduë dans la Ville, fut reçûë avec de grandes acclamations de *Vive le Pape Benoist XIII.* Et ces démonstrations de joye furent suivies du bruit des Tambours & des Trompettes, de plusieurs salves de mousqueterie des Troupes qui étoient dans la Place, d'une décharge de l'Artillerie du Château-Saint-Ange, & du son de toutes les cloches de la Ville. Après la proclamation les deux premiers Cardinaux Diacres, ayant ôté au Pape le Rochet, le Camail & le Bonnet rouge qu'on lui avoit mis deux heures auparavant, il fut revêtu d'un Amict, d'une Aube, d'une Ceinture, de l'Etole, de la Chape Pontificale, & d'une Mitre

Digitized by Google

de toile d'or : il s'assit ensuite sur l'Autel de la même Chapelle, du côté de l'Evangile, où les Cardinaux allerent baiser le pied & la main de Sa Sainteté, qui les embrassa comme la premiere fois. Cette Ceremonie finie, le Pape fut porté dans sa Chaise par douze Estafiers au grand Portail de l'Eglise de saint Pierre; il s'y fit descendre, & s'étant prosterné à terre, il en baisa le seüil par humilité : il alla ensuite à pied à l'Autel, où il eut bien de la peine à arriver, tant à cause de la pesanteur de ses ornemens, que parce qu'il étoit fort extenué des austeritez qu'il a toûjours pratiquées, même dans le Conclave. Après avoir fait sa priere devant l'Autel de la Confession des Apôtres, dont on ôte ordinairement la pierre benîte qui sert au Sacrifice de la Messe, pour y asseoir le nouveau Pontife pendant la troisiéme Ceremonie, dite l'*Adoration*, Sa Sainteté refusa de se placer dans un lieu si saint, & pour satisfaire seulement à la necessité de cette Ceremonie, il fit ôter le marche-pied de l'endroit où il étoit, & le fit mettre du côté de l'Epitre, où il reçût pour la troisiéme fois les respects des Cardinaux, en presence d'un grand nombre de personnes de la premiere consideration qu'il attendrit par ses larmes, &

Digitized by Google

qu'il toucha par cet Acte d'humilité. Le Cardinal del Giudice entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par les Muſiciens de la Chapelle Pontificale; & après que ce Cantique fut achevé, le Pape ayant donné ſa Benediction à tous les Aſſiſtans & au peuple, il fut conduit dans ſes Appartemens du Vatican, où il fut ſalué en paſſant par les Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers. Il remercia enſuite les Cardinaux, & les pria de le laiſſer ſeul.

Il y eut le ſoir & les deux nuits ſuivantes des illuminations, & d'autres marques de réjoüiſſance publique dans toutes les ruës de la Ville, & le Château Saint-Ange fit tous les ſoirs une décharge generale de ſon Artillerie.

Le même jour de l'élection du Pape, M. Falconieri, Gouverneur de Rome, alla ſe mettre aux pieds de S. Sainteté, pour lui remettre le bâton, qui eſt la marque de ſon autorité; mais le Pape, après une courte exhortation, lui rendit ce bâton, & le continua dans l'exercice de cette Charge.

Sa Sainteté a choiſi pour Secretaire d'Etat le Cardinal Paulucci, qui a déja fait les fonctions de cette Charge ſous le Pontificat de Clement XI. Elle a continué les Cardinaux Corradini & Olivieri dans les fonctions de celles de Pro-Da-

Digitized by Google

taire & de Secretaire des Brefs, qu'ils exerçoient sous le dernier Pontificat, & elle a nommé pour son Maître de Chambre M. Lercari, Genois, ci devant Gouverneur de Benevent.

Sa Sainteté vient de défendre à tous les Prélats du Palais, & à tous les Pensionnaires des Seminaires de cette Ville, de porter des habits de soye & des perruques, leur donnant seulement le terme de deux mois pour laisser croître leurs cheveux.

Le nouveau Pape, pour donner des marques de son attachement à l'Ordre de saint Dominique, dont il continuë de suivre exactement la Regle, vient d'ordonner que les Armes de cet Ordre seroient mises sous la Thiare, à côté de celles de sa Maison, dans tous les endroits où l'on arbore l'écusson des Armes du Pape.

Extrait d'une Lettre écrite de Rome le 30. May 1724. à M. le Duc de Noirmoutier.

Ne parlons point d'affaires, Monsieur, dans un jour qui a rempli de joye tous les zelez Catholiques. Le Pape qu'on vient d'élire est un sujet qui va renouveller les temps les plus heureux du Christianisme. Il est de grande condi-

 tion

tion, d'une profonde doctrine, & veritablement Saint, n'ayant d'autre vûë que le bien de l'Eglise & le service de Dieu. Il a été fait en 24. heures d'un consentement unanime. Enfin le Seigneur l'a choisi, & nous avons lieu de tout esperer. Il n'a voulu voir personne pendant les trois premiers jours de son Exaltation, meditant le choix de ses Ministres, & l'établissement de plusieurs Reglemens, qui seront la base de son gouvernement. Nous allons voir nôtre cher Maître devenir un nouveau S. Pie V. qu'il imite en toutes choses; il n'a voulu changer ni de nourriture ni d'habillement. Quoique tous les Cardinaux ayent été enfin d'accord, la verité est que les zelans l'ont emporté cette fois-ci sur les autres; mais on a eu bien de la peine à lui faire accepter la Papauté; je ne vous dirai rien de plus, parce que cette Lettre n'arrivera qu'après les Couriers extraordinaires, &c.

Extrait d'une autre Lettre de Rome du 30. May 1724.

Enfin Dieu a eu pitié de nous, & nous a donné un Pape. Le Cardinal des Ursins, de l'Ordre de S. Dominique, âgé de 75. ans, homme d'une

Digitized by Google

vertu éminente, fut élû hier par les vœux unanimes de tous les Cardinaux, au Scrutin du soir. La difficulté fut grande pour lui faire accepter cette suprême dignité : il pleura pendant deux heures, il se jetta plusieurs fois aux genoux des Cardinaux, les embrassa en les conjurant, de ne point penser à lui. On commençoit à desesperer de pouvoir le flechir, & on pensoit aux moyens de le forcer, en rappellant les exemples marquez dans l'Histoire de l'Eglise, suivant lesquels le Sacré College peut recourir aux menaces de l'excommunication, les executer même en cas d'un refus trop opiniâtre ; mais cela n'a pas été necessaire ; le saint homme a enfin cedé dans la crainte de desobéïr à Dieu ; c'est cette salutaire crainte qui seule a pû le déterminer. Il s'est donc laissé conduire comme une sainte victime soumise aux volontez du Ciel. Il a reçû les honneurs accoûtumez du Sacré College en fondant en larmes, & a fait pleurer tous les Cardinaux. Il a pris le nom de Benoist XIII. Il n'a pas voulu estre porté selon l'usage dans l'Eglise de S. Pierre, ce qui se fait avec beaucoup de magnificence, mais il alla à pied jusqu'à l'Autel, où se fait la derniere Ceremonie, nommée *Adoration*. Il y auroit cent autres particularitez à

Digitized by Google

vous dire, plus édifiantes les unes que les autres ; mais le départ précipité du Courier, &c.

Le second Volume de ce mois qui paroîtra dans huit jours, contiendra un Mémoire historique au sujet de l'Exaltation du Pape Benoist XIII. la Relation du Couronnement de la Czarienne Impératrice de Russie, le détail de la Cerémonie des Chevaliers du Saint-Esprit, la description de la Maison de plaisance du Grand-Seigneur, & autres pieces en Vers & en Prose, qui pourront interesser nos Lecteurs.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France du mois de Juin 1. vol.* & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 30. Juin 1724.

HARDION.

TABLE

Des Principales Matieres, contenuës dans le 1. vol. de Juin 1724.

PIECES Fugitives. Ode sur la briéveté de la vie. 1039

Réponse de M. Vergier, à M. de la Fontaine. 1042

La vie Champêtre, Ode. 1047

Lettre sur une nouvelle Traduction du Panegirique de Trajan. 1053

Remerciment en Vers, &c 1065

Lettre de M. de Chansierge sur l'Extrait de son livre, intitulé l'Idée d'un Roi parfait. 1067

Stances. 1080

Lettre de Dom Thuillier, Benedictin, écrite à M. de Folard, Chanoine de Nimes. 1084

Trois Rondeaux en Bouts-rimez. 1101

Lettre sur ce qui s'est passé à la derniere séance de l'Académie de Bordeaux. 1104

Digitized by Google

L'Heureux moment, Cantate. 1111
Discours du Cardinal de Rohan au sacré College. 1114
Scevola, Poëme qui a remporté le prix de l'Académie des Jeux Floraux. 1116
Lotterie de la Compagnie des Indes de 30000. billets, &c. 1121
Eglogue. 1131
Extrait du Discours de M. Lemeri, lû à l'Académie des Sciences sur un enfant monstrueux, &c. 1139
Le Grenadier, Fable. 1155
Découvertes sur l'Agriculture. 1157
L'Amour & la Raison, Fable. 1163
Eloge de D. Nicolas le Nourry. 1165
Enigmes. 1168
Nouvelles Litteraires, &c. 1171
Medaille frappée, &c. 1175
Académie de Caën, vers à M. l'Intendant, &c. 1177
Eloge funebre de M. le Duc d'Orleans. 1178
Extrait du Memoire lû par M. Petit, Medecin, à l'Académie Royale des Sciences sur l'élevation des liqueurs, &c. 1180
Eclipse totale du 22. Mai. 1181
Spectacles. 1186
Bons mots. 1187
Nouvelles Etrangeres. 1190
Extraits de Lettres de Constantinople & d'Alger. 1191
Femme Angloise, âgée de 123. ans. 1203
Lettre du Roi aux Etats Generaux. 1205
Morts, Baptêmes & Mariages des Pays Etrangers. 1209
Journal de Versailles & de Paris. 1212
Mort de l'Empereur de la Chine. 1217
Extraits de deux Lettres de Rome sur l'élection du Pape. 1218

Digitized by Google

Morts & Mariages, &c. 1222
Benefices donnez. 1231
Edits, Arrests, &c. 1234
Supplement, nouvelles de Rome sur l'Election du Pape. 1241

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1040. ligne 3. de *lisez* à.
Age 1047. ligne 20. Epoque, *lisez* Epode.
Page 1132. ligne 11. voyez, *lisez* fuyez.
Page 1146. ligne 3. Pharinx, *lisez* Larynx.
Page 1148. ligne 22 Pavé, *lisez* Paré.
Page 1151. ligne 2. raportées, *lisez* raportez.
Ibid. ligne 3. Pavé, *lisez* Paré.
Page 1175. ligne 26. fi bien, *lisez* très-bien.
Ibid. ligne 27. que; ôtez ce mot.
Page 1190. ligne 14. en Espagne, *lisez* en Hollande.
Page 1198 ligne 6 soliac, *lisez* solide.
Page 1204. ligne 5. S. Gilles, *ajoûtez* où elle demeure.

La Figure des Medailles gravées doit regarder la page 1176. du 1. vol. de Juin.

Digitized by Google

LISTE DES LIBRAIRES qui débitent le Mercure dans les Provinces du Royaume.

Toulouſe, *chez* la veuve Tene.
Bordeaux, *chez* N. Labottiere fils.
Et *chez* Charles Labottiere, l'aînée, vis-à-vis la Bourſe.
Bordeaux, *chez* Chapui, fils, au Palais.
Nantes, *chez* Julien Maillard, & chez du Verger.
Rennes, *chez* Vatar.
Eloi, *chez* Maſſon.
Tours, *chez* Gripon.
Rouen, *chez* la Veuve Herault.
Châlons-ſur-Marne; *chez* Seneuze.
Amiens, *chez* rançois, & *chez* Godard.
Arras, *chez* C. Duchamp.
Saint Malo, *chez* la Mare.
Poitiers, *chez* Faucon.
Xaintes, *chez* Delpech.
Orleans, *chez* Rouzeau.
La Rochelle, *chez* Desbordes.
Angers, *chez* Fourreau.
Caën, *chez* Cavelier.
Le Mans, *chez* Pequineau.
Chartres, *chez* Felix.
Troye, *chez* Foüillerot.
Rheims, *chez* Godard.
Dijon, *chez* la veuve Armil.
Beauvais, *chez* Courtois
Lille, *chez* Danel.
Verſailles, *chez* Pigeon.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
JUIN 1724.
DEUXIE'ME VOLUME.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXIV
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE *generale pour toutes choſes eſt à* M. MOREAU, *Commis au Mercure, chez M. le Commiſſaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

Le prix eſt de 30. ſols.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, DEDIE' AU ROY.

JUIN 1724.

II. VOLUME.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

ELEGIE.

O Nuit, couvre à jamais ce malheureux séjour,
De tes feux éternels cache ce foible jour,
Ne laisses voir ici qu'horreurs & que tenebres,
Rassemble autour de moi les cris les plus funebres;

Digitized by Google

Iris, l'aimable Iris éclaire d'autres lieux,
Et depuis que je ſuis éloigné de ſes yeux,
Les miens ne ſçauroient plus ſupporter la lumiere;
Privé de leur éclat, ma peſante paupiere,
Ne s'ouvre ſeulement que pour verſer des pleurs,
O nuit, affreuſe nuit, ſeconde mes douleurs;
Je ne viens point chercher dans cette ſolitude,
A ſoulager l'excès de mon inquiétude,
Loin d'Iris, ma douleur fait mes plus chers deſirs,
Je viens me dérober à mille vains plaiſirs,
Que la foule importune inceſſamment entraîne,
Jaloux de mon devoir, je le ſuis de ma peine,
Je fuis ce qui pourroit adoucir un moment,
Les affreuſes rigueurs de cet éloignement.
Je languis, je me plains du ſoir juſqu'à l'Aurore,
Et quand le jour finit mes pleurs coulent encore,
Je ſouffre inceſſamment, mais eſt-ce aſſez ſouffrir,
Que d'être abſent d'Iris & de ne pas mourir?

M. Vergier.

Digitized by Google

DESCRIPTION de SADI ABATH, *Maiſon de plaiſance du Grand Seigneur. Lettre écrite de Conſtantinople, par M. de V. à M. de la R. le 20. Janvier 1724.*

PErmettez-moi, Monſieur, au défaut de Nouvelles publiques qui ſont ici très-incertaines, de vous faire part de mes amuſemens qui vous en ſerviront peut-être; car tout fait plaiſir aux curieux & aux Sçavans. Comme rien ne touche ceux qui ne ſont ni l'un ni l'autre, la promenade publique dont je vais vous faire la deſcription a été une ſuite de l'ambaſſade de Mehemet Effendi en France. Aprés qu'il eut rendu compte au Grand Viſir de ſa miſſion, il lui fit un détail curieux des Maiſons Royales qui ſont aux environs de Paris. Le recit qu'il en fit, joint à la tranquillité que la paix de Paſſarowitz avoit établi dans cet Empire, fit naître dans l'eſprit de ce premier Miniſtre le deſir de faire ici quelque choſe de conforme à ce qui lui avoit été rapporté. Vous jugez bien que ce ne fut pas ſans le communiquer au Grand Seigneur.

Le Village de Ketana fut choiſi pour

Digitized by Google

l'execution de ce deſſein ; on y va de Pera par terre en une heure de temps. Sa ſituation eſt dans un double vallon, formé par deux chaînes de montagnes, adoucies par pluſieurs petites colines qui les joignent les unes aux autres ; une petite riviere qui coupe ce vallon en deux moitiez preſque égales, forme une prairie de trois milles de long ſur un mille de large, puis va ſe perdre dans la mer au fond du port de Conſtantinople, où ſe joignant à pluſieurs petits ruiſſeaux qui coulent des montagnes, elle eſt connuë ſous le nom *des Eaux douces*, & procure la commodité d'aller par eau à la promenade dont il eſt queſtion.

Le Grand Seigneur avoit un Chiflik, ou Maiſon de Campagne à l'entrée de ce Village, ſur le bord de cette riviere, qui avoit été bâti dans le temps que l'on y fit conſtruire un Moulin à Papier, d'où le Village a pris le nom de Ketana. Le Grand Seigneur y alloit quelquefois, ou pour voir travailler au Papier, ou pour y voir faire l'épreuve des bombes ; car cet endroit ſervoit encore à cet uſage.

Le Grand Seigneur abandonna à ſon premier Miniſtre l'execution du projet ; celui-ci s'appliqua à le terminer en peu de temps, il commença par faire bâtir du côté de la mer un nouveau Chiflik pour

Digitized by Google

le Grand Seigneur à l'oppoſite de celui dont je viens de parler à deux milles de diſtance l'un de l'autre, & à l'endroit où la riviere fait un coude. Lorſque l'on vient par mer, après avoir remonté la riviere pendant un quart d'heure, on débarque ſous un grand berceau qui ſert de premiere galler e, le trillage qui eſt une eſpece de Moſaïque à jour, ſurmonté d'eſpace en eſpace de petits Domes de même ouvrage, eſt poſé à plat ſur des pilliers qui forment des portiques quarrez irreguliers. Ce berceau conduit dans une grande cour, à côté de laquelle eſt le Jardin, ou plutôtun Verger quarré dont les Vignes, les Figuiers & les Pechers ſont les principaux ornemens; cette cour mene à un veſtibule, par lequel on va dans une grande gallerie qui a vûë ſur une autre grande cour où ſont les Cuiſines. Au bout de cette gallerie ſont les appartemens du Grand Seigneur qui communiquent dans celui des Sultannes, lequel, quoiqu'aſſez petit, ſe reſſent de la magnificence du Prince par toutes les commoditez qui s'y rencontrent. Au deſſus de cet appartement eſt un Belueder, fermé de jalouſies, où l'on dit que le Grand Seigneur ſe met quelquefois pour voir ce qui ſe paſſe dans la prairie. Je pourrois en faire une Deſcription plus

Digitized by Google

exacte, ayant eu l'honneur de me trouver à la suite de M. l'Ambassadeur & de Mad^e l'Ambassadrice lorsqu'ils allerent s'y promener, accompagnez de la plûpart des François & des Françoises qui composent le Corps de la Nation à Constantinople. Il n'y eut rien de caché pour eux & pour leur suite, & de plus le Bostangy-Bachi regala leurs Excellences de Caffé & de Sorbec dans l'appartement même du Grand Seigneur. Ils furent servis ainsi que toute leur suite par des Bostangis.

Ce Serrail a deux issuës de ce même côté, l'une est la porte du Haram, ou appartement des femmes, laquelle est de bronze, d'où le Grand Seigneur peut sortir, sans repasser par ses appartemens, & l'autre celle de ses appartemens, d'où il peut sortir directement sans passer par celle de son Haram. Au-dessus de la premiere il y a une inscription en vers Arabes & Turcs que vous trouverez traduite en Latin dans un Memoire particulier que je joins à ma Lettre.

En sortant de ces deux portes l'on voit à droite un Kiosk, qui a été bâti en même temps pour le Grand Seigneur; quoique je parle à une personne qui a une parfaite connoissance du Levant, l'incertitude où je suis, si vous ne jugerez pas à propos de communiquer cette Lettre à d'autres

Digitized by Google

perſonnes, me fait hazarder de vous faire la Deſcription de ce Kiosk. Il eſt conſtruit à rez-de-chauſſée, & pavé d'un très-beau marbre. Dans le milieu eſt un baſſin quarré, auſſi de marbre, plein d'eau vive, ſur les bords duquel ſont de petits tuyaux de cuivre doré, qui étant à moitié renverſez en dedans portent leurs eaux à la piece principale qui eſt dans le milieu. Cette piece principale eſt un ouvrage rond du même marbre, élevé d'environ deux pieds, & taillé en coquilles où ſont pluſieurs autres petits tuyaux de même cuivre qui jettent l'eau en forme de piramide juſqu'au plafond. Ce plafond eſt travaillé en cul de lampe de cuivre doré & terminé par une groſſe boulle qui pend du milieu.

Le corps du Kiosk eſt en un quarré de marbre blanc d'environ ſeize toiſes de tour, élevé juſques à hauteur d'appui, & qui n'eſt diſcontinué que par l'ouverture de la porte; dix-huit colomnes de marbre blanc, ornées de bazes & de chapitaux de cuivre doré, eſpacées regulierement, & poſées ſur cet appui, ſoutiennent le plafond. Ce plafond eſt peint & lambriſſé à la Moſaïque, les filets qui le forment ſont de bois doré. On voit par cette diſpoſition que depuis l'appui juſques au plafond tout eſt à jour, & que le

Digitized by Google

Kiosk se ferme en tout ou en partie avec des volets ou des rideaux, suivant les saisons. L'entablement, comme à tous les autres bâtimens de ce pays-ci, est en saillie très-avancée. Le dedans est meublé de trois soffas à la Turque, qui sont, comme vous sçavez, des Estrades couvertes de riches tapis, sur lesquels sont des coussins posez de côté sur des matelats couverts d'étoffes de Brocard d'or. Le seüil, les jambages & le linteau de la porte sont du même marbre, & au dessus, au milieu de la frise est une autre Inscription en vers Turcs, dont vous trouverez l'interpretation dans le Memoire dont j'ai parlé. Cette porte est de bois de chêne à compartiment de plaques & de filets de bronze doré.

Lorsqu'on est dans ce Kiosk, le dos tourné du côté du Chiflic, on voit à droite une fontaine de marbre destinée pour faire les Ablutions avant la Priere, vous en connoîtrez toutes les vertus par l'inscription dont vous trouverez la traduction à la suite des autres. En face est un canal, qui est, pour ainsi dire, annoncé par le bruit de plusieurs cascades & jets d'eaux de differente figure. Il a deux milles de long sur trente pas de large, il est revêtu de marbre de bas en haut jusques à hauteur de terre, il a été formé de la riviere,

Digitized by Google

dont j'ai parlé cy-devant en réduisant, & en redressant son lit dans les endroits où il n'étoit pas regulier, ce canal se termine à un pont qui lui donne un juste point de vûë. Sur le milieu du canal est un autre petit pont élevé de deux toises, construit de deux mâts de navire joints ensemble, & posez sur deux appuis de marbre, dans lesquels on a pratiqué un petit escalier. Le tout est soutenu par une colomne de marbre antique. Ce pont est remparé d'une petite balustrade, & orné dans le milieu de deux petits Kiósks en regard, d'où le Grand Seigneur peut voir tirer de l'arc & les courses du Gerid. Ce sont des courses à Cheval, dans lesquelles ces cavaliers se jettent fort adroitement des cannes, ou des roseaux appellez *Gerids*, nom Arabe qu'on donne à une branche de palmier, taillée en maniere de trait pour servir à cet exercice, &c.

Tout ce canal est orné des deux côtez d'une double rangée de Platanes d'une belle venuë qui formeront avec le temps un couvert suffisant pour la promenade. Toute la prairie a été entourée de palissades de bois peint en rouge, soutenuës de distance en distance des pilliers de pierre de taille. On a planté dans cette prairie une pepiniere de cinq ou six cens

Digitized by Google

de ces mêmes arbres pour suppléer à ceux qui pourroient manquer le long du canal.

J'oubliois de vous dire qu'aux deux côtez du Kiosk, dont je viens de parler, on a planté de grosses pommes de buits, afin d'y conserver toûjours de la verdure. M. l'Ambassadeur de France a fort contribué à l'embellissement de ce lieu par le present qu'il a fait au Grand Seigneur de quarante beaux Orangers, tous portant fruits; ils ont été placez dans leurs caisses, au bord du canal, des deux côtez du Kiosk.

Ce Prince pour ajoûter à la perspective de son Chiflik & de son Kiosk a donné à ses principaux Ministres & Officiers le terrain des montagnes & des collines dont j'ai parlé. Le Grand Visir en a fait le partage, & chaqu'un d'eux y a fait bâtir un Kiosk. Le premier Ministre a commencé, tous les autres l'ont suivi; enfin il y en a actuellement plus de deux cents, dont les dehors sont peints de differentes couleurs; ils sont distribuez en ligne droite des deux côtez, bâtis à mi-côté, précedez & entourez de vergers qui forment un parfaitement bel aspect.

Parmi ces Kiosks plusieurs se distinguent par leur construction & par la magnificence; chacun d'eux a pour avenuë une gallerie en berceau, comme celle

Digitized by Google

dont j'ai fait la description, & qui sert d'avenuë au Chiflik du Grand Seigneur, à l'exception que ces Kiosks, étant bâtis à mi-côté, comme j'ai déja dit, on a été obligé de conduire ces berceaux obliquement pour en adoucir la montée. Le Tersena-Emini, ou l'Intendant de l'Arcenal, est celui qui a le plus enjolivé sa gallerie; elle est surmontée d'une galiotte, travaillée à jour, & complette dans toutes ses parties; il y fait arborer le pavillon, & en fait tirer le canon, lorsque le Grand Seigneur, ou son premier Ministre viennent en cet endroit. Le Kiosk du Topigi-Bachi, ou Grand-Maître d'Artillerie est distingué par un canon de bois peint en bronze qui est au-dessus de la porte. Les Officiers de la Fauconnerie ont fait mettre des oiseaux au-dessus du leur, d'autres ont mis differents ornemens, qui font ensemble un fort bel effet.

Le Grand Seigneur est venu plusieurs fois cet esté se promener dans ce lieu de délices, il y a passé les Fêtes du Beyram avec les Sultannes, tous les Kiosks furent alors illuminez, & l'on y tira grande quantité de fusées volantes. Il trouva enfin ce beau lieu tellement de son goût qu'il en a changé le nom. Au lieu de Ketana il a voulu qu'on l'appelle désormais *Sadi Abath*; c'est-à-dire, séjour de

Digitized by Google

felicité. Le Grand Visir a même ordonné que ceux qui le nommeroient à l'avenir Ketana encoureroient l'amande d'un sequin, ou d'une pistole au profit des pauvres. Ce premier Ministre étant tombé lui-même dans le cas a payé l'amande pour donner l'exemple de la soumission que l'on doit aux volontez du Prince.

Croiriez-vous bien, Monsieur, que tout ce que je viens de vous marquer, a été executé en moins de trois mois, & dans l'arriere saison. Je ne dis pas seulement pour ce qui concerne les bâtimens, mais encore pour les Arbres & les Jardinages, quoiqu'il ait fallu défricher des terres steriles, & les montagnes les plus incultes.

Il semble que les Turcs ayent changé d'humeur & de genie, à l'occasion de ce lieu de plaisance. Vous sçavez, Monsieur, qu'ils n'ont jamais été gens de promenade, ils le sont devenus; il y a des jours, où ce lieu est aussi frequenté que le Cours-la-Reine, & les Champs Elisées. Les gens du pays & les Etrangers de tout âge & de tout sexe y vont en toute seureté, & les Ministres des Princes Etrangers ont la facilité & l'agrément d'y trouver de temps en temps le Grand Visir, & les autres Ministres de la Porte toûjours de

Digitized by Google

belle humeur, & en disposition de leur faire plaisir.

Il me reste à m'excuser, Monsieur, sur la longueur de ma Lettre. La crainte d'être obligé d'y ajoûter encore quelque chose, me fait finir par les sentimens de la parfaite consideration avec lesquels Je suis, &c.

Voici les principales Inscriptions qui ont été mises en differens endroits de la nouvelle Maison de plaisance du Grand-Seigneur. Elles sont tout au long dans le Memoire dont il est parlé cy-devant, mais nous avons jugé à propos de les abreger, en retranchant sur tout plusieurs figures, & ce qui ne peut être bien compris que par ceux qui sçavent l'Histoire & les Superstitions du Mahometisme. Nous les donnons dans la même Traduction Latine qu'on nous a envoyé de Constantinople. L'original étant Turc, mêlé d'Arabe, le Traducteur a sans doute senti que la Langue Françoise scrupuleuse & modeste, comme elle est, a beaucoup moins d'Analogie avec les Expressions hardies & emphatiques des Orientaux, & qu'elle ne rendroit pas si bien les pensées de l'Auteur Mahometan, qui a d'ailleurs employé le stile poëtique dans sa composition.

Digitized by Google

INSCRIPTIO GYNÆCEI SADABADENSIS.

O DEUS, aperitor januarum, aperi nobis felicitatis januam. O DEUS integræ potentiæ, & ubique se extendentis Providentiæ.

Feliciter ex hoc, Augustissime mi Imperator, januâ exi, & cum maximâ magnificentiâ & gloriâ versus hanc domum jucundam progredere.

Faustam domum æstivam hanc DEUS cultam perpetuò servet, & cum prosperitate & majestate portam tuam aperiat.

INSCRIPTIO DOMUS ÆSTIVÆ SADABADENSIS.

Felicis fortunæ Princes SULTANUS AHMEDES III. quo regnante mundus securitatis & amœnitatis domicilium factus est &c.

Mens ejus pacis quoque tempore curas non intermittens, Arces pro Musulmanorum immunitate condi curavit.

Proprium ejus quoque consilium, *

* Cet article & le suivant contiennent l'Eloge particulier du Grand Visir Ibrahim Pacha, gendre du Grand Seigneur qui porte le nom du Patriarche, Fondateur de la Mecque, selon les Turcs : on le compare aussi au Patriarche Joseph qui gouvernoit l'Egypte, &c.

Digitized by Google

Dei favente gratiâ, civitatis Mekanæ Fundatoris synonimum, Asæphum æquantem in Generum elegisse.

Scilicet Imperii & populi negotiorum Ordinatorem, Ministrum magnanimum, supremumque Vizirium IBRAHIM PASSAM nobilissimum.

Operibus ipsius quoque ornatus est locus hic amœnissimus, qui SADABAD Imperatoris adventu, est nominatus.

Tali mundum exornanti Imperatori par nemo adhuc apparuit, nec huic operi simile Antecessores ejus nobilissimi confecerunt, &c.

Incolumen diù summum hunc Principem Deus servet, & in œternum, &c.

Nobile verò ejus Asæphi perspicacitatem æquans ingenium, quemadmodùm in ædificii hujus constructione nullius admisit societatem, ita quoque in Chronographici carminis compositione se solum esse optavit.

Hoc in qualibet SADABADI pariete inscribi jussit

FAUSTI SULTANO AHCMEDI OMINIS SIT SADABADUS
1134. *

* Année de l'Hegire des Mahometans qui répond à l'année 1721. de J. C.

INSCRIPTIO FONTIS SADABADENSIS.

Prosperitatis fluvii origo Imperiique decus, Alexandri qualitatibus præditus Serenissimus SULTANUS AHCMEDES domum hanc æstivam SADABADI palæ annuli instar, extrui curavit, & in illum locum aquam invexit, cujus bibendæ desiderio omnes flagrant creaturæ.

Scilicet talem in modum novum hunc limpidæ aquæ fontem construxit, ut tubus ejus quasi guttermium hydromelis sit, & aqua quasi guttæ saccareæ.

De hac bibens * aquâ VEHBIUS amnem constructionis fontis carmine sequenti insigniit.

A QUAM VITÆ MUNDO DISTRIBUIT
SULTANUS AHCMEDES.
1134.

* C'est le nom de l'Auteur des Inscriptions.

Digitized by Google

IMPOSSIBILITEZ, MORALES.

Caprice au fidele Damon.

OUy, Damon, si jamais tu sors de ma memoire,
Du Parnasse François Cliton sera la gloire.
La droite flaterie aux gestes composez,
Le mensonge, au cœur double, aux discours déguisez,
La basse jalousie, au visage perfide,
Le sordide interest, qui d'un regard avide
Dévore de faux biens tributaires du temps,
Ne se trouveront plus à la suite des Grands.
Moins altiere au logis, ailleurs moins médisante,
A l'égard d'un Mary, sur tout plus complaisante,
Alix fera dans elle aimer la pieté,
Qui fuit d'un zele amer l'âpre severité,
Dont la paix est le fruit, dont la douceur est l'ame,
Que la raison dirige, & qu'un saint zele enflamme,

Digitized by Google

Les Hôtes des forests nageront dans les mers,
Gilot effacera Baptiste par ses airs;
Le tendre Rossignol quittera sa Fauvette,
Les prudes de ce siecle aimeront la retraite.
On verra dans leur cours les astres s'arrêter,
Vers leur source à grand bruit les fleuves remonter;
Par l'effet surprenant d'un changement bizarre,
Harpagon liberal, Felidaman avare,
Un Poëte modeste, un jeune amant discret,
Une femme ceder & garder le secret;
Et l'amour pour jamais exilé de la scene,
Rétablir en fuyant l'honneur de Melpomene.
Tout heriſſé de Grec, le fier pedant Gorgon,
Parlera, sans citer Aristote & Platon;
Et pour dire encor plus si jamais je t'oublie,
Si je rompt le premier ce beau nœud qui nous lie,
* Dandrezel sur les cœurs perdra cet ascendant,
Qu'il doit à sa vertu plus qu'au nom d'Intendant.
Chacun pourra conter beaucoup d'ames sinceres;

* *M. Dandrezel, Intendant de Perpignan, & à present Ambassadeur à Constantinople.*

Digitized by Google

Le merite honoré n'aura plus d'adverſaires ;
La Chaire & le Barreau, plus de froids Orateurs ;
Le Pinde réformé, plus de mauvais Auteurs,
Rimeur octogenaire avoüera ſa folie,
Hilas fera des vers inſpirez par Thalie,
Du F..... qui toûjours en fut favoriſé,
Du F..... n'aura plus ce badinage aiſé,
Noble, naïf, exact, vif, agreable, utile,
Qui charma ſi long-temps, & la Cour & la Ville ;
On verra moins de ſots inonder l'univers,
Et l'envieux Codrus admirera mes vers.

Par le P. de P. J.

LA COMTESSE DE TENDE, NOUVELLE HISTORIQUE.

Par Madame de la Fayette.

MAdemoiſelle de Stroſſy, fille du Maréchal, & proche parente de Catherine de Medicis, épouſa, la premiere année de la Regence de cette Rei-

Digitized by Google

ne, le Comte de Tende, de la Maison de Savoye, riche, bien fait, le Seigneur de la Cour qui vivoit avec le plus d'éclat, & plus propre à se faire estimer qu'à plaire. Sa femme neanmoins l'aima d'abord avec passion, elle étoit fort jeune, il ne la regarda que comme une enfant, & il fut bien-tôt amoureux d'un autre. La Comtesse de Tende vive, & d'une Race Italienne devint jalouse ; elle ne se donnoit point de repos, elle n'en laissoit point à son mari ; il évita sa presence, & ne vêcut plus avec elle, comme l'on vit avec sa femme.

La beauté de la Comtesse augmenta, elle fit paroître beaucoup d'esprit, le monde la regarda avec admiration, elle fut occupée d'elle-même, & guerit insensiblement de sa jalousie & de sa passion.

Elle devint l'amie intime de la Princesse de Neuchâtel, jeune, belle & veuve du Prince de ce nom, qui lui avoit laissé en mourant cette Souveraineté qui la rendoit le parti de la Cour, le plus élevé & le plus brillant.

Le Chevalier de Navarre descendu des anciens Souverains de ce Royaume, étoit aussi alors jeune, beau, plein d'esprit, & d'élevation ; mais la fortune ne lui avoit donné d'autre bien que la naissance ; il jetta les yeux sur la Princhesse de

Digitized by Google

Neufchatel, dont il connoiſſoit l'eſprit, comme ſur une perſonne capable d'un attachement violent & propre à faire la fortune d'un homme comme lui. Dans cette vûë il s'attacha à elle, ſans en être amoureux, & attira ſon inclination, il en fut ſouffert, mais il ſe trouva encore bien éloigné du ſuccès qu'il deſiroit. Son deſſein étoit ignoré de tout le monde, un ſeul de ſes amis en avoit la confidence, & cet ami étoit auſſi intime ami du Comte de Tende; il fait conſentir le Chevalier de Navare à confier ſon ſecret au Comte, dans la vûë qu'il l'obligeroit à le ſervir auprès de la Princeſſe de Neufchâtel. Le Comte de Tende aimoit déja le Chevalier de Navarre, il en parla à ſa femme, pour qui il commençoit à avoir plus de conſideration, & l'obligea en effet de faire ce qu'on deſiroit.

La Princeſſe de Neufchâtel lui avoit déja fait confidence de ſon inclination pour le Chevalier de Navarre; cette Comteſſe la fortifia. Le Chevalier la vint voir, il prit des liaiſons, & des meſures avec elle; mais en la voyant, il prit auſſi pour elle une paſſion violente; il ne s'y abandonna pas d'abord, il vit les obſtacles, que ces ſentimens partagez entre l'amour & l'ambition apporteroient à ſon deſſein, il réſiſta; mais pour réſiſter

Digitized by Google

il ne falloit pas voir souvent la Comtesse de Tende, & il la voyoit tous les jours, en cherchant la Princesse de Neufchatel; ainsi il devint éperduëment amoureux de la Comtesse. Il ne pût lui cacher entierement sa passion, elle s'en apperçût, son amour propre en fut flaté, & elle se sentit un amour violent pour lui.

Un jour comme elle lui parloit de la grande fortune d'épouser la Princesse de Neufchatel, il lui dit en la regardant d'un air où sa passion étoit entierement declarée: & croyez vous, Madame, qu'il n'y ait point de fortune que je préferasse à celle d'épouser cette Princesse. La Comtesse de Tende fut frappée des regards, & des paroles du Chevalier, elle le regarda des mêmes yeux dont il la regardoit, & il y eut un trouble & un silence entre eux, plus parlant que les paroles Depuis ce temps la Comtesse fut dans une agitation qui lui ôta le repos; elle sentit le remord d'ôter à son amie le cœur d'un homme qu'elle alloit épouser uniquement pour en être aimée, qu'elle épousoit avec l'approbation de tout le monde, & aux dépens de son élevation.

Cette trahison lui fit horreur, la honte & les malheurs d'une galanterie se presenterent à son esprit, elle vit l'abîme où elle se précipitoit, & elle résolut de l'éviter. Elle

Digitized by Google

Elle tint mal ſes reſolutions; la Princeſſe étoit preſque déterminée à épouſer le Chevalier de Navarre, neanmoins elle n'étoit pas contente de la paſſion qu'il avoit pour elle; & au travers de celle qu'elle avoit pour lui, & du ſoin qu'il prenoit de la tromper, elle démêloit la tiedeur de ſes ſentimens: elle s'en plaignit à la Comteſſe de Tende; cette Comteſſe la raſſura: mais les plaintes de Madame de Neufchatel acheverent de troubler la Comteſſe; elles lui firent voir l'étenduë de ſa trahiſon, qui coûteroit peut-être la fortune de ſon Amant. La Comteſſe l'avertit des défiances de la Princeſſe; il lui témoigna de l'indifference pour tout, hors d'être aimé d'elle, neanmoins il ſe contraignit par ſes ordres, & raſſura ſi bien la Princeſſe de Neufchatel, qu'elle fit voir à la Comteſſe de Tende, qu'elle étoit entierement ſatisfaite du Chevalier de Navarre.

La jalouſie ſe ſaiſit alors de la Comteſſe, elle craignit que ſon Amant n'aimât veritablement la Princeſſe, elle vit toutes les raiſons qu'il avoit de l'aimer, leur Mariage qu'elle avoit ſouhaité lui fit honneur, elle ne vouloit pourtant pas qu'il le rompît & elle ſe trouvoit dans une cruelle incertitude; elle laiſſa voir au Chevalier tous ſes re-

Digitized by Google

mords sur la Princesse de Neufchatel, elle resolut seulement de lui cacher sa jalousie, & crut en effet la lui avoir cachée.

La passion de la Princesse surmonta enfin toutes ses irresolutions, elle se détermina à son Mariage, & se resolut de le faire secretement, & de ne le declarer que quand il seroit fait.

La Comtesse de Tende étoit prête à expirer de douleur. Le même jour qui fut pris pour le mariage, il y avoit une ceremonie publique, son mari y assista, elle y envoya toutes ses femmes, elle fit dire qu'on ne la voyoit pas, & s'enferma dans son Cabinet couchée sur un lit de repos, & abandonnée à tout ce que les remords, l'amour, & la jalousie peuvent faire sentir de plus cruel.

Comme elle étoit dans cet état, elle entendit ouvrir une porte dérobée de son Cabinet, & vit paroître le Chevalier de Navarre, paré & d'une grace au-dessus de ce qu'elle ne l'avoit jamais vû. Chevalier, où allez-vous, s'écria-t-elle, que cherchez-vous? avez-vous perdu la raison? qu'est devenu vôtre Mariage, & songez-vous à ma reputation? Soyez en repos de vôtre reputation, Madame, lui répondit-il, personne ne le peut sçavoir, il n'est pas question de mon Ma-

Digitized by Google

riage, il ne s'agit plus de ma fortune, il ne s'agit que de vôtre cœur, Madame, & d'être aimé de vous : je renonce à tout le reste, vous m'avez laissé voir que vous ne me haïssiez pas, mais vous m'avez voulu cacher que je suis assez heureux pour que mon Mariage vous fasse de la peine ; je viens vous dire, Madame, que j'y renonce, que ce Mariage me seroit un supplice, & que je ne veux vivre que pour vous : l'on m'attend à l'heure que je vous parle, tout est prêt, mais je vais tout rompre, si en le rompant je fais une chose qui vous soit agreable, & qui vous prouve ma passion.

La Comtesse se laissa tomber sur un lit de repos, dont elle s'étoit relevée à demi, & regardant le Chevalier avec des yeux pleins d'amour & de larmes : Vous voulez donc que je meure, lui dit-elle : croyez-vous qu'un cœur puisse contenir tout ce que vous me faites sentir ; quitter à cause de moi la fortune qui vous attend ! je n'en puis seulement supporter la pensée : allez à Madame la Princesse de Neufchatel, allez à la grandeur qui vous est destinée, vous aurez mon cœur en même temps. Je ferai de mes remords, de mes incertitudes & de ma jalousie, puisqu'il faut vous l'avoüer,

Digitized by Google

tout ce que ma foible raiſon me conſeillera : mais je ne vous verrai jamais ſi vous n'allez tout-à-l'heure achever vôtre Mariage ; allez, ne demeurez pas un moment, mais pour l'amour de moi, & pour l'amour de vous-même, renoncez à une paſſion auſſi déraiſonnable que celle que vous me témoignez, & qui nous conduira peut-être à d'horribles malheurs.

Le Chevalier fut d'abord tranſporté de joye, de ſe voir ſi veritablement aimé de la Comteſſe de Tende ; mais l'horreur de ſe donner à une autre lui revint devant les yeux ; il pleura, il s'affligea, il lui promit tout ce qu'elle voulut, à condition qu'il la reverroit encore dans ce même lieu. Elle voulut ſçavoir avant qu'il ſortit, comment il y étoit entré. Il lui dit qu'il s'étoit fié à un Ecuyer qui étoit à elle, & qui avoit été à lui, qu'il l'avoit fait paſſer par la cour des Ecuries où répondoit le petit degré qui menoit à ce Cabinet, & qui répondoit auſſi à la Chambre de l'Ecuyer.

Cependant l'heure du Mariage approchoit, & le Chevalier preſſé par la Comteſſe de Tende, fut enfin contraint de s'en aller. Mais il alla comme au ſupplice, à la plus grande, & à la plus agreable fortune, où un Cadet ſans bien eût

Digitized by Google

été jamais élevé. La Comtesse de Tende passa la nuit, comme on se le peut imaginer, agitée par ses inquiétudes; elle appella ses femmes sur le matin, & peu de temps après que sa chambre fut ouverte, elle vit son Ecuyer s'approcher de son lit, & mettre une lettre dessus sans que personne s'en apperçut. La vûë de cette lettre la troubla, & parce qu'elle la reconnut être du Chevalier de Navarre, & parce qu'il étoit si peu vrai-semblable, que pendant cette nuit, qui devoit avoir été celle de ses nopces, il eut eu le loisir de lui écrire, qu'elle craignit qu'il n'eut apporté, ou qu'il ne fut arrivé quelques obstacles à son Mariage: elle ouvrit la lettre avec beaucoup d'émotion, & y trouva à peu près ces paroles.

Je ne pense qu'à vous, Madame, je ne suis occupé que de vous; & dans les premiers momens de la possession legitime du plus grand parti de France, à peine le jour commence à paroître, que je quitte la Chambre, où j'ai passé la nuit, pour vous dire que je me suis déja repenti mille fois de vous avoir obéy, & de n'avoir pas tout abandonné pour ne vivre que pour vous.

Cette lettre & les momens où elle étoit écrite, toucherent ſenſiblement la Comteſſe de Tende; elle alla dîner chez la Princeſſe de Neufchatel, qui l'en avoit priée. Son Mariage étoit declaré, elle trouva un nombre infini de perſonnes dans la chambre, mais ſi-tôt que cette Princeſſe la vit, elle quitta tout le monde, & la pria de paſſer dans ſon Cabinet. A peine étoient-elles aſſiſes, que le viſage de la Princeſſe ſe couvrit de larmes. La Comteſſe crut que c'étoit l'effet de la declaration de ſon Mariage, & qu'elle la trouvoit plus difficile à ſupporter qu'elle ne l'avoit imaginé: mais elle vit bien-tôt qu'elle ſe trompoit. Ha! Madame, lui dit la Princeſſe, qu'ai-je fait? J'ai épouſé un homme par paſſion, j'ai fait un Mariage inégal, deſaprouvé, qui m'abaiſſe, & celui que j'ai preferé à tout, en aîme un autre. La Comteſſe de Tende penſa s'évanoüir à ces paroles, elle crut que la Princeſſe ne pouvoit avoir penetré la paſſion de ſon mari ſans en avoir auſſi démêlé la cauſe, elle ne put répondre. La Princeſſe de Navarre, on l'appella ainſi depuis ſon Mariage, n'y prit pas garde; & continuant, M. le Prince de Navarre, lui dit-elle, Madame, bien loin d'avoir l'impatience, que lui devoit donner la concluſion de nôtre

Digitized by Google

Mariage, se fit attendre hier au soir, il vint sans joye, l'esprit occupé & embarrassé, il est sorti de ma chambre à la pointe du jour sur je ne sçai quel pretexte. Mais il venoit d'écrire, je l'ai connu à ses mains. A qui pouvoit-il écrire qu'à une Maîtresse? pourquoi se faire attendre, & dequoi avoit-il l'esprit embarrassé?

L'on vint dans le moment interrompre cette conversation, parce que la Princesse de Condé arrivoit : la Princesse de Navarre alla la recevoir, & la Comtesse de Tende demeura hors d'elle-même. Elle écrivit dès le soir au Prince de Navarre, pour lui donner avis des soupçons de sa femme, & pour l'obliger à se contraindre. Leur passion ne se ralentit pas par les perils & par les obstacles; la Comtesse de Tende n'avoit point de repos, & le sommeil ne venoit plus adoucir ses chagrins. Un matin, après qu'elle eut appellé ses femmes, son Ecuyer s'approcha d'elle, & lui dit tout-bas que le Prince de Navarre étoit dans son Cabinet, & qu'il la conjuroit qu'il lui put dire une chose qu'il étoit absolument necessaire qu'elle sceut. L'on cede aisément à ce qui plaît, la Comtesse sçavoit que son mari étoit sorti, elle dit qu'elle vouloit dormir, & dit à ses fem-

Digitized by Google

mes de refermer ſes portes, & de ne point revenir qu'elle ne les appellât.

Le Prince de Navarre entra par ce Cabinet, & ſe jetta à genoux devant ſon lit. Qu'avez-vous à me dire ? lui dit-elle. Que je vous aime, Madame, que je vous adore, que je ne ſçaurois vivre avec Madame de Navarre; le deſir de vous voir s'eſt ſaiſi de moi ce matin avec une telle violence, que je n'ai pû y reſiſter : Je ſuis venu ici au hazard de tout ce qui pourroit en arriver, & ſans eſperer même de vous entretenir. La Comteſſe le gronda d'abord de la commettre ſi legerement, & enſuite leur paſſion les conduiſit à une converſation ſi longue, que le Comte de Tende revint de la Ville. Il alla à l'appartement de ſa femme, on lui dit qu'elle n'étoit pas éveillée ; il étoit tard, il ne laiſſa pas d'entrer dans ſa chambre, & trouva le Prince de Navarre à genoux devant ſon lit, comme il s'étoit mis d'abord. Jamais étonnement ne fut pareil à celui du Comte de Tende, & jamais trouble n'égala celui de ſa femme : le Prince de Navarre conſerva ſeul de la preſence d'eſprit, & ſans ſe troubler ni ſe lever de la place : venez, venez, dit-il au Comte de Tende, m'aider à obtenir une grace que

Digitized by Google

je demande à genoux, & que l'on me refuse.

Le ton & l'air du Prince de Navarre suspendit l'étonnement du Comte de Tende. Je ne sçai, lui répondit-il du même ton qu'avoit parlé le Prince, si une grace que vous demandez à genoux à ma femme, quand on dit qu'elle dort, & que je vous trouve seul avec elle, & sans carosse à ma porte, sera-de celles que je souhaiterois qu'elle vous accorde. Le Prince de Navarre rassuré, & hors de l'embarras du premier moment, se leva, s'assit avec une liberté entiere, & la Comtesse de Tende tremblante & éperduë, cacha son trouble par l'obscurité du lieu où elle étoit. Le Prince de Navarre prit la parole, & dit au Comte: je vais vous surprendre. vous m'allez blâmer, mais il faut neanmoins me secourir. Je suis amoureux & aimé de la plus aimable personne de la Cour, je me dérobai hier au soir de chez la Princesse de Navarre & de tous mes gens, pour aller à un rendez-vous, où cette personne m'attendoit. Ma femme, qui a déja démêlé, que je suis occupé d'autre chose que d'elle, & qui a de l'attention à ma conduite, a sçû par mes gens que je les avois quitté; elle est dans une jalousie, & un desespoir dont rien n'ap-

Digitized by Google

proche. Je lui ai dit que j'avois passé les heures, qui lui donnoient de l'inquiétude, chez la Maréchale Saint André, qui est incommodée, & qui ne voit presque personne ; je lui ai dit que Madame la Comtesse de Tende y étoit seule, & qu'elle pouvoit lui demander, si elle ne m'y avoit pas vû tout le soir. J'ai pris le parti de venir me confier à Madame la Comtesse : Je suis allé chez la Chastre, qui n'est qu'à trois pas d'ici, j'en suis sorti, sans que mes gens m'ayent vû, & on m'a dit que Madame étoit éveillée ; je n'ai trouvé personne dans son antichambre, & je suis entré hardiment. Elle me refuse de mentir en ma faveur, elle dit qu'elle ne veut pas trahir son amie, & me fait des reprimandes très-sages : je me les suis fait à moi-même inutilement. Il faut ôter à Madame la Princesse de Navarre, l'inquiétude & la jalousie où elle est, & me tirer du mortel embarras de ses reproches.

La Comtesse de Tende ne fut gueres moins surprise de la presence d'esprit du Prince, qu'elle l'avoit été de la venuë de son mari ; elle se rassura, & il ne demeura pas le moindre doute au Comte. Il se joignit à sa femme, pour faire voir au Prince l'abisme des malheurs où il s'alloit plonger, & ce qu'il devoit à cette

Digitized by Google

Princeſſe : la Comteſſe promit de lui dire tout ce que vouloit ſon mari.

Comme il alloit ſortir, le Comte l'arrêta : pour récompenſe du ſervice que nous vous allons rendre aux dépens de la verité, apprenez-nous du moins quelle eſt cette aimable Maîtreſſe, il faut que ce ne ſoit pas une perſonne fort eſtimable de vous aimer, & de conſerver avec vous un commerce, vous voyant embarqué avec une perſonne auſſi belle que Madame la Princeſſe de Navarre, vous la voyant épouſer, & voyant ce que vous lui devez ; Il faut que cette perſonne n'ait ni eſprit, ni courage, ni délicateſſe ; & en verité elle ne merite pas que vous troubliez un auſſi-grand bonheur que le vôtre, & que vous vous rendiez ſi ingrat & ſi coupable. Le Prince ne ſceut que répondre ; il feignit d'avoir hâte. Le Comte de Tende le fit ſortir lui-même, afin qu'il ne fut pas vû.

La Comteſſe demeura éperduë du hazard qu'elle avoit couru, des reflexions que faiſoient faire les paroles de ſon mari, & de la vûë des malheurs où ſa paſſion l'expoſoit ; mais elle n'eut pas la force de s'en dégager. Elle continua ſon commerce avec le Prince, elle le voyoit quelquefois par l'entremiſe de la Lande ſon Ecuyer. Elle ſe trouvoit & eſtoit

en effet une des plus malheureuſes perſonnes du monde, la Princeſſe de Navarre lui faiſoit tous les jours confidence d'une jalouſie, dont elle étoit la cauſe; cette jalouſie la penetroit de remords; & quand la Princeſſe de Navarre étoit contente de ſon mari, elle-même étoit penetrée de jalouſie à ſon tour.

Il ſe joignit un nouveau tourment à ceux qu'elle avoit déja : le Comte de Tende devint auſſi amoureux d'elle, que ſi elle n'eût point été ſa femme, il ne la quittoit plus, & vouloit reprendre tous ſes droits mépriſez.

La Comteſſe s'y oppoſa avec une force & une aigreur, qui alloit juſqu'au mépris; prévenuë pour le Prince de Navarre, elle étoit bleſſée & offenſée de toute autre paſſion que de la ſienne. Le Comte de Tende ſentit ſon procedé dans toute ſa dureté, & picqué juſqu'au vif, il l'aſſura qu'il ne l'importuneroit de ſa vie, & en effet il la laiſſa avec beaucoup de ſechereſſe.

La Campagne s'approchoit, le Prince de Navarre devoit partir pour l'Armée, la Comteſſe de Tende commença à ſentir les douleurs de ſon abſence, & la crainte des perils où il ſeroit expoſé; elle reſolut de ſe dérober à la contrainte de cacher ſon affliction, & prit le parti

Digitized by Google

d'aller passer la belle saison dans une Terre qu'elle avoit à trente lieuës de Paris.

Elle executa ce qu'elle avoit projetté, leur adieu fut si douloureux, qu'ils en devoient tirer l'un & l'autre un mauvais augure. Le Comte de Tende demeura auprès du Roy, où il étoit attaché par sa Charge.

La Cour devoit s'approcher de l'Armée; la Maison de Madame de Tende n'en étoit pas bien loin, son mari lui dit qu'il y feroit un voyage d'une nuit seulement, pour des ouvrages qu'il avoit commencez. Il ne voulut pas qu'elle put croire que c'étoit pour la voir; il avoit contre elle tout le dépit que donnent les passions. Madame de Tende avoit trouvé dans les commencemens le Prince de Navarre si plein de respect, & elle s'étoit sentie tant de vertu, qu'elle ne s'étoit défiée ni de lui, ni d'elle-même. Mais le temps & les occasions avoient triomphé de sa vertu & du respect, & peu de temps après qu'elle fut chez elle, elle s'apperçut qu'elle étoit grosse. Il ne faut que faire reflexion à la reputation qu'elle avoit acquise, & conservée, & à l'état où elle étoit avec son mari, pour juger de son desespoir. Elle fut pressée plusieurs fois d'attenter à sa vie; cependant

Digitized by Google

elle conçût quelque legere eſperance ſur le voyage que ſon mari devoit faire auprès d'elle, & réſolut d'en attendre le ſuccès. Dans cet accablement elle eut encore la douleur d'apprendre que la Lande qu'elle avoit laiſſé à Paris pour les Lettres de ſon Amant & les ſiennes, étoit mort en peu de jours, & elle ſe trouvoit dénuée de tout ſecours, dans un temps où elle en avoit tant de beſoin.

Cependant l'armée avoit entrepris un ſiege. Sa paſſion pour le Prince de Navarre lui donnoit de continuelles craintes, même au travers des mortelles horreurs dont elle étoit agitée.

Ses craintes ne ſe trouverent que trop bien fondées; elle reçût des Lettres de l'armée, elle y apprit la fin du ſiege, mais elle apprit auſſi que le Prince de Navarre avoit été tué le dernier jour; elle perdit la connoiſſance & la raiſon; elle fut pluſieurs fois privée de l'un & de l'autre; cet excès de malheur lui paroiſſoit dans des momens une eſpece de conſolation, elle ne craignoit plus rien pour ſon repos, pour ſa réputation, ni pour ſa vie, la mort ſeule lui paroiſſoit deſirable; elle l'eſperoit de ſa douleur, où étoit réſoluë de ſe la donner. Un reſte de honte l'obligea à dire qu'elle ſentoit des douleurs exceſſives, pour donner un

Digitized by Google

prétexte à ſes cris, & à ſes larmes. Si mille adverſitez la firent retourner ſur elle-même, elle vit qu'elle les avoit meritées, & la nature & le Chriſtianiſme la détournerent d'être homicide d'elle-même, & ſuſpendirent l'execution de ce qu'elle avoit réſolu.

Il n'y avoit pas long-temps qu'elle étoit dans ces violentes douleurs; lorſque le Comte de Tende arriva, elle croyoit connoître tous les ſentimens que ſon malheureux état lui pouvoit inſpirer, mais l'arrivée de ſon mari lui donna encore un trouble & une confuſion qui lui fut nouvelle. Il ſçût en arrivant qu'elle étoit malade; & comme il avoit toûjours conſervé des meſures d'honnêtetez aux yeux du public & de ſon domeſtique, il vint d'abord dans ſa chambre; il la trouva comme une perſonne hors d'elle-même, comme une perſonne égarée, & elle ne pût retenir ſes larmes, qu'elle attribuoit toûjours aux douleurs qui la tourmentoient. Le Comte de Tende touché de l'état, où il la voyoit, s'attendrit pour elle, & croyant faire quelque diverſion à ſes douleurs, il lui parla de la mort du Prince de Navarre, & de l'affliction de ſa femme.

Celle de Madᵉ de Tende ne pût réſiſter à ce diſcours; ſes larmes redoublerent

rent d'une telle sorte, que le Comte de Tende en fut surpris, & presque éclairé, il sortit de la chambre plein de trouble & d'agitation ; il lui sembla que sa femme n'étoit pas dans l'état que causent les douleurs du corps ; ce redoublement de larmes, lorsqu'il lui avoit parlé de la mort du Prince de Navarre, l'avoit frapé, & tout d'un coup l'avanture de l'avoir trouvé à genoux devant son lit se presenta à son esprit ; il se souvint du procedé qu'elle avoit eu avec lui, lorsqu'il avoit voulu retourner à elle, & enfin il crut voir la verité ; mais il lui restoit neanmoins ce doute que l'amour propre nous laisse toûjours, pour les choses qui coutent trop cher à croire.

Son desespoir fut extrême, & toutes ses pensées furent violentes ; mais comme il étoit sage, il retint ses premiers mouvemens, & résolut de partir le lendemain à la pointe du jour sans voir sa femme, remettant au temps à lui donner plus de certitude, & à prendre les résolutions.

Quelque abîmée que fut Madame de Tende dans sa douleur, elle n'avoit pas laissé de s'appercevoir du peu de pouvoir qu'elle avoit eu sur elle même, & de l'air dont son mari étoit sorti de sa chambre ; elle se douta d'une partie de la verité, &

Digitized by Google

n'ayant plus que de l'horreur pour sa vie, elle se résolut de la perdre d'une maniere qui ne lui ôtat pas l'esperance de l'autre.

Après avoir examiné ce qu'elle alloit faire, avec des agitations mortelles, penetrée de ses malheurs, & du repentir de sa vie, elle se détermina enfin à écrire ces mots à son mari.

Cette Lettre me va couter la vie, mais « je merite la mort, & je la desire, je « suis grosse, celui qui est la cause de « mon malheur n'est plus au monde aussi « bien que le seul homme, qui sçavoit nô- « tre commerce, le public ne l'a jamais « soupçonné, j'avois résolu de finir ma vie « par mes mains ; mais je l'offre à Dieu, « & à vous pour l'expiation de mon crime, « je n'ai pas voulu me deshonorer aux yeux « du monde, parce que ma réputation vous « regarde, conservez-la pour l'amour de « vous; je vais faire paroître l'état, où je « suis, cachez-en la honte, & faites-moi « perir quand vous voudrez, & comme « vous le voudrez. «

Le jour commençoit à paroître, lorsqu'elle eut écrit cette Lettre, la plus difficile à écrire qui ait peut-être jamais été écrite; elle la cacheta, se mit à la fenêtre, & comme elle vit le Comte de Tende dans la Cour prêt à monter en ca-

Digitized by Google

rosse, elle envoya une de ses femmes la lui porter, & lui dire qu'il n'y avoit rien de pressé, & qu'il la lût à loisir. Le Comte de Tende fut surpris de cette Lettre, elle lui donna une sorte de pressentiment, non pas de tout ce qu'il y devoit trouver; mais de quelque chose qui avoit raport à ce qu'il avoit pensé la veille. Il monta seul en carosse, plein de trouble, & n'osant même ouvrir la Lettre, quelque impatience qu'il eut de la lire, il la lût enfin, & apprit son malheur; mais que ne pensa-t'il point après l'avoir lûë, s'il eut eu des témoins, le violent état où il étoit, l'auroit fait croire privé de raison, ou prêt de perdre la vie. La jalousie & les soupçons bien fondez preparent d'ordinaire les maris à leurs malheurs, ils ont même toûjours quelques doutes, mais il n'ont pas cette certitude que donne l'aveu qui est au-dessus de nos lumieres.

Le Comte de Tende avoit toûjours trouvé sa femme très aimable, quoiqu'il ne l'eut pas également aimée; mais elle lui avoit toûjours paru la plus estimable femme qu'il eut jamais vûë; ainsi il n'avoit pas moins d'étonnement que de fureur, & au travers de l'un & de l'autre il sentoit encore malgré lui une douleur, où la tendresse avoit quelque part.

Digitized by Google

Il s'arrêta dans une Maison qui se trouva sur son chemin, où il passa plusieurs jours, agité, & affligé comme on peut se l'imaginer, il pensa d'abord tout ce qu'il étoit naturel de penser en cette occasion, il ne songea qu'à faire mourir sa femme, mais la mort du Prince de Navarre, & celle de la Lande qu'il reconnut aisément pour le confident, ralentit un peu sa fureur. Il ne douta pas que sa femme ne lui eut dit vrai, en lui disant que son commerce n'avoit jamais été soupçonné; il jugea que le mariage du Prince de Navarre pouvoit avoir trompé tout le monde, puisqu'il avoit été trompé lui-même. Après une conviction si grande que celle qui s'étoit presentée à ses yeux, cette ignorance entiere du public pour son malheur lui fut un adoucissement; mais les circonstances, qui lui faisoient voir à quel point, & de quelle maniere il avoit été trompé, lui perçoient le cœur, & il ne respiroit que la vangeance; il pensa neanmoins que s'il faisoit mourir sa femme, & que l'on s'apperçût qu'elle fut grosse, l'on soupçonneroit aisément la verité. Comme il étoit l'homme du monde le plus glorieux, il prit le parti, qui convenoit le mieux à sa gloire, & résolut de ne rien laisser voir au public. Dans cette pensée il en-

Digitized by Google

voya un Gentilhomme à la Comteſſe de Tende avec ce billet.

« Le deſir d'empêcher l'éclat de ma » honte, l'emporte preſentement ſur ma » vangeance; je verrai dans la ſuite ce que » j'ordonnerai de vôtre indigne deſtinée, » conduiſés-vous, comme ſi vous aviez » toûjours été ce que vous deviez être.

La Comteſſe reçut ce billet avec joye, elle le croyoit l'Arreſt de ſa mort, & quand elle vit que ſon mari conſentoit qu'elle laiſſât paroître ſa groſſeſſe, elle ſentit bien que la honte eſt la plus violente de toutes les paſſions, elle ſe trouva dans une ſorte de calme de ſe croire aſſurée de mourir, & de voir ſa réputation en ſeureté, elle ne ſongea plus qu'à ſe preparer à la mort; & comme c'étoit une perſonne dont tous les ſentimens étoient vifs, elle embraſſa la vertu, & la penitence avec la même ardeur qu'elle avoit ſuivi ſa paſſion. Son ame étoit d'ailleurs détrompée, & noyée dans l'affliction; elle ne pouvoit arrêter les yeux ſur aucune choſe de cette vie, qui ne lui fut plus rude que la mort même; de ſorte qu'elle ne voyoit de remede à ſes malheurs que par la fin de ſa malheureuſe vie. Elle paſſa quelque temps en cet état, paroiſſant plutôt une perſonne morte, qu'une perſonne vivante; enfin vers le

Digitized by Google

sixiéme mois de sa grossesse, son corps succomba, la fiévre continuë lui prit, & elle accoucha par la violence de son mal ; elle eut la consolation de voir son enfant en vie, d'être assurée qu'il ne pouvoit vivre, & qu'elle ne donnoit pas un heritier illegitime à son mari, elle expira elle-même peu de jours après, & reçut la mort avec une joye que personne n'a jamais ressentie ; elle chargea son Confesseur d'aller porter à son mari la nouvelle de sa mort, de lui demander pardon de sa part, & de le supplier d'oublier sa memoire, qui ne lui pouvoit être qu'odieuse.

Le Comte de Tende reçût cette nouvelle sans inhumanité, & même avec quelques sentimens de pitié ; mais neanmoins avec joye ; quoiqu'il fut fort jeune, il ne voulut jamais se remarier, & il a vêcu jusqu'à un âge fort avancé.

Digitized by Google

RONDEAU.

QUi l'oſera jamais, aimable *Provençale*,
S'oppoſer à vos loix par eſprit de *Cabale*?
Et ſur des bouts-rimez des Sonnets *Ajuſter*,
Lorſque ſi fort contre eux on vous voit *Exploiter*?
L'entreprendre eſt vouloir ſe perdre en un *Dedale*.

Le courageux Heros porté par *Bucephale*,
Que ſa témerité dans l'Hiſtoire *Signale*,
Un projet ſi hardi n'auroit oſé *Tenter*,
Qui l'oſera?

Ainſi donc qu'à l'Aurore étoit ſoumis *Cephale*,
Et l'intrépide Hercule à la charmante *Omphale*,
Chacun va par vos loix ſe laiſſer *Garotter*,
Car puiſqu'en bouts-rimez on ne peut *Marmotter*,
Sans vous être un objet de haine & de *Scandale*,
Qui l'oſera?

Digitized by Google

La petite tracaſſerie qu'on a faite aux bouts-rimez dans nos derniers Mercures, ſemble les avoir remis en quelque eſpece de credit ; nous en avons actuellement à choiſir & même à revendre ; mais nous n'oſons pas nous flatter que cette abondance dure long-temps ; nous y trouverions trop nôtre compte, puiſqu'il eſt ſur qu'il n'y a pas juſqu'aux gens du goût le plus difficile, & le plus oppoſé à la contrainte du genie, qui ne ſoient ravis d'en découvrir, dont les chûtes ſoient heureuſement amenées, & où la raiſon ſemble n'avoir été à la gêne que pour triompher avec plus de ſimplicité.

Nous convenons que dans la plûpart des Recüeils connus, & dans le nôtre tout le premier, les bouts-rimez, & autres ouvrages de cette ſorte, ne paroiſſent que rarement revêtus de toutes les qualitez requiſes ; auſſi ne prétendons-nous pas nous declarer les partiſans des bouts-rimez en general. A Dieu ne plaiſe que la démangeaiſon nous prenne jamais de réveiller d'anciennes diſputes de quelque nature qu'elles puiſſent être, encore moins de nous en ſuppoſer les Arbitres ; mais nous croyons être en droit de demander grace pour tous ces petits délaſſemens de l'eſprit qui ſont en poſſeſſion d'amuſer de tous les temps, & qui (s'il

Digitized by Google

nous eſt honorable de l'avoüer) ſont encore la portion la plus achalandée du Mercure.

Sur ce principe de reconnoiſſance ou d'équité, nous prions ici la Provençale effective ou imaginaire, & tous les Sectateurs que ſon enjoüement doit lui attirer, nous les prions, dis-je, de conſiderer qu'il n'eſt jamais défendu d'aſſembler & de coudre avec propreté une étoffe d'un prix mediocre ; l'adreſſe de l'ouvrier ne ſe meſure point à la valeur de la matiere, & l'on peut approuver ſans honte un homme, qui, ſans faire ſa principale étude d'un travail auſſi infructueux que le bout-rimé, ne refuſe cependant pas d'en remplir quelqu'un ſelon les conjonctures, & d'y ſemer des traits du ſtile, & des opinions qui lui peuvent être particulieres.

Après ce petit projet d'accommodement avec les anti-bouts-rimeurs, il eſt temps que nous livrions au Public quelques-uns des derniers ouvrages en ce genre, qui nous ſont tombez entre les mains. Les cinq qu'on va lire viennent réellement de Provence, mais de quelques Ecrivains qui n'ont pas fait à beaucoup près autant de bruit que M. Chalamont de la Viſclede.

Digitized by Google

BOUTS-RIMEZ donnez dans le Mercure de France.

RONDEAU.

Loin de la Cour, Baſtide *Provençale*,
Eſprit paiſible, ennemi de *Cabale*,
Humeur qui ſçache à chacun s' *Ajuſter*,
Avoir un bien qu'on ne puiſſe *Exploi er*,
Fuir des procès le tenebreux *Dedale*.

Dreſſer pour ſoi Choupile & *Bucephale*,
Croire qu'en vain un Heros ſe *Signale*,
Si ſa vertu ne ſçait le con *Tenter*,
Loin de la Cour.

Se plaire à voir l'Amante de *Cephale*,
Trouver Nannette auſſi belle qu' *Omphale*,
Au joug d'Himen ne point ſe *Garotter*,
Prier du cœur, & non point *Marmotter*,
C'eſt le moyen d'éviter tout *Scandale*,
Loin de la Cour.

Digitized by Google

Autres Bouts-rimez donnez dans le Mercure.

SONNET *en vers de cinq pieds.*

QUiconque n'a d'homme que le *Chapeau*,
Vaut en amour moins qu'un *Lanturelure*,
Juger ne faut du vin ſur le *Coupeau*,
Ni du chanteur ſur ſimple *Tablature*.

D'évaporez je connois un *Troupeau*,
Legers, pinpans, friſez en *Mignature*,
De la Molleſſe ils ſuivent le *Drapeau*,
Le cœur leur bat pour une *Egratignure*,

A tels galans faut du moins un *Tapis*,
Rien n'en aurez s'ils ne ſont *Accroupis*,
Leur voix produit faucet de *Chanterelle*.

Or choiſiſſez..... je ſuis *Défiguré*,
Peine & plaiſir tour à tour m'ont *Bouré*,
Mais je ſuis homme, Iris, & ſuis *Fidele*.

Digitized by Google

AUTRE Sonnet sur les mêmes rimes.

D'Un panache flotant ombrager son *Chapeau*,
Chanter entre ses dents, flon, flon, *Lanurelure*,
Se croire bien venu sur le docte *Coupeau*,
Aux maris inquiets donner la *Tablature*.

Des hableurs, des Gascons, à croître le *Troupeau*,
Préferer au vrai goût, un goût de *Mignature*,
De la mode inconstante arborer le *Drapeau*,
Souffrir en son honneur plus d'une *Egratignure*.

Vendre pour sa Catin, meubles, bijoux, *Tapis*,
Laisser ses creanciers dans l'opprobre *Accroupis*,
Crier, *bon jour*, *Marquis*, d'un ton de *Chanterelle*.

De Tabac & de Vin être *Défiguré*,
Pour des dettes du jeu, souvent être *Bouré*,
D'un homme du bel air, c'est le portrait *Fidele*.

Digitized by Google

Nouveaux Bouts-rimez proposez dans une petite Ville de Provence.

Gerion
Mandragore
Ixion
Hellebore.

Orion
Pithagore
Canonisation
Phosphore.

Confortatif
Opta if
Garotte.

Hieropolis
Coulis
Crotte.

Cette quatriéme Piece n'eſt cenſée faire nombre que ſelon la façon de calculer du fameux Dulot.

Digitized by Google

ENIGME, Bouts-rimez & Parodie.

MOn corps n'eſt point couvert d'écailles *Jauniſſantes*,
Mais je n'offre d'abord que cornes *Menaçantes*,
J'arrête d'un rimeur l'eſſort *Impetueux*,
Il me ſuit à travers cent replis *Tortueux*,
Tel qui cherche les flots rencontre le *Rivage*,
Je fais de ſon travail un compoſé *Sauvage*.
Par fois de mes pareils Mercure eſt *Infecté*,
Et le caffé ſçavant en eſt *Epouvanté*,
On prend en ma faveur un ſoin preſque *Inutile*,
Le goût Provincial eſt mon plus ſur *Azile*.
Jadis pour ma défenſe il parut un *Heros*,
Un Saraſin l'occit ſans fer, ſans *Javelots*,
Et les traits enjoüez de ſa vive cen *Sure*,
Nous ont tous fait languir de la même *Bleſſure*.

Il faudroit, ſi l'on devine cette Enigme, en donner l'interprétation ſur les mêmes rimes. Nous en dirons le mot dans le prochain Mercure.

Digitized by Google

RECEPTION des Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, faite à Versailles le 3. Juin 1724.

SUr la fin du Mercure du mois de Janvier dernier, page 165. nous avons rendu compte au Public de la Promotion des Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, au nombre de 58. que le Roi nomma dans un Chapitre tenu exprès à Versailles le 2. Fevrier dernier. Nous en avons donné la Liste avec leurs noms, surnoms & qualitez: Voici le détail des augustes Ceremonies faites à leur reception.

Il est bon d'avertir d'abord qu'à l'égard de l'ordre dans lequel les Chevaliers & les Novices précedoient le Roi en allant à la Chapelle, la veille de la Pentecôte, & celui qui fut observé après leur reception, lorsqu'ils reconduisirent S. M. on a imprimé deux à deux les noms des Chevaliers & des Novices qui marchoient de front; le premier nommé ayant la droite.

Lorsque le Roi eut signé le Rôle des personnes qu'il avoit voulu honorer de l'Ordre du S. Esprit, Sa Majesté le re-

Digitized by Google

mit au Marquis de Breteüil, Secretaire d'Etat, Commandeur-Prevoſt & Maître des Ceremonies des Ordres du Roi, qui le fit proclamer par le Heraut de l'Ordre, avec les Ceremonies accoûtumées.

Depuis cette Promotion, le Roi ayant decidé que la Reception de ces Commandeurs & Chevaliers ſe feroit à Verſailles le 3. Juin, veille de la Fête de la Pentecôte, le Marquis de Breteüil fit preparer tout ce qui étoit neceſſaire pour cette Ceremonie.

La Chapelle fut parée par ſes ordres des Ornemens de l'Ordre du Saint-Eſprit. Le Trône, ſur lequel le Roi devoit être placé pendant les Vêpres & les Complies, fut dreſſé ſous un Dais au bas de la Chapelle entre les deux premiers pilliers : le Prie-Dieu qui étoit preparé ſur ce Trône, & le Fauteüil du Roi, étoient couverts des Ornemens de l'Ordre, ainſi que les Tabourets ſur leſquels devoient être placez les Grands Officiers de l'Ordre : celui du Chancelier étoit devant le Trône du Roi, & à une diſtance raiſonnable : celui du Maître des Ceremonies plus en avant, & entre celui du Grand Treſorier à la droite, & celui du Secretaire à la gauche, le tabouret du Heraut étoit placé ſeul en avant, & celui de l'Huiſſier preſque au milieu de la Cha-

Digitized by Google

pelle, devant celui du Heraut. On avoit élevé près de l'Autel du côté de l'Evangile un autre Trône & un Dais, ſous lequel le Roi devoit recevoir les Commandeurs & les Chevaliers. La forme deſtinée aux Prélats-Commandeurs avoit été placée dans le Sanctuaire du côté de l'Epître, & ſur la même ligne que le Fauteuil du Prélat officiant qui étoit plus près de l'Autel, & qu'on avoit ſeparé de cette forme par un tabouret pour un des Prêtres aſſiſtans, les deux autres devant être aſſis à la droite de l'Officiant. On avoit placé aux deux côtez de la Chapelle, depuis le Trône du Roi juſqu'auprès de la marche du Sanctuaire, des formes pour les Chevaliers, & on en avoit mis un ſecond rang pour les Novices.

La table ſur laquelle les Commandeurs & les Chevaliers devoient ſigner leur Serment & la Profeſſion de Foi, étoit dreſſée auprès de l'Autel du côté de l'Evangile. On avoit placé au bout & derriere la forme des Chevaliers qui étoient du côté de l'Evangile une autre table, ſur laquelle le ſieur de Clairambault, Genealogiſte des Ordres du Roi, avoit devant lui les Statuts de l'Ordre, les Livres de Prieres & les Dizains qui devoient être diſtribuez aux Commandeurs & aux Chevaliers à meſure qu'ils ſeroient reçûs.

Digitized by Google

On avoit élevé dans la grande Tribune, dans celle qui regne des deux côtez de la Chapelle, & dans les Arcades d'en bas, des Amphitheatres pour placer les personnes de distinction.

Le Marquis de Breteüil, Secretaire d'Etat, Commandeur-Prevoſt, & Maître des Ceremonies des Ordres du Roi ayant fait avertir par l'Huiſſier de l'Ordre les Commandeurs & Chevaliers que Sa Majeſté vouloit tenir Chapitre le 3. après-midi, les Commandeurs, les Chevaliers & les Grands Officiers ſe rendirent à 2. heures dans le Cabinet du Roi, étant vêtus de leur grand Manteau de Ceremonie, & tous les Novices qui avoient auſſi été avertis ſe trouverent dans l'Appartement du Roi en habit de Novice.

Auſſi-tôt que le Chapitre fut aſſemblé dans le Cabinet du Roi, l'Abbé de Pomponne, Chancelier de l'Ordre rendit compte du raport qui avoit été fait des informations de vie, de mœurs, de Religion, & des preuves de Nobleſſe des Commandeurs & des Chevaliers, devant les Commiſſaires, & dans l'Aſſemblée tenuë à cet effet le 27. du mois dernier, à laquelle le Comte de Charolois avoit preſidé.

Après que toutes ces preuves eurent été admiſes, le Roi fit propoſer le Duc

Digitized by Google

del Arco, le Marquis de Santa-Cruz, le Comte de San-Estevan, le Comte d'Altamira & le Duc de Saint Pierre, pour être reçûs Chevaliers des Ordres du Roi, quand ils auront satisfait aux preuves requises par les Statuts. Le Roi fit aussi proposer le Marquis de Matignon pour être fait Chevalier, à la place du Maréchal de Matignon, son pere, qui a demandé cette grace à Sa Majesté.

Le Roi signa le Rôle de ces nouveaux Chevaliers, & le remit au Marquis de Breteüil qui le fit proclamer avec les ceremonies ordinaires.

Le Marquis de Breteüil sortit ensuite du Cabinet du Roi pour y conduire le Comte de Clermont, Prince du Sang, qui étant entré, se mit à genoux sur un Carreau : le Roi le fit Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en la maniere accoutumée, en lui donnant l'accolade, après l'avoir frappé de son épée sur les deux épaules, en prononçant ces paroles : *De par Saint Georges & Saint Michel, je vous fais Chevalier.* Les autres Novices étant entrez aussi dans le Cabinet du Roi, furent faits Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel avec les mêmes ceremonies, étant reçûs selon leur rang, quatre à quatre, à l'exception des cinq derniers que le Roi reçût ensemble.

Digitized by Google

Après cette ceremonie le Marquis de Breteüil ayant annoncé au Roi, que tout étoit disposé pour aller à la Chapelle, Sa Majesté ordonna qu'on se mit en marche, ce qui fut executé dans l'ordre qui suit.

Les Tambours, les Trompettes & les Fiffres des Ecuries du Roi.

Les six Heraults d'Armes avec leurs habits de ceremonie de satin blanc, avec la Tunique violette, enrichie de fleurs de lys d'or en broderie, & le bâton à la main.

Le sieur Chevard, Huissier des Ordres du Roi portant la Masse de l'Ordre en grand Manteau de l'Ordre, de velours noir, enrichi de flâmes d'or, doublé de satin aurore, avec le Chaperon.

Le sieur Hallé, Herault Roi d'Armes des Ordres, vêtu de même.

Le Marquis de Breteüil revêtu de son habit & grand Manteau de l'Ordre du Saint Esprit, ayant à sa droite M. Dodun, Contrôleur General des Finances, Commandeur Grand Tresorier des Ordres, & à sa gauche le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, Commandeur Secretaire des Ordres; l'un & l'autre vêtus de leurs habits & grand Manteau de ceremonie de l'Ordre du Saint Esprit.

L'Abbé de Pomponne, Chancelier des

Ordres du Roi revêtu de ſon grand habit de ceremonie.

Le Marquis de Simiane.
Le Marquis de Caſtries.
Le Marquis de Clermont-Gallerande.

Le Vicomte de Tavannes.
Le Marquis de Clermont-Tonnerre.

Le Marquis de Coetlogon.
Le Marquis de Maillebois.

Le Comte de la Marck.
Le Marquis de Verac.

Le Comte de Beauvau.
Le Prince d'Iſenghien.

Le Marquis de Fimarcon.
Le Marquis de Sennecterre.

Le Marquis de Brancas.
Le Marquis de Silly.

Le Marquis de Coigny.
Le Comte de Canillac.

Le Comte d'Aubeterre.
Le Vicomte de Beaune.

Digitized by Google

Le Comte d'Eſtaing.
Le Marquis de Laſſay.

Le Marquis d'Hautefort.
Le Comte d'Artagnan.

Le Marquis de Prye.
Le Marquis de Neelle.

Le Marquis de Fervaques.
Le Comte du Luc.

Le Marquis de Livry.
Le Comte de Gacé.

Le Maréchal de Monteſquiou.
Le Marquis de Souvré.

Le Duc de Tallard.
Le Maréchal de Bezons.

Le Duc d'Antin.
Le Duc de Chaulnes.

Le Duc de Charoſt.
Le Maréchal Duc de Berwick.

Le Duc de Treſmes.
Le Duc de Noailles.

Le Duc de Mortemart.

Digitized by Google

Le Duc de Saint Aignan.

Le Duc de Luxembourg.
Le Duc de Villeroy.

Le Duc de Villars-Brancas.
Le Duc de la Rochefoucaud.

Le Duc d'Uzès.
Le Duc de Sully.

Le Prince Charles de Lorraine.
Le Prince de Pons.

Le Comte de Clermont, Prince du Sang, seul.

Les anciens Chevaliers marchoient ensuite deux à deux, dans l'ordre suivant.

Le Maréchal d'Huxelles.
Le Marquis de Goëbriant.

Le Maréchal Duc de Tallard.
Le Comte de Matignon.

Le Maréchal d'Estrées.
Le Maréchal Duc de Villars.

Le Comte de Toulouse, seul.

Digitized by Google

Le Prince de Conty, seul.

Le Comte de Charolois, seul.

Le Duc de Bourbon, seul.

Le Duc d'Orleans, seul.

Le Roi revêtu du grand habit de l'Ordre du Saint Esprit, marchoit ensuite, précedé des Sieurs Bonnefond & Antoine, Huissiers de la Chambre en pourpoint & manteau de satin blanc, portant leurs Masses. Le Cardinal de Gesvres en Chappe de Cardinal; les Archevêques de Lyon, d'Aix, & de Narbone en Rochet & en Camail, marchoient derriere Sa Majesté. Le Duc de Bethune, Capitaine des Gardes du Corps en quartier, suivoit le Roi, qui avoit à ses côtez le Duc de la Tremoille, faisant les fonctions de Grand Chambellan de France, & le Duc de Gesvres, Premier Gentilhomme de la Chambre. Ils avoient tous trois des habits & manteaux de drap d'or très-magnifiques, ainsi que le Comte de Gramont, fils du Maréchal de ce nom, qui portoit la queuë du manteau de Sa Majesté. Les Officiers des Gardes du Corps en quartier marchoient sur les aîles aux deux côtez du Roi, ainsi que les deux

Digitized by Google

Gardes Ecoſſoiſes, qui avoient leur cotte d'armes en broderie par deſſus leur habit, & la pertuiſane à la main.

On alla dans cet ordre, en traverſant la Chambre du Roi, l'Antichambre, la Gallerie, & le grand Appartement, au ſortir duquel on ſe couvrit.

On deſcendit par le grand eſcalier de marbre, ſur la Gallerie découverte qui avoit été élevée depuis les dernieres marches de cet eſcalier, & continuée par la Cour du Château juſqu'à l'entrée du Veſtibule de la Chapelle.

Ce fut en cet endroit que les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel revêtus de leurs Hoquetons, & après eux les Cent Suiſſes en habits de ceremonie, Drapeau déployé & tambours battants, précederent la marche qui fut continuée dans le même ordre par la Gallerie découverte.

Les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel reſterent en haye ſur cette Gallerie, & les Cent-Suiſſes entrerent dans la Chapelle.

Les ſix Herauts d'armes s'étant avancez au milieu de la Chapelle, allerent ſe placer des deux côtez, auprès de la marche du Sanctuaire, & ils y reſterent debout pendant toute la ceremonie.

En arrivant dans la Chapelle, l'Huiſſier, le Heraut, & enſuite les quatre

Digitized by Google

grands Officiers de l'Ordre qui marchoient après eux, se découvrirent : ils avancerent jusqu'au milieu de la Chapelle, où ils firent une reverence à l'Autel, & une au Trône, sur lequel le Roi devoit être placé pendant les Vêprès & les Complies ; & ils allerent se ranger vis-à-vis de leurs sieges, où ils resterent debout.

Les Novices entrerent ensuite ; les trois qui dans la marche suivoient les quatre grands Officiers, & les deux qui marchoient après, ayant fait ensemble, & sur la même ligne leurs reverences à l'Autel & au Trône du Roi, ils allerent se placer à droite & à gauche devant les formes qui leur étoient destinées. Les autres Novices étant aussi entrez deux à deux, se joignirent quatre de front au milieu de la Chapelle pour faire leurs reverences, après lesquelles ils allerent se ranger vis-à-vis de leurs places, en observant de laisser celles qui étoient le plus près du Trône du Roi pour les Novices qui devoient entrer après eux.

Le Comte de Clermont, Prince du Sang étant entré seul, s'avança au milieu de la Chapelle ; & après avoir fait une reverence à l'Autel, & une au Trône du Roi, il alla se placer devant le tabouret qui étoit à la droite auprès du Trône,

Digitized by Google

& au dessus de la forme des Novices.

Les Chevaliers arriverent ensuite dans la Chapelle deux à deux dans l'ordre qui a été décrit ; & après avoir fait leurs reverences à l'Autel & au Trône du Roi, ils allerent se ranger vis-à-vis de leurs places.

Les Princes du Sang & le Comte de Toulouse entrerent l'un après l'autre suivant le rang qu'ils avoient dans la marche ; & ayant fait seuls leurs reverences, ils se placerent à la droite & à la gauche du Trône qui étoit au bas de la Chapelle.

Le Roi y étant arrivé, fit une reverence à l'Autel, & alla ensuite se placer sur son Trône au bas de la Chapelle, après avoir salué par une inclination de tête les Chevaliers qui étoient a droite & à gauche.

Lorsque le Roi fut monté sur son Trône, le Cardinal de Gesvres & les Archevêques de Lyon, d'Aix & de Narbonne qui marchoient derriere Sa Majesté, s'avancerent au milieu de la Chapelle ; & après avoir fait une profonde inclination à l'Autel & au Roi, ils allerent se placer sur la forme qui leur étoit destinée dans le Sanctuaire du côté de l'Epître.

Le Duc de Bethune, le Duc de la Tremoille, le Duc de Gesvres & le

Digitized by Google

Comte de Gramont resterent debout derriere le Fauteüil de Sa Majesté. L'ancien Evêque de Frejus, en Camail & en Rochet, se plaça sur un tabouret auprès & à la gauche du Prie-Dieu, & l'Abbé d'Argentré, Aumônier du Roi, nommé à l'Evêché de Tulles, en Rochet & en Manteau noir par dessus, se tint debout à la droite. Les Officiers des Gardes du Corps qui étoient auprès du Roi pendant la marche, se rangerent aux deux côtez du Trône, & resterent auprès de Sa Majesté pendant la Ceremonie, ainsi que les deux Huissiers de la Chambre, tenant leurs Masses.

Lorsque les séances furent prises, les quatre grands Officiers de l'Ordre précedez du Heraut & de l'Huissier sortirent de leurs places, & allerent au milieu de la Chapelle faire leurs reverences à l'Autel, au Roi, aux Prélats qui étoient dans le Sanctuaire, aux Chevaliers qui étoient à la droite, & à ceux qui étoient à la gauche de Sa Majesté; puis étant retournez à leurs places, le Marquis de Breteüil, Maître des Ceremonies, précedé du Heraut & de l'Huissier, après avoir fait une reverence à l'Autel, en vint faire une au Roi, pour sçavoir de Sa Majesté si on commenceroit l'Office, & il alla ensuite avertir l'Evêque de Metz,

2. *val.* Pré-

Digitized by Google

Prélat Commandeur de l'Ordre.

Ce Prélat étoit en Chappe & en Mitre dans un fauteüil placé près de l'Autel du côté de l'Epître, & il étoit assisté de trois Chapelains de la Chapelle de Musique assis à ses côtez, & de trois Clercs de la même Chapelle qui étoient debout derriere lui.

L'Evêque de Metz étant monté à l'Autel, entonna l'Hymne, *Veni Creator*, qui fut continué par les Musiciens de la Chapelle de Musique; & pendant lequel le Roi, les Chevaliers, les Novices, & les Officiers de l'Ordre resterent à genoux.

Après l'Oraison, le Prélat Officiant ayant repris sa place, les quatre grands Officiers de l'Ordre précedez du Heraut & de l'Huissier, sortirent de leurs places; & après avoir recommencé leurs reverences, ils allerent se placer sur l'Estrade du Trône elevé pour le Roi près de l'Autel; sçavoir, l'Abbé de Pompone, Chancelier, à côté du Trône à la droite; le Marquis de Breteüil, Prevost & Maître des Ceremonies aussi à côté du Trône à la gauche; le sieur Dodun, Grand Trésorier, sur l'Estrade après le Chancelier; le Comte de Maurepas, Secretaire de l'Ordre aussi sur l'Estrade après le Maître des Ceremonies; le Heraut & l'Huissier au bas de l'Estrade, le premier à la droi-

droite, & le second à la gauche.

Le Marquis de Breteüil, précedé du Heraut & de l'Huissier, descendit alors du Trône; & ayant fait une reverence à l'Autel, il s'approcha de Sa Majesté qu'il invita par une nouvelle reverence à venir au Trône qui étoit dans le Sanctuaire.

Le Roi alla s'y placer après avoir fait une reverence à l'Autel, & salué les Chevaliers par une inclination de tête: Sa Majesté s'assit dans son fauteüil, & se couvrit. Le Duc de Bethune, le Duc de la Tremoille, le Duc de Gesvres & le Comte de Gramont se rangerent derriere le fauteüil.

Le Maître des Ceremonies précedé du Heraut & de l'Huissier, descendit du Trône où il avoit conduit Sa Majesté; & ayant fait une reverence à l'Autel & au Roi, il en fit une troisiéme au Cardinal de Gesvres, & aux Archevêques de Lyon, d'Aix, & de Narbonne qui descendirent au milieu de la Chapelle.

Ils firent leurs reverences tous quatre ensemble, à l'Autel, au Roi, & aux Chevaliers, à droite & à gauche, après quoi ils monterent au Trône, précedez du Maître des Ceremonies, du Heraut & de l'Huissier; & s'étant mis à genoux sur des carreaux aux pieds de Sa Majesté

Digitized by Google

le Cardinal de Gesvres lût le Serment de l'Ordre qui lui fut presenté par le Comte de Maurepas, Secretaire de l'Ordre, & pendant lequel l'Abbé de Pomponne, Chancelier, tenoit le Livre des Evangiles ouvert sur les genoux du Roi. Le sieur Dodun, Grand Tresorier, presenta à Sa Majesté le Cordon bleu, au bas duquel pendoit la Croix de l'Ordre, que le Roi leur passa au col; le Marquis de Breteüil revêtit les trois Archevêques du mantelet violet, que les Prélats Commandeurs de l'Ordre du Saint Esprit, portent ordinairement dans les Ceremonies de cet Ordre.

Ces Prélats se releverent après avoir baisé la main au Roi; & ayant fait une profonde inclination à Sa Majesté, ils allerent auprès de l'Autel signer le Serment qu'ils avoient prêté, lequel est different de celui des Chevaliers; ils signerent aussi la Profession de Foi, écrite dans un Regiſtre où les Rois Prédecesseurs de Sa Majesté, & les Chevaliers ont tous signé depuis l'établissement de l'Ordre du Saint Esprit. Ils revinrent ensuite saluer le Roi; & étant descendus dans le milieu de la Chapelle, précedés du Marquis de Breteüil, du Heraut & de l'Huissier de l'Ordre, ils y recommencerent leurs reverences, après lesquelles

Digitized by Google

ils reprirent leurs places dans le Sanctuaire.

Le Maître des Ceremonies ayant fait une reverence au Roi, les Grands Officiers de l'Ordre qui étoient restez sur l'Estrade auprès de Sa Majesté en descendirent, s'avancerent au milieu de la Chapelle, & y recommencerent leurs reverences, étant précedez du Heraut & de l'Huissier, après quoi ils retournerent aux places qu'ils avoient occupées pendant le *Veni Creator*.

Le Roi descendit alors de son Trône, étant suivi de tous ceux qui l'y avoient accompagné; & après avoir fait une reverence à l'Autel, & salué les Prélats & les Chevaliers, Sa Majesté précedée du Marquis de Breteüil, du Heraut, & de l'Huissier, retourna au Trône placé au bas de la Chapelle.

On commença les Vêpres, pendant lesquelles le Roi, les Prélats Commandeurs, les Chevaliers, les Novices & les Grands Officiers de l'Ordre se couvrirent. Avant l'Hymne le Maître des Ceremonies, précedé du Heraut & de l'Huissier, alla faire une reverence à l'Autel, d'où il revint en faire une au Roi pour l'avertir de se mettre à genoux, & de se découvrir; & il observa de repeter la même Ceremonie avant le *Magnificat*

Digitized by Google

pour avertir Sa Majesté de se lever.

Après que les Vêpres furent finies, & que l'Evêque de Metz eut dit l'Oraison, les quatre Grands Officiers, précedez du Heraut & de l'Huissier, sortirent de leurs places ; & s'étant avancez au milieu de la Chapelle, ils firent leurs reverences à l'Autel, au Roi, aux Prélats Commandeurs, & aux Chevaliers, à droite & à gauche ; ils allerent ensuite prendre leurs places sur l'Estrade du Trône élevé près de l'Autel.

Le Marquis de Breteüil précedé du Heraut & de l'Huissier en descendit, & vint au bas de la Chapelle faire une reverence au Roi pour l'inviter de monter au Trône qui étoit dans le Sanctuaire.

Le Roi précedé du Maître des Ceremonies, du Heraut & de l'Huissier, s'avança au milieu de la Chapelle ; Sa Majesté fit une reverence à l'Autel, & après avoir salué par une inclination de tête les Prélats Commandeurs, & les Chevaliers, elle monta à son Trône, où elle s'assit & se couvrit : ceux qui avoient l'honneur d'accompagner le Roi reprirent les places qu'ils avoient occupées pendant la Reception des Prélats Commandeurs.

Le Maître des Ceremonies précedé du Heraut & de l'Huissier, descendit alors

Digitized by Google

du Trône en faisant une revèrence au Roi. Il s'avança au milieu de la Chapelle où il fit une reverence à l'Autel, & une à Sa Majesté. Il alla ensuite avertir par les reverences ordinaires le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon, qui devoient être Parrains du Comte de Clermont, de le conduire au Trône du Roi.

Pendant que le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon sortoient de leurs places, le Maître des Ceremonies alla prendre le Comte de Clermont, & le conduisit au milieu de la Chapelle, où étoient déja le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon. Le Comte de Clermont s'étant avancé entre ces deux Princes, ils marcherent tous trois de front, étant précedez du Maître des Ceremonies, du Heraut & de l'Huissier.

Lorsqu'ils se furent avancez auprès de la premiere marche du Sanctuaire, ils firent ensemble leurs reverences à l'Autel, au Roi, aux Prélats Commandeurs, aux Chevaliers de la droite, & à ceux de la gauche : ils monterent ensuite au Trône du Roi, où le Maître des Ceremonies reprit sa place sur l'Estrade : le Heraut & l'Huissier restant au bas de l'Estrade dans leurs places ordinaires.

Le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon, & le Comte de Clermont s'étant

Digitized by Google

approchez, saluerent le Roi, aux pieds duquel le Comte de Clermont se mit à genoux sur un carreau ; les deux Princes ses Parrains resterent debout vis-à-vis de Sa Majesté.

Le Comte de Clermont lut le Serment de l'Ordre qui lui fut presenté par le Comte de Maurepas, Secretaire, & pendant lequel l'Abbé de Pomponne, Chancelier tenoit le Livre des Evangiles ouvert sur les genoux du Roi. Le Heraut ôta au Comte de Clermont le Capot de Novice. M. Dodun, Grand Trésorier presenta à Sa Majesté le Cordon bleu, au bas duquel pendoit la Croix de l'Ordre, que le Roi lui passa au col sur l'habit de Novice. On apporta ensuite le grand manteau de l'Ordre, dont le Marquis de Breteüil, Maître des Ceremonies revêtit le Comte de Clermont ; le Roi prononçant ces paroles : *L'Ordre vous revest & couvre du Manteau de son amiable Compagnie & union fraternelle à l'exaltation de nôtre Foy & Religion Catholique. Au nom du Pere & du Fils, & du Saint-Esprit.*

Le Grand Trésorier ayant presenté le Colier à Sa Majesté, le Roi le passa au col du Comte de Clermont sur le grand Manteau, disant : *Recevez de nôtre main le Colier de nôtre Ordre du Benoist Saint-*

Digitized by Google

Esprit, auquel nous, comme Souverain Grand-Maître, vous recevons, & ayez en perpetuelle souvenance la mort & passion de nôtre Seigneur & Redempteur Jesus-Christ : en signe dequoi nous vous ordonnons de porter à jamais, cousuë en vos habits exterieurs, la Croix d'icelui, & la Croix d'or au col avec un Ruban de couleur bleue celeste ; & Dieu vous fasse la grace de ne contrevenir jamais aux Vœux & Sermens que vous venez de faire, lesquels ayez perpetuellement en vôtre cœur ; étant certain que si vous y contrevenez en aucune sorte, vous serez privé de cette Compagnie, & encourrez les peines portées par les Statuts de l'Ordre. Au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit : Amen.

Le Comte de Clermont répondit : *Sire, Dieu m'en donne la grace, & plutôt la mort que jamais y faillir ; remerciant très-humblement vôtre Majesté de l'honneur & bien qu'il vous a plû me faire.* En achevant ces paroles, le Comte de Clermont baisa la main au Roi, & s'étant relevé, il alla auprès de l'Autel signer le Serment qu'il avoit prêté, & dont voici les termes.

Je jure & vouë à Dieu, en la face de son Eglise, & vous promets, Sire, sur ma foi & honneur, que je vivrai & mourrai en la Foy & Religion Catholique, sans

Digitized by Google

jamais m'en départir, ni de l'union de nôtre Mere Sainte Eglise, Apostolique & Romaine. Que je vous porterai entiere & parfaite obéissance, sans jamais y manquer, comme un bon & loyal sujet doit faire. Je garderai, défendrai & soutiendrai de tout mon pouvoir, l'honneur, les querelles & droits de vôtre Majesté Royale envers tous & contre tous. Qu'en temps de guerre je me rendrai à vôtre suite en l'équipage tel qu'il appartient à personne de ma qualité, & en paix quand il se presentera quelque occasion d'importance, toutes & quantes fois qu'il vous plaira me mander pour vous servir contre quelque personne que puisse vivre & mourir, sans nul excepter, & ce jusques à la mort. Qu'en telles occasions je n'abandonnerai jamais vôtre personne, ou le lieu où vous m'aurez ordonné de servir, sans vôtre exprès congé & commandement signé de vôtre propre main, ou de celui auprès duquel vous m'aurez ordonné d'être, sinon, quand je lui aurai fait apparoir d'une juste & legitime occasion. Que je ne sortirai jamais de vôtre Royaume, specialement pour aller au service d'aucun Prince étranger, sans vôtredit commandement, & ne prendrai Pension, Gages ou Etat d'autre Roi, Prince, Potentat & Seigneur que ce soit, ni m'obligerai au service d'autre personne vivante, que

2. vel. de

de vôtre Majesté seule sans vôtre expresse permission. Que je vous revelerai fidelement tout ce que je sçaurai ci-après importer à vôtre service, à l'Estat & conservation du present Ordre du Saint-Esprit, duquel il vous plaît m'honorer; & ne consentirai ni permettrai jamais, en tant qu'à moi sera, qu'il soit rien innové ou attenté contre le service de Dieu, ni contre vôtre autorité Royale, & au prejudice dudit Ordre, lequel je mettrai peine d'entretenir & augmenter de tout mon pouvoir. Je garderai & observerai très-religieusement tous les Statuts & Ordonnances d'icelui. Je porterai à jamais la Croix cousuë, & celle d'or au col, comme il m'est ordonné par lesdits Statuts, & me trouverai à toutes les Assemblées des Chapitres Generaux toutes les fois qu'il vous plaira me le commander, ou bien vous ferai presenter mes excuses, lesquelles je ne tiendrai pour bonnes si elles ne sont approuvées & autorisées de vôtre Majesté avec l'avis de la plus grande part des Commandeurs qui seront près d'Elle, signé de vôtre main, & scellé du Scel de l'Ordre dont je serai tenu retirer Acte.

Le Comte de Clermont signa aussi la Profession de Foy que tous les Chevaliers ont signée depuis l'établissement de l'Ordre du Saint-Esprit. Il vint ensuite se

Digitized by Google

placer devant le Trône du Roi, entre le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon ſes Parains. Ils firent au Roi une profonde inclination, après laquelle étant deſcendus du Sanctuaire, précedez du Maître des Ceremonies, du Heraut & de l'Huiſſier, ils recommencerent enſemble les cinq révérences qu'ils avoient faites en montant au Trône du Roi, après quoi le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon reprirent leurs places, & le Comte de de Clermont alla prendre la ſeconde place à la gauche du Trône, élevé au bas de la Chapelle.

Les mêmes Ceremonies furent obſervées dans la Reception des autres Novices qui furent conduits au Trône du Roi dans l'ordre qui ſuit :

PARAINS.	Le Prince Charles de Lorraine.
Le Comte de Charolois.	Le Prince de Pons.
Le Comte de Clermont.	Le Duc d'Uzès.
	Le Duc de Sully.
Le Prince de Conti.	Le Duc de Villars-Brancas.
Le Comte de Toulouſe.	Le Duc de la Rochefoucauld.
	Le Duc de Luxembourg.
	Le Duc de Villeroy.

Digitized by Google

Le Prince Charles de Lorraine.	Le Duc de Mortemart.
	Le Duc de Saint Aignan.
Le Prince de Pons.	Le Duc de Tresmes.
	Le Duc de Noailles.
Le Duc d'Uzès.	Le Duc de Charost.
	Le Maréchal Duc de Berwick.
Le Duc de Sully.	Le Duc d'Antin.
	Le Duc de Chaulnes.
Le Duc de Villars-Brancas.	Le Duc de Tallard.
	Le Maréchal Bezons.
Le Duc de la Rochefoucauld.	Le Maréchal de Montesquiou.
	Le Marquis de Souvré.
Le Comte de Matignon.	Le Marquis de Livry.
	Le Comte de Gacé.
Le Maréchal d'Huxelles.	Le Marquis de Fervaques.
	Le Comte du Luc.
Le Marquis de Goëbriant.	Le Marquis de Prye.
	Le Marquis de Neelle.
Le Maréchal de Bezons.	Le Marquis d'Hautefort.
	Le Comte d'Artagnan.

Digitized by Google

Le Maréchal de Montesquiou.	Le Comte d'Estaing.
	Le Marquis de Lassay.
Le Marquis de Souvré.	Le Comte d'Aubeterre.
	Le Vicomte de Beaune.
Le Marquis de Livry.	Le Marquis de Coigny.
	Le Comte de Canillac.
Le Comte de Gacé.	Le Marquis de Brancas.
	Le Marquis de Silly.
Le Marquis de Fervaques.	Le Marquis de Fimarcon.
	Le Marquis de Sennectere.
Le Comte du Luc.	Le Comte de Beauvau.
	Le Prince d'Isenghien.
Le Marquis de Prye.	Le Comte de la Marck.
	Le Marquis de Verac.
Le Marquis de Neelle.	Le Marquis de Coëtlogon.
	Le Marquis de Maillebois.
Le Marquis d'Hautefort.	Le Vicomte de Tavannes.
Le Comte d'Artagnan.	Le Marquis de Clermont-Tonnere.
	Le Marquis de Simiane.
	Le Marquis de Castries.
	Le Marquis de Clermont-Gallerande.

Digitized by Google

Après que les Chevaliers que le Roi venoit de recevoir eurent pris leurs places sur les formes qui étoient aux deux côtez de la Chapelle, suivant le rang de leurs Dignitez ou de leur Reception, les quatre Grands Officiers de l'Ordre, précedez du Heraut & de l'Huissier, descendirent du Trône du Roi, & après avoir fait leurs cinq reverences, ils allerent se ranger vis-à-vis de leurs places où ils resterent debout jusqu'à ce que le Roi fût revenu au Trône du bas de la Chapelle.

Le Roi vint s'y placer après avoir fait une reverence à l'Autel, & avoir salué les Prélats Commandeurs & les Chevaliers, avec les mêmes Ceremonies observées, lorsqu'après les Vêpres le Roi étoit monté dans le Sanctuaire.

On commença les Complies qui furent chantées comme les Vêpres par les Chapelains de la Chapelle de Musique de Sa Majesté, & après lesquelles le Prélat officiant donna la Benediction.

L'Office étant fini les quatre Grands Officiers de l'Ordre, précedez du Heraut & de l'Huissier, s'avancerent au milieu de la Chapelle, & y firent ensemble leurs cinq reverences; ils se mirent ensuite en marche pour reconduire le Roi dans son appartement. Les Cheva-

Digitized by Google

liers sortirent de leurs places deux à deux, & s'étant doublez par quatre au milieu de la Chapelle, ils y firent cinq reverences, & continuerent la marche qui se fit dans l'ordre suivant : les plus éminents en dignité, & après eux les premiers reçûs, marchant le plus près de Sa Majesté.

Les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel avec leurs Hocquetons, & après eux les Cent Suisses en habit de Ceremonie, marchoient depuis la Chapelle jusqu'au pied du grand escalier par la grande gallerie découverte.

Les Tambours, les Trompettes & les Fiffres des Ecuries du Roi.

Les six Herauts d'armes.

L'Huissier de l'Ordre.

Le Heraut de l'Ordre.

Le Marquis de Breteüil ayant à sa droite M. Dodun & le Comte de Maurepas à sa gauche.

L'Abbé de Pomponne.

Le Marquis de Simiane.

Digitized by Google

Le Marquis de Caſtries.
Le Marquis de Clermont-Gallerande.

Le Vicomte de Tavannes.
Le Marquis de Clermont-Tonnerre.

Le Marquis de Coëtlogon.
Le Marquis de Maillebois.

Le Comte de la Marck.
Le Marquis de Verac.

Le Comte de Beauvau.
Le Prince d'Iſenghien.

Le Marquis de Fimarcon.
Le Marquis de Sennecterre.

Le Marquis de Brancas.
Le Marquis de Silly.

Le Marquis de Coigny.
Le Comte de Canillac.

Le Comte d'Aubeterre.
Le Vicomte de Beaune.

Le Comte d'Eſtaing.
Le Marquis de Laſſay.

Le Marquis d'Hautefort.

Digitized by Google

Le Comte d'Artagnan.

Le Marquis de Prye.
Le Marquis de Neelle.

Le Marquis de Fervaques.
Le Comte du Luc.

Le Marquis de Livry.
Le Comte de Gacé.

Le Maréchal de Monteſquiou.
Le Marquis de Souvré.

Le Marquis de Goëbriant.
Le Maréchal de Bezons.

Le Comte de Matignon.
Le Maréchal d'Huxelles.

Le Maréchal Duc de Tallard.
Le Duc de Tallard.

Le Duc d'Antin.
Le Duc de Chaulnes.

Le Maréchal Duc de Villars.
Le Maréchal Duc de Berwick.

Le Duc de Charoſt.
Le Maréchal d'Eſtrées.

Digitized by Google

Le Duc de Treſmes.
Le Duc de Noailles.

Le Duc de Mortemart.
Le Duc de Saint Aignan.

Le Duc de Luxembourg.
Le Duc de Villeroy.

Le Duc de Villars-Brancas.
Le Duc de la Rochefoucauld.

Le Duc d'Uzès.
Le Duc de Sully.

Le Prince Charles de Lorraine.
Le Prince de Pons.

Le Comte de Toulouſe.

Le Prince de Conty.

Le Comte de Clermont.

Le Comte de Charolois.

Le Duc de Bourbon.

Le Duc d'Orleans.

Le Roi marchoit enſuite, accompa-

Digitized by Google

gné de son cortege qui a déja été décrit. Le Cardinal de Gesvres & les Archevêques de Lyon, d'Aix & de Narbonne étoient derriere Sa Majesté.

On traversa dans cet ordre tous les appartemens, & le Roi rentra dans son cabinet en passant au milieu des Chevaliers qui s'étoient rangez des deux côtez de la chambre : les derniers reçûs étant les plus éloignez de la porte du cabinet.

Le 4. jour de la Pentecôte, les Commandeurs, les Chevaliers & les Grands Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, revêtus de leur grand Manteau de l'Ordre, le Colier par dessus, s'étant assemblez dans l'appartement du Roi, Sa Majesté sortit de son cabinet vers les dix heures du matin pour se rendre à la Chapelle.

La marche se fit avec le même cortege & dans le même ordre qui avoit été observé la veille, lorsque le Roi après la Reception des Chevaliers étoit rentré dans son appartement.

Les quatre Grands Officiers, précedez du Heraut & de l'Huissier en arrivant dans la Chapelle, firent une reverence à l'Autel, & une au Trône du Roi, après quoi ils allerent se ranger vis-à-vis de leurs tabourets. Les Cheva-

Digitized by Google

liers étant arrivez deux à deux se doublerent par quatre, & après avoir fait les mêmes reverences, ils allerent se placer devant les formes qui leur étoient destinées. Les Princes du Sang & le Comte de Toulouse, firent seuls leurs reverences.

Le Roi revêtu du grand habit de Ceremonie entra ensuite, & après avoir fait une reverence à l'Autel, il revint à son Trône, saluant les Prélats Commandeurs, & les Chevaliers à droite & à gauche : l'ancien Evêque de Frejus prit sa place à la gauche, & près le Prie-Dieu. Le Pere de Lignieres, Confesseur de Sa Majesté, se plaça de l'autre côté du Prie-Dieu, ainsi que l'Abbé d'Argentré, l'Abbé Milon, & l'Abbé de la Vieuville, Aumôniers du Roi.

Les Prélats Commandeurs qui marchoient derriere Sa Majesté, firent leurs reverences au milieu de la Chapelle, & ils allerent se placer dans le Sanctuaire du côté de l'Epître.

Alors les quatre Grands Officiers, précedez du Heraut & de l'Huissier, recommencerent leur cinq reverences, & s'étant remis à leurs places, le Marquis de Breteüil fit une nouvelle reverence à l'Autel. Il s'approcha du Trône du Roi où il fit une seconde reverence à Sa Ma-

Digitized by Google

jesté pour sçavoir si l'on commenceroit la Messe. Il alla ensuite avertir l'Evêque de Metz qui devoit officier.

Ce Prélat monta à l'Autel d'où il descendit dans le moment pour aller presenter l'eau benite au Roi ; le Marquis de Breteüil, précedé du Heraut & de l'Huissier s'étoit déja avancé auprès du Trône de Sa Majesté, l'avoit averti par une reverence de cette ceremonie, & s'étoit remis à sa place.

L'Evêque de Metz étant retourné à l'Autel, commença la Messe qui fut chantée par la Musique. Après l'Evangile le Maître des Ceremonies, précedé du Heraut & de l'Huissier, fit une reverence à l'Autel, & ensuite au Roi, pour l'avertir qu'on lui apportoit à baiser le Livre des Evangiles, qui fut presenté par l'Archevêque de Lyon, le plus ancien des Prélats Commandeurs qui assisterent à la Messe.

Avant l'Offertoire un Clerc de Chapelle apporta au Maître des Ceremonies l'Offrande que le Roi devoit presenter, & qui étoit composée d'autant de demi-loüis d'or que le Roi a d'années (les demy-loüis representant les écus d'or anciens.) Un autre Clerc de Chapelle apporta à l'Abbé de Pomponne, Chancelier de l'Ordre, le Cierge que Sa Majesté

Digitized by Google

devoit tenir en allant à l'Offrande.

Les quatre Grands Officiers, précedez du Heraut & de l'Huissier, recommencerent alors leurs cinq reverences; le Chancelier tenant le Cierge & le Maître des Ceremonies l'Offrande, s'étant approchez du Trône du Roi, ils firent une reverence à Sa Majesté à qui le Chancelier presenta le Cierge pendant que le Maître des Ceremonies alla porter l'Offrande au Duc d'Orleans. Ces deux Officiers revinrent à leurs places, où le Grand Trésorier & le Secretaire de l'Ordre étoient restez debout, tournez du côté du Trône de Sa Majesté.

Les Clercs de Chapelle apporterent dans le même temps les Hosties qui devoient servir à la Communion du Roi, & dont l'Abbé d'Argentré fit l'essai selon l'usage ordinaire.

Les quatre Grands Officiers commencerent alors les cinq reverences, après lesquelles le Maître des Ceremonies s'approcha du Trône du Roi pour l'inviter par une nouvelle reverence à aller à l'Offrande. Le Roi descendit de son Trône, & monta à l'Autel, précedé des quatre Grands Officiers, du Heraut & de l'Huissier, & accompagné du Duc d'Orleans, & du Duc de Bourbon qui marchoient à ses côtez. Le Duc de Bethune suivoit Sa

Digitized by Google

Majesté ; le Comte de Gramont portoit la queuë de son Manteau ; le Duc de la Tremoille & le Duc de Gesvres resterent auprès du Trône.

Les quatre Grands Officiers, le Heraut & l'Huissier étant montez dans le Sanctuaire se rangerent aux deux côtez de l'Autel, où le Roi s'étant mis à genoux sur un carreau, baisa l'anneau du Prélat officiant, & lui presenta le cierge, & ensuite l'Offrande que Sa Majesté reçût des mains du Duc d'Orleans. Après l'Offrande le Roi revint sur son Trône avec les mêmes Ceremonies, & le même cortege qui l'avoit accompagné en allant à l'Autel.

Aussi-tôt que le Roi fut assis, le Heraut & l'Huissier de l'Ordre distribuerent aux Chevaliers, pour l'Offrande, les cierges qui leur avoient été apportez par des Clercs de Chapelle, & ausquels on avoit mis un demi-loüis d'or, à la place de l'écu d'or ancien. Le Heraut & l'Huissier après avoir distribué les cierges ; le premier aux Chevaliers de la droite, & le second à ceux de la gauche, en apporterent au Chancelier & au Maître des Ceremonies, & ensuite au Grand Tréforier & au Secretaire.

Les Chevaliers sortirent alors de leurs places pour aller à l'Offrande : les Prin-

Digitized by Google

ces du Sang & le Comte de Toulouſe y allerent ſeuls : les Chevaliers deux à deux ſelon leur rang : le Chancelier ſeul : le Maître des Ceremonies ayant à ſa droite le Grand Tréſorier, & à ſa gauche le Secretaire, monta à l'Autel : le Maître des Ceremonies ſe mit ſeul à genoux, & baiſa l'anneau du Prélat officiant, que le Grand Tréſorier & le Secretaire baiſerent enſuite : le Heraut & l'Huiſſier allerent à l'Offrande enſemble. Les cierges & les Offrandes des Chevaliers & des Officiers de l'Ordre, furent remiſes à meſure qu'elles étoient preſentées, au Prieur des Auguſtins du Grand Convent de Paris.

Les Chevaliers & les Grands Officiers de l'Ordre en allant à l'Offrande, & en revenant à leurs places, firent les reverences à l'Autel & au Roi.

A l'*Agnus Dei*, l'Archevêque de Lyon porta la Paix à baiſer à ſa Majeſté, avec les mêmes reverences & les Ceremonies obſervées par le Marquis de Breteüil, lorſqu'on avoit porté le Livre des Evangiles au Roi.

A la fin de la Meſſe le Roi deſcendit de ſon Trône pour aller communier dans le même ordre que lorſqu'il étoit allé preſenter l'Offrande. Les quatre Grands Officiers de l'Ordre, précedez du Heraut & de l'Huiſſier, marchant devant Sa Ma-

jesté, après avoir fait les cinq reverences accoutumées.

Le Roi se mit à genoux au pied de l'Autel, où il reçût la Communion; la Nape étant tenuë du côté de l'Autel par l'Abbé d'Argentré, & l'Abbé Milon, Aumôniers du Roi, & du côté de Sa Majesté par le Duc d'Orleans & par le Duc de Bourbon. Après la Communion le Roi retourna à son Trône; le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon se remirent à leurs places, ainsi que les quatre Grands Officiers, le Heraut & l'Huissier.

L'Abbé d'Argentré, Aumônier de quartier, presenta le pain benit au Roi, aux Princes du Sang, & au Comte de Toulouse. Après quoi deux Clercs de Chapelle en porterent aux Chevaliers à droite & à gauche; ensuite au Chancelier & au Maître des Ceremonies, & après eux au Grand Trésorier & au Secretaire.

La Messe finie, & après que le Prélat officiant eut donné la Benediction, il descendit de l'Autel, & il porta au Roi le Corporal à baiser; le Marquis de Breteüil ayant fait les mêmes reverences, & avec les Ceremonies observées, lorsqu'avant la Messe le même Prélat avoit presenté l'Eau-Benite à Sa Majesté.

Les quatre Grands Officiers de l'Ordre,

Digitized by Google

dre, précedez du Heraut & de l'Huissier, s'avancerent alors au milieu de la Chapelle, & y firent ensemble leurs cinq reverences, après lesquelles ils se mirent en marche pour reconduire le Roi; les Chevaliers après avoir fait leurs reverences suivirent les Grands Officiers, & Sa Majesté remonta dans son appartement avec le même cortege, & dans le même ordre que la veille.

Le 5. au matin le Roi sortit de son cabinet vers les onze heures pour se rendre à la Chapelle, & y assister à la grande Messe, qui fut celebrée par l'Evêque de Metz, Prelat Commandeur de l'Ordre, pour le repos de l'ame du feu Roi, Grand Maître Souverain de l'Ordre, des Commandeurs & des Chevaliers morts depuis le Service solemnel, celebré pour le même sujet en 1662.

Le Roi en habit violet, & en manteau court, le Colier de l'Ordre par dessus, étoit précedé dans la marche, des Chevaliers & des Grands Officiers de l'Ordre, du Heraut & de l'Huissier.

Les Chevaliers étoient tous en habit noir & manteau court, le Colier de l'Ordre par dessus, en linge uni, & sans bouquet de plumes au chapeau. Les Prélats Commandeurs en rochet & en ca-

Digitized by Google

mail noir, le cordon bleu par dessus, marchoient derriere le Roi, qui étoit accompagné du Duc de Bethune, du Duc de la Tremoille & du Duc de Gesvres; tous trois habillez de deüil & en manteau court.

Le Roi en arrivant dans la Chapelle, se plaça sur un Prie-Dieu qui étoit couvert d'un tapis violet, & qui étoit au milieu de la Chapelle, un peu plus près de l'Autel que le Trône où Sa Majesté avoit entendu la Messe le jour de la Pentecôte : les Princes du Sang, & le Comte de Toulouse, prirent leurs places sur des plians aux deux côtez de Sa Majesté; les Prélats se mirent dans le Sanctuaire; les Chevaliers occuperent les formes qui étoient aux deux côtez de la Chapelle, & les quatre Grands Officiers se placerent sur des tabourets qui étoient du côté de l'Epître au bout de la forme des Chevaliers, & sur la même ligne : ils avoient derriere eux le Heraut & l'Huissier assis sur des tabourets.

Le Prélat officiant commença la Messe après avoir presenté de l'eau-benite à Sa Majesté en la maniere accoutumée, & étant précedé du Maître des Ceremonies.

Le Roi accompagné du Duc d'Orleans, alla à l'Offrande; le Marquis de Breteüil qui avoit porté au Duc d'Or-

Digitized by Google

leans l'Offrande du Roi, marchoit devant Sa Majesté, & la reconduisit à son Prie-Dieu.

La Messe étant finie, le Prélat officiant porta au Roi le Corporal à baiser, après quoi Sa Majesté sortit de l'Eglise, & retourna dans son appartement dans le même ordre qu'elle en étoit sortie pour se rendre à la Chapelle.

Le nombre des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit est presentement fixé à cent, sans compter le Souverain Grand-Maître. Parmi ces cent sont compris neuf Prélats. Le Grand Aumônier de France est toûjours du nombre des neuf Prélats qui sont nommez Commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit. Les Grands Officiers; sçavoir, le Chancelier, le Prevost-Maître des Ceremonies, le Grand Tresorier, & le Greffier-Secretaire, sont aussi du nombre des cent, & portent le titre de Commandeurs.

Outre ces Officiers il y a encore un Intendant, un Genealogiste, un Heraut d'armes & un Huissier: ces quatre derniers portoient autrefois la Croix de l'Ordre penduë au col, avec un ruban bleu comme les Chevaliers; mais à present elle est attachée par un ruban bleu plus

Digitized by Google

étroit à la boutonniere de leur juste-au-corps.

Tous les Prélats, à l'exception du Grand Aumônier, les Chevaliers, le Chancelier & le Prevoſt, doivent faire preuve de Nobleſſe paternelle y compris le biſayeul pour le moins.

Autrefois les Prélats Commandeurs, Chevaliers & Officiers avoient une penſion de mille écus d'or chacun qui a été réduite à 3000. liv. payée ſur le provenu du droit du marc d'or affecté à l'Ordre.

Les Prélats, les Chevaliers & Grands Officiers, portent une Croix de broderie d'argent ſur le côté gauche de leurs manteaux & habits, au milieu de laquelle doit eſtre une Colombe en broderie d'argent, & aux quatre angles autant de fleurs-de-lys, & des rayons auſſi d'argent, & une autre Croix d'or pendante en écharpe au bout d'un ruban bleu celeſte. Cette Croix d'or émaillée de blanc avec une fleur-de-lys d'or dans chacun des angles de la Croix, & dans le milieu une Colombe d'un côté; & une figure de S. Michel de l'autre. Il faut excepter les huit Commandeurs Eccleſiaſtiques & le Grand-Aumônier, dont les Croix ſont chargées d'une Colombe de chaque côté,

Digitized by Google

parce qu'ils ne ſont point Chevaliers de S. Michel.

Le grand Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit, que les Chevaliers portent dans les grandes Ceremonies, eſt compoſé de trois nœuds, repetez d'une H en memoire du Roy Henry III. d'une fleur-de-lys, des angles de laquelle ſortent des flâmes émaillées, couleur de feu, & d'un trophée d'armes. Au bas de ce Collier eſt attachée une Croix telle qu'on vient de la décrire.

L'habit de Novice eſt fait de toile ou moire d'argent, ſçavoir, le pourpoint garni de dentelles, avec les chauſſes trouſſées, les bas de ſoye blancs, & l'eſcarpin de velours de la même couleur; un manteau court ou mantelet de damas noir brodé, & un rabat de point ou dentelle pliſſé, approchant d'une cravate. L'habillement de tête conſiſtoit en une toque de velours noir enrichie d'un cordon de diamans, & d'un bouquet de plumes blanches, du milieu duquel ſortoit une aigrette noire. Chaque Novice avoit le fourreau de ſon épée couvert de velours ou ſatin blanc.

Après la reception des Novices, on leur ôta le petit manteau, à la place duquel on leur en donna un grand à queuë traînante; ce manteau eſt de velours

Digitized by Google

noir doublé de satin orangé, & brodé tout autour du Collier de l'Ordre ; dans le milieu paroît pardevant la Croix de l'Ordre brodée d'argent. A ce grand manteau étoit attaché un mantelet de toile d'or ou d'argent verte, doublé de satin orangé & brodé de même : pardessus ce mantelet étoit le grand Collier de l'Ordre.

Le fourreau de l'épée des Chevaliers reçûs étoit couvert de velours ou de satin noir, les plumes de la toque noires, & l'aigrette blanche.

L'habillement du Roy, le jour de la grande Ceremonie, étoit violet ou d'écarlate brune moirée, ainsi qu'il est porté dans l'Article 75. des Statuts de l'Ordre.

Les nouveaux Chevaliers & Commandeurs reçûs, donnent aux Grands Augustins de Paris, suivant les Statuts, onze pieces d'or chacun ; sçavoir dix comme aumône, & la onziéme comme offrande.

Les Cardinaux, Prélats & Commandeurs doivent au Prevôt Grand-Maître des Ceremonies pour les droits de sa Charge ; sçavoir, les Cardinaux, dix aulnes de velours cramoisi, les Prélats, dix aulnes de velours violet, & les

Digitized by Google

Chevaliers, douze aulnes de velours noir.

Le Herault Roy d'Armes de l'Ordre, reçoit un marc d'argent de chaque Prélat, Chevalier ou Officier nouvellement reçû.

Pendant toute la Ceremonie le R. P. Grange, Prieur du Couvent des Grands Auguſtins de Paris, fut placé avec ſon Compagnon derriere les Prélats-Commandeurs, & reçut les Offrandes, tant du Roy que des Chevaliers, avec leurs Cierges. Sa Majeſté donna 15. demi-Loüis d'or, ce nombre faiſant celui de ſes années; & chaque Chevalier donna un demi-Loüis, à la place de l'Ecu d'or qu'on donnoit autrefois, outre les dix pieces d'or dont nous avons déja parlé.

N'oublions pas de dire en finiſſant, que les gradins qu'on avoit élevez de l'un & de l'autre côté de la grande Galerie du Château de Verſailles, & où l'on avoit placé quantité de perſonnes de diſtinction extrêmement parées, faiſoient un très-bel effet, de même que ceux qui étoient dans la Chapelle & ſur le paſſage de la Proceſſion, où l'on avoit placé une partie du monde prodigieux qui étoit venu de Paris pour voir cette auguſte Ceremonie.

Digitized by Google

Les deux Vautours & l'Aiglon. Fable.

DEux Vautours carnaſſiers planoient ſur des deſerts,
Pour appercevoir quelque proye,
Un Aiglon tout rempli de joye,
Tâchoit à s'élever juſqu'au faîte des airs,
Afin de rendre hommage au globe de lumiere,
Qui dans l'éclat de ſa carriere
Donne le jour à l'Univers.
Les deux Vautours âpres à la curée,
Voyant l'Aiglon prenant ſon vol vers l'Empirée,
Conſulterent entr'eux s'ils tomberoient ſur lui,
Malgré leur amitié jurée.
Quand la jeuneſſe eſt ſans appui,
Par les méchans ſouvent on la voit devorée.
Nos deux Chaſſeurs tranchans tous diſcours ſuperflus,
S'en alloient pour fondre deſſus;
Mais le jeune animal de race courageuſe,

Trompa leur gourmandiſe affreuſe,
En évitant leurs becs par un rapide vol :
Puis s'animant d'un courage intrepide,
Sur ces fiers ennemis ſa colere le guide,
Et les ſaiſiſſant par le col,
Il les enleve au haut des nuës,
Enſuite il les lança d'un effort vigoureux,
Sur un tas de roches cornuës,
Ce fut pour nos gourmands un revers bien affreux.

L'un eut une ſerre caſſée,
L'autre la cuiſſe fracaſſée.
Enfin là ſans aucun ſecours,
A l'Aiglon ils eurent recours.

L'Aiglon les ſecourut. Quand on a l'ame belle,
On ne garde jamais une haine cruelle.

De ce conte ainſi debité,
Tirons une moralité :

Quelque bon que l'on ſoit, & quelque bien qu'on faſſe,
On a toûjours des ennemis.
Les méchans ne mourront qu'avec l'humaine race.

Digitized by Google

Mais de tous les méchans craignons les faux amis.

L'AFFICHARD.

A Paris ce 1. Juin 1724.

RELATION du Couronnement de la Czarine.

LEs préparatifs pour cette grande Ceremonie, (la premiere dont on ait connoiſſance en Ruſſie) étant achevez, on publia le Mercredy 17. May par toute la Ville & les Fauxbourgs au ſon des Trompettes & des Timballes, que le Couronnement ſe feroit le lendemain dans l'Egliſe Cathedrale d'Ivan-Weliki, les Miniſtres Etrangers y furent invitez exprès par un Secretaire de la Chancellerie, qui leur donna des Billets, comme à toutes les perſonnes qui devoient entrer dans l'Egliſe pour éviter la confuſion.

Ces Miniſtres, ainſi que le Clergé du premier ordre, les Princes, les Boyards, les Comtes, les autres Seigneurs qui ſont du Corps de la Nobleſſe, & tous ceux qui compoſent les Etats de la grande Ruſſie, ſe rendirent dès le matin ſui-

Digitized by Google

vant leurs rangs & l'ordre marqué, au Château de Cremelin, où ils trouverent plusieurs tables magnifiquement servies. Ce repas qui dura jusqu'à dix heures, fut accompagné de plusieurs salves d'Artillerie, & à chaque santé de leurs Majestez Czariennes, des Princesses leurs filles, des Têtes Couronnées, du Duc d'Holstein, des Princes de Hesse-Hombourg, & des autres personnes de grande consideration, on entendit des Fanfares, des Trompettes & Timbales qui étoient dans les cours du Palais.

L'Eglise d'Ivan-Weliki, quoyque bâtie à l'antique, est très-belle & très-bien ornée, c'est une grande voûte en dôme, soûtenuë par quatre gros pilliers, au milieu desquels on avoit élevé un Trône de six marches, il étoit couvert de velours rouge sous un grand dais de même étoffe, mais garni d'or, de franges, & de houpes très-riches. Il y avoit dans le fond du Trône deux chaises à bras d'argent garnies de pierreries, & au côté droit une grande table couverte de velours destinée à poser les ornemens Royaux.

Il y avoit tout autour de l'Eglise des gradins en forme d'Amphitheatres, pour placer les personnes de distinction des deux sexes, qui n'avoient pas de fonc-

tion à la Ceremonie.

Les deux Princeſſes du ſang, de même que les Ducheſſes de Mekelbourg & de Courlande, avoient une loge fermée au côté droit en bas du Trône, M. le Duc de Holſtein avoit la ſienne en forme de banc ouvert du même côté, mais plus éloignée du Trône.

Les Miniſtres Etrangers en avoient une à part, d'où ils pouvoient voir commodément toute la Ceremonie.

Vers les onze heures, le Comte de Golofskin, Grand-Chancelier, entra dans une Salle où les Etats venoient de s'aſſembler, & leur fit un très-beau diſcours, contenant en ſubſtance que les Etats de Ruſſie, dans l'Aſſemblée generale du 22. Octobre 1721. ayant reconnu, couronné, & donné au Czar Pierre Alexowits leur Souverain, les Titres glorieux de Pierre le Grand, de Pere de la Patrie, & de Premier Empereur de toute la Ruſſie, Sa Majeſté eſperoit que perſonne ne s'oppoſeroit au deſſein qu'elle avoit formé de faire couronner la Czarine ſon épouſe, qui avoit ſignalé ſa valeur heroïque en toutes occaſions, & ſouffert ſi conſtamment tant de fatigues & d'incommoditez dans le Camp de Pauth & autres Campagnes, qui l'avoit aſſiſté de ſes conſeils, & qui l'avoit preſque

Digitized by Google

toûjours accompagné dans ſes expeditions pendant la derniere guerre. Cette propoſition fut acceptée avec un applaudiſſement univerſel, & le Grand-Chancelier en alla faire ſon rapport au Czar & à la Czarine.

Lorſque la Czarine, qui étoit venuë du jour précedent au Château de Cremlin, fut prête d'en ſortir pour deſcendre à l'Egliſe, on en fut averti par le ſon de toutes les cloches, la marche commença par 40. ou 50. Seigneurs de diſtinction ou Officiers Generaux, & des trois Regimens des Gardes, allant deux à deux, chacun ſelon ſon rang, après eux ſuivoit immediatement le plus jeune des Princes de Heſſe-Hombourg ſeul.

Les deux Princeſſes du ſang, & les Ducheſſes de Mekelbourg & de Courlande, ſuivies de pluſieurs Dames d'honneur. Auſſi-tôt que ces Princeſſes furent entrées dans l'Egliſe, & placées dans leur banc, on entendit les Trompettes & les Timbales des Troupes poſtées en haye depuis le Château juſqu'à l'Egliſe, qui annonçoient l'arrivée de leurs Majeſtez Czariennes dans la Place.

Alors le Clergé, compoſé de 26. Archevêques ou Evêques en habits d'Egliſe, & en Mitres fermées, enrichies de perles & de pierreries, ſortit de l'Egliſe

pour aller les recevoir devant le Portail. Le Czar avoit à ſes côtez le Prince de Menzikof & M. le Chancelier Golofskin, & il étoit ſuivi de Mrs le General Bruſſe, du Comte Pouskin, du Prince Dolgorouky Senateurs, Oſterman, Conſeiller Privé, & Makaroff, Secretaire du Cabinet, qui portoient le Manteau Royal, la Couronne, le Sceptre & le Globe ſur des carreaux d'étoffe d'or, après quoi marchoit la Czarine ſous un dais porté par 8. Officiers Generaux, ayant à ſa main droite pour Ecuyer, le Prince Apraxin Grand-Amiral, & à ſa main gauche M. le Duc d'Holſtein, & précedée de M. Jakofinsky, comme Colonel de ſes Gardes, & d'une partie d'iceux, environnée de ſes Dames d'honneur, habillées en corps de robe, coëffées en cheveux & ornées de pierreries. Après ſuivoient douze Pages, dont les habits étoient de velours verd, galonnez d'un très-beau galon d'or ſur toutes les coûtures & les manches en plein, ſept jeunes Mores auſſi richement habillez, vingt Heiduques, ayant ſur leurs bonnets des aigrettes de plumes blanches & rouges avec des plaques d'argent, de même qu'en pluſieurs endroits de leurs habits & manches, & ſur les jambes, ſur leſ-

quelles plaques étoit l'Aigle Imperiale en relief.

Le reste des Gardes suivoit après.

Cette Princesse ayant été reçûë au-devant du Portail par le Clergé, & étant arrivée au pied du Trône, où M. le Duc de Holstein cessa de lui donner la main; le Czar la conduisit sur le Trône, pendant que ceux qui portoient les ornemens Royaux, les poserent sur la table. Le Czar ayant ensuite montré de la main à la Czarine, la chaise sur laquelle elle devoit s'asseoir, il s'assit lui-même sur celle qui étoit à sa droite; les premieres Dames d'honneur de cette Princesse étoient debout derriere sa chaise, les autres qui avoient suivi la Czarine jusques auprès du Trône, étoient allées se placer dans une loge à côté gauche de celle des Ministres Etrangers, dont elle étoit separee par une petite porte grillée, à travers de laquelle le peuple qui étoit au dehors de l'Eglise pouvoit voir le Trône & la Ceremonie.

Le Prince Trobeskoy, le Comte Pouskin, le Prince de Menzikoff, le Prince Dolgorouki & M. de Jakofinski, étoient rangez du côté du Czar, & occupoient l'espace depuis ce Prince jusques aux degrez du Trône sur lesquels étoient placez Mrs Osterman & Makaroff.

Digitized by Google

A l'oppoſite, c'eſt-à-dire, du côté de la Czarine, étoient M^rs Apraxin Grand-Amiral, le Chancelier Golofskin, le Comte Bruſſe, Grand-Maître d'Artillerie, & le Comte de Tolſtoye, faiſant la fonction de Grand-Maître des Ceremonies, ayant à la main un Bâton d'or, dont une Aigle de même métail, poſée ſur une groſſe émeraude formoit la pomme, & ſur les degrez, le Major General Mamonoff.

Au bas du Trône étoient deux Heraults d'Armes tenant une maſſuë ou ſceptre d'argent, il y avoit outre cela douze Maîtres de Ceremonies, portant des baguettes comme celles des Exempts des Gardes en France.

Peu de momens après que leurs Majeſtez ſe furent aſſiſes, l'Archevêque de Novogorod, qui devoit faire la Ceremonie du Couronnement, monta ſur le Trône, ſuivi de tout le Clergé qui reſta ſur les degrez rangé en haye des deux côtez. Cet Archevêque ayant ſalué leurs Majeſtez, elles lui rendirent le ſalut par une inclination de tête, & s'étant enſuite levez de leurs chaiſes, elles s'approcherent de l'Archevêque qui étoit reſté à l'entrée du Trône. Il commença la Ceremonie par quelques prieres, & ayant demandé le Manteau Royal, les Princes

Digitized by Google

de Menzikoff & de Dolgorouki le prirent de dessus la table pour le lui porter, l'Archevêque le prit d'une main & le Czar de l'autre, & le mirent ensemble sur les épaules de la Czarine, après quoy l'Archevêque continua les prieres qu'il avoit commencées.

Peu après il demanda la Couronne, que le Prince Dolgorouki alla prendre, & lui apporta sur le même carreau où elle étoit, l'Archevêque la présenta ensuite au Czar, qui après avoir posé sur la table son Sceptre qu'il tenoit en sa main, la plaça seul sur la tête de la Czarine. On entendit alors au dehors le bruit d'une décharge de canons & de mousqueterie, & après que les Dames d'honneur eurent attaché la Couronne avec des aiguilles, la Czarine soûtenuë par le Prince de Menzikoff & le Grand-Amiral, se mit à genoux devant l'Archevêque pendant qu'il achevoit les prieres, & au bout d'un moment, cette Princesse s'étant relevée, l'Archevêque lui mit en main le Globe qu'elle tint ensuite devant le Czar, ayant le visage tourné de son côté. Sa Majesté Czarienne donna la benediction au Confesseur ou Directeur de cette Princesse, en qualité de Chef suprême de l'Eglise de Russie. Pendant le reste de la Ceremonie, le Czar

Digitized by Google

se tourna vers la loge des Ministres Etrangers qu'il salua.

La Ceremonie étant finie, pendant laquelle le Czar n'eut point de Couronne sur la tête, mais seulement un Sceptre à la main, leurs Majestez Czariennes descendirent du Trône, & après que le Czar eut conduit la Czarine dans un banc en forme de petite Chapelle fermée par derriere, ayant deux fenêtres avec des rideaux de drap d'or tirez, étant à gauche & à peu de distance de l'Autel, ce Prince alla lui-même se placer dans un pareil banc à main droite à l'opposite.

On chanta ensuite la grand'Messe, M. le Comte de Tolstoye, ayant son Bâton de Ceremonie à la main, resta debout devant le banc de la Czarine; sur la fin de l'Office le Czar alla la prendre pour la mener à l'Autel recevoir l'onction, & ensuite la Communion de la main de l'Archevêque, laquelle Ceremonie de l'onction étant finie, on fit une seconde décharge du canon & de la mousqueterie.

Après la Messe, il y eut un Sermon prononcé par l'Archevêque de Rezan, qui dura une demy-heure, ensuite dequoy leurs Majestez Czariennes sortirent de l'Eglise au bruit d'une troisiéme

Digitized by Google

charge du canon & de la mousqueterie, & dans le même ordre qu'elles y étoient entrées ; la Czarine, suivie de toutes ses Dames d'honneur, alla processionnellement sous un dais, selon un ancien usage, à l'Eglise saint Michel, vis-à-vis celle d'Ivan-Weliki, pour visiter les saints Tombeaux ; le chemin étoit couvert de drap rouge.

Leurs Majestez Czariennes dînerent dans la grande Salle du Château, où il y avoit une table pour elles seules sous un dais de velours cramoisi, orné de grands galons d'or, elles furent servies à genou par M. Solkikoff, beau-frere de la précedente Czarine, faisant la fonction de Grand Echanson, par le frere de l'Amiral Apraxin, faisant la fonction de Grand-Ecuyer, & par M. Alsophioff, Grand-Maréchal.

A main gauche, & à peu de distance du Trône, il y avoit une seconde table pour M. le Duc d'Holstein, où il mangea seul, & fut servi par les Officiers du Czar.

Une troisiéme pour les Senateurs & Cordons bleus à droite, à laquelle étoit le Prince Menzikoff & le Prince de Hesse-Hombourg, cette table fut servie par des Capitaines.

Une quatriéme ensuite pour les Da-

Digitized by Google

mes, & une cinquiéme pour le Clergé.

On avoit fabriqué autour du pillier carré de la Salle, depuis le bas juſques au haut, pluſieurs gradins pour ſervir de buffet, tous ces gradins étoient garnis ſur les quatre faces de grands vaſes & coupes d'or & de vermeil, d'autant plus riches, qu'ils étoient d'un travail parfaitement beau, & que ſur la plûpart étoient enchaſſez des pierreries de fort grand prix.

Le repas fut à trois ſervices, leurs Majeſtez ne reſterent qu'une heure à table, les Miniſtres Etrangers ne furent pas invitez à ce banquet.

Le lendemain Vendredy après midy, le Duc de Holſtein, les Miniſtres Etrangers, & toutes les autres perſonnes des deux ſexes, furent admis à complimenter la Czarine ſur ſon Couronnement.

Sur les ſept heures du ſoir cette Princeſſe partit du Château de Cremelin, au bruit du canon, & revint en traverſant une partie de la Ville & du grand Fauxbourg, à la nouvelle maiſon qui ſert preſentement de demeure à leurs Majeſtez Czariennes, depuis qu'elles ont quitté Preobraginsky, qui eſt au-deſſus de la riviere, & à l'extremité du Fauxbourg, que l'on appelle Fauxbourg des Allemans. Cette Princeſſe étoit ſeule dans un Ca-

Digitized by Google

rosse coupé & doré, attelé de six chevaux d'une beauté singuliere, M. de Jakosinsky étoit à cheval à la tête de huit Gardes du Corps qui précedoient le Carosse.

Douze Valets de pied, dont les habits étoient de drap verd, & galonnez de grands galons d'or sur toutes les coûtures marchoient devant le carosse.

Il y avoit six Pages montez, tant sur le devant que sur le derriere du même carosse, qui étoit environné de quatre Ecuyers de la Czarine richement habillez, & montez sur de très-beaux chevaux.

Immediatement après le carosse, suivoient à pied sept jeunes Mores habillez de velours noir, & des aigrettes de plumes blanches sur leurs bonnets, ils étoient entre deux rangs que formoient vingt Heiduques, dont les premiers marchoient à côté des portieres, après eux étoient le reste des Gardes du Corps à cheval.

Le carosse des Princesses du sang venoit ensuite, & après elles suivoient quatre Dames d'honneur dans un carosse aussi à six chevaux.

Madame de Jakosinsky suivoit dans un autre carosse attelé de même, & la marche étoit fermée par les Majors Gene-

Digitized by Google

raux le Fort & de Lefly dans un cinquiéme caroſſe.

Le Dimanche 21. les Miniſtres Etrangers, de même que toutes les perſonnes de diſtinction des deux ſexes, furent invitez à un feſtin, qui ſe donna le ſoir au-deſſous du Château de Cremlin, dans des bâtimens de bois faits exprès dès le temps des Réjoüiſſances de la Paix, le Czar s'y rendit à ſept heures & la Czarine à huit. Un moment avant qu'on ſe mit à table, Sa Majeſté Czarienne créa M. de Jakoſinski Chevalier de l'Ordre de ſaint André, & lui en donna le cordon, le jour auparavant M. de Tolſtoye avoit été fait Comte avec ſes deſcendans, & M. le Prince de Repnin Felt Maréchal de l'Infanterie, en la place du Prince de Menzikoff, qui a en même temps paſſé à la Charge de Felt-Maréchal de la Cavalerie.

Après le repas, qui ne dura que deux heures, le Prince de Menſikoff, par ordre du Czar, donna une médaille d'or à chacun des Miniſtres Etrangers, il en avoit diſtribué de pareilles le jour du Couronnement au Duc de Holſtein & aux autres perſonnes qui avoient aſſiſté au feſtin.

Sur ces Médailles du poids de quinze ducats, ſe voit d'un côté le Portrait du

Digitized by Google

Czar & de la Czarine, avec ces mots en Langue Russienne, *Pierre Premier Empereur & Catherine Imperatrice*, de l'autre côté se voit le Czar mettant la Couronne sur la tête de la Czarine, avec ces mots *couronnée à Moscou en* 1724. Le jour du Couronnement on avoit jetté au peuple d'autres petites Medailles d'or & d'argent. Nous attendons cette Medaille pour la faire graver.

Il y eut un grand Feu d'artifice, qui dura jusques à deux heures du matin, le corps étoit le Temple de Memoire, la face exterieure étoit ornée de plusieurs lampons de differentes couleurs, ils representoient la Couronne en haut, d'où sortoient deux doubles cordons embrassans deux piramides, & une table au-dessous, sur laquelle on voyoit le Sceptre & le Globe, avec cette Inscription, *Elle le tient de Dieu & de son Epoux.*

ELEGIE.

CEssons d'entretenir une vaine esperance;

Le désespoir peut seul soulager ma souffrance.

A quoy bon nous flater, mon cœur, n'en doutons plus,

Digitized by Google

Pour Clariſſe mes ſoins ſont des ſoins ſuperflus.

L'ingrate dont la Loy me fut ſi douce à ſuivre,

Pour qui ſeule je vis, ſi l'on peut nommer vivre,

Le languiſſant état, où je me vois plongé,

Contente de m'avoir dans ſes fers engagé,

M'abandonne à l'excès d'un feu qui me devore;

Qui tout cruel qu'il eſt, m'eſt précieux encore.

Elle ne m'aime plus, ou, pour mieux m'exprimer,

L'ingrate n'eut jamais de penchant à m'aimer.

Que me ſert que cent fois elle ait, pour me ſurprendre,

Juré que ſon ardeur étoit ſincere & tendre?

J'en ſuis plus malheureux, & ce ſerment leger,

Qui m'aſſuroit un feu que rien ne dût changer,

Ne laiſſe à mon amour ſeduit de cette gloire,

Que la confuſion d'avoir oſé le croire.

Que fait-elle pour moi qui doive m'aſſurer,

Qu'elle m'aime, & qu'enfin je puis tout eſperer!

Digitized by Google

Les chagrins dans son cœur, l'ennui, l'impatience,
Ont-ils jamais été témoins de mon absence?
Sentit-elle jamais ces transports ravissans,
Ces violens desirs qui charment tous mes sens,
Aux momens bienheureux où je m'approche d'elle?
Insensible à ma vûë, à mes feux infidelle,
Elle me fait assez remarquer dans ses yeux,
Que ces momens trop courts, sont pour elle ennuyeux;
Et lorsque mon devoir en d'autres lieux m'entraîne,
M'ayant vû sans plaisir, elle me perd sans peine.
Non, ne te flate plus, mon cœur, d'avoir sa foy;
L'on n'aime point, à moins qu'on n'aime comme toy.

M. Vergier.

Digitized by Google

MEMOIRE Historique au sujet de l'Exaltation du Pape Benoît XIII.

NOtre Saint Pere le Pape Benoît XIII. qui vient d'être élevé au Pontificat avec un applaudissement universel, est de la Maison *Orsino*, nommée en France la Maison des Ursins, Maison très-illustre, originaire de Spolete dans l'Ombric, Province de l'Etat Ecclesiastique, d'où elle vint s'établir dans la Campagne de Rome, & s'y rendit fort considerable. Les sentimens sont partagez sur la veritable origine du nom *Orsino*, qui depuis un temps immemorial est reconnu pour le veritable nom de famille de la Maison dont nous parlons.

Quelques Ecrivains regardent comme Auteur de ce nom *Ursus* qui fut, disent-ils, la tige de toute cette Maison : en effet Imhof dans la Genealogie qu'il a faite de la Maison *Orsino* donne un *Ursus* pour pere à Jean, dit Cajetan ; d'autres prétendent que le nom de famille des *Orsini* étoit autrefois *Rosini*, d'où par transposition on a fait le nom d'*Orsini*. Ils trouvent une preuve de leur sentiment dans les Armes de cette Maison ;

Digitized by Google

qui ſont *bandé d'argent, & de gueule de ſix pieces, au chef d'argent chargé d'une Roſe de gueule.* Ces mêmes Genealogiſtes font venir de la Maiſon *Orſino* les Comtes de Roſemberg en Allemagne, ce qui paroît plus vrai-ſemblable que l'opinion de quelques autres, qui prétendent que la Maiſon Electorale de Brandebourg, ſoit une branche de la Maiſon *Orſino*.

Jean Orſino, dit Cajetan, du nom de ſa mere, & qu'avec Imhof on donnera ici pour Auteur de toute la Maiſon Orſino, eut deux fils; ſçavoir, Napoleon & Matthieu.

Napoleon eut une ample poſterité qui ſe diviſa en pluſieurs branches, aujourd'hui toutes éteintes. De lui deſcendirent cinq Cardinaux; ſçavoir, François fait Cardinal en 1295. Matthieu, Dominiquain en 1327. Rinald en 1350. François en 1378. & Thomaſen 1381.

Matthieu, ſecond fils de Jean eut ſix fils; ſçavoir, Gentilis, Jean, Rinald, Matthieu, Jordan & Napoleon.

Gentilis eut auſſi une grande poſterité, qui eſt pareillement éteinte. De lui deſcendirent deux autres Cardinaux; ſçavoir, Matthieu en 1262, & Jacques en 1371. De Gentilis deſcendoit auſſi le fameux Jean-Antoine Orſino, Prince de Tarante dans le Royaume de Naples,

Digitized by Google

qui fit long-temps la guerre à Ferdinand, bâtard d'Aragon, Roi de Naples, & qui mourut en 1462. sans enfans mâles. Quelques Auteurs font aussi descendre de ce Gentilis Orsino, un Gabriël Orsino, qui de sa femme Jeanne del Cavaliere, eut un fils nommé Mario Orsino, qui par le testament de Jean-Baptiste del Cavaliere, son oncle maternel fait en 1507. fut subrogé au nom & à la Maison del Cavaliere; & eut des enfans, dont les descendans portent encore aujourd'hui le nom *de Cavaliere*.

Jean Orsino, second fils de Matthieu fut fait Cardinal en 1244. & devint Pape sous le nom de Nicolas III. le 25. Decembre 1277. & mourut le 23. Aoust 1280.

Rinald Orsin, troisiéme fils de Matthieu, eut une assez grande posterité qui est aujourd'hui éteinte. De lui descendirent trois Cardinaux; sçavoir, Napoleon Orsino fait Cardinal en 1288. Baptiste en 1483. & mort de poison en 1503. par les intrigues de Cesar Borgia, fils du Pape Alexandre VI. & Franciot en 1517.

Matthieu Orsino, quatriéme fils de Matthieu dont il est parlé cy-dessus, fut le pere d'une posterité qui ne subsiste plus aujourd'hui, & dans laquelle on trouve

Digitized by Google

encore deux Cardinaux, Jean en 1313. & Matthieu en 1317.

Jordan Orſino, cinquiéme fils de Matthieu fut fait Cardinal en 1278. par le Pape, ſon frere, & mourut en 1287.

Napoleon Orſino fut le ſixiéme fils de Matthieu, de lui deſcendoit François Orſino, qui vivoit dans le 14. ſiecle. On ignore les dégrez de filiation qu'il y a eu entre l'un & l'autre; ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce François Orſino fut pere de Jean Orſino, qui eut trois fils; ſçavoir, Charles, tige des Ducs de Bracciano, François, tige des Ducs de Gravina, & Jordan fait Cardinal en 1405. & mort en 1439.

Nous allons d'abord parler en peu de mots de la branche des Ducs de Bracciano qui eſt éteinte, pour venir à celle des Ducs de Gravina, de laquelle eſt le Pape d'aujourd'hui.

Charles Orſino dont on vient de parler, acquit le Château de Bracciano, ſitué près de Rome, dans le Diocéſe de Sutri, & devint ainſi le premier Seigneur de Bracciano de ſa Maiſon. Il eut trois fils; Napoleon, Latino & Robert. Napoleon l'aîné, fut Seigneur de Bracciano après ſon pere. Il ſera parlé de lui dans la ſuite.

Latino Orſino, ſecond fils de Charles,

Digitized by Google

fut fait Cardinal en 1448. il fut Archevêque de Bari dans le Royaume de Naples, & mourut en 1477. âgé de 74. ans. Il eut deux enfans naturels, un fils & une fille; la fille nommée Clarice épousa Laurent de Medicis, dit le Magnifique, & eut de lui le Pape Leon X. Le fils nommé Paul, fut institué par le testament du Cardinal, son pere, heritier de tous ses biens; ce qui fut confirmé par le Pape Sixte IV. Il fut étranglé en 1503. avec le Duc de Gravina, son parent, par ordre de Cesar Borgia.

Camillo Orsino, son fils, fut un grand Capitaine. Il mourut en 1559. laissant un fils naturel, nommé Latino Orsino qui se distingua dans les Sciences, & fut bisayeul d'Alexandre-Marie Orsino, Princesse-della-Matrice, Duc de Celsi, Marquis de Lamentano, &c. lequel après avoir passé trente-six années entieres en prison à Rome, obtint enfin sa liberté, sous le Pontificat d'Innocent XI. en 1681. & mourut peu de temps après, ne laissant qu'un fils, nommé Felix Orsino, qui s'étant attiré la disgrace du même Pape, pour avoir maltraité des Sbirres, fut obligé de quitter Rome. Il se retira à Vienne en Austriche chez les Jesuites, où il mourut sans enfans en 1689. après avoir cedé

Digitized by Google

cedé à ces peres ſes prétentions ſur la Principauté de Madricia, ſur le Duché de Celſi, & ſur les autres biens de la ſucceſſion de ſon pere.

Napoleon Orſino, Seigneur de Bracciano, fut triſayeul de Paul Jordan Orſino qui fut fait Duc de Bracciano en 1560. par le Pape Pie IV. & mourut en 1585.

Paul Jordan, premier Duc de Bracciano eut d'Iſabelle de Medecis, ſa femme, fille de Coſme I. Grand Duc de Toſcane, Virginio Orſino, Duc de Bracciano après ſon pere, lequel en faveur de ſon mariage avec Fulvie Peretti, petite niece du Pape Sixte V. reçût de ce Pape les honneurs ſi connus à Rome ſous le nom d'honneurs du *Soglio*, avec quantité d'autres privileges & prérogatives qui ont mis la Maiſon des Urſins, & celle des Colonnes, dans laquelle étoit entrée une autre petite niéce de ce même Pape, au-deſſus de tous les Seigneurs, qu'on appelle à Rome les Princes Romains.

Virginio Orſino dont nous venons de parler, Duc de Bracciano, & premier Prince *del Soglio*, eut entr'autres enfans Alexandre, Cardinal en 1615. & mort en 1626. âgé de 35. ans, & Ferdinand, Duc de Bracciano qui fut pere du Cardinal Virginio, fait Cardinal en 1641. &

mort en 1676. & de Flavio, dernier Duc de Bracciano de sa branche, qui mourut sans enfans en 1698. C'est ce Flavio Orsino qui avoit épousé Anne-Marie de la Tremoille, si connuë dans le monde sous le nom de Princesse des Ursins.

Par la mort de ce dernier Duc de Bracciano, les honneurs du *Soglio* passerent à l'aîné des Ursins de la branche de Gravina, de laquelle nous allons parler.

François Orsino, tige de la branche de Gravina, s'établit dans le Royaume de Naples, & y fut fait premier Comte de Gravina, par la Reine Jeanne II. à laquelle il rendit de grands services. Il mourut en 1456. laissant un fils legitime nommé Jacques, qui fut premier Duc de Gravina, & un fils naturel nommé Jean-Baptiste, qui fut élû Grand-Maître de Rhodes, & mourut en 1476.

Jacques I. Duc de Gravina fut ayeul de François, Duc de Gravina, qui mourut de mort violente en 1503. par les artifices de Cesar Borgia.

François, Duc de Gravina, eut un fils nommé Ferdinand, qui fut aussi Duc de Gravina après son pere. Ce Ferdinand fut pere de Flavio Orsino, Cardinal en 1565. & mort en 1581, & d'Hottilio Orsino, ayeul de Ferdinand III. du nom,

Digitized by Google

Duc de Gravina, qui de Jeanne Frangipani-della-Tolfa, fille du Duc de Griemo, ſa femme, eut deux fils; ſçavoir, Pierre-François, qui eſt le Pape d'aujourd'hui, & Dominique Orſino qui mourut en 1705. après avoir été marié deux fois, la premiere en 1671. avec Loüiſe-Paluzzi-Altieri, fille d'Angelo Paluzzi, dit Altieri, morte en 1679. à 24. ans ſans laiſſer d'enfans, & la ſeconde en 1683. avec Hippolite dell Tocio, fille de Charles, Prince de Monte-Mileto.

Il a eu cinq enfans de cette derniere femme; ſçavoir, trois filles, nommées Beatrix, Anne & Baſilide, & deux fils. L'aîné nommé Ferdinand-Bernard Philippe, aujourd'hui Duc de Gravina & Grand d'Eſpagne, a épouſé en 1717. la fille de François-Marie Mareſcotti, Ruſpoli, connu ſous le nom de Prince Ruſpoli, elle eſt petite niéce du Cardinal Mareſcotti. Le ſecond fils de Dominique Orſino eſt connu ſous le nom de Comte de Muro, & ſe nomme Mendilla Orſino.

Par la mort de Flavio Orſino, dernier Duc de Bracciano de la Maiſon Urſine, les honneurs du *Soglio* ont paſſé à Ferdinand-Bernard-Philippe, Duc de Gravina, neveu du Pape d'aujourd'hui, qui

Digitized by Google

les a obtenus du Pape Clement XI.

On voit aisément par tout ce que nous venons de dire que la Maison Orsino est une des plus anciennes, & des plus illustres Maisons d'Italie ; il nous reste à apprendre à nos Lecteurs tout ce qui est venu à nôtre connoissance, au sujet du Pape d'aujourd'hui, qui en fait l'un des principaux ornemens. Il nâquit à Rome le 2. Fevrier 1649. fils aîné, comme nous l'avons dit, de Ferdinand Orsino III. du nom, dixiéme Duc de Gravina, Prince de Solafra & Vallata, Comte de Muro, & de Jeanne della Tolfa de Frangipani, & fut nommé au Baptême *Pierre-François*. Quoiqu'après la mort de son pere, il eut herité de tous les grands biens, des titres & dignitez de sa Maison, dès qu'il eut fini ses humanitez, dans lesquelles il se distingua, il forma le dessein d'entrer dans l'Ordre de Saint Dominique, mais les Superieurs de cet Ordre dans le Royaume de Naples ayant refusé de l'admettre, dans la crainte de déplaire à toute la Maison Orsino, ce refus obligea le jeune Duc de Gravina à prendre d'autres mesures ; il obtint permission de la Duchesse, sa mere, de voyager, & s'étant rendu à Venise, il y pressa si vivement le P. Vincent-Marie Gentile, Prieur du Monastere des Do-

Digitized by Google

miniquains, depuis Archevêque de Gennes, qu'enfin ce Pere cedant à ses instances, lui donna, à portes fermées, l'habit de son Ordre, le 12. Aoust 1667. & lui imposa le nom de *Vincent-Marie*.

Dès que la nouvelle de ce que le jeune Duc de Gravina venoit de faire à Veniſe, fut arrivée à Rome, tous ses parens, ayant à leur tête le Duc de Bracciano, Chef de toute la Maiſon, & le Cardinal Virginio Orſino, frere de ce Duc, allerent porter leurs plaintes au Pape Clement IX. & le preſſerent d'empêcher par son autorité le Duc de Gravina de se faire Moine. Le Pape ordonna que le Frere Vincent-Marie se rendroit incessamment à Rome dans le deſſein d'examiner par lui-même sa vocation. Le jeune Novice obéit, le Pape l'examina & l'éprouva, perſuadé enfin que ce deſſein venoit du Ciel; & voulant le ſouſtraire aux ſollicitations de ses parens, Sa Sainteté lui permit de prononcer ſes vœux, & de ſe conſacrer entierement à Dieu après ſix mois de Noviciat ſeulement.

Alors la Ducheſſe de Gravina, sa mere, n'eut plus de penſées que pour le Ciel, & peu de temps après plus touchées des vertus de ſon fils, que de l'avoir perdu, elle entra auſſi dans l'Ordre de S. Dominique, qu'elle a illuſtré par

la sainteté de sa vie, & où elle est morte le 21. Fevrier 1700. dans le Monastere des Religieuses Dominiquaines de Gravina, fondé par ses liberalitez.

Dès que le jeune Religieux eut fait profession, ses Superieurs l'envoyerent à Naples pour y finir ses études; il étoit alors âgé de 19. ans. Il soutint dans cette Ville des Theses publiques de Philosophie, puis il en soutint d'autres de Theologie à Boulogne, & peu après d'autres semblables à Venise, & dans tous ces Actes il fit paroître beaucoup d'esprit & de capacité. Il se mit ensuite à prêcher, ce qu'il fit avec succès, & il se disposoit à prêcher un Carême entier, avant que d'aller remplir l'emploi de Professeur de Philosophie à Brescia, lorsqu'il apprit que le Pape Clement X. l'avoit nommé Cardinal le 22. Fevrier 1672. ayant alors declaré que c'étoit lui qu'il s'étoit réservé *in petto* dans la promotion du 24. Aoust 1671.

Sur cette nouvelle nôtre jeune Dominiquain fut embarassé & affligé tout ensemble. Il y avoit, selon lui, beaucoup d'apparences que des raisons de chair & de sang avoient contribué à sa promotion: en effet le Duc de Gravina, son frere, avoit épousé depuis peu la niéce du Cardinal Altieri, qui étoit alors le Cardinal

Digitized by Google

Patron. Là-dessus il se rendit à Rome pour exposer ses scrupules au S. Pere ; qu'il supplia instamment de le dispenser d'accepter la dignité de Cardinal. Ce refus aussi loüable que rare du P. Vincent-Marie confirma le Pape dans le choix qu'il avoit fait, & l'humble Religieux eut ordre formel d'obéir. Cet ordre étoit contenu dans un Bref du 1. Mars 1672. que lui rendit de la part de S. S. le Pere de Rocaberti de Perelade, son General, depuis Archevêque & Viceroi de Valence, & Grand Inquisiteur d'Espagne.

Il fut alors connu sous le nom de Cardinal de Gravina, qui fut depuis changé en celui de Cardinal Orsino. Quelque temps après sa promotion au Cardinalat, il reçut le titre de S. Sixte. Le Pape le fit peu de mois après Prefet de la Congregation du Concile, & lui donna ensuite place en diverses autres Congregations ; par tout il fit paroître sa pieté & la solidité de son esprit.

Il fut ensuite nommé Archevêque de Manfredonia dans la Poüille, & le Cardinal Altieri le sacra à Rome le 5. Fevrier 1675.

Le Pape Innocent XI. le transfera le 22. Janvier 1680. à l'Evêché de Cesena dans la Romagne, puis à l'Archevêché

de Benevent dans le Royaume de Naples le 21. Mars 1686.

La Ville de Benevent ayant été entierement ruinée par un tremblement de terre le 5. Juin 1688. son Palais Archiepiscopal fut entierement renversé, & le Cardinal Orsino enterré sous ses ruines. Après qu'on fut un peu revenu du trouble, causé par un si funeste évenement, le premier soin fut de chercher le corps du Cardinal Archevêque, pour lui donner la sepulture Ecclesiastique. Mais celui qu'on croyoit mort, se trouva sain & entiere sous une masse énorme de poutres & de pierres, heureusement soutenuës par quelques solives, qui avoient formé une espece de voute au-dessus, & autour de lui. L'Archevêque de Benevent regarda sa conservation comme un miracle, qu'il attribua aux prieres de S. Philippe de Nery, pour qui il a toûjours eu beaucoup de devotion. Peu de temps après le pieux Prélat écrivit en Italien la Relation de cet évenement, imprimée à Benevent la même année 1688.

Le Cardinal Orsino entra en 1704. dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, & opta alors l'Evêché de Frascati. En 1715. il opta l'Evêché de Porto & de Sainte Ruffine, & en cette qualité devint Doyen du Sacré College. Enfin par la

Digitized by Google

mort du Cardinal Tanara, arrivée le 2. Mai 1724. dans le temps du Conclave il devint Cardinal, Evêque d'Ostie & de Velive, & en cette qualité Doyen du Sacré College. Enfin il a été élû Pape le 29. Mai de la même année, & a pris le nom de Benoît XIII.

Nous nous abstiendrons de raporter ici ce qui a suivi cette heureuse élection, La résistance, les larmes, les gemissemens, l'obéissance enfin à la volonté du Ciel de la part du nouveau Pontife, sa profonde humilité, son esprit de regularité, de pauvreté & de charité qui a paru au milieu de son élevation : toutes ces circonstances dignes d'un vrai successeur de S. Pierre & des premiers siecles de l'Eglise, se trouvent déja écrites dans plusieurs Lettres qui sont venuës de Rome, des meilleurs endroits, & dont nous avons donné des Extraits dans ce même Journal ; ainsi le Public ne perdra rien sur cette matiere par nôtre silence, & nous éviterons les repetitions. S'il nous est échapé quelque chose d'essentiel ; ou s'il nous vient de nouvelles instructions qui meritent attention, nous lui en ferons part dans le prochain Journal. Nous n'oublierons pas que ce Saint Pape tient un rang considerable parmi les Ecrivains de l'Ordre de S. Dominique, ayant donné

au public plusieurs Ouvrages de pieté & d'érudition Ecclesiastique, qui ont presque tous été imprimez dans son Imprimerie Archiepiscopale de Benevent. Le plus considerable de ces ouvrages est un gros volume in folio de 718. pages, imprimé en 1695. contenant la collection & l'Histoire de 19. Conciles, tenus à Benevent, avec des Notes Critiques, dans lequel le Sçavant Cardinal a corrigé ce qui s'étoit glissé de défectueux dans l'Edition de ces mêmes Conciles donnée par le P. Labbe; on trouve dans ce même volume une Dissertation Historique pour prouver que les Reliques de Saint Barthelemy, Apôtre, sont veritablement dans l'Eglise Cathedrale de Benevent.

Il y a entre autres ouvrages un petit volume d'Epigrammes Latines sur des matieres saintes, composées dans la jeunesse du pieux Auteur.

Delatam à Cœlo, Româ plaudente, Tiaram
Qui potuit lentus sumere, bis meruit.

Digitized by Google

STANCES

A Silvie.

JE me suis arraché par un effort extrême,
Le désir obstiné de ceder à vos coups ;
Et j'ai tout fait contre moi-même,
Pour ne rien faire contre vous.

Languissant, épuisé par cette violence,
On eut dit chaque instant que je devois perir ;
Vous même eussiez mis en balance,
Si je devois vivre, ou mourir.

On eut dit aux efforts que vôtre ordre m'impose,
Que je souffrois des maux qu'on ne peut exprimer ;
Et je ne faisois autre chose,
Que m'empêcher de vous aimer.

De quelques rudes traits que l'amour perce une ame,
Alors qu'à force ouverte il en veut triompher,

Je souffrirois moins de sa flâme,
Que je ne souffre à l'étouffer.

Quant au cœur d'un Amant sa force s'est montrée,
On en feroit plutôt sortir ce Dieu jaloux :
Qu'on n'empêcheroit son entrée,
Lorsqu'il se presente avec vous.

Cependant vous voulez qu'on s'en puisse défendre,
Et que pour vous un cœur s'en tienne à l'amitié ;
Peut-on vous voir & vous entendre,
Et ne vous aimer qu'à moitié ?

En me laissant mes maux, vous serez plus humaine,
Le mal que vous m'ôtez, m'est plus cher que le jour ;
Dieu ! faut-il avoir vôtre haine,
Ou renoncer à mon amour ?

Il le faut condamner en le faisant connoître ;
Vous ne pouvez au fond d'un cœur infortuné,
Ni cesser de l'y faire naître,
Ni l'y souffrir quand il est né.

Digitized by Google

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Evreux, au mois d'Avril dernier, sur une Medaille d'or trouvée dans cette Ville.

ON a trouvé ici en creusant la terre dans le jardin de l'Abbaye de Saint Taurin, une Medaille d'or d'un Edoüard, Roi d'Angleterre, dont voici la Description : d'un côté le Roi est representé dans un Navire, revêtu de son Manteau Royal, tenant d'une main son épée nuë, & de l'autre l'Ecusson des Armes d'Angleterre, écartelé de France, &c. avec cette Legende, EDUARD. DEI GRAT. ANGL. ET FRANC. REX. sur le Revers c'est une double Croix semée de Fleurs de Lys, avec cette autre Legende, HIC AUTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBAT. Nos Curieux ne doutent point que cette Medaille ne soit d'Edoüard III. Roi d'Angleterre, dont les differens avec Philippe de Valois, Roi de France, sont assez marquez dans l'Histoire. Quoique ce Prince fut Vassal de la Couronne par les Etats qu'il possedoit en France, il affectoit fort l'indépendance ; on dit même qu'il venoit quelquefois passer par Paris

Digitized by Google

avec un cortege superbe, suivi de gens de guerre, comme pour faire parade de ses forces & pour braver, pour ainsi dire, son Souverain. Ces mêmes curieux croyent que c'est à cette occasion que la Medaille en question a été frappée, & que la Legende du Revers s'applique particulierement au passage d'Edoüard par la Ville de Paris, de la maniere, & dans l'intention qu'on vient de le rapporter; ils croyent que le Navire designe particulierement Paris, dont le Symbole où les Armes sont une Galere. Quoiqu'il en soit, je vous envoye toûjours cette Description, vous en ferez part à vos amis, & vous pourrez-nous dire ce que vous pensez de cette piece. Je suis, Monsieur, &c.

L'Auteur de cette Lettre nous permettra de faire là-dessus quelques Remarques. La Medaille d'Edoüard, trouvée à S. Taurin d'Evreux, est une ancienne Monnoye des Rois d'Angleterre, & celle qu'on appelloit *Noble*, parce qu'elle étoit d'or fin. M. de Cleves en a ici une toute semblable dans son Cabinet. M. le Blanc a donné le Type d'une autre dans son Histoire des Monnoyes de France, page 298. mais qui est de Henry V. selon toute apparence. Ces Monnoyes ont la même Legende que celle de S. Taurin,

Digitized by Google

qui n'eſt pas exactement rapportée dans la Lettre cy-deſſus, & auſſi un Navire au premier côté. Mais de l'autre côté, celle de M. de Cleves a dans le milieu une Roſe, entourée de Couronnes, & de quelques autres ornemens, au lieu que celle d'Evreux & de M. le Blanc ont une Croix de ce côté-là. Mrs d'Evreux ont mal lû le commencement de la Legende du Revers. *Hic autem*, &c. car dans les deux *Nobles*, dont on vient de parler, ont lit diſtinctement J. H. S. AUTEM, &c. c'eſt-à-dire, JESUS AUTEM, &c. & il ne peut pas y avoir autrement, puiſque cette Legende eſt tirée de l'Evangile de S. Luc, ch. 4. v. 30.

On s'eſt encore mépris ſur quelques autres circonſtances. On dit, par exemple, qu'Edoüard qui eſt dans le Navire, tenant l'épée d'une main, & ſon Ecuſſon de l'autre, eſt revêtu du Manteau Royal, ce qui ne fut jamais l'habillement d'un Roi prêt à combattre, & auſſi Edoüard & Henry ont-ils la cuiraſſe dans les deux Monnoyes, citées cy-deſſus. De plus, en diſant que l'Ecuſſon des Armes d'Angleterre eſt écartelé de celles de France, c'eſt donner à entendre que les Armes de France n'y ſont qu'au ſecond rang, au lieu que les Rois d'Angleterre leur ont toûjours fait l'honneur de les mettre au

Digitized by Google

premier rang, jusqu'aux dernieres révolutions, qu'ils ont changé cet ordre. Il falloit donc dire que cet Ecusson est écartelé des Armes de France & d'Angleterre. Enfin on pourroit bien s'être mal expliqué, en disant que la Monnoye de Saint Taurin a de l'autre côté *une double Croix semée de Fleurs de Lys.* Car une double Croix est, ce semble, celle qui a deux Croisillons de travers, comme la Croix Archiepiscopale, ou la Croix de Lorraine, & nous ne croyons pas qu'on trouve une pareille Croix sur aucune Monnoye d'Angleterre. Le *Noble* de M. le Blanc a seulement une Croix ornée d'une Fleur de Lys à chaque extrêmité, avec un fleuron, un Leopard & une Couronne posez l'un sur l'autre dans chaque Angle, & cette Croix a dans son centre une H. premiere Lettre du nom de Henry, dont est la Monnoye, ainsi il faudroit voir la Piece même d'Evreux, ou un dessein correct pour en parler plus exactement. A son défaut, & pour la satisfaction des curieux, nous donnons ici celle de M. le Blanc que nous avons fait graver. Elle est de Henry V. representé aussi dans un Navire, avec cette Legende au premier côté, ENRIC. DE GRAT. REX ANGL. ET FRANC. DNS HIB. H. & sur le revers une Croix ornée com-

Digitized by Google

comme nous l'avons dit, avec le passage de S. Luc; JESUS AUTEM, &c. & la Lettre H. dans le milieu de la Croix.



Ce fut Edoüard III. * qui le premier

* C'est aussi Edoüard III. qui le premier des Rois d'Angleterre a pris les Armes de France, à cause de ses prétentions à la Couronne par Isabelle de France, sa mere, & comme petit-fils de Philippe le Bel.

Digitized by Google

fit battre des *Nobles*, lesquels commencerent à avoir cours en 1344. selon Knighton, qui vivoit à la fin du même siecle, mais il n'est pas pour cela certain que celui qu'on a trouvé à S. Taurin, soit de ce Prince, puisqu'il peut être d'Edoüard IV. cette Monnoye ayant continuée sous les Rois suivans. Cependant il est assez probable qu'il est de ce premier Prince, qui en 1345. ravagea en personne toute la Normandie, où il étoit descendu avec une formidable armée, car Edoüard IV. ni les Anglois ne sont point venus dans cette Province durant son Regne. C'est plutôt le *Noble* du Cabinet de M. de Cleves, qui doit être attribué à ce dernier, parce qu'au lieu de la Croix il a une Rose, & que cette fleur étoit le Symbole des deux branches de la Maison d'Agleterre, qui se disputoient la Couronne, la branche d'York dont étoit Edoüard IV. la portant blanche, & la branche de Lancastre la portant rouge. Furetiere dans son Dictionnaire sur le mot de *Noble à la Rose*, dit qu'Edoüard III. en fit faire de cette façon, mais il le dit gratuitement, & sans citer aucun garand. On ne connoissoit point ce Symbole du temps de ce Prince. La mépriſe de Furetiere a passé dans le Dictionnaire de Trevoux.

Digitized by Google

Il n'eſt pas au reſte aiſé de ſçavoir ce qui porta ce Monarque, c'eſt-à-dire, Edoüard III. à employer ſur ſa Monnoye d'or le verſet 30. du chap. 4. de S. Luc pour Legende; *Jeſus autem tranſiens per medium illorum ibat*, peut-être a-t'il voulu marquer que le Sauveur étoit ſon conducteur dans ſes entrepriſes, lorſqu'il paſſoit ſouvent la Mer avec ſes flotes, & venoit porter la terreur en France, ſans recevoir de dommage des François, non plus que Jeſus-Chriſt n'en reçût des Juifs, au travers deſquels il paſſa lorſqu'ils croyoient l'aller précipiter du haut d'une Montagne. Le Navire dans lequel eſt Edoüard, repreſente fort bien ſes flotes, ſans le faire ſymboliſer avec la Ville de Paris par une conjecture qui paroît forcée, & qui n'eſt point fondée dans l'Hiſtoire. Obſervons en finiſſant que le Parlement d'Angleterre de l'année 1344. défendit de contraindre perſonne d'accepter cette nouvelle Monnoye, & par les termes de cette défenſe le Parlement ſemble avoir crû que la Legende dont il s'agit avoit été miſe pour ſignifier que cette Monnoye auroit cours, & ſeroit reçûë librement dans toute l'Angleterre, ce qui a auſſi aſſez d'apparence. *Eodem tempore*, dit cet Auteur, *nobile & obolus & Ferthins de auro*

Digitized by Google

cœperunt florere in regno : unde in eodem Parliamento ordinatum est quod nullus de communibus arctaretur capere de nova moneta quod Rex ordinaverat de novo transire per medium. Ces derniers termes sont remarquables, comme étant relatifs à la Legende de cette Monnoye.

ENIGME.

MA naissance est assez commune,
J'ai la peau délicate & brune;
Mon cœur est insensible, & dur & partagé,
Il ne s'est jamais affligé,
De me voir aux ardeurs du Soleil exposée.
Chacun me trouve disposée,
Quand il veut me toucher à le bien recevoir,
Ne diroit-on pas à me voir,
Qu'à regner je suis destinée,
Nature m'ayant couronnée?
Lorsque j'agis, c'est lentement,
On n'oseroit honnêtement,
Se plaindre du mal que je donne.
A quelques-uns je fais du bien,
Et je commence d'être bonne,
Lorsque je me dispose à ne valoir plus rien.

Digitized by Google

RELATION de la marche & de la Cavalcade faite à Constantinople le Jeudi 9. Mars 1724. en conduisant une des Sultannes, fille du Grand Seigneur, regnant, à la maison d'Acmet Pacha, son mari, fils d'Osman Pacha de Seyde.

LE Grand Visir fit inviter le 8. de ce mois M. le Marquis de Bonnac, nôtre Ambassadeur en cette Cour par un de ses Agas de venir le lendemain dans un Serrail ou Palais qu'il avoit fait preparer pour son Excellence, & toute sa suite pour voir la ceremonie de la Cavalcade qui se faisoit en conduisant la Sultanne du Serrail du Grand Seigneur, son pere, jusques à la maison d'Acmet Pacha son nouvel époux, le même Aga fut chargé d'attendre son Excellence à Batché-Capsi pour le conduire jusqu'à la maison preparée, & pour en faire les honneurs.

Son Excellence se rendit le lendemain 9. à huit heures du matin à Batché-Capsi, accompagné de Madame l'Ambassadrice, de M. ses fils, des principaux de sa maison, & de toute la nation Françoise, il fut salué en traversant le port de toute l'Artillerie des Vaisseaux François qui s'y

Digitized by Google

trouvoient, & fut reçû en mettant pied à terre par l'Aga dont nous venons de parler, puis il monta à cheval, ainsi que M. son fils aîné, & Madame l'Ambassadrice entra dans sa chaise à Porteurs avec son second fils, l'Aga marcha le premier à cheval, & conduisit leurs Excellences, & leur suite qui étoit de plus de 150. personnes dans un Serrail fort commode, où M. l'Ambassadeur fut reçû très-honorablement, on lui donna la pipe, le Caffé, le Sorbec & le parfum, suivant l'usage des Orientaux.

La ceremonie ne se fit pas attendre une demie heure, les ruës par où en devoit se faire la marche étoient bordées de Janissaires commandez par leurs Officiers pour contenir le peuple, & dans les endroits commodes, comme dans les places publiques, & dans les Carrefours, on avoit disposé des échauffaux pour les femmes qui accourent toûjours en grand nombre à ces sortes de spectacles, tant par curiosité que pour profiter de l'occasion de sortir de leurs maisons.

La marche commença au Serrail, ou Palais du G. S. & se termina à la maison de l'époux qui attendoit la Princesse pour la recevoir à la sortie de son Carosse, & la porter à ce qu'on nous a dit entre ses bras jusques dans son appartement, où le

Digitized by Google

Grand-Seigneur se trouve d'ordinaire.

Cette marche fut ouverte par un Tchorbadgi ou Commandant, suivi de trois ou quatre cents Janissaires, sans armes, avec leurs bonnets de ceremonie qui est fait comme une Mitre, leurs principaux Officiers marchant à cheval au milieu d'eux en habit d'ordonnance, qui est de cuir doré vers le colet, chargé de la ceinture en bas de chaînes & de plaques d'argent fort pesantes.

Ces Janissaires étoient suivis de plus de 300. Chaoux à cheval, des Zaimes ou Officiers qui possedent des appanages, tous en bonnets de ceremonie uniformes, très-élevez, larges du haut & étroits du bas; la Mousseline qui les couvre est arrangée en côtes de Melon; après eux venoient 200. Janissaires avec les Officiers les plus distinguez de leur corps; sçavoir, leur Imam ou homme de Loi, leur Effendi ou Commissaire General, le Koulkiaïa, & le Semen-Bachi qui peuvent être comparez aux Lieutenants Generaux, puis on voyoit les Intendans des Finances & les Officiers du Trésor Imperial, comme Mehemet-Effendi qui a été Ambassadeur en France, Adgi Mustapha, Commissaire aux Conferences Moscovites. L'un & l'autre Tefter-Emini, le Janissaire Aga & le Tefterdar.

Digitized by Google

Après eux marchoient les Officiers de la Secretairerie d'Etat, qui étoient suivis par le Rais-Effendi, ou Grand-Chancelier, & par le Chaoux-Bachi, ou Grand-Maître des Ceremonies. Les Cadileskiers d'Europe & d'Asie, qui après le Musty sont les deux premiers hommes de la Loy, venoient ensuite à côté l'un de l'autre, précedez par de moindres Officiers de Judicature, les Visirs à trois queuës les suivoient, le Grand Visir venoit ensuite, ayant à sa gauche le Musty. On voyoit après eux une troupe de 200. soldats & de Charpentiers de Marine, marchant confusément sans Calpas ni bonnets, mais avec la simple calotte rouge; ce sont eux qui sont chargez de la construction & de la conduite des bouquets dont je vais parler, & qu'on porte en semblable occasion; ils sont d'une grandeur & d'une hauteur si démésurée qu'il faut 30. hommes à chacun pour les porter, & les Charpentiers qui les précedent doivent abattre & couper les Boutiques, les Auvents, & les Toits qui s'opposent à leur passage. Ces Bouquets sont une machine piramidale à plusieurs étages remplis de fleurs naturelles & artificielles, de fruits de cire, & toute chargée de clinquants d'or pendants, & découpez du haut jusques en bas en forme

de cheveux. Deux pieces d'une étoffe d'or flotant par dessus ce clinquant, lequel sert d'ornement à la tête des nouvelles mariées, & est distribué ensuite par maniere de livrée aux personnes qui ont assisté à la nôce.

Ces machines, nommées Bouquets, étoient portées & conduites au son du sifflet de la manœuvre des Galeres, & les Officiers de l'Arsenal qui les suivoient marchoient de deux en deux, ayant chacun une demie pique à la main.

Les quatre Princes, fils du Grand Seigneur, venoient ensuite, ayant autour d'eux plusieurs Peiks, qui sont des Officiers du Serrail qui accompagnent toûjours le Grand-Seigneur lorsqu'il sort, les deux plus jeunes marchoient les premiers, & l'un après l'autre, les deux aînez à côté l'un de l'autre.

Un Officier du Serrail monté sur un très-beau cheval richement harnaché, marchoit immediatement après, accompagné de plusieurs Bostangis, portant un livre ouvert entre ses mains, couvert d'un grand mouchoir brodé d'or, pour faire connoître à tout le monde que la Princesse sçait lire, qualité rare & très-estimée parmi les Dames chez les Orientaux.

Ensuite paroissoit le Kislar-Aga ou

Digitized by Google

Chef des Eunuques noirs, très-bien monté, au milieu de plusieurs de ses Domestiques, à pied; il précédoit immediatement le Carosse dans lequel étoit la Princesse; ce Carosse & quinze ou vingt autres de suite étoient tirez chacun par six chevaux blancs, ayant les queuës & les jambes peintes en rouge. Ils étoient conduits par des hommes blancs & à barbe, le Cocher & le Postillon, chose assez singuliere, étant à cheval. Deux Eunuques noirs marchoient à cheval, à la tête de chaque Carosse. Ces Carosses sont dorez, & chargez de plaques & de boulles d'argent, il y avoit sur l'Imperiale de celui de la Princesse deux pieces d'étoffes d'or, lesquelles appartiennent aux Cochers.

Le Kislar-Aga & les Eunuques qui marchoient devant le second Carosse, jettoient de temps en temps au peuple des pieces de Monnoye d'argent; la Musique Turque, composée de Fifres, de Hautbois, de Trompettes, de Timbales, & de vingt-cinq Tambours, tous à cheval, suivoit immediatement le Carosse de la Princesse; la marche étoit fermée par une centaine de Janissaires, marchant confusément, ayant cependant un de leurs Officiers à la tête.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ceremonie, c'est l'ordre & le silen-

Digitized by Google

ce respectueux qui s'y observe. La beauté des chevaux, la magnificence des harnois, jointe à la diversité des habits, tant par leur couleur que par leur forme, la richesse des fourures, la difference des Turbans & des Bonnets de ceremonie, tout cela ensemble produit un effet veritablement admirable, l'ordre au reste observé dans toute cette Cavalcade fait voir le peu d'attention de quelques voyageurs qui ont écrit que la gauche est plus honorable que la droite parmi les Turcs; car outre que l'on y a vû le Grand Visir à la droite du Mufty, le Sultan, fils aîné du Grand-Seigneur y étoit à la droite du Prince son frere, & pour ce qui est de l'ordre general, on peut dire que les Turcs observent aussi le nôtre, puisque les plus considerables vont à la queuë.

Cette ceremonie finie, le Maître de la Maison d'où leurs Excellences l'avoient vûë, leur fit present de plusieurs fichus & mouchoirs brodez, & il en donna aussi à quelques personnes de leur suite. M. l'Ambassadeur reconnut cette politesse par un bon nombre de Sequins ou pieces d'or qu'il fit donner aux Domestiques, puisqu'il se mit en chemin pour revenir s'embarquer, & retourner à son Palais, accompagné par le même Aga qui l'étoit venu recevoir à la Marine.

Digitized by Google

Ce qui se passe dans la Maison de l'époux seroit curieux à rapporter ici ; mais tout ce qu'on en a pû apprendre, c'est que cet époux peut bien entrer dans l'appartement de la Princesse ; mais que le Grand-Seigneur, dont la permission est absolument necessaire pour la consommation du mariage, ne l'accorde ordinairement que deux ou trois jours après.

Pour ce qui est des ceremonies qui précedent le mariage, le contrat se fait de la part de la Princesse devant le Mufty, & les Cadileskiers, en vertu de la procuration qu'elle passe au Kislar-Aga. On prétend que la Loy fixe la dot des Princesses à 500. aspres qui font 12. l. 10. s. de nôtre monnoye ; mais on leur donne toujours de grands Appanages qui reviennent au Tresor Imperial après leur mort, outre leur trousseau qui consiste en quantité de pierreries, de bijoux & d'ameublements qui se portent en ceremonie chez le marié.

Quant aux enfans qui viennent de ces mariages, si ce sont des mâles ils ne passent gueres à de plus hauts emplois que celui de Capidgi-Bachi qui revient assez à la Charge de Gentilhomme ordinaire.
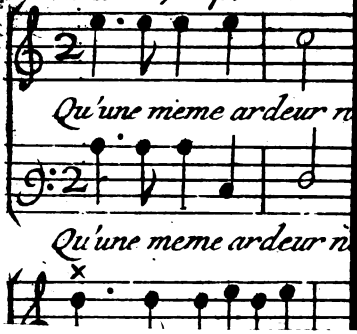
Il est bon d'observer que les Princesses ont ici deux privileges assez considerables au-dessus des autres femmes,

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google



THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

premierement quand le Grand-Seigneur les veut marier à un homme qui eſt déja marié, il faut que celui-ci commence par repudier ſa femme, la Loy authoriſant le divorce en ce cas. En ſecond lieu il n'eſt pas permis au mari d'une Sultane d'avoir des *Odaliques* ou des Concubines, comme tous les autres Turcs en peuvent avoir; on n'aſſure pas cependant que ce ſecond article ſoit obſervé à la rigueur, les Turcs ayant pluſieurs moyens pour trouver des exceptions à une ſemblable regle.

DUO.

QU'une même ardeur nous enflamme,
Qu'elle faſſe nôtre bonheur,
Puiſſe-le tendre amour qui regne dans mon ame,
Regner toûjours dans vôtre cœur.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE de Gil-Blas de Santillane. *Par M. le Sage*, tome 3. Edition nouvelle. *A Paris, chez la veuve de Pierre Ribou*, Quay des Auguſtins 1724. vol. in 12. de 362. pages, orné de quantité de planches en taille-douce.

Comme ce n'eſt ici qu'une continuation du même ouvrage, nous ne parlerons que de ce troiſiéme tome. C'eſt une ſuite d'avantures menagées avec art par l'Auteur pour faire un tableau de la vie humaine. M. le Sage a pris ſoin de rendre cet ouvrage également utile & agreable. Il conduit toûjours ſon lecteur par des chemins ſemez de fleurs. La netteté de ſon ſtile, la richeſſe de ſes expreſſions, la varieté des matieres qu'il traite, & ſur tout le ſel attique qu'il verſe par tout à pleines mains, n'y laiſſent qu'une choſe à deſirer, c'eſt un peu plus de tendreſſe pour ſes confreres.

Nous eſperons qu'on ne nous ſçaura pas mauvais gré de raporter ici quelques endroits de l'ouvrage en queſtion. Gil-Blas

Digitized by Google

étant entré au service de l'Archevêque de Grenade sur le pied de Secretaire, menagea si bien la faveur de son nouveau Maître, qu'il fut admis à sa plus intime confidence ; *Mon enfant*, lui dit un jour le Prélat, *je veux te rendre dépositaire de mes plus secrettes pensées, écoute avec attention ce que je vais te dire : je me plais à prêcher, le Seigneur benit mes homelies ; elles touchent les pecheurs, les font rentrer en eux-mêmes, & recourir à la penitence. J'ai la satisfaction de voir un avare effrayé des images que je presente à sa cupidité, ouvrir ses trésors, & les répandre d'une prodigue main : d'arracher un voluptueux aux plaisirs, de remplir d'ambitieux les hermitages, & d'affermir dans son devoir une épouse ébranlée par un Amant séducteur. Ces conversions qui sont frequentes devroient seules m'exciter au travail. Neanmoins je t'avoüerai ma foiblesse : je me propose encore un autre prix : un prix que la délicatesse de ma vertu me reproche inutilement : c'est l'estime que le monde a pour les écrits fins & limez. L'honneur de passer pour un parfait Orateur a des charmes pour moi. On trouve mes ouvrages également forts & délicats ; mais je voudrois bien éviter le défaut des bons Auteurs qui écrivent trop long-temps, & me sauver avec toute ma réputation.*

Digitized by Google

Ce portrait que M. le Sage fait de l'Archevêque de Grenade, quoique jetté au hazard, ne laisse pas d'être susceptible d'applications très-particulieres, & c'est-là ce qu'il appelle un peu plus haut, *n'être pas Auteur impunément.* On le verra encore mieux par ce qui va suivre cet épanchement de cœur. L'Archevêque de Grenade continuë ainsi : *J'exige, mon cher Gil-Blas, une chose de ton zele : quand tu t'appercevras que ma plume sentira la vieillesse ; lorsque tu me verras baisser, ne manque pas de m'en avertir ; je ne me fie point à moi là-dessus : mon amour propre pourroit me seduire ; cette remarque demande un esprit desintereſſé ; je fais choix du tien, que je connois bon, & je m'en rapporterai à ton jugement.* Gil-Blas connut d'abord tout le peril de la commission dont son Maître l'honoroit ; il tâcha de l'éloigner par des flatteries assez finies ; mais l'Archevêque lui ayant fait entendre que si quelqu'autre le faisoit appercevoir avant lui du malheur qu'il craignoit, & qu'il vouloit sagement prévenir, il perdroit l'esperance de la fortune qu'il lui avoit promise. Le pauvre Gil-Blas effrayé de l'alternative, se détermina à lui obéïr. Cela ne tarda gueres d'arriver ; une apoplexie qui survint au Prélat, laissa certaines impressions qui

Digitized by Google

firent baisser visiblement l'Orateur. Gil-Blas hesita encore à lui donner un avis aussi délicat que celui dont on lui avoit imposé la loi ; mais l'Archevêque lui ayant demandé ce qu'on disoit du dernier Discours qu'il avoit prononcé en public, le trop sincere Gil-Blas lui répondit, qu'il lui avoit semblé qu'il n'avoit pas si bien affecté l'auditoire que les précedens ; ces mots n'eurent pas plutôt été lâchez, que le donneur d'avis eut voulu pouvoir se retracter ; mais tout ce qu'il ajoûta pour replâtrer ce qu'il venoit de dire ne le sauva pas de la colere de son Maître : *Je ne trouve point mauvais*, lui dit-il, *que vous me disiez vôtre sentiment ; c'est vôtre sentiment seul que je trouve mauvais ; j'ai été furieusement la duppe de vôtre intelligence bornée. N'en parlons plus, mon enfant*, ajoûta-t'il, *vous êtes encore trop jeune pour démêler le vrai du faux ; apprenez que je n'ai jamais composé de meilleures Homelies que celle qui n'a pas vôtre approbation ; mon esprit, grace au Ciel, n'a rien encore perdu de sa vigueur. Allez ;* poursuivit-il en poussant le sincere à contre-temps hors de son cabinet ; *allez dire à mon Trésorier qu'il vous compte cent ducats, & que le Ciel vous conduise avec cette somme : adieu, Monsieur Gil-Blas,*

je vous ſouhaite toutes ſortes de proſperitez, avec un peu plus de goût.

On peut juger du reſte de l'ouvrage par cet échantillon. M. le Sage ne ſe dément point. Sa diction eſt par tout également ſoutenuë, pure & pleine d'agrémens. Les Hiſtoriettes qu'il amene à propos à meſure que le ſujet le demande ſont tout-à-fait intereſſantes, & du ton qu'il faut pour amuſer le Lecteur. Il conduit ſon Heros de poſte en poſte, & de ſituation en ſituation, & dans tous les états de la vie où il le place, il trouve heureuſement une ſource de préceptes très-utiles, & d'une ſaine morale.

MANIERE DE BIEN CULTIVER LA VIGNE, de faire la vendange & le vin, dans le vignoble d'Orleans, &c. utile à tous les autres vignobles du Royaume, &c. 3. *Edition beaucoup plus ample & plus exacte que les précedentes, diviſée en trois parties.* Par Jacques Boullay, Prêtre, Bachelier en Droit, Chanoine d'Orleans. *A Orleans, chez Jacq. Rouzeau* 1723. in 8° de 678. pages.

PRIERES ET INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES, dans leſquelles ſe trouve renfermé tout ce que la Religion veut que nous croyons, que nous pratiquions, & que

Digitized by Google

nous demandions. *A Paris, chez Ph. N. Lottin, ruë S. Jacques* 1723. in 12. de 455. pages.

ABREGE' de la Doctrine de Paracelſe, & de ſes Archidoxes, avec une Explication de la nature des principes de Chimie, pour ſervir d'éclairciſſement aux Traitez de cet Auteur, & des autres Philoſophes, ſuivi d'un Traité-Pratique des differentes manieres d'operer, ſoit par la voye ſeche, ou par la voye humide. *A Paris, chez d'Houry, fils, ruë de la Harpe*, in 12. de plus de 500. pages 1724.

DELLE SCUOLE SACRE, *Libri II. Poſtumi del Conte Palatino Domenico Auliſio, Giuriſconſulto, Lettor primario veſpertino del Diritto Civile, Nella Real Univerſita Neapolitana*, &c. Ce Livre plein d'érudition ſacrée & profane, ſur les Ecoles Sacrées des Juifs & des Chrétiens, eſt imprimé à Naples en 2. vol. in 4° chez Ricciardo 1723.

L'HOMME CHRE'TIEN, formé ſur le modele de Jeſus-Chriſt. *Par le P. Laurent Gobard de la Compagnie de Jeſus.* A Liege, chez G. Barnabé 2. vol. in 12. 1722.

Digitized by Google

PRATIQUES DE PIETE', ou Entretiens Spirituels pour tous les jours de l'année. *Par le P. le Maître de la Compagnie de Jesus.* A Lyon, chez T. Amaulry, ruë Merciere, 4. vol. in 12. *sixiéme Edition.*

TRAITE' DU GOUVERNEMENT CIVIL. Par M. Locke, traduit de l'Anglois, 2. vol. in 12. A la Haye.

Le sieur Chevillard, le pere, Historiographe de France, & Genealogiste du Roi, vient de mettre au jour une sixiéme Carte de tous les Chevaliers des Ordres du Saint-Esprit, que le Roi Loüis XV. vient de faire; c'est la continuation de cinq autres Cartes qu'il a données au public en 1699. & qu'il eut l'honneur de dédier au Roi Loüis XIV. dont il lui en marqua sa satisfaction, par la gratification qu'il lui en fit en ce temps. Ces cinq Cartes avec cette sixiéme contiennent tous les Chevaliers Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Eprit, depuis l'institution de l'Ordre en 1578. leurs noms, qualitez, armes & blazons, les chapitres ou nominations, le lieu où la ceremonie s'en est faite. Dans cette sixiéme Carte il reste 60. places vuides pour ceux que Sa Majesté voudra dans la suite honorer de cette dignité. Ledit

Digitized by Google

sieur Chevillard a donné près de 150. planches de Chronologie, d'Histoire & de Blazon de differens sujets, toutes imprimées sur du papier, grand Chapelet : il se borne presentement à entretenir son ouvrage pour augmenter par des additions les changemens qui y arriveront dans la suite, & le plus grand ouvrage où il s'attache presentement, c'est de donner son grand Traité de Blazon, intitulé *la Science des Herauts d'Armes, ou Methode parfaite du Blazon*, qui fera deux grands volumes in-folio. Ouvrage très-considerable où il y aura plus de 400. planches gravées. M. le Garde des Sceaux lui en a accordé le Privilege pour vingt ans, avec la permission de publier une Souscription qui paroîtra dans peu.

Il demeure toûjours au coin de la ruë neuve Nôtre-Dame, à Paris.

On a imprimé depuis peu à Avignon un Dictionnaire Provençal, en un 1. vol. in 4° ouvrage neuf pour le dessein, mais dont on dit que le projet n'est pas bien executé, & supposé qu'il le fut dans sa perfection, on ne voit pas de quelle utilité pourroit être un pareil ouvrage à la Republique des Lettres.

Digitized by Google

Extraits de diverſes Lettres.

MR Ferdinando Ruggieri, un des premiers Architectes de cette Ville (Florence) mit au jour en 1721. la premiere partie du *Studio d'Architettura civile ſopra gli ornamenti di Porte e fineſtre, colle miſure, piante, modini, profili*, &c. tirez de quelques édifices de Florence. Il vient de nous en donner la ſeconde partie gravée ſur cuivre, & plus parfaite encore que la premiere. Cet ouvrage contient quatre-vingt planches d'après des édifices conſtruits ſur les deſſeins de Buonaruoti, Ammannato, Buontalenti, Cigoli, Raffael d'Urbin, &c.

Ces planches ſont gravées avec beaucoup d'exactitude, & d'autant plus à eſtimer, que c'eſt l'Auteur qui les a gravées lui-même; au lieu que les autres le ſont par des Graveurs qui n'ont preſque aucune connoiſſance de l'Architecture.

Les Tartini & Franchi impriment un Recüeil des Ouvrages en Proſe du Dante & de Boccace. Du Dante, *vita nuova*, *Convito*, & deux Epîtres, l'une à l'Empereur, *Arrigo di Luzimburgo*, & l'autre à M. *Guido da Polenta Sigr. di Ravenna* de Boccace. *Vita di Dante Alighieri*. Cinq Epîtres; ſçavoir, *à M. Pino de*

Digitized by Google

Rossi, à M. Francesco Priore di S. Apostolo, à M. Cino da Pistoja, à Nicolo Acciajuoli, à Francesco de Bardi, avec une autre en Langue Napolitaine. On y a joint une longue Preface, dans laquelle on éclaircit qui fut cette *Beatrice* que le Dante aima tant. On a enrichi cet ouvrage de plusieurs bonnes Notes du Docteur Antonio Mario Biscioni, Académicien de Florence; cette Edition est très-correcte, ayant été faite sur les meilleurs manuscrits, dont on donne à la fin le Catalogue. A Naples on a aussi imprimé les œuvres en Proses de Boccace; sçavoir, El Corbaccio, la Fiammetta, el Filocopo, l'Arneto, la vie du Dante, quelques Lettres & l'Urbano que plusieurs cependant ne croyent pas de Boccace. On donne cette Edition comme faite à Florence; mais elle est supposée, & ne peut être fort exacte, celui qui l'a faite n'ayant consulté aucun manuscrit. On se prepare à Londres à donner le Décameron du même Auteur.

Lelio della Volpe (Boulogne) a achevé l'impression du *Nuovo Teatro Italiano, o Sia, seguito del Teatro Italiano di Pier Jacopo Martelli*, premiere & seconde partie in 8° en grand papier, & orné de plusieurs estampes. La premiere partie contient une Apologie de l'Auteur de

Digitized by Google

7. Pages & six pieces Dramatiques ; sçavoir, l'*Arianna*, *il Catone* tiré de l'Anglois de M. Adillon, *Che bei Pozzi*, Comedie en vers, *Sdruccioli*, qui sont ceux dont l'Arioste s'est servi dans ses Comedies, *il Davide in corte*, *l'Eleno-Casta*, cette Tragedie avoit déja été imprimée à Florence en 1721. l'*Edipo Tiranno*. La seconde partie contient, *il vero Paregino Italiano*, *Dialogo del volo*, *la Morte*, Tragedia, Perseo in *Samotracia Tragedia*, *il Piatto dell'H.*. Satire, *Re malvaggio*, *e Consigliere peggiore*, *la Rima vendicata satira*, *lo starnuto di Ercole Burratinata*.

On nous écrit d'Amsterdam que Picart a enfin achevé, & débite actuellement le grand ouvrage qui a pour titre, *Gemmæ Antiquæ Cœlatæ Sculptorum nominibus insignitæ ad ipsas Gemmas, aut earum ectypos, delineatæ & æri incisæ per B. Picart, ex præcipuis Europæ Musæis selegit & Commentariis illustravit Ph. de Stosch, ou pierres gravées, &c.* avec une Explication Latine & Françoise. Cet ouvrage qui contient 70. planches fol. est orné de vignettes, lettres grises, & on n'a rien épargné pour en faire une Edition magnifique.

Digitized by Google

On écrit de Londres qu'un Gentilhomme Anglois a inventé une machine qu'on peut porter ſous ſon habit ſans cauſer aucun embarras, & par le moyen de laquelle il prétend qu'on ne court aucun riſque de ſe noyer, quand même on ne ſçauroit pas nager.

L'Académie Royale de l'Hiſtoire à Liſbonne, aſſemblée le 17. Avril dernier, le Comte d'Erivira fit la lecture d'une Diſſertation Critique & Hiſtorique de 400. volumes très-rares, qui ſont partie de la Bibliotheque du Comte de Vimairo. L'Académie l'ayant approuvée, ordonna qu'elle ſeroit miſe ſur les Manuſcrits, ainſi que toutes celles que fournira dorénavant cet Académicien qui eſt chargé de l'examen des Manuſcrits.

Il n'y a point eu cette année de Tableaux expoſez le jour de la Fête-Dieu, dans la Place Dauphine, ni à l'endroit du Pont-neuf, devant lequel paſſe la Proceſſion de S. Barthelemi. Le Public en a été ſurpris & mortifié. Les Amateurs de la Peinture, & les gens de l'Art y perdent; les jeunes Académiciens qui expoſent leurs ouvrages à la critique publique y perdent auſſi, ſans parler de l'émulation generale que cette ſeule occa-

Digitized by Google

sion peut exciter, & qui est si capable d'élever le genie dans les Arts comme dans les Sciences.

Cependant le Jeudi, dernier jour de l'Octave du S. Sacrement, la Place Dauphine fut décorée de quelques Tableaux qui firent beaucoup de plaisirs aux Spectateurs.

Les ouvrages qui ont paru exciter un plus grand concours, & meriter le plus d'applaudissement, sont ceux de M. Oudry. On voyoit quatre Tableaux de lui, en y comprenant sa grande composition de la Chasse du Sanglier, que le public connoissoit déja, & qui avoit dès l'année passée réüni tous les suffrages. Deux Tableaux de Poissons que cet habile Artiste fit à Dieppe d'après nature, il y a deux ans, & qui sont d'une beauté ravissante. Dans le quatriéme Tableau on voit une Outarde penduë par les pieds, & vûë par le dos. La varieté & les vives couleurs de son plumage font un effet admirable. Cet animal mort est accompagné d'un chien en vie, d'un beau vase de porphire, & d'autres ornemens, dont l'art du Peintre a sçû faire un tout, où l'on voit la nature naïvement imitée dans ce qu'elle a de plus beau & de plus agreable. Nous dirons à cette occasion que le même Peintre travaille actuellement par or-

Digitized by Google

dre du Roi à quatre morceaux, qui ne diminueront pas la juste réputation qu'il s'est acquise. Ce sont les Chasses du Loup, du Sanglier, du Cerf & du Renard.

On voyoit de M. de Troye, le fils, déja connu par de plus grands ouvrages, un Tableau qui fait beaucoup d'honneur à son pinceau, par l'entente & le goût galant & vrai dont il est composé. C'est un jeune Cavalier en habit de velours, dont l'étoffe est veritablement moëlleuse, auprès d'une Dame assise sur un canapé.

De M. Coypel, frere de feu M. Coypel, Recteur de l'Académie, une Charité Romaine, qui a été fort applaudie, & fort goûtée.

De M. Lancret un assez grand Tableau ceintré, où l'on voit une danse dans un païsage, avec tout ce que l'habileté du Peintre ont pû produire de brillant, de neuf & de galant dans le goût Pastoral.

On voyoit aussi un Chasseur, & deux autres portraits, un de femme, & l'autre d'homme en habit noir, de M. Geuslin, un beau païsage de M. Bonnart, & deux de M. Allegrain le fils.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LEs Comediens François ont donné le 11. de ce mois la premiere representation d'une petite Comedie en Prose, intitulée l'Eclypse. L'Auteur de cette Piece est anonyme, & il y a apparence qu'il ne se nommera point, son ouvrage n'ayant pas réüssi.

Nous en allons inserer ici un Extrait fort succinct, pour en donner au moins une legere connoissance à ceux qui ne l'ont point vûë.

ACTEURS.

Belise, tante de Lucinde. *M.lle la Motte.*

Lucinde, Amante de Valere. *M.lle d'Angeville.*

Valere, Amant de Lucinde. *M. le Grand, le fils.*

Lisette, Suivante de Lucinde. *Mad.e Deshayes.*

Robert, Intriguant. *M. Quinault.*

Le Docteur, Amoureux de Lucinde. *M. du Chemin.*

La Foreſt, Cocher de Belise. *M. Armand.*

Digitized by Google

Julie, Suivante de Beliſe. *Mlle du Bocage.*

Un Laquais. *Benoît.*

L'action Theatrale ſe paſſe dans la maiſon de Beliſe, tante de Lucinde. C'eſt dans un jardin que l'on doit voir l'Eclypſe. Le Docteur a promis de s'y rendre pour l'expliquer à Beliſe, dont il doit épouſer la niéce le même ſoir.

SCENE I.

Lucinde, Liſette.

Lucinde témoigne la répugnance qu'elle a à épouſer le Docteur qu'elle haït, & que ſa tante préfere à Valere. Ce Valere eſt auſſi cher à Lucinde que le Docteur lui eſt odieux. Liſette lui dit qu'il ne tiendra qu'à elle d'être heureuſe, mais qu'il faut que ſa vertu ſouffre quelque Eclypſe, en conſentant à un enlevement que Valere médite à la faveur de l'obſcurciſſement du Soleil, produite par l'interpoſition de la Lune. On peut dire que jamais Eclypſe n'a été ſi claire que la piece qui porte ce nom. Le nœud & le dénouëment s'y tiennent comme par la main, & ſont annoncez dès la premiere Scene. Lucinde conſent à tout ce qui pourra contribuer à ſon bonheur. Liſette fait encore entendre que Beliſe,

Digitized by Google

tante de Lucinde voudroit bien, en donnant sa niéce au Docteur, garder Valere pour elle; nouvel incident tout-à-fait inutile à la piece.

SCENE II.

Lucinde, Lisette, Robert.

Robert déguisé en Marchand de Toiles peintes, vient donner une Lettre à Lucinde de la part de Valere son Maître, par laquelle cet Amant aimé lui donne avis de l'enlevement qu'il médite, & la prie d'y consentir. Il prie Lucinde de répondre à Valere. Lucinde s'en excuse sur ce qu'elle n'a ni encre, ni papier. Robert lui dit qu'elle n'a qu'à écrire sa Lettre à son oreille, & que Lisette la cachetera avec sa bouche. Voilà un échantillon des traits de la Piece; on peut juger des autres, ils sont à peu près de même valeur intrinseque. Robert se retire voyant venir Belise & le Docteur.

SCENE III.

Belise, le Docteur, Lucinde, Lisette.

Dans cette Scene on ne parle presque point du mariage du Docteur avec Lucinde. Tout roule sur la cause & les effets de l'Eclypse, ce qui ne peut produire

Digitized by Google

qu'une converſation très-ennuyeuſe.

SCENE IV. & derniere.

Robert ſuivi de quelques curieux comme lui, & les Acteurs de la Scene precedente.

Robert égaye tant ſoit peu la converſation par des éloges outrez & ironiques qu'il fait de la ſcience du Docteur, & du merite de Beliſe. Enfin le moment ſouhaité de l'Eclypſe arrive, ce qui ſe fait par l'élevation des luſtres dans le ceintre. Robert prend cet heureux moment pour faire éclypſer Lucinde, ſans que Beliſe, ni le Docteur s'en apperçoivent. La clarté revient, on demande où eſt Lucinde, Robert répond qu'elle a diſparu auſſi-tôt que le Soleil. Cette diſparition ſert à dégoûter le Docteur du mariage arrêté. Lucinde revient avec ſon cher raviſſeur. Beliſe conſent à les unir, & la fête preparée pour la nôce du Docteur ſert à celle de Valere & de Lucinde. Voilà à peu près quelle eſt cette Piece, dont le pere eſt inconnu. Quoiqu'il n'ait pas été heureux, on doit avoüer qu'il écrit aſſez bien pour pouvoir réüſſir quand il travaillera ſur un meilleur fond. Voici quelques couplets qui ont été chantez dans le divertiſſement; la Muſique a

Digitized by Google

paru très jolie, auſſi bien que le Balet. La Muſique eſt du ſieur Quinault & le Balet du ſieur d'Angeville, Danſeur de l'Opera, dont le fils & la petite-fille ont danſé un pas de deux figuré, qui a fait un extrême plaiſir. Cette Piece a été joüée trois fois.

COUPLETS.

DEs que le Soleil s'eſt caché,
Je me ſuis tenu ſous la treille,
Et ne voyant rien j'ai cherché,
L'Eclypſe au fond de la bouteille.

A nos yeux Phœbus dérobé,
Remplit de crainte une grizette,
Sous le manteau d'un jeune Abbé,
Elle courut chercher la retraite.

Au Parterre.

La Piece que nous vous offrons,
Paſſe dans la ligne écliptique,
Si vous l'approuvez nous croirons,
Avoir éclipſé la critique.

Cette Piece fut précedée de la Tragedie d'Edipe de M. de Voltaire, qui n'a pas

Digitized by Google

pas moins fait de plaiſir par le merite du Poëme, que par l'excellente execution des Acteurs.

Le 3. de ce mois les Comediens Italiens remirent au Theatre *Paſquin & Marforio, Medecin des Mœurs.* C'eſt une Piece de l'ancien Theatre Italien, en trois Actes, repreſentée autrefois, dans ſa nouveauté, à l'Hôtel de Bourgogne en 1691. ceux qui ont vû joüer cette Piece dans ce temps-là aſſeurent qu'elle eut un grand ſuccès.

L'Académie Royale de Muſique a ceſſé les repreſentations de *Thetis & Pelée* le 18. de ce mois, & a donné le Balet de l'*Europe Galante* le 20. Cet Opera fut joüé pour la premiere fois en 1697. & la derniere repriſe au mois d'Aouſt 1715. Ce Balet a été reçû aujourd'hui avec les mêmes applaudiſſemens, & le même plaiſir qu'il a toûjours fait toutes les fois qu'on l'a remis ſur le Theatre. La Dlle Lambert joüe le rôle de Venus dans la premiere entrée, & le ſieur Mantienne celui de la Diſcorde. Celui de Silvandre, Berger, dans la ſeconde entrée, qui repreſente la Nation Françoiſe, eſt joüé par le ſieur Thevenard: les rôles de Cephiſe & de Doris, Bergeres, ſont joüez

par les Dlles Antier & le Maure ; les sieurs Granet & du Bourg joüent dans la troisiéme entrée les rôles Espagnols de D. Pedro, & de D. Carlos. Le sieur Tribou joüe le rôle d'Octavio, Venitien jaloux, dans la quatriéme entrée, & la Dlle Lambert celui d'Olimpia, sa Maîtresse. Dans la cinquiéme entrée qui represente la Turquie, le sieur Thevenard joüe le rôle de Zuliman Sultan, Mlle Antier celui de la Sultane mépriſée, & Mlle Hermance joüe le rôle de la Sultane favorite.

Le 24. Juin les Comediens Italiens repreſenterent une petite Piece nouvelle en un Acte, ornée d'un divertiſſement & d'un Vaudeville qui termine la Piece. Elle eſt intitulée *les effets de l'Eclypſe*, qui n'a pas été fort goûtée.

Le 10. de ce mois on repreſenta à Londres un Opera nouveau, intitulé *Aquilius*, qui fut honoré de la preſence du Roi.

NOUVELLES ETRANGERES.

Turquie.

ON mande de Constantinople que le bruit y couroit au commencement de l'autre mois, que l'Usurpateur Mirriveitz Mamouth avoit fait une alliance avec le Grand Mogol, contre le Prince Tohmas, fils du Roi de Perse ; & qu'après s'être emparé de la Province de Schiras, il s'étendoit le long de la côte du Golfe Persique. Que le Bacha de Wan continuë sa marche vers la Perse, après avoir renforcé les Places & Forts de la Georgie, & qu'on doit construire une Forteresse près du Tase. Que le Gouverneur de la Province de Hamadan, en Perse, s'étoit declaré pour la Porte, & qu'enfin le bruit venoit de se répandre que le Bacha de Wan avoit défait un corps de troupes du Prince Tohmas, commandé par Mehemed-Chal, cy-devant Gouverneur de Tiflis ; & qu'après s'être emparé de la Ville de Chuy, il continuoit sa marche vers Tauris, avec quelque apparence de s'en rendre maître.

Quelques avis de Constantinople con-

Digitized by Google

firment ceux qu'on avoit eu de la conclusion d'un Traité d'alliance entre l'Usurpateur Miri-Mamouth & le Grand-Mogol, contre le jeune Roy de Perse.

Nouvelles de Constantinople du mois de Mars 1724.

LE 8. de ce mois il se tint à l'ordinaire une conference sur les affaires de Perse entre les Turcs & les Moscovites, à laquelle il n'y eut que le Reis Effendi qui assista de la part des Turcs, Adgi Mustapha s'étant trouvé indisposé.

La nuit du 25. au 26. le feu prit avec violence sur les dix heures du soir à Constantinople dans le quartier *de Bacché Capsi*, au Serrail de Mussun-Zadé, Pacha de Bosnie, qui devoit partir peu de jours après pour son Gouvernement; le Grand-Seigneur, le Grand-Visir, le Janissaire Aga, & plusieurs des principaux Officiers de cet Empire, s'y transporterent pour donner les ordres necessaires afin d'y apporter quelque remede. Ils commencerent par faire abattre quatre ou cinq maisons voisines, pour empêcher la communication, & pendant ce temps-là le Toulombadgi, ou Directeur des Pompes, avoit disposé ses Pompes de maniere qu'elles faisoient tout l'effet

Digitized by Google

qu'on en pouvoit attendre ; mais la grande quantité d'eau qu'elles jetterent, jointe peut-être à un premier ébranlement qu'avoit donné la chute des maisons voisines, fit tomber un des gros murs de ce Serrail sur ceux qui travailloient à éteindre l'incendie, il y eut près de deux cens personnes écrasées, parmi lesquelles on compte plusieurs Officiers des Janissaires, & entr'autres deux de leurs Chorbadgis ou Capitaines de Compagnie ; comme il ne faisoit point de vent, il n'y eut que ce Serrail de brûlé.

Le 30. il y eut une autre Conference entre les Ministres Turcs & ceux de Moscovie, au sujet des mêmes affaires de Perse, à l'occasion d'un Courier de Moscovie, qui étoit venu quelques jours auparavant au Resident du Czar en cette Cour, mais on n'a pas sçû ce qui s'y étoit passé ; cependant les Turcs firent partir le lendemain 100. Galiotes, ou Bâtimens legers pour la Mer noire dont on ignore la destination.

On eut avis icy le 31. par plusieurs Officiers, qui vinrent en poste des Châteaux des Dardanelles, chez M. le Procurateur Emo, ancien Bayle, ou Ambassadeur de Venise, de l'arrivée des deux Vaisseaux de guerre de la Republique à la rade de l'Isle de Tenedos,

destinez pour le transporter à Venise, sur quoy ce Ministre commence à s'arranger pour son départ, que l'on compte qui sera pour tout le mois prochain.

Russie.

LE Czar a fait publier une Declaration en faveur des Etrangers, qui voudront s'établir à Petersbourg, ou dans les autres Villes de Commerce de sa domination. Sa Majesté Czarienne leur promet de payer les frais de leurs voyages, de leur faire bâtir des maisons, de les affranchir de toutes impositions pendant vingt ans, de leur fournir les sommes necessaires pour entreprendre leur negoce, de tolerer l'exercice de leur Religion, celle des Juifs exceptée, & de payer cent roubles par an au Pasteur de chaque Colonie ou Communauté d'Etrangers, au cas qu'ils ne soient pas en état de l'entretenir du produit de leur commerce.

Le Particulier qui avoit entrepris de convertir le fer en acier, n'ayant pas réüssi au gré du Czar, a été exilé en Siberie.

La flotte du Czar étoit encore le 20. de ce mois à la rade de Petersbourg & à celle de Cronslot. Elle consiste en 36. Vaisseaux de guerre, 12. Fregates, 3.

Digitized by Google

Brulots & 6. Bâtimens plats. Outre 3400. Matelots dont elle ſera montée, on doit embarquer des Troupes reglées.

Italie.

ON apprend de Turin que le 22. de l'autre mois on y celebra la Pompe funebre de Madame Royale : l'Envoyé de la Grande Bretagne, qui avoit été invité à cette Ceremonie, y aſſiſta en manteau long, en rabat & en pleureuſes ; on lui avoit preparé une place exprès dans l'Egliſe.

Le Gouvernement de Florence a fait publier une Ordonnance contre ceux qui s'intereſſent aux jeux de Genes, contenant en ſubſtance que ceux qui y contreviendront ſeront condamnez à 200. écus d'amende ; que les Juges qui connoîtront de cette affaire, pourront infliger outre cela telles peines qu'ils jugeront à propos, ſelon la gravité du délit, & la qualité des tranſgreſſeurs, même celle du banniſſement hors des Etats du Grand Duc & des Galeres : que quant à la peine pecuniaire, le pere payera pour ſon fils, le mari pour ſa femme, & le Maître pour ſon domeſtique.

Le Mariage du Prince de Piémont avec la Princeſſe Polixene de Heſſe-Rheinfels-Rodembourg, Branche cadet-

te de la Maiſon de Heſſe-Caſſel, a été declaré à la Cour de Turin. On doit demander au Pape une double diſpenſe pour ce Mariage ; l'une par rapport à l'Ordre de S. Maurice, dont ce Prince eſt Chevalier, qui défend un ſecond Mariage, l'autre à l'égard de la parenté, cette Princeſſe étant couſine germaine de la feuë Princeſſe de Piémont. Le Marquis d'Entraves a été nommé par le Roy pour aller demander cette Princeſſe en Mariage.

Le Roy de Sardaigne a nommé le Comte de Maffei pour relever le Comte de Provana, en qualité de ſon Ambaſſadeur-Plenipotentiaire au Congrès de Cambray.

L'Adige & les autres rivieres, qui traverſent les Etats de la Republique de Veniſe, ſe ſont accruës extraordinairement par des orages frequens, ſont ſorties de leurs lits, ont entraîné des maiſons du plat païs, & cauſé de grands dommages aux biens de la terre.

Le nouveau Pape, qui ne veut pas ſouffrir que les Prêtres s'agenoüillent devant lui, en fait regaler un tous les jours à ſa table de l'Hôpital de la Trinité.

On écrit de Turin que le Roy de Sardaigne avoit nommé pour ſon Ambaſſadeur à la Cour de France, le Marquis de Breil, qui eſt actuellement à Vienne

Digitized by Google

avec caractere d'Envoyé, & qui doit estre relevé par le Marquis d'Aix.

On apprend de Rome du 13. de ce mois, que le Pape a nommé le Cardinal Vallemani, pour estre l'un des Cardinaux Inquisiteurs de la Congregation du S. Office; il a conservé la Charge de Vicaire de Rome au Cardinal Paulucci, Secretaire d'Etat; il a fait M. Charles Magella, Secretaire des Brefs aux Princes; M. Cosoia, Secretaire des Memoriaux; & M. Camille Merlini, Secretaire du Chiffre. Sa Sainteté a conservé à M. Sonnino la Charge d'Auditeur de la Chambre Apostolique; à M. Collicola, celle de Tresorier; à M. Mollara, celle de Commissaire des Armes; à M. del-Giudice, celle de Majordome; à M. Marefoschi, celle d'Auditeur du Palais; & à M. Accoramboni, celle de Sous-Dataire: elle a nommé M. Albini pour son premier Aumônier, & M. Vincenti, pour Maître de sa Garderobe, en le faisant aussi Camerier Participant: elle a donné au Cardinal Alexandre Albani, l'Abbaye de Nonantola, qui est de 7000. écus de revenu; aux enfans du feu Prince de Soriano, pour 14000. écus de Charges, qui revenoient à la Chambre Apostolique par sa mort; une pension de 500. écus au Cardinal Vallemani, &

Digitized by Google

une de pareille ſomme au Cardinal Salerno : elle a fixé à cent écus par mois les Honoraires du Cardinal Olivieri, Secretaire des Brefs, qui n'en avoit que 50. Elle vient de nommer M. Coſcia Secretaire des Memoriaux, à une Abbaye vacante de mille écus de revenu : les Abbez Simoni & de ſainte Marie, à deux Canonicats vacans de ſainte Marie Majeure ; & le Pere Camardi, Dominicain, ſon Confeſſeur, à l'Eveſché de Rieti. Le Cardinal Ottoboni a quitté la perruque, & il l'a fait quitter à tous ſes Officiers Eccleſiaſtiques, & aux Muſiciens de la Chapelle Pontificale.

Allemagne.

LE Miniſtre du Duc de Holſtein à Vienne, a réïteré ſes proteſtations contre l'inveſtiture des Duchez de Breme & de Wherden, que l'Empereur étoit prêt de donner au Roy d'Angleterre.

Sa Majeſté Imperiale a fait demander un don gratuit au Clergé de ſes Païs Hereditaires, pour l'employer à fortifier les Places frontieres de la Turquie.

La Princeſſe de Heſſe-Rottembourg, future épouſe du Prince de Piémont, eſt arrivée le 27. de ce mois à Rottembourg, où le Prince Joſeph ſon frere

Digitized by Google

doit l'épouſer, au nom de Son Alteſſe Royale, en preſence du Marquis de S. Remi & du Comte de Tavana.

Le Prince Hereditaire de Lorraine doit partir de Vienne, pour aller prendre poſſeſſion des Terres que l'Empereur lui a cedées dans le Duché de Sileſie.

Eſpagne.

LE Roy a donné une penſion de mille piſtoles, aſſignée ſur la Ferme du Tabac, aux Jeſuites Ecoſſois qui ſont à Madrid, pour les aider à fonder un College de leur Nation.

On équipe à Cadix quatre Vaiſſeaux de guerre, qui ſeront commandez par le Marquis de Mari, & qui ſe joindront à l'Eſcadre Hollandoiſe, pour croiſer ſur les Corſaires de Barbarie.

Le Duc de Fernandina, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, reçut un ordre du Roy le 9. de ce mois, de ſortir de Madrid dans 24. heures, & de ſe retirer à Pampelune, pour avoir menacé le Sur-Intendant General des Doüanes, ſur ce qu'il avoit refuſé de lui donner ſatisfaction d'un prétendu affront fait par les Officiers de la Doüane, qui avoient arrêté & viſité le caroſſe du Duc entrant dans Madrid ſans y trouver aucune contrebande.

Digitized by Google

On mande de Cadix, qu'il y a eu entre le Regiment de la Marine & un Regiment d'Infanterie Irlandois qui y eſt en garniſon, une conteſtation ſi vive, qu'ils ont eu recours aux armes pour la terminer, & qu'il y a eu environ 30. hommes tuez de part & d'autre. Ce qui a obligé le Gouverneur, pour prévenir de plus grands malheurs, d'envoyer le Regiment de Marine dans les Forts où il doit reſter juſqu'à nouvel ordre.

Le 24. May dernier, Dom Diego de Camera, le plus jeune des fils de Dom Joſeph Rodrigues de Camera, Comte de Ribeira-Grande, prit l'habit dans l'Egliſe du Noviciat des Jeſuites de Liſbonne.

Depuis le premier juſqu'au 30. du mois paſſé, il eſt entré dans le Port de Liſbonne, 4. Navires François, 32. Anglois, 4. Hollandois, un Eſpagnol, un Genois, & un Maltois. Il en eſt ſorti pendant le même temps 4. Bâtimens François, 36. Anglois, 12. Hollandois, 4. Suedois, 2. Hambourgeois, 2. Caſtillans, un Genois & 17. Portugais.

Angleterre.

ON mande de Londres, qu'on a envoyé des ordres à tous les Gouverneurs des Plantations Angloiſes de

Digitized by Google

l'Amerique, de ne plus lever de droits d'entrée sur les marchandises d'Europe.

On apprend de Londres, que le Capitaine Lowe, un des plus cruels Pirates des Mers des Indes Orientales, a eu depuis peu l'inhumanité de couper les levres à un Capitaine Portugais, & de les faire griller en sa presence, avant que de le faire mourir, à cause que ce Capitaine avoit jetté dans la mer un sac d'environ 11000. Maidores d'or, lorsqu'il vit qu'il ne pouvoit plus éviter de tomber entre les mains de ce Pirate, qui a aussi fait mourir tout l'Equipage Portugais, consistant en 22. personnes. Le même Pirate tua, il y a environ un an, de sang froid, un Capitaine Espagnol, avec 45. hommes qui étoient sur son bord: sa barbarie s'étend même sur ses Compatriotes, lorsqu'ils tombent entre ses mains.

Le Comte de Broglio, Ambassadeur de France, arriva à Londres le 28. de ce mois. Il eut l'honneur de saluer le Roy le lendemain à Kinsington. M. de Chavigni, qui étoit chargé des affaires de France, doit partir incessamment pour retourner à Paris.

Digitized by Google

MORTS, NAISSANCES, &c.

LE Prince Dom Carle Albani, Prince de Soriano, âgé de 38. ans, mourut à Rome le 2. de ce mois, le surlendemain qu'on l'eut taillé de la pierre. Il laisse cinq enfans & son épouse enceinte. Il étoit frere des Cardinaux Annibal & Alexandre Albani, neveux du Pape Clement XI. pendant le Pontificat duquel il avoit épousé Dona Theresa, fille de Dom Charles Borromei.

La Princesse Dominique de Lichtenstein, épouse du Prince Henry-Joseph d'Aversperg, est morte à Rothenhaus en Bohéme, dans la 22. année de son âge. Elle étoit enceinte de 8. mois, & on a été obligé de lui faire l'operation pour baptiser son enfant, qui est mort aussi quelques momens après.

La Princesse Royale de Dannemark est accouchée le 19. de ce mois d'une Princesse, qui fut baptisée le lendemain & nommée Loüise, ayant été tenuë sur les Fonts par la Princesse Sophie-Hedwig; les Parains sont le Prince Charles, le Duc de Sonderburg, & M.rs de Leuthe & de Holsten, Conseillers Privez.

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS.

LE 25. de ce mois, le Maréchal Duc de Villeroy arriva de Lyon; il alla coucher le 26. à Versailles, & le lendemain matin il se rendit à l'appartement du Duc de Bourbon, qui le conduisit chez le Roy, & le présenta à Sa Majesté, dont il fut reçû très-favorablement.

Le Roy a donné au Chevalier de Tavanes, frere du Vicomte de Tavanes, Chevalier des Ordres du Roy, le Regiment de Soissonnois, vacant par la mort du Marquis de Courtaumer.

Le Marquis de Matignon, nommé par le Roy pour se rendre auprès de la Princesse Doüairiere de Bade, à l'occasion du Mariage du Duc d'Orleans avec la Princesse de Bade, s'étant acquitté de sa Commission, le Contrat de Mariage du Duc d'Orleans avec cette Princesse, fut signé à Rastat le 14. du mois dernier, par M. d'Argenson, Conseiller d'Etat, chargé des pouvoirs de Son Alteſſe Royale Madame la Ducheſſe d'Orleans, & de ceux du Duc d'Orleans. Le 18. le Prince de Bade, à qui le Duc d'Orleans

Digitized by Google

avoit envoyé sa Procuration, épousa la Princesse, & cette Ceremonie fut faite par le Cardinal de Shoenborn, Evêque de Spire. Le 21. la Duchesse d'Orleans partit de Rastat dans les Carosses de la Princesse Doüairiere de Bade sa mere, & elle arriva le même jour à Strasbourg, où elle trouva la Maison du Duc d'Orleans, qui lui fut presentée par le Chevalier de Conflans, Premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince, & que le Duc d'Orleans avoit envoyé à Strasbourg pour complimenter cette Princesse. Elle a dû partir le 27. dans les Equipages du Duc d'Orleans pour se rendre à Paris.

Le Roy est parti le 30. de ce mois du Château de Versailles, pour aller à Chantilly, où Sa Majesté arriva vers les six heures du soir. Elle étoit accompagnée dans son Carosse, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, & de ses principaux Officiers. Le Roy fut reçû à la descente de son Carosse par la Duchesse de Bourbon, accompagnée du Duc de Bourbon & de Mademoiselle de Clermont.

M. Laurens, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller du Roy, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes & Cour des Aydes de Roüen, l'un des pre-

Digitized by Google

miers Commis au Bureau de la Guerre, ayant fait present au Roi d'un petit cheval, dont Sa Majesté a été contente ; elle le fit appeller dans son cabinet sur la fin du mois dernier, & lui fit l'honneur de lui donner de sa main une riche tabatiere d'or, dont l'ouvrage surpasse de beaucoup la matiere, quoiqu'elle peze onze onces, Sa Majesté ayant la bonté d'accompagner ce present de paroles très-gracieuses pour celui qui le recevoit.

L'Abbé Raguet a été nommé pour être le quatorziéme Directeur de la Compagnie des Indes. Il aura pour département tout ce qui concerne le spirituel des Colonnies & des Vaisseaux de la Compagnie.

Mardi 27. de Juin les RR. PP. Jacobins de la ruë Saint Honoré, firent chanter un *Te Deum* en Musique, de la composition de M. du Tartre, en actions de graces de l'Exaltation du Cardinal Orsini de Gravina, Religieux de leur Ordre, au Souverain Pontificat. Le Grand Autel étoit orné d'une nombreuse & magnifique argenterie, & d'un beau luminaire, le parquet du Sanctuaire, & le devant de la balustrade étoient couverts de riches tapis, & les deux côtez du Grand Autel parez de plusieurs pieces de tapisseries. Au côté droit du Sanctuaire on avoit

Digitized by Google

élevé un magnifique dais, & vis-à-vis on avoit placé de riches fauteüils de même parure que le dais, où se mirent quatre Evêques qui assisterent à toute la ceremonie, & quelques Generaux d'Ordre. Au-delà de la balustrade du Sanctuaire il y avoit quantité de fauteüils, & des chaises pour les personnes de distinction. Plusieurs lustres pendoient de la voute depuis la balustrade du Sanctuaire jusqu'au bas de l'Eglise, au bout de laquelle étoit un grand échaffaut pour les Musiciens, orné de tapisseries.

M. le Cardinal de Noailles étant arrivé sur les cinq heures du soir, trouva toute la Communauté, qui étoit fort nombreuse, rangée en haye dans la cour, depuis la porte de la ruë jusqu'à celle de l'Eglise, où il fut reçû par les RR. PP. Provincial & Prieur en Chappe, accompagnez de tous leurs Officiers aussi en Chappe. Son Eminence s'étant mise à genoux sur un Prie-Dieu, reçût le compliment des Superieurs, l'eau-benite & la croix qu'on lui presenta à baiser. Aussitôt les quatre Chantres revêtus de Chappes entonnerent le Cantique *Benedictus*, que poursuivit toute la Communauté, défilant deux à deux par le milieu de l'Eglise. Son Eminence marchoit sous un dais, porté par deux Religieux, revêtus

Digitized by Google

de Chappes, étant arrivée au pied de l'Autel elle alla prendre ſes habits Pontificaux à la Sacriſtie, & revint dans le Sanctuaire, précedée d'un grand nombre d'Officiers, tant des ſiens, que des Religieux, tous revêtus en Chappes. M. le Cardinal monta enſuite ſur le Trône qui lui avoit été préparé, d'où il entonna le *Te Deum*, que pourſuivit la Muſique qui fut fort goûtée. Il dit à la fin les Oraiſons de la très-Sainte Trinité, pour le nouveau Souverain Pontife. Ces Oraiſons dites, les quatre Chantres entonnerent l'Antienne *Sub tuum*, que toute la Communauté continua en plein-chant, & qui fut ſuivie de l'Oraiſon de la Sainte Vierge.

Enfin toute cette magnifique ceremonie finit par un *Domine ſalvum fac Regem*, avec l'Oraiſon pour le Roi, & la benediction ſolemnelle que ſon Eminence donna à haute voix à toute l'aſſemblée, qui étoit des plus nombreuſes, & des plus conſiderables par le grand concours des Eccleſiaſtiques & des Religieux de tous les differens Ordres qui y aſſiſterent.

On avoit mis aux portes du Monaſtere & de l'Egliſe, ornées de tapiſſeries, les Armes du Souverain Pontife dans des Cartouches d'or.

Cette fête fut annoncée le Mardi ma-

Digitized by Google

tin par plusieurs décharges de boëtes, qu'on réitera à l'arrivée de son Eminence, pendant le *Te Deum*, & à la fin, & le soir il y eut un beau feu d'artifice.

On apprend de Flandres que les grandes chaleurs ont été si excessives pendant quelques jours aux environs de Nimegue, que les biens de la terre en ont été considerablement endommagez, & qu'elles ont causé des frenesies à un grand nombre de personnes.

Liste des Seigneurs & Dames nommez par le Roi pour le voyage de Chantilly, sans y comprendre les Princes & les Officiers, qui par leurs Charges doivent accompagner le Roi.

Madame la Duchesse.

Mademoiselle de Clermont.

La Duchesse de Villars-Brancas, la Maréchale de Villars, & la Duchesse d'Epernon.

Les Marquises de Nesle, de la Vrilliere, de Prie, de Rupelmonde, de Saint Germain-Beaupré, du Beslay, de Ribeirac, de Tavanes, de Ville-neuve, de Grave.

Les Maréchaux de Villars & de la Feuillade. Les Ducs d'Antin, d'Epernon, d'Uzez, de Chaulne, de Louvigny. Les Marquis de la Mark, de Saxe, de Tessé, de Coignies, pere & fils, de Tessé, de

Digitized by Google

Croiſſy, de Neſle, de Pezé, de Saint Germain. Beaupré, d'Antragues, de Sailhaut, de Verac, de Gacé, de Matignon, de Lionne, de Tonnerre, de Cremilly, de Beaune, de Laſſé, de Nangis, de Grave, de Canillac, de Beuvron, de l'Aigle.

Nous avons averti pluſieurs fois, que dans les liſtes que nous donnons des Seigneurs & Dames de la Cour, nous ne prétendons pas regler leurs rangs, ni les nommer préciſément ſelon l'ordre de leurs qualitez & préeminences.

M. Michel Amelot, Marquis de Gournay, Conſeiller d'Etat ordinaire, Preſident du Bureau du Commerce, mourut à Paris le 21. de ce mois, âgé de 69. ans 5. mois. En 1682. le feu Roi le nomma ſon Ambaſſadeur auprès de la Republique de Veniſe, d'où il paſſa ſucceſſivement avec le même caractere à la Cour de Portugal, & en Suiſſe. Au mois d'Avril 1705. S. M. l'envoya en Eſpagne avec le titre d'Ambaſſadeur extraordinaire, & il y demeura juſqu'au mois d'Aouſt 1709. Il a donné dans ces emplois, comme dans tous les autres, dont il a été honoré depuis, de grandes preuves de ſa capacité, de ſa probité, & de ſon attachement inviolable au ſervice du Roi.

Digitized by Google

DECLARATION DU ROY.

Concernant la Religion. Donnée à Versailles le 14. Mai, enregistrée au Parlement le 31. dudit mois.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre; A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. De tous les grands desseins, que le feu Roy nôtre très-honoré Seigneur & Bisayeul a formez dans le cours de son Regne, il n'y en a point que Nous ayons plus à cœur de suivre & d'executer, que celui qu'il avoit conçû d'éteindre entierement l'heresie dans son Royaume, à quoy il a donné une application infatigable jusqu'au dernier moment de sa vie. Dans la vûë de soûtenir un ouvrage si digne de son zele & de sa pieté, aussi-tôt que Nous sommes parvenus à la Majorité, nôtre premier soin a été de Nous faire representer les Edits, Declarations & Arrests du Conseil qui ont été rendus sur ce sujet, pour en renouveller les dispositions & enjoindre à tous nos Officiers de les faire observer avec la derniere exactitude; mais Nous avons été informez que l'execution en a été ralentie depuis plusieurs années, sur tout dans les Provinces qui ont été affligées de la contagion, & dans lesquelles il se trouve un plus grand nombre de nos Sujets, qui ont ci-devant fait profession de la Religion Prétenduë Reformée, par les fausses & dangereuses impressions que quelques-uns d'entre eux peu sincerement réünis à la Religion Catholique, Apostolique & Romaine,

Digitized by Google

& excitez par des mouvemens étrangers, ont voulu insinuer secretement pendant nôtre minorité ; ce qui Nous ayant engagé à donner une nouvelle attention à un objet si important, Nous avons reconnu que les principaux abus qui se sont glissez & qui demandent un plus prompt remede, regardent principalement les Assemblées illicites, l'éducation des enfans, l'obligation pour tous ceux qui exercent quelques fonctions publiques, de professer la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, les peines ordonnées contre les relaps, & la celebration des Mariages ; sur quoi, Nous avons resolu d'expliquer bien distertement nos intentions. A ces causes, de l'avis de nôtre Conseil & de nôtre grace speciale, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons dit & ordonné, & par ces Presentes signées de nôtre main, disons & ordonnons, voulons & Nous plaist.

ARTICLE PREMIER.

Que la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, soit seule exercée dans nôtre Royaume, Païs & Terres de nôtre obéissance ; défendons à tous nos Sujets, de quelque état, qualité & condition qu'ils soient, de faire aucun exercice de Religion autre que de ladite Religion Catholique, & de s'assembler pour cet effet en aucun lieu & sous quelque prétexte que ce puisse estre, à peine, contre les hommes, des Galeres perpetuelles, & contre les femmes, d'estre rasées & enfermées pour toûjours dans les lieux que nos Juges estimeront à propos, avec confiscation des biens des uns & des autres ; même à pei-

Digitized by Google

ne de mort contre ceux qui se feront assembler en armes.

II. Etant informez qu'il s'est élevé, & s'éleve journellement dans nôtre Royaume plusieurs Predicans, qui ne sont occupez qu'à exciter les peuples à la revolte, & les détourner des exercices de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; ordonnons que tous les Predicans qui auront convoqué des Assemblées, qui y auront prêché, ou fait aucunes fonctions, soient punis de mort, ainsi que la Declaration du mois de Juillet 1686. l'ordonne pour les Ministres de la Religion Prétenduë Reformée, sans que ladite peine de mort puisse à l'avenir estre reputée comminatoire. Défendons à tous nos Sujets de recevoir lesdits Ministres ou Predicans, de leur donner retraite, secours & assistance, d'avoir directement ou indirectement aucun commerce avec eux: Enjoignons à ceux qui en auront connoissance, de les dénoncer aux Officiers des lieux, le tout à peine, en cas de contravention, contre les hommes, des Galeres à perpetuité, & contre les femmes, d'être rasées & enfermées pour le reste de leurs jours dans les lieux que nos Juges estimeront à propos, & de confiscation des biens des uns & des autres.

III. Ordonnons à tous nos Sujets, & notamment à ceux qui ont ci-devant professé la Religion Prétenduë Reformée, ou qui sont nez de parens qui en ont fait profession, de faire baptiser leurs enfans dans les Eglises des Paroisses où ils demeurent, dans les vingt-quatre heures aprés leur naissance, si ce n'est qu'ils ayent obtenu la permission des Archevêques ou Evêques diocésains de differer les ceremonies du Baptême pour des raisons con-

Digitized by Google

siderables ; Enjoignons aux Sages-femmes & autres personnes qui assistent les femmes dans leurs accouchemens, d'avertir les Curez des lieux de la naissance des enfans, & à nos Officiers & à ceux des Sieurs qui ont la haute Justice, d'y tenir la main, & de punir les contrevenans par des condamnations d'amendes, même par de plus grandes peines, suivant l'exigence des cas.

IV. Quant à l'éducation des enfans de ceux qui ont ci-devant professé la Religion prétenduë Reformée, ou qui sont nez de parens qui en ont fait profession, voulons que l'Edit du mois de Janvier 1686. & les Declarations des 13. Decembre 1698. & 16. Octobre 1700. soient executées en tout ce qu'elles contiennent, & en y ajoûtant, Nous défendons à tous nosdits Sujets d'envoyer élever leurs enfans hors du Royaume, à moins qu'ils n'en ayent obtenu de Nous une permission par écrit signée de l'un de nos Secretaires d'Etat, laquelle Nous n'accorderons qu'après que Nous aurons esté suffisamment informez de la catholicité des peres & meres, & ce à peine, en cas de contravention, d'une amende, laquelle sera reglée à proportion des biens & facultez des peres & meres desdits enfans, & neanmoins ne pourra estre moindre que de la somme de six mille livres, & sera continuée par chaque année que leursdits enfans demeureroient en Pais étrangers, au préjudice de nos défenses ; à quoy Nous enjoignons à nos Juges de tenir exactement la main.

V. Voulons qu'il soit établi, autant qu'il sera possible, des Maîtres & des Maîtresses d'Ecole dans toutes les Paroisses où il n'y en a point, pour instruire tous les enfans de l'un & de l'autre sexe, des principaux mysteres &

Digitized by Google

devoirs de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, les conduire à la Messe tous les jours ouvriers, autant qu'il sera possible, leur donner les instructions dont ils ont besoin sur ce sujet, & avoir soin qu'ils assistent au Service divin les Dimanches & les Fêtes, comme aussi pour y apprendre à lire, & même écrire à ceux qui pourront en avoir besoin, le tout qu'il sera ordonné par les Archevêques & Evêques, en conformité de l'Article xxv. de l'Edit de 1695. concernant la Jurisdiction Ecclesiastique: Voulons à cet effet que dans les lieux où il n'y aura pas d'autres fonds, il puisse estre imposé sur tous les habitans la somme qui manquera pour l'établissement desdits Maîtres & Maîtresses jusqu'à celle de cent-cinquante livres par an pour les Maîtres, & de cent livres pour les Maîtresses, & que les Lettres sur ce necessaires soient expediées sans frais, sur les avis que les Archevêques & Evêques diocésains, & les Commissaires départis dans nos Provinces pour l'execution de nos ordres, Nous en donneront.

VI. Enjoignons à tous les peres, meres, Tuteurs & autres personnes qui sont chargées de l'éducation des enfans, & nommément de ceux dont les peres ou les meres ont fait profession de la Religion Prétenduë Réformée, ou sont nez de parens Religionnaires, de les envoyer aux Ecoles & aux Cathechismes jusqu'à l'âge de quatorze ans, même pour ceux qui sont au-dessus de cet âge jusqu'à celui de vingt ans aux instructions qui se font les Dimanches & les Fêtes, si ce n'est que ce soient des personnes de telle condition qu'elles puissent, & qu'elles doivent les faire instruire chez elles, ou les envoyer au Colle-

Digitized by Google

ge, ou les mettre dans des Monasteres ou Communautez regulieres, enjoignons aux Curez de veiller avec une attention particuliere sur l'instruction desdits enfans dans leurs Paroisses, même à l'égard de ceux qui n'iront pas aux Ecoles; Exhortons & neanmoins enjoignons aux Archevêques & Evêques de s'en informer soigneusement; ordonnons aux peres & autres qui en ont l'éducation, & particulierement aux personnes les plus considerables par leur naissance ou leurs emplois, de leur representer les enfans qu'ils ont chez eux, lorsque les Archevêques ou Evêques l'ordonneront dans le cours de leurs visites, pour leur rendre compte de l'instruction qu'ils auront reçûë touchant la Religion; & à nos Juges, Procureurs & à ceux des Sieurs qui ont la Haute Justice, de faire toutes les diligences, perquisitions, & Ordonnances necessaires pour l'execution de nôtre volonté à cet égard, & de punir ceux qui seroient negligeans d'y satisfaire, ou qui auroient la temerité d'y contrevenir de quelque maniere que ce puisse estre, par des condamnations d'amende qui seront executées par provision, nonobstant l'appel, à telles sommes qu'elles puissent monter.

VII. Pour assurer encore plus l'execution de l'Article précedent, voulons que nos Procureurs, & ceux des Sieurs Hauts-Justiciers se fassent remettre tous les mois par les Curez, Vicaires, Maîtres ou Maîtresses d'Ecoles, ou autres qu'ils chargeront de ce soin, un état exact de tous les enfans qui n'iront pas aux Ecoles, ou aux Cathechismes & instructions, de leurs noms, âges, sexes, & des noms de leurs peres & meres, pour faire ensuite les poursuites necessaires contre les peres &

Digitized by Google

meres, Tuteurs ou Curateurs, ou autres chargez de leur éducation, & qu'ils ayent soin de rendre compte, au moins tous les six mois, à nos Procureurs Generaux, chacun dans leur Ressort, des diligences qu'ils auront faites à cet égard, pour recevoir d'eux les ordres & les instructions necessaires.

VIII. Les secours spirituels n'étant en aucun temps plus necessaires, sur tout à ceux de nos Sujets qui sont nouvellement réünis à l'Eglise, que dans les occasions de maladies où leur vie & leur salut sont également en danger, voulons que les Medecins, & à leur défaut les Apotiquaires & Chirurgiens qui seront appellez pour visiter les malades, soient tenus d'en donner avis aux Curez ou Vicaires des Paroisses dans lesquelles lesdits malades demeureront, aussi-tôt qu'ils jugeront que la maladie pourroit être dangereuse, s'ils ne voyent qu'on les y ait appellez d'ailleurs; afin que lesdits malades, & nommément nos Sujets nouvellement réünis à l'Eglise, puissent en recevoir les avis & les consolations spirituelles dont ils auront besoin, & le secours des Sacremens, lorsque lesdits Curez ou Vicaires trouveront lesdits malades en état de les recevoir: Enjoignons aux parens, serviteurs & autres personnes qui seront auprès desdits malades, de les faire entrer auprès d'eux, & de les recevoir avec la bienséance convenable à leur caractere; & voulons que ceux desdits Medecins, Apotiquaires & Chirurgiens qui auront negligé de ce qui est de leur devoir à cet égard, & pareillement les parens, serviteurs & autres qui sont auprés desdits malades, qui auront refusé ausdits Curez ou Vicaires, ou Prêtres envoyez par eux, de leur faire voir lesdits mala-

Digitized by Google

des, soient condamnez en telle amende qu'il appartiendra, même les Medecins, Apotiquaires, Chirurgiens, interdits en cas de recidive, le tout suivant l'exigence des cas.

IX. Enjoignons pareillement à tous Curez, Vicaires & autres qui ont la charge des ames, de visiter soigneusement les malades, de quelque état & qualité qu'ils soient, notamment ceux qui ont ci-devant professé la Religion Prétenduë Reformée, ou qui sont nez de parens qui en ont fait profession, de les exhorter en particulier & sans témoins, à recevoir les Sacremens de l'Eglise, en leur donnant à cet effet toutes les instructions necessaires avec la prudence & la charité qui convient à leur ministere; & en cas qu'au mépris de leurs exhortations & avis salutaires, lesdits malades refusent de recevoir les Sacremens qui leur seront par eux offerts, & declarent ensuite publiquement qu'ils veulent mourir dans la Religion Prétenduë Reformée, & qu'ils persistent dans la declaration qu'ils en auront faite pendant leur maladie, voulons que s'ils viennent à recouvrer la santé, le procès leur soit fait & parfait par nos Baillifs & Senéchaux, à la requête de nos Procureurs, & qu'ils soient condamnez au bannissement à perpetuité, avec confiscation de leurs biens, & dans les Païs où la confiscation n'a lieu, en une amende qui ne pourra être moindre que de la valeur de la moitié de leurs biens; si au contraire ils meurent dans cette malheureuse disposition, Nous ordonnons que le procès sera fait à leur memoire par lesdits Baillifs & Senéchaux, à la requête de nos Procureurs, en la forme prescrite par les Articles du Titre XXII. de nôtre Ordonnance du mois d'Août 1670. pour être

Digitized by Google

leurdite memoire condamnée avec confiscation de leurs biens, dérogeant aux autres peines portées par la Declaration du 29. Avril 1686. & de celle du 8. Mars 1715. lesquelles seront au surplus executées en ce qui ne se trouvera contraire au present Article; & en cas qu'il n'y ait point de Bailliage Royal dans le lieu où le fait sera arrivé, nos Prevôts & Juges Royaux, & s'il n'y en a pas, les Juges des Sieurs qui y ont la Haute Justice, en informeront & envoyeront les informations par eux faites aux Greffes de nos Bailliages & Senéchaussées d'où ressortissent lesdits Juges, ou qui ont la connoissance des Cas Royaux dans l'étenduë desdites Justices, pour y être procedé à l'instruction & au Jugement du procès, à la charge de l'appel en nos Cours de Parlement.

X. Voulons que le contenu au précedent Article soit executé, sans qu'il soit besoin d'autre preuve pour établir le crime de relaps, que le refus qui aura esté fait par le malade des Sacremens de l'Eglise offerts par les Curez, Vicaires ou autres ayant la charge des ames, & la declaration qu'il aura faite publiquement, comme ci-dessus, & sera la preuve dudit refus & de ladite declaration publique établie par la dépositon desdits Curez, Vicaires, ou autres ayant la charge des ames, & de ceux qui auront esté presens lors de ladite declaration, sans qu'il soit necessaire que les Juges du lieu se soient transportez dans la maison desdits malades, pour y dresser procès verbal de leur refus & declaration, & sans que lesdits Curez ou Vicaires qui auront visité lesdits malades, soient tenus de requerir le transport desdits Officiers, ni de leur dénoncer le refus & la declaration qui leur au-

Digitized by Google

ra été fait, dérogeant à cet égard aux Declarations des 29. Avril 1686. & 8. Mars 1715. en ce qui pourra être contraire au present Article & au précedent.

XI. Et attendu que Nous sommes informez, que ce qui contribuë le plus à confirmer ou à faire retomber lesdits malades dans leurs anciennes erreurs, est la presence & les exhortations de quelques Religionnaires cachez qui les assistent secretement en cet état, & abusent des préventions de leur enfance & de la foiblesse où la maladie les reduit, pour les faire mourir hors du sein de l'Eglise, Nous ordonnons que le procès soit fait & parfait par nos Baillifs & Senéchaux, ainsi qu'il est dit ci-dessus, à ceux qui se trouveront coupables de ce crime, dont nos Prevôts ou autres Juges Royaux pourront informer, même les Juges des Sieurs qui auroient la Haute-Justice dans les lieux où le fait seroit arrivé, s'il n'y a point de Bailliage ou Senéchaussée Royale dans lesdits lieux; à la charge d'envoyer les informations au Bailliage Royal comme dessus, pour être le procès continué par nos Baillifs & Senéchaux, & les coupables condamnez; sçavoir, les hommes aux Galeres perpetuelles ou à temps, selon que les Juges l'estimeront à propos, & les femmes à être rasées & enfermées dans les lieux que nos Juges ordonneront, à perpetuité ou à temps, ce que Nous laissons pareillement à leur prudence.

XII. Ordonnons que suivant les anciennes Ordonnances des Rois nos prédecesseurs, & l'usage observé dans nôtre Royaume, nul de nos Sujets ne pourra être reçû en aucune charge de Judicature dans nos Cours, Bailliages, Senéchaussées, Prevôtez & Justices,

ni dans celles des Hauts Justiciers, même dans les places de Maires & Echevins, & autres Officiers des Hôtels de Ville, soit qu'ils soient érigez en titre d'Office, ou qu'il y soit pourvû par élection, ou autrement; ensemble dans celles de Greffiers, Procureurs, Notaires, Huissiers & Sergens, de quelque Juridiction que ce puisse être, & generalement dans aucun Office ou fonction publique, soit en titre ou par commission, même dans les Offices de nôtre Maison & Maisons Royales, sans avoir une attestation du Curé, ou en son absence, du Vicaire de la Paroisse, dans laquelle ils demeurent, de leurs bonne vie & mœurs, ensemble de l'exercice actuel qu'ils font de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine.

XIII. Voulons pareillement que les Licences ne puissent être accordées dans les Universitez du Royaume, à ceux qui auroient étudié en Droit ou en Medecine, que sur des attestations semblables que les Curez leur donneront, & qui seront par eux representées à ceux qui leur doivent donner lesdites Licences; desquelles attestations il sera fait mention dans les Lettres de Licence qui leur seront expediées, à peine de nullité; n'entendons neanmoins assujettir à cette regle les Etrangers qui viendront étudier & prendre des degrez dans les Universitez de nôtre Royaume, à la charge que conformément à la Declaration du 26. Fevrier 1680. & à l'Edit du mois de Mars 1707. les dégrez par eux obtenus ne pourront leur servir dans nôtre Royaume.

XIV. Les Medecins, Chirurgiens, Apotiquaires, & les Sages-Femmes, ensemble les Libraires & Imprimeurs ne pourront être aussi

Digitized by Google

admis à exercer leur art & profession dans aucun lieu de nôtre Royaume, sans rapporter une pareille attestation, de laquelle il sera fait mention dans les Lettres qui leur seront expediées, même dans la Sentence des Juges, à l'égard de ceux qui doivent prêter serment devant eux, le tout à peine de nullité.

XV. Voulons que les Ordonnances, Edits & Declarations des Rois nos Prédecesseurs sûr le fait des mariages, & nommément l'Edit du mois de Mars 1697. & la Declaration du 15. Juin de la même année, soient executez selon leur forme & teneur par nos Sujets nouvellement réünis à la Foy Catholique, comme par tous nos autres Sujets; leur enjoignons d'observer dans les mariages qu'ils voudront contracter, les solemnitez prescrites tant par les saints Canons, reçûs & observez dans ce Royaume, que par lesdites Ordonnances, Edits & Declarations, le tout sous les peines qui y sont portées, & même de punition exemplaire, suivant l'exigence des cas.

XVI. Les enfans mineurs, dont les peres & meres, Tuteurs ou Curateurs sont sortis de nôtre Royaume, & se sont retirez dans les Païs étrangers pour cause de Religion, pourront valablement contracter mariage, sans attendre ni demander le consentement de leursdits peres & meres, Tuteurs ou Curateurs absens, à condition neanmoins de prendre le consentement & avis de leurs Tuteurs ou Curateurs, s'ils en ont dans le Royaume, sinon, il leur en sera créé à cet effet, ensemble de leurs parens ou alliez, s'ils en ont, ou au défaut des parens & alliez, de leurs amis ou voisins: Voulons cet effet qu'avant de passer outre au contrat & celebration de leur ma-

Digitized by Google

riage, il soit fait devant le Juge Royal des lieux où ils ont leur domicile, en presence de nôtre Procureur, & s'il n'y a point de Juge Royal, devant le Juge ordinaire desdits lieux, le Procureur Fiscal de la Justice present, une assemblée de six des plus proches parens ou alliez, tant paternels que maternels, faisans l'exercice de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, outre le Tuteur, ou le Curateur desdits mineurs; & au défaut de parens ou alliez, de six amis ou voisins, de la même qualité, pour donner leur avis & consentement, s'il y échet, & seront les Actes pour ce necessaires expediez sans aucuns frais, tant de Justice que de Sceau, Contrôle, Insinuations ou autres; & en cas qu'il n'y ait que le pere ou la mere desdits enfans mineurs qui soit sorti du Royaume, il suffira d'assembler trois parens ou alliez du côté de celui qui sera hors du Royaume, ou à leur défaut, trois voisins ou amis, lesquels avec le pere ou la mere qui se trouvera present, & le Tuteur ou Curateur, s'il y en a autre que le pere ou la mere, donneront leur avis & consentement, s'il y échet, pour le mariage proposé, duquel consentement dans tous les cas ci-dessus marquez il sera fait mention sommaire dans le Contrat de mariage, qui sera signé par lesdits pere ou mere, Tuteur ou Curateur, parens, alliez, voisins ou amis, comme aussi sur le registre de la Paroisse où se fera la celebration dudit mariage; le tout sans que lesdits enfans audit cas puissent encourir les peines portées par les Ordonnances contre les enfans de famille qui se marient sans le consentement de leurs peres & meres; à l'effet de quoy Nous avons dérogé & dérogeons pour ce regard seulement auſdites Ordonnan-

Digitized by Google

ces, lesquelles seront au surplus executées selon leur forme & teneur.

XVII. Défendons à tous nos Sujets, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de consentir ou approuver que leurs enfans, & ceux dont ils seront Tuteurs ou Curateurs se marient en Païs étrangers, soit en signant les Contrats qui pourroient être faits pour parvenir audits mariages, soit par acte antérieur ou posterieur pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être, sans nôtre permission expresse & par écrit, signée par l'un de nos Secretaires d'Etat & de nos Commandemens, à peine des Galeres à perpetuité, contre les hommes, & de banniſſement perpetuel contre les femmes, & en outre de confiscation des biens des uns & des autres, & où confiscation n'auroit pas lieu, d'une amende qui ne pourra estre moindre que de la moitié de leurs biens.

XVIII. Voulons que dans tous les Arrests & Jugemens qui ordonneront la confiscation des biens de ceux qui l'auront encouruë, suivant les differentes dispositions de nôtre presente Declaration, nos Cours & autres nos Juges ordonnent que sur les biens situez dans les Païs où la confiscation n'a pas lieu, où sur ceux non sujets à confiscation, ou qui ne seront pas confisquez à nôtre profit, il sera pris une amende qui ne pourra estre moindre que de la valeur de la moitié desdits biens, laquelle amende tombera ainsi que les biens confisquez, dans la regie des biens des Religionnaires absens, pour estre employez avec le revenu desdits biens à la subsistance de ceux de nos Sujets nouvellement réünis qui auront besoin de ce secours, ce qui aura lieu pareillement à l'égard de toutes les amen-

Digitized by Google

des, de quelque nature qu'elles soient, qui seront prononcées contre les contrevenans à nôtre presente Declaration, sans que les Receveurs ou Fermiers de nôtre Domaine y puissent rien prétendre.

SUPLEMENT.

COURONNEMENT du Pape Benoist XIII.

LE 4. Juin, Fête de la Pentecôte, la Ceremonie du Couronnement du nouveau Pape se fit à Rome. Sa Sainteté se rendit dans la Salle des Paremens, où elle fut reçûë par les Cardinaux que M. Gambarucci, Premier Maître des Ceremonies, avoit invitez de s'y trouver. Le Pape ayant été revêtu de l'Amict, de l'Aube, de la Ceinture, de l'Etole, d'une Chappe & d'une Mitre de toile d'or, un des Sous-Diacres Apostoliques, Auditeur de Rote, prit la Croix, & commença à marcher processionnellement vers l'Eglise de Saint Pierre dans l'ordre suivant : Les Ecuïers de Sa Sainteté, les Cameriers d'honneur, & les Cameriers secrets vêtus de rouge, le Fiscal de Rome, les Avocats Consistoriaux en habits violets bordez d'hermine, les Chapelains secrets vê-

Digitized by Google

tus de rouge, les Acolytes, les Auditeurs de Rote, les Sous-Diacres en Rochet & en Chappes, six Chapelains portans des Mitres dans leurs mains, M. Falconieri, Gouverneur de Rome, les Princes du *Soglio*, & tous les Officiers de la Maison du Pape: après la Croix, les Cardinaux marchoient deux à deux vêtus de leur Chappe rouge; les Diacres les premiers, ensuite les Prêtres, puis les Evêques, tous accompagnez de leurs Gentilshommes, Caudataires, & principaux Officiers: ils étoient suivis des Conservateurs du Peuple Romain. Le Pape qui venoit ensuite, étoit porté dans sa Chaire Pontificale entre les Cardinaux Ottoboni Imperiale, de l'Ordre des Diacres, qui tenoient les bords de sa Chappe; & ayant à ses côtez les Massiers suivis de la Garde Suisse, les Officiers à la tête. Etant arrivé au Portique de S. Pierre, il s'assit sur le Trône qui y avoit été préparé entre les deux Cardinaux Diacres: le Cardinal Albani, Camerlingue de la sainte Eglise, & Archiprêtre de l'Eglise de S. Pierre, après l'avoir complimenté, lui présenta le Chapitre & le Clergé, qui lui baiserent les pieds. Sa Sainteté remonta ensuite dans sa Chaire, & entrant dans l'Eglise par le grand Portail, elle alla se mettre à ge-

Digitized by Google

noux devant l'Autel du S. Sacrement, où elle quitta sa Mitre pour faire sa priere, après laquelle le Pape fut porté à la Chapelle de S. Gregoire, dite *Clementine*: il se mit sur son Trône, à côté duquel se placerent les deux Cardinaux Diacres, le Connêtable Colonne, le Marquis Clement Spada-Varalli, le Comte Jacques Bolognetti, le Comte Fabio Carandini, & le Comte dell'Aquillara Prieur & Conservateur du Peuple Romain. Sa Sainteté reçût les Cardinaux au baiser de la main droite; les Patriarches, les Archevêques & les Evêques, au baiser du genou. Le Pape se leva ensuite & donna sa benediction; puis ayant quitté sa Mitre, il commença l'Office de Tierce, pendant lequel il fut deshabillé par le Cardinal de l'Evangile pour être revêtu de la Croix pectorale, du Manipule, de l'Etole, de la Tunique, de la Dalmatique, de la Chasuble, des Gands & de la Mitre. A la fin de Tierce, le Pape dit l'Oraison, le Livre étant tenu par le Cardinal Del Giudice, comme le plus ancien des Cardinaux Evêques, & le Bougeoir par M. Mathei, Archevêque de Fermo. Le Comte Magnani, Ambassadeur de Boulogne, donna à laver au Pape pendant qu'il recitoit les Prieres qui précedent

Digitized by Google

la celebration de la Messe. Ensuite le Cardinal Del Giudice lui mit l'Anneau Pontifical au doigt; après quoy Sa Sainteté fut portée processionnellement vers le grand Autel; & lorsqu'elle fut arrivée au milieu de l'Eglise, M. Bolza, dernier Maître des Ceremonies, tenant un cierge allumé, mit le feu par trois fois à des étoupes qui lui furent présentées par un Clerc de Chapelle, en repetant à chaque fois, *Pater sancte sic transit gloria mundi.* Le Pape étant descendu au pied du Sanctuaire du grand Autel, dit *de la Confession des Apôtres*, il reçut au baiser de la jouë les Cardinaux Borgia, Cienfuegos & Conti, qui sont les trois derniers de l'ordre des Prêtres, après quoy il commença l'*Introibo* de la Messe: étant monté à l'Autel, il quitta sa Mitre, & reçut le *Pallium* des mains du Cardinal Ottoboni. La Messe finie avec les Ceremonies accoûtumées, & le Pape ayant repris ses gands & son anneau, le Cardinal Albani, en qualité d'Archiprêtre, & suivi des Chanoines de S. Pierre, lui présenta une bourse remplie de monnoye ancienne, que Sa Sainteté fit donner à son Caudataire par le Cardinal de l'Evangile. Le Pape alla ensuite faire sa priere devant l'Autel du S. Sacrement, d'où il fut porté à la lo-

Digitized by Google

ge *de la Benediction:* & à la vûë d'une grande multitude de peuple qui étoit dans la Place de S. Pierre; le Cardinal Imperial lui ayant ôté sa Mitre, le Cardinal Octoboni, qui étoit à la droite de Sa Sainteté, lui mit la Thiare en prononçant les paroles accoûtumées du Couronnement. Le Pape donna la Benediction au peuple qui y répondit par de grandes acclamations: elles furent suivies du son de toutes les cloches de la Ville, & de plusieurs décharges de l'artillerie du Château Saint-Ange. Les deux Cardinaux Assistans firent alors la publication de l'Indulgence Pleniere, après quoy Sa Sainteté donna une seconde Benediction, & étant allée dans la Chapelle de Sixte, elle y quitta ses habits Pontificaux pour retourner dans ses Appartemens du Vatican.

REMERCIEMENT du Pape au Sacré College.

VENERABLES FRERES,

IL est vray qu'entre les enseignemens divins, il est dit que celui des Freres qui est pauvre, se doit réjoüir de son élevation, afin que la main de Dieu en reçoive de plus grandes loüanges, & que

Digitized by Google

celui qui a dit que la lumiere éclate entre les tenebres, paroiſſe avoir rehauſſé la gloire de ſes merveilles par la foibleſſe du ſujet. Pour nous, qui nous ſentons dépourvûs des vertus requiſes pour le Miniſtere Apoſtolique, effrayez par le ſentiment que nous avons de nos pechez, il nous ſied mieux de nous attriſter ſur nôtre état, & de craindre les jugemens, que de nous glorifier de nôtre élevation.

C'eſt pourquoy dès que vous avez ſongé à nous charger du ſoin de toutes les Egliſes, nous avons craint avec juſtice que Dieu terrible en ſes conſeils, en nous élevant au-deſſus des hommes, ne nous briſât, & qu'entreprenant ce qui eſt au delà de nos forces, nous ne fuſſions écraſez par le fardeau, & qu'enfin nous n'entraſſions dans le Saint des Saints que pour y être opprimez par la gloire. Mais lorſque ſaiſis de frayeur, nous craignions un Miniſtere ſi redoutable à nôtre foibleſſe, vôtre admirable & officieuſe unanimité a été pour nous une preuve très-certaine des volontez celeſtes, auſquels nous avons jugé qu'il n'étoit pas permis de reſiſter plus longtemps.

En commençant donc par remercier avec humilité Dieu Tout puiſſant, qui par vos ſuffrages a élevé nôtre baſſeſſe

Digitized by Google

ſur ce Siege ſublime de l'Apoſtolat, nous eſperons que celui qui par ſa vocation ſainte nous a engagé à commencer, fournira auſſi les forces neceſſaires pour achever; & qu'après avoir conferé la dignité, il donnera les vertus qu'elle demande. En ſecond lieu, nous conſerverons toûjours un ſouvenir reconnoiſſant du jugement favorable que vous avez fait de nous, & n'oublierons jamais les empreſſemens de vôtre bienveillance fraternelle, que nous ne pouvons loüer avec des expreſſions ſuffiſantes; nous ne laiſſerons échaper aucune occaſion de vous en marquer nôtre gratitude.

Il reſte encore, *Venerables Freres*, que vous qui devez rendre un jour au Prince de tous les Paſteurs, un compte exact de vôtre choix, & même de nôtre adminiſtration, nous ſouvenant de ce qu'exige de vous vôtre rang & vôtre employ, vous ſoulagiez nôtre foibleſſe par l'aſſiduité de vos ſoins & par la ſageſſe de vos conſeils. Après avoir donné vos ſuffrages avec tant d'empreſſement pour élire un Pontife; après l'avoir ſi affectueuſement animé & encouragé à ne pas ſe refuſer à vôtre choix, à preſent qu'il eſt élû, & preſque accablé du fardeau dont vous l'avez chargé, continuez de

Digitized by Google

l'aider avec les mêmes efforts de pieté & de zele.

Afin donc de commencer les fonctions de la servitude Apostolique par celui de qui viennent tous les biens comme d'une source intarissable de lumiere & de salut, nous vous demandons sur tout les suffrages de vos prieres au Pere des Misericordes ; & par le Jubilé qui sera incessamment publié, nous inviterons les autres Fideles de Jesus-Christ à employer les prieres, les aumônes, les jeûnes & autres œuvres de pieté & de penitence chrêtienne, pour nous rendre favorable la clemence divine, afin que nous gouvernions d'une maniere salutaire le peuple de Dieu.

Comportons-nous, *Venerables Freres*, en Ministres du Seigneur, & considerant serieusement les besoins de la sainte Eglise, que nous ne pouvons voir sans verser des larmes, soyons tels en toutes choses, que nous devenions un modele de bonnes œuvres, afin qu'après avoir ramené les mœurs des Chrêtiens, & surtout la Discipline Clericale à leur ancienne sainteté, nous puissions nous promettre avec plus de certitude le secours de celui qui est la sainteté même.

Digitized by Google

Sur le Pontificat du Cardinal Orsini Benoist XIII. prédit par Dom Fabio Caraciolo dans l'Anagramme faite en 1698.

Vincentius Maria Ursinus Dominicanus.
Vir mirus, scando in Vaticanum sine nisu.

COnsensu unanimi Petri cum scandis in arcem,
Si benè nisus abest, undè renixus adest?

ORSINE, eximii decoris feliciter omen
Nomen erat, virtus sed magis omen erat.

Aggredere ô summos, venit jam tempus, honores:
Intra. *a* Quid Domini stas Benedicte foris?

En quartâ fulget tuus inclytus Ordo Tiarâ,
Et decorat gentem quinta Tiara tuam.

Hoc decus ut cumules, sanctis quæ moribus obstant,
Expugna. *b* In bello sic benè Miles eris.

a Genesis cap. 24. v. 31

b Benedictus XIII. disciplinæ accuratioris vindex acerrimus. *De eo Prophetia S. Malachiæ.* MILES IN BELLO.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France du mois de Juin 2. vol.* & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris, le 15. Juillet 1724.

HARDION.

TABLE

Des Principales Matieres, contenuës dans le 2. vol. de Juin 1724.

PIECES fugitives, Elegie. 1249
Deſcription de la maiſon de Plaiſance du Grand Seigneur. 1251
Impoſſibilitez morales, Poëme. 1265
La Comteſſe de Tende, nouvelle Hiſtorique de Madame de la Fayette. 1267
Rondeau en Bouts-rimez. 1292
Autres Bouts-rimez, &c. 1293
Deux Sonnets. 1296
Bouts-rimez à remplir. 1298
Enigme en Bouts-rimez. 1299
Reception des Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre du S. Eſprit, l'ordre de la marche & de la ceremonie, &c. 1300
Les deux Vautours & l'Aiglon, Fable. 1346
Relation du Couronnement de la Czarine fait à Moſcou. 1348
Elegie. 1361
Memoire Hiſtorique ſur l'Exaltation du Pape. 1363
Stances à Silvie. 1359

Digitized by Google

Lettre écrite d'Evreux sur une Medaille d'or trouvée dans cette Ville. 1361
Enigme. 1368
Relation, marche & cavalcade faite à Constantinople, au sujet du mariage d'une Sultane, fille du G. S. 1369
Chanson, Duo noté. 1377
Nouvelles Litteraires & des beaux Arts, Histoire de Gil-Blas. 1378
Extraits de diverses Lettres d'Italie, &c. 1386
Tableaux exposez à Paris, &c. 1389
Spectacles, Comedie de l'Eclypse, &c. 1392
L'Europe Galante. 1397
Nouvelles Etrangeres, de Constantinople, &c. 1399
Morts & naissances des Pays Etrangers. 1410
Journal de Paris. 1411
Declaration du Roi concernant la Religion 1418
Supplement. Couronnement du Pape. 1432
Remerciement du Pape au Sacré College. 1436
Anagramme sur le Pape. 1440

Errata du 1. *volume de Juin.*

PAge 1168. ligne 2. du bas interromp, *lisez* j'interromps.
Page 1186. ligne 15. Chantis, *lisez* Cleantis.
Page 1213. ligne 4. du bas Cambri, *lisez* Cambis-Langeron.
Page 1218. ligne 13. couru, *lisez* concouru.
Page 1231. ligne 7. Pelleré, *lisez* Pelvé.

L'Air noté doit regarder la page 1377

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

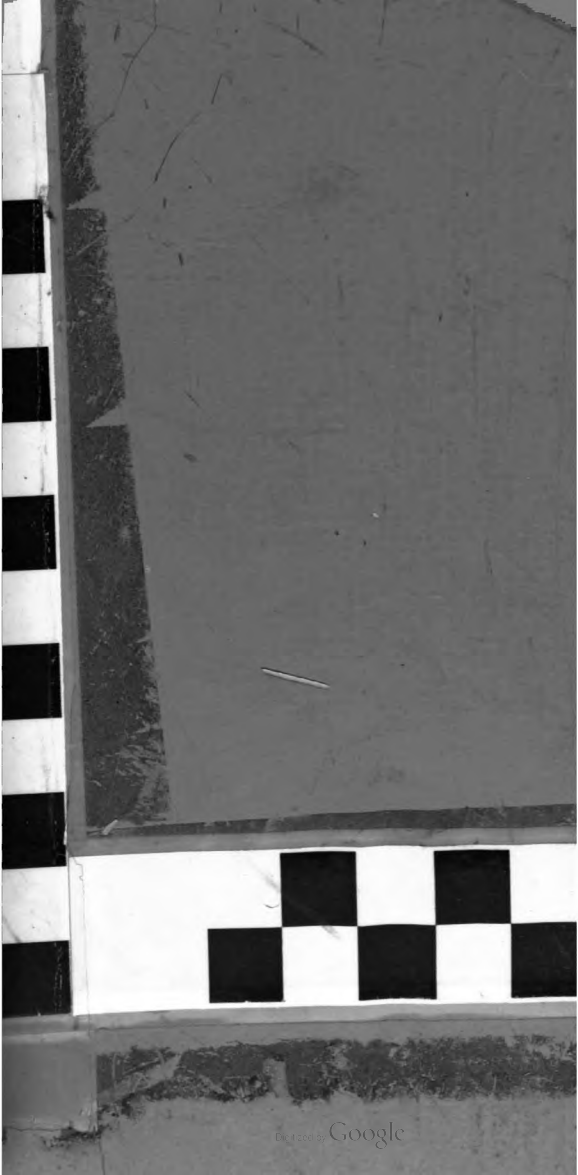
Digitized by Google

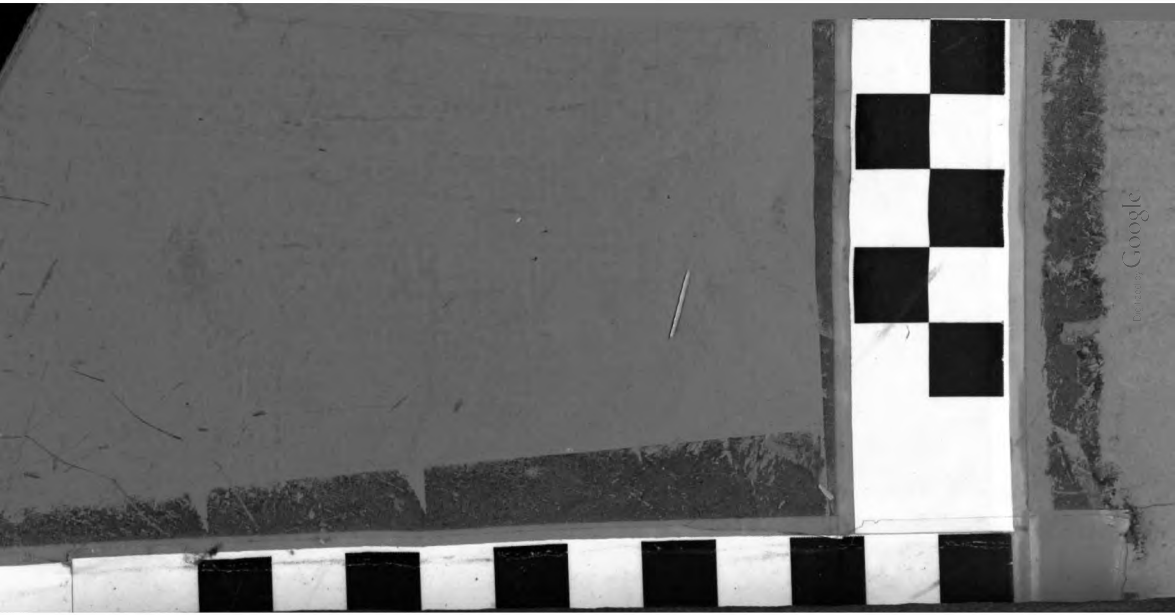
Presented by

to the
New York Public Libra




Digitized by Google


Digitized by Google


Digitized by Google